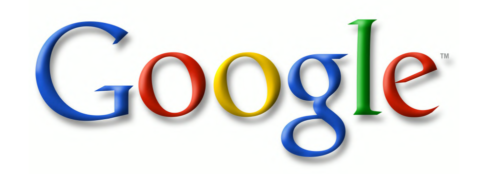


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

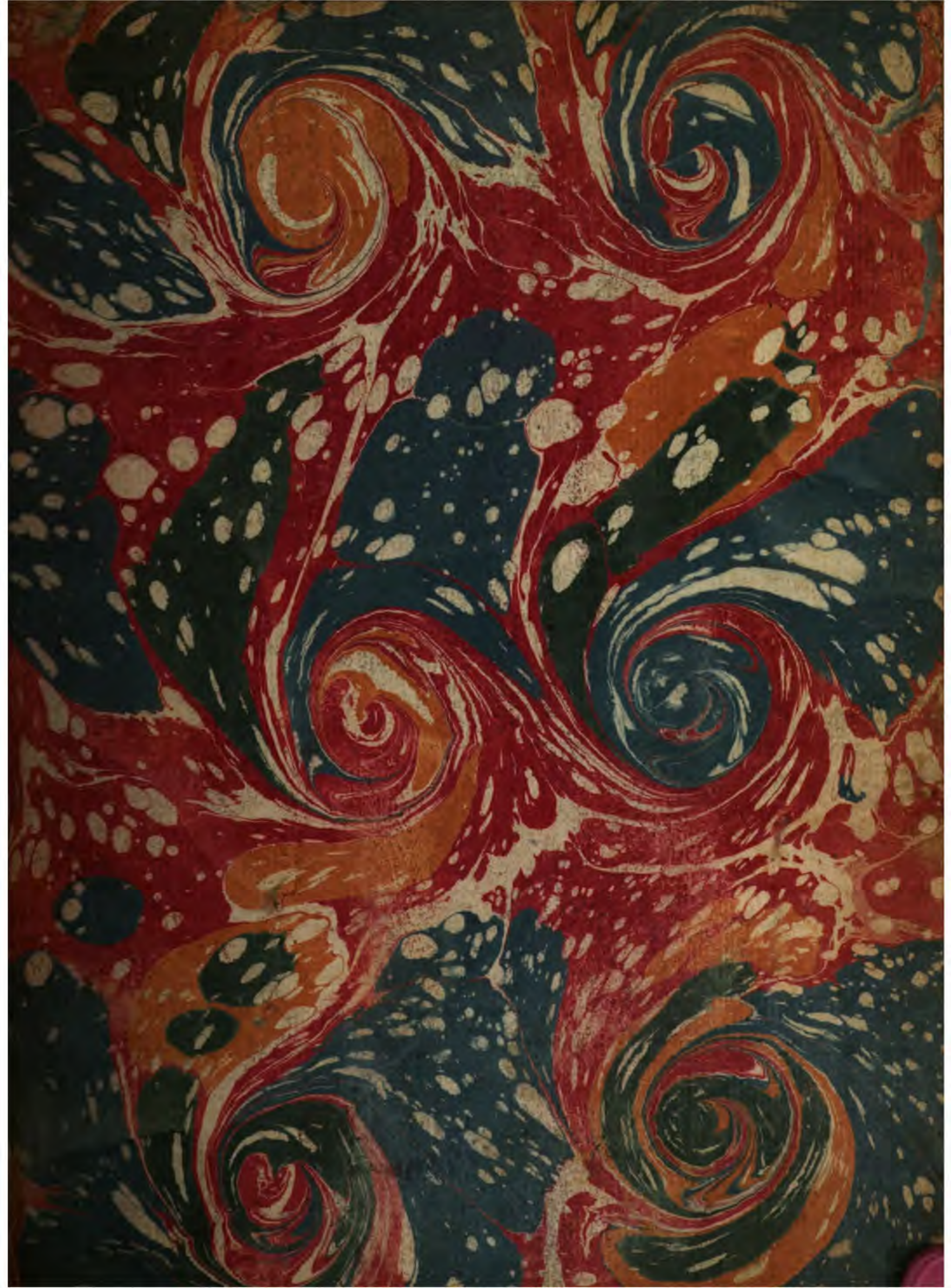
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/




TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA
Vet. Fr. II B. 1516
Vet. Fr. II C. 4



Recpt. Room. 2. C.

~~Trid. Room~~
~~H. L.~~

BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE DE DU VERDIER,

TOME SECOND.

Lit. D. 9.

LES BIBLIOTHÉQUES FRANÇOISES DE LA CROIX DU MAINE ET DE DU VERDIER

SIEUR DE VAUPRIVAS;

NOUVELLE ÉDITION,

DÉDIÉE AU ROI,

Revue, corrigée & augmentée d'un DISCOURS SUR LE PROGRÈS DES LETTRES EN FRANCE, & des Remarques Historiques, Critiques & Littéraires de M. DE LA MONNOYE & de M. le Président BOUHIER, de l'Académie Françoise; de M. FALCONET, de l'Académie des Belles-Lettres.

Par M. RIGOLEY DE JUVIGNY, Conseiller Honoraire au Parlement de Metz.

TOME QUATRIÈME.



A PARIS,

Chez { SAILLANT & NYON, Libraires, rue S. Jean de Beauvais.
MICHEL LAMBERT, Imprimeur, rue de la Harpe, près S. Côme,

M. DCC. LXXIII.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
31 JUL 1962
OF OXFORD
LIBRARY

BRITISH ... of MSS.
Sold from ... Reference
Library by authority of the Trustees, 1961.



BIBLIOTHÉQUE FRANÇOISE D'ANTOINE DU VERDIER.

G A B.

GABRIEL BOUNIN, premièrement Advocat au Parlement de Paris, puis Lieutenant de Château-Roux en Berry, & après Conseiller du Roi & Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, a écrit * la Soltane, Tragédie; dont les Personnages sont, Rose, Sirene, Rustan, le Chœur, Soltan Mustapha, le Heraud, le Sophe, les Eunuches. Plus une Pastorale, où sont entreparleurs Francillon, Clorin, Francine, Janette, imprimées à Paris, *in*-4°. par Guillaume Morel, 1561. Harangue au Roi Charles IX, à la Roine & aux Hommes François, sur l'entretenement & réconciliation de la Paix & Entrée dudit Sieur en ses villes, imprimée à Paris, *in*-8°. par Robert Estienne, 1565. Ode sur la Médée de Jean de la Peruse, imprimée parmi les Œuvres dudit de la Peruse. Les Joies & Allégresses pour le bienveignement & entrée du très-illustre Prince François, fils de France, & frère unique du Roi, en sa ville de Bourges, impri-

mées à Bourges, *in*-4°. par Pierre Bouchier, 1576. Tragédie sur la défaite de la piaffe & la picquorée, & banissement de Mars, à l'introduction de Paix & sainte Justice, imprimée à Paris, *in*-4°. par Jean Mestayer, 1579.

*Toutes les productions de Gabriel Bounin respirent le patriotisme, & c'est leur principal mérite. Il naquit à Château-Roux, en Berri, vint à Paris, où il fit ses études, & se fit recevoir Avocat, fut ensuite Bailli de Château-Roux, & non *Lieutenant*, comme le dit du Verdier; ce fut son frère, *Jean Bounin*, qui exerça cette charge, comme on le voit à la tête d'une des Poësies Latines de Gabriel. Il fut Conseiller & Maître des Requêtes du Duc d'Alençon, mort Duc d'Anjou, en 1584. — Le sujet de *la Sultane*, Tragédie, est la mort de Mustapha, fils de Solyman, qui périt par les intrigues & les calomnies de la Sultane Roxane. Bounin fut le premier qui mit un sujet Turc sur la scène, & une Histoire arrivée de son temps, puisque Solyman ne mourut qu'en 1556, & que la *Tragédie de la Sultane* fut représentée, au plus tard, en 1560. Outre les Ouvrages rapportés par du Verdier, il fit imprimer, en 1586, une *Satire au Roi contre les Républicains*, & l'*Alectriomachie, ou Joutte des Coqs*, qui est une autre Satire obscure des troubles du temps. Dans tous ces Ouvrages, on reconnoît un bon François, qui pensoit sagement, & étoit capable de donner de bons avis. — Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, p. 243, LA CROIX DU MAINE, Tom. I, p. 247.

GABRIEL * LE BRETON, Nivernois, Seigneur de la Fon, a écrit Adonis, Tragédie Françoise, imprimée à Paris, *in*-12. par Abel l'Angelier, 1579. Il a écrit aussi Lépoleme, autrement la Charite (dont l'Argument est tiré d'Apulée en l'Asne d'or.) La Didon & la Dorothée, Tragédies; non imprimées. Le Ramoneur Comédie, non imprimée. Paradoxe que les Dames doivent marcher le sein découvert. L'Amour mercenaire, imprimé au bout de la Tragédie d'Adonis.

* La Croix du Maine a cru qu'on devoit le nommer GUILLAUME. (Voy. Tom. I de sa Biblioth. Françoise, pag. 316). Il avoit été Avocat au Parlement de Paris, & avoit fait, dans sa jeunesse, un Livre d'Elégies, de Sonnets, &c. qui, pour la plupart, sont perdus. François d'Amboise, son ami, recueillit quelques-unes de ces Poësies, qu'il fit imprimer à la suite de la *Tragédie d'Adonis*. Cette Tragédie est une allégorie, où la mort de Charles IX est déguisée sous celle d'Adonis. On en a fait beaucoup d'Editions, dont on trouvera les dates dans les *Recherches sur les Théâtres*, par Beauchamps, *second âge du Théâtre François*, Edit. *in*-4°. On y cite, au nombre de ses Tragédies, *Tobie*, dont du Verdier ne parle point.

Au troisième Acte de la Tragédie d'Adonis.

[Comme souventesfois un navire étranger,
Sur les flots Adrians vole prompt & léger;
Le Ciel même se rit, la mer est toute calme;
De ses travaux passés il emporte la palme,
Eole ne se montre à ses vœux discordant,
Les Tritons sont pour lui, Neptune & son trident,
Et tous astres benins lui semblent faire escorte:
Tandis, en un clin-d'œil, vient la tempeste forte,
Mêlée de frimats, de feux & de glaçons,
Qui perd le Marinier en diverses façons:
Elle ravit aux yeux le jour & les étoiles;
Elle casse la hune, elle brise les voiles;
Le navire en morceaux vogue de toutes parts,
Adonques les Nochers hideusement épars,
Ou morts, ou demi morts, blanchissent sur l'arène:
Tel est l'état douteux de cette vie humaine,
Qui vient & s'en reva comme un flot agité.
Nul ne se doit fier à la félicité,
S'il voit qu'à bonne fin ses affaires procèdent;
Car misère & plaisir l'un à l'autre succèdent.
Le mal est plus certain, & ne faut qu'un moment
Pour changer nos plaisirs en pénible tourment.
Ores que tous les Dieux se fassent recognoistre
Propices envers nous, qui s'oseroit promettre
Un demain asseuré? mesme souvent la nuict
Après le jour heureux dommageable nous suit.

Au cinquième Acte de la même Tragédie.

Estrange & dure loy que les hommes descendent
Si tost dans le sépulchre, & leur âge despendent
Sans espoir de retour, ô funèbre destin!
On couppe tous les ans, les mauves & le thin:
Les mauves & le thin leur verdure reprennent;
Mais les hommes s'en vont, & jamais ne reviennent.]

GABRIEL CHAPUIS, natif de Tours, a été mis aux études par Claude Chapuis, son oncle, Valet de chambre du Roi François I, & Garde de la Bibliothèque Royale, où il a pris si grand goût aux bonnes Lettres, que devenu le plus studieux, & laborieux de tous les hommes, il a déjà écrit en

l'âge de trente-huit ans, un grand nombre de volumes, en quoi il surpassera tous ceux qui ont été devant lui, si Dieu lui prête vie longue: car il ne cesse de continuer en ce louable exercice & travail d'esprit, dont la France lui demeurera à jamais obligée, d'autant qu'il l'illustre tous les jours, par la traduction qu'il fait, en sa langue, de Livres & Auteurs étrangers. Il florit maintenant à Paris, tenant la place de défunt Belleforest, qui de ses doctes labeurs a eu bien peu ou rien: aussi ne suivoit-il point importunément les talons des grands Seigneurs, demeurant sans intermission occupé à l'écriture, comme fait Chapuis qui n'en bouge: duquel les Œuvres & Traductions par lui mises hors jusques à huy, sont Heureux Présage sur la bien-venue du très-Chrétien Roi de France & de Pologne, Henri III, en sa très-antique & fameuse ville de Lyon, imprimé à Lyon, par B. Rigaud, 1574. Stances Françoises pour la Déclaration des figures du vieil & nouveau Testament, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Barthelemy Honorat, 1582. Les Commentaires Hieroglyphiques ou Images des choses de Jean Pierius Valerian, esquels, comme en un vif tableau, est ingénieusement dépeint & représenté l'État de plusieurs choses antiques, comme de monnoies, médailles, armes, inscriptions & devises; obelisques, pyramides & autres monumens: outre une infinité de diverses & profitables Histoires, Proverbes & lieux communs; avec la parfaite interprétation des mystères d'Egypte, & de plusieurs passages de l'Écriture Sainte, conformes à iceux. Plus deux Livres de Cœlius Curio, touchant ce qui est signifié par les diverses images & pourtraits des Dieux & des hommes, imprimés à Lyon, *in-fol.* par Barthelemy Honorat, 1576. Cinq Chants nouveaux de Loys Arioste, suivant la matière du furieux, avec quelques nouvelles Stances du même Auteur: le tout traduit en prose Françoise, & imprimé avec le Roland Furieux, à Lyon, *in*-8°. par Barthelemy Honorat, 1576. Harangue sur la mort de très-illustre & vertueuse Princesse Marguerite de Valois, épouse de très illustre Prince Emanuel Philibert, Duc

de Savoie, Prince de Piemont; traduite du Latin de Charles Paſchal, imprimée à Lyon, par B. Rigaud, 1574. & à Paris, par Jean Poupy, audit an. Les Colloques de Mathurin Cordier, pour le profit & avancement de la jeuneſſe, traduits en François, & imprimés à Lyon Latin-François, correſpondant l'un à l'autre, verſet par verſet, *in*-8°. par Loys Cloquemin, ès années 1576, 79. Les quinze, ſeize, dix-ſept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt-un & dernier Livres d'Amadis de Gaule, pour le plaiſir & récréation de la Nobleſſe, traduits d'Italien, imprimés à Lyon; aſſavoir les quinze & ſeize, par Benoiſt Rigaud, 1576. Le dix-ſept, par François Didier, 1578. Les dix-huit, dix-neuf & vingt, par Loys Cloquemin, 1579 & le ving-un, par Antoine Tardif, 1581. Le troiſième Livre de Primaleon de Grèce, traduit d'Eſpagnol, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Beraud, 1579. François de Vernaſſal avoit traduit le premier Livre; & Guillaume l'André le ſecond. Hiſtoire de Luzman & Arbolea, traduite d'Eſpagnol, imprimée à Lyon, *in*-16. par Benoiſt Rigaud, 1580. La ſeconde partie de la Diane de George de Montemayor, contenant huit Livres, auxquels, par pluſieurs plaiſantes Hiſtoires déguiſées ſous le nom & ſtyle de Bergers & Bergères, ſont décrits les variables & étranges effets de l'honnête Amour; traduite d'Eſpagnol, imprimée à Lyon, *in*-16. par Loys Cloquemin, 1582. La troiſième partie de la Diane de George de Montemayor, &c. traduite & imprimée de même. Les Mondes Céleſtes, Terreſtres & Infernaux. Le Monde Petit, Grand, Imaginé, Mêlé, Riſible, des ſages & fols, & le très-grand; l'Enfer des Ecoliers, des mal Mariés, des Putains & Ruffians, des Soldats & Capitaines poltrons, des Piètres Docteurs, des uſuriers, des Poëtes & Compoſiteurs ignorans; tirés des Œuvres d'Antoine François Doni Florentin, & faits François par Gabriel Chapuis, Tourengeau, imprimés à Lyon, par trois éditions, *in*-8°. chez Barthelemy Honorat. Le Monde des Cornus, ajouté aux Mondes de Doni, en la ſeconde édition qui en a été faite *in*-8°. à Lyon, chez Barthelemy Honorat, 1580.

L'Enfer des Ingrats, ajouté aux Enfers de Doni, en la troisième impression de ses Mondes & Enfers, par Barthelemy Honorat, 1583. Anacrise, ou parfait jugement & examen des esprits propres & nés aux sciences; où par merveilleux & utiles secrets, tirés tant de la vraie Philosophie naturelle que divine, est démontrée la différence des graces & habiletés qui se trouvent aux hommes, & à quel genre de Lettres est convenable l'esprit de chacun : de manière que quiconque lira ici attentivement, découvrira la propriété de son esprit, & saura élire la science en laquelle il doit profiter le plus: composé en Espagnol par Jean Huart, Docteur, natif de Saint Jean du pied du port, & mis en François par ledit Chapuis, imprimé à Lyon, *in*-8°. 1580. Hexameron ou six journées, contenant plusieurs doctes Discours par Dialogues sur aucuns points difficiles en diverses sciences; avec maintes Histoires notables & non encore ouies, fait en Espagnol par Antoine de Torquemade, & mis en François par Gabriel Chapuis, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Antoine de Harsy, 1582. Le parfait Courtisan du Comte Balthasar, Castillonois, ès deux langues Italienne & Françoise, répondant par deux colomnes, l'une à l'autre, de la Traduction de Gabriel Chapuis, 1580. La Civile Conversation divisée en quatre Livres; au premier, est traité en général, des fruits qui se recueillent de la Conversation, & donné à connoître les bonnes compagnies, des mauvaises: au second, des manières convenables à toutes personnes, pour hanter compagnies hors la maison; & puis des propos que doivent tenir en compagnie, les jeunes & les vieux: les Gentilshommes & les Roturiers : les Princes & hommes privés : les savans & les ignorans : les Citoyens & les Etrangers : les Religieux & les Séculiers : les Hommes & les Femmes : au troisième, des moyens que l'on doit tenir en la conversation domestique, entre le mari & la femme; le père & le fils; le frère & le frère; le maître & le serviteur: au quatrième est représentée la forme de la Civile Conversation, par l'exemple d'un festin fait à Casal, auquel se trouvent

& ſurviennent dix perſonnes; traduite de l'Italien du S. Eſtienne Guazzo, Gentilhomme de Caſal, par Gabriel Chapuis, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean Beraud, 1579. Il y en a une autre traduction faite par Belleforeſt, & imprimée à Paris, en un même temps. Dix plaiſans Dialogues du Seigneur Nicolo Franco; aſſavoir 1. Le Débat de Sannio & des Dieux. 2. La Harangue d'un Pedant en Enfer. 3. Les Alchimies & Chimeres pour acquérir renom. 4. L'Examen d'aucunes ames par Charon. 5. L'Œconomie d'un ſerviteur qui reprend ſon Maître, & enſeigne la manière de faire argent. 6. Le Récit d'aucunes requêtes envoyées au Ciel. 7. La Condamnation des ames des Poëtes, en Enfer. 8. La Fontaine Caballine enſeignant toutes ſciences. 9. Le Débat du Philoſophe & du Poëte. 10. Le Poëte qui ſe préfére au Prince; traduits d'Italien, imprimés à Lyon, *in*-16. par Jean Beraud, 1579. Briève Hiſtoire des Guerres civiles, advenues en Flandres, & des cauſes d'icelles, contenant tout ce qui s'y eſt fait durant le Gouvernement de la Ducheſſe de Parme, le Duc d'Albe, Don Loys de Requeſenes, du Comte de Memsfeld, & de Don Jean Auſtrie, juſques à préſent; avec le Pourtrait de la ſtatue du ſuſdit Duc d'Albe: traduit de l'Eſpagnol de M. Pedro Corneio, & imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Beraud, 1579. Manuel du Catéchiſme Catholique, extrait & abrégé par George Edere, Conſeiller de l'Empereur, ſans diminuer ni augmenter du Catéchiſme général, mis ci-devant en lumière, par le Commandement de feu N. S. P. le Pape Pie V, traduit de Latin en François, tant pour ſervir de formulaire aux Curés voulant catéchiſer la Jeuneſſe, que pour le profit de tous ceux qui ſont ignorans des principaux points de la Foi Chrétienne & Catholique, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Patraſſon, 1580. Leçons Catholiques de Panigarole, &c. traduites d'Italien, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Jean Stratius, 1583. Sermons de l'Evêque de Bitonto, traduits auſſi d'Italien, imprimés à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1584. Les Cent excellentes Nouvelles de M. Jean Bapt. Gyraldi Cynthien,

Gentilhomme Ferrarois, contenant plusieurs beaux exemples & notables Histoires, partie tragiques, partie plaisantes & agréables, qui tendent à blâmer les vices & former les mœurs d'un chacun. Volume premier mis d'Italien en François, par ledit Gabriel Chapuis, imprimé à Paris, *in*-8°. par Abel l'Angelier, 1584. Second volume des cent excellentes nouvelles de M. Jean Baptiste Gyraldi, &c. traduites, & imprimées de même. Les Facétieuses Journées contenant cent certaines & agréables Nouvelles, la plus part advenues de notre temps, les autres recueillies & choisies de tous les plus excellens Auteurs étrangers, qui en ont écrit, imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean Houzé, 1584. Miroir universel des sciences, &c. traduit de l'Italien de Leonard Fioraventi, imprimé à Paris, *in*-8°. par Pierre Cavellat, 1584. Les six doctes Livres de Marius Equicola, traitant de la nature d'Amour, imprimés à Paris. Lettres Facétieuses & subtiles, de Cesar Rao d'Alexan, ville du pays d'Otrante, non moins plaisantes & récréatives que morales, traduites en François par ledit Chapuis, imprimées à Lyon, *in*-16. par Antoine Tardif, 1584. Le Sommaire de toutes les Sciences, &c. Auteur Dominique Daulphin, Gentilhomme Italien, mis d'Italien en François, imprimé à Lyon, par Antoine Tardif, 1584. Il a en main plusieurs Traductions, tantôt prêtes à mettre sur la presse, & s'est si bien attaché à l'étude, que continuant comme il fait, la postérité aura de quoi lui donner louange perennelle *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot GABRIEL CHAPPUIS, Tom. I, pag. 247, 248 & 249, & les Mém. de Niceron, Tom. XXXIX.

GABRIEL DE COLLANGE, natif de Tours, en Auvergne, a traduit de Latin, la Polygraphie & universelle Ecriture Cabalistique de Jean Tritheme, Abbé de Spanheim, au Diocèse de Mayence, divisée en cinq Livres; avec le Clavicule & Interprétation sur le contenu en iceux, esquels sous diversité de figures, Enigmes, Emblêmes, mots Mythologiques, & hors d'usage, Alphabets & Caractères souvent réitérés & répetés, git la totale intelligence, non-seulement de cette Cabale &

Science

Science d'occulte écriture, mais auſſi l'intelligence & univerſelle connoiſſance de maintes autres ſciences, tant connues que occultes. Tous leſquels ſecrets & myſtères ſe peuvent adapter à toute langue : & par iceux on pourra cacher & couvrir tous ſecrets qu'on voudra écrire, en toutes nations & en toutes langues, de manière que par imitation & ſimilitude, on communiquera à tout homme entendant l'invention de cet art, toutes les conceptions de la penſée tant amplement qu'on voudra, par divers moyens, tant hautaines & ardues ſoient elles, toute ſuſpicion ôtée, & ſans qu'elles puiſſent être entendues de nul autre, fors de celui qui aura l'intelligence de cette Cabale & Science, imprimée à Paris, *in*-4°. par Jaques Kerver *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Gabriel de Collange, Tom. I, pag. 250 & 251.

GABRIEL GIRAUDET, Marchand, du Puy en Vellay, a écrit Diſcours de ſon voyage d'outre mer au Saint Sépulchre de Jeruſalem, & autres lieux de la Terre Sainte, & du Mont de Sinay, qui eſt ès déſerts d'Arabie, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Michel Jove, 1575.

GABRIEL DE LALBIE, P. & Bachelier en Théologie en l'univerſité de Toloſe, a recueilli & traduit en François, Traité des merveilles & excellences du vénérable ſigne de la Croix, imprimé à Toloſe, *in*-8°. par Arnaud Colomiès, 1576.

GABRIEL MEURIER a écrit Formulaire de Lettres morales fort propres pour l'uſage des jeunes filles, ès écoles, imprimé en Anvers, *in*-8°. par Jean Waeſberghe, 1573. Traité pour apprendre à parler François & Anglois; enſemble de faire miſſives, obligations, quittances, lettres de change; néceſſaire à tous Marchands qui veulent trafiquer, imprimé à Rouen, *in*-16. par Bonaventure Belis, 1563. Tréſor de ſentences dorées, proverbes & dictons communs, réduits ſelon l'ordre alphabétique; avec le bouquet de Philoſophie morale, reduit par demandes & réponſes, imprimé à Paris, & depuis à Lyon,

par Jean d'Ogerolles, 1577. Dictionnaire Flaman-François, imprimé en Anvers, *in*-8°. par Jean Waesberghe, 1562.

GABRIEL POT, Parisien, a traduit en quatrains, deux Livres des Apophthegmes d'Erasme, imprimés à Lyon, *in*-8°. par Benoist Rigaud, 1574.

GABRIEL DU PREAU, natif de Marcoussis près Montlhery, a écrit Traité des faux Prophêtes, Séducteurs & Hipocrites qui viennent à nous en habit de brebis; mais au dedans sont loups ravissans; & comme il les faut connoître, & s'il est licite de communiquer avec eux, sans offenser Dieu, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jacques Macé, 1563. Du Devoir d'un Capitaine & Chef de guerre, aussi du Combat en champ clos ou Duel, traduit du Latin de Claude Cotereau, imprimé à Poitiers, *in*-4°. par Enguilbert de Marnef, 1549. Deux Livres de Mercure Trismegiste Hermès, très-ancien Théologien & excellent Philosophe: l'un de la puissance & sapience de Dieu: l'autre de la volonté de Dieu; avec un Dialogue de Loys Lazarel, Poëte Chrétien, intitulé le Bassin d'Hermès: le tout traduit de Grec en François, par Gabriel du Preau, imprimé à Paris, *in*-8°. par Estienne Groulleau, 1557. Les Epîtres de S. Paul & les Canoniques, réduites par ledit du Preau en quatre Livres, par lieux communs ou titres de certaines matières, non sans grand jugement & diligence, imprimées à Paris, par Oudin Petit, 1557. Réponse aux articles que Martin Luther vouloit être proposés par ceux de sa secte, au Concile général, traduite du Latin de Jean Cochles, imprimée à Paris, *in*-8°. par Estienne Petit & Michel Julien, 1563. Les Décrets & Canons touchant le mariage, publiés en la huitième Session du Concile de Trente, 1563, traduits de Latin, imprimés à Paris, *in*-8°. par Jaques Macé, 1564. La Connoissance de soi-même, pour parvenir à celle de Dieu, divisée en trois Livres, esquels sont traités plusieurs points difficiles de Théologie, Philosophie & Médecine, imprimée à Paris, *in*-8°. par Estienne Groulleau,

1559. De l'Autorité du Concile, avec les signes pour savoir discerner l'Église de Jesus-Christ, d'avec la Synagogue de l'Antechrist. Item, qui sont ceux qui de droit divin, doivent en en icelui Concile assister, avoir voix délibérative & présider: Œuvre divisée en deux Livres, contenant non-seulement l'appui & fondement de la Foi, mais aussi l'arrêt définitif des controverses qui sont entre les Hérétiques & les Catholiques, imprimé à Paris, *in*-8°. par Robert le Maignier, 1564. Harangue sur les causes de la Guerre entreprise contre les Rebelles & Séditieux qui, en forme d'hostilité, ont pris les armes contre le Roi en son Royaume: & même des causes d'où proviennent toutes autres calamités & misères, qui, journellement nous surviennent, imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau. L'Enchiridion ou Abrégé & Sommaire de l'Instruction en la science de Dieu du fidèle Chrétien, qui est une familière Exposition des principaux points & articles de toute notre Foi & Religion Chrétienne, en forme de Dialogue, & divisé en huit Livres, imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Guillard, Thomas Belot & Michel de Rongny, 1567. Arrêt & Condamnation donnée au profit des Catholiques, par les propres témoignages, confrontations & sentence de vingt-quatre des principaux Ministres & Prédicans de la nouvelle opinion en la Religion, sur le différend de trente-deux articles de la Foi, mu & agité entre eux & lesdits Catholiques, depuis cinquante ans en çà. Le tout extrait à l'original de leurs Livres & traduit de Latin en François, imprimé à Paris, *in*-8°. en deux colonnes, en l'une desquelles est le Latin, & en l'autre le François, par Thomas Brumen, 1567. Cinq Livres du souverain & unique remède de l'Église Catholique & Apostolique, qui est la réale, substantielle & corporelle présence de l'humanité de Jesus-Christ en la Messe, sous les espèces du pain & du vin; avec la confutation des principales objections que les ennemis de l'Eglise de Dieu, ont pu forger pour l'impugner, imprimés à Paris, *in*-8°. par Michel Sonnius, 1574. Remontrance &

Exhortation non moins docte que salutaire, à ceux qui sont tombés, c'est-à-dire, ceux qui, ou par les déceptions, ou par les persécutions des Hérétiques, se sont, en ces derniers temps, fourvoyés du droit chemin de vérité, pour adhérer à leurs mensonges & faussetés; avec la confutation de cinquante des plus notoires erreurs de Luther. Item la Description des diverses sectes qui de là sont issues, & les contrariétés & répugnances qu'elles ont toutes ensemble, imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Ruelle, 1574. L'Histoire de la Guerre sainte, dite proprement la Franciade Orientale, contenant ce que les François & autres Princes Occidentaux, ont heureusement exécuté contre les Turcs, Sarrasins & Infidèles, tant pour le recouvrement & conquête de la Sainte Cité & Royaume de Jerusalem, que de la Terre de promission & de toute la Syrie, par l'espace de quatre-vingts quatre ans, que les Chrétiens ont tenu le pays d'Orient, jusques au règne de Baudouin quatrième du nom, & sixième Roi de Jerusalem, du nombre des Latins, après l'illustre & magnifique Prince Godefroi, Duc de Bouillon & de Lorraine, faite Latine par Guillaume, Archevêque de Tyr, Chancelier du Royaume de Jerusalem; & traduite en François par Gabriel du Preau, imprimée à Paris, *in-fol.* par Robert le Maigner, 1574. Histoire de l'État & Succès de l'Église, dressée en forme de Chronique générale & universelle, où sont contenues les choses plus mémorables advenues chacun an, par toutes les parties du monde, tant au Fait Ecclésiastique, que Civil & Séculier; depuis la Nativité de Jesus-Christ, jusques à l'an 1580; avec ample Description des troubles, hérésies, schismes, & divisions survenues par toute la Chrétienté, où sont remarqués tous les Conciles, y célébrés tant pour l'extirpation des hérésies, que pour la correction des mœurs Ecclésiastiques: le tout extrait des plus approuvés Historiens, Chroniqueurs & Annalistes, qui en ont écrit selon le vrai ordre & supputation des tems, par G. du Preau, imprimée à Paris, *in-fol.* en deux Tomes, par Guill. Chaudiere, 1583. *De vitis, sectis, & dogmatibus omnium*

Hæreticorum, qui ab orbe condito ad noſtra uſque tempora, & veterum & recentium Authorum monimentis proditi ſunt, Elenchus alphabeticus, cum eorundem Hæreticorum origine, inſtitutis & temporibus, per Gabrielem Prateolum Marcoſſium, Coloniæ, in-fol. *apud Gervinum Calenium,* 1569. *Comædia Acolaſti titulo inſcripta de filio prodigo Authore Guliel. Gnafeo, atque Gabrielis Prateoli commentariis illuſtrata, in-8°. Pariſiis, apud viduam Mauritii à Porta,* 1554. *Commentarii ex præſtantiſſimis Grammaticis deſumpti, majorique ex parte in gallicum ſermonem converſi à Gabriele Prateolo Marcoſſio, Pariſiis, in-8°. apud Gabr. Buon.* *.

* Voy. *La Croix du Maine*, & les notes, au mot Gabriel du Preau, Tom. I, pag. 253 & 254.

GABRIEL DU PUYHERBAUT, Moine de l'Ordre de Fontevraud, a écrit * l'Art & Manière de parvenir à vraie tranquillité d'eſprit, principalement par la voie du Saint Sacrement de Pénitence, imprimée à Paris, *in*-16. par Jean de Roigny, 1549. Traité de Pénitence & des parties d'icelle, ſelon la vérité de l'Égliſe Orthodoxe, & la néceſſité de ſalut, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean de Roigny, 1557. Le miroir de l'homme Chrétien, pour connoître ſon bonheur & ſon malheur; où ſont ajoutés les Epitaphes de M. François le Picart, Prédicateur, imprimé de même & par ledit de Roigny, 1558. Supplément de dévotion & élévation de l'eſprit en Dieu, ſus l'Office Divin, pour les Religieuſes de la Réformation de Fontevraud, en Latin & en François, l'un correſpondant à l'autre, verſet par verſet; diviſé en deux parties, aſſavoir d'hyver & d'été, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean de Roigny, 1555. Expoſitions avec Exhortations ſur les Leçons, Épîtres & Evangiles du Carême, diviſées en huit Tomes, & le huitième Tome en trois parties, qui eſt l'Hiſtoire de la Paſſion expoſée, imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean de Roigny, 1564. Conſolation Chrétienne pour fortifier les bons Catholiques, qui ſont affligés & perſécutés par la tyrannie des ſectaires & dévoyés

hérétiques de notre temps, imprimée à Paris, *in*-8°. par Michel de Roigny, 1568. Deux Epîtres, la première montrant quel est le Paradis des Élus en ce monde, & la seconde responsive aux Lettres d'une Dame, touchant la Religion, imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean de Roigny. Le Manuel des gens de Religion, disposé par articles, traitant de Profession Monastique: de mortification & réformation intérieure: des empêchemens de parvenir à perfection: de contemnement & obédience: de discipline Monastique, imprimé à Paris, *in*-16. par Michel de Roigny, 1572. Catholiques Expositions, avec Exhortations sur les Épîtres & Évangiles des cinquante trois Dimanches de l'année; Tome premier: depuis l'Avent jusques à la Trinité, imprimé à Paris, *in*-8°. par Michel de Roigny, 1573. Tome second des Catholiques Expositions avec Exhortations sur les Épîtres & Évangiles des Dimanches de l'année: depuis la Trinité jusques à l'Avent, imprimé de même. Le Psautier, traduit en prose Françoise, au plus près de son sens propre & naturel: où sur la fin sont ajoutées cinquante-deux Oraisons, à dire par chacun Dimanche de l'année, imprimé à Paris, *in*-16. par Claude Gautier & Jean de Bourdeaux, 1575. L'Histoire, Vie & Légende des Saints, contenant ce qu'ils ont fait & qui est plus digne d'être remarqué en leurs actions vertueuses: ensemble les Vies & Noms des Empereurs, sous lesquels iceux Saints ont vécu, prêché, & enduré martyre; comprenant aussi les sectes des hérésies, qui de leur temps ont infecté les esprits des hommes, & les Conciles qui ont été tenus pour la confutation d'icelles: le tout traduit du Latin de Aloysius Lipomanus & autres par ledit du Puy Herbaut, imprimé à Paris, *in-fol.* par Michel de Roigny, 1577. *Gabrielis Putherbei Turonici professione Fontebraldæi. Theotimus, sive de tollendis & expungendis malis libris, iis præcipuè quos vix incolumi fide ac pietate plerique legere queant, libri tres, Parisiis, in-8°. apud Joannem Roigny,* 1549.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Gabriel de Puy-

HERBAUT, Tom. I, pag. 232, & les notes, sur le mot FRANÇOIS RABELAIS, pag. 254.

GABRIEL DE SACONNAY, Comte & Doyen en l'Église S. Jean de Lyon *, a écrit Expoſition du ſixième chapitre de l'Évangile S. Jean: & comme ſe doit entendre ce que Jeſus-Chriſt dit, c'eſt l'eſprit qui vivifie, la chair ne profite rien. Les paroles que je vous ai dites ſont eſprit & vie, ſelon qu'ont expoſé les Saints & anciens Martyrs & Docteurs de l'Égliſe, imprimée à Lyon, *in*-4°. par G. Roville, 1567. De la Providence de Dieu, ſur les Rois de France, très-Chrétiens, par laquelle ſa Sainte Religion Catholique ne défaudra en leur Royaume, imprimée à Lyon, *in*-4°. par Michel Jove, 1568. Traité de la vraie Idolâtrie de notre temps, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Michel Jove, 1568. Diſcours des premiers troubles advenus à Lyon, avec l'Apologie pour la ville de Lyon, contre le libelle fauſſement intitulé la juſte & ſainte défenſe de la ville de Lyon, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Michel Jove, 1569. Généalogie & la fin des Huguenots & découverte du Calviniſme : où eſt ſommairement décrite l'Hiſtoire des troubles excités en France par leſdits Huguenots, juſques à préſent, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Benoiſt Rigaud, 1572. Du principal & ſeul différend qui eſt à préſent en la Religion Chrétienne & diverſités d'héréſies, qui ont ſi fort troublé la Chrétienté, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Benoiſt Rigaud, 1575. Traité démontrant ſi l'Égliſe qu'on dit Calviniſte, peut être la vraie Égliſe de Dieu par le jugement de Calvin même, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Benoiſt Rigaud, 1577. Trois Sermons du grand & dernier jugement de Dieu, traduits du Latin du Révérend Père Loys de Grenade, de l'Ordre S. Dominique, imprimés à Lyon, *in*-16. par Benoiſt Rigaud, 1580. Le Miroir des mauvais riches qui ne ſont charitables envers les pauvres, extrait des paroles Évangéliques, expoſées par les Saints & anciens Docteurs de l'Égliſe Catholique de Dieu, imprimé à Lyon, *in*-16. par Benoiſt Rigaud, 1580.

* Il fut Doyen de l'Egliſe de Lyon, en 1573, & mourut en 1581.

Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Gabriel de Saconnay, Tom. I, pag. 255.

GABRIEL SYMEON, Florentin, a écrit en langage François, Épitome de l'Origine & succession de la Duché de Ferrare, traduit de son Italien en François, par lui-même; avec certaines Épîtres à divers personnages, & aucuns Épigrammes sur la propriété de la Lune, par les douze signes du Ciel, imprimé à Paris, *in*-8°. par Gilles Corrozet, 1552. De la génération, nature, lieu, figure, cours & significations des Cometes, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Brotot, 1556. Interprétation du Monstre ou Enigme d'Italie, à la louange du Roi très-Chrétien Henri II du nom, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Antoine Volant, 1555. Les illustres Observations antiques du Seigneur Gabriel Symeon, en son dernier voyage d'Italie, l'an 1557, enrichies de plusieurs figures, médailles & inscriptions, imprimées à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes, 1558. Cæsar renouvelé par les observations militaires du Seigneur Gabriel Symeon: Livre premier, contenant soixante-un chapitres, imprimé à Paris, *in*-8°. & depuis à Lyon, avec le second Livre, par Jean Saugrain, 1570. Les Devises ou Emblêmes heroïques & morales, inventées par le Seigneur Gabriel Symeon, Florentin, imprimées à Lyon, *in*-4°. par Guillaume Roville, 1559. Description de la Limagne d'Auvergne en forme de Dialogue, traduite de son Italien, par Antoine Chapuis du Dauphiné, imprimée à Lyon, *in*-4°. par Guillaume Roville, 1561.

* Voy. La Croix du Maine, & ma remarque, à ce même Article, Tom. I, pag. 255 & 256.

GACES BRULEZ, à qui on donnoit titre de Monseigneur, fût un Chevalier fort aimé de Thibaut, Roi de Navarre, qui le print pour compagnon, afin de l'aider en ses Chansons & Complaintes amoureuses; à cause qu'il étoit bon Poëte pour ce temps-là, comme il montre par quarante-neuf Chansons qu'on trouve de lui, dont la première commence,

Au renouveau de la douceur d'esté.

Par

Par la deuxième, il dit que cil qui le veut châtier d'aimer,

Onc n'ama en ſa vie.
Si fait trop nice folie,
Qui s'entremet du meſtier
Dont il ne ſe ſçait aider.

En la troiſième, il ſe plaint.

Ma dame, s'il ne vous fut griez,
Feiſſiez moy un tel ſemblant,
Comme vos fere mi ſoliez.

La cinquième eſt excellente, & dit,

D'amors me plain & dis pourquoy,
Car ceux qui la trahiſſent voy
Souvent à leur joye venir.
Et gi fail par ma bone foy:
Qu'amors por eſaucier ſa loy
Veut ſes ennemis retenir.
De ſens li vient ſi com je croy,
Qu'as ſiens ne puet elle faillir.

En la huitième, il eſt plus joyeux, & ſe contente d'amour, diſant:

J'ai oublié poine & travaux,
S'ay de fine joye chanté.
*Deſor ne ſuy-je mes de * caux,* * ceux.
Ki por noyant ayent amé.

En la vingt-quatrième, il ſe plaint que s'amie eſt trop commune, & dit,

Si Diex plût que je feuſſe
De ma dame le plus haus,
Certes bon gré l'en ſeuſſe,
Mes trop pareſt communaux.
Mout jà de caux,
Qui deſlient aulmoniere,
S'en font l'or aniaux,
Et g'en ſuis bouté arriere.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot GACES BRULEZ, Tom. I, pag. 257.

GARIN [1] a fait Fabliau, intitulé le Chevalier qui faisoit parler les devants & derrières des femmes. Il dit,

Fabliaux sont or moult en corse :
Maint deniers en ont en borse,
Cil qui les content & les portent :
Car grand confortement emportent,
As [1] envoisiez & as oiseux, [1] gaillards
Quant il n'i a gens trop noiseux.
Neis [2] à ceux qui sont plains d'ire, [2] ne encore
Quant ils oient bons fabliaux lire, &c.

[1] Cet Article est tiré de Fauchet, Chap. 92. — C'est le même que La Croix du Maine a transféré, hors de son ordre, à la fin de la lettre G (Tom. I, pag. 355) où il estropie le titre du Fabliau, en ne le nommant que *le Chevalier*, & n'ajoutant pas le reste, comme a fait du Verdier. Je remarquerai, par occasion, qu'au Roman de *Garin le Loherans*, le nom *Garin* n'est pas celui du Poëte, comme l'a cru Borel; c'est celui du Héros. Le Poëte s'appeloit *Jean de Flagy*. (M. DE LA MONNOYE).

GASPAR D'AUVERGNE a traduit d'Italien, le Prince de Nicolas Macchiavelli, Secrétaire & Citoyen de Florence, contenant vingt-six chapitres, imprimé à Paris, *in*-16. par Hierosme de Marnef, 1572. Il y a une autre Traduction du même Opuscule, faite par Guillaume Cappel; & un Advocat qu'on m'a nommé Gentillet *, a publié un Livre contre cetui-ci, qu'il a intitulé Antimachiavel, ou Discours de l'État de paix & de guerre.

* Voy. sur l'*Antimachiavel*, les Remarques, à l'Article FRANÇOIS GENTILLET, dans la Bibliothèque de La Croix du Maine, Tom. I, pag. 220.

GASPAR CONTARIN *. Des Magistrats & République de Venise. Voyez JEAN CHARRIER.

*Le Cardinal Gaspard Contarini, d'une des plus illustres familles Patriciennes de Venise, se rendit célèbre par sa science & son habileté dans les affaires. Il fut Ambassadeur de sa République auprès de l'Empereur Charles-Quint, Légat en Allemagne, en 1535, & ensuite à Boulogne, où il mourut le 24 Août 1542, âgé de cinquante-neuf ans. On a de lui quelques Ouvrages de Théologie, écrits en bon Latin; les plus connus sont le *Traité de l'Immortalité de l'ame contre Pomponace*, & le Livre, *de optimi Antistitis officio*. Ce qu'on a dit d'un entretien que, peu de temps avant sa mort, il eut avec

Bernardin Ochin, n'eſt fondé que ſur ce qu'en a écrit Ochin lui-même, convaincu en cela de menſonge par Jérôme Muzio, fol. 22, *delle mentite Ochiniane*, & par le Caſa, pag. 126 & 127 *Vita Gaſparis Contareni*. Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXII.

GASPARD LOART. Les Méditations de la Paſſion de notre Seigneur Jeſus-Chriſt; avec l'Art de méditer, miſes en François de l'Italien du R. Père & Docteur Gaſpard Loart, de la Compagnie de Jeſus, imprimées à Paris, *in*-16. par Thomas Brumen, 1578. Voyez quelques autres Œuvres dudit Loart, traduites en G. Binois.

GASPARD PEUCER *. Les Devins, ou Commentaire des principales ſortes de Devinations, diſtingués en quinze Livres intitulés, aſſavoir le premier, les Devinations; le deuxième les Prédictions naturelles; le troiſième les Oracles; le quatrième la Theomance; le cinquième la Magie; le ſixième les Enchantemens; le ſeptième la Hieroſcopie, ou Devination par les entrailles des bêtes; le huitième les Augures & l'Aruſpicine; le neuvième le Sort, ou la Devination par les Sorts; le dixième l'Oneiropolie, ou Devination par les Songes; le onzième les Préſages des Médecins; le douzième la Meteorologie; le treizième la Phyſiologie; le quatorzième l'Aſtrologie, ou les Prédictions Aſtrologiques; le quinzième la Teratoſcopie: leſdits Livres diviſés par chapitres, eſquels les ruſes & impoſtures de Satan ſont découvertes, ſolidement refutées, & ſéparées d'avec les Saintes Prophéties & d'avec les Prédictions naturelles: écrits en Latin par Gaſpard Peucer, Philoſophe, Mathématicien & Médecin, & tournés en François par S. G. S. imprimés en Anvers, *in*-4°. par Heudrick Connix, 1584.

* Il naquit à Bautzen, dans la haute Luſace, épouſa une des filles de Mélancthon, en 1550, & devint Profeſſeur en Médecine, en l'Univerſité de Wittemberg. Peucer, homme doux & tranquille, comme Melancthon, ſon beau-pére, fut calomnié par les Enthouſiaſtes Luthériens, & accuſé d'avoir tenté de ſubſtituer le Calviniſme au Luthéraniſme, en Saxe. La perſécution fut violente: il fut plus de douze ans en priſon, & il n'en ſortit qu'à condition qu'il n'écriroit jamais rien contre les auteurs de ſa détention,

dont on reconnoissoit l'injustice. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il fut traité de la même manière qu'on traitoit autrefois ceux qui étoient déférés à l'Inquisition. On vouloit qu'il convînt d'un crime qu'il n'avoit pas commis. Il perdit sa femme, *Madelaine Melancthon*, en 1576, pendant qu'il étoit en prison. Il se remaria, en 1587, un an après être sorti de prison, avec Christine Schildin, veuve d'un Consul de Bautzen, & il mourut le 25 Septembre 1602, âgé de soixante-dix-huit ans. Il faut voir ce qu'il dit de lui-même, & de son caractère, dans les Mémoires de Niceron, Tom. XXVI, pag. 165. —Le Traducteur désigné, à la fin de ce qu'en dit du Verdier, par les lettres *S. G. S.* est *Simon Goulart*, *Senlisien*, ou *de Senlis*, comme du Verdier le reconnoît au mot SIMON GOULART.

GASPARD DE SAILLANS, Citoyen de Valence en Dauphiné, a écrit premier, second & troisième Livres de Gaspard de Saillans, imprimés à Lyon, *in*-8°. assavoir le premier, par Jacques de la Planche, 1569: le second & le troisième, par Jean d'Ogerolles, 1575.

GASPARD DE SAINCT SIMON, Protonotaire de Sandricourt [1], a écrit Discours de la guerre spirituelle d'entre l'ame raisonnable & les trois ennemis d'icelle, la Chair, le Monde, & le Diable, imprimé à Paris, *in*-16. à l'Olivier, 1579. Le Chemin de Vertu & de Vice, recueilli par Gaspar de Sainct Simon, imprimé à Paris, *in*-16. par Olivier de Harsy, 1582. Traité de l'Aumône & des Œuvres de Charité, où sont démontrés par plusieurs exemples & sentences de l'Écriture Sainte, les fruits admirables qui proviennent de faire aumône, imprimé à Paris, *in*-16. par Thomas Brumen, 1583.

* *Sandricourt* est un Marquisat au Vexin François, dans l'Election de Pontoise, dont Charles de S. Simon, duquel il est parlé plus haut, étoit Seigneur.

GASTON, Comte de Foix, Seigneur de Beauru, se faisant surnommer en ses écrits Phebus, a composé & écrit le Miroir de Phebus, des déduicts de la chasse aux bêtes sauvages; avec l'Art de Fauconnerie, imprimé à Paris, *in*-4°. par Philippes le Noir, 1520 *.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, Tom. I, pag. 26.

GAUTIER DE BELLEPERCHE, commença le Roman de Machabée, qu'il poursuivit jusques à sa mort: & un autre Poëte de ce temps, le continua par après jusques à la fin. Tous deux vivoient en l'an 1286 *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 22. — Borel, au-devant de son *Glossaire François*, *Catalog.* lettre M, l'appelle *Roman de Judas Machabée*, fait l'an 1280. (Président BOUHIER).

GEMMA FRISON *. Voyez CLAUDE DE BOISSIERES.

* REINER, ou REINIER, dit FRISON, parce qu'il étoit né à Dockum, dans la Frise, étoit Astronome & Mathématicien. Il fut père de Corneille Gemma, célèbre Astronome. Reiner mourut à Louvain, le 28 Mai 1558, âgé d'environ cinquante ans.

GENTIAN HERVET, d'Orléans, Chanoine de Reims, a écrit les Œuvres qui s'ensuivent [1], Recueil d'aucuns mensonges de Calvin, Melancthon, Bucer, & autres nouveaux Evangélistes de ce temps, recueilli & fait François, des Œuvres de Guillaume Lindan, Evêque Alemand. Un Sermon par lui fait après avoir oui prêcher un Prédicateur suspect d'hérésie. Une Epître à un Prédicant sacramentaire, qui a osé publiquement dogmatiser, en la ville de Baugency sur Loyre. Trois Traités de trois anciens Docteurs Grecs, S. Jean Damascene, S. Gregoire, Evêque de Nissene, & Nicolas, Evêque de Modon, du S. Sacrement de l'Autel, traduits de Grec par Gentian Hervet: le tout imprimé en un volume, *in*-8°. à Paris, par Nicolas Chesneau, 1561. Épîtres aux Ministres, Prédicants & Supposts de la nouvelle Église, de ceux qui s'appellent fidèles & croyant à la parole, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Benoist Rigaud, 1561. Epître ou advertissement au peuple de l'Église Catholique, touchant les différents qui sont maintenant en la Religion Chrétienne, imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1561. Oraison ou Sermon de l'Ascension de notre Seigneur Jesus-Christ montant au Ciel, écrite premièrement en Latin, par ledit Gentian Hervet, puis par lui-même mise en François, imprimée à Orléans, *in*-8°. par Eloy Gibier, 1556. Épître envoyée à un

Quidam, fauteur des nouveaux Evangéliques, en laquelle est clairement montré que hors l'Eglise Catholique, il n'y a nul salut, imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Nyver, 1561. Traité du Purgatoire, auquel sont contenues les opinions des nouveaux Evangélistes de ce temps, imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Nyverd, 1562. Les Ruses & Finesses du Diable, pour tâcher à abolir le S. Sacrifice de Jesus-Christ, imprimées à Reims, *in*-8°. par Nicolas Bacquenois & Jean de Foigny, 1562. Apologie ou Défense contre une Réponse des Ministres de la nouvelle Eglise d'Orléans, écrite en leur nom par je ne sais qui, se nommant *L'un pour tous*, imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1562. Discours sur ce que les pilleurs, voleurs & brûleurs d'Eglise, disent qu'ils n'en veulent qu'aux Moines & Prêtres, imprimé à Reims, *in*-8°. par Jean de Foigny, 1563. Confutation d'un Livre pestilent & plein d'erreurs, nommé *les Signes sacrés*, en laquelle sont clairement montrées les impiétés & exécrables blasphêmes, absurdités & mensonges des Calvinistes & Sacramentaires, & en laquelle est amplement traité du Sacrifice de la Messe, imprimée à Reims, *in*-4°. par Jean de Foigny, 1564. Les neuf Sessions du Sacré universel & général Concile de Trente, légitimement signifié & assemblé sous les Saints Pères Paul troisième, l'an 1545, 1546, 1547, Jules troisième 1551 & 1552, & sous Pie quatrième, 1562 & 1563, traduites du Latin par Gentian Hervet, imprimées à Paris, *in*-8°. en Anvers, par Guillaume Sylvius. Réponse contre une invective d'un Maître d'École d'Orléans, qui se dit de Reims, sur le discours que les voleurs & pilleurs d'Eglises, n'en veulent qu'aux Prêtres, imprimée à Reims, *in* 8o. par Jean de Foigny, 1564. Réponse à ce que les Ministres de la nouvelle Eglise d'Orléans, ont écrit contre aucunes siennes Epîtres & Livres siens, imprimée à Paris, *in*-8o. par Nicolas Chesneau, 1565. Discours des troubles de l'an 1562, en France, imprimé à Paris, *in*-8o. par Nicolas Chesneau, 1564. Catéchisme & ample Instruction de tout ce qui appartient au

devoir d'un Chrétien, principalement des Curés & Vicaires, & tous ceux qui ont charge des Eglises Parochiales; en ce qui est requis au principal devoir de leurs charges: avec Réponses à tout ce qu'objectent les Hérétiques, tant contre les Sacremens qu'autres choses, qui concernent la Foi de l'Eglise Catholique, pour l'Instruction du simple peuple; où le Curé demande, & Christophle répond, imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1568. L'Antihugues, c'est-à-dire, Réponse aux écrits & blasphemes de Hugues Sureau, soi-disant Ministre Calviniste, à Orléans, contre les principaux points de la Foi & Religion Chrétienne, imprimée à Reims, *in*-8°. par Jean de Foigny, 1567. Il a traduit Catéchisme, ou Introduction aux Sacremens & Mystères de la Foi Catholique, à ceux qui sont nouvellement illuminés & baptisés; écrit premièrement en Grec, par Saint Cyrille, Evêque de Jerusalem, imprimé à Reims, *in*-8°. par Jean de Foigny, 1564. Saint Augustin de la Cité de Dieu: contenant en vingt-deux Livres, le commencement & progrès d'icelle Cité; avec une défense de la Religion Chrétienne, contre les erreurs & médisances des Gentils, Hérétiques, & autres ennemis de l'Eglise de Dieu; illustrée des Commentaires de Jean Loys Vivès, de Valence en Espagne: le tout traduit de Latin en François, par Gentian Hervet, & imprimé à Paris, *in-fol.* par Nicolas Chesneau, 1570. *Gentiani Herveti de reparanda Ecclesiastica disciplina Oratio, qua interpretatur sextum canonem Concilii calcedonensis, qui situs est in distinct. 70. Gratiani, ex qua maxima ex parte pendet restitutio lapsæ Ecclesiasticæ disciplinæ, Parisiis, in-8°. apud Nicol. Chesneau, 1561. Ejusdem Oratio ad Concilium qua suadetur, ne matrimonia quæ contrahuntur à filiis-familias, sine consensu eorum in quorum sunt potestate, habeantur deinceps pro legitimis, Parisiis, in-4°. apud Martinum Juvenem, 1556. Ejusdem Orationes sex, Prima ante Olynthicarum Demosthenis Orationum prælectionem habita. Secunda de radenda barba. Tertia de alenda barba. Quarta de vel radenda, vel alenda barba. Quinta de ascensu Domini. Sexta*

de Amore in Patriam. Plutarchi opusculum, quomodo oporteat adolescentem audire poemata, ab eodem Herveto Latinum factum. Omnia hæc Aureliæ excusa, in-8°. apud Francisc. Gueiardum, 1536. Oratio de Patientia. Oratio de vitando otio. Oratio de grati animi virtute. Item ab eodem Herveto traducti è Græco: Basilii magni sermo adversùs irascentes. Basilii quoque magni sermo de invidia. Sophoclis Antigone. Herveti ejusdem Epigrammata aliquot, Lugduni, in-8°. excud. Stepha. Doletus, 1541. Zachariæ Scholastici Dialogus Ammonius, quòd mundus non sit Deo coæternus, à Gentiano Herveto Latinè versus, impressus est Venetiis, in-8°. apud Nicolaum de Bascarinis, 1546. Libri viij. **ΒΑΣΙΛΙΚΩΝ ΔΙΑΤΑΞΕΩΝ**, *id est, Imperialium constitutionum, in quibus continetur totum jus civile à Constantino Porphyrogeneta in lx Libros redactum; Gentiano Herveto interprete, Lutetiæ, in-fol. apud Arnulphum l'Angelier, 1557. Canones Sanctorum Apostolorum, Conciliorum Generalium & Particularium, Sanctorum Patrum Dionysii Alexandrini, Petri Alexandrini Martyris. Tarasii Constantinopolitani, Gregorii Thaumaturgi, Athanasii, Timothei, Basilii, Theophili, Amphilochii, Gennadii, Niconis, Methodii, Theodori Studitæ, Nesteutæ, Damasceni, Theodoreti, Chrysostomi, Dionys. Areopagitæ, & aliorum veterum Theologorum. Photii Constantinopolitani Patriarchæ præfixus est Nomocanon. Omnia hæc commentariis Theodori Balsamonis, Antiocheni Patriarchæ, explicata, & de Græcis conversa; Gentiano Herveto interprete. Parisiis, in-fol. apud Guill. Morellium, 1561. Sexti Empirici adversùs Mathematicos, hoc est, adversùs eos qui profitentur disciplinas, Opus eruditissimum complectens universam Pyrrhoniorum, acutissimorum Philosophorum, disputandi de quibuslibet disciplinis, & artibus rationem, Græcè nunquam, Latinè verò editum, Gentiano Herveto interprete. Parisiis, in-fol. apud Martin. Juvenem, 1569. Jo. Grammatici Philoponi Commentarii, in tres Libros Aristot. de Anima, eodem interprete. Lugd. in-fol. Alexandri Aphrodisæi Quæstion. natural. & morales de Anima. Clementis Alexandrini omnia quæ extant*

extant opera, Gent. Herveto interprete, qui & Scholia addidit, Parif. in-8°. apud Gull. Julianum, 1566 & in-fol. Theodori Metochitæ Paraphrafis in Ariftotelis Libros Phyficos, ab eodem Latina facta. Ex Chrifoftomo, Theodorito & aliis Græcis Autoribus quædam Latinè reddidit.

[1] On rapporte ici, parmi les Œuvres de Gentien Hervet, la Traduction d'un Traité de S. Grégoire de Nyffe, qui eft plaifamment appelé Evêque de *Nyfsène*, ce qui me fait fouvenir de deux Ecrivains modernes, dont l'un, dans fes Lettres de Littérature & de Morale, dit qu'*Aurelien affiégea Zénobie dans Palmyrenne;* & l'autre, pag. 457 du Tom. I de fa *Méthode d'étudier l'Hiftoire*, ayant à parler d'Apollonius de Tyane, l'appelle Apollonius de *Tyanée.* — Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Gentien Hervet, Tom. I, pag. 233, & les Mémoires de Niceron, Tome XVII & XX. (M. de la Monnoye).

GEOFFROY DE BILLY, Abbé de S. Vincent lez Laon, a traduit de l'Efpagnol de Dom Loys de Granate [1], le Mémorial de la vie Chrétienne, auquel eft traité comme le Chrétien fe doit gouverner depuis le temps de fa converfion jufques à fa perfection, imprimé à Paris, *in*-16. par Guillaume Chaudiere, 1575. Manuel d'Oraifons & fpirituels Exercices; avec une briève Inftruction & Règle de bien vivre, pour ceux qui commencent à fervir Dieu, fpécialement aux Monaftères, traduit de l'Efpagnol du R. Père Grenate, imprimé à Paris, *in*-16. par Guill. Chaudiere, 1579. Prières & Méditations tant journales que générales; avec Excitations de l'efprit à Dieu, compofées premièrement en élegant Latin, par Jean Loys Vivès, & mifes en François, par Geoffroy de Billy, imprimées à Paris, *in*-16. par Claude Fremy, 1570. Il y a une autre Traduction des mêmes Prières de Vivès, faite par Pierre de Lancrau.

[1] Les PP. Quétif & Echard ont connu toutes les verfions Françoifes de Grenade, hors celle-ci. — Voy. ce même Article dans La Croix du Maine, Tom. I, pag. 272, & les Mém. de Niceron, Tom. XXII, dans l'Article de Jacques de Billy, frère de Geoffroy. (M. de la Monnoye).

GEOFFROY LINOSSIER, de Vivarez, a mis en François,

les Sentences illuſtres des Poëtes Lyriques, Comiques, & autres Poëtes Grecs & Latins, imprimées à Paris, *in*-16. par Michel Julian, 1580. L'Hiſtoire des Planetes, traduite de Latin en François, par Geoffroi Linoſſier; avec leurs Pourtraits, à Paris, *in*-12. chez Charles Macé, 1584. *Geofredi Linocerii, Vivarienſis, Mythologiæ Muſarum libellus, Pariſ. in*-8°. *apud Arnoldum Sittard*, 1583 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Geoffroi Linossier, Tom. I, pag. 274 & 275.

GEOFFROY DU LUC, Gentilhomme, natif dudit lieu, Poëte bien renommé de ſon temps, écrivant aux langues Latine, Grecque, & vulgaire Provençalle, fut toute ſa vie amoureux d'une gentilſemme, ſa voiſine, de la maiſon de Flaſſans, nommée Flandrine, qui fut depuis mariée à Meſſire Reynoard de Flaſſans, qu'il nomma en ſes Œuvres, *Blankaſlour*, laquelle il avoit rendue docte & qu'ainſi fut, montrant de combien l'excellence de ſa poëſie étoit à eſtimer, en préſence des plus ſouverains Poëtes, tant hommes que femmes; elle ſe trouvoit bien ſouvent aux diſputes de la poëſie. Quelque temps après, comme ingrate, n'en fit point d'eſtime: & lui, ne pouvant laiſſer ſa volonté obſtinée, bien qu'il fût privé de liberté, s'en alloit toujours accuſant cette cruelle ingrate de ce que, par trop l'aimer, lui avoit mis cette erreur en uſage, & que ſa beauté n'étoit qu'une tromperie clandeſtine, ainſi qu'il en appert par ces vers,

D'aqueſta ingratta yeu non ay ren agut
Que dur afan en mon van exercicy,
E penſant yeu ly auer fach ſervicy,
Ay conneyſſut que non ſa ſon degut.

Elle étant advertie de telles plaintes injuſtes, lui remontra, par même rime, que, contre tout devoir, il s'adonnoit plutôt à ſuivre la fortune inconſtante que la vertu, qui eſt naturellement aimable, de laquelle procède la nobleſſe, & néanmoins qu'elle l'avoit retiré de mille & mille déshonnêtetés, & partant qu'il

ſe devroit contenter. Mais le Poëte eſtima bien peu tout cela; car il avoit imprimé éternellement en ſon ame l'amour de cette Flandrine : & depuis laiſſant courir ces amours folles, s'accompagna de Roſtang de Cuers, Remond de Brignolle, Luquet Rodilhat de Toulon, Manuel Balb ſieur du Muy, Bertrand Amy, du Prieur de la Celle, Luquet de Laſcar, Guilhen de Pyngon, Archidiacre d'Orenge, Arturus de Cormes, & de pluſieurs autres faiſant une Académie & s'aſſemblant tous les jours près l'Abbaye, &c. trépaſſa l'an 1340.

GEOFFROY LE TELLIER a traduit [1] Retardement de la mort & Alongement de vie par bon régime & conſervation de ſanté, jadis envoyé par l'École de Salerne, au Roi d'Angleterre, imprimé à Paris, *in*-8°. par Martin le Jeune, 1561. Ce Livre avoit été autrefois tranſlaté par Traducteur incertain, en plus mauvais langage, & imprimé à Paris, *in*-4°. par Philippes le Noir, avec tel titre : le Régime de ſanté, avec les Gloſes de Maître Arnaud de Villeneufve.

[1] Le Livre, traduit par Geoffroi le Tellier, eſt appelé vulgairement l'*Ecole de Salerne*. Il fut originairement compoſé, en vers Léonins, par le Médecin Jean de Milan, qui le fit agréer à cette Ecole, laquelle l'envoya, en ſon nom, à Robert III, Duc de Normandie, qu'elle qualifia *Roi d'Angleterre*, parce que, de droit, il devoit l'être après Guillaume le Roux, ſon frère, & l'auroit été, ſi Henri, ſon cadet, ne lui eût, en 1106, enlevé ſon Royaume avec la vie. On a depuis fait d'autres verſions Françoiſes de ce Livre, & même une en vers burleſques. (M. DE LA MONNOYE).

GEOFFROY TORY, de Bourges, a écrit Champ Fleury, auquel eſt contenu l'Art & Science de la due & vraie proportion des Lettres Attiques, qu'on dit autrement Lettres antiques, & vulgairement Lettres Romaines, proportionnées ſelon le viſage & corps humain, imprimé à Paris, *in-fol.* par Gilles Gourmont, 1529. Il a traduit les Politiques de Plutarque, c'eſt-à-dire, civiles Inſtitutions pour bien régir la choſe publique, imprimées à Paris, *in*-8°. par Guillaume Boullé, 1530. Sommaire des Chroniques de Jean-Baptiſte Egnace, Venitien, contenant les vies, geſtes & cas fortuits de tous les Empereurs

d'Europe, depuis Jules Cæsar, jusques à Maximilian, 174e. Empereur, imprimé à Paris, *in*-8°. par Charles l'Angelier, 1543. La Table de l'ancien Philosophe Cebès, natif de Thebes, & Auditeur d'Aristote, en laquelle est décrite & peinte la voie de l'homme humain, tendant à vertus & parfaite science; avec trente Dialogues moraux de Lucian: le tout pieça translaté de Grec en Latin par plusieurs savans Personnages, & translaté de Latin en vulgaire François, par Maître Geoffroy Tory, imprimé à Paris, *in*-12. par Jean Petit, 1529 *

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 275 & 276.

GEOFFROY DE VILLEHARDUIN, Chevalier Maréchal de Champagne, a écrit * Histoire & Chroniques du noble & vaillant Baudouyn, Comte de Flandres & Haynaut, & de la Conquête de l'Empire de Constantinople, par les Barons François & Seigneurs Venitiens, l'an 1204, commençant ainsi: *Sachiez que mille & cent & quatre-vingt & dix-huit ans après l'Incarnation notre Seigneur Jesus-Christ, au temps Innocent III. Apostoille de Rome, & Phelippe, Roi de France, & Richar, Roi d'Angleterre, & un saint Homme en France, qui ot nom Folque de Nuilli, Cil Nuillis si est entre Lagny sor Marne & Paris, & il ere Prebstre & tenoit la Paroiche de la ville, &c.* Ladite Histoire, écrite en main, est en la puissance du sieur Guillaume Roville, Marchand Libraire, à Lyon *.

* Vers l'an 1573, la République de Venise avoit fait imprimer le premier cahier de l'*Histoire de Villehardouin*, dont le Manuscrit avoit été apporté des Pays-Bas, à Venise, par François Contarini, Procurateur de S. Marc, à son retour de son ambassade vers l'Empereur Charles V, en 1551. La République exhortoit ceux qui avoient quelque Exemplaire de cette Histoire, à vouloir bien le communiquer, pour pouvoir en donner une Edition, la plus correcte qu'il seroit possible. Ce projet n'eut point de suite, & paroît même n'avoir été connu ni de du Verdier, ni de La Croix du Maine. Environ douze ans après, Vigenère publia l'*Histoire de Villehardouin* (Paris, 1585, *in*-4°.) Ce fut le Prince de Mantoue, *Ludovic de Gonzague*, qui l'engagea, non-seulement à la publier, mais à y joindre une Traduction en François moderne, le vieux langage de Villehardouin étant devenu presque inintelligible. Vige-

nère dédia son Edition à la République de Venise. Il ne nous apprend point d'où il tenoit le Manuscrit sur lequel il la publioit ; il se contente de nous assurer que *c'étoit une copie fort complette*. Dès le temps où du Verdier écrivoit sa *Bibliothèque*, les Libraires de Lyon avoient aussi un Exemplaire de l'Histoire de Villehardouin. Ils la publièrent, d'après ce Manuscrit, en 1601, en vieux langage seulement, mais plus correcte que dans l'Edition de Paris. Enfin, en 1657, M. du Cange en donna une nouvelle Edition, *in-fol.* à l'Imprimerie Royale, & se servit, non-seulement des deux Editions précédentes, mais encore d'un ancien Manuscrit de la Bibliothèque du Roi, & de divers autres secours. Il y joignit aussi une version Françoise, différente de celle de Vigenère, des Annotations, un Glossaire, enfin une Généalogie ; & cette Histoire, curieuse par son objet ; précieuse, parce que l'Auteur y parle comme témoin des faits qu'il raconte, est très-estimée par l'exactitude des détails, & par la naïveté noble avec lesquels ils sont écrits. — Voy. encore les Remarques sur GEUFROY DE VILLEHARDOUIN dans LA CROIX DU MAINE, Tom. I, pag. 280.

GEORGE ARGENTIER, Lyonnois, a traduit de Grec, Epître de Basilius le Grand, touchant la Vie solitaire, envoyée à S. Greg. Théologien, extraite des Méditations de Clenard [1], imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean Pidie.

[1] Ces mots : *Extraite des Méditations de Clénard*, signifient que George Argentier a mis en François l'Epître de S. Basile le Grand, non pas d'après le Grec, comme dit du Verdier, mais d'après la Traduction Littérale de Nicolas Clénard, accompagnée de Scholies, le tout, sous le titre Latin de *Meditationes Græcanicæ in Artem Grammaticam, Auctore Nicolao Clenardo*, dont Robert Etienne donna une belle Edition, *in*-4°. à Paris, 1550. (M. DE LA MONNOYE).

GEORGE BERNARD, de S. Haon [1] le Chastel du pays de Forests, a mis en François, au dessous des Images des Rois de France, en taille douce, Sommaire de la Chronique & vies des Rois de France, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Clement Baudin. *Divisiones in quatuor Libros sententiarum D. Justiniani, Imp. quæ multos ex vasto pandectarum & Cod. tractatu, elibatos locos complectitur; Georgio Bernardo, Roannense, Jur. doctore ac Lugduni caussarum patrono, autore. Excud. Lugduni, in*-8°. *apud Clementem Baudinum*, 1570.

[1] *Haon* est une corruption du Latin *Abundius*. S. Abonde, dit *le Vocabulaire Hagiologique*, est honoré vers Lyon, où on le nomme *S. And*, qu'on

écrit *Haond* *. Le *Martyrologe* fait mention de plusieurs Saints du nom d'*Abundius*. (M. DE LA MONNOYE).

* Le *S. Haon*, dont il est question ici, est un Bourg du Lyonnois, à deux lieues de Roanne. Il y en a un autre, du même nom, à cinq lieues du Puy, en Velay.

GEORGE BOSQUET, Docteur Tolosain & Avocat en la Cour de Parlement de Tholose, a écrit en Latin, sur l'Édit du Roi Henri II, touchant les Mariages contractés par les enfans de famille, au desceu & contre le vouloir & consentement de leurs pères & mères, imprimé à Tholose, *in*-8°. par Jaques Colomies, 1558. *Hugoneorum Hæreticorum Tolosæ conjuratorum profligatio, à Georgio Bosqueto memoriæ prodita, excus. Tolosæ, in*-4°. *ex offic. Jac. Colomerii*, 1563 [1].

[1] La Traduction Françoise du Livre, intitulé *Hugoneorum*, &c. fut imprimée en même temps, & au même lieu que le Latin. C'est la défaite des Huguenots, Auteurs de l'*Histoire des troubles arrivés à Toulouse en* 1561. Cet Historien, dit la Faille, n'est pas toujours fidèle, quoique témoin oculaire; aussi son Livre, si l'on en croit Bèze, pag. 47 du Tom. III de son *Hist. Ecclésiast.* fut condamné à être brûlé, & entièrement supprimé par Arrêt du Conseil Privé, du 18 Juin 1563. (M. DE LA MONNOYE).

GEORGE DE LA BOUTIERE, Autunois, a traduit Suetone Tranquille, de la vie des douze Cæsars, en douze Livres, imprimée en un volume, *in*-4°. à Lyon, par Jean de Tournes, 1556, & depuis à Paris, *in*-16. Jules Obsequent, des prodiges; ensemble trois Livres de Polidore Vergile, en forme de Dialogue, sur la même matière, imprimés à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1555. Apulée de l'Asne doré, traduit par le même de la Boutiere, imprimé par Jean de Tournes, 1516.

GEORGE BRUN, de Cologne, a écrit tant en Latin qu'en François, en deux Tomes, le Théâtre de toutes les principales Cités du monde, représentées naïvement par belles figures; avec les Descriptions d'icelles: ensemble deux Préfaces en la première desquelles est touché de l'origine de la société civile, du progrès & avancement des villes: & en la seconde, est declaré que c'est qui conserve & principalement maintient la

Cité déjà formée & établie par une Congrégation de plusieurs ensemble, & mêmement la République, par un lien d'Amitié & confédération mutuelle : &, en après, ce qui semble ébranler entièrement l'État tranquille d'une République, imprimé à Cologne, *in-fol.* par Godefroy Vankempen, 1579.

GEORGE BUCHANAN *. Jephté Tragédie, traduite du Latin de Buchanan, par Florent Chrétien & encore par De Selve.

* Voyez sur cette Tragédie de *Jephté*, & sa Traduction, par Florent Chrétien, ce qui en est dit dans la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, pag. 118 & suiv. — Georges Buchanan, très-habile Ecrivain, & bon Poëte Latin, naquit à Killerne, en Ecosse, en 1506. Il fit ses études à Paris, enseigna la Grammaire au Collège de Sainte Barbe, repassa ensuite en Ecosse, où il fut Précepteur du fils naturel de Jacques V (Stuard) ayant pour ennemis les Cordeliers, contre lesquels il avoit écrit la fameuse Satire, intitulée *Franciscanus*, & le Cardinal de Beton. Il se retira en France, où il professa les Belles-Lettres à Bordeaux pendant trois ans. Il y composa les quatre Tragédies que nous avons de lui. Il passa en Portugal avec André Govéa, où l'Inquisition le fit mettre en prison. Ce fut là qu'il composa, en vers, cette admirable Paraphrase des Pseaumes que nous avons de lui. En 1553, étant revenu à Paris, il fut Précepteur de Timoléon de Cossé, fils du Maréchal de Brissac. Enfin il retourna en Ecosse, où il fit profession publique du Calvinisme. Ce fut alors qu'il composa son *Histoire d'Ecosse*, où l'on est étonné de trouver tant de railleries indécentes contre les Catholiques, & même contre l'infortunée Marie Stuard, sa bienfaitrice, qui lui avoit confié l'éducation de son fils Jacques VI. Buchanan mourut a Edimbourg, le 28 Septembre 1582. La meilleure Edition de ses Œuvres est celle de 1515, en 2 vol. *in-fol.*

GEORGE CHASTELAIN, dit l'Avanturier, a écrit en rime, les Epitaphes d'Hector & Achilles; avec le jugement d'Alexandre le Grand, imprimées à Paris, *in-8o.* par Jean S. Denys, 1525 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, Tom. I, pag. 264, & la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 396.

GEORGE EDERE. Manuel du Catéchisme, &c. Voy. ci-dessus GAB. CHAPUIS.

GEORGE LEBELSKI. La Defcription des jeux & magnifiques fpectacles repréfentés à Conftantinople, en la Solemnité de la Circoncifion du fils d'Amurath troifiéme de ce nom, Empereur des Turcs, l'an 1582, ès mois de Mai & de Juin, publiée premièrement en Latin, par Georges Lebelski, Polonnois, & maintenant tournée en François, imprimée *in*-8°. l'an 1583.

GEORGE PACARD, Segufian, a écrit en quatre Livres, difpofés par chapitres, Théologie naturelle, ou Recueil contenant plufieurs Argumens contre les Epicuriens & Athéiftes de notre temps. Le premier Livre contient la réfutation du fondememt d'iceux Epicuriens & Athéiftes. Au fecond eft traité de la Création du monde. Au troifième, de l'immortalité de l'Ame humaine. Au quatrième, de l'autorité de l'Ecriture Sainte, imprimée à la Rochelle, *in*-8°. par Pierre Haultin, 1579 [1].

[1] Il étoit Miniftre à la Rochelle. *Abraham Pacart*, Huguenot, un des fameux Libraires de Paris, où il mourut avant l'an 1630, étoit de cette famille. (M. DE LA MONNOYE).

GEORGE PICTORIUS a écrit en Latin fept Dialogues, qui ont été traduits en François par Arnaud Pafquet.

GEORGE DE SELVE, Évêque de la Vaur *. Œuvres de R. Père en Dieu George de Selve, Evêque de la Vaur, contenant un Sermon, quelques Exhortations, Oraifons, Contemplations, Lettres, Difcours, Sommaire de l'Écriture Sainte, Moyen de faire & entretenir paix, & deux Remonftrances aux Allemands, imprimées à Paris, *in-fol.* par Galiot du Pré, 1559. Il a traduit les Vies de huit excellens Perfonnages, Grecs & Romains, mifes au Parangon l'une de l'autre; affavoir dé Themiftocles, Camillus, Pericles, Fabius Maximus, Alcibiades, Coriolanus, Timoleon, Paul-Æmyle; écrites premièrement en Grec par Plutarque de Cheronée, & traduites par George de Selve, du Commandement du Roi François I, imprimées à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1547. En l'Épitre de laquelle Traduction

Traduction, dédiée au Roi, ce savant Evêque, entre autres bons & notables passages, accommode & fait venir fort bien à propos, un exemple & similitude fort belle, aux termes qui s'ensuivent. Et à ceci convient assez ce qui advint à Athenes, en un édifice public, que la ville vouloit bailler à faire, de deux Ouvriers qui se vinrent présenter, qui tous deux se disoient Maîtres du métier : dont l'un proposa son opinion le premier, & comme le plus instruit d'éloquence, fit le discours de ce qui étoit requis au fait, avec si grande grace & si bonne mode, qu'il sembloit, qu'à son dire, il ne se pût ajouter, ni diminuer. Mais, comme il toucha au second parler, il ne voulut autrement contester de paroles, mais dit que ce dont l'autre devisoit si bien, c'étoit lui qui le savoit faire. Ainsi là où il a été question de trouver Ouvrier pour bâtir la béatitude des hommes, la Philosophie n'a pas eu faute de paroles, pour dire que c'étoit elle seule qui en savoit l'Art : &, sur cette fausse promesse, elle a abusé beaucoup de siècles. Mais la parole de Dieu, par laquelle nous est révélé le Mystère incompréhensible à la sagesse du monde, nous a bien montré que ce dont l'autre s'étoit fait fort, c'étoit elle seule qui le savoit mettre en effet. Et, à la vérité, la Philosophie étoit trop outrecuidée, de vouloir prendre si grand Œuvre à conduire, vu mêmement que la première pierre lui défailloit, qui est notre Seigneur Jesus-Christ, seul fondement qui se peut mettre en tel édifice *.

* Il fut fait Evêque de Lavaur, en 1526, & mourut en 1541. Il étoit fils de Jean de Selve, Premier-Président du Parlement. Il fut successivement Ambassadeur de France auprès de la République de Venise, du Pape, & de l'Empereur. On a loué ses vertus pastorales & ses talens politiques. — Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Georges de Selve, Tom. I, pag. 265 & 266.

GEORGE VIVIEN, d'Anvers, Philosophe & Docteur ès Loix, Avocat du Conseil de Brabant, a écrit en François, Dialogues très-élégans des sacrées Bibles, & nouveau Testament; avec les dix Commandemens de Dieu, & autres Instruc-

tions grandement duisantes à l'Institution de la République Chrétienne: le tout en quatre Livres, imprimé en Anvers, *in*-16. par Jean Van Ghelen, 1564.

GEORGE WICELIUS [1]. Discours des mœurs tant des anciens Hérétiques, que nouveaux Luthériens & Calvinistes, auquel leur ressemblance est clairement démontrée, fait Latin, premièrement par George Wicelius, Allemand, & traduit en François, imprimé à Paris, *in*-8°. par Claude Fremy, 1567.

[1] Il naquit en 1521, fut d'abord Moine, ensuite Luthérien, & peu de temps après Catholique comme auparavant. Il retint néanmoins la femme qu'il avoit épousée, ayant toujours prétendu qu'il devoit être permis aux Prêtres de se marier. Il mourut l'an 1573, âgé de soixante-douze ans*. (M. DE LA MONNOYE).

* Il paroît que c'est de Wicelius le père dont il est question dans cette note, né à Fulde, mais mort à Mayence, vingt ans plus tard que ne le dit M. de la Monnoye. Il eut effectivement une Cure en Allemagne, après avoir quitté le parti des Luthériens, & fut décoré du titre de *Conseiller des Empereurs Ferdinand & Maximilien.* Il eut un fils, nommé, comme lui, *George Wicelius*, dont on a quelques Ouvrages.

GEORGETTE DE MONTENAY, Damoiselle, a écrit Emblêmes Chrétiennes (en nombre cent) par huitains apposés sous figures, en taille douce, inventées & taillées par Pierre Wœrior, Sculpteur du Duc de Lorraine, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Jean Marcorelle, 1571 *.

* Georgette de Montenay, Demoisellle, fille-d'honneur de Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, à laquelle elle dédia sa Traduction des *Emblêmes d'Alciat.* Elle joignit aux Explications sur les Emblêmes d'Alciat, quelques Sonnets de sa façon. — Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 107.

GERARD FRANCOIS, Docteur en Médecine, a écrit en vers *, les trois premiers Livres de la Santé, imprimés à Paris, *in*-16 par Jean Richer, 1583.

* Outre le Poëme, *de la Santé*, donné par Gerard François, l'un des Médecins d'Henri IV, il fit imprimer, en 1595, le Poëme suivant: *De la maladie du grand corps de la France, des causes & premières origines de son*

mal, & des remèdes pour le recouvrement de sa santé, Ouvrage digne d'un bon Citoyen, sensible aux maux de sa patrie, & qui tâchoit d'y remédier. Ce qui le rend désagréable à lire, & difficile à entendre, c'est la quantité de termes de Médecine dont il est rempli. — Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 414.

GERAUD DE BARRIET, Docteur ès Droits, Conseiller Enquêteur au Siége Présidial de Cahors, a recueilli & mis par articles, avec Sommaire sur chacun d'iceux articles, les Loix, Statuts & Ordonnances du Roi Henri II du nom, suivant ses neuf Édits faits ès années 1551 & 1552, sur la création, érection & règlement des nouveaux Conseillers, Magistrats, Juges Criminels, Greffiers d'appeaux & autres Officiers établis ès Siéges Présidiaux du Royaume de France, imprimés en Avignon, *in*-8°. par Hymbert Parmentier, 1554.

GERMAIN COURTIN a traduit la Guide des Chirurgiens, faite en Latin, & rédigée en trois Livres, par Estienne Gourmelen, Docteur en Médecine, natif de Cornouaille en Bretagne, imprimée à Paris, *in*-8°. par Gilles Gilles, 1580. *Germani Courtini, Medici Parisiensis, adversùs Paracelsi, de tribus principiis, auro potabili totaque pyrotechnia, portentosas opiniones disputatio. Parisiis, in*-4°. *ex officina P. l'Huillier*, 1579.

GERLAND, (Le sieur de) Gentilhomme de Bresse, a fait plusieurs belles Œuvres Poëtiques, tant spirituelles que profanes, entre lesquelles est Montgoumery, Tragédie, où sont contenus, par briéves narrations, tous les troubles de France, depuis la mort du Roi Henri II, jusques en l'an 1573; la Religieuse; le Purgatoire, Discours auquel Damoiselle Philiberte de Feurs a fait une Réponse; & autres pièces excellentes, non imprimées.

GERMAIN FORGET, Licencié ès Droits, Advocat au Duché & Siége Présidial d'Évreux, a écrit les Paraphrases sur les Loix des Républiques anciennes des Egyptiens, Athéniens, Lacédémoniens, Locriens & Thuriens: naissance & progrès du Droit Romain, & du Coutumier du Pays & Duché de Normandie,

imprimées à Paris, *in*-8°. par Guillaume Auvrai, 1577. J'ai vu aussi de lui, en vers François, Panégyric, ou Chant d'Allégresse sur la venue du très-Chrétien Henri, Roi de France, & de Pologne, imprimé à Paris, par Jean Poupy & Guillaume Auvrai, 1574.

Au Livre des Paraphrases.

[La Principauté s'étant tournée en Aristocratie, le peuple demeura quelque temps vivant selon les coutumes du pays, sans user d'aucunes loix étrangères, jusques à tant que dix personnages furent envoyés en Grèce, pour apporter les constitutions de Solon, lesquelles étant contenues en des tableaux de bois, contenoient l'ordre qu'il convenoit garder aux jugemens, la punition des crimes, la récompense des actes vertueux, & la règle de bien & saintement vivre. Doncques ces hommes, après avoir colligé ce qu'ils purent, étant de retour, gravèrent leurs constitutions foraines sur dix tableaux d'ivoire, par eux mis en évidence au lieu le plus éminent de la Cité, pour être mieux regardées de tout le peuple; ayant outre puissance (pour l'année seulement) de corriger & interpréter ce qu'il étoit besoin de retrancher, ou plus amplement dilater. Parquoi acertenez que quelque chose y défailloit, l'an subséquent ajoutèrent encore deux autres tableaux, dont est procédée l'appellation des loix des douze tables. Aucuns personnages de grande érudition ont remarqué en ces constitutions, je ne sais quoi d'obscur, de trop rigoureux, & de trop mol & lent; car, en premier lieu, qu'étoit-il rien plus ressentant son Tartare, ou Scythe, que cette loi, par laquelle, si le débiteur étoit impuissant de payer ses créditeurs, après qu'il avoit été par eux détenu soixante jours en prison, étoit mis à mort, & démembré; chaque créditeur en rapportoit sa pièce; ce qui fut trouvé autant barbare & inhumain, qu'autre acte quelconque. Aussi (comme le récite Aule Gelle) les Romains ne pratiquèrent une loi si cruelle, & ne lit-on par tout le discours des histoires anciennes, qu'aucun débiteur ait été par ses créditeurs coupé par morceaux. Secondement, où peut-on trouver mulcte plus gracieuse, que celle établie pour atedier l'ardeur de la colère des hommes pétulans, quand celui qui commettoit injure de fait contre un autre, ne payoit que vingt-cinq sols pour réparation, qui fut l'occasion pourquoi cette ordonnance fut du depuis abrogée par les prêteurs, qui déterminèrent que toute injure seroit arbitraire, & que les réparations s'amplifieroient, ou diminueroient, selon l'atrocité, ou légéreté d'icelles, qualités des parties, & considération des circonstances. Et de vrai, si telle constitution eût longuement duré, c'étoit ouvrir apertement la porte à beaucoup de vengeances & séditions : à raison que les hommes pervers n'eussent eu crainte offenser autrui, sachant bien qu'argent les acquitteroit de leurs fautes. Lucius Neratius, personnage mal complexionné, prenoit délectation, quand il marchoit par la ville de Rome, faire, par un sien valet, porter après lui une gibeciere pleine de monnoye,

& autant de gens qu'il rencontroit en son chemin, autant il leur donnoit de soufflets, leur faisant bailler & délivrer vingt-cinq sols, jouxte la teneur des loix des 12 Tables; comme jadis, en Normandie, les injures de fait étoient taxées selon la diversité des membres, ou parties humaines offensées; si comme, pour avoir frappé du poing, en payant douze deniers, on étoit quitte; pour avoir couvert la jouë d'autrui, cinq sols, & autres pareilles réparations certaines & limitées, qui du depuis ont été remises à l'arbitrage & discrétion des Juges. Davantage les loix des douze Tables permirent à ce que dent pour dent, œil pour œil, main pour main, dommage pour dommage fût rendu : ce qui ne contient en soi (comme disoit Aristote) raison, ni rectitude de justice, pource que, si le Magistrat, en exerçant son office, touche quelqu'un, il ne doit pourtant être refrappé; & si un homme de simple qualité blesse son supérieur, on ne lui doit rendre coup pour coup, ains mérite recevoir punition exemplaire de son outrecuydance. Voilà ce que plusieurs personnages ont noté de défectuosités en ces Loix Romaines, combien que celui qui voudra s'occuper à la lecture d'icelles, remarquera une grande équité & rigueur contre les contrevenans aux étincelles de la justice, que Platon disoit couvertement prendre possession de nos cerveaux. Car, qu'est-il rien plus équitable, que d'avoir défendu, sur peine de la tête, les assemblées nocturnes, ce qui fut du depuis ratifié par l'Edit de l'Empereur Constantin, ainsi qu'il est contenu dedans le Code Théodosien? Quelle constitution plus raisonnable se pourroit dire, que celle qui déterminoit que le Juge corrompu par dons, ou prières, devoit endurer la mort; le faux témoin être précipité du sommet du Capitole en bas? Que le posthume, venant au monde dix mois après la mort de son père putatif, seroit déclaré illégitime & bâtard? ce que plusieurs Arrêts des Cours souveraines de ce Royaume ont confirmé. Voire, mais pourroit-on voir chose plus équitable que d'avoir puni du fouet ceux qui lancent en public libelles diffamatoires, pour troubler la clarté de bonne renommée d'autrui? que d'avoir ordonné que les boute-feux, qui, pour préjudicier à leur prochain, commettent un tel délit, seroient (après avoir été battus de verges) jettés dedans le feu; si l'acte avoit été commis par imprudence & cas fortuit, condamnés à réparer le dommage; & si l'incendiaire n'avoit moyen, pour sa pauvreté, récompenser le désastre, devoit être fustigé, la peine civile transmuée en corporelle. Certainement, je ne trouve constitutions mieux digérées, ni plus proches de l'équité que nature tacitement grave dedans nos esprits. Aussi, du canal de ces loix des douze Tables, comme d'une vive source, sont bouillonnées & sorties toutes les autres ordonnances du depuis reçues par les peuples les mieux réglés. Mais à raison que c'est peu de chose, en une République, d'abonder en loix, s'il n'y a des personnes propres pour délier le nœud difficile qui serre quelquefois étroitement le texte des constitutions, pour ôter les énigmes qui se présentent ordinairement, même conseiller le peuple ignorant, comme il se doit conduire en quelque affaire : c'est pourquoi il fut besoin que, pour interpréter les loix, répondre sur les questions que les citoyens proposeroient, & assoupir

les différends, il y eût personnages savans, bien instruits ès affaires politiques, & ayant le moyen tirer le sang, mouëlle, & substance de la loi, sans s'amuser à l'écorce, ou superficie des paroles. Depuis donc que les hommes, détournés & éloignés de cette justice première, commencèrent de leurs yeux avares contempler les possessions de leurs voisins, rompre le lien de société politique, offenser l'un l'autre, & dénier Justice : alors fut nécessaire s'adresser aux hommes bien versés à la science des loix, pour vuider par leur équité les différends des parties. Tels furent Appius Claudius, Quintus Fabius, Titus Coruncanus, Sextus Elius, Publius Martius, Brutus Manilius, Quintus Tubero, Quintus Mutius, grand Pontife, Aquilius Gallus, Servius Sulpicius, Trebatius, & plusieurs autres, par le moyen desquels la science du droit a été subtilement interprétée. Or, anciennement, la Jurisprudence & l'Art Oratoire étoient sciences diverses, distinctes & séparées ; car les Jurisconsultes, à l'entrée de leurs maisons, conseilloient leurs cliens, sans fréquenter le barreau du Sénat ; & les Orateurs, quand quelque matière de Droit se présentoit, avoient recours à l'oracle des Jurisconsultes. Ce que n'étant trouvé bon par Quintilian, que deux sciences, qui doivent être conjointes d'une affinité si prochaine, fussent distinguées, & que l'Orateur implorât l'aide du légiste, disoit que c'est une chose mal séante à l'Avocat, quand, dégarni des armes qui lui sont nécessaires, il supplie un légiste lui prêter ses formules de droit, pour ne demeurer en honte & risée des auditeurs. C'est pourquoi depuis ce temps qu'on a considéré que ces deux sciences ne se peuvent commodément diviser, l'état de Jurisconsulte & Orateur a été réduit en une même profession. Dont est venu que la profession étant seule, laquelle auparavant admettoit division, les réponses des sages & prudens, diffuses par tout le Droit Romain, ont été de grande autorité, & que les déliberations du peuple ont obtenu le nom de Loi au pourchas de Hortensius, semblablement les arrêts & décrets du Sénat. Mais tôt après que les Romains eurent, premièrement sous Jules Cesar, & depuis sous Auguste, perdu leur ancienne liberté, & que le peuple, se dépouillant de son droit, eut vétu les Empereurs du souverain gouvernement du pays, & voué une obéissance & servitude perpétuelle, dès-lors les ordonnances & rescripts des Empereurs eurent pareille force que la loi, soit qu'ils fussent obtenus par les supplications des parties, ou bien amenés du vouloir & consentement du Prince, qui se réserva cette puissance, de pouvoir interpréter les loix, & connoître de l'équité d'icelles, & en disposer à son bon plaisir, selon qu'il est aisé de voir *in l. 1 ff. de Constitut. Princip. l. 1 3 & ult Col. de Legibus.* Du depuis les successeurs d'Auguste, marchant par le sentier de leurs devanciers, usèrent de pareille autorité, imposèrent loix à leur volonté, & supplantèrent la liberté du peuple Romain, combien que, pour aucunement colorer leur domination, laquelle ils savoient être ennuyeuse à plusieurs, ils couvrirent telle tyrannie du manteau de Consulat, Tribunat, & autres Magistrats légitimes, qui ressentoient je ne sais quoi de forme de l'ancienne République. Par après les bons esprits, s'éveillant de

jour en jour, commencèrent enrichir par leurs doctes lubrications des Edits des Préteurs, même divulguèrent livre, contenant la science du droit, afin que ce qui auparavant étoit tenu caché, vint à la notice de tout le peuple. Entre les Jurisconsultes qui bravement ont éclairci nos loix, peut, à bon droit, être nombré Papinian, lequel ayant en grand crédit longuement illustré le droit, mourut sous le règne de Caracalla : pour cause que tant s'en faut qu'il eût voulu excuser le fratricide de l'Empereur, que plutôt il avoit donné réponse que jamais il n'excuseroit un acte si méchant, & qu'il n'étoit si aisé défendre un meurtre, comme il étoit de le perpétrer. Quelque temps après la mort de Papinian, Constantin réédifia la ville de Bisance, qu'il appela, de son nom, Constantinople, en laquelle demeurèrent les ornemens de l'Empire. Aussi la Monarchie fut divisée par ses successeurs en deux parts; aucuns obtenant pour leur appanage l'antique Rome, & les autres la nouvelle Rome, dite Constantinople. Entre ceux qui gouvernent l'Empire Oriental, fut Justinian, qui commença son règne environ l'an 528, & duquel les majeurs étoient de race ignoble. Ce Prince ayant chassé les Goths d'Italie, les Vandales & Perses d'Afrique, qui furent lors réunis avec le corps de l'Empire Oriental, considérant que, vu que ses anciens ennemis étoient surmontés, & le pays tranquille, qu'il étoit nécessaire qu'il fût autant soigneux de la science des loix, que de l'art militaire : bien averti pareillement qu'un Roi (comme disoit Xénophon) ne doit être moins curieux de la Justice que des armes, & que les loix déchassent par leur équité toutes les calomnies humaines, eut volonté faire rédiger tout le Droit Romain en plusieurs volumes. Parquoi ayant adressé cette commission à Tribonien & aux autres, pour aucunement retrancher la multitude des livres de droit, étant en si grand nombre, que la vie de l'homme n'étoit presque assez suffisante pour les feuilleter, commanda que de toutes les constitutions des Empereurs, ses prédécesseurs, contenues dedans les trois Codes Grégorian, Hermogénien & Theodosian, fussent tirés les rescrits les plus fréquens & coustumiers, en ôtant les loix contraires, semblables & abrogées : & considérant que les réponses des Jurisconsultes anciens se montoient à plus de deux mille Livres, qu'il étoit nécessaire feuilleter à ceux qui vouloient faire profession du droit, donna charge au susnommé Tribonian, prendre des œuvres des anciens Jurisconsultes Papinian, Paul, Modestin, Ulpian, Pomponius, Alfene, Cayus, & les autres, ce qui seroit le plus en usage, pour en briefs chapitres le compiler. A quoi fut de telle sorte procédé, que tous les monumens antiques des réponses des Jurisconsultes furent rédigés en cinquante livres, qui furent appelés Pandectes : prenant ce nom, à cause qu'ils contiennent toutes les décisions qui se peuvent présenter ordinairement aux Sénats. Or, de peur que Justinian ne fût taxé de présomption trop grande, d'avoir osé mutiler les œuvres des Jurisconsultes, il ne voulut qu'en ses digestes les noms de si braves personnes fussent tûs ; mais ordonna que chaque loi porteroit sur le front la souscription de son auteur. Ce même Empereur étant enseigné par l'expérience, que le bâtiment, bien que somptueux, ne peut longue-

ment durer en état, s'il n'a de bons fondemens pour le soutenir ; & qu'en quelconque science que ce soit, il est nécessaire que l'auditeur entende parfaitement les principes & les élémens de l'art, dont il prétend faire profession, ainsi qu'ont acertené les anciens Philosophes, entre lesquels Platon disoit que celui qui veut s'exercer en grandes choses, doit premièrement s'exercer ès plus petites : il fit mettre en lumière les quatre livres des Institutions, contenant les principes de notre droit, afin que les jeunes gens, encore rudes, & peu expérimentés, eussent moyen facile de monter par les escalons de facilité, jusques au sommet de la Jurisprudence. Par après continuant sa bonne affection envers la science du droit, & prévoyant qu'il n'est pas possible contenir dedans le détroit de peu de livres, toutes matières qui sont journellement suscitées ; alors, comme les Médecins, qui, aux nouvelles maladies, appliquent de nouveaux remèdes, ainsi lui fut contraint suppléer ce qui n'étoit compris dedans le Code & Pandectes, & faire nouvelles ordonnances sur nouveaux cas survenans inopinément, lesquelles constitutions étant assemblées, furent dites Nouvelles, ou Authentiques. Toutefois aucuns ont estimé ce Livre n'être de l'invention de Justinian, à raison (comme ils disent) que son style ne convient avec celui des autres volumes, compilés par la diligence des domestiques de ce Prince ; & qu'il n'y a en ce volume ni ordre, ni commencement, avec plusieurs autres raisons assez frivoles par eux alléguées, d'autant que les Constitutions Authentiques étant comprises & insérées dans le corps du Droit Civil, sont alléguables comme les autres volumes. Et si on veut savoir la vieille dispute d'entre les Docteurs si les Nouvelles & Authentiques sont Livres semblables, ou divers, lequel des deux est le plus ancien, & qui les a composés, *vide Paul. Castr. in l. Mulier. §. Cum proponeretur. ff. ad Treb. Bald. in Auth. hoc ampliùs. Cod. de fid. & in Auth. Rexque Cod. Commu. de lega. Roffr. in lib. de Jure Civili. in titul. De bonor. poss. contra tabul. Alber. in titul de emend. Cod. Justin. §. his igitur.* Voilà comment Justinian procéda sur le fait des loix, que nous voyons être pour le jourd'hui tant admirées voire des nations barbares & étrangères. Or, ces anciens Jurisconsultes, Ulpian, Scévole, Sévere Sulpice, Papinian, & les autres, n'étoient moins curieux de la beauté du langage, que de la gravité des sentences, de sorte qu'il est mal aisé de juger en eux s'ils ont été plus curieux de la raison, que de l'oraison. De ma part, je ne craindrai prononcer publiquement, que ni l'élégance du parler de Saluste, ni le doux couler du texte Cicéronian, ne surmontent en aucune manière les paroles éloquentes de nos Jurisconsultes. Leur langage est doux, fluide, orné de maintes couleurs de Rhétorique, si bien qu'à grande difficulté se pourroit trouver plus élégant style ; mais les interprètes (je parle d'aucuns) usant de la langue non Romaine, mais Gothique & barbare, non assez instruits ès lettres humaines (sans lesquelles toutefois on ne peut voir dedans le texte de nos loix, non plus que jadis Polypheme, privé de la vue par Ulysse dedans une caverne) mais nourris du lait de je ne sais quelle rusticité agreste, plus séante à un Vandale forain, que non pas à un homme sorti du pourpris de

de l'Italie, ont (brochant presque à la porte de leurs œuvres) tellement donné du nez contre terre, que peu s'en est fallu qu'ils n'aient été égorgetés de leurs propres armes. Aussi, comment étoit-il possible qu'eux, n'étant versés à la connoissance des lettres humaines, eussent pu, avec leur honneur, venir à bout de leurs entreprises, vu que les Jurisconsultes anciens souventefois amenoient les autorités des Médecins, Poëtes, Orateurs, Philosophes, & autres, pour mieux corroborer leur dire? le Jurisconsulte Paul, pour confirmer que l'enfant venu sur terre par loyal mariage est dit légitime au septième mois, a-t-il pas allégué le témoignage d'Hypocrate, *l. septimo mense ff. De statu hominum*. Justinian, en ses Institutions, n'a-t-il pas fait mention des vers d'Homère, touchant la permutation que les Grecs firent, *De empt. & vendit.* §. *Item pretium, lib.* 3. *Institut. lib.* 1. *ff. de contrah. empt. & vendit.* Que dirons-nous de Julian, lequel n'a fait difficulté insérer dedans ses œuvres l'autorité d'Aristote, pour vérifier qu'une femme peut produire d'une même part, jusques à cinq enfans. *l. si pater. ff. de solut. & liberation.* Semblablement Alphene a couché la raison des Physiciens & Philosophes. *l. proponebatur. ff. de Judic.* Même nos Canonistes ont-ils pas allégué les Auteurs Ethniques? *Capit. forus. Extr. De verbor. & rer. significat. Can. Si quid veri distinct.* 37. *quest.* 1. Voilà comment nos anciens Légistes n'ont point réprouvé les passages tirés des Auteurs humains, mais plutôt ont iceux revu, allégué & estimé qu'ils étoient dignes d'être insérés dedans leurs commentaires. Donc comment est-ce qu'on pourroit entendre leurs décisions élégantes, sans avoir premièrement étudié en l'éloquence Cicéroniane? Qui pourroit tirer la substance de nos loix, sinon celui que la Rhétorique, Dialectique, Philosophie Morale, Œconomique, Politique, Médecine, & Poësie auront plusieurs ans substanté du lait de leurs mammelles? Certainement, j'estime que si l'aprentif n'est préalablement bien versé ès sciences ci-devant déclarées, il prêchera en l'air (comme on dit) ou bien conduira ses chiens sur la mer. Jà, à Dieu ne plaise que je veuille qu'un Jurisconsulte soit plus curieux des paroles que de l'équité; mais je serois d'opinion que nulle personne ne fût si téméraire toucher de ses mains prophanes la sacrée majesté de nos loix, si elle n'étoit soigneuse d'apprendre parfaitement la langue Latine, sans laquelle n'est aucunement possible s'asseoir sur le premier, second, ou troisième banc de la Jurisprudence. Toutefois, quand nous aurons à part nous remâché souvent cette tâche, qu'aucuns plus joyeux de blâmer l'antiquité que de l'extoller, ont voulu graver sur l'honneur de nos Docteurs, nous ne serons incités condescendre à leur opinion: ains suivant le naturel des Juges pitoyables, serons contraints plutôt tendre à absolution que condamnation: de tant que du temps que ces Docteurs Italiens ont employé leurs esprits à l'explication des loix, l'Idiome Romain n'étoit tant estimé comme il est pour le jourd'hui, ni poussé jusqu'au comble de perfection comme les bons esprits l'ont depuis colloqué. Et quoi? penserions-nous bien que si du siècle de Bartole, Balde, Accurse, Butrigaire, Paul de Castre, Alexandre, la langue Latine n'eût point encore ressenti je ne sais quoi d'odeur

de la puanteur Gothique, & eût été aussi bien repurgée comme elle a été par après du temps des nouveaux Jurisconsultes, Alciat, Ferret, Duarein, Baron, Tiraqueau, du Moulin, Coras, Cujas, Baldoin, Hotoman, que les Villes de la France, Paris, Tholose, Angers, Valence, Bourges, ont avec grand ébahissement contemplé conjoindre l'élégance avec la Jurisprudence, aurions-nous bien, dis-je, cette crédence qu'ils eussent parlé si barbarement, ou que la Rhétorique eût trouvé si peu de place dedans le discours de leurs commentaires ? Non certainement. Car telle défectuosité doit être imputée non totalement à leur vice, mais à la calamité commune du siècle. Donques rejettans telles calomnies, disons que le Droit Romain doit rendre graces à Bartole, Balde & autres, à raison que, nonobstant que l'Empereur Justinian ait maintenu celui qui, par sa diligence, met en meilleur ordre les compositions d'autrui, mérite plus grande louange que le premier inventeur. *l.* 1. §. *Nam qui Cod. de veteri ju. enuclean.* Toutefois aucuns ont reçu la sentence d'Aristote comme la plus équitable, assurant que moins d'honneur n'est dû aux premiers inventeurs des sciences, qu'à ceux qui par après y ont ajouté la dernière main : de tant que c'est une chose bien facile donner accroissement aux inventions d'autrui, & les sciences sont de telle nature, qu'il n'est pas possible qu'elles naquissent en un jour, & soient assouvies de toutes perfections en l'autre. Parquoi nous serions taxés du vice d'ingratitude, si grandement nous n'extollions les travaux de ces bons pères Interprètes, entre lesquels, à bon droit, occupe le premier lieu Bartole, les œuvres duquel sont reçues presque de tous ceux qui font profession du Droit. Certainement Bartole est savant, ses Livres remplis d'une infinité de notables décisions, que les Cours souveraines, même les Jurisdictions inférieures de ce Royaume alléguent, sa mémoire autant admirable que celle d'un Simonides, ou Themistocle, lui doué de beaucoup de perfections, & brief de son temps ç'a été quasi *ingens naturæ miraculum.* Toutesfois, comme homme, il a pu choper en quelques lieux, & ignorer beaucoup de choses que ses successeurs ont connues. Donques je serois d'avis, alors que l'autorité de Bartole seroit alléguée, qu'on regardât diligemment si telles paroles sont équitables, ou bien digérées, auparavant que de les admettre. En quoi sont trompés ceux, lesquels entendant quelque decision sortir de sa boutique, pensent être presque un parricide révoquer en doute ce qu'il a délaissé par écrit. L'ancienne coutume des Philosophes étoit rechercher la vérité par toutes voies & moyens licites, sans du tout s'arrêter à l'opinion de quelqu'un, bien que savant ; de sorte qu'il étoit permis entre eux se détourner du commun sentier, pour donner entrée à quelque opinion tenue d'aucuns pour constante & véritable. Aristote disoit qu'il portoit singulière affection à ses précepteurs, mais encore qu'il aimoit davantage la vérité. Le divin Philosophe Platon raconte que sa coutume étoit obéir, non à l'autorité, mais à la raison. Outre conseilloit qu'on ne dût regarder de quelle dignité est celui qui parle, mais cela dont il est question. Et lequel est-ce de tous les anciens amateurs de sapience qui le plus soigneusement ait épluché les vers

d'Hésiode & Homère (lesquels toutefois en quelques endroits il estime beaucoup) que Platon, quand il les a déchassés de sa République, non pour ensevelir au cercueil d'oubliance la mémoire de si rares hommes, mais afin d'embrasser, atteindre & rechercher une vérité. A l'imitation de quoi les Jurisconsultes, qui sont curieux d'apprendre en vieillissant (à l'exemple de Solon, Athénien) doivent, sans aucune dissimulation, faire diligente perquisition de la vérité, & ne recevoir à la volée aucune autorité des interprètes, si premièrement elle n'est bien fondée, épluchée & subtilement examinée. Avant je cesserai le discours sur la réception des décisions de nos Interprètes, pour tomber sur un point qui donnera raison pourquoi le Droit est pour le jourd'hui de bien peu de gens entièrement entendu. Ce qui cause telle difficulté d'y pouvoir exceller est (outre autres occasions) la confusion manifeste dont il est rempli : de tant qu'à grande difficulté se peut trouver science en laquelle la définition étant premièrement mise, & l'œuvre parti par membres, les parties singulières de la division ne soient par un fil continuel poursuivies, de sorte que de question en question, & de propos en propos, & d'une matière on descend en l'autre, sans qu'il semble presque qu'il y ait aucune interruption, ou discontinuation de parler. Mais nos loix ne sont en telle sorte expliquées, pour cause qu'en traitant de choses si diverses, esquelles (comme disoit Justinian) il n'y a rien de semblable, cela ne se peut bonnement traiter par art ou méthode ; d'où vient que ceux qui par ci-devant ont entrepris cette charge, ont été semblables aux Babyloniens, par l'industrie desquels une tour étant somptueusement commencée, ne put être conduite à fin, n'ayant iceux Méthodiques (après avoir consommé beaucoup de leurs ans) non plus profité que jadis Sysiphe montant & dévalant incessamment une pierre de pesanteur incrédible ; les autres, bien ressentant que leurs foibles épaules n'étoient assez puissantes pour lever un faix tant onéreux, ont été semblables aux images de pierre, qui montrent de leurs doigts le chemin aux passans, combien que telles statues ne partent de leur place, entre lesquels on peut justement coucher Balduin, le traité duquel portant pour titre (*Consilium*) enseigne bien la voie qu'il faut prendre pour y parvenir, mais de lui n'a voulu jamais y mettre la main ; à raison (comme souventefois il m'a dit) que celui qui pense s'acquitter de telle charge, réduisant nos loix Romaines en art & méthode, ne profite guères davantage que l'Alquemiste, soufflant jour & nuit son charbon perpétuel. Mais à raison que nous avons parlé de méthode, sera bon de savoir combien il y en a de sortes, d'autant qu'autrefois j'ai vu des hommes de grande érudition être tombés en altercations rigoureuses, touchant cette matière. Doncques, pour aucunement les concilier, nous disons qu'il y a deux méthodes, ou moyens de disposer les sciences. Le premier est quand par l'explication d'une partie nous colligeons le tout ; comme quand Platon déduisant le naturel de fortitude, enseigne la nature de toute la vertu, laquelle méthode est grandement par lui extollée *in Phedro, Polit. & Philebo.* L'autre est, quand les parties sont expliquées par le tout ; comme qui voudroit montrer l'excellence de

magnanimité, constance, ou quelque autre des vertus, faire le pourroit en récitant la dignité de ce mot général de vertu. Et cette seconde espèce de méthode est trouvée utile par le susnommé Platon, en son Dialogue Charmides. Parquoi on peut apertement découvrir combien indiscrètement a été par quelques-uns acertené, qu'il n'y avoit qu'un seul méthode & moyen de disposer les sciences : encore, pour couvrir leur ignorance, se sont aidés de l'opinion d'Aristote, par eux repris, taxé, même vitupéré publiquement. Mais délaissans telles questions, voyons combien grande est l'étendue de ce Droit Romain. Qui voudroit prêter foi au dire d'aucuns, il sembleroit que beaucoup de provinces de l'Europe seroient nécessairement obligées le garder comme la vraie ordonnance du supérieur, même voudroient assurer, par je ne sais quelles raisons, qu'en ce Royaume de France nous sommes astreints ne forligner, d'un travers d'ongle seulement, de la teneur d'icelui, disans : Nos loix ont pris leur vigueur de Justinian, lequel étant Monarque, toutes Provinces dépendoient de sa volonté. Il a donc pu, disent-ils, faire observer ses constitutions sur toutes provinces de la terre, sujettes à sa domination, lesquelles raisons sont bien légères pour cuider nous astreindre garder entièrement le texte du Droit Romain : de tant que néanmoins qu'icelui soit par nous appris ès Universités, allégué en toutes Jurisdictions séculières, soit en plaidant, opinant, ou consultant, si est-ce que les Juges ne sont forcés l'ensuivre, sinon en tant qu'il est conjoint à raison, & conforme à l'équité naturelle. Seroit-ce pas un grand abus de penser que le Roi de France étant Monarque & Empereur en son Royaume, ne reconnoissant aucun supérieur, fors Dieu, même franc & exempt de l'obéissance des loix Romaines voire par le témoignage même des Docteurs Italiens favorisans aucunement l'Empire, peut être contraint en son pays observer ordonnances étrangères ? Ce que souventesfois il a protesté ne faire, afin de n'amoindrir son autorité pour en vêtir un Seigneur forain. Parquoi les loix Romaines n'ayant été reçues des François, & le Roi de France n'étant assujetti sous la puissance de l'Empire, peut (usant de pleine autorité) légitimer les enfans conçus hors du mariage. Pareillement, à cause de sa dignité à cette prérogative, lever nouveaux subsides & impositions sur les Ecclésiastiques de son Royaume, toutefois & quantes que son pays est pour raison des guerres en éminent péril, ainsi que le contient la bulle du Pape Boniface, concédée en faveur du Roi Philippe, surnommé le Bel. *De cujus privilegii æquitate vide Panormit. in cap. Sicut. De jurejur. apud Greg. Luc de Penna in l. 2. & 3. De quib. munerib. vel præstat. nem. se excus. liceat. lib. 10. Cod. Can. Tributum 23. quæst. 8. Guliel. Benedic. in repetit. cap. Raynutius. nu. 1036.* Or, que le Roi de France ne reconnoisse aucun supérieur, soit Monarque & Empereur en son pays, *Bald. Cons. 217. Ias. in l. 2. Cod. de summa Trinit. & fide cathol. Capitul. Per venerabilem qui filii sint legit. Specul. in tit. De appell. §. Nunc tractemus. Cum similibus.* Voilà ce que nous avons remarqué pour le présent sur nos loix Romaines, combien qu'il y ait encore beaucoup d'autres sciences que sciemment je délaisse, tant afin d'éviter prolixité, que même à raison que

ce n'est totalement notre but demeurer plus longuement le Paraphraste des loix étrangères ; car ce seroit (disoit Ciceron) une honte trop reprochable être pélerins en notre Cité.]

GERTRUDE *. Traité de Sainte Gertrude, rempli de piété & dévotion, translaté de Latin en François, & imprimé à Lyon, par Estienne Gueyvard, 1505. Voyez JEAN JARRY.

* Fille de Pepin, Prince de Landen, Maire du Palais des Rois d'Austrasie, qui mourut en *639*. Gertrude naquit à Landen, en Brabant, en *626*, fut Abbesse de Nivelle à l'âge de vingt-un ans, & mourut le 17 Mars *659*. Le Traité qu'on lui attribue ici a bien l'air d'être Apocryphe ; on a sa vie écrite en Italien par Lansberg.

GERVAIS DE LA COURT, natif de Soissons, a écrit la Fabrique & usage de la Jauge, ou Diapason, qui est l'instrument avec lequel on examine & mesure la grandeur & capacité des tonneaux & vaisseaux circulaires : Livre fort nécessaire à toutes Républiques, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Pierre Michel, 1567.

GERVAIS DEGRIN, de l'Ordre de Tyron *, a écrit les Armes du Chevalier Chrétien, & le vrai Refuge de tout bon Catholique, imprimées à Paris, *in*-8°. par Hierosme de Marnef, 1575.

* C'est-à-dire, *Bénédictin*, de l'Abbaye de Tiron, Diocèse de Chartres.

GERVAIS DE TOURNAY, Chanoine de Soissons, a traduit de Grec en François, les Oraisons & Harangues de Demosthene, Prince des Orateurs Grecs, sur le Fait & Conseil des Guerres, contre Philippe, Roi de Macédoine ; avec les Argumens de Libanius Sophiste, sur icelles Philippiques, divisées en deux Tomes, dont le second contient quatre Oraisons contraires de Demosthene & Æschines ; savoir, deux de la Couronne ordonnée à Demosthene, & deux de la fausse légation d'Æschines. Plus trois Oraisons du même Demosthene ; assavoir contre Leptinés, Midas & Androtion, imprimées à Paris, *in*-8°. par Nicolas Bonfons, 1579.

GILBERT DAMALIS a traduit d'Italien en rime Françoise,

le Procès des trois Frères [1], imprimé à Lyon, *in*-8°. par Maurice Roi & Loys Pesnot, 1558. L'Argument est déclaré par le commencement, qui est tel:

> *Ce petit livre, en forme de procès*
> *Mis en avant, taxe les trois excès,*
> *Qui font des maux au monde innumérables,*
> *Le jeu, le boire & les actes damnables*
> *De Cupidon, &c.*

Il a écrit aussi en rime, Sermon du grand souper, duquel est fait mention en Saint Luc, quatorzième chapitre, réduisant le festin de Carême-prenant & autres de ce monde, à la joie & grand festin de Paradis. Plus, dévot Exercice pour un chacun jour de la semaine, sur la Vie de notre Seigneur, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Nicolas Edouard, 1554.

[1] Le *Procès des trois Frères* est tiré, non pas de l'Italien, mais des trois Déclamations Latines *Ebriosi, Scortatoris* & *Aleatoris* de Philippe Béroalde l'Ancien, Professeur de Boulogne. Le nommé CALVY DE LA FONTAINE, ci-dessus mentionné, avoit, deux ans auparavant, traité en prose le même sujet, d'après Béroalde. (M. DE LA MONNOYE).

GILBERT COUSIN, de Nozereth en la Franche Comté de Bourgogne, a écrit en Latin les Traités suivans, par lui-même traduits en prose Françoise. De l'Office d'un serviteur. L'Œconomie d'Aristote. La Louange de Concorde. Deux Oraisons sur la Nativité & Mort de notre Seigneur Jesus-Christ. Le Censeur des mœurs. Déclamation contre la Rhétorique. Plus en rime, Extrait d'une Tragédie de l'homme affligé. Epitaphes de Dame Jeanne Cousin, imprimés à Lyon, *in*-8°. par Jacques Quadier, 1561 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot GILBERT COUSIN, Tom. I, pag. 281.

GILBERT DERT, de Bourges, a traduit d'Italien, le Soulas du cours naturel de l'Homme, contenant sept Dialogues. Le premier est de Dieu & de sa perfection. Le second de la vérité de la Foi. Le troisième du Messie à l'encontre des Juifs,

Le quatrième de la Foi Catholique à l'encontre des Philosophes. Le cinquième des articles de la Foi & de la convenance des Sacremens. Le sixième, de la Vie future, de la peine des méchans & de la gloire des bons. Le septième, de la vie du Paradis céleste; avec un petit Traité d'humilité, traduit de même, imprimé à Lyon, *in*-16. par Jean d'Ogerolles, 1558. La somme & fin de la Sainte Écriture au nouveau Testament; avec une Épître de Saint Jean Chrisostome; de la manière de prier Dieu, imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean Saugrain, 1559.

GILBERT GENEBRARD, Docteur en Théologie, Lecteur & Professeur du Roi, ès Saintes Lettres Hebraïques à Paris, a revu sur le Grec la Traduction Françoise de l'Histoire de Flave Josephe, & icelle illustrée de Chronologie & Annotations, imprimée à Paris, par Pierre l'Huillier, 1578. Oraison funèbre sur le Trépas de Révérend Père en Dieu Messire Pierre Danès, Evêque de la Vaur, premier Lecteur du Roi, ès Lettres Grecques, prononcée à S. Germain des Prez, le Samedi 27 Avril 1577. Le Tombeau du même Danès, en diverses langues, partie fait, partie colligé par ledit Genebrard, des écrits de plusieurs doctes Personnages, imprimé à Paris, *in*-8°. par Martin le Jeune, 1577. ΕΙΣΑΓΩΓΗ *Gilberti Genebrardi, Benedictini Mosaceni, ad legenda Rabbinorum Commentaria, in*-4°. *Parisiis apud Martinum Juvenem*, 1559. *Symbolum fidei Judæorum è Rabbi Mose, Ægyptio. Precationes eorumdem pro defunctis, è Libro Mahzor; Interprete G. Genebrardo, Parisiis, in*-8°. *apud Mart. Juvenem*, 1560. *Eldad Danius, Hebræus Historicus, de Judæis clausis eorumque, in Æthiopia beatissimo imperio; G. Genebrardo interprete, Parisiis, in*-8°. *apud Federi. Morellum*, 1563. *De Sancta Trinitate Libri tres, contrà hujus ævi Trinitarios, Antitrinitarios, & Antotheanos, Parisiis, in*-8°. *anno* 1568. *Ad Jacob. Schegkium assertionibus sacris de Deo sese temerè immiscentem, ac tribus ipsius de S. Trinitate Libris, modò pro Sabellianis, modò pro Trinitariis inconstantissimè (ut titulus habet) obtrectantem Responsio, in*-8°. *Parisiis.*

Psalmi Davidis, vulgatâ editione, Calendario Hebræo, Syro, Græco & Latino, Argumentis & Commentariis genuinum & primarium Psalmorum sensum Hebraism.que aperientibus, à Gilberto Genebrario instructi, *Paris.* in-8°. apud Pet. l'Huillier, 1580. *Chronographiæ Libri duo de rebus veteris populi, & præcipuis quatuor millium annorum gestis*, *Paris.* in-fol. apud Ægid. Gourbinum, 1580 *.

* Voy. *La Croix du Maine*, & les notes, au mot Gilbert Genebrard, Tom. I, pag. 282.

GILLES D'AURIGNY, dit le Pamphile, Advocat au Parlement de Paris, a écrit [1] le Tuteur d'Amour; auquel est comprise la Fortune de l'innocent en Amours. Plus, Epîtres, Elegies, Complaintes, Epitaphes, Chants Royaux, Ballades, Rondeaux & Epigrammes: le tout imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1547. Contemplation sur la mort de Jesus-Christ, par laquelle est montrée la différence qui est entre Adam céleste & Adam terrestre, entre l'arbre où l'un a commis offense, & l'arbre où l'autre l'a remise: entre le fruit que l'un nous a ôté & le fruit que l'autre nous a donné: le tout en rime, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jaques Bogard, 1547. Il a traduit en rime, trente Psalmes du Royal Prophête David, imprimés à Rouen, par Jean Mallard, sans date.

[1] A la suite des *Arrêts d'Amours*, le cinquante-deuxième Arrêt, & les Ordonnances sur les masques, sont de ce Gilles d'Aurigny. Il étoit de Beauvais, comme on l'apprend par ces mots, qu'on lit au bas de la Table Alphabétique du *Somnium Viridarii*, imprimé à Paris, *in*-4°. l'an 1516, en Gothique, chez Galliot du Pré; *Repertorium Alphabeticum super aureo Somnii Viridarii libello, ab Ægidio d'Aurigny, Bellovaceo, in Legibus Licentiato, nuperrimè recollectum, hîc finem capit optatum.*—Voyez encore La Croix du Maine, & les notes, au mot Gilles d'Aurigny, Tom. I, p. 283 & 284, & la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, p. 165. (M. de la Monnoye).

GILLES BOURDIN *, Chevalier, Seigneur d'Assy, Conseiller au privé Conseil du Roi & Procureur Général de Sa Majesté, au Parlement de Paris, a écrit Paraphrase sur les Ordonnances du Roi François I, de l'an 1539, par lui faite

premièrement

premièrement en Latin, imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Borel, 1578.

*Voy. *La Croix du Maine*, & les notes, au mot Gilles Bourdin, Tom. I, pag. 285.

GILLES BOYLEAU, de Buillon, Commiſſaire & Contrôleur de Cambray, a traduit de l'Eſpagnol du ſieur Dom Loys d'Avila, Commentaire de la Guerre d'Allemagne, faite par l'Empereur Charles V, ès années 1547 & 48; avec annotations ou ſcholies du Traducteur, ſervant à plus ample intelligence de ladite Guerre & les ſituations & Etymologies des lieux & villes y mentionnées, imprimé à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertènas, 1551. Il a écrit, ſous le nom de Darinel, Paſteur des Amadis, la Sphère des deux mondes, avec un Epithalame fait ſur les nôces & mariages de très-illuſtre & Séréniſſime Prince Dom Philippe, Roi d'Angleterre, commentée, gloſée & enrichie de pluſieurs Fables Poëtiques, imprimée en Anvers, *in*-4°. par Jean Richard, 1555 *.

*Voy. La Croix du Maine, & les notes, à ce même Article, Tom. I, pag. 284.

GILLES CAILLEAU *, Mineur de la Province d'Aquitaine, a écrit Paraphraſe ſur les Heures de notre Dame, imprimée à Poitiers, *in*-16. par Jean & Enguibert de Marnef, 1547. Le ſouverain Gouverneur & Directeur des Monarques, Rois, Princes, Communautés, voire & privées familles, décrit au vif, au Pſeaume 127, commençant: Si le Seigneur n'édifie la maiſon, ceux qui l'édifient travaillent en vain: dédié au très-Chrétien Roy Charles IX, imprimé à Angoulême, *in*-4°. par Jean de Minieres, 1565. Il a traduit deux Epîtres, l'une de Saint Hieroſme à S. Ambroiſe, de la Lecture des Livres de la Bible: l'autre de S. Baſile, de la Lecture des Livres des Gentils, imprimées à Paris, *in*-16. par Vincent Sertenas, 1538. Les Recognitions de S. Clement à S. Jacques, frère de notre Seigneur, contenant en dix Livres, l'Hiſtoire des Pérégrinations de Saint

Pierre ; ſes Diſputes contre Simon le Magicien : enſemble les Diſputes de trois frères Chrétiens & Philoſophes, contre leur père, pleines d'infinies doctrines, tant des moyens pour de l'Athéiſme, parvenir à la connoiſſance de Dieu & de l'immortalité de l'Ame, que de la Providence Divine, traduites en François, par Gilles Cailleau, imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean Poupy, 1574 *.

* C'eſt le même que du Verdier appelle plus bas JEAN CAILLEAU.

GILLES DES CHAMPS, Chanoine de l'Égliſe de Senlys, a recueilli & interpreté en François, les meilleures & plus pures Phraſes, enſemble les plus inſignes Sentences contenues ès ſix Comédies de Terence, qu'il a auſſi illuſtrées de Scholies, tant Grecques que Latines, imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean Hulpeau, 1571.

GILLES CORROZET, Pariſien, a écrit pluſieurs Livres, tant en proſe qu'en rime ; aſſavoir la Fleur des Antiquités & ſingularités de la noble & triomphante Ville & Cité de Paris, & les noms des rues, Égliſes & Colléges y étant ; avec la Généalogie du Roi François premier de ce nom, imprimée à Paris, *in*-16. par Guillaume de Boſſozel, 1533. Catalogue des antiques érections des villes & cités des Gaules : Livre premier, imprimé avec le ſecond, fait par Claude Champier, à Lyon, 1543. Le Tableau de Cebès, ancien Philoſophe & Diſciple de Socrates : auquel eſt peinte de ſes couleurs la vraie image de la vie humaine, & quelle voie l'homme doit élire pour parvenir à vertu & parfaite ſcience, traduit en rime Françoiſe, par Gilles Corrozet, imprimé à Paris, *in*-8°. par Denis Janot ; avec quelques Emblêmes à la fin, 1543. Le ſecond Livre des Fables d'Æſope, Phrygien, en vers François, avec leurs Argumens, imprimé à Paris, *in*-16. par Eſtienne Groulleau, 1548. Tapiſſerie de l'Egliſe Chrétienne : ce ſont des huitains pour l'intelligence & interprétation des figures & images de la Nativité, Vie, Paſſion, Mort & Réſurrection de notre Sauveur Jeſus-

Christ, imprimée à Paris, *in*-16. par Jean Ruelle, sans date. Les Exemples des Œuvres de Dieu & des hommes, prises du Livre de la Genese; avec la Doctrine de Vérité, extraite de Salomon. Plus vers moraux: le tout en vers, imprimé à Paris, *in*-8°. par ledit Corrozet, 1551. Epitome des Histoires des Rois d'Espagne, Castille, des Rois d'Arragon, des Ducs & Rois de Bohême, des Rois d'Hongrie, des Maisons d'Ausbourg & Autriche, imprimé à Paris, *in*-8°. par ledit Corrozet, 1553. Les divers & mémorables propos des nobles & illustres hommes de la Chrétienté, imprimés à Paris, & depuis à Lyon, *in*-16. par Gabriel Cotier, 1558. Les élégantes & belles Autorités de plusieurs sages Princes, Rois & Philosophes Grecs & Latins, en deux langages, Italien & François, l'un répondant à l'autre, recueillies en Latin par Nicolo Libarnio, & mises d'Italien en prose Françoise, par Gilles Corrozet, imprimées à Lyon, *in*-16. par Jean Temporal, 1551. La Fleur des Sentences morales, extraites tant des anciens que des modernes, & mises en vers François, en forme d'Emblêmes, imprimée à Lyon, *in*-16. par Hugues Barbou, 1562. L'Ordre de la pompe funèbre, faite à la réception & convoi du corps de très-illustre & très-magnanime Prince François de Lorraine, Duc de Guise, passant par la ville de Paris; avec l'Epitaphe du cœur dudit Seigneur, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Dallier, 1562. Les Sentences & Autorités des sept Sages de Grece; avec une briève & familière exposition sur chacune Autorité & Sentence, mises en distiques François, imprimées à Paris, *in*-16. par ledit Corrozet, Traducteur, 1570. Le Parnasse des Poëtes François modernes, contenant leurs plus riches & graves Sentences, Discours, Descriptions, & doctes Enseignemens, imprimé à Nancy, *in*-8°. par Jean Lenson, 1572. Je m'ébahi comme il a mis au rang des bons Poëtes François, Estienne du Tronchet, qui n'a écrit qu'en prose, & entremêlé parmi quelques vers aussi rudes que mal faits; & auxquels il n'observe pas en tout les règles de l'Art Poëtique; outre ce que les meilleurs vers qu'il y a inséré, à son

nom, ont été faits par autres, même le contentement d'un vieil Laboureur, qui est une Elégie de Mellin de S. Gelais, imitée de Catulle, transcrite presque de mot à mot dudit Saint Gelais: comme de même il a fait d'une autre Elégie qu'icelui Saint Gelais adresse à Diane, sa fille: en quoi se voit comme du Tronchet s'est voulu parer des plumes d'autrui, non toutefois si accortement qu'on ne s'en puisse appercevoir [1].

[1] Le *Parnasse des Poëtes François*, ou *Recueil des plus beaux endroits de leurs Poësies*, n'ayant été imprimé qu'après la mort de Gilles Corrozet, les erreurs qu'on lui reproche ici, doivent être imputées aux ignorans qui prirent soin de l'Edition ; & , quant au reproche fait ici à du Tronchet, d'avoir mêlé dans sa prose quelques vers de Mellin de S. Gelais, sans nommer l'Auteur, comme s'il avoit eu dessein de se les attribuer, il n'y a pas en cela plus de justice qu'il y en auroit de blâmer Montagne d'avoir répandu, dans ses *Essais*, une infinité de vers, en toutes langues, sans marquer jamais les sources. — Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Gilles Corrozet, Tom. I, pag. 286 & suiv. les Mém. de Niceron, Tom. XXIV, & la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 98. (M. de la Monnoye).

GILLES FUMÉE, Bessinois, a mis en vers François, le Miroir de loyauté, qui est l'Histoire déplorable de Zerbin, Prince d'Escoce & d'Isabelle, infante de Gallice, sujet tiré de l'Arioste en son Roland furieux, imprimé à Paris, *in*-8o. par Guillaume Auvrai, 1575.

GILLES DE HOUSTEVILLE, a interprété en François, plusieurs Dictions Latines, contenues ès Dialogues de Jean Loys Vivès, imprimées avec lesdits Dialogues *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 289.

GILLES MAILLARD, natif de Therouenne en Picardie, a écrit un Livre intitulé la Musique, contenant plusieurs Chansons Françoises à quatre, cinq & six parties, imprimé à Lyon, par Jean de Tournes, 1581. Outre les Œuvres en Musique qu'il a fait imprimer, il a encore en main plusieurs Sonnets spirituels de Jacques de Billy, à quatre parties. Chansons spirituelles du Révérendissime Archevêque de Lyon, Pierre d'Epi-

nac à quatre parties. Plusieurs Oraisons en Latin, *Introit*, *Magnificat*, les Vêpres, *Te Deum laudamus* à quatre, cinq, six parties. Plus quelques Psalmes de David, en Latin, à quatre parties; toutes lesquelles Compositions il a toutes prêtes à imprimer.

GILLES LE MAISTRE, Chevalier & premier Président en la Cour de Parlement à Paris, a écrit Décisions notables sur la matière des Amortissemens; des Fiefs, Hommages & Vassaux; des Regales; des Criées; des Appellations comme d'abus. Le Traité des Amortissemens contient dix chapitres; celui des Fiefs & Hommages, sept; des Regales, quatorze; des Criées, quarante-cinq; des Appellations, douze; avec les Sommaires sur chacun des chapitres & aucunes notables Questions y entremêlées, outre lesdits chapitres, imprimées à Paris, *in*-4°. par Jacques Kerver, 1566.

GILLES DE ROME. Le Miroir, Exemplaire & fructueuse Instruction selon la Compilation de Gilles de Rome; du régime & gouvernement des Rois & Princes, qui sont comme Chefs, Colonne & vrais pilliers de la chose publique, & de toutes Monarchies; ensemble des Présidens, Conseillers, Sénéchaux, Baillifs, Juges & autres Officiers, qui, pour leur grande expérience & Littérature, sont commis par lesdits Rois & Princes, pour administrer la Justice: translaté de Latin en François, imprimé à Paris, *in-fol.* par Guillaume Eustache, 1516 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, à ce mot, Tom. I, pag. 290.

GILLES TULLE, Chartrain, a fait des Commentaires Latins sur le Texte François des Loix municipales, ou Coutumes de Chartres, imprimés à Paris, *in*-4°. par Vincent Sertenas & Guillaume Groulleau, 1560.

GIOVAN BAPTISTA GELLO *. Voy. Tom. III, DENYS SAUVAGE, pag. 450, & CLAUDE DE KERQUIFINEN, pag. 350.

* Le *Gello*, ou *Gelli*, né à Florence, Cordonnier, ou Chaussetier de sa

profeſſion, Poëte & Philoſophe, mourut le 24 Juillet 1553, âgé de ſoixante-trois ans, comme il eſt marqué dans la note ſur le 1004[e] Art. de Baillet, pag. 190 du 3[e] vol. *in*-4°. où l'on voit quelques particularités curieuſes, touchant cet Auteur. Il fut de l'Académie *de Gl'umidi* de Florence, vers 1540. Le plus agréable de ſes Livres eſt celui qu'il a intitulé *I Capricci del' Bottaio*, que Pâquier (1. de ſes Lettres 2) dit n'avoir rien de capricieux que le titre. La lecture fait bien voir le contraire; ce ſont des Dialogues dans le goût de Lucien, où la pudeur n'eſt pas ménagée; ils ont été mis à l'*Index*. Il a fait deux Comédies, intitulées, l'une, *la Sporta*, & l'autre *l'Errore*, une Traduction de l'Hécube d'Euripide, en vers Italiens, & d'autres Ouvrages de Littérature, tels que les Diſcours ſur les Poëſies du Dante & de Pétrarque.

GIOVAN BATTISTA PESCATORE, de Ravenne, a écrit par Stances Italiennes, quarante Chants ſuivant ceux du Roland Furieux de l'Arioſte, & intitule cet Œuvre *La morte di Ruggiero*, & a été miſe en proſe Françoiſe par Gabriel Chapuis, ſous le titre Suite du Roland Furieux, imprimée à Lyon, *in*-16. par Barthelemy Honorat, 1582.

GIRARD CORLIEU a écrit Inſtruction pour tous États, imprimée à Lyon, *in*-16. par B. Rigaud.

GIRARD DE LA GOUDE, Frère Mineur de l'Ordre des Obſervans, a écrit l'Interprétation & Signification de la Meſſe; avec pluſieurs profitables Documens & Oraiſons, imprimée en Anvers, *in*-8°. par Guillaume Voaſterman, 1542.

GIRARD IMBERT, Condomois, a fait quelques Odes & autres vers qu'il me ſemble avoir vu imprimés*.

*Du Verdier pourroit avoir vu quelques Poëſies de GIRARD IMBERT, de Condom, imprimées, puiſqu'il donna un Recueil de cent Sonnets, imprimés en 1578, l'Auteur étant alors âgé de quarante-huit ans, étant né le 4 Décembre 1530, comme il le dit dans ſon 97[e] Sonnet Ces Sonnets contiennent différentes particularités de ſa vie; on ne connoît pas d'autres Poëſies de cet Auteur. — Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, au mot GERARD-MARIE IMBERT, Tom. XIII, pag. 295.

GIRARD DE VIVRE, ou DU VIVIER, Gantois, Maître d'École à Cologne, a écrit briève Inſtitution de la langue

Françoiſe, expliquée en Allemand, pour inſtruire la Jeuneſſe de la ville de Cologne, en langue Françoiſe, imprimée à Cologne, *in*-8°. l'an 1568. Synonyme, c'eſt-à-dire, pluſieurs propos, propres, tant en écrivant qu'en parlant, recueillis en François & Allemand, imprimés en Anvers, *in*-8°. Comédie des Amours de Theſeus & Dejanira, en proſe Françoiſe, imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Bonfons, 1578. Comédie de la fidélité nuptiale, en proſe, imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Bonfons, 1578 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Gerard de Vivre, Tom. I, pag. 270.

GIRARDINS D'AMIENS a fait un Roman, intitulé Meliadius, qu'il rima au récit d'une grande Dame: laquelle lui donna le ſujet. Il dit de ſoi,

Girardins d'Amiens qui plus n'a
Oi de cet conte retraire,
N'i voët pas menſonges atraire,
Ne choſe dont il ſut repris.
Ainſi com a le conte apris,
L'a rymé au mieux qu'il ſavoit.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 292.

GIRAUD DE BOURNELH, Gentilhomme de Lymoges, né de pauvres parens, étoit ſage, & de bon ſens, fut nommé le maître des *Trobadours* ou Poëtes. Sa vie étoit telle, que tout l'hyver il prenoit une peine continuelle à étudier aux bonnes Lettres, & l'été ſuivoit la Cour des Princes; menoit avec lui deux bons & excellens Muſiciens, qui chantoient & récitoient les Chanſons, & les Syrventés qu'il faiſoit. Il ne ſe voulut jamais mettre au ſervice de Prince, ou Seigneur quel qu'il fût, quelques gages & états qui lui fuſſent offerts, comme auſſi ne ſe voulut onques marier: étoit fort ſobre de ſa bouche, & continent de ſa perſonne. C'eſt le premier Poëte qui a fait des Sonnets, & des Chantarels. De ce même temps pluſieurs Juriſconſultes tant

d'Avignon, Aix, qu'Arles, & autres lieux, écrivirent quelques Allégations contre les Vaudoys, qui étoient épars par la Provence; trépassa en l'an 1278. Petrarque a vu les Œuvres de ce Poëte, & en a bien fait son profit.

GIROLAMO PARABOSCO [1]. Voyez HUBERT PHILIPPE DE VILLIERS. Je desirerois que quelque gentil esprit se mît à traduire les Comédies de Parabosco, qui sont belles, la Progné, Tragédie, & le Temple de la Renommée *.

[1] Odet de Tournebu, fils d'Adrien, a mis, en François, *I Contenti*, les Contents, Comédie du Parabosco, Traduction imprimée, *in*-8°. à Paris, 1584. Elle est en prose, de même que l'Original. Le Traducteur mourut le 20 Juillet 1581, dans sa vingt-neuvième année. Le Parabosco, outre son talent pour la prose & pour les vers, étoit un très-habile Musicien. Il vivoit encore en 1554. (M. DE LA MONNOYE).

* On trouvera l'éloge de Girolamo Parabosco, & les titres de ses différens Ouvrages, dans le *Theat. d'Uomini Letterati* de Ghilini, pag. 124.

GODEFROIS DE LEIGNI, vêquit du temps de Christien de Troies: un Roman duquel, parlant de Lancelot, & intitulé la Charrette, ce de Leigni acheva, par le congé dudit Christien: ainsi qu'il est clair par ces vers mis à la fin du Livre.

Godefrois de Leigni li clers,
A parfinée la charrette:
Mes nus hom blasme ne li mete
Se sor Chrestien a duré,
Car il la fet por le bon gré
Chrestien qui le commença,
Et tant a fait de là en çà
Où Lancelot fut emmurez,
Tant com li contes est durez.

Il y a de fort belles inventions en ce Livre, telles que celle ci,

Et Lancelot jusqu'à l'entrée
Des jex & du cuer la convoie:
Mes ax jey fu corte la joie,
Que trop estoit la chambre près.
Li oil fussent entré après
Mont volentiers se il peust estre:
Li Cuers qui est sires & mestre

De

De grëignor pooir assez
Est ovec lui outre passez,
Et li oil sont remez dehors
Plains de larmes ovec le cors.

Il introduit le même Lancelot, se reprenant qu'il s'étoit voulu faire mourir, pour éviter la peine du mal qu'il enduroit pour sa Dame.

*Miex voil vivre, & sofrir les * colx,* *coups,
Que morir por avoir repos. . . .
Ge ne sçai si liquiex plus me het,
Ou la vie qui me desirre,
Ou la mort qui me veut occirre:
Einsi l'uns & l'autre m'occit. . . .
Bien est voir que moult se foloie,
Qui de fame garder se peine,
Son travail y pert, & sa peine.
Qu'ains la pert cil qui la garde,
Que cil qui ne s'en donne garde.

GORGOLE DE CORNE. Deux Traités d'Agriculture; le premier, de la manière de planter, arracher, labourer, semer & émonder les arbres sauvages, bois hault & bois taillis. Et le second, de la manière d'enter, planter, & nourrir arbres & jardins; Auteur Gorgole de Corne, Florentin, imprimés à Paris, *in*-8°. par Charles l'Angelier, 1560.

GRATIAN DU PONT [1], Ecuyer Seigneur de Drusac *, Lieutenant lay Général en la Sénéchaussée de Tholose, a écrit en diverses sortes de rime, un Livre où il ne laisse mal à dire des femmes, intitulé les Controverses des sexe masculin & féminin, imprimées, la première fois, à Tholose, *in-fol.* par Jaques Colomiès, & depuis, à Paris, & à Lyon, *in*-16. l'an 1537. Art & Science de Rhétorique métrifiée; avec la définition de Synalephe, pour les termes qui doivent synalepher, & de leurs exceptions. Les raisons pourquoi synalephent, & pourquoi non, imprimé à Tholose, *in*-4°. par Nicolas Vieillard, 1539.

[1] C'est celui que La Croix du Maine (Tom. I, p. 252) comme nous l'avons ci-dessus remarqué, appelle mal GABRIEL. Richelet, p. 11 & 12 de son *Traité*

de la Versification Françoise, ne l'appelle que GRATIEN, à-peu-près comme si, voulant citer Richelet, je me contentois de dire *Pierre*. Il faut dire, ou GRATIAN DU PONT, comme a fait Naudé, Chap. 21 de son *Apologie des grands hommes soupçonnés de magie*, ou DRUSAC tout court, comme Tabourot, Chap. 4 de ses *Bigarrures*. Il est appelé DRUSACUS dans les vers Latins de Dolet. Voy. ci-dessous, à la fin de la lettre L, au mot LOIX D'AMOURS. (M. DE LA MONNOYE).

* Gratian du Pont nous apprend, dans ses *Controverses*, qu'il sortit peu de sa Province, & qu'il ne fut jamais homme d'étude ; à en juger par tout ce qu'il a recueilli dans cet Ouvrage, au désavantage des femmes, il y a lieu de croire qu'il n'étoit pas aimable, ou qu'il en avoit été maltraité, car le dépit paroit l'inspirer, quoiqu'il s'excuse, en disant que ce n'est pas lui qui a fait les femmes telles qu'il les peint :

Ce n'est pas moy qui nature leur donne,
Selon les armes, faut que je les blasonne.

Cependant, dans le premier Livre de ses *Controverses*, il va jusqu'à douter que les femmes ayent été créées, comme l'homme, à l'image de Dieu. On doit croire que les femmes lui firent une guerre ouverte ; aussi s'en plaint-il fort, au commencement de son second Livre. Cette espèce de compilation rimée est plaisante, à force d'être ridicule. — Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 184. (M. DE LA MONNOYE).

GREGOIRE GOURDRI a traduit de Latin, Apologie très-utile à tous fidèles Chrétiens, tant pour être bien instruits en l'Eglise, comme pour rembarrer vivement les calomnies & impostures de l'Antechrist & les siens : faite pour l'Eglise d'Angleterre, imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean Saugrain, 1564. *Calvinique.*

GREGOIRE DE NAZIANZE [1]. Exhortation à l'amour des pauvres. Voyez JEAN DE LAVARDIN. Apologie de la charge d'un Evêque. Voyez JEAN DE LAVARDIN. Vers sententieux Voyez JAQUES DE BILLY.

[1] GRÉGOIRE, dit *le Théologien*, naquit à Arianze, Bourg voisin de Nazianze, en Cappadoce, & fut surnommé *de Nazianze*, à cause du séjour qu'il y fit auprès de son père, Evêque de cette Ville, auquel, quittant son Evêché de Sasimes, il servit de Co-adjuteur dans les fonctions de l'Episcopat. Ayant été, en 379, Evêque de Constantinople, il s'en démit, en 381 ; &, après une retraite de huit ans, pendant laquelle il composa plusieurs Ouvrages en prose & en vers, il mourut le 9 Mai de l'année 389. — Voyez

ce qui en est dit dans le Supplément Latin de la Bibliothèque de Gesner. (M. DE LA MONNOYE).

GREGOIRE [1], Archevêque de Nicomedie, a écrit un Traité de la Présentation de la Vierge Marie, au Temple, traduit en François, & imprimé au troisième Tome de la Vie & Mort des Saints.

[1] Ce GRÉGOIRE est appelé GEORGE par divers Auteurs, qui le placent vers la fin du neuvième siècle. (M. DE LA MONNOYE).

GREGOIRE PALAMAS [1]. Voyez CLAUDE DESPENCE.

[1] Cet Archevêque de Thessalonique vivoit au milieu du quatorzième siècle. Ses partisans en font un Saint, un Thaumaturge; ses adversaires, un Athée. Il en est parlé dans le Supplément Latin de la Biblioth. de Gesner. (M. DE LA MONNOYE).

GUALTER H. RYFF. Description anatomique de toutes les parties du corps humain, exprimant au vif tous les membres, redigée en tables par maître Gualter H. Ryff, Médecin de Strasbourg, devant laquelle sont permises aucunes règles de Phlebotomie qu'il faut observer en tirant du sang, imprimée à Paris, *in fol.* par Chrestien Wechel, 1545.

GUERRICUS [1]. Sermons. Voyez JEAN DE GAIGNI.

[1] De Chanoine de Tournay, où il naquit, s'étant fait Religieux de Cîteaux, & Disciple de S. Bernard, il fut Abbé d'Igny, dans le Diocèse de Rheims, & mourut vers 1158. (M. DE LA MONNOYE).

GUETARD, Historien [1].

[1] Ce GUÉTARD est inconnu. Du Verdier devoit au moins nous apprendre d'où il l'avoit tiré. Ne l'ayant point fait, il nous réduit à suppléer au défaut par des conjectures. La mienne est que *Guétard*, par divers degrés de corruption, vient de *Nitard*. Si je prouve en effet que de *Nitard* on a fait *Guitard*, on m'accordera aisément que de *Guitard* on a fait *Guétard*. Or, que de *Nitard* on ait fait *Guitard*, en voici la preuve: Fauchet, Liv. IX de ses *Antiquités Françoises*, Chap. 9, loue Nitard, petit-fils de Charlemagne, d'avoir su écrire l'Histoire, & donner par-là un exemple à la Noblesse de se rendre capable d'en faire autant. Ce passage est clair. L'Historien, que nomme Fauchet, y est très-correctement nommé *Nitard*. Cependant le même Fauchet, au commencement de l'Epître Dédicatoire de ses *Anti-*

quités, proposant encore pour modèle à la Noblesse ce même Nitard, le nomme *Guitard* : « Seulement, dit-il, je regretterai le petit courage d'au» cuns de nos prédécesseurs, auxquels Grégoire, Archevêque de Tours, & » Guitard, petit-fils de Charlemagne, illustres Seigneurs, ayant montré le » chemin d'écrire les faits de leur temps, ont craint, ou dédaigné de les » suivre ». Bodin, Chap. 6 & dernier du Liv. V de sa *République*, cite ce GUITARD d'après Fauchet. Celui-ci, à la vérité, pourroit bien, au lieu de *Gnitard*, avoir lu *Guitard*; mais dès-là le changement de *Nitard* en *Guitard* étant introduit, celui de *Gaitard* en *Guétard* ne peut faire de difficulté. Du Verdier, qui n'y regardoit pas de si près, ayant trouvé le mot *Guétard* dans quelque mauvaise Chronique, a pris droit là-dessus de lui donner place dans sa Bibliothèque; &, sans examiner en quelle langue il avoit écrit, ne l'a nommé, de peur de se méprendre, que GUÉTARD, Historien. L'Ouvrage que nous avons de Nitard consiste en quatre Livres fort courts: *De Dissentionibus filiorum Ludovici Pii*. La première Edition en est dûe à Pierre Pithou. — Nitard étoit Abbé de S. Riquier, en Picardie. (M. DE LA MONNOYE).

GUIART a fait un Art d'Amours, auquel il instruit un homme comme il se doit porter pour parvenir à ses atteintes, & puis s'en défaire. Entre autres choses, il a pris ces deux vers d'Ovide, *de remedio Amoris*:

Au matin va la voir, ains qu'elle soit levée,
Ne que de son fardet soit ointe, ne lavée [1].

[1] Les deux vers Alexandrins de Guiart, de la manière dont les rapporte ici du Verdier, sont plus corrects qu'ils ne le sont dans Fauchet, de l'Edition, *in*-4°. de Paris, 1610, ni dans le *Trésor* de Borel, au mot FARDET, où ils se lisent ainsi:

Au matin va la voir, ains qu'elle soit levée;
Ne que de son fardet soit ointe, ne fardée.

Et la raison & la rime font voir que *lavée* est la véritable leçon. Les deux vers de Guiart reviennent à ces deux d'Ovide:

Proderit & subitò, cum se non finxerit ulli,
Ad Dominam celeres manè tulisse gradus. (M. DE LA MONNOYE).

Voy. *LA CROIX DU MAINE*, Tom. I, pag. 357.

GUIDON DE CAULIAC. Voyez GUY DE CAULIAC.

GUILLAUME ALEXIS, Religieux de Lire, Prieur de Bussy, a écrit en rime, le grand Blason des fausses Amours, imprimé à Paris, *in*-16. sans date. J'ai vu un autre Livre inti-

tulé le Contreblaſon des fauſſes amours : autrement, le grand Blaſon d'Amours ſpirituelles, compoſé en rime, à la louange du très-Chrétien Roi de France, Loys ſeptième du nom. Je ne ſais s'il eſt du même Auteur, imprimé à Paris, *in*-8°. par Simon Voſtre. Il a compoſé auſſi quatre Chants Royaux, contenus parmi les Palinods, Chants Royaux, Rondeaux & Epigrammes de pluſieurs Auteurs, à l'honneur de la Conception de la toute-belle Mère de Dieu, Marie, préſentés au Puy à Rouen, & imprimés en un volume, *in*-4°. à Paris, à Rouen & à Caen, ſans date. Les autres Auteurs deſdites rimes préſentées en iceux Jeux du Puy de Rouen, ſont André de la Vigne, Arnoul Chaperon; un ſurnommé Buſquet, un autre nommé Chrignon de Dieppe; Gaignard, Apoticaire; Guillaume Columbe; Guillaume Cretin; Guillaume Roger; Guillaume Thibaud; Jaques Fillaſter; Jaques le Lyeur; Jaques du Parc; Jean Aline; Jean Bertrand; Jean Marot; Innocent Tourmenté; Nicole Rubert; Nicole Apvril; Nicole l'Eſcarré; Nicole de Nerval; Nicole Oſmont; Nicole Ravenier; Nicole du Puys; Nicole Turbot; Nicole le Veſtu : un ſurnommé Picot; Pierre Apvril; Pierre le Chevalier; Pierre le Lyeur; Richard Bonneannée; Vivian le Charpentier. Le Paſſetemps du Prieur de Buſſy & ſon frère le Cordelier, parlant chacun en quatre lignes en rime, imprimé à Rouen, *in*-8°. ſans nom, ni date. Le Miroir des Moines, imprimé de même. Le Dialogue du Crucifix & du Pélerin, compoſé en Hiéruſalem, par ledit Guillaume Alexis, à la requête d'aucuns bons Pélerins de Rouen, étant avec lui audit voyage, imprimé à Rouen, *in*-4°. par Michel Auger, ſans date. Le Martyrologe des fauſſes langues & le Chapitre général d'icelles, tenu au Temple de danger, faits par couplets, dont le dernier vers de chacun ſe finit par une ſentence ou proverbe; comme :

Cœur penſif ne ſçait où il va,
Selon les beſtes, les eſtables.
C'eſt trop aimer, quand on en meurt.
La crainte eſt touſiours aux approches ;
De faux arbre, mauvais ſyon.

De tel service, tel loyer ;
De faulse langue, faux reproche.
Coup mortel gît en langue infecte ;
De proditeur traistres rapports ;
Qui mal dit, mal lui soit rendu.
De tel loyer telle desserte. &c.

imprimé à Rouen, *in*-4°. par Jaques le Forestier *.

* Voy. *La Croix du Maine*, & les notes, au mot Guillaume Alexis, Tom. I, pag. 304.

GUILLAUME AUBERT, de Poitiers, Avocat en la Cour de Parlement de Paris, a écrit * Oraison de la paix, & les moyens de l'entretenir; & qu'il n'y a aucune raison suffisante pour faire prendre les armes aux Princes Chrétiens, les uns contre les autres, aux très-magnanimes & très-puissans Henri & Phillippes Rois de France & d'Espagne, imprimée à Paris, *in*-4°. par Vincent Sertenas, 1549. Histoires de la Terre Sainte conquise par les Chrétiens, sur les Barbares, sous la conduite de plusieurs Princes & grands Seigneurs de France : livre premier contenant vingt-un chapitres, dont le premier traite de la naissance de Mahomet, & de l'origine des Sarrasins ; & le dernier du partement du Comte de Tholose & d'Aymard, Evêque du Puy, Legat du Pape, en la Terre Sainte ; des Dissensions qui furent entre le Comte & l'Empereur Alexis ; avec l'embarquement de Robert, Duc de Normandie, & Eustache, frère de Godefroy de Buillon, imprim. à Paris, *in*-4°. par Philibert Gautier de Roville, 1562. Le douzième Livre d'Amadis de Gaule, contenant quelles fins prindrent les loyalles amours d'Agesilan de Colchos & de la Princesse Diane, & par quel moyen la Roine Sidonie se rappaisa après avoir longuement pourchassé la mort de Dom Florisel de Niquée ; avec plusieurs étranges adventures, traduit d'Espagnol par Guillaume Aubert, imprimé à Paris & ailleurs, en diverses formes ; Elégie sur le Trépas de Joachim du Bellay, Gentilhomme Angevin, imprimée à Paris, par Federic Morel, 1560. Hymne sur la venue

du Roi Henri III, de Pologne, en sa France, non imprimée. Je l'ai vue écrite en main & en ai transcri les vers suivans :

* Guillaume Aubert, né vers 1534, se fit recevoir Avocat au Parlement de Paris, où Loisel, dans son *Dialogue des Avocats*, dit qu'*il ne plaidoit pas mal, mais qu'il se trompoit souvent en ses causes.* Il se fit recevoir Avocat-Général de la Cour des Aides, en 1580. En 1591, se trouvant dans la misère, & chargé de dix enfans, il joignit à son état d'Avocat-Général à la Cour des Aides, l'exercice de son ancienne profession d'Avocat au Parlement, pour avoir au moins de quoi subsister. Messieurs de la Cour des Aides voulurent s'en scandaliser, & prétendirent que c'étoit se rabaisser. Aubert, dans un Ecrit imprimé, de quarante pages, *in*-8°. intitulé *La Bienséance*, leur prouva, qu'eu égard aux tristes circonstances où il se trouvoit, il ne faisoit rien d'indécent, en plaidant pour les particuliers au Parlement. Guillaume Aubert mourut à la fin du seizième siècle. — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXV.

[Les Princes & Seigneurs, qui, des Rois souverains,
Sont par leur haut degré, ou de sang, plus prochains,
N'ont perle, ni joyau, qui plus les embellisse,
Ny argent, ny trésor, qui tant les enrichisse;
Comme l'humble & fidèle, & saincte loyauté,
Qu'ils gardent à leur Roy & à sa majesté.
Que sert-il de passer les neuf Preux en proësse,
Roland en haut courage, & Ulisse en adresse?
Si la loyauté faut, telles perfections
N'engendrent que rancueurs, noises, séditions,
D'où naissent peu-à-peu grandes guerres civiles,
La ruine des Champs, des Chasteaux & des Villes;
Et si on n'y pourvoit, à la fin tels débats
Abattent à l'envers les souverains Etats.
En sa propre ruine ainsi fut engloutie
Des superbes Romains la haute Monarchie.

Tous contraires effects produit la loyauté,
Elle éloigne de soy l'infame cruauté:
Jamais le vain orgueil ne l'enfle, ni la haulce,
Jamais l'ambition son bon devoir ne faulse.
Elle est prompte & soudaine à son Roy secourir,
L'honorer, le servir, de mille morts mourir,
Plustost qu'avoir usé de rusée feintise,
Pour ne garder la foy à son Prince promise.

O sainte loyauté, vraie race des Dieux,
Quand tu es parmi nous, il semble que les Cieux

Envoyent avec toi, en extrême abondance,
Tous leurs plus grands trésors, pour bienheurer la France.
Lorsque nos devanciers, pleins d'heur & de grandeur,
Te portoient engravée & au front & au cœur,
Et que nos Rois, exempts de tumultes rebelles,
N'étoient environnez que de subjects fidelles,
Le Royaume François représentoit aux siens
Un Paradis terrestre, enrichi de tous biens.
Des temples & monstiers les sommités aigues,
A l'honneur du grand Dieu s'élevoient jusqu'aux nues
Des Villes & Chasteaux les pourtaux & remparts,
Orgueilleux, se montroient entiers de toutes parts;
Au Printemps gracieux la terre étoit couverte
De mille & mille fleurs, & de gaie herbe verte,
Que l'Automne ensuyvant, & l'Esté chaleureux
Transmuoient en épis, & en fruicts savoureux.
De moutons fourmilloient les roches boccageuses,
Et de vaches & bœufs les vaulx marescageuses.
Mille escadrons volans couvroient les colombiers,
Mille escadrons courans emplissoient les clapiers;
Les gros oiseaux sifflans, dont la clameur hautaine
Défendit des Gaulois la Bastille Romaine,
Les mères des poussins pipians à l'entour,
Et leur père barbu, vrai prophète du jour,
Et mille autres oiseaux, divers en leur plumage,
De la maison rustique illustroient le ménage.
Brief, on n'eust lors peu voir lieu qui n'eust esté plein
Des choses qui pouvoient servir au genre humain.
Et ce qui plus encore enrichissoit la France,
C'étoit la force, & seure, & très-ferme défense
De tant d'hommes vaillans, & tant de bons esprits;
Dont sur les étrangers elle emportoit le prix.]

GUILLAUME DES AUTELS *, Charrolois, a écrit en sa jeunesse, un petit Livre en rime, intitulé le Mois de Mai de Guillaume des Autels, imprimé à Lyon, par Olivier Arnoullet. Étant à Valence Écolier en l'étude du Droit, il a écrit, à l'imitation de Rabelais, en son Œuvre de Pantagruel, un Livre en prose, non moins facécieux que de gaillarde invention, contenant dix-sept chapitres, & intitulé Fanfreluche & Gaudichon; Mythistoire Barragouyne, de la valeur de dix Atomes, pour la

la récréation de tous bons Fanfreluchiſtes, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean Diepi [1]. Traité de l'ancienne Ecriture de la langue Françoiſe, & de ſa Poëſie contre l'Ortographe des Meygretiſtes, imprimé à Lyon. L'Amoureux Repos, contenant diverſes ſortes de vers, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Temporal. Repos de plus grand travail, à ſa ſainte, imprimé à Lyon, *in*-16. par Thibaut Payen, 1560. La ſuite du Repos de plus grand travail, contenant pluſieurs Sonnets & Chants; avec un Diſcours pour Platon : de la Reminiſcence contre la ſeptième Ode du troiſième Livre des Odes de Ronſard. Replique aux furieuſes défenſes de Loys Meygret, touchant l'Orthographe & la queſtion de notre écriture Françoiſe, imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1561, proſe. Remontrance au Peuple François de ſon devoir en ce temps, à la Majeſté du Roi; à laquelle ſont ajoutés trois Eloges : aſſavoir, de la Paix, de la Trêve & de la Guerre : le tout en vers, imprimé à Paris, *in*-4°. par André Wechel, 1559. La Paix venue du Ciel, en vers Héroïques : plus le Tombeau de l'Empereur Charles V, en douze Sonnets, imprimé à Paris, *in*-4°. Harangue au peuple François, contre la Rebellion, ſur le tumulte & ſédition d'Amboiſe, où aucuns des Chefs des rebelles furent punis, imprimée à Paris, *in*-4°. par Vincent Sertenas, 1560, proſe. Une Ode reſponſive à une autre de Charles de Rouilon; avec quelques Sonnets, imprimée parmi les Odes d'icelui de Rouilon, en Anvers, par Plantin, 1560. *Encomium Galliæ Belgicæ, G. Altario Authore; acceſſerunt & alii aliquot ejuſdem verſiculi. Antuerpiæ, in*-8°. *ex officina Chriſtopho. Plantini*, 1559.

* Guillaume des Autels étoit de Charolles, où il naquit vers 1529. Il fit d'aſſez bonnes études, & ſavoit le Grec & le Latin; mais la fantaiſie d'imiter Ronſard, & le deſir de paroître plus ſavant encore qu'il ne l'étoit, le rendirent obſcur, ſouvent inintelligible dans la plupart de ſes Ecrits, & l'éloignèrent toujours du ſimple & du naturel. Il étoit parent de Pontus de Thyard, Évêque de Châlons, auquel il étoit fort attaché. Il vécut environ ſoixante-dix ans. — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXX, la Bibl. Franç. de

M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 343, & LA CROIX DU MAINE, au même Article, Tom. I, pag. 307 & 308.

[1] Pâquier, Tom. I de ses *Lettres*, dans la huitième du Livre I, parlant des mauvais imitateurs de Rabelais, en spécifie deux, *l'un, sous le nom de Ladulfi, en ses Propos rustiques; l'autre, sans nom, en son Livre des Fanfreluches*. Le premier eut tant de peur qu'on ne le connût pas, qu'il se démasqua lui-même. Le second est ici démasqué, & j'ajoute, pour un entier éclaircissement, que *Jean Diépi* est le nom renversé de l'Imprimeur Jean *Pidier*, qu'on prononçoit *Pidié*, comme *Didier* se prononce *Didié*. J'ai vu ce mauvais petit Livre, de 100 pag. *in-16*. réimprimé à Rouen, 1578, chez Nicolas l'Escuyer. Rien n'est plus fade. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME DE BAILLY, Chevalier Conseiller de Sa Majesté, en son Conseil privé, & Président de ses Comptes, a mis par écrit Remontrances par lui faites & prononcées à bouche devant le Roi, à Saint Maur des Fossez, le dixième jour de Mai 1566, sur le fait de certain Édit, concernant la suppression de plusieurs Cours & Officiers de France, imprimées à Paris; *in-8°*. par Pierre l'Huillier, 1573.

GUILLAUME DU BELLAY, Seigneur de Langey, Chevalier de l'Ordre du Roi & son Lieutenant général en Piedmont, a écrit Ogdoades, en l'une desquelles il avoit recueilli en huit Livres de ses mémoires, premièrement l'antiquité des Gaulois & François: secondement la division & description des Gaules, tant Cisalpine que Transalpine, tant aussi de çà le Rhin que de là le Rhin: ensemble la concordance des noms antiques avec les modernes. Tiercement les Uz, Coutumes & Loix, tant militaires que politiques: & les noms des charges, états, dignités & magistrats; en appropriant le temps passé au présent. Et en ses autres Ogdoades les mémoires de plusieurs choses notables advenues en France, commençant à la première adolescence du Roi François I. Mais la plus grande partie de ce beau trésor a été perdue, & n'en est resté que trois Livres, assavoir les cinq, six & sept contenus aux mémoires de Messire Martin du Bellay, son frère; le Prologue desdits Ogdoades, & le Livre de l'antiquité des Gaules, qui a été imprimé à part. Instructions sur le fait de la Guerre, extraites des Livres de Polybe, Frontin, Ve-

gece, Cornazan, Machiavel & plusieurs autres bons Auteurs, par Messire Guillaume du Bellay, &c imprimées à Paris, *in*-4°. & *in*-8o. par Michel Vascosan, 1553. Epitome de l'antiquité des Gaules & de France; avec une Preface sur toute son Histoire. Plus y est ajoutée la Traduction d'une Oraison faite en la faveur du Roi Jean de Hongrie, de la guerre contre le Turc. Ensemble deux Épîtres faites en Latin par ledit Auteur, & par lui-même traduites en François; la première écrite à un Allemand sur les querelles & différends d'entre Charles V, Empereur & le Roi François premier de ce nom: & l'autre écrite par ledit Roi très-Chrétien, aux Princes, Villes & autres États d'Allemagne, responsives aux calomnies semées par ses malveillans, contre l'honneur de Sa Majesté, imprimée à Paris, *in*-4°. par Vincent Sertenas, 1556. Il avoit aussi projeté & promis mettre en lumière un Vocabulaire en ordre alphabétique, de toutes les Provinces, Cités, Villes, Châteaux, Montagnes, Vallées, Forêts, Rivières & autres lieux de ce Royaume; avec Expositions des dénominations d'iceux, & des batailles, rençontres, siéges & autres choses dignes de mémoire y advenues. Aussi, à l'imitation de Plutarque, un Livre de la Conférence & comparaison des vies & gestes d'aucuns Rois, Princes & Capitaines de ce Royaume, avec celles d'aucuns autres Grecs, Latins & Barbares; à quoi il avoit déjà fort bien travaillé & avancé: mais, prevenu de mort, l'Œuvre est restée imparfaite, &, qui pis est, en ont été perdus les fragmens *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Guillaume du Bellay, Tom. I, pag. 308 & suiv.

GUILLAUME BELLIARD, Secrétaire de la Roine de Navarre, a écrit [1] Poëmes. Livre premier, contenant les délicieuses Amours de Marc Antoine & de Cleopatre. Les Triomphes d'Amour & de la mort, & autres imitations d'Ovide, Petrarque & l'Arioste, imprimés à Paris, *in*-4°. par Claude Gautier, 1578.

* Cet Auteur, né à Blois, étoit Secrétaire de Marguerite de Valois, pre-

mière femme de Henri IV, que l'on appela *la Reine de Navarre.* La Tragédie, annoncée ici sous le titre de, *Délicieuses Amours de Marc-Antoine & de Cléopatre*, a paru si mauvaise aux Auteurs de l'*Histoire du Théâtre François*, qu'ils se sont contentés de l'annoncer, n'y trouvant rien qui valût la peine d'en être extrait. Ses Traductions d'Ovide, de Pétrarque & de l'Arioste, n'annoncent pas plus de goût que sa Tragédie. *Voyez* l'Histoire du Théâtre François, Tom. III, & la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, pag. 352, Tom. VIII, pag. 45, & Tom. XIII, pag. 246.

Aux Amours de Marc Antoine, il décrit ainsi les effets de la défiance.

[*O triste défiance hayneuse des mortels !*
Inhumaine poison, fontaine des martels,
Des dédains, des courroux, & de mille furies,
Dont ordinairement sont nos ames saisies.
Par toy nous nous privons du repos de nos yeux,
Par toy nous renversons nos biens plus précieux,
Par toy nous nous faisons prisonniers de nous-mêmes,
Par toy nous nous rendons les pauvres faces blêmes ;
Bref par toy ne trouvons aucune seureté ;
Depuis que tu nous as le cerveau tempesté :
Alexandre & Denys, de ta fière nature,
Eprouvèrent jadis la sévérité dure,
Ne se pouvant fier en celles mesmement
Desquelles ils avoient plus de contentement, &c.]

GUILLAUME BELLIN, Chanoine de la Sainte Chapelle, à Paris, a mis en musique à quatre parties, les Cantiques de la Bible, mis en vers François, par Lancelot de Carle, Évêque de Riez, imprimés à Paris, *in*-8°. par Adrian le Roi, 1560.

GUILLAUME LE BLANC, Évêque de Tolon, a écrit Recherches & Discours sur les Points principaux de la Religion Catholique, qui sont aujourd'hui en controverse entre les Chrétiens, imprimées à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1579. Discours des Sacremens de l'Église en général, contenant la Doctrine d'iceux, enseignée par Jesus-Christ, annoncée par ses Ambassadeurs, & reçue de toute l'Église Catholique, où les plus grossiers & aveugles pourront comprendre & voir à l'œil, selon la vérité Évangélique, tous argumens & erreurs des

Hérétiques répoussés & découverts ; avec deux Discours, l'un du Célibat, & l'autre des Vœux, imprimés à Paris, *in*-8°. par Guillaume Cavellat, 1583.

¹ Quelques Ecrivains confondent GUILLAUME LE BLANC, Evêque de Toulon, avec GUILLAUME LE BLANC, Traducteur de *Xiphilin*. Ils se trompent : le premier étoit de Toulouse, le second d'Albi*. (M. DE LA MONNOYE).

* Si cet Evêque de Toulon *est différent du Traducteur de Xiphilin*, comme le dit M. de la Monnoye, les Auteurs de la *Nouvelle Gaule Chrétienne*, sont du nombre de ceux qui ont confondu ces deux personnes. (*Gall. Christ.* seconde Edition, Tom. I, Col. 754). Quoi qu'il en soit, l'Evêque de Toulon, dont il s'agit ici, s'appeloit DU BLANC, & non LE BLANC, comme on le voit par l'Epitaphe de son neveu, Evêque de Grasse & de Vence, rapportée au Tom. III de la *Gaule Chrétienne*, citée ci-dessus, Col. 1179. Il avoit été Evêque de Toulon, en 1571, & mourut au mois de Février 1588. Si nous en croyons M. de Thou (*Hist.* Liv. LXXXII) l'Evêque de Toulon fut assassiné à Avignon, où le Cardinal d'Armagnac, qui en étoit Légat, l'avoit chargé de toutes les affaires de la Légation. La cause de cet assassinat, suivant cet Historien, étoit que l'Evêque de Toulon avoit été accusé auprès du Pape, de favoriser le Roi de Navarre & les Protestans, de sorte que, lorsque le Légat demanda justice, le Pape répondit qu'*on n'avoit rien fait que par son ordre*. De Thou nomme *Patris*, ce Vice-Légat, Evêque de Toulon, & c'est en cela que consiste sa méprise. *Patris* fut assassiné à Avignon ; mais *Patris* n'étoit, ni Evêque de Toulon, ni Vice-Légat ; c'étoit *Guillaume du Blanc*, qui, comme je viens de le dire, ne mourut qu'en 1588 ; au lieu que le Cardinal d'Armagnac, qui, selon le même Historien, mourut de chagrin de l'assassinat dont il s'agit, étoit mort dès 1585.

GUILLAUME BONI, de S. Flour en Auvergne, a mis en musique à quatre parties, les Sonnets de Pierre de Ronsard, imprimés à Paris, *in*-4°. par Adrian le Roi & Robert Ballard, 1579. Il a mis aussi en musique à trois, quatre, cinq & six parties, les Quatrains du sieur de Pybrac, imprimés où & par qui dessus, 1582. *Psalmi Davidici novis concentibus sex vocibus modulati, cum oratione regiâ 12. voc. contexta, Gull. Boni autore. Lutetiæ Parisiorum, apud Adrianum le Roy*, 1582.

GUILLAUME DES BORDES *, Bourdelois, Licencié ès Droits, Professeur ès Mathématiques, a traduit de Latin, la Sphère de Jean de Sacrobosco, & icelle augmenté de nouveaux

Commentaires ; avec une Préface qui est au commencement du Livre, pour prouver que l'Astrologie est très-utile & qu'elle ne doit être méprisée de l'homme Chrétien, imprimée à Paris, *in*-8°. par Hierome de Marnef, 1570. Il y a une autre Traduction de la Sphère de Sacrobosco, par Martin de Perer, Bearnois. La Déclaration & usage de l'instrument nommé Canometre, enrichi de facilités pour la commodité d'icelui instrument, par Maître Benoist Forfaict, Compassier de Paris: Auteur Guillaume des Bordes, imprimée à Paris, *in*-8°. par Hierome de Marnef, 1571.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, Tom. I, pag. 313.

GUILLAUME BOUCHET, de Poitiers, a écrit les Serées [1]. Ce sont plusieurs beaux Discours tenus par une bonne & notable Compagnie assemblée par plusieurs soirs, non imprimées.

[1] Les *Serées* de BOUCHET, que Sorel appelle mal DU BOUCHET, sont bonnes ; mais les *Matinées* & les *Aprèsdinées* de Cholieres sont détestables. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME BOUCHETEL*, Secrétaire des Finances du Roi François I, a mis par écrit l'Ordre & forme de l'entrée de la Roine Eleonore d'Autriche, sœur aînée de l'Empereur Charles V, en la ville de Paris: & de son Sacre & Couronnement en la ville de S. Denys, le 5 Mars 1530, imprimé à Paris, *in*-4°. par Geoffroy Tory, 1532. Il a traduit de Grec en rime Françoise, la Tragédie d'Euripide, nommée Hecuba, imprimée à Paris, *in*-8°. par Robert Estienne, 1550. La Fable de Caunus & Biblis, imitée d'Ovide en sa Métamorphose. Ballade sur une Elégie de Properce, commençant *Quicunque ille fuit &c.* Sylve de Sylvanius. Epitaphe de Madame Laure, après celle que fit le Roi. Epitaphe de Hierome Fondule. Epigrammes. Adieux. Le tout imprimé par Robert Estienne.

* La vraie orthographe de son nom est BOCHETEL. Voyez sa Généalogie dans le trente-septième volume des *Mémoires de Castelnau*, pag. 141 & suiv. Les grands services qu'il rendit à François I, dans l'office de Secrétaire des Finances, le rendirent digne d'être employé dans les négociations les plus importantes de son temps. Il n'y avoit point encore de différence entre les

Secrétaires du Roi & de ses Finances, & les Secrétaires d'Etat. Cette dernière qualification n'étoit pas même en usage. La charge de Secrétaire du Roi étoit depuis long-temps héréditaire dans la famille de Bochetel. Il eut celle de Greffier de l'Ordre du Roi, par Lettres du 29 Septembre 1542. Il avoit épousé Marie de Morvillier, dont le frère devint Garde-des-Sceaux. Il mourut en 1558. Voyez l'*Histoire des Secrétaires d'Etat*, pag. 69 & suiv. & LA CROIX DU MAINE, Tom. I, pag. 314.

GUILLAUME DE BRANTEGHEN, de l'Ordre des Chartreux, a mis en François, le Verger spirituel & mystique, rempli tant de nouveaux que anciens fruits de l'ame fidèle; avec figures ou images & Oraisons appartenantes à la matière. Ensemble un Traité de la préparation à la mort, imprimé à Lyon, *in-16.* à l'écu de Cologne, 1542.

GUILLAUME DE BRAYSSINGAR, Allemand, Organiste à Lyon, a fait une Tablature d'Épinete, imprimée à Lyon, par Jaques Moderne.

GUILLAUME BUDÉE, Parisien, premièrement Secrétaire du Roi François I, & Maître de sa Librairie, & depuis Conseiller & Maître des Requêtes de Sa Majesté, Personnage de rare savoir & grande leçon, bien que se soit appliqué le plus à écrire en Grec & en Latin plusieurs doctes Livres, comme les Commentaires sur la langue Grecque; les Épîtres; la Philologie; cette Œuvre excellente, *De Asse* *; les Commentaires sur les Pandectes & autres, ne s'est dédaigné pourtant d'orner notre langue Françoise d'aucuns de ses écrits. Et, ayant choisi un fort beau sujet, il a mis en lumière un Livre divisé par chapitres, intitulé, de l'Institution du Prince, contenant plusieurs Histoires, Enseignemens, & sages Dits des anciens, tant Grecs que Latins, dédié au Roi, & imprimé *in-fol* à l'Arrivour, Abbaye de l'Abbé d'Ivri, par Nicole Laris, en l'an 1547. & à Lyon, *in*-4°. par Guillaume Gazeau: sur la fin duquel Livre icelui Budée s'excusant, dit avoir plus mis de diligence, à apprendre les bonnes Lettres, qu'à savoir parler curieusement la langue qui lui est naturelle & maternelle. Sommaire ou Epitome de son Livre *de Asse*, mis de Latin en François, par le com-

mandement du Roi, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Longis, 1538. Genebrad parlant de Budée, en donne une telle censure. Ce qu'a rendu Budée tant estimé, est que le siècle étoit encore rude aux langues. Que s'il fût tombé en ce temps, je ne sais s'il seroit du premier rang. Budée étoit excellent en la Théorique; en la Traditive ou Pratique il n'y entendoit pas beaucoup, d'où est advenu qu'il n'a fait aucuns disciples. Le style de Budée est inélégant, rude, mal-plaisant aux oreilles délicates. Parquoi Erasme ne l'a voulu mettre au nombre des Ciceroniens. Budée, pour la plus part Antiquaire, ou, comme parloient les anciens, Nominal, adonné aux mots & vocables, en faisant de nouveaux & remettant ou ressuscitant des vieux, lesquels quelques fois demeureroient aussi bien ensevelis qu'en lumière. Et même, ceux qui l'ont voulu bien louer, on dit de lui, *Est felicissimus quidem, sed audacissimus in novandis vocabulis*, comme quand il a tourné l'Endelechie d'Aristote *Perfectihabiam*. Daniel Augentius lui baille un autre trait aigredoux, disant : je me suis ébahi souvent, comme Budée n'avoit suivi cette vertu, & cette grace Grecque, vu qu'il a été une lumière de son siècle pour les deux langues, & pour le savoir exquis. Il faut dire que son naturel a surmonté l'artificiel; lui desirant acquiescer à nature, pour mettre l'art en arrière. J'ai entendu, parlant de la composition de Budée, parler des Livres qu'il a écrits en prose & en continuation de certaines matières, & de sujets proposés. Qui les cuideroit excuser en disant, que le poids des matières, & la gravité des Auteurs, haulsent l'état de la composition, & de l'écriture, il s'abuseroit grandement; attendu que l'écriture ne s'enfle pas par les paroles, & par les liaisons & clôtures; mais par les qualités & circonstances des choses.

* A ce que nous avons dit dans nos remarques, sur Guillaume Budé, dans La Croix du Maine, Tom. I, pag. 317 & 318, j'ajouterai ici quelques notes sur les premières Editions du Livre *de Asse*. La plus ancienne, qui ait été connue de Niceron, est de 1516; mais il y en a une de 1514, *in-fol. in Calcographiâ Ascensianâ*, qui est d'une extrême rareté; une autre, qui n'est guère moins rare, & que Niceron n'a pas connue davantage, est de

de Venise, *in Ædibus Aldi*, *in*-4°. 1522. Son Livre de l'*Institution du Prince*, a été imprimé à l'Abbaye de la Rivour, en Champagne, près de Troyes, en 1547, *in-fol.* par *Maître Nicolas Paris*, & non pas *Laris*, comme l'écrit du Verdier. On peut voir sur les autres Editions des divers Ouvrages de Budé, la *Biblioth. Curieuse* de Clément, Tom. V, & sur la personne de ce savant Ecrivain, l'Extrait d'un Mémoire de M. Boivin dans le Tom. V de l'*Hist. de l'Acad. des Inscript. & Belles-Lettres*, pag. 350. A la suite de cet Extrait, on trouvera une notice d'un Exemplaire de la première Edition Grecque des Œuvres d'Homère (Florence, 1488) qui avoit appartenu à Budé, dont les marges sont chargées de scholies & de notes manuscrites, qu'on prouve être de la main de Budé même. Cet Exemplaire précieux étoit dans la Bibliothèque de M. de Boze.

GUILLAUME BUNEL[1]. Œuvre excellente & à chacun desirant de peste se préserver, très-utile, contenant les Médecines préservatives & curatives des maladies pestilentieuses & conservatives de la santé; composée par Maître Guillaume Bunel, en la Faculté de Médecine, Docteur Régent de l'Université de Tholose, lesquelles par lui sont ordonnées, tant en Latin, qu'en François, par rime; avec plusieurs Epîtres à certains excellens personnages, en la louange de Justice & de la chose publique, imprimée à Tholose, *in*-4°. l'an 1513.

[1] De Normandie, d'où il étoit, ayant passé au Languedoc, & s'étant établi à Toulouse, Pierre de Buxi (qu'on prononce *Bussi*) alors Prevôt du Chapitre de Sainte Etienne de cette Ville, depuis Evêque de Lavaur, le prit pour son Médecin; & ce fut à cette considération que George de Selve, neveu de Pierre de Buxi, son prédécesseur en l'Evêché de Lavaur, se rendit Patron de Pierre Bunel, fils de Guillaume. (M. DE LA MONNOYE).

Vers extraits du Traité de la Peste.

En après il se faut garder
De faire prou ni peu excès
De quoi l'on se puisse échauffer;
Car il en vient des maux assez.
Les femmes à part délaissez,
Sans toucher aux bas instrumens;
Plusieurs en ont souffert tourmens.
Je ne dis pas qu'en mariage,
Afin qu'on puisse avoir du fruit,
Vous ne fassiez aucun ouvrage
De tard en tard, ainsi que duit:
Mais ce soit après la minuict,
Parfaicte la digestion,
Pour faire génération.
Aussi grands inconvéniens
Viennent pour trop manger & boire:
On a vu de grands accidens,
Desquels devons avoir mémoire.
Et pour ce, si me voulez croire,
Mangez peu, net, & bon il soit.
Fol est qui soy-mesmes deçoit.
Mélancolies faut fuir,

Joyeuse compagnie avoir,
En sa maison bon feu tenir,
Qui a de quoi à dire voir.
Aussi je vous fay assavoir
Qu'aux jours obscurs ne sortez hors,
A maints en a cousté le corps.
La saignée est de grand' avance,
Mais à tous il ne la faut pas.
Purger est bon par excellence,
Pour jeter d'humeurs un grand tas.
Follement pourtant ne prendras
Médecine sans bon conseil.
Fol, qui exprès se crève l'œil.
S'il y a pauvre compagnon,
Lequel n'ait pas foison d'argent,
Le matin mange d'un oignon
Qui ait trempé entièrement,
Quatre, ou six heures seulement
En vinaigre ; il chasse venin,
Quand on le mange de matin.
Le remède préservatif,
C'est s'en aller en grand espace,
Et estre bien tost fugitif,
Et tard retourner, quoiqu'on fasse.
Mais si le grief mal t'empoignasse,
Va-t-en à ceux qui sont de l'art ;
Mieux vault remède tost que tard.
Si l'apostume est découverte,
Soit haut ou bas prends du levain,
Des moyaux d'œufs ta main ouverte
Pour la couvrir, entens-tu bien.
Tandis, va au Chirurgien
Bien entendu, non autrement ;
A bon maistre, bon payement. &c.]

* GUILLAUME DU BUYS, Quercinois, a écrit * l'Oreille du Prince; ensemble plusieurs autres Œuvres Poëtiques, assavoir l'Aumône; l'Ame du vieillard; des Causes qui apportent une déplorable fin à toute République; Remontrance faite par un Garamant, au Roi Alexandre, conquérant l'Asie. Harangue & Remontrance de Josephe, faite aux Juifs assiégés dedans Hiérusalem, par Tite; Elégies, Sonnets, imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Febvrier, 1582.

* Les Ecrits de Guillaume du Buys nous apprennent que, né à Cahors, il y vécut assez long-temps pour s'y être fait connoître & aimer. Il passa à Toulouse, où il remporta quelques prix aux Jeux Floraux, ensuite il voyagea en Italie, & parcourut diverses Provinces de France. Sa bonne conduite, & ses mœurs, lui procurèrent de l'agrément par-tout où il s'arrêta quelque temps; le premier Recueil de ses Œuvres parut, *in*-8°. 1582. Cette Edition fut faite, à son insçu, avec si peu de soin, que, l'année suivante, l'Auteur en fit faire une, à ses frais, *in*-12. beaucoup plus correcte. Ses vers annoncent une ame honnête ; &, par la satire qu'il fait des usages de son temps, on voit qu'ils n'étoient pas différens de ceux du nôtre. Dans son Poëme, *de la Noblesse*, il donne des préceptes de conduite, sages & utiles, il montre quels sont les devoirs des Nobles & des Grands, chez lesquels il condamne surtout l'avarice...

Car en l'amas des biens ne consiste la gloire
D'un Prince, qui ne tend qu'à rendre sa mémoire

D'éternelle durée, ains en dons & bienfaits,
Quand, en lieu & saison, & aux dignes sont faits.

On trouve dans ces Poësies l'esprit de Juvénal, mais plus honnête de beaucoup, aussi véridique, & moins âcre & mordant. — Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 214.

GUILLAUME CAPPEL, Docteur Médecin, à Paris, a traduit d'Italien, le Prince de Nicolas Machiavel, Secrétaire & Citoyen de Florence, imprimé à Paris, *in*-4°. par Charles Estienne, 1553. Ledit Traducteur, en sa Préface, dit ainsi de l'Auteur: & combien qu'aucuns l'accusent de façonner un Prince trop rigoureux, si me semblent-ils trop rigoureux eux-mêmes: car on le peut excuser par l'exemple du bon Médecin, qui ne regarde pas tant au goût corrompu du malade, qu'à la guérison, & qui donne aux fâcheuses maladies médecines plus fortes: ainsi le Prince, comme le Musicien, doit étendre la rigueur de sa justice, pour faire un accord harmonieux avec la douceur de son humanité. Je ne répondrai point à ceux qui le blasonnent de n'avoir Religion aucune: car j'estime que ceux là déclarent leur opinion, plutôt qu'ils ne reprennent celle d'autrui, vu qu'ils mettent en avant une chose si énorme, sans aucune occasion qu'on puisse appercevoir en ce Livre. Au demourant, il a si bien traité toutes les parties de Politique, qu'il s'est acquis autant de louange en toutes, que tous les autres ensemble sur chacune &c.

GUILLAUME * CAUCE a écrit le Bouclier de la Foi, contre celui de frère Nicole Grenier, imprimé à Genève, *in*-16. *Calvinique.*

*Voy. Tom. III, p. 212, au mot BARTHELEMY CAUSSE, qui est son vrai nom.

GUILLAUME DE CHEVALIER a écrit en vers, le Décès ou fin du Monde, divisé en trois visions, imprimé à Paris, *in*-4°. par Robert le Fizelier, 1584 [1].

[1] L'Ouvrage de cet Auteur est en Quatrains. Guillaume Colletet en parle dans son *Discours de la Poësie Morale*, n°. 67 *. (M. DE LA MONNOYE).

* L'étude de l'Astronomie conduisit cet Auteur à celle de la Philosophie Morale, & le but du Poëme, ici annoncé, est de réfléchir sur la variété des

événemens humains, & le peu de ſolidité de tout ce qui paſſe avec le temps. De-là l'Auteur porte ſes vues juſques ſur ce qui arrivera, lors de la deſtruction de ce monde viſible. — Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. *62*.

GUILLAUME COQUILLART, Official de Reims, a compoſé quelques Œuvres en rime, aſſavoir les Droits nouveaux, contenant ſept titres : le Plaidoyer & Procès d'entre la ſimple & la ruſée : le Blaſon des Armes & des Dames : le Monologue de la botte de foin : le Monologue du Puys : le Monologue du Gendarme caſſé : le Monologue des Perruques, imprimées à Paris, *in*-16. par Antoine Bonnemere, 1532 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot GUILLAUME COQUILLART, Tom. I, pag. 320 & 321. — Ce bon Official, duquel Grognet dit :

Quant au regard de Coquillart,
C'étoit un compoſiteur gaillard.

ſemble n'avoir pris la plume que pour décrier les femmes ; ſans doute que les différentes affaires qu'il avoit eu à juger à ſon Tribunal, l'avoient plus inſtruit à ce ſujet, que ſa propre expérience, & que c'eſt encore là qu'il avoit pris les idées ſur leſquelles il compoſa les *Droits nouveaux*, pièce fort longue, très-libre, ſouvent licentieuſe, où il traite de ce qui porte les hommes à rechercher les femmes, & les femmes à écouter, ou à prévenir les hommes. La pièce, intitulée le *Monologue des Perruques*, n'eſt pas plus décente que les autres : ſi l'Auteur y moraliſe quelquefois d'un ton raiſonnable, ce n'eſt que par échappée. Il paroît que Coquillart mourut vers la fin du quinzième ſiècle, de chagrin d'avoir perdu une ſomme conſidérable au jeu de *la Morre*, à ce que dit Marot. Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 156.

Aux Droits nouveaux.

[*Ne ſuyvons plus d'amour l'eſcole,*
On n'y lit que des tromperies.
La ſcience eſt folle parole,
Les grands juremens menteries :
Les ſtatuts, ce ſont joncheries ;
L'Univerſité c'eſt malheur,
Les bedeaux, lardons, moqueries ;
Faute de ſens, c'eſt le Recteur ;
Trahiſon en eſt un Docteur,
Fauſſeté en eſt le Notaire ;
Avarice, conſervateur,
Injure elle lit l'ordinaire ;
Détraction, c'eſt le Libraire ;
Suſpenſion, c'eſt le Greffier ;
Dire tout, c'est le Secrétaire ;
Rudeſſe, c'est un meſſager ;
Deſdain, c'est un premier Huiſſier,
Qui garde les huys & feneſtres ;
Refus est le grand Chancelier,
C'est celuy qui paſſe les maiſtres.]

GUILLAUME DU CHOUL *, Gentilhomme Lyonnois,

Bailly des Montagnes du Dauphiné, Amateur & curieux Rechercheur de l'antiquité, après avoir visité long-tems l'Italie & autres Régions de l'Europe, & fait amas d'infinité de Médailles & autres antiquailles, a donné l'intelligence d'icelles, & de leurs revers, qu'il a par son étude & industrie, diligemment tirée de plusieurs lieux & passages des Historiographes anciens. Et quoi que Hierosme Mercurial le reprenne en quelques endroits, si lui a-t-il pourtant ouvert le chemin, & donné le sujet du Livre qu'il a écrit *de Arte Gymnasticâ;* & sont les Œuvres dudit Choul si bien reçues, qu'elles ont été imprimées par plusieurs fois, en diverses langues, assavoir en François, en Latin, en Italien, & en Espagnol; & sont telles: Discours sur la Castrametation & Discipline Militaire des anciens Romains: plus des Bains & antiques Exercitations Romaines, imprimé à Lyon, *in-fol.* par Guillaume Roville. Discours de la Religion des anciens Romains, illustré d'un grand nombre de Médailles & de plusieurs belles figures, retirées des marbres antiques qui se trouvent à Rome & en notre Gaule, imprimé à Lyon, *in-fol.* par Guillaume Roville, en l'an 1556. Épître consolatoire à Madame de Chevrieres, sur la mort de Marie, sa fille; avec une Épître de Senecque, à Liberal, leur ami, qui étoit triste & dolent, pour ce que la Cité de Lyon (dont il étoit) avoit été fatalement brûlée, imprimée à Lyon, *in*-4°. par Jean Temporal, 1555. Epitome des Antiquités Romaines, non encore imprimé: est au pouvoir du sieur Guillaume Roville.

* Voy. La Croix du Maine, à ce mot, Tom. I, pag. 319 & 320.

GUILLAUME CHRESTIEN, Médecin ordinaire du Roi & de Messeigneurs ses Enfans, a écrit un Livre intitulé Philalethes sur les Erreurs anatomiques de certaines parties du corps, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Barbou, pour François Gueiart d'Orléans, 1536. Perioche des sept premiers Livres de la Therapeutique de Galien, imprimé à Paris, *in*-8°. par Denys Janot. Livre de la Génération de l'homme, recueilli des antiques Auteurs de Médecine & Philosophie, par Jaques Sylvius, jadis

Docteur, & Professeur du Roi, en l'Art de Médecine, à Paris, & depuis mis en François par ledit Guillaume Chrestien, imprimé à Paris, par Guill. Morel, 1559. Livre d'Hippocrates, de la Géniture de l'homme, traduit de Grec par ledit Chrestien, imprimé par Guill. Morel, audit an. Livre de la Nature & utilité des Mois des femmes & de la curation des maladies qui en surviennent, traduit du Latin de Jaques Sylvius, imprimé à Paris, *in*-8°. par Guill. Morel, 1560. De la Nature de l'enfant au ventre de la mère, Livre traduit du Grec d'Hippocrates, par Guillaume Chrestien, imprimé à Reims, *in*-8°. par Nicolas Bacquenois, 1553; auquel traité, outre plusieurs choses notables concernant cette matière, j'ai lu que ceux qui ont été faits Eunuques étant petits garçons, n'engendrent point de poil au penil, ni au menton, & sont glabres & sans poil par-tout le corps, pource que les conduits, étant fermés à la semence génitale, le cuir ne se peut raréfier en quelconque partie du corps. Car en eux il n'y a aucune voie ouverte à la semence. Quant aux femmes, elles ont le menton & tout le corps dénués de poil, pource que l'humeur qui se sépare en leur coït, n'est pas ainsi agité, ni ému comme aux hommes, & pourtant il ne rend point le cuir plus rare. Mais ceux qui deviennent chauves, sont plus flegmatiques, & le flegme s'échauffant & s'émouvant en leur teste, au temps du coït, puis tombant dans le cuir, leur brule les racines des cheveux, dont puis après ils tombent aisément. Quant aux Eunuques ils ne deviennent point chauves, pour ce qu'ils ne s'émeuvent pas vehémentement, & le phlegme ne s'échauffant point par coït, ne peut brûler les racines des cheveux; mais ils deviennent chenus, pour ce que l'humeur passant par bien long-temps en l'homme, ce qui est le plus blanc s'éloigne & se retire au cuir, de sorte que & le poil même, & notamment le cuir, auquel sont les poils chenus, ayant attiré l'humeur beaucoup plus blanc qu'au précédent, deviennent encore plus blancs, qu'en autre quelconque lieu *.

* Guillaume Chrétien étoit, suivant Scévole de Sainte-Marthe (*Elog.*

Lib. IV) originaire des confins de la Bretagne. Il fut d'abord Médecin du Duc de Bouillon, & ensuite des Rois François I & Henri II. Colomiés dit qu'il avoit parmi ses papiers, plusieurs Lettres de *Guillaume Chretien* & de *Laurent Chrétien*, son fils (*Biblioth. Choisie*, p. 282). Voy. sur GUILLAUME CHRESTIEN, les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIV, pag. 131, & LA CROIX DU MAINE, Tom. I, pag. 320.

GUILLAUME COSTELEY. Musique de Guillaume Costeley, Organiste & Valet de Chambre du Roi, imprimée à Paris, par Adrian le Roi, 1579.

GUILLAUME CRETIN *, Chantre de la Sainte Chapelle à Paris, & Trésorier du Boys de Vincennes, le meilleur Poëte François qui ait été devant lui (j'entends en cet ancien genre d'écriture) a composé plusieurs Opuscules en rime assez fluide, & qui ne céde guères à celle de Marot, lequel lui baille le titre de souverain Poëte François. Chants Royaux spirituels, Rondeaux & autres petits Traités; assavoir Déploration sur le trépas du Vicomte de Falaise: Le débat des deux Dames sur le passetemps des chiens & oiseaux: l'Apparition du feu Maréchal de Chabannes: le Pastoral sur la nativité de Monsieur le Dauphin: Invectives contre les Gendarmes François: six Epîtres, l'une au Roi Charles VIII, l'autre au Roi Loys XII, & les autres au Roi François: Epître à la Roine de Navarre, au nom de la Roine d'Angleterre: autres Epîtres; assavoir aux Bourguignons & Flamands, à Macé de Villebresme, à Honnorat de la Jaille, à Maître François Charbonnier, Vicomte d'Arques, à une Dame de Lyon, à l'Évêque de Glandesves, à la Comtesse de Dampmartin, & à autres: le Chant de misère: Invective contre la mort: le tout imprimé en un volume, à Paris, *in*-8°. par Jean S. Denys, sans date.

* Ses Poësies furent imprimées à Paris, en 1527, *in*-8°. On en a donné une nouvelle Edition, en 1723; mais on n'a fait entrer, ni dans l'une, ni dans l'autre Edition, la Traduction, en vers François, d'une Epître de Fauste Andrelin, par laquelle Anne, Reine de France, exhorte Louis XII à revenir en France, après la victoire sur les Vénitiens. Elle fut imprimée, *in*-16. sans date, en caractères Gothiques. — Voy. encore l'Article de GUILLAUME CRETIN dans La Croix du Maine, Tom. I, pag. 323 & 324.

GUILLAUME DE CURSOL, Seigneur de Belle Fontaine & Monteſtruc, Tréſorier général de France, en la Charge & Généralité de Guyenne, établie à Bourdeaux, a traduit du langage Portugais d'Hector Pinto, de l'Ordre S. Hierome, en François, l'Image de la vie Chrétienne, contenant amplement tout ce qui concerne la vraie Philoſophie, Religion, Juſtice, Tribulation, Vie ſolitaire & Mémoire de la mort entre les Chrétiens, imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1580. Seconde partie de l'Image de la Vie Chrétienne, où eſt amplement traité en cinq Dialogues, de la Tranquillité de la Vie; de la diſcrete Ignorance; de la vraie Amitié; des Cauſes des vrais & faux Biens, traduit dudit Hector Pinto, par le même Guillaume de Curſol, imprimé à Paris, *in*-8°. par Chaudiere, 1584.

GUILLAUME DE GUILLEVILLE, Moine de l'Ordre de Ciſteaux, a écrit en vieille rimaille *, le Roman des trois Pélerinages : le premier eſt de l'homme, durant qu'il eſt en vie : le ſecond, de l'Ame ſéparée du corps : & le tiers, de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, imprimé à Paris, *in*-4°. par Berthold Rembol, & *in-fol.* par Ant. Verad, 1511. Au ſecond Pélerinage l'Auteur interprétant la Statue de Nabuchodonoſor, vue en ſonge, comme eſt contenu en Daniel, met les vers ſuivans, qui ſont notables.

* Guillaume De Guilleville étoit de Paris, & Moine de l'Abbaye de Chaalis, Ordre de Cîteaux, au Diocèſe de Senlis. Cet Auteur naquit vers l'an 1295, & écrivoit ſon Roman des *Pélerinages* vers 1330. On peut juger de ſon ſtyle par ce qu'en cite du Verdier. Cet Ouvrage plut beaucoup, lorſqu'il parut. Jean Gallopez, d'Angers, en fit une eſpèce de Traduction, en proſe, à la requête de Jeanne de Laval, Reine de Jéruſalem & de Sicile, Ducheſſe d'Anjou & de Bar, Comteſſe de Provence, qui mourut en 1382. Elle parut peu après la mort de De Guilleville. Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 71, LA CROIX DU MAINE, & les notes ſur cet Article, Tom. I, pag. 329.

[*Statue vient de Statuo,*
Auſſi du verbe qu'on dit Sto,
C'est-à-dire qu'elle est & Stable,
Et establie & permanable,

Et

Et que toujours doit remanoir,
Sans soy remuer, ni mouvoir,
De quoi on dit qu'une statue
Est celuy qui ne se remue.
L'image du Roy proprement
Se monstre en son gouvernement.
Tel est l'homme, telle est sa terre,
Autre image n'y faut-il querre.
Ainsi que chacun se maintient,
A sage ou à fol on le tient.
Comme le Juge se comporte,
A faire ainsi tous il enhorte.
Quel est le Roy d'une Cité,
Tel est le peuple en vérité.
Roi qui n'est sage perd sa gent,
Mais par bon sens il la défent.
Pource je dy que son ouvrage
Sa statue est ; & son image,
En son gouvernement formée,
Est son image peinturée ;
A sa statue & son image
Le cognoît-on, ou fol, ou sage;
Et aux statuts aussi qu'il fait,
Comme c'est qu'il est stable on voit,
Car si établis bien ne sont,
De stabilité en ils n'ont.
Parquoi, à parler proprement,
Un Roy à son gouvernement,
A sa loy & à ses statuts
Et ordonnances est cogneu.]

GUILLAUME DREVIN a composé en rime Françoise, les Erreurs des Luthériens, ennemis de notre Mère Sainte Eglise, & vrais Turelupins, résidans en la ville de Genève & autres: plus, Lamentation de notre Mère Sainte Eglise, sur les contradictions des Hérétiques, suivant l'Erreur des faux Défectueux, imprimées à Paris, *in*-8°. par Guillaume Nyverd, sans date.

GUILLAUME DRIEU, Mathématicien d'Aix en Provence, a écrit la Sphère du monde, succinctement déclarée par briéves figures, tous les cercles l'un après l'autre mis, réduite en quatre Livres, imprimée en Avignon, *in*-16, sans date. Le Tabulaire Astronomique, Calendrier perpétuel, imprimé à Lyon, *in*-16. par Antoine Voulant, 1561.

GUILLAUME DUC, des Nonnieres en Viverez, Prêtre & l'un des Vicaires en l'Église Collégiale & Paroissiale S. Paul de Lyon, a écrit Traité de l'Administration des Saints Sacremens, imprimé à Lyon, *in*-16. par B. Rigaud.

GUILLAUME DURAND, Conseiller du Roi au Siége Présidial de Senlis, a traduit en vers François, par forme de Paraphrase, * les Satyres d'Aule Perse, imprimées *in*-8°. par Denys du Pré, à Paris, 1575. Il y en a une autre Traduction,

faite long-temps au paravant par Traducteur incertain, qui a pour devise Moyen ou trop, & a été imprimée à Paris, *in*-8°. par Jaques Gazeau, 1544. Élégie de I. V. très-illustre & victorieux Prince Henri de Lorraine, Duc de Guyse, des Poitevins, par lui défendus, traduits des vers François, par ledit Durand, & imprimés à Paris, *in*-4°. par Denys du Pré, 1569 [1].

* Cette Traduction de Durand est en vers de dix syllabes, durs, & souvent inintelligibles; elle est libre, & peut être regardée comme une Paraphrase. Elle a dû être faite environ en 1567, à en juger par l'Epître Dédicatoire, adressée à Pierre Chevalier, Evêque de Senlis. Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. VI, pag. 139. — L'autre Traduction, dont parle du Verdier, est d'Abel Foulon, ainsi qu'on le peut voir dans LA CROIX DU MAINE, Tom. I, pag. 325.

[1] De la manière dont s'explique du Verdier, touchant l'Elégie adressée à Henri de Lorraine, Duc de Guise, il semble qu'elle ait été composée, en vers François, par J. V. & traduite en Latin, ou en autre langue, par Guillaume Durand. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME DURAND, Maître des Écoles, à Lyon, a commenté en Latin & interprété en François, les Diction & Construction de l'Opuscule de Sulpitius Verulanus, intitulé *de Moribus in Mensa servandis*, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Thibaud Payen *.

* Il dédia son Ouvrage à Etienne Dolet, qui même l'imprima en 1542.

GUILLAUME FAREL, Ministre à Genève, a écrit Sommaire, ou briève Déclaration d'aucuns lieux, fort nécessaires à un chacun Chrétien, pour mettre sa confiance en Dieu & à aider son prochain, imprimé à Genève, *in*-16. par Jean Mirard, 1552. Réponse à l'Épître de Maître Pierre Caroli, avec seconde Épître dudit Farel. Épître envoyée au Duc de Lorraine.

GUILLAUME FLAMENG, jadis Chanoine de Langres, a composé en François [1], la Vie de Monsieur S. Bernard, premier Abbé de Clairvaux, contenant sept Livres distingués par chapitres; avec l'Épitaphe en rime, de Dame Ælis ou Alet, mère dudit Saint Bernard, inhumée premièrement à Di-

jon, en l'Église de Saint Benigne, puis translatée à Clairvaux, imprimée à Paris, *in*-8°. par François Regnaud, sans date.

[1] Cette *Vie de S. Bernard* n'a été connue, ni par le P. Pierre-François Chifflet, Jésuite, ni par Philibert de la Mare, Conseiller au Parlement de Dijon, le premier ne l'ayant point citée dans son gros *in*-4°. Latin de recherches touchant S. Bernard, imprimé, l'an 1660, à Dijon, non plus que le second, dans son *Conspectus Historicorum Burgundiæ*, imprimé, l'an 1689, *in*-4°. Mais peut-être n'ont-ils pas daigné, ni l'un, ni l'autre, faire mention d'un Ouvrage apparemment fort méprisable, autant qu'on en peut juger par le nom de l'Imprimeur, & par le temps de l'Edition, que le P. le Long, n°. 5630 de sa *Biblioth. Histor. de France*, date de 1520, non pas *in*-8°. mais *in*-4°. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME GALLISSARD, Docteur en Théologie, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, a écrit [1] Sommaire explication des Commandemens de Dieu, tirée de la Sainte Écriture. Plus, un Livre de Saint Augustin, de la Vie Chrétienne, traduit par le même, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Benoît Rigaud, 1577. Il a écrit aussi en Latin une Chronologie, depuis Adam jusqu'à son temps, imprimée en Avignon, *in*-8°.

[1] Pierre Gallissard, Jacobin; car c'est *Pierre* qu'il s'appeloit, & non pas *Guillaume*, mourut l'an 1577. Il y a de lui un Eloge Latin de la Puce, *Pulicis Encomium*, imprimé, l'an 1550, à Lyon, *in*-8°. chez Jean de Tournes. — Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot PIERRE GALISSART, Tom. II, pag. 282. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME GAUTERON, de Cenquoins, Secrétaire du Sieur de Monluc, a traduit d'Italien, l'Histoire de George Scanderbeg, Prince d'Epire & d'Albanie, contenant les Victoires par lui obtenues contre les Turcs, & les inestimables Forces & Vertus d'icelui, imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Longis, 1544.

GUILLAUME GOSSELIN, de Caen, a traduit d'Italien, l'Arithmétique de Nicolas Tartaglia, Bressian, divisée en deux parties, contenant dix-huit Livres, esquels sont contenues & expliquées toutes les pratiques & règles néceslaires, non-seulement pour les Marchands & tout l'Art Négociatoire, mais aussi

pour tout autre Art & Science, laquelle a besoin de calcul: le tout par règles brièves & promptes; avec toutes les Démonstrations Mathématiques, & plusieurs Inventions dudit Gosselin, Traducteur, éparses chacune en son lieu, imprimée à Paris, *in*-8°. par Gilles Beys, 1578. *Gulielmi Gosselini, Cadomensis, de arte magna, seu de occulta parte numerorum quæ & Algebra & Almucabala vulgò dicitur Libri 4. in quibus explicantur æquationes Diophanti, Regulæ, quantitatis simplicis & quantitatis surdæ. Parisiis, in-8°. apud Ægidium Beys*, 1577.

GUILLAUME DE LA GRANGE, natif de Sarlat en Perigort, a écrit Didon, Tragédie, laquelle, tant pour l'argument que la gravité des Vers & Sentences, n'est moins digne d'être lue que profitable à tous. Les Personnages de la Tragédie, sont l'Ombre de Sichée, Didon, Barce, Le Chœur, Achate, Enée, Le Messager; imprimée à Lyon, *in*-16. par Benoist Rigaud, 1582.

En la première Scène du II Acte, Didon parle ainsi à Enée:

[Hélas! si j'ai été trop prodigue envers toi
Du bien que seulement peut donner une femme,
Si tu as oncq cueilli le fruit de ma grand flamme;
Si, pour te priser seul, j'ai déprisé l'honneur;
Si, pour te bien heurer, j'ai laissé tout mon heur,
Laisse ores ce dessaing, de tuer, par ta fuite,
La piteuse Didon, qui rien moins ne mérite,
Que d'avoir un Enée auteur de son trépas;
Regarde que pour toi mes gens ne m'aiment pas;
Regarde que pour toi j'ai perdu celle gloire,
Qui eût récompensé, d'une longue mémoire,
Ma vefve chasteté, dont le bruit précieux
Commençoit m'enlever sur les flammes des Cieux!
Mais pourras-tu souffrir que le Roi des Nomades,
Se voyant postposé au Prince des Troades,
S'en vienne impunément pour prendre notre fort,
Et m'emmener captive, ou me donner la mort?
Je dis si, toi absent, il me peut trouver vive,
Et si le Ciel cruel fait ma mort si tardive.
Au moins, puisque joué j'ai mon honneur & moi,
Si, avant ton départ, j'étois grosse de toi;
Ou si, ayant désia Lucine réclamée,

Tu me laissois ici quelque petit Enée,
Qui te représentât de face seulement,
Je porroy, plus constante, endurer ce tourment;
Et par le grand malheur de ta fuite obstinée,
Je ne sembleroy pas du tout abandonnée.

ENÉE.

Cell' qui ne peut souffrir que je soye en repos,
N'aime tant séjourner dans Sparte, ou dans Samos.
Ma mère n'aime tant séjourner dans Amathe,
Ou (quand le chien ardent l'honneur des jardins gaste)
Dans l'ombre Idalienne, où le frais est toujour,
Comme ici j'aimerois fonder un long séjour!
Mais cil qui peut armer sa dextre de tonnerres,
Le ciel & le destin me font laisser ces terres.
Je n'ose t'obéir, car qui pourroit oser
Aux Dieux, au fort Destin, & au Ciel s'opposer?
Je voudroy toujiour voir les yeux de mon Elise.
Mais las! combien de fois la grand ombre d'Anchise
M'a fait pantois de peur, haute m'apparoissant,
Et d'une horrible voix de mort me menaçant,
Si un autre Soleil me voit dedans Cartage!
Encor ce n'est pas tout, le Dieu qui en partage
Eut la foudre & le ciel, du feste Olympien,
M'a icy envoyé l'héros Cyllenien,
Me disant comme, afin que de mon chef j'écarte
L'ire de Jupiter, faut que d'ici je parte.
Madame, tu vois donc que je n'ay point de tort;
Tu vois que, maugré moi, j'abondonne ce port;
Et comme le destin, avec Jupin, me lie
A la nécessité de suivre l'Italie.
Mais j'espere qu'encor je te pourrai revoir,
Et si, mis en repos, j'en eu oncq le pouvoir;
Croy-moy, je ne faudray dans les tusques galées
Repasser, pour revoir les campagnes salées.
Adieu donc, je m'en vais. &c.]

GUILLAUME GRATAROL *. Voyez ESTIENNE COPPÉ, (Tom. III, pag. 493).

* Gratarole naquit, en 1516, à Bergame; il quitta sa patrie, pour suivre plus librement les nouvelles opinions, auxquelles il s'étoit livré, vint à Basle, d'où il passa à Marpourg, où il avoit été appelé pour professer la Médecine; il n'y resta qu'un an, & revint à Basle, où il mourut, le 16

Avril 1568, âgé de cinquante-deux ans. Il donna beaucoup de petits Traités sur différens sujets de *Physiologie*. Les plus intéressans se trouvent dans le Recueil imprimé à Lyon, 1558, *in*-16. sous le titre de *Guilelmi Grataroli Opuscula, ab ipso auctore denuò correcta.* — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXI.

GUILLAUME GRIACHET [1], aliàs de Villebichot, de Talan près Dijon, dit autrement l'Heureux Infortuné, a translaté en rime Françoise, le Livre d'Octavius Cleophilus *De cœtu Poëtarum*, imprimé à Lyon, *in*-4°. par Michel Parmentier, 1543; avec les vers Latins à côté des François, ainsi:

Optima quadrivio non inveniuntur in omni:	*L'on ne peut pas voir les choses de prix*
	Par tous les lieux, n'en tous riches pourpris:
Nobilius, quantò rarius omne vides.	*Car quant plus est la chose riche & belle,*
	Tant à trouver plus difficile est-elle.

[1] Du Verdier pouvoit ajouter qu'ensuite de cette Traduction, il y a du même Griachet, une Epître, en vers, aux enfans de Dijon, *Incitative à la connoissance des bonnes Lettres.* Touchant Octavius Cléophilus, voyez ce que j'en ai remarqué, pag. 288 du Tom. VI de Baillet, Col. 1. (M. de la Monnoye).

GUILLAUME GUEROULT a écrit premier Livre des Figures & Pourtraits des Villes plus célèbres d'Europe; avec les Descriptions d'icelles, imprimé à Lyon, *in-fol.* par Baltasar Arnoulet, 1552. Emblêmes, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Baltasar Arnoulet, 1550. Description Philosophale de la Nature des animaux, en rime. Chansons spirituelles, mises en musique par Didier Lupy second, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Godefroy & Marcellin Beringen, 1548. Huitains pour l'illustration, interprétation & intelligence des Figures & Pourtraits de l'ancien Testament, imprimés à Lyon, *in*-8°. par Guillaume Roville, 1565. Hymnes du temps & de ses parties, assavoir de Lucifer ou l'Aurore, du jour, de la nuit, des heures, de Janvier, Février & des autres mois de l'an; avec leurs pourtraits, sortis de l'invention de Maître Bernard Salomon, excellent Peintre & Tailleur d'Histoires, imprimées à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes, 1560. Narrations Fabuleuses, avec les Dis-

cours de la Vérité & Histoires d'icelles, écrites premièrement en Grec, par Palephatus; puis en Latin par Phillippus Phasianinus, Bouloignois, & de Latin en prose Françoise, par ledit Gueroult: où sont ajoutées aucunes Œuvres Poëtiques du même Traducteur; assavoir Prière de Jonas le Prophête, étant au ventre de la Balaine. Ode à Philippe le Comte, Baron de Nonnant en Normandie. Congratulation à Joachim du Bellay, sur sa Lyre Chrétienne. Deux Odes. Cinq Sonnets: le tout imprimé à Lyon, *in*-4°. par Robert Granjon, 1558. L'Histoire des Plantes, mise en Commentaires, par Leonard Fuschs, Médecin, & traduite de Latin, par Guillaume Gueroult, imprimée à Lyon, *in*-4°. par Thibaud Payan, 1548. Discours de la droite Administration des Royaumes & Républiques, extrait de la Rapsodie du S. I. P. Cermenat, Mylanois, contenant quarante-deux chapitres, imprimé à Lyon, *in*-4°. par Loys & Charles Penot, 1561. Chroniques & Gestes des Empereurs, en deux Tomes: le premier est depuis Jules Cæsar jusqu'à Charlemagne. Le second décrit ceux qui regnèrent en Occident, après la division de l'Empire, faite par Michel Curoplates avec Charlemagne, mis en François par Guillaume Gueroult, imprimés à Lyon, *in*-4°. par Baltasar Arnoulet, 1552 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot GUILLAUME GUEROULT, Tom. I, pag. 328 & 329.

Au Discours de l'Administration des Royaumes & Républiques. Chapitre 9.

[Comme Dieu éleve les hommes mortels de bas lieu en un degré sublime, & commet son peuple au gouvernement d'iceux, ainsi les invite-t-il à chercher les fontaines & sources plantureuses de vraie sapience, afin qu'ils sachent paître, & gouverner droitement & eux-mêmes, & le peuple soumis à leur joug & sujection. Parquoi Dieu, par son Prophète David, parle ainsi: Maintenant donc, ô Rois, devenez sages; & vous, Juges de la terre, prenez instructions. Et par Salomon aussi il parle en cette manière: Aimez Sapience, vous qui gouvernez la terre, & enquerez-vous du Seigneur, & le cherchez en simplicité de cœur. Ecoutez, Rois, & soyez attentifs, & apprenez, vous gouverneurs de la terre. Sénèque aussi écrivant à Balbus, dit: Une chose sçais-je, qu'il n'y a aucun qui vive heureusement sans l'étude de

Sapience. Que donc rien ne nous détourne, ou recule de Philosophie, ni pureté, ni souffrette d'aucune chose. Convertissez toute votre affection & pensée à la Philosophie, arrêtez-vous en elle, & l'honorez & embrassez; & alors connoîtrez qu'il y a grande distance entre vous & les autres hommes; car vous surpasserez tous humains, & les Dieux vous exalteront en moult grande excellence. Servez à la Philosophie, car servir à icelle, est liberté. Cicéro aussi invitant le petit Cicéro, son fils, à l'etude de Philosophie (qui est l'amour de Sapience) l'exhorte par ces paroles: Tous (dit-il) sommes tirés & menés à la convoitise de connoissance & de science, en laquelle nous estimons beau d'exceller; mais défaillir, errer, ne savoir rien, & se laisser décevoir, nous le réputons vilain & mauvais. Icelui même Cicéro admonestoit les Juges, que ès ventilations & discours des causes, ils ne prinsent les choses inconnues pour notoires & connues. Pource non moins les Peuples que les Princes doivent employer leur travail à l'exercice de Sapience, par laquelle les Citoyens sont la gloire du Prince, comme le fils du père. Apulée, à ce propos, disoit que la dignité de sapience étoit si grande, qu'elle égaloit sa compagnie à celle du souverain Dieu. Mais, je vous prie, les hommes ne se diaprent-ils point plus richement par les vraies sciences, & la diversité des langues, que par l'or & les pierres précieuses? Ainsi, ainsi chacun voit (ô illustre Cambrée) ce qui t'est advenu. Car jadis tu fus si doctement institué ès disciplines vertueuses & arts libéraux par André Alciar, personnage très-excellent, qu'en la campagne & luyte Palladiane tu tenois rang entre les premiers & plus renommés combattans. Et ces trésors sont de telle sorte, que les possesseurs d'iceux n'en peuvent être destitués; ce que Aristote écrivit au Roi Alexandre: Mieux vaut (dit-il) avoir l'ame abondante en science, que le corps bien vêtu. Valère le Grand aussi raconte de Bias, que, après que les ennemis eurent envahi Priène, sa patrie, icelui interrogé pourquoi il s'en alloit ainsi vuide, & n'emportoit avec soi aucuns de ses biens: Je porte (répondit-il) mes biens avec moi. Et, à la vérité, il les portoit au cœur, non sur les épaules, non visibles à l'œil charnel, mais estimables à l'esprit, lesquels enclos au domicile de la pensée, ne peuvent être endommagés par mains des Dieux, ni des hommes, & tout ainsi qu'ils sont prochains à ceux qui demeurent, aussi ne délaissent-ils point ceux qui s'enfuyent. Que donc le Prince estime beau de suivre en ceci les traces de Jule & Auguste César, desquels l'un (comme raconte L. Odaxius) lors même qu'il marchoit avec son exercite, lisoit & étudioit souvent; & quand il séjournoit campé, dérobant quelques heures, souloit avec diligente curiosité composer des livres. L'autre, guerroyant au terroir de Modène, acquit réputation d'une entreprise magnanime, car toujours, ou il lisoit, ou il écrivoit, ou étoit coutumier de s'exercer aux déclamations de l'Art Oratoire. Nous lisons aussi le même avoir été souvent pratiqué par Philippe, Roi de Macédoine, selon qu'en témoigne A. Gelle, & ne pouvons comprendre que ces grands Monarques aient fait ces choses, sinon pour exercer l'entendement, combien qu'à tel exercice l'un soit plus prompt

prompt que l'autre ; car (comme dit Ariſtote) aucuns ſont diſpoſés de leur nature aux vertus, aucuns par coutume, & aucuns auſſi par doctrine ; & afin que la doctrine ait efficace envers les auditeurs, il convient que l'ame de l'écoutant ſoit diſpoſée & préparée, ainſi que la terre, devant qu'elle nourriſſe ſa ſemence. Pource donc que le Prince diſpoſe ſon eſprit à apprendre pluſieurs langues & ſciences, & ſe propoſe devant les yeux P. Craſſus, duquel Valère le Grand parle ainſi : Après que P. Craſſus fut arrivé Conſul en Aſie, pour débeller le Roi Ariſtonie, touché d'un deſir extrême de parvenir à l'intelligence de la langue Grecque, il la comprit en ſon eſprit, avec telle diligence & ſollicitude, qu'il la connut entièrement par tous ſes membres & parties, combien qu'elle fût diviſée en cinq genres de langage. Et cela lui moyenna une grande amitié envers les Gens-d'armes de ſa compagnie, d'autant qu'il rendoit droit à tous ceux qui aſſiſtoient devant ſon trône, en tel langage qu'ils le demandoient. Semblablement on lit au même Valère le Grand ces paroles de Mithridates : Deux Rois ont partagé la louange d'une même induſtrie, Cyrus, en retenant, par une vivacité admirable, les noms de tous ſes ſoldats, & Mithridates, en apprenant les langues de vingt-deux nations & peuples qui étoient ſoumis à ſa dition & puiſſance : ceſtuy, afin que, ſans enſeigneur, il ſaluât ſon exercite ; & l'autre, afin que, ſans truchement, il pût parler à ceux auxquels il commandoit. Mais, ſur ce diſcours, que dirons-nous de Q. Junius, duquel A. Gelle deviſe ainſi ? Q. Junius ſe diſoit avoir trois cœurs, parce qu'il ſavoit parler Grec, Latin & Eſpagnol. Mais, ſuivant l'opinion d'Ariſtote, la propriété naturelle d'une chacune choſe n'eſt point diſpoſée autrement qu'eſt la portée de la nature même. A quoi correſpondant Jacques Strapulenſe, écrivant ſur le Livre des Ethiques d'Ariſtote, ajoute ces paroles : Il n'y a choſe (dit-il) qui s'accoutume à autre inclination que celle qui lui eſt donnée de nature, comme la pierre qui eſt coutumière de chercher le bas, ne devient jamais coutumière de s'élever en haut ; auſſi le feu au contraire de ſon naturel ne dévalle jamais en bas, & quelconque autre choſe n'accoutumera jamais autre train que celui qui lui compete par nature. Pource donc les vertus ne naiſſent point en nous par nature, ou outre nature, mais nous ſommes faits idoines & capables de les appréhender par nature, & les recevons, & y devenons parfaits par coutume. Et n'eſt inconvénient de conſidérer que auparavant nous avons reçu les puiſſances des choſes qui ſe font en nous par nature, puis nous en rendons les opérations. Ce qui ſe peut voir aiſément par les organes ſenſitifs. Auſſi le Commentateur dit : Que perſonne n'acquiere à ſoi une habitude coutumiere, & pource qu'il n'y ait aucun qui ſe défie de pouvoir être bon. Car ſi la coutume émende & change en mieux le vice, & la puiſſance naturelle entée en nous, laquelle ſuſpend & retient l'effet du naturel enclin à vertu, comme ſi par le ſecours & cure excellente d'un autre Pæon, la parfaite ſanté de l'eſprit étoit recouvrée & rétablie en ſon entier : il s'enſuit par cela que nous ſommes par nature idoines à tel bien, vu qu'il

eſt enté en notre nature. En ſomme donc, il convient que même dès l'enfance on ſoit accoutumé à ſi louable exercice, en ceſte, ou en autre manière. Car la droite & vertueuſe éducation cauſe les mœurs de même, & ſi dès le bas âge on épand en nous les ſemences des vertus, nous ſommes coutumiers de perſévérer en bonté, & mener une vie bienheureuſe. Pource les Princes, dès le berceau, doivent être élevés en vertus & bonnes lettres, car les mêmes vertus croiſſent avec nous. Au contraire auſſi la mauvaiſe nourriture eſt une ſource de vices, leſquels (parce que nous ſommes abreuvez d'iceux dès le commencement de notre âge) & comme maladies qui ont pris avec nous naiſſance de jour en jour ſe font plus grands, & deviennent plus puiſſans à nuire & endommager; de ſorte que ſi ſalutairement on n'y remédie, ils nous conduiſent enfin & précipitent en une extrême miſère. Ce ſera doncques choſe ſalubre & profitable à l'Adoleſcent de retenir en conſtante penſée, & avoir ſouventesfois préſent en ſon eſprit ce de quoi l'admoneſte Horace par les vers ſuivans :

Le pot nouveau conſerve longuement
L'odeur qu'en lui on mit premièrement.

Et, ſuivant cette même ſentence, Eraſme dit encore : que il n'y a rien qui s'engrave mieux & demeure plus ferme, que cela qui eſt ſemé ès premiers ans, durant leſquels combien qu'il ſoit convenable de bien conſidérer ce dont chacun eſt abreuvé, toutesfois cela eſt de grande importance envers la perſonne d'un Prince. Il ſera donc expédient de toujours propoſer aux plus jeunes Princes; les faits héroïques des anciens perſonnages preux & magnanimes. Or les choſes qu'on ne ſait point, & dont on a encore moins de connoiſſance, ne ſont point aimées, recherchées, ni coutumièrement eſtimées. Pour ce donc à fin que les Princes & Gouverneurs des peuples aiment & chériſſent plus exquiſement Sapience, après l'avoir connue, nous avons trouvé bon de traiter en briefs mots quelque choſe d'icelle. Mais par quel bout commencerons-nous plus commodément, que par la Louange que lui donne Salomon, tant recommandé en ſi bonne partie? Icelui célébrant le los de Sapience, parle ainſi : Dieu (dit-il) n'aime perſonne, s'il n'habite avec Sapience, & ſoit curieux d'icelle, pource qu'elle eſt plus belle que le Soleil, & par deſſus tous les rangs des étoiles; & ſi on fait comparaiſon d'elle à la Lumière, elle va devant, & eſt trouvée plus excellente. Car la Nuit ſuit la lumière, mais la malice ne peut ſurmonter Sapience : ainçois elle atteint en ſa force d'un bout à l'autre, & diſpoſe toutes choſes comme il appartient. Pource j'ai deſiré, & ſcience m'a été donnée, j'ai prié, & l'eſprit de Sapience eſt venu en moi. Je l'ai préférée aux Sceptres & aux Trônes, n'eſtimant rien les richeſſes au prix d'icelle; & n'ai fait aucune comparaiſon de la pierre précieuſe avec elle : car tout l'Or du Monde, au regard d'icelle, n'eſt qu'un peu de gravier, & l'argent ſera eſtimé comme fange s'il eſt mis auprès d'elle. Je l'ai plus aimée que ſanté ni beauté, & ai deſiré l'uſage d'icelle pour Lumière, pource que ſa lueur ne peut être éteinte. Tous biens me

ſont venus enſemble avec elle, & chevance innombrable par les mains d'icelle, & me ſuis réjoui en toutes choſes, pour autant que Sapience en eſt chef: & ne ſavois qu'elle fût mère de toutes choſes. Car c'eſt un tréſor infini aux hommes, duquel ceux qui ont uſé, ſont faits participans de l'amitié de Dieu. A ce propos Ariſtote, au premier Livre de ſa Métaphyſique, parle en cette manière: Sapience eſt la connoiſſance des choſes Divines, conſtituée chef de toutes autres ſciences. Ou autrement, Sapience eſt la ſcience des choſes premières & très-hautaines. Et au ſixième Livre des Ethiques, Sapience (dit-il) eſt la ſouveraine & très-certaine ſcience de toutes ſciences. Jacques Stapulenſe interpréte la ſapience être la Métaphyſique première & Philoſophie ſuprême, divine & ſupernaturelle, & qui ſurpaſſe la capacité de ce Monde. Théoretiq auſſi, en ſon premier Dialogue, définit que Sapience eſt une ſcience qui contemple les choſes ſouveraines, dignes d'être ſues, les premières cauſes, & les premiers commencemens. Auſſi celui qui a écrit les Commentaires ſur le ſixiéme Livre des Ethiques, nous donne cette Ethimologie: Sapience (dit-il) eſt une ſcience qui porte comme un Chef en ſa prééminence, parce qu'elle contemple les choſes Divines, & comme poſée en une échauguete très-haute, regarde de loin toutes choſes, très-bien & ſoigneuſement, juſques à pénétrer aux corps céleſtes, qui lui ſont manifeſtes. Sapience donc eſt une intelligence & ſcience des choſes qui ſont très-honorables en Nature, & icelle tient le chef & occupe le ſommet d'icelles, étant (comme jà nous avons déduit) très-excellente & parfaite. Or Sapience a ſes commencemens & concluſions néceſſaires, & pourtant elle convient aux choſes néceſſaires, & qui ne peuvent n'être point en eſſence. Parquoi il eſt manifeſte que les commencemens de Sapience, & les choſes qui peuvent être ſues d'icelle, ont plus de certitude que les Principes & ſciences compréhenſibles des autres diſciplines. Et après, on aſſigne une autre ſignification à Sapience, que celle qui l'établit vertu de l'art ſervile, & pource on la définit ainſi. Aſſavoir, qu'elle eſt la perfection dernière & conſommée de l'art. Et par ce moyen celui eſt ſage, qui eſt parvenu à la perfection de l'art, perfection, dis-je, ſouveraine & accomplie. Comme Polyclete excellent en ſon art, pour ce regard a été trouvé ſage Tailleur de Statues. Zeuxis Heracleote fut approuvé ſage Peintre, pour avoir peint & repréſenté des grappes de raiſins ſi au vif, que tous oiſeaux déceus de la naïve figure d'icelles, voloient à aile déployée pour les bécher. Et pource donc, comme ainſi ſoit que Sapience généralement comprenne toutes choſes, les connoiſſant entièrement ſelon la portée de leurs propriétés, il eſt à préſumer qu'elle ne peut faillir. Et pource que avec ſoi elle mene ſcience, il eſt néceſſaire que telle ſcience s'étende ſur la connoiſſance des choſes incorruptibles & éternelles, vu mêmement que Ariſtote afferme, que la ſcience conſiſte en la notice des choſes qui ne peuvent être autres qu'elles ſont. Pource il ne convient ignorer que la perfection d'une chacune ſcience gît en ce que les choſes ne ſoient pas connues univerſellement ou confuſément, ainçois ſéparées & avec diſtinctions telles qu'il eſt convenable. De là vient que l'expérience, ſage maîtreſſe,

peut rendre raison de chacune d'icelles, ainsi que tout expert artisan le peut faire de l'art & condition dont il se mêle. Pour cette cause le Métaphysicien desirant cinq qualités au sage, en devise en cette façon. Il faut (dit-il) que le sage sache universellement toutes choses : qu'il connoisse les choses très-difficiles : qu'il soit persuadé qu'il a trouvé une science très-certaine : pouvoir assigner cause à toute science : avoir la Science desirable, & la chérir pour l'amour d'icelle-même, & pour la convoitise de savoir : finablement, d'avoir une science qui soit principale, & parfaitement franche, laquelle s'acquiert à cause de soi-même, & non d'autre. Outre cela, Aristote afferme que la vraie Philosophie fait connoître le créateur d'icelle. La Philosophie soulage l'esprit, édifie la vie, dispose les actions, gouverne les choses qui se doivent faire, & enseigne celles qu'il convient de laisser & omettre. Pource donc comme Sapience se souvient des choses passées, ainsi elle prévoit celles qui sont à venir, à ce qu'elle puisse échever les périls imminens : elle console l'homme en affliction, elle l'arme de bon conseil, & lui enseigne ce qu'il doit suivre & fuir. Car (comme il est récité au 3. des Proverbes) Longueur de jours est à sa dextre, &, en sa senestre, richesse & gloire. Les voies d'icelle sont voies plaisantes, & tous ses sentiers paisibles; Sapience, dis-je, est celle qui annoblit les hommes, combien que humbles & de basse étoffe; & sans laquelle il n'y a aucun, fût-il issu de la race d'Hercule, qu'on puisse estimer quelque chose; parce que les chaines d'Or, Armoiries, Titres, Effigies, Coronnes, & encore les Sacrifices mêmes ne peuvent apporter aucune Noblesse aux hommes, sans sapience. Comme aussi Seneque dit : la Philosophie n'a pas reçu Platon pour noble, mais elle l'a fait noble. A ce propos, l'Ecclésiaste enseigne ainsi : car encore qu'il y eût aucun de la race des hommes qui fût trouvé consommé & accompli : toutesfois si la Sapience lui deffaut, il n'est rien prisé. Mais, je vous prie, qui est-ce qui a si hautement élevé en honneur Salomon par dessus les humains ? Est-ce la Dignité Royale ? Sont-ce ses trésors plantureux & innombrables ? Rien moins que cela. La seule Sapience Divine lui a moyenné ce bien. Et puisque si avant nous avons touché ses bonnes parties, raison veut que nous discourions quelque chose de son efficace. Le même Salomon, au Livre de sa Sapience, parle en cette sorte. Dieu m'a donné la vraie connoissance des choses qui sont en nature, afin que je susse la disposition du Monde, & les vertus des Elémens. Le commencement, la fin, & le milieu des temps, les changemens des Solstices, & les mutations des saisons, les révolutions des ans, le rang des étoiles, les natures des animaux, les felonnies & courroux des bêtes sauvages, la force des vents, les pensées des hommes, les différences des Planettes, & vertus des racines. De sorte, que je connois toutes choses tant secretes que manifestes, car l'ouvrier de toutes choses m'a enseigné par Sapience. Car en icelle est l'esprit entendu, unique, abondant en diversité, subit, vigoureux, clair & net, évident, ne nuisant à personne, aimant le bien, aigu, qui n'est empêché, bien-faisant, humain, sûr & ferme, sans chagrin, qui peut tout, regarde tout, & passe parmi tous

esprits intelligibles, purs & subtils. Et peu après il ajoute : Rien de souillure ne peut tomber en elle, pour obscurcir son lustre, car elle est la splendeur de la Lumière éternelle. Parquoi si le Prince reçoit cette Sapience pour maîtresse, certes il sera très-bien instruit, & par même moyen façonnera à tout exemple de bonnes mœurs, le peuple sujet à sa puissance. Que donc soigneusement & diligemment il s'y étudie, & continuellement s'employe en si louable exercice.

Chapitre XI.

Nous avons par ci-devant souvent dit, que Sapience ne contient pas en soi seulement la connoissance des choses Divines & humaines, ains qu'elle administre aussi tant le Gouvernement & Police des Magistrats publics, que des familles privées : de sorte qu'en toute opération ceux qui ont charge & gouvernement d'hommes, n'ont point moins affaire d'elle, que les Semences ont besoin de la chaleur du Soleil. A ceci est ajouté, que les Princes ne la doivent point moins desirer, que le Cerf desire, en son plus grand travail, la fontaine qui dégorge une eau très-claire & délicieuse. Or, il reste maintenant que nous voyons trois moyens, par lesquels on peut jouir de cette Sapience, soit qu'on la veuille acquérir pour soi-même, ou l'épandre & distribuer sur autrui. Quant à ce qui appartient à l'acquisition de la Sapience qui est donnée, le dire de Saint Jacques tient le premier lieu, par lequel il nous admoneste ainsi : Si aucun de vous (dit - il) a faute de Sapience, qu'il la demande à Dieu, qui la donne à tous simplement, & ne le reproche point : & elle lui sera donnée. Mais qu'il la demande en foi, ne doutant nullement : car qui doute, il est semblable au flot de la mer qui est demené du vent, & est ravi par impétuosité. Parquoi Salomon séant au Thrône Royal, desireux grandement de la jouissance de cette sapience, afin que plus discrétement il gouvernât les peuples commis à sa domination, la demanda de tout son cœur à Dieu, priant ainsi : Seigneur, tu as fait grande grace à ton serviteur David, mon père ; ainsi comme il a cheminé devant toi en vérité & en justice, & d'un cœur droit envers toi, & tu lui as gardé cette grande grace ici, c'est que tu lui as donné un fils qui est assis sur son thrône, comme il appert aujourd'hui. Maintenant donc, Seigneur, mon Dieu, tu as établi moi ton serviteur Roi, au lieu de David, mon père. Et je suis un petit Jouvenceau qui ne sçai n'aller ne venir. Et toutesfois ton serviteur est au milieu de ton peuple, que tu lui as éleu, & icelui est un grand peuple, qui ne peut être nombré ni raconté, tant il est plantureux en nombre. Donne donc à ton serviteur un cœur qui soit entendu à juger ton peuple, afin que je sache discerner & connoître le bien du mal. Car qui pourroit juger ce tien peuple qui est en telle multitude ? cela plut devant le Seigneur, que Salomon avoit fait cette requête. Et le Seigneur lui dit : Pour ce que tu as demandé ceci, & n'as point requis de vivre longuement, & n'as point demandé richesses pour toi, & n'as aussi demandé la vie de tes ennemis, mais as demandé connoissance pour entendre droiture : Voici j'ai fait selon ta parole : Voici, je t'ai donné un cœur sage & entendu : &c. O heureux, heureux vraiment le

Prince qui a accès perpétuel & familiarité continue avec Dieu, auteur de vraie sapience! car il n'apprendra rien de Dieu, que choses vraies, en tant que ce qu'il peut retenir des hommes, est le plus souvent enveloppé d'erreurs & mensonges. Pourtant celui qui élève son esprit à Dieu seul, ès inconvéniens qui lui surviennent de jour en jour, il devient plus entendu. Lorsque David Roi, desiroit grandement, non-seulement d'entendre la sapience contenue en la loi de Dieu, ains d'icelle user au gouvernement de ses peuples, il demanda que sapience entière lui fût donnée, proférant ces paroles: Donne moi entendement, & je chercherai ta loi, & la garderai de tout mon cœur. Et un peu au-dessous : enseigne moi à bien juger, & entendre : car j'ajoute foi à tes commandemens. Pour ce donc, tout ainsi, que ceux qui fréquentent assiduellement les personnages doctes, sont faits par leur conversation plus sçavans : Aussi notre esprit insistant avec prières continues envers Dieu, acquiert privauté, & quelque degré de familiarité envers Dieu : par laquelle l'œil de l'esprit devient plus éclairci. Car l'esprit par la prière parlemente avec Dieu, & exprime les affections du cœur, & demande conseil en choses douteuses, & consolation en ses infortunes. De ces affections il y a beaucoup d'images & similitudes exprimées aux Pseaumes de David. Le semblable aussi Valere le Grand & Tite-Live nous peuvent témoigner avoir été fait par les Romains envers leurs Dieux : car ils imploroient le conseil de leurs oracles, en leur offrant sacrifices & prières, & leur demandoient ce qui étoit nécessaire de faire en choses de grande importance. Et ceci appert notoirement par le seul exemple de Romule. Or dit l'Histoire que ce Roi belliqueux se voyant en la guerre Sabine avec les siens mis en route, tellement qu'il sembloit jà que la victoire se tournât du côté des ennemis, pressé d'un escadron fuyant à qui la peur & l'ennemi courageux avoient chaussé les éperons, il leva ses armes au ciel, priant ainsi : O Jupiter (dit-il) par ton commandement & le présage heureux de tes oiseaux, j'ai en ce Palais posé les premiers fondemens de la ville; les Sabins occupent jà la forteresse achetée au prix d'un déloyal péché, & de-là, ayant encore gagné la vallée du milieu, s'acheminent tous armés en ce lieu : Mais repousse, toi, père des Dieux & des hommes, & chasse d'ici les ennemis furieux, ôte toute terreur & crainte aux Romains, & arrête la fuite vilaine de ce peuple. Si mes prières trouvent grace devant toi, je fais vœu d'édifier en cette place à toi, Jupiter arrêté, un Temple somptueux, qui servira de témoignage à la postérité naissante, que par ta seule aide & faveur cette ville a été gardée. Ayant ainsi prié, comme s'il eût entendu sa prière avoir été ouie & favorisée, ici (commençât-il à dire) ô valeureux Romains, le très-bon & grand Jupiter vous commande de résister vaillamment, & de recommencer la mêlée, &c. Pour ce donc, la foi pure & entière envers Dieu, & les saintes supplications applanissent & préparent le premier chemin à sapience. Le second point qui est requis à ceci, c'est que assiduellement nous vacquions à la lecture de bons & prudens Auteurs, & nous addonnions à retenir iceux en mémoire. Car la sapience, parlant par Salomon, nous apelle-là. Sois (dit-elle) instruite par mes paroles, & vous vous en trouverez aidés.

Et de-là vient que l'Apôtre S. Paul s'efforce à montrer que la doctrine des saintes lettres excite l'esprit, & vient illustrer l'entendement, afin que les hommes appris par icelles remparent leurs cœurs de force & vertu, & consolent les affligés par espérance. Mais sur tous autres il est séant à ceux qui président ès dignités & Magistrats, de travailler à l'étude de si excellentes doctrines, vu mêmement que Dieu, pour cette cause, commanda jadis à celui qui devoit gouverner son peuple Israëlite, d'avoir non-seulement chez soi les Livres de la Loi divine, ains de s'employer nuit & jour à lire & entendre soigneusement iceux. Car il parle ainsi par Moyse : Quand ton Roi sera assis sur le trône de son Royaume, lors il écrira pour soi cette Loi en un Livre, à l'exemple des Sacrificateurs Lévitiques, laquelle il aura avec soi, & la lira tous les jours de sa vie, afin qu'il apprenne à craindre le Seigneur son Dieu, & qu'il garde toutes les paroles de cette Loi, & ces ordonnances pour les faire, &c. Et pourtant ceux qui sont installés aux gouvernemens des Magistrats feront bien, s'ils conduisent les peuples qui vivent sous leur obéissance, par la voie de cette sainte Loi. Car ceux qui seulement s'appuyent sur la Sapience humaine, souvent tombent en beaucoup d'erreurs, & d'ailleurs sont coutumiers de troubler les Nations voisines, qui jouissent d'une tranquillité délectable. De telle opinion ne s'estrange point Erasme, lequel afferme que, pour cette cause, Platon a voulu que tard les Grecs parvinssent à la connoissance de Dialectique, parce qu'elle soutient l'une & l'autre partie, & rend les opinions de l'honnête ou deshonnête moins solides & fermes. En outre, il ne sera inutile au Prince d'avoir en mémoire les Dits des sept Sages de la Grèce, desquels les noms sont lus en tous endroits. Car ces illustres personnages ont été réputés en Grèce maîtres & conducteurs de la vie honorable, & qui ont donné premièrement aux peuples les enseignemens des mœurs en briéves sentences; desquels préceptes nous n'avons estimé mal-séant d'en insérer ici quelques-uns, afin que le Prince ait de quoi plus promptement lire, former ses mœurs, & façonner ses vertus. Les enseignemens donc sont tels : *Parfay-toy, toy-mesme. Augmente le bien qui est enté en toy. Considère fortune fuyarde & mobile. Ne délaisse point Nature. Mets ton entente des choses utiles aux bonnes. Ne blesse personne. Ayme nette volupté. Chasse tristesse. Préfére ce qui est honneste. Hay extrêmement le vice. Honore vertu. Exerce ton office. Cognoy que tu es né à vertu. Laisse gouverner raison. Orne ton esprit. Ne fay rien sans conseil. Tien moyen. Regarde qu'il n'y ait rien trop. Regarde aussi qu'il n'y ait rien moins. Ely un Capitaine sage. Use d'icelui comme de ton œil. Remire que c'est qu'il fera. Mesure tes forces. Pense à ta fin. Fay tes affaires de bon gré, & bien entendu. Advise à qui tu auras affaire, quand, comment, & en quel lieu. Evite tant plus songneusement le mal, d'autant qu'il sera plus grand. Résiste plus vertueusement au mal qui est acharné. Fuy les laqs de volupté.* Que donc les Magistrats se contemplent ici comme en un miroir, jaçoit qu'ils connoissent assez leurs gouvernemens être conformes à ces belles & mémorables sentences. Qu'ils lisent journellement, ou prêtent l'oreille

ententive à ceux qui liront les paroles & faits des Sages, que la mémoire favorable nous a rédigés par écrit, & principalement de ces Philosophes qui enseignent à très-bien & droitement administrer la charge d'une République. Toutesfois ils auront en plus grande estime la lecture des lettres sacrées, pour entendre comme le vrai service de Dieu se doit sainement instituer, & apprendre par quel moyen les peuples sont gouvernés selon l'ordonnance de la Loi Divine. Davantage, qu'ils observent quel soin les Romains ont pris, pour rassembler, en un, les Livres des Sybilles, pource qu'ils estimoient iceux avoir été composés par inspiration divine; car les Anciens appeloient les Sybilles, Enthées, qui signifient que les cœurs de ces Prophéteſſes avoient reçu Dieu, desquelles, à cette occasion, Virgile parle ainsi :

Sur qui espand le Délien Prophète
Les clairs rayons de sa grace parfaite,
Luy inspirant grand esprit & pensée,
Qui d'un haut heur se sent récompensée.

Quant à leur dénomination, elles sont dites Sybilles, à cause qu'elles connoissent les conseils divins. Toutesfois, si quelqu'un desire entendre davantage de l'état de ces Sybilles, qu'il lise les Livres des choses divines que Varro a écrit à C. César, souverain Pontife, combien qu'il soit aisé de trouver plusieurs autres Auteurs qui ont parlé d'icelles, lesquels je trouverois superflu de raconter, comme n'étant sujets au discours de notre matière. Or, les Romains étoient coutumiers d'aller prendre conseil des Livres Sybillins, toutes & quantes fois que quelque grand désastre, ou méchef, leur étoit prochain, afin de s'enquérir & apprendre ce qui leur convenoit faire pour remédier au danger qui panchoit sur leurs têtes, comme on peut lire avoir été fait par le grand Fabie; car icelui créé Dictateur pour la seconde fois, le premier jour qu'il entra en la dignité de son état, devant le Sénat assemblé commença sa harangue par l'honneur qui est dû aux Dieux, & remontra aux Pères que, par le mépris de leurs Divinités, & nonchalance, les Cérémonies, ou vraiment par la témérité, ou ignorance des Divinations, qui se concevoient par le vol des oiseaux, C. Flamin, Consul, avoit offensé, & pource leur persuada-t-il qu'il falloit se conseiller aux Dieux, pour entendre d'iceux par quel sacrifice on pourroit purger la faute commise, & appaiser la fureur de leur courroux, par lesquelles persuasions il gagna si dextrement leurs cœurs, qu'il fut commandé aux Seigneurs dix hommes d'aller aux Livres des Sybilles, pour avoir avis sur ce fait : ce qui autrement n'étoit permis, sinon quand quelque prodige cruel & malencontreux étoit annoncé. Les Seigneurs dix hommes ayant vu les Livres fataux, rapportèrent aux Pères que la cause de cette guerre procédoit d'un vœu fait au Dieu Mars, non duement rendu, lequel il falloit entièrement, & encore plus hautement accomplir. Et au reste étoit besoin de vouer jeux magnifiques à Jupiter, à Vénus Ericyne, & à la Déesse Mémoire : puis convenoit dresser prières, & agencement de Lits, & encore vouer le sacré Printemps, s'il advient que les

les guerres leur ſoient heureuſes, & que la République demeure au même état qu'elle étoit avant la guerre encommencée, &c. Mais ſi les Romains ſi curieuſement ont eu cœur aux Livres des Sybilles, aux fins de connoître les choſes difficiles à ſavoir, combien, avec plus grand ſoin doivent les Princes feuilleter les Oracles des ſaints Prophètes, afin que, ſelon la volonté manifeſte de Dieu, ils puiſſent régir en leurs Provinces domeſtiques leurs peuples, & en rude ſaiſon de guerre leur donner conſeil, ſecours & enſeignement ? Car de cela ils recevront une faveur céleſte, qui leur ramenera en mémoire les choſes paſſées, & leur mettra devant les yeux les préſentes, & repréſentera celles qui ſont à venir, afin de prévoir les événemens qui approchent, & y pourvoir ſelon raiſon. Pour ce regard donc nous n'eſtimons qu'aucun puiſſe acquérir eſtime de Sage ſans mémoire & uſage, & moins vivre en réputation d'homme prudent, ſans conſeil, & ſans l'induſtrie, jugement & diſcrétion de ſon office. Mais que profitera-t-il d'être appelé ſage, & ne ſe ſouvenir de ce qui aura été dit, ou entendu, encore après connoiſſance de cauſe ? Quelle utilité, je vous prie, recevons-nous de la lecture & intelligence des choſes très-bonnes & prudentes, ſi tout cela n'eſt pratiqué & réduit à dû exercice ? Le Poëte Afranie (ſelon que le traite A. Gelle) a donné très-bon avis comme Sapience ſe peut engendrer & acquerre, entant qu'il la dit être fille d'Uſage & de Mémoire; car il démontre par cet argument, que celui qui voudra tenir rang de Sage ès choſes humaines, n'a ſeulement beſoin des livres, ou des ſciences & diſciplines de Réthorique & Dialectique, ains qu'il lui convient s'exercer à éprouver & connoître de près les choſes. En outre, retenir en ferme mémoire les choſes advenues & paſſées, & ſe faire ſage par icelles, puis prendre conſeil à ſe réſoudre, par ce que les périls ont enſeigné, non à ſe délecter ſeulement en cela de quoi les Livres, ou Maîtres-d'École, font démonſtration par figures & vanité des paroles, ainſi qu'en badinage, ou en ſonge. Or, les vers d'Afranie, en ſa Poëſie appelée Togata, que l'on nomme auſſi Sella, ſont tels:

Uſage m'a puiſſamment engendrée
Aux douces loix où Vénus ſe récrée;
Mère Mémoire, en qui j'ai prins eſſence,
M'a donné l'heur de proſpère naiſſance;
Le Grec facond, dont la Muſe deffie
L'oubli muet, m'a nommée Sophie;
Et vous, Latins, m'appelez Sapience,
Par ſouvenir de l'antique Science.

On trouve preſque correſpondans à ce propos quelques vers de Pacuve, leſquels, ſelon l'avis du Philoſophe Macedo, homme de bien, & mon familier ami, on devoit écrire aux Portes de tous les Temples:

Je hay (dit-il) entre les hommes, ceux
Qui ſont eſpris d'un vouloir pareſſeux,

Et toutesfois semblent (si on s'y fie)
Pratiquer l'art de la Philosophie.

Car le bon vieillard disoit : Qu'il n'y a rien plus mal séant & intolérable que les hommes paresseux & négligens, lesquels portans barbe, & revêtus de robe Philosophale, convertissent les mœurs & émolumens de Philosophie en art de langue, & fard de paroles, sachant bien facondement accuser les vices, combien que d'excès vicieux ils soient farcis entre cuir & chair. Le troisième moyen, par lequel la Sapience supernelle est acquise, est : Que le Prince soit d'une nature commodément disposée à apprendre, & éprise d'un véhément desir de science, & pour cette cause il doit converser assiduellement avec très-bons & doctes personnages, avec lesquels il devise & dispute, leur metant (si bon lui semble) en avant diverses choses, & nommément celles desquelles il doutera, afin que, son doute éclairci par un discours & résolution docte, il soit fait plus prudent. Outre plus, il convient que de jour en jour il apprenne ce qui est requis, tant à bien & droitement régler sa vie, que celle de ses sujets, & sache ce qu'il doit suivre & fuir aussi. Aristote raconte, par l'opinion de Théognes, que la conversation fréquente qu'on a avec gens doctes, & qui aiment Sapience, est un exercice honorable à vertu, par lequel l'un provoque & hâte l'autre à apprendre science. Isocrates aussi admoneste élégamment le Roi Nicocles par ces paroles : Fais des amis, non pas toutes personnes qui convoiteront un tel bien, mais qui soient dignes de ton naturel ; non ceux avec lesquels tu meneras vie joyeuse, ainçois ceux par l'aide desquels tu puisses très-bien gouverner ta République. Sois diligent à éprouver ceux que tu reçois pour familiers en ta compagnie, ayant souvenance qu'il adviendra, que ceux qui ne te hantent point, t'estimeront semblable aux personnages avec lesquels tu converses. L'Auteur des Proverbes appelant bénignement les humains à Sapience, s'écrie ainsi : Le sage écoutera, & aura plus de doctrine. Et ailleurs : Qui chemine avec les Sages, sera Sage, un Gay aime la compagnie des autres. Pource donc, il faut que le Prince qui aime Sapience, évite la société des hommes vicieux, afin qu'il ne soit entaché de leur mal contagieux, & qu'ils ne sement noises & ruines en sa Cour ; mais que plutôt il s'adjoigne tels personnages, par lesquels son cœur soit disposé à observer & garder la foi pure, toute hérésie rejetée. Plusieurs attribuent à Cyneas, que, par son moyen, Pyrrhe, Roi des Epirotes, a flori en l'excellence de si grande dignité. Aussi Philippe, Roi de Macédoine (ainsi que le raconte A. Gelle) a ainsi écrit à Aristote :

PHILIPPE à Aristote, S.

Saches qu'il m'est né un fils, dont je remercie les Dieux, non tant pource qu'il a pris naissance, que pour autant que cet heur lui est advenu d'être né ès jours de ta vie ; car j'espère que, enseigné & instruit par toi, il sera trouvé digne de nous, & de la succession de notre Royal domaine. Sembla-

blement Cyrus voulut avoir chez soi Xénophon, afin qu'en la négociation de ses affaires, il prît conseil de lui. Crésus, Roi de Lydie, chercha pareillement de gagner à son service, par dons plantureux, le Philosophe Anacharsis. Denys (combien que Tyran) s'est délecté grandement en la doctrine d'Aristipe; & Stilpa & Menedeme, Philosophes, furent moult agréables au Roi Ptolomée. Mêmement le Roi Antigone aima si ardemment Bias, que durant une griève maladie, dont ce Philosophe se trouva quelquefois atteint, il le faisoit tous les jours visiter par deux de ses Gentilshommes, & lui administrer toutes choses nécessaires. Le Philosohe Licon a trouvé grace devant Attalus, Roi d'Asie. Antiochus, Roi de Syrie, a favorisé Demetrie Phalerée; Mithridates, Roi de Pont, porta telle amitié à Lampsacene, Disciple d'Epicure, que plusieurs eussent jugé icelui être son fils. Le même Mithridates aussi prisa tant Platon, qu'il éleva à sa gloire une statue, avec un tel titre: MITHRIDATES, FILS DE RHODOBATE, A DÉDIÉ CESTE IMAGE AUX MUSES DE PLATON. Alexandre, Roi de Macedoine, usa de moult grande bénévolence envers Onesicrite, & Anaxarque, personnages de singulière érudition. Et Plutarque raconte du même Alexandre, que ayant vu à Corinthe Diogene, & après avoir approuvé, voire admiré l'entendement, prudence, & grandeur de courage d'icelui, dit: si je n'étois Alexandre, je voudrois être Diogene. Par cela appert que le victorieux Monarque, chargé aucunement de sa félicité, grandeur, & puissance, (si je dois parler ainsi) comme empêchemens qui lui dénioient d'appréhender prudence & vertu, toutesfois portoit une secrette envie à la robe, besace, & contentement de Diogene, esquelles perfections le bon Preud'homme étoit indomptable: voire en autre qualité que Alexandre, lequel ses chevaux, armes & lances rendoient victorieux & insupérable. Il falloit donc que ce Prince philosophant fût fait Diogene par affection, & toutesfois que par la dignité de sa fortune, il demourât Alexandre, &c. Outre la splendeur de ces bonnes parties, étoit Alexandre considérable, en ce qu'il ne se délectoit moins de la fréquentation des doctes personnages, que de la lecture des excellens Auteurs: de sorte qu'il lui échappa quelquefois de parler tant avantageusement de l'Iliade d'Homere, qu'il dit: Que l'Iliade servoit aux munitions de la guerre, comme la viande à la nourriture du corps. Car tant plus souvent il la lisoit, & plus aussi s'enflammoit son desir à exploiter périlleuses entreprises. Tant fortuné fut ce Monarque en ses desseins héroïques, qu'aucuns étoient devenus coustumiers de dire: que Alexandre conquerroit les Royaumes, mais qu'il les conservoit par le conseil d'Anaxarque. Quoi? est-ce pas chose reçue pour notoire, que si Alexandre n'eût obtempéré aux admonitions de ce personnage, sa gloire s'en alloit par un honteux désespoir obscurcie? & eût maculé la renommée illustre de ses hauts faits d'une infamie perdurable? Concluons donc, que souvent par prudens Enseigneurs & saiges Conseillers, maintes très-grandes & amples dignités sont acquises aux Princes, comme on peut lire ès Chroniqueurs fidèles. Car jamais Achille n'eût tant excellé, s'il n'eût parfaitement apprins l'art militaire

d'Epaminondas, Thebain. Periclès aussi n'épargna diligence aucune, ains employa tout soin à ce que Alcibiades son neveu fût naïvement instruit, & profitât ès arts libéraux, & disciplines honorables. Et néanmoins ce jeune Prince (trop plus volage qu'il ne convenoit à sa grandeur) trébucha en vices lourds & énormes, desquels peu après Socrates le retira, & ramena à bien. Le Patrice Senois dit être expédient à tous Princes & à toutes personnes qui exercent l'office des Magistrats, de tenir en main jour & nuit la rapsodie d'Homere, laquelle il estime avoir été par lui écrite, & destinée à celle fin qu'elle servît d'exemplaire, ou pussent remirer leur devoir ceux qui ont autorité de gouverner les Dominations. Car il ne traite pas seulement les exploits belliques, mais aussi les choses civiles, & exalte tellement les prouësses & actes prudens des excellens personnages, que ceux qui les lisent ou écoutent, s'animent à l'entreprise des faits si chevaleureux & louables: ainsi que Thesée & Pirithoe oyant chanter les louanges d'Hercule, s'enflammèrent à l'ensuivre. Et pourtant Plutarque estime être très-profitable au Prince de converser avec très-bons & excellens Philosophes, & traiter avec eux souventesfois des choses qui appartiennent à vertu, & à son office. Car, dit-il, devenir épris d'amour, & avoir part à l'amitié d'aucuns, puis recevoir aussi quelques-uns en grace d'amitié, & icelle garder inviolable, de sorte que par observation si fidelle, telle bénévolence puisse apporter & publiquement & particulierement grand profit à plusieurs personnes: Cela est acte d'hommes civils, doués d'honnêteté & humanité, & non convoiteux de gloire: comme aucuns çà & là en devisent. Mais plutôt celui semblera avoir soif de gloire, & craindre reproche, qui a peur d'être appellé affectionné serviteur de ceux qui excellent en dignité & puissance. Autrement que veut dire celui qui est facile à guérir, & desire la Philosophie? A la mienne volonté, que je fusse or' Simon le Conrayeur, ou Denys le Grammairien, de la famille de Periclès, ou de Caton: afin que Philosophie devisât avec moi, & s'assît auprès de ma personne, comme Socrates a fait à l'endroit d'iceux. A ceci convient bien l'élégant propos d'Aristote; icelui se sentant méprisé par les Sophistes qui le blâmoient de ce qu'il disputoit avec tous ceux qui l'en requéroient, souloit dire: les bêtes brutes aussi entendent les paroles qui provoquent à vertu, & nous fuyons ce bien d'avoir conversation avec les puissans & notables personnages, comme s'ils étoient cruels & intraitables. L'artifice de la Doctrine de Philosophie ne taille point Images qui ne servent seulement qu'à feindre les signes, & posées sur leurs fondemens demeurent muettes & sans mouvement: mais en chose quelconque où elle met la main, elle s'étudie à la façonner agile, & à faire ses œuvres vives & laborieuses. Elle leur ajoute en après véhémence & impétuosité, par lesquelles elle soit excitée, elle ajoute jugement, qui invite à choses utiles: ajoute discrétion, pour suivre ce qui est plus convenable: ajoute prudence & magnanimité, jointes avec douceur & cautelle, par lesquelles choses les hommes civils ont plus libre familiarité envers les personnages excellens en dignité, & autorisés en puissance. Et, à vrai dire, le médecin bien expert appliquera toujours plus

volontiers remède à l'œil qui regarde pour plusieurs, & les garde aussi, qu'au reste des membres inférieurs. Ainsi, le Philosophe sera plus affectionné au soin de celui qu'il voit curieux, & embesongné pour plusieurs, & lequel il convient être sage à plusieurs, & rendre à maints droit & justice. Qui plus est, encore si tel personnage est parvenu à si grande faveur que d'avoir accès à la majesté d'un Prince ou Magistrat, ou autre maniant les affaires, & remplisse icelui d'honnêteté, par un, il profite à plusieurs: comme fit Anaxagore, familier de Pericles, Platon à Dion, & Pithagore aux primats d'Italie. Mais quoi? Caton aussi ayant laissé son exercice, navigea vers Athenodore; Scipion envoyé en ambassade de par le Sénat, appella à soi Panetie, homme entendu, & respectant le bien & le mal, comme dit Possidoine, &c. Donc le personnage civil & digne de service Royal, qui prendra charge d'instituer & façonner ainsi un Prince, sera profitable à toute République: administrant justice, établissant loix, punissant les coupables, & élevant bonnes & discrettes personnes. Toutes fois il me semble que le Maître expert en l'artifice naval, eût encore de meilleur courage fait une cheville pour la fermeté de la Nef, s'il eût entendu devoir être établi Gouverneur d'Argos, pour la maîtrise de laquelle tous étoient en peine. Et le charpentier ne fera pas de si bon courage une charrue ou chariot, que les Tables esquelles Solon devoit engraver ses loix. Certainement si les enseignemens & raisons des Philosophes sont empreintes ès cœurs des Princes & Gouverneurs des Républiques, de sorte qu'elles y demeurent arrêtées, elles prennent vigueur de loy. Car Platon navigea en Sicile, n'espérant rien moins que les ordonnances de Philosophie engendreroient loix & opérations ès négoces de Denys. Mais il trouva Denys comme un livre rempli de fautes & taches, & ayant besoin de beaucoup de ratures, lequel aussi ne pouvoit délaisser la teinture de tyrannie dont il avoit jà si longuement été abreuvé, qu'il ne pouvoit être nettoyé. *Jusqu'à ici parle Plutarque*, du Discours duquel on peut facilement connoître quelle doit être la familiarité & conversation des Princes avec les hommes doctes, & des personnages sçavans avec les Princes: afin que le Prince admonesté par iceux du devoir de son office, puisse épandre les profits d'icelui sur son peuple: tout ainsi que la viande reçue en l'estomach, donne nourriture aux autres membres. Aux trois raisons sus alléguées, il ne sera hors de raison d'ajouter une quatrième, par laquelle les Princes seront faits encore plus sages. Icelle est telle, Assavoir que lorsque les mêmes Princes voyageront quelques fois en diverses contrées, ils regardent & curieusement considérent les mœurs & situations des régions étranges, quels fruits porte plantureusement une chacune terre, en quels arbres, ou bestial elle abonde. Si elle est montaigneuse ou étendue en plaine. Sous quel climat & sous quelle partie du Ciel elle est assise. Quelles Loix elle observe, Quelle religion elle tient, Brief, quelles marchandises elle est coutumière d'envoyer ailleurs. Car de-là il ressortira, que les Princes deviendront plus sages & advisés, & apprendront quelquefois beaucoup plus en cette pratique, qu'ès Livres. Cela même Homere raconte être advenu à Ulysse, car il nous le vante avoir plus acquis

de sagesse par ses longues erreurs, & divers voyages, que par le pénible travail de la Guerre de Troye. Nestor, Roi de Pilye, se glorifioit d'avoir été avec les Lapithes. Menelaus, semblablement, s'éjouissoit d'avoir vu entiérement Cypre, Phenice, & Egypte, & d'avoir attentivement regardé Thebes l'Egyptienne enrichie de cent portes, chacune desquelles étoit gardée par deux cens Chevaliers. Et non content de cela, J'ai (dit-il) circuit toute l'Æthiopie, & plusieurs autres Provinces. Virgile aussi voulant louer Ænée, raconte qu'il a passé par divers lieux, & échappé maintes traverses, devant qu'arriver en Italie. Mais si aucun (délaissant les Poëtes) vouloit descendre aux Historiographes, je vous prie, quelle multitude trouveroit-il, soit des Rois, Princes, ou autres sages personnages, qui pour apprendre diverses choses, & se faire plus cauts & prudents, ont presque erré par tout le monde? Mais afin que ce discours ne sorte hors les limites de notre entreprise en les déchiffrant par le menu, nous nous en tairons. Une chose, ajouterons-nous, c'est que s'il n'est loisible au Prince, pour cause légitime, de s'éloigner longuement de sa terre, qu'il soit curieux d'arrêter en son service quelques personnages excellens en Géographie, ainsi comme autres gens avantagés ès perfections des autres sciences, par lesquels Géographes il soit instruit à connoître toutes ces choses, afin que son esprit puisse comprendre ce que ne lui est loisible de voir à l'œil : combien que s'il en reçoit quelque plaisir, ou profit, il ne soit pas pourtant parfait, lequel néanmoins accroîtra de plus en plus par les Tables d'Anaximandre, Milésien, & de Ptolomée, Egyptien, diligemment vues & recherchées. Le bruit est que toutes & quantes fois qu'Alexandre le Grand s'appareilloit à guerroyer quelque Province, ou assiéger quelque Cité, pour la subjuguer, il commandoit toujours qu'on lui montrât les portraits & délinéations d'icelles peintes, afin que par là il avisât comme il pourroit plus sûrement garder les siens, & assaillir plus avantageusement les ennemis. On dit que les Romains ont fait de même avec les conducteurs de leurs exercites; car lorsqu'ils avoient résolu d'envoyer quelque Empereur, ou Chef-d'Armée, en aucun endroit, ils lui mettoient peinte devant les yeux la Province, laquelle il devoit envahir, afin que, par la peinture, il recueillît les moyens par lesquels on pourroit plus aisément venir au-dessus, & en faire conquête. Au contraire, c'est chose notoire qu'aucuns Administrateurs des Offices publics, pour leur bêtise & ignorance au fait de leur charge, ont été tués de leurs propres gens : il s'en trouve d'autres qui ont souffert le semblable par leurs adversaires, comme la mémoire ancienne témoigne avoir été fait en la personne de Cyrus; car, étant au dépourvu, & inconsidérément entré en certains détroits de Scythie, il fut occis par la Roine Tomyris, avec tout son exercite. Pource, il convient que les Gouverneurs des peuples soient sages, afin que témérairement ils ne précipitent & eux, & leur peuple, en danger. Et ne profitera petitement à un Prince d'être expérimenté en phisionomie, afin que par le regard du visage, il juge ceux qu'il devra élire, comme plus idoines aux négociations; car cela appartient à l'ornement de la sagesse d'un Prince.]

GUILLAUME HAUDENT a réduit en rime, les cent premiers Apophtegmes d'aucuns illustres Princes & Philosophes, jouxte la Traduction Latine d'Erasme, imprimés à Paris, *in*-16. par Nico. Buffet, l'an 1551.

GUILLAUME JAUDIN, Licencié ès Loix, a écrit Traité de Témoins & d'Enquêtes, avec Annotations des passages de Droit, concernant ladite matière, imprimé à Paris, par Vincent Sertenas, 1556.

GUILLAUME DES INNOCENS, Chirurgien à Thoulouse, a traduit du Latin de Laurens Joubert, Traité de la Peste *; plus une Question de la Paralysie, & deux Paradoxes de la révulsion, du même Auteur Joubert, imprimé *in*-8°. par Jean Lertout, 1581.

* Outre sa Traduction du *Traité de la Peste*, Guillaume des Innocens a encore publié deux autres Ouvrages postérieurs à la Bibliothèque de Du Verdier, savoir, l'*Examen des Eléphantiques, ou Lépreux*, Lyon, 1595, *in*-8°. & une *Ostéologie*, Bourdeaux, 1604, *in*-8°.

GUILLAUME LANDRÉ *, d'Orléans, a traduit d'Espagnol, la Continuation & poursuite de Primaleon de Grèce, fils de Palmerin d'Olive, Empereur de Constantinople, où sont récitées les Prouesses & chevalereux Faits d'armes & d'amours, mis à fin par lui; ensemble les Enchantemens qui en lui furent exécutés à l'occasion de l'Infante Gridoine, Duchesse d'Ormede, future Héritière du Royaume de Pologne; avec les Prédictions des Oracles qu'il reçut, & les Combats, Duels, Cartels & Tournoys entrepris & dressés par Dom Edouard d'Angleterre, enamouré de l'Infante Floride, sœur de Primaleon, imprimée à Paris, *in*-80. par Jean Parent, 1577. François Vernassal en a traduit le premier Livre.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, Tom. I, pag. 331.

GUILLAUME LAURENT, Docteur en Théologie, Profez au Convent des Frères Prêcheurs, à Xaintes, a écrit Confession de la Foi Catholique, contenant sommairement la

Réfutation & Réformation de celle que les Miniſtres des Proteſtans ont préſentée au Roi ; les Articles de laquelle y ſont mis, imprimée à Paris, *in*-8o. par Hierome de Marnef, 1562. Déclaration de la diverſité de l'Égliſe reformée & transformée; avec la Démonſtration de la forme parfaite de l'Égliſe Catholique, imprimée à Paris, *in*-8o. par Guill. Chaudiere, 1563.

GUILLAUME DE LESRAT, Seigneur de Lacrau, Préſident en la Souveraine Cour de Parlement de Bretagne, a mis par écrit Arrêts notables, donnés en la Cour de Parlement de Bretagne,& prononcés en robes rouges, imprimés à Paris, *in*-4°. par Nicolas Cheſneau, 1581 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 332.

GUILLAUME LIMANDAS a écrit la Paraphraſe du ſecond, troiſième & quart Livre des Inſtitutions Forenſes, ou Pratique judiciaire de Jean Imbert, qui commence ainſi que s'enſuit: Appellation, n'eſt autre choſe, fors le recours & plainte, que le condamné a au Juge ſupérieur, pour réparer les torts & griefs à lui faits par la ſentence de celui duquel il eſt appelant, & a été imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, en l'an 1548.

GUILLAUME LINDAN *. Contrariétés & Contredits de Luther. *Item* de Calvin. Voyez ANT. DU VAL. Remonſtrance aux Prélats, &c. Voyez JEAN DE LAVARDIN.

* Lindan fut Inquiſiteur de la Foi dans les Pays-Bas, ſous le règne de Philippe II, Roi d'Eſpagne, qui, lorſqu'il fit établir de nouveaux Evêchés dans cette partie de ſes Etats, nomma Lindan premier Evêque de Ruremonde, d'où il fut transféré à Gand, en 1588, où il ne vécut que trois mois, étant mort le 4 Novembre de cette année, âgé de ſoixante-trois ans.

GUILLAUME DE LORRIS [1]. Cet Auteur vivoit du temps de Saint Loys, & mourut environ l'an 1263. Il fut bon Poëte pour ſon temps, & amoureux d'une Dame; compoſa en rime le Livre intitulé le Roman de la Roze, à l'imitation de l'Opuſcule d'Ovide

d'Ovide de l'Art d'aimer, y ayant entremêlé de la Philosophie morale. Il laissa son Livre du Roman de la Roze, imparfait, lequel fut continué par Jean Clopinel, dit de Meung, quarante ans après. Ce Maître Guillaume de Lorris, ne nomme point sa Dame, ne le lieu de sa nativité; mais il est croyable qu'il la surnomme Rose, ainsi que lui-même témoigne, disant;

C'est celle qui a tant de prix,
Et tant est digne d'estre amée,
Qu'el doit estre Rose clamée.

On ne peut vraiment assurer de quel état il étoit, sinon qu'il est vraisemblable, qu'il fut étudiant en Droit, pour ce qu'en un endroit, il a laissé ces vers,

Ainsi nos dit Justiniens,
Qui fit nos Livres anciens.

Quant au sujet du Roman de la Roze, Jean Antoine de Bayf le déclare au Sonnet suivant, qu'il adresse au Roi Charles IX,

Sire, sous le discours d'un songe imaginé,
Dedans ce vieil Roman, vous trouverez déduite,
D'un amant desireux la pénible poursuite,
Contre mille travaux en sa flamme obstiné.
Paravant que venir à son bien destiné,
Faussemblant l'abuseur tâche le mettre en fuite.
A la fin bel Acueil, en prenant la conduite,
Le loge, après avoir longuement cheminé.
L'amant dans le verger, pour loyer des traverses,
Qu'il passe constamment, souffrant peines diverses,
Cueil du rosier fleuri le bouton précieux.
Sire, c'est le sujet du Roman de la Rose,
Où d'amour épineux la poursuite est enclose;
La Rose, c'est d'amour le guerdon gracieux.

* Guillaume de Lorris, ainsi nommé de la petite Ville de Lorris, en Gatinois, Poëte & Jurisconsulte, vivoit sous le règne de S. Louis, & ne mourut qu'environ l'an 1260. « Il avoit la plus grande partie des qualités » qui forment le Poëte, un esprit agréable, une imagination vive, beau- » coup d'invention & de fécondité. Il connoissoit le pouvoir & les charmes » de la fiction, si peu connus des Poëtes, ses contemporais », Massieu, *Histoire de la Poësie Françoise*, pag. 165. Il y a dans le *Roman de la Rose*, dont Guillaume de Lorris n'a fait que les quatre mille cent cin-

quante premiers vers, des descriptions qui plaisent encore par leur simplicité & leur vérité, qui caractérisent les mœurs du temps auquel ils furent faits. « Jean de Meun, dit Clopinel, quarante ans après la mort de » Guillaume de Lorris, continua le *Roman de la Rose*, & l'acheva ». Voy. LA CROIX DU MAINE, à ce même Article, Tom. I, pag. 331, & la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 26 & suiv.

GUILLAUME DE MACHANT [1]. Cetui-ci fut un Trouverre qui vivoit environ l'an M. CCC. & composa un Livre de ses amours, en rime, lequel j'ai écrit en main sur parchemin.

[1] Il s'appeloit DE MACHAUD, ou, comme les Anciens l'écrivoient, DE MACHAULT. Le Roman du *Cœur d'amour épris* rapporte, parmi les Epitaphes qui se voyoient dans l'*Hôpital d'Amour*, celle de Guillaume de Machaud, en douze vers, dont voici les deux premiers :

Guillaume de Machault, ainsi avoie nom,
Né en Champagne fus, & si eus grand renom.

Le Manuscrit de ses *Amours* est à la Bibliothèque du Roi. Voy. le P. LABBE, pag. 312 & 314 de sa *Nova Biblioth. Manuscript.* où il est dit que ce Guillaume de Machault vivoit l'an 1349. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME DE MANGIS, Moine de Saint Denys en France, a écrit en François [1], Chroniques des Rois de France, depuis Pharamond jusques au Roi Loys X du nom, fils de Philippes le Bel, en l'an 1315, vues écrites en main, & d'icelui n'a point fait de mention Claude Fauchet.

[1] Baronius, ann. 987, l'a de même appelé *Mangius*, mais c'est *Nangius*, en François, DE NANGIS. Guillaume de Nangis, ainsi nommé du lieu de sa naissance, en Brie, est un Moine de S. Denis, mort l'an 1302. Tout ce qui se trouve sous son nom au-delà de 1301, doit passer pour une addition étrangère. Les Chroniques, mentionnées ici par du Verdier, sont à la Bibliothèque du Roi, mais continuées bien au-delà de 1315. Le P. Labbe, pag. 324 de sa *Nova Bibliotheca Manuscriptor.* n°. 954, les rapporte sous ce titre : *Chroniques de Frère Guillaume de Nangis, depuis Pharamond jusqu'en l'an* 1381. — Voy. LA CROIX DU MAINE, au mot GUILLAUME DE NANGIS, Tom. I, pag. 335 & 336. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME MELLIER, Docteur ès Droits, & Avocat ès Cours de Lyon, a écrit Déclaration Panégyrique de l'Édit du Roi Henri II, sur les Mariages Clandestins, faits par les enfans de famille, sans le su & consentement de leurs parents,

imprimée à Lyon, *in*-8°. par Thibaud Dormand, 1558. Discours des vêtemens, habits & ornemens des Gens & Miniſtres de Juſtice de la Gaule-Françoiſe, non imprimé, & vu écrit en main, en la Librairie de Maître Philibert Bugnion, Avocat à Lyon.

GUILLAUME LE MENAND, de l'Ordre des Frères Mineurs de l'Obſervance, a tranſlaté du Latin de Ludolphe de Saxonie, le grand Vita Chriſti, ou les Méditations ſur la Vie de Jeſus-Chriſt, imprimé à Paris, *in-fol.* par Antoine Verard, ſans date.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 333 & 334.

GUILLAUME MICHEL, dit de Tours, a écrit en rime *, la Foreſt de conſcience, contenant la Chaſſe des Princes; avec l'Ante nouvelle de Salut, imprimée à Paris, *in*-8°. par Michel le Noir, 1520. Le Siècle doré, contenant le temps de paix amour & concorde, imprimé à Paris, *in*-4°. par Hemond le Fevre, 1521. De la Juſtice & de ſes eſpèces, Livre très-profitable pour tous ceux qui deſirent connoître le moyen de vivre heureuſement & paiſiblement entre les hommes, revu, prélu & corrigé depuis, par Guillaume Aubert, Avocat, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jacques Kerver, 1556. Il a tranſlaté en rime les Georgiques de Virgile, expoſées moralement en proſe, par ledit Guillaume Michel, imprimées à Paris, *in*-8°. par Durand Gerlier, 1519. La Pandore de Janus Olivier, Evêque d'Agen, tranſlatée des vers Latins dudit Olivier, en rime Françoiſe, imprimée à Paris, *in*-8°. par Arnoult & Charles les Angeliers, 1542. Il a tranſlaté auſſi en proſe, Eutropius & Paulus Diaconus des faits des Rois & Empereurs Romains & des Conſuls de Rome, pareillement des Rois d'Italie, imprimé à Paris, *in-fol.* par Michel le Noir, 1521. Les onze Livres de l'Aſne Doré, autrement dits de la Couronne de Cérès, Auteur Lucius Apuleius, contenant maintes belles Hiſtoires, Fables & ſubtiles

Inventions: à la fin desquels Livres est ajoutée l'Exposition spirituelle du contenu en iceux, imprimés à Paris, *in*-4°. par Philippes le Noir, 1522. L'Epitome de Valere le Grand, intitulé le Floralier, recueilli premièrement par Robert de Valle & translaté par ledit Guillaume Michel, imprimé à Paris, *in*-4°. par Pierre le Brodeux, 1524. La très-illustre & mémorable Vie, Faits & Gestes des douze Césars, écrite premièrement en Latin en douze Livres, par Suetone Tranquille, imprimée à Paris, *in-fol.* par Jean Petit, 1530. Les quarante-quatre Livres de Justin, vrai Historien, sur Troge Pompée, imprimés à Paris, *in*-8°. par Michel le Noir.

* Cet ancien Poëte est très-peu connu. Il paroît qu'il s'exerça d'abord sur une Traduction des *Géorgiques* de Virgile, en vers François. Ensuite il donna des Poësies de son invention. La *Forêt de conscience* doit être regardée comme une imagination singulière, où, sous l'emblême d'une chasse, l'Auteur veut apprendre à poursuivre *les péchés, bêtes féroces & dangereuses, qui ravagent l'ame, ou la Forêt de conscience.* La plupart de ses Poësies sont des espèces de fictions morales, dans le goût du temps où elles ont été écrites, & sur le mérite desquelles nous ne devons pas prononcer, relativement au goût de notre siècle, & à ses lumières. Ce qui nous paroît très-mauvais, avoit sans doute un prix, lorsqu'il a été fait. Il en est ainsi des autres Poësies de cet Auteur, dont les titres sont ici rapportés, & sur lesquelles on trouve des jugemens raisonnés dans la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. V, pag. 57, Tom. VII, pag. 75, & Tom. X, pag. 313 & suiv. Quant à ses Traductions, elles eurent au moins quelque utilité, lorsqu'elles parurent.

GUILLAUME MOREL a traduit de Grec, Traité de l'usage des images, approuvé par le septième Concile général de Nice, du temps de l'Empereur Constantin & Irene, sa mère, l'an de notre Seigneur 757; avec le Traité de Saint Jean Damascene, des images. Plus l'Origine des Iconomaches ou ennemis des Images, pris de Zonaras, imprimé à Paris, *in*-8°. par ledit Morel, Imprimeur du Roi, 1562. Les Épîtres de S. Ignace, jadis Évêque d'Antioche, en nombre douze, imprimées en Grec, Latin & François, par lui-même, en un Volume, *in*-8°. l'an 1561. Il a écrit aussi des Commentaires des Dictions Latines,

expliquées en Grec & en François, & dont le titre est tel, *Verborum Latinorum, cum Græcis conjunctorum, Commentarii; Guliel. Moreleo, Auctore*, imprimés à Paris, *in*-4°. par lui-même, & depuis, à Lyon, par Claude Ravot, 1579 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot GUILLAUME MOREL, Tom. I, pag. 334 & 335.

GUILLAUME MORLAYE, Joueur de lut, a fait plusieurs Livres de Tabulature de guiternes, où sont Chansons, Gaillardes, Pavanes, Bransles, Alemandes, Fantasies, imprimés à Paris, par Michel Fezandat, 1550.

GUILLAUME PAQUELIN, Beaunois, a écrit Apologeme pour le grand Homere *, contre la repréhension du divin Platon, sur aucuns passages d'icelui, imprimé à Lyon, *in*-4°. par Charles Pesnot, 1577.

* Son Livre, adressé au Parlement de Dijon, est la plus ancienne Apologie d'Homère, connue en notre langue. M. l'Abbé Goujet, dans sa Biblioth. Franç. (Tom. IV, pag. 50 & suiv.) donne une notice de cet Ouvrage, dans lequel il trouve de l'esprit & de l'érudition, &, selon lui, assez bien écrit pour le temps où il parut.

Aucuns Vers d'Homere, allegués parmi la Prose dudit Apologeme.

[Il ne faut pas nier au Roy l'obéissance ;
Ne du Roy contemner la suprême puissance ;
Il ne faut pas ton Roy puissant onque irriter,
Car le Sceptre & l'Etat il tient de Jupiter.

De Dieu descend l'honneur qu'en terre les Roys ont,
Et de Dieu bien-heureux les Roys très-aymez sont.

Nous ne pouvons pas bien tous commander ensemble,
O Grecs, & de plusieurs n'est bonne, ce me semble,
La domination : parquoy soit entre nous
Un Roy tant seulement, lequel commande à tous.

Mais plus forte est tousiours de Dieu la volonté,
Par qui l'homme vaillant est de peur surmonté ;
Qui facilement oste & donne la victoire,
Cassant en un moment des orgueilleux la gloire.

De son poids propre la puissance
Se verse à bas sans la prudence ;
Mais, quand elle est joincte, les Dieux
Tousiours la font accroistre en mieux.]

GUILLAUME PARADIN, de Cuiseaux, Doyen de Beaujeu, a écrit Chronique de Savoie, divisée en deux parties : la première traitant des Comtes de Savoie & contenant soixante chapitres : la seconde des Ducs, depuis Amé, premier Duc, jusques à Emanuel Philibert, imprimée à Lyon, *in*-4o. par Jean de Tournes, 1552. Histoire de notre temps. Annales de Bourgogne, divisées en trois Livres par chapitres. Au premier est traité du nom, antiquité & venue des Bourguignons en Gaule, & de leurs Rois & Royaume, jusques à la suppression d'icelui. Au second est faite mention des Ducs de Bourgogne, descendus, de père à fils, du Roi Hue Capet, contenant jusques au Duc Philipes premier de ce nom, & dernier Duc de la première lignée des Ducs de Bourgogne. Au troisième sont contenus les Gestes des quatre Ducs de Bourgognes, descendus du Roi Jean de France, de l'Auguste maison de Valois : jusques à la mort du Duc Charles premier de ce nom & dernier Duc de Bourgogne, imprimées à Lyon, *in-fol.* par Jean de Tournes, 1566. Le Blason des Danses, où se voyent les malheurs & ruines venans des Danses : dont jamais homme ne revint plus sage, ni femme plus pudique, imprimé à Beaujeu, *in*-8o. par Justinian & Philippes Garils, 1566. Comme je lisois ce Livre, il me souvint d'un vers Leonin, rimé en Latin, par moi autrefois vu en un Livre de Proverbes, écrit à la main, que Paradin n'eût pas oublié s'il l'eût vu. Le vers est tel,

Ad choreas non eas, ne per eas pereas.

Il seroit meilleur si l'Auteur eût fait longue cette Syllabe & Adverbe *Non*. Traité de Concorde publique, par Guillaume Paradin, imprimé de même, à Beaujeu, *in*-8o. par Justinian & Philippes Garils, 1566. Mémoires de l'Histoire de Lyon, en trois Livres, avec les Inscriptions antiques, Tumules & Epita-

phes qui se retrouvent en divers endroits de la ville de Lyon, imprimés à Lyon, *in-fol.* par Antoine Gryphius, 1573. Ses Traductions. Traité du vrai amour de Sagesse, Divine Introduction à sagesse, traduit du Latin de Jean Loys Vivès, par ledit Paradin, & imprimé à Lyon, *in*-8°. par Maurice Roy & Loys Pesnot, 1550. Méthode ou briève Introduction pour parvenir à la connoissance de la vraie & solide médecine, contenant quarante-sept chapitres, traduite du Latin de Leonard Fuchs, par ledit Paradin, & imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1552. Histoire d'Aristée, de la Translation de la Loi de Moyse, écrite premièrement en Grec, puis en Latin, par Mathias Palmier, & mise en François par ledit Paradin, imprimée à Lyon, *in*-4o. par Claude Senneton, 1564. Les deux premiers Livres de l'Histoire de Procopie de Cæsarée, de la guerre des Goths, faite en Italie contre l'Empereur Justinian le Grand, où fut envoyé pour Lieutenant-Général, le vaillant Belisaire, traduits par ledit Paradin, & imprimés à Lyon, *in*-8o. par Benoist Rigaud, 1578. *De antiquo Statu Burgundiæ Liber, per Gull. Paradinum, Lugd. in*-4°. *apud Steph. Doletum*, 1542. *Guliel. Paradini, Belliocensis Ecclesiæ Decani, Afflictæ britannicæ Religionis & rursùs restitutæ Exegema. Lugd. in*-8°. *apud Jo. Tornæsium*, 1555. *Historiarum memorabilium ex Genesi descriptio tetrasticis versibus per Gulielmum Paradinum, Lugduni, in*-8°. *apud Jo. Tornæsium*, 1558. *Ejusdem Epigrammata: quibus accessit Francorum Regum series, Lugd. in*-4°. *apud Antonium Gryphium*, 1581 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Guillaume Paradin, Tom. I, pag. *336*, & les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIII.

GUILLAUME [1], Evêque de Paris *. Voyez Adrien Gemelli.

[1] Quoiqu'il fût d'Aurillac en Auvergne, il a été surnommé Guillaume de Paris, parce qu'il en fut Evêque depuis 1228 jusqu'au 12 Avril 1248, jour & année de sa mort. Du Verdier, qui ne le nomme ici que par rapport à Gemelli, qui en a traduit la *Rhétorique Divine*, pouvoit y ajouter Nicolas

SELLIER, qui en a mis, en François, *les Enseignemens pour prier Dieu.* (M. DE LA MONNOYE).

* Ce Guillaume avoit commencé par être Médecin de Philippe II Auguste; puis il se mit à enseigner la Théologie, devint Prédicateur célèbre; & les conversions qu'il fit par ses Sermons le conduisirent au Siège Episcopal de Paris.

GUILLAUME PARVI, Evêque de Senlis, a écrit [1] la Formation de l'homme en son excellence; ensemble ce qu'il doit accomplir pour avoir Paradis, imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Petit & Arnault l'Angelier, 1540. Le Viat de Salut, auquel est compris l'exposition du Symbole, des dix Commandemens de la Loi, du *Pater noster* & *Ave Maria*, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Real, en l'an 1540.

[1] Il naquit à Montivillers, au pays de Caux, en Normandie, entra aux Jacobins, vers l'an 1480, fut Docteur de Sorbonne, en 1502; Confesseur de Louis XII, en 1509, & ensuite de François I; eut, en 1519, l'Evêché de Troyes, qu'il permuta, en 1527, avec celui de Senlis, & mourut le 8 Décembre 1536. En François, son nom de famille étoit PETIT. Jean Petit, fameux Libraire de ce temps-là, étoit son parent; Budé du moins l'estimoit ainsi, dans sa Lettre à Erasme, du 15 Février 1516. —Voy. *LA CROIX DU MAINE*, au mot GUILLAUME PETIT, Tom. I, pag. 339. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME DE LA PERRIERE, Tholosan, a écrit en rime *, le Théatre des bons Engins, contenant cent Emblêmes, imprimé à Lyon, *in*-8°. à la marque de l'Icarus, sans date, & depuis à Paris, *in*-16. par Estienne Groulleau, 1554. Le Petit Courtisan, avec la maison parlante, & le moyen de parvenir de pauvreté à richesse, & comment le riche devient pauvre, imprimé à Lyon, *in*-16. par Pierre de Tours, en l'an 1551. La Morosophie, contenant cent Emblêmes moraux illustrés de cent tetrastiques Latins, réduits en autant de Quatrains François, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Macé Bonhomme, 1553. Les Considérations des quatre mondes; assavoir, Divin, Angélique, Celeste & Sensible; comprises en quatre Centuries de quatrains, contenant la Cresme de divine & humaine Philosophie,

ſophie, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Macé Bonhomme, 1552. Invective Satyrique, tiſſue & compoſée par Maître Guillaume de la Perriere, Licentié ès Droits, Citoyen de Tholoſe, contre les ſuſpects monopoles de pluſieurs crimineux, ſatellites, & gens de vie reprouvée. *Prodeunt & ab ipſo authore in eandem invectivam Gallico metro contextam, annotationes, non ex turbulento Ethnicorum, Gentiliumque rivo, ſed ex puriſſimo ſacrarum literarum fonte manantes*, imprimée à Tholoſe, *in*-4°. par Jacques Colomiès, 1530. Il a écrit en proſe, le Miroir Politique, Œuvre non moins utile que néceſſaire à tous Monarques, Rois, Princes, Seigneurs, Magiſtrats & autres Surintendans & Gouverneurs des Républiques, imprimé à Lyon, *in-fol.* par Macé Bonhomme, en l'an 1555. Les Annales de Foix; joints à icelles les Cas & Faits dignes de perpétuelle récordation, advenus tant aux pays de Bearn, Comminge, Bigorre, Armignac, Navarre, que lieux circonvoiſins, depuis le premier Comte de Foix Bernard, juſques à très-illuſtre Prince Henri d'Albret, Comte de Foix & Roi de Navarre, imprimées à Tholoſe, *in*-4°. par Nicolas Vieillard, 1539. Dialogue moral de la Lettre qui occit, & de l'Eſprit qui vivifie. Interlocuteurs Engin humain, Franc vouloir, Bon conſeil, Gloſe confuſe, Sophiſte cavilleux, Grace divine, &c. *Rime.*

* Colletet a parlé de ce Poëte, dans ſon *Diſcours de la Poëſie Morale*, n°. 37. Il ne pouvoit pas oublier un auſſi grand Compoſiteur de Quatrains Moraux. Son *Théâtre des bons engins*, ſous ce titre ridicule, il déſignoit un Recueil de cent Emblêmes, expliqués par autant de Quatrains, adreſſés à Marguerite de France, Reine de Navarre. A la tête de la quatrième Centurie de ſes *Conſidérations des quatre mondes*, eſt un Diſcours, où il proteſte fort ſérieuſement avoir vu, vingt-cinq ans auparavant, *une paire de Mandragores, effigiées à la forme humaine, maſculine & féminine*, & avoir été achetée autrefois 300 livres tournois, par un Evêque de Rieux, qu'il ne nomme point. Par ce qu'il en dit, il croyoit ces Mandragores vraies productions de la nature, ſans aucune addition de l'art; cependant ce ne devoient être que de ces racines ſingulières, que l'on apporte des Indes, & auxquelles il eſt aiſé de donner des formes déterminées, lorſqu'elles ſont encore tendres. —Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 103.

GUILLAUME PINET, de l'Ordre Saint François, du Convent de Vic en Auvergne, a traduit de Latin, le Contemnement du monde, imprimé avec ses autres Œuvres; assavoir la Conversion de l'ame, où sont Ballades & Rondeaux; avec un Chant Royal & deux Narrations; une Oraison à la Sainte Croix; une Épître, où est comparée la Chrétienté à un Jardin. Autres quatre Épîtres: un Chant Royal de Sainte Eglise; seize Rondeaux, à Lyon, *in*-16. par François Juste, 1540.

GUILLAUME DE POETOU, Bethunois, a écrit sa grande Lyesse en plus grand labeur, contenant Odes & Sonnets, imprimée en Anvers, *in*-8°. par Jacques Sylvius, 1561. Hymne de la marchandise, consacrée tant à tous Sénateurs & Magistrats, comme à tous personnages exerçant le gentil train de marchandise, imprimée de même.

GUILLAUME POSTEL *. Si Guillaume Postel (auquel aucuns ont donné l'Epithète d'Abysme de savoir) ayant la connoissance des langues étrangères, & voyagé longuement en diverses loingtaines Régions, se fût tenu en la vraie Religion Chrétienne & en la Foi de l'Eglise universelle, sans s'égarer du droit chemin de la vérité, comme malicieusement il fit par une nouvelle secte & doctrine, qu'il tâcha d'introduire, autant perverse que ridicule & étrange, certainement il auroit été l'un des plus rares & excellens hommes que la terre aye onques portés. Mais de Prêtre étant devenu Apostat Hérétique, il honnit toute sa réputation & se rendit indigne de la chaire où il souloit faire les Leçons publiques, lesquelles lui furent interdites. Et combien qu'il abjurât ses erreurs, voyant bien, s'il les eût soutenues, le feu préparé pour lui, ne put pourtant éviter d'être confiné, pour le reste de sa vie, au Monastère de S. Martin des Champs, à Paris, où, en considération de son profond savoir, (quoique confus) lui fut assignée la portion d'un Moine pour sa nourriture: & a demeuré là dedans bien dix-huit ans, où il est mort en l'an 1582, âgé de plus de cent ans. Je l'y étois allé

voir, en compagnie de Charles & Barthelemy Macé, Libraires de Paris, pour lui montrer quelques Livres écrits en main, en langage Arabique, lesquels j'ai depuis donnés à cet excellent & très-docte Joseph Scaliger: & ayant discouru avec lui sur la Philosophie, & sur quelques points de Théologie, je connus par ses propos, ou qu'il n'avoit pas le cerveau bien composé, ains rempli de folie ou frénésie, ou bien qu'il étoit méchant & malin. Outre ce que je le connus possédé d'une extrême ambition & arrogance; car, après plusieurs siens Discours chimériques, où je n'entendois rien, & lui-même crois-je ne les entendoit pas, entre lesquels cet impudent asseura que tout homme qui auroit la connoissance & science qu'il avoit, ne mourroit jamais: (il entendoit à son dire de la mort corporelle,) il se mit par après à dire mille maux du feu Révérendissime Charles Cardinal de Lorraine: & par infinité d'ambages, se vouloit dire aucunement Prophête: ce qui me fit encore mieux confirmer en l'opinion, qu'un Auteur incertain d'une Exhortation aux Princes Chrétiens, sur le fait de la paix, imprimée en l'an 1557, a de cet imposteur Postel, disant ainsi de lui:

[Tandis que vous êtes amusés à faire vos guerres, surviennent faux Prophètes, lesquels aguettent sus vos coronnes, & entreprennent sus la puissance du grand Roi Jésus-Christ. Quoi? ne s'est-il pas trouvé homme de votre temps, qui a voulu attenter à la divinité? qui a voulu envieillir la Loi de Jésus-Christ, & en publier une nouvelle? j'entends un Postel, le plus maudit & malheureux homme qu'onques porta la terre: perturbateur de tranquillité Chrétienne, comme si déjà elle n'étoit pas assez troublée. Et afin que vous entendiez ce que c'est, Princes Chrétiens, voyez un peu par quelles inventions il a n'agueres voulu faire abus à tout le genre humain. Premièrement, il s'est advisé de se devoir composer totalement à l'exemple de ce maudit Mahomet; ains encore a songé quelque chose plus méchante & de plus grande ruse. Car, comme Mahomet, à son arrivée, eut pris pour couverture de son impiété, la loi de Jesus-Christ, laquelle il connoissoit très-bonne & très-sainte, afin que par le faux semblant d'innocence, il mît les gens simples en erreur, & tout d'une main attirât le populaire à soi: cestui-ci aussi, pour un même ouvrage a mis les mêmes fers au feu. Et premièrement, par jeûnes & par prêches qui sentoient sa fidélité, s'est mis à faire le saint homme: bien entendant, cet imposteur malicieux, qu'il y a deux manières de se faire grand: l'une par force, & l'autre par preud'hommie: desquelles ne se pouvant

acquérir l'une, pour pauvre qu'il est, il s'est pensé que par fine hypocrisie, il se pourroit attirer l'autre. Et puis il attret les hommes lettrés à l'écouter, sous titre de doctrine & de Philosophie. Et de vrai, il est docte, & a employé bien diligemment, jaçoit que malheureusement, son temps aux études, comme même déclarent quelques livres par lui écrits en diverses professions: sçavant en Mathématiques, lesquelles il lisoit n'agueres publiquement aux gages du Roi. Je dis ceci, afin que ceux qui sont bien entendans, connoissent qu'il est, non pas mélancholique, mais malicieux: non pas insensé, mais méchant, (combien que quelle espèce de folie ne s'en va avec méchanceté?) non pas démoniaque, mais délibérément fol. Quoi plus? sentant que les grandes Dames de notre temps étoient bien avant en faveur, il s'est aussi appliqué à gagner leur grace. Et, afin que plus facilement il s'y pût insinuer, il a publié un Livre intitulé, de l'admirable victoire des femmes: par lequel il leur fait accroire qu'elles domineront quelques jours par sus les hommes: & à cette fin se dit être venu en terre, pour racheter la partie féminine, qui est en l'humanité, & que Jésus-Christ a seulement racheté la partie masculine: chose que je ne sçaurois dire si plus ridicule, ou si plus détestable: entremêlant toujours parmi ses folies plusieurs passages faussement tirés de la Philosophie: & tout avec une astuce, pour se faire estimer fol en l'endroit des gens sages, & pour éviter la punition de justice: mais en l'endroit des hommes inadvertans, qui sont en plus grand nombre, se faire estimer de sain entendement, & par ce moyen gagner la voix de la multitude. Il nous met en avant la fin du monde être prochaine: laquelle tantôt il nous aterme de deux ans, comme s'il tenoit en sa manche tous les plus grands secrets de l'Eternité. Mais en ces entrefaites ce gentil séducteur pensant par aventure avoir fait assez bon fondement de sa méchanceté, ou qui est plus vraisemblable, s'ennuyant de trop longuement temporiser, il a assez apertement découvert l'intention qu'il avoit de se faire grand, se présentant sur le dernier de son Livre, pour un vengeur de tyrannie, & empoignant la défense de la liberté. Et, afin que mieux vous connoissiez qu'il n'a rien voulu oublier en cas de malice & impiété, tandis qu'il a été en France, par ne sçai quelles embages de rêverie, il s'est dit fils d'une pucelle Jeanne, laquelle, disent les Chroniques, avoir autrefois chassé les Anglois hors du pays de France. Mais cet homme de bien, sentant que ses menées se découvroient, & que ses tromperies ne prenoient pas bon train pour lui, étant tombé en un endroit de tant que le monde n'est point sot: il n'eut rien dernièrement meilleur ni plus prêt que de se sauver & s'enfuir de France: &, comme on dit, est allé en Autriche: là où encore ne pouvant tenir pied, (car quelle terre pourra finalement porter ce monstre malencontreux?) il s'est retiré sur vos terres, Seigneurs Vénitiens, & aujourd'hui se tient en votre ville de Padoue: là où de rechef il a écrit un autre livre en Italien encores plus mensonger que les autres, car il se suppose maintenant fils d'une autre pucelle, qu'il appelle Vénitienne, & s'appelle fils ainé de la restitution, y amassant mille erreurs contre la gloire de Dieu & les droits humains: desquelles quand il me sou-

vient, non-seulement je m'étonne en moi-même, mais aussi encore en ai-je une horreur par toute la personne. Comment? ne dit-il pas qu'il a déjà goûté la mort par deux fois, & qu'il ressuscitera pour la troisième? Et même il a son Précurseur qui s'est supposé le nom de Jean, facteur aposté pour conduire toutes ses méchancetés.]

Voilà ce que l'Auteur de l'Exhortation préalléguée en dit: lequel témoignage j'ai bien voulu mettre ici, afin que si on tombe en la lecture des Livres de Postel, on se prenne garde du poison contenu en aucuns: desquels, assavoir de ceux qu'il a écrits en François le Catalogue s'ensuit. La Doctrine du siècle doré, ou de l'Évangélique règne de Jesus-Christ, Roi des Rois, imprimée à Paris, *in* 16. par Jean Gueullard, 1553. Les très-merveilleuses Victoires des femmes du nouveau monde, & comment elles doivent à tout le monde par raison commander, & même à ceux qui auroient la Monarchie du monde vieil. A la fin est ajoutée la Doctrine du siècle doré, ou de l'Evangélique règne de Jesus, Roi des Rois, imprimés à Paris, *in*-16. par Jean Ruelle, 1553. L'Histoire mémorable des Expéditions, depuis le déluge, faites par les Gaulois ou François, depuis la France, jusques en Asie, ou en Thrace, & en l'Orientale partie de l'Europe: & des commodités, ou incommodités des divers chemins pour y parvenir & y retourner; pour montrer avec quels moyens l'Empire des infidèles peut & doit par eux être défait: plus l'Apologie de la Gaule, contre les Malévoles écrivains, qui d'icelle ont mal ou négligemment écrit: imprimée à Paris, *in*-16. par Sébastien Nyvelle, 1552. Les Raisons de la Monarchie, & quels moyens sont nécessaires pour y parvenir, là où sont compris en bref les très-admirables, & de nuls jusques aujourd'hui, considerés priviléges & droits, tant divins, célestes comme humains de la Gent Gallique, & des Princes par icelle élus & approuvés, imprimées à Paris, *in*-8°. 1551. L'Interprétation du Candelabre de Moyse, écrit en Hebrieu, Latin & François, pour la même vérité de la Monarchie. De la première vérité humaine, où sont contenus les sources, causes, vertu & pouvoir de la Loi Gallique, dite Salique, déduit selon la vraie

antiquité, imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean Saugrain, 1559. La Concordance des quatre Evangélistes au discours de la vie de notre Seigneur Jesus-Christ; avec l'ordre des Evangiles & Epîtres qui se disent en l'Eglise, au long de l'année : ensemble le Calendrier ou Ordre des temps, depuis la création du monde pour tout jamais restitué & corrigé, comme il appert en la raison d'icelui Calendrier. Plus une briève Description de la Terre Sainte, avec sa Charte peinte & décrite, par ledit Postel, imprimée à Paris, par Guillaume Guillard & Amandry Warencore, *in*-16. l'an 1562. De la République des Turqs, imprimée à Poitiers, *in*-4°. par Enguilbert de Marnef, 1560. Histoire & Considération de l'origine, loi & coutume des Tartares, Persiens, Arabes, Turqs & tous autres Ismaélites, ou Mahométans, imprimée de même. La tierce partie des Orientales Histoires, où est exposée la condition, puissance & revenu de l'Empire Turquesque; avec toutes les Provinces & Pays généralement depuis neuf cens cinquante ans en çà, par tous Ismaélites conquis, imprimée comme dessus : & depuis les susdits trois Livres ont été réimprimés sous le titre suivant. Des Histoires Orientales & principalement des Turchikes ou Scythiques & Tartaresques & autres qui en sont descendus. Œuvre divisée en trois parties. Auteur Guillaume Postel, Cosmopolite, imprimées à Paris, *in*-8°. & *in*-16. par Hierosme de Marnef, 1575. L'unique moyen de l'accord des Protestans, appelés en France Huguenots, & des Catholiques ou Romains, & Papistes, proposé avec raison, imprimé à Lyon, 1563. Les premiers Elémens d'Euclide Chrestien, pour raison de la divine & éternelle vérité démontrer, écrits en vers par Guillaume Postel, dit Rorisperge, Doyen des Lecteurs du Roi, imprimés à Paris, *in*-8°. Description des Gaules, autrement la Carte Gallicane, imprimée à Paris. Voyez les Œuvres qu'il a écrites en Latin en l'Epitome de la Bibliothèque de Gesner, fait par Josias Simler de Zurith.

* Voy. *La Croix du Maine*, & les notes, au mot Guillaume Postel, Tom. I, pag. 343.

GUILLAUME DE PUILAURENS. Jean Fornier de Montauban a mis de Latin en François, un Livre auquel n'y avoit nom d'aucun Auteur, qu'il conjecture avoir été un Maître Guillaume de Puilaurens, auquel se référe souvent Maître Nicolas Bertrand [1], en ses gestes des Tholosains, quand il touche du fait de l'Histoire qu'écrit ledit Puilaurens [*], de laquelle l'Argument est qu'environ l'an 1200, en Guienne, qui étoit au Roi d'Angleterre, & en Languedoc, qui étoit au Comte de Tholose avec Quercy, la plus part, & quasi tous les Habitans s'étoient tirés de l'obéissance du Pape & de l'Eglise Romaine, laquelle ils estimoient être la Sinagogue de Sathan, & appelloient les Evêques d'icelle Diables, & avoient fait Eglise à part, & Officiers & Diacres en icelle. Cet Auteur les nomme Routiers, lesquels rompoient & démolissoient les Temples, & prenoient les Dîmes appartenans à l'Eglise Romaine: & ne récite qu'une de leurs opinions hérétiques, laquelle je passerai sous silence pour ne redire un si grand blasphême. Paul Æmile, au sixième Livre de son Histoire, dit qu'ils condamnoient les nôces, & pensoient n'être mal fait d'user de toute paillardise indifféremment, ce que conferme l'Auteur de l'Etat de l'Eglise; & Gaguin, au sixième Livre de sa Chronique, l'estime être ainsi. Contre lesquels le Pape Innocent III, & plusieurs Papes après lui, firent prêcher la Croisade, promettant Indulgence & rémission de péchés à tous ceux qui leur feroient la guerre. Pour laquelle mener, il eut & ses Successeurs, la faveur des Rois de France, savoir est de Philippes Auguste, Loys VIII, & son fils aint Loys, lesquels, avec leurs forces commises aux Comtes, Simon de Montfort, & après lui à son fils Emeri & autres accompagnés des Légats du Pape, & des Pélerins de la Croisade, détruisirent infinis Châteaux, ruinèrent les Villes, abbatirent les Forteresses, tuèrent un bon nombre de Routiers, & finalement, apauvrirent le Comte de Tolose Raimond le jeune, qui avoit pris les arres de feu son père, après qu'il fut décédé de mort soudaine durant cette guerre, en laquelle il étoit le fauteur & défenseur des

Hérétiques. Ainsi, au bout de vingt-huit ou trente ans, ils furent tous exterminés justement, s'ils tenoient les opinions susdites: car il n'est secte, Religion ni Eglise contre la sincère vérité & pure parole de Dieu, qui pour si grande autorité & force qu'elle aye, ne soit avec le temps ruinée, ou par les armes, ou par l'esprit de la bouche de Dieu. Donques le Comte Remond, fils d'autre Raimond, avec le reste des gens survivans, se rendit à l'obéissance du Roi & de l'Eglise Romaine, & aux pactes de la paix & de sa réconciliation; il donna sa fille unique, nommée Jeane, en mariage à Alphonse, Comte de Poitiers & frère du Roi Saint Loys, avec telle condition, que s'ils mourroient sans enfans de leur mariage, la Comté de Tolose & tout son autre Pays appartiendroit à la Couronne de France, ce qu'advint: & depuis le Languedoc & ce qu'étoit au Comte de Tholose, est uni avec le Royaume de France.

[1] Nicolas Bertrand, dont il est ici parlé, a premièrement écrit en Latin, & depuis traduit, en François, son *Histoire de Toulouse*. Elle est intitulée, en Latin, *Nicolai Bertrandi Juris utriusque Professoris, Parlamentique Tholosæ Advocati, opus de Tholosanorum gestis ab Urbe condita. Tolosæ*, 1515, *in-fol.* Voy. au mot NICOLAS BERTRAND, le titre de l'Edition Françoise, & au mot JEAN DU BOIS, la taille du volume. (M. DE LA MONNOYE).

* Ce que dit du Verdier dans cet Article, est rempli d'inexactitudes & de méprises. La *Chronique* de Guillaume de Puilaurens, sur les Guerres des Albigeois, est intitulée: *Chronica Magistri Guillelmi de Podio-Laurentii super Historiâ negotii à Francis, Albigensibus appellatis*, &c. Elle fut imprimée, pour la première fois, en 1623, à la fin de l'*Histoire des Comtes de Toulouse*, par Catel, qui en avoit trois Exemplaires Manuscrits. On la réimprima dans le Tom. V du *Recueil des Historiens de France*, par Duchesne. Dom Vaissette en a fait usage, dans le Tom. III de son *Histoire de Languedoc*. Il s'est servi d'un ancien Manuscrit, qui est à la Bibliothèque du Roi, au moyen duquel il a corrigé beaucoup de fautes, qui se trouvent dans les Editions de cette Chronique. Elle s'étend depuis 1170 jusqu'en 1272, & contient particulièrement l'Histoire abrégée des guerres des deux derniers Raimonds, Comtes de Toulouse, contre Simon, Comte de Montfort, & ceux qui lui ont succédé. L'Auteur, Aumônier de Raimond VII, vivoit en 1245, & mourut sur la fin du treizième siècle. Il écrit d'un style barbare; mais il raconte bien des choses curieuses, dont il a été témoin, & on le regarde comme assez impartial. Quant à la *Chronique traduite par Jean Fornier*,

Fornier, elle n'est point de Guillaume de Puilaurens ; c'est une Chronique anonyme, qui s'étend depuis 1202 jusqu'à 1311. Elle fut imprimée vers le commencement du quinzième siècle, *in*-8°. sans date, en caractères Gothiques, sous le titre de *Præclara Francorum Facinora... ab ann.* 1202 *ad ann.* 1311. Cette Edition étoit pleine de fautes, & est fort rare. Catel en donna une nouvelle, beaucoup plus correcte, à la fin de son *Histoire des Comtes de Toulouse*, comme nous l'avons dit ci-dessus. Plusieurs Critiques croient que l'Auteur de cette courte Chronique est *Pierre, Evêque de Lodève*; Catel paroît même de cet avis (*Préface de l'Histoire des Comtes de Toulouse*) ; & le nouvel Editeur de la *Biblioth. Histor. de la France* (Tom. I, pag. 37) ajoute que ce *Pierre, Evêque de Lodève*, vivoit en 1312 ; mais il n'y avoit point d'Evêque de Lodève, du nom de *Pierre*, en cette année ; *Pierre IV* du nom, étoit mort en 1238, & *Pierre V* du nom, ne fut Evêque de Lodève, qu'en 1382 ; ce qui prouve, contre l'opinion de Catel, que la Chronique, dont il s'agit, n'est point d'un Evêque de Lodève, nommé *Pierre* ; car l'Auteur parle de l'extinction des Templiers (vers 1307) comme d'un événement qui se passa de son temps. (Catel, *Histoire des Comtes de Toulouse Append.* pag. 151). Quel que soit le nom de cet Ecrivain, ce n'étoit pas non plus Guillaume de Puylaurens, qui étoit mort plus de cinquante ans avant la Chronique dont est question ; & *Jean Fornier* se trompa, lorsqu'il le crut. Son premier dessein fut de la faire réimprimer ; mais la trouvant pleine de fautes, il préféra de la mettre en François, en l'abrégeant de moitié, & la publia à Toulouse, en 1562, *in*-8°. sous ce titre : *Histoire des guerres faites en plusieurs lieux de la France... contre les Hérétiques... & de la Conquête de la Terre-Sainte ; & de tout ce qui est advenu en France, digne de mémoire, depuis l'an* 1200 *jusqu'en* 1311. On la cite communément sous le titre de *Chronique de Montfort*. Le Gendre, trompé par l'opinion commune, en parle dans ses *Jugemens sur les Historiens de France* (pag. 87) sous le nom de Pierre, Evêque de Lodève.

GUILLAUME DU PUIS, Citoyen de Grenoble & Médecin du Convent de S. Chiefs, a écrit Phlébotomie artificielle, utile aux Médecins, & nécessaire à tous Chirurgiens & Barbiers; en laquelle il parle de la Chirurgie ainsi : la Chirurgie (comme dit Corn. Celsus) a été trouvée & exercée long-temps devant la Médecine ; mais la Chirurgie de laquelle usoient les anciens Grecs, devant le temps d'Hippocrates, étoit toute autre que celle que baille Galien : & aussi toute autre que celle que l'on baille aujourd'hui. Car la Chirurgie de laquelle usoient les Grecs anciens, étoit formellement empirique ; & la Chirurgie de quoi usent à présent les Chirurgiens, tant Grecs, que Latins, est

vraiment Methodique Science, & partie de la médecine rationale : & crois que Ariſtote, qui approprie la médecine entre les Méchaniques, entend de cette partie de Médecine, nommée Chirurgie, dont uſoient les Anciens : pourtant auſſi que du temps d'Ariſtote, la Médecine rationale que Hippocrates avoit inſtaurée, étoit encore fort inconnue, & quaſi toute empirique. Appert l'erreur du Guidon, qui afferme les Médecins avoir exercé la Chirurgie, auſſibien que la Médecine juſques au temps d'Avicenne. Pour cette cauſe a été convenable bailler aux Chirugiens, certains documens ſéparés de la médecine, pour les inſtruire en opérations manuelles : nonobſtant qu'il ſoit bien expédient, pour pluſieurs cauſes, inſtruire le Chirurgien, en certains préceptes, qui ſont plus de la conſidération du Médecin, que du Chirurgien : notamment quand viennent à propos d'opération manuelle, laquelle concerne les Chirurgiens. Toutefois que la conſidération du Médecin & du Chirurgien, pour parler ſelon l'uſage commun, ſont bien différentes, autant en matière de ſaignées, qu'en autres matières : car tout ainſi qu'une ſaignée bien faite, tant que touche le Chirurgien, ſi elle eſt mal à propos commandée du Médecin, ſouvent eſt cauſe, par la coulpe du Médecin, ou de la mort du patient, ou de quelque maladie ou mauvais accident ; auſſi au contraire une ſaignée bien commandée du Médecin, & mal faite pour le regard de la manuelle opération pour l'ignorance du Chirurgien, ſouvent ne ſort point ſon effet, &c. Ce Livre a été impr. à Lyon, *in* 8°. par Germain Roſe & Jaſmes Moſnier, ſans date. *De medicamentorum quomodocunque purgantium facultatibus Lib. 2. Prior, eam facultatem quæ à ſubſtantiarum ſimilitudine ſuccos trahere & purgare medicis multis dicitur ab omnium purgantium conſortio explodit. Poſterior eorumdem purgantium omnium medicamentorum veram rationem certâ methòdo atque ordine noſſe demonſtrat: Autore Gulielmo Putaneo, Medico Grationopolitano. Excuſ. Lugd. in-4°. apud Mathiam Bonhomme, 1552. Jo. Meſue Medici Aloen aperire ora venarum aliaque ſimilia dicenda adverſùm Jo. Manardum & Leonardum*

Fuchsium, aliosque neotericos multos medicos defensio Gulielmo Putaneo Blangiaco, Medico, civeque Grationopolitano Autore.

GUILLAUME REGNOD, dit Rheginus, Médecin Lyonnois, a traduit [1] Instruction Divine de Hierocles, Auteur Grec, Philosophe Stoïque, contre les Athéistes, contenant ving-cinq chapitres; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Macé Bonhomme, en l'an 1560. Il a écrit aussi la Physique Méthéorique, divisée en trois Livres par chapitres, non imprimée, & vue écrite en main, en la Bibliothèque de Maître Philibert Bugnyon.

[1] La Croix du Maine a placé cet Auteur à la fin de la lettre R (Tom. II, pag. 397) ne le connoissant que par RHEGINUS, & non pas, comme Du Verdier, par GUILLAUME RÉGNOD. Une autre chose en quoi il a manqué, c'est qu'en parlant d'Aurispa, premier Traducteur Latin d'*Hiéroclès*, il dit Aurispa, *Venitien*, au lieu de dire *Sicilien*, Aurispa étant de la Ville de Noto, en Sicile. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME RONDELET *. L'Histoire entière des Poissons, tant de mer, lacs, étangs, fleuves, que rivières; composée premièrement en Latin par Maître Guillaume Rondelet, Docteur Régent en Médecine en l'Université de Montpellier; maintenant traduite en François, par homme expert, & à ce bien entendu; lequel n'a rien omis de ce qui étoit nécessaire à l'intelligence d'icelle; avec leurs pourtraits au nayf. J'ai su que Laurens Joubert en a été le Traducteur, imprimée à Lyon, *in-fol.* par Macé Bonhomme, 1558. Traité de la Vérole, par Maître Guillaume Rondelet, Lecteur ordinaire en médecine, à Montpellier, traduit en François par Estienne Maniald, imprimé à Bordeaux, *in*-8°. par Simon Millanges, 1576.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 344.

GUILLAUME LE ROVILLE *, d'Alençon, Licencié ès Loix, a écrit en trois Livres un Recueil de l'antique préexcellence de Gaule & des Gaulois, de leur Origine, noms & cause d'iceux; ensemble des Pays & Régions qu'ils ont habités, conquis & peuplés. Sur la fin duquel l'Auteur conclud que par tous

moyens que l'on pourroit alléguer, les Rois & le Royaume de Gaule ſont, & ont toujours été, de toute ancienneté ſans nulle comparaiſon, plus nobles & plus excellens que nuls autres : & que non, ſans grande raiſon & conſidération, Balde, excellent Docteur Italien, en la Lecture du chapitre premier, au § premier, au titre *De prohibitâ feudi alienatione per Federicum*, au lieu des feudes, dit que le Roi de Gaule eſt par deſſus tous les autres Rois, reſplendiſſant comme eſt la belle étoile Matutinale au milieu de la nuée. Il a été imprimé à Paris, *in*-8°. par Chreſtien Wechel, 1551.

* Ce nom eſt LE ROUILLÉ, comme l'Auteur lui-même l'écrivoit, & comme le marque le nom *Rubigineus*, latiniſé par Nicolas Bourbon, *in Nugis*.—Voy. LA CROIX DU MAINE, Tom. I, pag. 346.

GUILLAUME DE Salicet [1], dit de Plancentia, a écrit une Chirurgie en François, contenant cinq Traités : le premier, de pluſieurs maladies ; le ſecond, des plaies ; le troiſième, des fractures & diſlocations, le quatrième, de l'anatomie & le cinquième, des Cautères & Antidotaires des Médecines, imprimée à Paris, *in*-4°. par François Regnaud, 1506.

[1] Il vivoit au commencement du treizième ſiècle, & n'a écrit qu'en Latin ; ainſi l'Ouvrage, ici rapporté, n'eſt qu'une Traduction. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME DE SALUSTE, Seigneur du Bartas. Si ce qui a été dit par le Poëte eſt vrai : que l'écriture de longue vie doit avoir un bon Ange, (s'il nous eſt loiſible de repréſenter ainſi le mot Latin *Genius*) nous pouvons dire à bon droit que la Semaine du ſieur du Bartas, homme auſſi rare & ſingulier que notre France porta onques, a été non-ſeulement produite en lumière par quelque Ange des meilleurs de cette troupe, à qui la conduite des Muſes a été aſſignée ; mais auſſi a été ſoigneuſement accompagnée par quelque grand & illuſtre Archange : non pas pour durer ſeulement quelques ſemaines de jours, autant que le vent de la faveur populaire pourroit ſouffler ; mais pour accomplir beaucoup de ſemaines d'années, au contentement des

plus doctes, c'est-à-dire, pour vivre autant en splendeur & dignité, comme ce grand Univers vivra : le Berceau & origine duquel il décrit d'une vive & émerveillable éloquence. Car si onques écrit fut reçu avec applaudissement, lu avec contentement, relu avec profit & utilité ; il est tout apparent que son Livre de la semaine tient des premiers rangs, entre tant d'écrits, que le champ des Muses a produit en ce temps, à bonne & heureuse saison. Parmi lesquels cetui ci a si bonne part, qu'ayant été agréé en un si grand Théâtre par les yeux plus clair voyans, advoué par tant de sages & limés jugemens, remis si souvent sur la presse, on ne peut nier qu'il n'ait quelque chose de très-excellent & admirable, très-digne en somme de la louange des plus louables jugemens. On dit qu'à bon vin il ne faut point d'enseigne : partant ne faut entreprendre de louer ce qui est de soi-même assez loué de tout le monde, ni déclarer ce qui est connu à chacun. Et à cette occasion je n'extrairai aucune chose de ses Œuvres, pour la mettre ici, comme j'ai fait d'autres Poëtes ; car, non moi seulement, mais tout autre seroit bien empêché de faire choix du meilleur, vu que tout ce qu'il a écrit est si bien, qu'impossible est d'être mieux. Et faut qu'on confesse que sur tous les Poëtes François (j'en excepterai hardiment Pierre de Ronsard) il emporte la palme. Mais, après Ronsard, qui ne lui céde en rien, il est le premier. Je le dis avec la commune voix des plus Doctes, qui tomberont toujours d'accord que sans un Ronsard, qui premier a montré le chemin, auparavant nullement frayé en notre France, de poëtiser à la mode des anciens Grecs & Latins, nous n'aurions pas un Bartas. Bartas confessera lui-même, qu'il n'auroit pas mis à fin sa Semaine, de la façon qu'elle est. D'ailleurs, en quelque genre de Poëme que ce soit, Ronsard a très-doctement écrit, & ne lui sauroit-on jamais ôter la louange qui lui est due. Il est vrai que le sujet de du Bartas, est haut, & ses épithetes fort beaux, de manière qu'il semble être inimitable. Combien que je ne confesserai pas, qu'aux siècles avenir, Dieu ne produise quelque autre rare esprit, qui pourra dire

mieux que lui : car la langue Françoiſe n'eſt pas encore montée au comble de ſa perfection, de tant que nous voyons même par expérience l'accroiſſement qu'elle prend de jour en jour. Toutefois à fin de ne fruſtrer l'un ne l'autre, de la gloire qu'ils ſe ſont acquiſe, nous dirons que Ronſard étoit ſans compagnon, & que maintenant il en a un en Bartas, qui a écrit la Judith, diviſée en ſix Livres : l'Uranie ou Muſe céleſte : le Triomphe de la Foi, départi en quatre Chants ; Poëme dreſſé pour l'accueil de la Roine de Navarre, faiſant ſon entrée à Nérac. Tout cela a été premièrement imprimé ſous le titre de la Muſe Chrétienne, à Bordeaux, *in*-4°. par Simon Millanges. La Semaine, ou Création du monde, diviſée en ſept jours, qui ſont autant de Livres, imprimée premièrement à Paris, *in*-4°. par Jean Febvrier, & depuis, *in*-8°. & *in*-16. plus de vingt fois. La ſeconde Semaine, ou l'Enfance du monde, imprimée à Paris, *in*-4°. par Pierre l'Huillier, 1584. Il a auſſi fait juſques à huy de ſa ſeconde Semaine, étant toujours après à la parachever, en quoi il ne faut douter, que lui, qui eſt conſommé en toute ſorte & genre de bonnes Lettres & Doctrine, ſe porte moins heureuſement qu'il a fait en ſes précédentes Œuvres : & combien qu'il n'aye délibéré d'en publier aucune choſe, devant qu'être venu au bout d'autres deux jours, ou des cinq reſtans d'icelle ſeconde Semaine : j'ai eſtimé néanmoins faire choſe grandement agréable aux Lecteurs, de mettre ici quelques vers du commencement, en attendant qu'ils jouiſſent entièrement de ce tréſor ineſtimable, que l'Auteur ſe prépare leur donner, lequel ne ſera marri (s'il lui plaît) que j'aye été ſi hardi & oſé entrepreneur, d'en divulguer, tant peu ſoit-il ſans ſon ſu.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au mot GUILLAUME DE SALUSTE DU BARTAS, Tom. I, pag. 347 & 348.

LES PERES.

Première partie du troiſième jour de la ſeconde Semaine.

[Muſe, juſqu'aujourd'huy tu cours une carrière,
Ceincte de toutes parts d'une étroite barrière ;

Dans un petit ſentier tu captives tes pas,
Tu ne peux voltiger, & ſeulement tes bras,
S'étendans hors des murs, dont ta lice eſt encloſe,
Empoignent, en courant, quelque odorante roſe,
Quelque pâle viole, &, curieux, en font
Un tiſſu de bouquets, pour couronner ton front.
Mais ores te voicy dans la raze campaigne,
Où, gaillarde, tu peux, comme un genet d'Eſpaigne,
Qui, rompant ſon licol, & ſes fers empeſchant,
Bruſquement courageux, gagne la clef des champs,
T'esbattre, manier, courir à toute bride
Où la ſainte fureur de ton zèle te guide.
Tout le monde eſt à lui : dorénavant tu mets
Ta faulx dans la moiſſon des temps plus renommés,
Et, flottant ſur la mer des plus riches hiſtoires,
Cent prodiges nouveaux, cent routes, cent victoires
En bloc s'offrent à toy : je ne crains ſeulement
Que tu perdes ta route en ſi vaſte argument,
Et que le choix exquis de ſi grande chevance,
Ne te peine pas moins, que jadis l'indigence.
Sçais-tu que nous ferons, ô Muſe, mon ſouci,
Mes délices, mon tout, nous ferons tout ainſi
Que la pucelle main d'une jeune bergère,
Qui ne va dépouillant toute la primevère
De ſes peintes beautés, & ne va raviſſant
Un matin tout l'honneur d'un Jardin floriſſant.
Ains coupe en ce carreau une fleur azurée,
En l'autre une blanchâtre, en l'autre une dorée,
De ſes cheveux les lie; & chaſte, les baiſant,
A ſon cher fiancé s'en court faire un préſent.
Nous courrons par-deſſus l'hiſtoire de tous âges,
Et faiſant une trie & des grands perſonnages,
Et des miracles faits parmi le peuple Hébrieu,
L'offrirons ſur l'autel de la gloire de Dieu.
Et je crois que celui, qui, non moins bon que ſage,
Nous a mis en beſogne, & donne le courage
De faire le deſſeing d'un baſtiment ſi beau,
Nous ſervira de plomb, de règle, & de niveau :
Qu'il changera le tour de nos baſſes penſées,
En perles d'Orient proprement agencées,*
Et qu'il ne lerra point, dans ces murs précieux,
Rien qui puiſſe offenſer d'un bon Maçon les yeux;
Ou s'il y reſte rien, ce ſera quelque trace
De ceſt aveuglement, commun à notre race,

Pour abattre ma gloire, & me faire ſentir
Que, mortel, je ne puis que de bouë baſtir. &c.]

J'aurois grand deſir de tranſcrire tout du long cette première partie du troiſième jour de la ſeconde Semaine; mais craignant de déplaire à l'Auteur, & de profaner davantage une choſe ſi ſacrée, je m'en abſtiendrai.

GUILLAUME LE SAUNYER, a écrit en rime, Sommaire & briève interprétation de chacun chapitre des Epîtres de Saint Paul, intitulé les Decades de l'Eſpérant, imprimé à Paris, *in*-16. par Jean Foucher, 1551.

GUILLAUME SENESCHAL, Normand, Docteur en Théologie, Curé de Saint Severin, à Paris, a écrit Sermons de tous les jours du Carême, imprimés à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1559.

GUILLAUME SOUVIROS, Docteur en la Faculté de Médecine à Montpellier, a écrit Traité de la Diſſenterie, & cure d'icelle, diviſé en deux parties: l'une contenant la maladie, cauſes, & Symptomes d'icelle: l'autre la Curation, imprimé à Tholoſe, *in*-16, par Arnaud Colomiès, 1574.

GUILLAUME DE LA TAISSONIERE *, Gentilhomme de Dombes, a écrit pluſieurs Opuſcules, tant en vers qu'en proſe. Amoureuſes occupations de Guillaume de la Taiſſonniere, contenant Strambots, Sonnets, Chants & Odes Lyriques, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Guillaume Roville, 1556. Fragmens Poëtiques; aſſavoir dix-ſept Sonnets: la Cygale; Elégie ſur la misère de ſa vie; Chant réponſif à celui de Phidias; Fantaſie ſur un pourtrait; Gayeté: imprimés à Lyon, *in*-8°. par Antoine du Roſne, 1561. Sourdine Royale; Poëme ſonnant le Bouteſelle, l'A-cheval, & à l'Étendart, à la Nobleſſe Catholique de France, pour le ſecours de notre Roi très-Chrétien Charles IX, imprimé à Paris, *in*-8°. par Federic Morel, 1569. Idylle de la modeſte & vertueuſe amitié d'un Gentilhomme non

non courtisan envers sa maîtresse, imprimée de même. Passions amoureuses, chantées à la beauté & bonne grace de Anne de Bellegarde, Damoiselle Savoisienne, imprimées à Lyon, *in*-16. par Pierre Roussin, 1574. L'Atiffet des Damoiselles, première & plus importante pièce de leur embellissement. C'est l'institution de la belle créance ou nourriture d'une fille de grande maison; avec l'Epithalame sur le mariage de haut Seigneur Loys de Corgenon, dit de la Baulme, Comte de S. Amour, Seigneur de Perex, avec illustre Dame Catherine de Bruges, Princesse de Steehincs, Comtesse de Wincestre, imprimée à Paris, par Federic Morel, 1575. Les Amours de Mellin & Urotine, Bergerie imitée du premier Livre de la Diane de Montemajor, en prose; enrichie de vers & rimes bigearres & de plusieurs inventions gentiles, non imprimées. Le Bâtiment, Poëme de mille vers, non imprimé. Ses Œuvres en prose: Compost Arithmétical, lequel montre à trouver promptement par la plume, le Nombre d'or, l'Epacte, l'Indiction, Lettre Dominicale, Nouvelle & pleine Lune, Fêtes mobiles, Degré de Soleil & autres singulières divisions du temps, imprimé à Lyon, *in*-16. par Benoist Rigaud, 1567. Briève Arithmétique fort facile à comprendre, par laquelle il promet instituer une personne en quinze jours, imprimée à Lyon, *in*-16. par Benoist Rigaud, 1570. Les principaux fondemens d'Arithmétique, imprimés par Benoist Rigaud, 1571. La Geomance, par laquelle on peut prévoir, deviner & prédire les événemens de toutes choses douteuses & incertaines, Science repurgée des superfluités qui l'offusquoient, séparée de l'Astrologie & réduite en sa pure simplicité & vraie purité ancienne, par Tables briéves & familières, imprimée à Lyon, *in*-4°. par Benoist Rigaud, 1575. Nouvelle & facile Méthode d'Arithmétique, conforme à l'Édit de Sa Majesté, par lequel on pourra faire tous comptes à écus & parties d'icelui, imprimée à Lyon, *in*-16. par François Didier, 1579. Ephémérides perpétuelles, ou Tables résolues, par lesquelles tout médiocre Arithméticien pourra trouver prompte-

ment les Angles des douze maisons du Ciel, & y colloquer le vrai mouvement des sept Planetes & Étoiles fixes; avec les Directions d'icelles, pour en tirer jugement; écrites en main & non encore imprimées. Secrets ou petits Miracles de nature, expérimentés, & séparés des impostures & menteries des anciens; non encore imprimés. Il a traduit des Remèdes contre toutes perturbations de l'Ame & passions du corps. Opuscule de Sénéque, avec un Dialogue du pou & de l'homme, traduit de l'Italien de Lodovico Pulci. Plus l'Institution du serviteur domestique: le tout imprimé à Lyon, *in*-16. par Jean Saugrain, 1559. Histoire advenue au Royaume de Naples, en laquelle est raconté le meurtre commis ès personnes du Seigneur Anselme de Dotti Flameng, & de sa femme & ses enfans, & de son beau-frère, les uns par les autres: & de la piteuse fin qui s'en est ensuivie, imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Pinart, 1578.

* Guillaume de Chanein de la Taissoniere, Gentilhomme, né dans la Principauté de Dombes, Seigneur de la Tour des Moles, dans le Maconnois, étoit Militaire, & cependant cultivoit les Sciences & les Belles-Lettres, à en juger par la quantité d'Ouvrages, tant Manuscrits qu'imprimés, que citent de lui les deux Bibliothécaires. Il étoit amoureux, & chantoit sa maîtresse, qu'il nomme *sa divine*, au Camp de Dinan, en 1554, & sur les bords de la Saone, à son retour. On peut juger de sa manière par ce que du Verdier en cite ici. — Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 151. Voy. aussi LA CROIX DU MAINE, Tom. I, pag. 350 & 351.

En la Sourdine Royale, il commence ainsi:

[*Phœbus, aux cheveux blonds, qui jadis me fis dire*
Maints couplets amoureux sur les nerfs de ma lyre;
Voire qui m'as encor n'aguière entalenté
De chanter un sujet, par autre non chanté,
En l'honneur de Marie, à laquelle ma vie
S'est depuis quelque temps librement asservie:
Et toy petit archer, toy Dieu des ocieux,
Duquel le grand effort force mesme les Cieux,
Signez-moy mon congé, signez-le-moy de grace;
Car pour un peu de temps des vostres je me casse,
Pour sonner malgré moy, puisque Mars m'y contraint,
D'un petit instrument, qui dans un grand restreint

Secrètement le son, afin qu'on ne me puisse
Taxer d'avoir manqué à mon Roy le service.
Ronsard mieux halené pourra tandis sonner
D'un ton haut éclatant, pour tâcher d'estonner
Les ennemis du Roy ; mais moy, n'en estant digne,
Je me contenteray de sonner la Sourdine.]

GUILLAUME TARDIF, du Puy en Vellay, Liseur du Roi Charles VIII du nom, a écrit la Fauconnerie, divisée en deux parties, dont la première enseigne à connoître les oiseaux de proie desquels on use, à les gouverner, & les médecines pour les entretenir en santé : & la seconde enseigne les maladies desdits oiseaux & les remèdes d'icelles, imprimée à Poitiers, *in*-4°. par Enguilbert de Marnef, 1567. *Guilermi Tardif, Aniciensis, Grammatica* [1].

[1] L'Ouvrage Latin attribué ici, sous le titre de *Grammatica*, à Guillaume Tardif, est une méprise de *Grammatica* pour *Rhetorica*. Tardif, suivant le témoignage de Franciscus Florius, dans l'Epître Dédicatoire, qu'en 1467, il lui adressa de son Livre *de duobus Amantibus*, alors Manuscrit, passoit dès ce temps-là pour un fort habile Rhéteur. Sa *Rhétorique* cependant, qu'il dédia, comme le remarque Naudé, à Charles Dauphin, depuis nommé Charles VIII, n'étoit pas alors imprimée, tant parce que l'usage de l'impression n'étoit pas encore introduit en France, que parce que Charles Dauphin n'étoit pas encore né, puisque ce ne fut qu'en 1470 que naquit ce Prince, qui n'avoit que treize ans & un mois, lorsqu'il parvint à la Couronne. Gesner, dans sa Bibliothèque, parle assez amplement de la Rhétorique *Guillermi Tardivi, Aniciensis*, c'est-à-dire, *de Guillaume Tardif, du Puy en Vélay*, mais nullement d'aucune Grammaire que cet Auteur ait composée. — Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Guillaume Tardif, Tom. I, pag. 351. (M. de la Monnoye).

GUILLAUME TASSERIE a écrit en rime, par personnages, le Triomphe des Normands, traitant de l'immaculée Conception de notre Dame ; imprimé à Rouen, *in*-8°. sans date.

GUILLAUME TELIN, de Cusset en Auvergne *, a écrit Sommaire des sept Vertus, sept Arts libéraux, sept Arts de Poësie, sept Arts Méchaniques, des Philosophies, des quinze Arts Magiques : la Louange de Musique, plusieurs bonnes

Raiſons à confondre les Juifs qui nient l'Avénement de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, & autres choſes; imprimé à Paris, *in*-4°. par Galiot du Pré, 1533. Recueil d'aucunes Hiſtoires, eſquelles eſt montré que les Empereurs & Rois anciens, furent plus riches & magnifiques, que ne ſont ceux du jourd'hui, extraites de pluſieurs bons Auteurs, par Guillaume Thelin, Ecuyer Seigneur de Gutmont & de Morillon Villers; imprimé à Paris, *in*-8°. par Mathurin Prevoſt, 1565.

* Guillaume Telin de Cusset, & Guillaume Thelin, Seigneur de Gutmont, dont du Verdier parle dans le troiſième Article après celui-ci, ſont un ſeul & même Auteur. Le titre de l'Ouvrage que du Verdier cite en partie, & dont le véritable titre eſt : *Les Dits & bonnes Sentences des Philoſophes, avec les noms des premiers inventeurs de toutes choſes admirables & dignes de ſavoir*, annonce un Auteur qui ſavoit beaucoup, vouloit inſtruire de tout, & qui dans le fond ne ſavoit preſque rien, & étoit très-mauvais Poëte, à en juger par les Chants Royaux qui ſuivent l'Ouvrage dont nous venons de rapporter le titre. — Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 325.

GUILLAUME LE TELLIER a écrit en rime, un Livret intitulé Earinus ou Printemps, auquel ſont ajoutés pluſieurs Chants, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Pierre de Tours, 1548.

GUILLAUME TERRIEN, Lieutenant Général du Bailli de Dieppe, a de nouveau mis en lumière, Commentaires du Droit civil, tant public que privé, obſervé au Pays & Duché de Normandie, dreſſés & compoſés de Chartre au Roi Loys Hutin, dite la Chartre aux Normands, Chartre au Roi Philippes, faites à l'Iſle Bonne, & autres Ordonnances Royales, publiées ès Eſchiquier & Cour de Parlement dudit Pays; Modification de ladite Cour, Arrêt deſdits Eſchiquier & Cour de Parlement, donnés par forme d'Ordonnance, Coutume dudit Duché, tant rédigée par écrit que non écrit; uſage & ſtyle de procéder ès Cours & Juriſdiction de Normandie & ſtyle de ladite Cour: le tout en textes & en gloſes, & par ledit Terrien ordonnés à la façon de l'ancien Edit Prétorial perpétuel des Romains, enrichis & illuſtrés de Scholies, tirées tant du Droit

civil d'iceux Romains, que de maints anciens Historiographes François, & Auteurs politiques, Grecs & Latins ; imprimés à Paris, *in-fol.* par Jacques du Puys, 1574.

GUILLAUME THELIN, Écuyer, Seigneur de Gutmont & de Morillomvilliers, a écrit Opuscules Divins & spirituels, pleins de consolation Chrétienne, auxquels est amplement traité de la vraie perfection ; recueillis des Saintes Écritures, imprimés à Paris, *in-8°.* par Mathurin Prevost, 1565.

GUILLAUME DE TIGNONVILLE, Chevalier, a translaté de Latin, en vieil langage François, les Dits moraux des Philosophes ; vu écrit en main sur parchemin, à Bourg en Bresse.

GUILLAUME *, Evêque de Tournay, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, du bon Duc Philippe de Bourgogne, a écrit un Livre intitulé la Toison d'Or, auquel, sous les vertus de magnanimité & justice, appartenantes à l'État de Noblesse, sont contenus les hauts, vertueux & magnanimes Faits des anciens Grecs & Romains, des Rois & Princes de l'ancien & nouveau Testament, & des très-Chrétiennes Maisons de France, Bourgogne & Flandres ; imprimé *in-fol.* en deux volumes, à Paris, par Poncet le Preux, 1530.

* Il se nommoit GUILLAUME FILLATRE. Les nouveaux Editeurs de la *Gaule Chrétienne* (Tom. III, Col. 234) citent un Registre du Trésor des Chartes, qui prouve que Guillaume étoit bâtard. Il n'en fut pas moins Evêque de Verdun, en 1437, puis Evêque de Toul, en 1449, & enfin de Tournay, en 1460. Il fut légitimé en 1461 ; il avoit embrassé la Règle de S. Benoît, dans le Monastère de S. Pierre de Chalons, & il fut aussi Abbé de S. Thierry & de S. Bertin de Reims, & on l'employa dans diverses négociations. Il mourut le 22 Août 1473. Il étoit Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or. Il dédia à Charles, Duc de Bourgogne, l'Ouvrage qu'il écrivit sur cet Ordre, & cet Ouvrage fut imprimé, pour la première fois, à Paris, en 1517, Edition qui n'a point été connue de du Verdier. On a dit que Guillaume Fillatre étoit neveu du Cardinal de ce nom, qui avoit été Légat en France, sous Martin V, & qui étoit frère d'Etienne, Gouverneur du Maine, ce qui a pu faire conjecturer que l'Evêque de Tournai étoit fils na-

turel de ce Gouverneur. — Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot GUILLAUME, Tom. I, pag. 354.

GUILLAUME, Archevêque de Tyr *. Voyez GABRIEL DU PREAU.

* C'est sans doute le GUILLAUME DE TYR, Historien connu du douzième siècle, dont on a une bonne Histoire des Croisades, qui vint ensuite à Rome, où il assista au Concile Général de Latran, en 1179, & en dressa les Actes, & y mourut vers la fin de ce même douzième siècle.

GUILLAUME DE LA VILLENUEVE, a fait les Cris, qui, de son temps, se crioient par les rues de Paris, en bien plus petit nombre qu'aujourd'hui, & divers: entre autres il dit, veez ci cresson Orlenois, &c. que l'on appelle communément Alenois. Il montre qu'il y avoit plus d'ordres de mendians, car il dit [1]:

Du pain aux sacs, pain aux Barrez,
Aux pauvres prisons enserrez,
A cels du Val des Escoliers,
Les Filles Dieu sevent bien dire
Du pain por Dieu nostre Sire.

Il se plaint de sa pauvreté, disant:

Un nouviau dit ici nos treuve
Guilleaume de la Villenueve,
Puisque pauvretez le justice. c'est-à-dire, mestraye.

[1] Tiré de Fauchet, Chap. 117 des Anciens Poëtes François, où, au lieu de *Cresson Orlénois*, il y a lieu de croire que le Poëte avoit écrit, non pas *Orlénois* pour *Orléanois*, mais *Cresson Torlenois*, par rapport au Latin *Nasturtium*, ainsi dit *à torquendis naribus*, parce que son odeur piquante est une torture pour le nez; d'où vient qu'en François il est appelé *Nasitort*. Le mot *Alenois*, qu'on a substitué à *Torlenois*, a retenu la même idée, qui auroit été plus reconnoissable, si on avoit écrit *Halenois*. Une autre remarque à faire, c'est touchant ce vers:

Puisque pauvreté le justice.

où Fauchet explique *justice* par *mestraye*, comme si *mestrayer* n'étoit pas aussi obscur que *justicer*, c'est-à-dire, *avoir droit de justice sur quelqu'un*; il devoit du moins écrire *maitroye*, du verbe *maitroyer* pour *maîtriser*. Voy. BOREL, au mot JUSTISER. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME VINCENT, de Clamecy, a écrit en rime,

le Convoi de Pallas, Déesse de science, au très-Chrétien Roi de France, Henri II, pour faire son entrée en sa noble Ville de Tours; imprimé à Tours, par Jean Rousset, avec la Description des Triomphes de l'Entrée de Sa Majesté, en icelle Ville, & figures de ladite Entrée, qui fut faite le 5 Mai 1552.

GUILLAUME YVOIRE, Chirurgien, pratiquant à Lyon, a traduit de Latin, la Chirurgie pratique de Maître Alenfranc [1], de Mylan; imprimée à Lyon, *in*-4°. par Jean de la Fontaine, 1490.

[1] Il falloit, au lieu de *Maistre Alenfranc*, écrire *Maître Lanfranc*, Milanois, Chirurgien fameux, exerçant son art à Paris, vers la fin du treizième siècle, sous le règne de Philippe-le-Bel. (M. DE LA MONNOYE).

GUILHEM ADHEMAR, Gentilhomme Provençal, grandement aimé de l'Empereur Frideric, pour son savoir & vertu (on estime qu'il fut fils de Gerard, auquel Frideric, Empereur, avoit infeodé la place de Grignan) fut Poëte Provençal: il fit *Lou Cathalog de las Donnas illustras*, en rime Provençale, qu'il dédia à l'Impératrice, femme dudit Frideric, trépassa à Grazignan, en l'an 1190. On a écrit de lui, qu'il fut Inventeur d'un jeu à l'oreille, pour avoir commodité aux amoureux de découvrir leur amour, sans soupçon des assistans *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot GUILLAUME ADHEMAR, Tom. I, pag. 304.

GUILHEM D'AGOULT, sieur d'Agoult, fut en son temps, bon Poëte en rime Provençale, excellent en savoir & honnêteté, exemplaire de vrai Censeur; en toute sa vie benin & modeste, renommé, bienheureux, ayant la fortune conjointe avec sa vertu, homme de riche taille, de gracieux visage, & d'apparence vénérable, démontrant toujours quelque dignité non commune, fut amoureux de Jaussèrande de Lunel, fille de Galserand ou Jausserand, Prince de Frette, & de Gaulcier, qui étoit une des plus excellentes Dames, en prestance & beauté de

corps, & des illustres en vertus, qui aient vécu de son temps : à la louange de laquelle il fit maintes Chansons, qu'il adressa à Ildephons premier du nom, Roi d'Arragon, Prince de Provence, & Comte de Barcellone, duquel il étoit premier & principal Gentilhomme de sa maison. Ce Poëte avoit l'amour tellement recommandé, qu'en ses Chansons se plaignant que de son temps l'on n'aimoit point ainsi qu'on devoit, il dit que nul ne doit être prisé, s'il n'a l'amour en singulière recommandation. Car le vrai amour fait vivre l'homme en joie, & lui ôte toute tristesse de cœur. Il fit, sur ce propos, un Traité intitulé *La maniera d'amar dal temps passat*: florissoit du temps de Frideric, Empereur, & trépassa lorsque ledit Ildephons recouvra la Provence par le trépas de son frère Sancius, environ l'an 1181.

GUILHEM DE BARGEMON étoit Gentilhomme de Provence, sieur de Bargemon, fut bon Poëte, écrivant en rime Provençale, grand vanteur, & menteur, & non moins que Peyre Vidal; se gaussant des Dames de la Cour du Comte Berenguier, bien souvent en sa présence, & de tous les Gentilshommes de sa Cour : il étoit bien vu, aimé & prisé du Comte & de la Comtesse, parce qu'il devisoit plaisantement de toutes choses, & fort bien à propos : se trouvant un jour en la compagnie des Gentilshommes de la Cour du Comte Berenguier, lui présent, le premier d'entre eux, assavoir le Comte de Vintimille, disoit qu'il n'y avoit Chevalier en toute la Cour plus avant en la bonne grace des Dames que lui, de tant, que toutes le desiroient. Le Chevalier d'Esparron se vantoit qu'il étoit le premier Chevalier qui méritât porter armes. Le Chevalier Tibaud de Vins, disoit qu'il n'y avoit Chevalier qui l'osât attendre à un Tournoy, ne mieux adextre à piquer un cheval que lui. Le Chevalier de Porcellet, qu'il étoit si bon Musicien & Poëte tout ensemble, que son chant & sa poësie étoient assez suffisans à faire condescendre toutes les Dames à sa volonté. Le Chevalier de Lauris, qu'il étoit si bon joueur de tous instrumens musicaux,

qu'il méritoit tenir le premier rang en toute compagnie. Le Chevalier d'Entrecasteaulx, que seulement de son beau regard & dextérité de corps, il s'asseuroit d'être le mieux vu, le mieux aimé & prisé sur tous les Gentilshommes, & si n'en vouloit pas excepter un seul. Le Chevalier du Puget, qu'il étoit le meilleur Baladin de toute la Cour, & m'en rapporte (dit-il) à toutes les Dames. Le Chevalier, frère de la Dame Alaette de Meolhon, sieur de Curban, qu'il ne craignoit Chevalier à mieux tirer de l'arc que lui, ne à bander, à force de bras, une des plus grosses arbalestes qu'on lui sauroit présenter. Le Chevalier de Baguarris, qu'il étoit le meilleur coureur, & luicteur, & sauteur tout ensemble, & dextre à jetter la barre de fer, & la grosse pierre, (sans ce qu'il savoit fort bien poëtiser, & romanser,) que Gentilhomme de sa qualité. Et ce Poëte Guilhen de Bargemon dit, Chevaliers (sauf votre paix) il n'y a Gentilhomme à la Cour que je n'aye fait cocu. Et moi aussi? Lui dit le Comte de Provence en riant. Monseigneur (lui dit Guilhen) je ne vous mets du nombre, ne vous en excepte: le Comte mettant, tout ce propos à risée, dit, *Se Dieu me saulve la vida, vous sias un valent Baron, mais yeu vous recommandi a las domnas.* Les propos de ses vanteries parvinrent incontinent aux oreilles de la Comtesse Beatrix, & de toutes les Dames de la Cour, lesquelles irritées, dirent que celles du Poëte Peyre Vidal, étoient plus plaisantes que cettes-ci, & conclurent entre-elles n'en faire aucun semblant, pour ne donner occasion aux Galliadours & médisans de parler, & médire de leur honneur: toutefois il fut déchassé de la Cour du Comte Berenguier, pour avoir si outrageusement mal parlé des Dames, & autre punition ne reçut, ayant égard qu'il étoit jeune. Il trépassa en l'an 1285.

GUILHEN BOYER, natif de la noble & renommée Cité de Nice, anciennement appellée *Cap de Prohensa*, étoit savant aux sciences de Mathématique: fut amoureux d'une Dame de Nice, de la Maison de Berre, à la louange de laquelle il fit plu-

ſieurs Chanſons en langue Provençale, laquelle ajouta une grande foi au jugement que fit ce Poëte, tant ſur ſa phyſionomie, que ſur la chiromance, eſquelles ſciences il étoit fort expérimenté. En ſa jeuneſſe fut mis au ſervice de Charles II du nom, &, après la mort dudit Charles, continua ſon ſervice avec Robert ſon fils, Roi de Naples, Comte de Provence, leſquels après avoir expérimenté le ſavoir de ce Poëte, le porvûrent de l'Office de Podeſtat à Nice, d'où les habitans ſe tenoient bienheureux de ce que Boyer s'y tenoit, & qu'il s'acquitoit ſi bien en ſa charge: & bien que cette proviſion fût contre la teneur des priviléges & libertés de la Cité, ce néanmoins ils l'acceptoient toutes les années pour Podeſtat. Il a fait pluſieurs rimes en langue Provençale, qu'il dédia audit Roi Robert, & à Charles ſon fils, qui fut Duc de Calabre, & en adreſſa une à Marie de France, femme dudit Charles, Duc de Calabre, qui dit ainſi:

Drech, e razon es, qu'yeu kanti d'amour,
Vezent qu'yu ay ia conſumat mon age
A ly complayre, e ſervir nuech, e jour,
Senſa auer d'el profiech ny avantage,
Encar el ſi fai cregner
(Doulent) e non ſi fegner
My pougner la courada
De ſa flecha daurada
Embe ſon arc (qu'à grand pena el pot tendre)
Perſo qu'el es un enfant jouve, e tendre.

On ne trouve pas un Poëte Provençal, qui aye plus doctement & facilement chanté les louanges d'amour, que ce Boyer. Il a fait un beau & ſingulier traité de la connoiſſance des métaux, & de la ſource des Fontaines de Valcluſe, & de ſes débordemens admirables; de celles de Sorps; de Mouſtiers; des treize rais du Val; des Fontaines de Caſtellane; de Tourtour, & autres ſallées & ſulphurées; & de la bonté des Baings d'Aix, & de Digne, & autres que par leur vertu ſecrette qui en boit, les corps malades reprennent ſanté, & d'autres que le bois qu'on y met s'appierriſt & devient auſſi blanc qu'Albaſtre. Il a écrit

des Simples qui croiſſent aux hautes montagnes de Provence & autres choſes ſingulières que le Pays produit, comme de la graine de vermillon, de quoi on fait l'écarlate, de la Manne, de l'Agaric & du Byion.

GUILHEM DE CABESTAN, iſſu de la noble & ancienne race de Servieres de Provence, fut bon Poëte Provençal, fut amoureux d'une Dame de Marſeille, nommée Berenguiere des Baux; laquelle cuidant entretenir perdurablement cet Amour & redoubler l'amitié, par le conſeil d'une vieille ſorcière, lui donna à manger d'une herbe nommée de verayre, & ſi-tôt qu'il en eut goûté, commença à refrongner le viſage, comme s'il eût voulu rire; mais c'étoit le venin de l'herbe mortifere qui lui cauſoit jà la mort: un ſavant Médecin, ſon compagnon, le ſecourut promptement d'un ſouverain Mytridat, &, étant hors de danger, ſe retira à la Dame de Roſſillon, nommée Tricline Carbonnelle, femme de Remond de Seilhans, Seigneur dudit lieu, de laquelle il devint amoureux, & lui envoya une de ſes Chanſons, l'adreſſant par la couple finale à Remond ſon mari, homme rude & malplaiſant, ne s'addonnant qu'à rapines, car c'étoit la façon des Poëtes Provençaux, d'adreſſer quelquefois leurs poëſies aux maris, ainſi qu'il ſe lit en l'une de ſes Chanſons, commençant:

Sen Remond la grand belleſſa
E lous bens qu'en ma Donna es, &c.

Pour raiſon de laquelle Chanſon, elle fut ſurpriſe de ſon amour, qui lui pénétra ſon cœur ſi avant, que Remond en chargea jalouſie, &, étant aſſuré des approches d'eux deux, trouvant un jour Guilhem ſeul aux champs, le prit par le collet, & lui ficha ſon épée juſqu'au manche, lui trancha la tête, lui ôta le cœur du ventre, l'emporta à ſa maiſon, fit apprêter le cœur en viande bien délicatement, & en fit manger à Tricline, & lui dit: la viande que vous avez mangée eſt-elle bonne? Oui, dit-elle, la meilleure que je mangeai jamais; auſſi c'eſt des entrailles

de ton paillard (lui dit Remond tout furieux, en lui montrant la tête de Guilhem, qu'il tenoit pendue par les cheveux). Tricline, aussi-tôt que l'eut reconnue, tomba pâmée, &, étant un peu après retournée à soi, dit à Remond en pleurant, la viande a été si bonne que je n'en mangerai jamais plus d'autre, &, en ce disant, tenant un couteau sous sa robe, s'en perça sa tendre poitrine, & mourut. Le Monge de Montmajour dit ainsi de lui: Guilhem, d'homme vaillant & gaillard, étant amoureux, devint étonné & couard, de s'être laissé meurtrir à un vilain porc & jaloux. Pétrarque a fait mention de ce Poëte au quatrième chapitre du triomphe d'Amour.

GUILHEM DE SAINCT DESDIER, riche Gentilhomme du pays de Vellay, bon Chevalier & Courtois, fut amoureux de la Marquise de Polignac, sœur de Nassal de Claustral, à la louange de laquelle il fit plusieurs belles Chansons, la nommant, par nom secret, Mon-bertrand. Même nom avoit-il mis à un sien compagnon familier, nommé Hugues Maréchal, auquel Bertrand il adressoit ses Chansons, pour ne bailler matière de soupçon au Marquis son Mari. Elle aussi se contentoit que par nom secret, Guilhem la nommât Bertrand. Hugues, Maréchal, donc sachant tous les secrets de Guilhem & de la Marquise, essaya le faire chasser de la suite du Marquis, cuidant, par ce moyen, tenir la place de Guilhem, envers la Marquise; mais elle, voyant la témérité de Hugues, Maréchal, lui bailla charge d'aller recevoir son revenu en quelqu'une de ses places, où il fut tué par les Paysans du lieu, on ne sait pourquoi; cependant Guilhem se retira en Provence, au service d'Ildefons, Roi d'Aragon, Comte de Provence, environ l'an 1185, auquel temps il trépassa. Il fit l'Interprétation d'un songe que fit la Marquise, lui prédisant tout ce qu'adviendroit à tous deux par l'envie & trahison de son compagnon: & lui donna en secret une règle infaillible, suivant l'opinion des plus savans Philosophes, sur la vraie interprétation des songes, c'est qu'ils seront véritables, si nous vivons sobrement, & qu'en telle sorte nous prenons notre

repos : car, quand nous dormons l'estomac chargé de vin, & de viandes, nous ne songeons que choses troubles, confuses, & obscures. Le Monge de Montmajour, dit que ce Guilhem chantoit volontiers, mais qu'il fut déshérité d'Amours : a mis *Las Fablas d'Ezop* en rime Provençale : fit aussi un beau Traité de l'*Escrima*, qu'il adressa au Comte de Provence.

GUILHEM FIGUIERA, issu de nobles parens d'Avignon, fut surnommé le Poëte Satyrique, parce qu'il écrivoit toujours contre les tyrannies des Princes : ainsi que faisoient Luquet Gatellus, Pierre de Chasteauneuf, Perceval d'Orie & autres Poëtes Provençaux, qui florissoient du temps que le siége Papal fut transféré en Avignon. Entre les Syrventes qu'il fit, y en eut un beau contre l'Amour, & un autre contre les Princes tyrans, intitulé *Lo flagelmortal des tyrans*. Pétrarque l'a imité en ses Sonnets *.

* Tiré de Jean de Notre-Dame, Chap. 45.

GUILLOTIERE (Le sieur de la) du bas Pays de Poitou, a mis de Latin en François, les deux Livres de la Noblesse civile du Seigneur Hierome des Osres de Portugal, imprimés à Paris, *in*-8°. par Jacques Kerver, 1549 * :

* Il est différent de FRANÇOIS DE LA GUILLOTIERE. Voyez HIEROME OSORIUS.

GUY DE BRES a écrit [1] la Racine, Source & Fondemens des Anabaptistes ou Rebaptisés de notre temps ; avec Réfutation des argumens principaux, par lesquels ils ont accoutumé de troubler l'Eglise de notre Seigneur Jesus-Christ, & séduire les simples : le tout réduit en trois Livres, par Guy de Bres, imprimé *in*-8°. par Abel Clem. 1565.

[1] J'ai opinion que ce GUY DE BRÉS est le même que GUY DE BRUÉS, rapporté plus bas. Le Docteur B. M. Anglois, pag. 319 de son Livre traduit en François, & imprimé, *in*-12. à la Haye, 1723, sous le titre de *Pensées libres sur la Religion*, cite ce Livre de Guy de Brés ; & parle de son auteur comme d'un Calviniste fort modéré. (M. DE LA MONNOYE).

GUY BRESLAY, Conſeiller du Roi, en ſon grand Conſeil, a écrit un Dialogue, intitulé * du Bien de la paix & calamité de la guerre, auquel il introduit deux Perſonnages, aſſavoir Meſſire François de Tournon, lors Archevêque d'Ambrun, depuis Cardinal, & Meſſire Jean de Selva, en ſon vivant, premier Préſident au Parlement de Paris, tenant propos enſemble, comme s'ils étoient au voyaye que jadis ils firent en Eſpagne, étant Ambaſſadeurs députés, pour traiter la paix entre le Roi très-Chrétien François I de ce nom, & le Roi Catholique, audit temps élu Empereur, imprimé à Paris, *in*-16. par Galiot du Pré, 1538.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à ce même mot, Tom. I, pag. 295. — Il eſt bon de remarquer avec Pâquier (*Recherches de la France*, Liv. II, Chap. 6, Edit. de 1611) « dans le commencement le Chancelier » préſidoit au Grand-Conſeil, &, en ſon abſence, les Maîtres des Requêtes » de l'Hôtel, ſelon leur degré d'ancienneté, laquelle coutume dura juſqu'au » règne de François I, ſous lequel Meſſire Guillaume Poyet, Chancelier, » pour gratifier Maître Gui Brellai, ſon ami, & homme de grande doctrine, » introduiſit, en faveur de lui, un état de Préſident au Grand Conſeil, duquel » il l'en fiſt pourvoir. Mais à l'advénement du Roi Henri, en fut icelui » Brellai dépourveu, & les choſes réduites en leur ancien train; & les Con- » ſeillers préſidés par les Maiſtres des Requêtes, juſqu'à ce que le même » Henri, reprenant les arres de feu ſon père, y remit les Préſidens, ce qui » s'eſt continué juſques à huy ».

GUY DE BRUES a écrit trois Dialogues contre les nouveaux Académiciens; que tout ne conſiſte point en opinion, où ſont introduits entreparleurs Bayf, Ronſard, Nicot, Aubert, imprimés à Paris, *in*-4°. par Sébaſtien Nyvelle, 1557. Il a traduit auſſi les Ethiques d'Ariſtote *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, ſur cet Article, Tom. I, pag. 295.

Au premier Dialogue.

[Et tout ainſi que les ſens appréhendent tant ſeulement les choſes telles qu'elles ſont, à raiſon de la faculté naturelle qu'ils ont, de pouvoir connoître leurs propres ſenſibles, ainſi notre ame, par la même puiſſance ou faculté qu'elle a, ſait & connoît ce qu'on lui enſeigne, ſans qu'elle ait aucun ſavoir, ni aucune connoiſſance. Il eſt bien vrai, que tout ainſi qu'il

nous faut faire quelque ouverture, si nous voulons donner clairté à un lieu, quand il est obscur & ténébreux; ainsi il nous convient disposer cette faculté de l'ame par le moyen de l'étude des choses extérieures, & de l'expérience; à celle fin qu'elle puisse savoir & connoître les choses que d'elle-même elle ne connoît point. R. Platon te répondroit, qu'il faut véritablement par longue exercitation tourner l'esprit à soi, & que les sens sont les instrumens, par le moyen desquels il y revient, mais qu'il n'y a aucune apparence de dire qu'elle n'ait en soi ces notices, lesquelles, pour raison du corps, sont comme atterrées & gisantes en bas; & que tout ainsi que celui qui nettoye le bled, ne fait point une nouvelle espèce de fruit, ains découvre tant seulement celui qui étoit caché dans la paille; ainsi les sens, l'usage & l'expérience découvrent tant seulement les notices de l'ame, & ôtent les empêchemens que le corps lui donne. Et c'est pourquoi souventesfois il advient que nous pensons savoir beaucoup de choses que nous ne savons pas, parce (comme dit Procle) que nous avons les raisons ennées en notre ame. B. Pourquoi donc ne savons-nous, sinon ce qu'on nous a montré, & nous avons appris par notre diligence? Certes, je suis contraint de revenir toujours à ma première demande, tant l'opinion de Platon me semble peu vraisemblable. R. Platon te répondroit que, sans occasion, tu lui ferois telle demande, & qu'il ne s'en ensuivroit pas (quand bien notre savoir ne seroit qu'une ressouvenance) que partant nous dussions tout savoir; non plus qu'il ne s'ensuit pas, si j'ai su autrefois plusieurs choses, qu'il me doive incontinent souvenir de toutes. B. Platon pourroit bien répondre ainsi, mais Aristote lui repliqueroit qu'il me pourroit bien à la fin souvenir de ce que j'aurois su autrefois, combien qu'il ne m'en souvînt pas si promptement, mais qu'on ne te pourroit pas faire souvenir de ce que tu n'aurois jamais su. On auroit beau te demander de quelle matière le Ciel est composé, quel ordre il y a entre les étoiles, comme tu pourrois trouver un espace carré, qui fût égal au circulaire, avant qu'il t'en pût souvenir. Je t'assure certainement que l'ame n'a point de soi aucune science, ains elle a tant seulement une faculté naturelle de pouvoir savoir. Et, comme l'eau prend toutes les formes des choses qu'on y jette dedans, sans qu'auparavant elle en eût aucune, ainsi notre ame comprend les choses qu'on lui montre, sans qu'elle sache rien de soi. R. Platon diroit que ce n'est pas tout un, parce que l'eau ne recevra jamais la forme d'aucun corps, qu'on ne l'ait premièrement jeté dedans icelle; mais nous ne mettons rien dans l'ame, laquelle n'a besoin, sinon tant seulement d'être excitée par les choses extérieures, à celle fin qu'elle puisse revenir à soi. Et combien que tous les animaux irraisonnables, étant destitués de cette vertu de se pouvoir par eux-mêmes régir & connoître quelques choses, soient menées par autrui, l'ame raisonnable, mobile de sa nature, ne prend point ici d'ailleurs sa connoissance, & ayant les notices en elle, n'a besoin, sinon d'être excitée pour se pouvoir reconnoître. Ce que nous expérimentons, comme dit Socrates, quand par un bon ordre nous

interrogeons quelqu'un de quelque ſcience, de laquelle il n'aura jamais oui parler; car de ſoi-même il répondra à propos, & comprendra tout ce qu'on lui dira : ſi on nous montre auſſi quelque choſe, nous en comprendrons incontinent une autre, combien que nous ne l'ayons jamais ſue. B. Platon ne répondroit donc, ſinon à la dernière ſimilitude, & encore il le feroit aſſez froidement : joint qu'il ſemble peu conſtant en ceci : car il fait dire quelquefois à Socrate, que notre ſavoir n'eſt, ſinon un ramentevoir; &, en autre lieu, il dit que nos eſprits ont une puiſſance & faculté de pouvoir apprendre, tout ainſi que l'œil a la même faculté de pouvoir voir les couleurs. Et comme celui qui montre la couleur à l'œil, ne lui donne pas la vue, mais il l'amene ſeulement du lieu obſcur au lieu clair; ainſi celui qui montre quelque choſe à l'eſprit, ne lui donne pas l'intelligence, ou la connoiſſance de ce qu'il montre, mais tant ſeulement il l'applique & le tourne à ce que de ſoi-même il peut connoître; à raiſon de quoi l'inſtitution des Pédagoges n'eſt, ſinon une converſion de l'eſprit, quand nous l'exerçons ès choſes qu'il peut ſavoir & connoître. &c.]

GUY DE CAULIAC, autrement dit Guidon [1]. La grande Chirurgie de Maître Cauliac, Médecin très-fameux, de l'Univerſité de Montpellier, compoſée l'an de grace M. CCCLXIII, reſtituée à ſa dignité par Laurens Joubert, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Eſtienne Michel, 1579. Voyez Jean Canappe, Jean Falco, Jean Raoul, Nicol. Panis, Laurens Joubert.

[1] Cette Verſion Françoiſe de la Chirurgie de Guy de Cauliac étoit accompagnée d'amples annotations marginales; mais, comme elles étoient Latines, & que les Chirurgiens, par cette raiſon, ne les entendoient pas (*autrefois*), Joubert ayant jugé à propos de les mettre en François, & d'y ajouter l'explication des termes de l'art, avec la repréſentation des inſtrumens Chirurgicaux, mit le tout en état de paroître, ſous le nom d'Iſaac Joubert, ſon fils aîné. Gui de Cauliac, touchant lequel on peut voir le Dictionnaire de Bayle, écrivoit ſes Traités de Chirurgie en 1363. (M. de la Monnoye).

GUY DU FAUR, Seigneur de Pybrac, premièrement Avocat du Roi au Parlement de Paris, Conſeiller de Sa Majeſté en ſon Conſeil d'État, & par après Préſident en la même Cour de Parlement, a mis par écrit, non moins doctement qu'éloquemment, Recueil des points principaux de la Remonſtrance par lui faite en la Cour de Parlement de Paris, à l'ouverture des

des Plaidoiries, après la Fête de Pâques 1569, imprimé à Paris, *in*-8°. audit an; & depuis, à Lyon, *in*-16. Recueil de même de la seconde Remonstrance par lui faite en ladite Cour de Parlement, à l'ouverture des Plaidoiries après la Fête Saint Martin 1569, imprimé comme dessus. Réponse par le sieur de Pybrac, à la Harangue publique de bien venue, au Roi Henri de Valois, Roi élu des Polonois, prononcée par Stanislaus, Cracovien, Evêque d'Uladislavie; icelles Harangue & Réponse mises de Latin en François, & imprimées à Paris, *in*-8°. par M. de Vascosan, 1574. Cinquante Quatrains, contenant Préceptes & Enseignemens utiles pour la vie de l'homme, composés à l'imitation de Phocilides, Epicharmus, & autres Poëtes Grecs; avec deux Sonnets fort bien troussés; l'un au nom de Lucrece, Romaine, & l'autre de Porcie, femme de Brutus, imprimés à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, Imprimeur du Roi, 1564. Les Plaisirs de la vie rustique, extraits d'un plus long Poëme, imprimés de même. Continuation des Quatrains, en nombre cinquante, contenant Préceptes & Enseignemens très-utiles pour la vie de l'homme, composés à l'imitation des anciens Poëtes Grecs; avec un Sonnet dudit sieur de Pybrac, à la fin duquel Cornelie, Dame Romaine, mère des Gracches, parle ainsi au dernier vers,

Qui enseigne ses fils, doublement les engendre.

Et a été imprimée ladite continuation de Quatrains, à Paris, *in*-4°. par Federic Morel, 1575.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Guy du Faur Pibrac, Tom. I, pag. 296, les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIV, & la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 263.

En la première Remonstrance:

[On doit prendre garde sur-tout de ne jamais soutenir & défendre scientement une mauvaise cause. Je dis, scientement, par même caution & exception, que les anciens Jurisconsultes, en la formule du serment, vouloient être ajoutée cette condition: *Si sciens fallo, quod inscientia multa versetur in vitâ humanâ:* & parce qu'il n'est rien si familier & ordinaire à l'homme

qu'être déceu, que faillir, que se tromper & abuser soi-même, comme Cicéron témoigne au commencement de ses Offices, & nous le voyons tous les jours advenir. L'Eloquence est un don de Dieu, duquel ce seroit grandement abuser de l'employer à vouloir persuader & obtenir ce que nous connoissons être injuste & déraisonnable. Et d'autant qu'il s'est trouvé par fois des hommes, lesquels ont failli en cet endroit, & se sont servis de leur bien-dire pour la délivrance du coupable, ou pour l'oppression de l'innocent, & pour troubler tellement l'esprit des Juges, & éblouir leur entendement, qu'ils n'eussent moyen de connoître ce qui étoit de droit & de raison : cela a été cause, que plusieurs ont été induits de blâmer l'Eloquence, & la bannir des Cités & Républiques bien instituées & ordonnées. Mais c'étoit (à mon avis) celle Eloquence, dont faisoient jadis profession les anciens Sophistes, mêmement celui, qui, sur le frontispice de son Ecole, avoit fait écrire, en grosses lettres, qu'il enseignoit l'art & le moyen, comme on pourroit d'une mauvaise & déplorée cause, en faire devenir une bonne, c'est-à-dire, jeter de la poudre aux yeux des Juges, & leur faire déconnoître le point de vérité & de justice. Telle science qui fait paroître, & représente les choses autres qu'elles ne sont, & (comme dit Platon, *in Phedro*) fait rassembler τὰ μικρὰ μεγάλα, καὶ τὰ μεγάλα μικρὰ, & ne sert que pour charmer & ensorceler l'esprit des hommes, mérite bien d'être mise hors des Villes, non à la manière & façon que Socrates, ès Livres de la République de Platon, chasse le Poëte Homère hors de la Cité (si nous en croyons le fragment de Cicéron dans *Nonius Marcellinus*) *redimitum coronis, & delibutum unguentis emittit ex eâ urbe quam sibi ipse fingit*, ne aussi en la sorte que Themistius, Auteur Grec, témoigne que son père chassoit Epicure hors de la bande des Philosophes, *Unguento supra caput effuso, propter sapientiæ nomen & dignitatem.* Je veux dire qu'il la faut bannir & chasser sans honneur, sans lui user d'aucune courtoisie, avec toute sorte d'injure, *& cum ignominiâ.*

Aux Quatrains.

Songe long-temps, avant que de promettre ;
Mais si tu as quelque chose promis,
Quoi que ce soit, & fust-ce aux ennemis,
De l'accomplir en devoir te faut mettre.

VII.

Ce n'est pas peu, naissant d'un tyge illustre
Estre esclairé par ses antécesseurs :
Mais c'est bien plus luyre à ses successeurs,
Que des ayeux seulement prendre lustre]

GUY LE FEVRE DE LA BODRIES, Secrétaire de Monseigneur, frère unique du Roi, & son Interpréte aux langues

étrangéres, a montré ſon profond ſavoir, par les Œuvres Françoiſes qui de lui ont été miſes en lumière, tant en vers qu'en proſe; & en premier lieu, pour faire paroître qu'il eſt conſommé aux plus hautes diſciplines, de combien ſon eſprit eſt de profonde recherche, il a traité un argument de ſujet grand & difficile, au diſcours du Livre par lui fait en vers, intitulé l'Encyclie des Secrets de l'Éternité: plus Odes & Sonnets ſur les Anagrammatiſmes des noms de pluſieurs; Cantiques des neuf Muſes; Diſcours à Monſieur, frère du Roi; Stances en forme de Prière à Dieu, pour détourner les misères de ce temps; Epithaphes; Sonnets; Songe; Tombeau; Chant funèbre; le Serment ou Vœu conçu par Gregoire Nazianzene, traduit du Grec d'icelui; les Béatitudes en diverſes manières de vivre, priſes du Grec du même Théologien; Vers exprimés du Grec de Gregoire Nazianzene, contre les femmes fardées & trop pompeuſement atifées; Elégies 2. traduites du Grec du même Théologien; Oracle d'Apollon, prononcé en vers Grecs héroïques, récités par Porphyre au dixième Livre de ſon Œuvre intitulée ἐυλογία τῆς φιλοσοφίας, traduit en vers François; autres Oracles du Demon; Chants Royaux en nombre quatre: le tout imprimé en un volume, *in*-4°. en Anvers, par Chriſtophle Plantin, 1570. Puis voulant de plus en plus faire paroître ſa grande Doctrine, il a fait un autre Poëme de longue haleine, intitulé la Galliade, ou de la Révolution des Arts & Sciences, ayant emprunté l'Etymologie & déduction de ce nom Galliade, du verbe Hebrieu Galal, qui ſignifie reployer & retourner, & a diviſé & diſtingué l'Œuvre en cinq Cercles, au repli deſquels il a encerclé l'origine, progrès & perfection qu'ont acquis les bonnes Lettres, au cours des ſiècles, preſque par tout le rond de la terre, & nommément en notre Gaule. Le premier Cercle contient ſommairement le département de la Terre habitable, tant du Continent que des Iſles, aux enfans de Noach & leurs deſcendans, y comprenant au vrai ces ſoixante douze premiers deſcendans de ce bon Père Noach ou Janus, qui, depuis le déluge univerſel, menèrent

pour acquérir la vie du Ciel ; avec une Apologie pour la Médecine & Astrologie : le tout traduit du Latin de Marsile Ficin, en François, par Guy le Febvre, imprimé à Paris, *in*-8°. par Abel l'Angelier, 1581. Les trois Livres de la Nature des Dieux, Auteur Ciceron, père de l'éloquence, & de la philosophie Romaine, traduits en François par le même Guy le Febvre, & imprimés à Paris, *in*-4°. par Abel l'Angelier, 1581. *Severi, Alexandrini quondam Patriarchæ, de Ritibus Baptismi, & sacræ Synaxis apud Syros Christianos receptis, Liber, nunc primùm in lucem editus, Guidone Fabricio Boderiano exscriptore & interprete; Antuerpiæ, in*-4°. *apud Christoph. Plantinum*, 1572. *Dictionarium Syro-chaldaicum, Guidone Fabricio Boderiano Collectore & Autore; excudebat Antuerpiæ, in-fol. Regali Christophorus Plantinus Prototypographus Regius M. D. LXXII. Bibliorum veteris Testamenti Hebraicorum Latina interpretatio, operâ olim Santis Pagnini, nunc verò Benedicti Ariæ Montani Hispalensis, Francisci Rafelengii, Guid. & Nicol. Fabriciorum fratrum collato studio ad Hebraicam dictionem expensa.*

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au mot GUY LE FEVRE DE LA BODERIE, Tom. I, pag. 297 & 298, les Mém. de Niceron, Tom. XXXVIII, & la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 395.

Aux Hymnes spirituels, en l'Hymne à la Sacresainte Trinité.

[Je veux, je veux plustost imiter mon David,
Que l'esprit alme & sainct tant sainctement ravit,
Et chanter, comme lui, en Hymnes, ou Cantiques,
De l'Ancien des jours les louanges antiques ;
Ou retracer les pas de ce juste & bon Roy,
Qui est comme un miroir de patience & foy ;
Ou bien le vers divin, que feit d'une ame outrée
De la sainte fureur, à la rive Erythrée,
Le grand Prophète Hébrieu, & qu'avec luy sa Sœur,
Des femmes d'Israël menant le sacré Chœur,
Rechantoit tour à tour, quand la troupe rangée
Du Pharien hautain fut en l'eau sommergée ;
Ou les Cantiques doux du tant sage Roy faits,
Du Roy qui emprunta son beau nom de la paix,

Je voy, je voy déjà la lumière nouvelle;
Jà je vole d'esprit d'une viste & haute aile
Au sublime sommet du sacré mont des Cieux:
Les Temples Empyrez, d'un vol audacieux,
Je veux outrepasser, non comme un vain Icare,
Car l'Esprit qui m'emporte au sentier ne s'égare;
Les ailes de mon dos au feu ne fondront point;
Car je me sens du feu des feux vainqueur, époint.
La Muse au plus haut vol or m'agite & manie,
De bon gré je te suy, je te suy, Uranie;
Il me plaist avec toy l'Archetype habiter,
Et au Roy trois fois grand des Anges assister.
Lequel est un en trois, c'est l'entendant suprême
Le suprême Entendu, l'Intelligence même
Qui résulte des deux. C'est le Dieu tout-puissant,
Dieu tout-sage, & tout-bon: c'est le Soleil luisant,
Le Soleil infini, dont la rondeur première
Sempiternellement produit rays de lumière:
Et tant de la rondeur, que du ray de valeur,
Sort éternellement l'éternelle chaleur.
C'est le rond non-borné, duquel le point Centrique
Se trouve en chacun lieu, & dont le tour Sphérique
Ne se trouve jamais, & du centre & contour
Les jantes, ou rayons, résultent à l'entour.
C'est le Moteur premier, éternel, immobile,
Mouvant & meu de soy, son mouvement habile,
D'ailleurs non emprunté: c'est la vraie Unité,
La Vérité unique, & l'unique Bonté,
C'est l'Eternel sourgeon, lequel toujours ruisselle,
Et de source & ruisseau la rivière éternelle,
Qui fait toujours mouvoir & moudre le molin,
Et la meule rouant le Monde Crystalin:
C'est l'amant, & l'aymé, & l'amour de soy-même,
Mémoire, Entendement, & Volonté suprême;
C'est le Père engendrant, & le fils engendré,
Et des deux est produit l'Esprit saint & sacré,
Unique Déité, distincte en trois personnes;
Suprême Majesté, unique à trois Couronnes.
C'est une infinité, infinie Unité;
Divinité sans fin, sans fin Eternité;
Commencement, milieu, fin première & dernière,
Sur poids, nombre, mesure, & du monde l'ornière.
Brief, c'est l'Eternel Dieu, qui a fait tout de rien,
Et trois mondes unis, liés d'un seul lien,

L'Archetype Idéal, qui tout clot & consomme,
Le voyable arrondy, & son image l'homme,
Que, comme Roy de tout, il a mis au milieu,
Pour commander à tout, seul commandé de Dieu.
Souverain, Tout-puissant, Eternel, & immense,
En hypostase triple, & tout simple d'essence,
O Père & Géniteur, ô Géniture & Fils!
O Esprit alme & saint, des deux le nœud préfix!
O saint lien d'amour! ô bonté très-féconde,
Qui fis l'homme pour toy, & pour l'homme le monde!
Je te révére & sers, & humble suppliant,
Je t'adore sans fin, sans cesse te priant!
La Nature te sert, Nature, bonne mère;
Te sert la flamme, & l'air, & l'eau douce, & l'amère,
Et celle-là qui est, par son trop grave poids,
Assise au plus haut rang avec les autres trois;
La terre, au sein fécond, dont la boule agencée
Se tient ferme dans l'air, sur son poids balancée;
En leurs siéges divers les feux du Ciel errans,
T'observent humblement, & te vont révérans,
Dont le Soleil évite & l'erreur & la danse,
Par un oblique cours venant à la cadence,
Lequel t'adore & sort, toy, suprême donneur;
Qui dedans luy as mis ton pavillon d'honneur.
Le Ciel huitième aussi qui flamboye, & se dore
De tant de lamperons, te révére & t'adore;
Et l'autre Ciel d'après, qui, crystalin & pur,
Est du dixième enclos, l'intervalle & le mur
De l'Eternité stable, & du temps qui tost passe,
Qui tous les autres ferme en son plus grand espace.
De toy ard embrasé le volant Séraphin,
Pour l'immense douceur de ton amour sans fin,
Et toujours plus heureux aspire & tient courbée,
Vers ta prime beauté, l'œil & la bouche bée;
Les Chérubins toujours te conçoivent, épris
De toy, qui tout comprends, & n'es jamais compris;
Et des Thrônes luisans le siége toujours ferme,
Reçoit ta majesté éternelle & sans terme.
Les dominations, & les hautes vertus,
Et les ordres divins des Puissances vestus,
Tremblent à ton regard: à ta toute-puissance
Toutes Principautés portent obéïssance,
Les Archanges qui vont gouvernant l'Univers,
Les Provinces, les Gents, & Royaumes divers

Te courbent les genoux, & les ſquadrons des Anges
Gardent tes mandemens, & diſent tes louanges,
Toutes choſes qui ſont, qui furent & ſeront,
T'ont toujours confeſſé, & te confeſſeront
Le vrai Seigneur & Roi, qui la ronde machine
Fait branler & trembler ſi toſt que l'œil il cline.
Les citoyens du Ciel, tous de tout leur pouvoir;
Les terreſtres encor, par un même devoir,
Te vont tous affectant; les Infernales bandes
Redoutent ton haut nom, & font ce que tu mandes,
D'une courſe plus viſte, & d'un vol plus ſoudain,
Que le vent, ou l'éclair, qui trouble l'air ſerein.
Dy-moy (car tu le ſçais) ô Moyſe, qui t'ornes
Les deux temples ſacrés des rayons de tes cornes,
Pourquoy le rond plus bas, & le ſuprême rond,
L'un ſeul obſerve & ſert d'un mouvement ſi prompt?
Toi, qui fus entouré en la fameuſe nuë,
Quand, traînant à ta ſuite une tourbe menuë
De Céleſtes Couriers, & de Peuples enclos,
De ta verge fendis les ondes & les flots,
De la mer Erythrée, & ta gent étendue
Fis paſſer à pié ſec par la mer pourfendue;
Puis de-là traverſant par les champs ſablonneux
Des Arabes déſerts, tes Tabernacles nœufs
Tu y laiſſes fichés, & ton viſte pié grimpe
Au coupeau de Sina, qui ſe cache en l'Olympe:
Et là t'éjouiſſant du devis familier
Du Prince rédouté, Dieu ſeul & ſingulier,
Content de ce doux gouſt, portas de gré la peine
De jeûner nuit & jour l'entière Quarantaine;
Et puis une autre fois ſur le coupeau plaiſant
Du haut mont Olivet, à Chriſt lors tout luiſant,
Luiſant tu aſſiſtas avec le bon Elie,
Boyvant les hauts ſecrets dont la nuë eſt remplie.
Dieu, au commencement, Ciel & Terre créa,
Et le Bon d'élargir ſon bien ſe récréa;
Mais la terre étoit lors de ſurface difforme,
Vaine, vague, déſerte, obſcure, horrible, énorme,
Et lors l'Eſprit de Dieu planoit & ſe mouvoit
Sur les profondes eaux, leſquelles il couvoit;
Et ſi toſt qu'il voulut que la claire journée
Chaſſaſt l'obſcure nuit de la terre entournée,
Tout ſoudain reſplendit un abondant tréſor
De lumière diffuſe, étincelant plus qu'or.

Depuis il sépara des grands eaux sur-célestes
Les autres qui nous sont ici bas manifestes,
Dont l'abondance étoit contrainte en un monceau:
Lors la terre apparut toute seche & sans eau,
Laquelle produisit herbe, arbrisseaux & plantes,
De la graine les fleurs, le fruit des fleurs coulantes.
Soudain le Tout-puissant lors par ordre attacha,
Et comme des clous d'or dans le haut Ciel ficha
Les Astres flamboyans, qui la nuit nous séparent
Du jour tout éclairci, & qui font & réparent,
Par leur bal mesuré, momens, heures & jours,
Mois, ans, siècles & temps reployés en meints tours. &c.

Et après:

D'un saut à dos courbé le Daufin sort de l'onde,
Et trenche l'air prochain, puis chet en mer profonde:
Les Phouches, & les Tins, les Saumons par tropeaux,
L'Ourque, & le Phisetere, avec ses gros tuyaux,
Plouvant en mer la mer, & la démesurée
Balene, vont fendant l'eau profonde azurée.
Des oiseaux empennés gros & menus squadrons
Vont la terre rodant, & en pillent les dons.
L'air éclairci des rays de la lampe journelle
S'obscurcit de la nuë, & grande troupe isnelle
De tant d'oiseaux volans: somme les animans
Remplissent terre & mer, & tous les Elémens
De leur féconde engeance, & leur espèce élue
Se voit multiplier, & à milliers accrue,
Si que la terre encor' au jour sixième éclos,
Se veid toute couvrir & se charger le dos
Des grands troupeaux nombreux de tant de fières bestes,
Et des douces aussi qui vont baissant les testes,
De Couleuvres, de vers, & de tant de Serpens
Venimeux & divers, sur leur ventre rampans,
Dont chacun sur le champ a d'accomplir la cure
L'office & le devoir, où l'appelle nature.
Les Lièvres vont courant; le Cerf, au chef ramé,
Le Rangifere aussi de ses cornes armé,
Qu'il courbe sur son dos, prend la course & s'élance,
Et d'un pié viste & prompt presque les vents devance:
Le Serpent déployoit ses cercles repliés,
Dont il se meut au lieu d'ailes, de mains, de pieds,
Et alloit redoublant voix sifflantes & jointes
Par le brandissement de sa langue à trois pointes,

Le Taureau mugissoit, le Cheval pié-sonnant
De sourds hennissemens l'air alloit estonnant,
Et s'en courroit, errant par champs & bois sans voie,
D'un viste & roide cours, & triomphant de joie,
De ses larges naseaux, à soupirs gros & longs
Vomissoit l'air épais en fumeux tourbillons;
Ainsi des animaux l'autre tourbe diverse,
Par les champs étendus, fuit, gallope & traverse,
Et sous un Ciel serein en paix se reposant,
De sa race allonger s'en alloit proposant.
Encore l'Ecuyer, habitant Thessalie,
De bride, ne de frein, dont il contourne & lie
Le col revesche & fier du Palefroy dompté,
Ne l'alloit maniant, dessus son dos monté;
Et le son des Clerons, ou Trompette guerrière,
Encor' ne réveilloit, ni mouvoit la paupière
Du Gendarme enrolé sous l'enseigne de Mars,
Et n'avoit animé aux armes les Soldars,
Le buis tors embouché: encor' à la charrue
Le Laboureur desceint de sa main rude & nue,
N'avoit avec le soc renversé les guérets, &c.

Et après:

Puis, si tost qu'il te plut commander & enjoindre
Que chacun prît son cercle, ou plus grand, ou bien moindre;
Soudain furent tendus, comme une peau, les plis
Des neuf Ordres sacrés, & des Cieux accomplis,
Qu'en ton entendement à jamais tu enfermes;
Puis commandes soudain qu'en leurs figures fermes
Ils se tiennent & soient, afin qu'en te servant,
Les célestes squadrons ils aillent achevant:
Mais grande part d'iceux, trop superbe & rébelle,
De suprême splendeur, en ruine éternelle,
Par son orgueil tomba, & du céleste clos
Dévala dans l'abysme & ténébreux chaos;
Et voulant occuper ce haut trosne de gloire,
Elle trébucha bas dedans la charte noire.
Soudain quatre Elémens, à toi toujours présens,
En forme de rondeau reployés, deux pesans,
Et deux autres légers, se vestent de leurs formes
Au cours du temps entr'eux différens, non difformes;
Car, ce qui est léger, tout soudain monte haut;
Et ce qui est pesant, descend & fait un saut

Droit au centre & milieu, puis ſoudain l'eau reſaute,
Et s'élève en vapeur devers la Sphère haute.
Mais la nature ayant naturel meſtangé
Des deux également, au haut ordre rangé
Du Gond luyſant ne monte, & griève ne dévale
En l'antre ténébreux de l'Abyſme infernale,
Ains prompte en mouvement, en bihais ſoupirant,
S'en va deſſous le toit du grand olympe errant.
Devers le Pole Arctic ſouffle le fier Borée:
L'Africain porte-nue aſpire à l'autre orée:
Eure le nuageux hallene & va ſoufflant,
De la part de l'Aurore, à gros ſoupirs ronflant,
Et nous apporte ici des règnes Nabathées,
Chaleureuſes vapeurs, & chaleurs éventées;
Zéphire porte-vie, halenant gracieux,
Deſcend d'où le Soleil ſe cache de nos yeux.
Mais la matière moite, attraite aux raiz ſolaires,
Parvenant aux moyens eſtages & repaires
De l'air parti en trois, touchant le froidureux,
Et jà ne ſentant plus le bas air chaleureux,
En gelant s'épaiſſit, & de-là goute à goute
L'air pluvieux & gros par le vague dégoute.
Mais, ſi elle parvient vers la plus froide part,
D'où Galerne, le vent qui trouble l'air, s'épart,
De-là la neige vient par floccons répandue;
Mais la nuée étant légère & étendue
En vapeur déliée, & d'un fray qui ſe ſuit
Attouchant peu à peu aux confins de la nuit.
Puis s'épaiſſit par fois, & du rond coriandre
En ſa forme imitant la ſemence plus tendre,
Diſtille en manne douce, & par drageons nouveaux
Se conjoint & ſe lie aux feuilles & rameaux,
Qui ſert à repurger les corps pleins de colère,
En tirant & chaſſant l'humeur jaune & amère.
Jadis, quand les Hébreux, par troupes épanchés,
S'arrêtèrent bannis aux ſablons aſſéchés,
Divinement d'enhaut elle cheut pour viande:
Lors la troupe ébahie, en ſa langue, demande
Man-hou, & qu'eſt cecy? de-là nous eſt venu
De manne le beau nom, paravant inconnu;
Mais, quand la vapeur groſſe eſt de la terre attraite,
Cloſe entre deux airs chauds, & en drageons concrete,
Lors le chaud combattant à l'encontre du froid,
Elle ſe tient ſerrée entre ſon mur étroit,

Qui la flanque & la clot, puis le venant à fendre,
On la voit sur les toits, en bondissant descendre,
Gastant branches, bourgeons, vignes, fruitiers & bledz,
Et défraudant l'espoir des Laboureurs troublez,
Voire en fuite mettant par les champs pesle-mesle
Les brebis & les bœufs frappés de grosse gresle:
Si qu'alors le berger tremblant & harassé,
La tête se couvrant d'un jupon raptassé,
Aux cassines s'enfuit, pour asseurer sa teste,
Encontre les dangers de la pierre céleste:
Mais, quand le soupirail fort chaud & abondant
En un nuage humide est enserré grondant,
Et qu'avecques le froid il combat vif & roide,
Et veut rompre & briser la nue épaisse & froide
Qui le presse & retient, alors il tonne & bruit,
Et étonne les chœurs du Tonnerre qui fuit,
Et faisant breche au mur qui l'enclot & engarde,
Les flammes, les éclairs & les foudres nous darde,
Dont il rompt & abat les toits audacieux
Des Chasteaux & des Tours qui voisinent les Cieux. &c.

Et sur la fin:

O Père souverain, ô puissance première,
O toujours vrai rayon de la vraie lumière!
Et toy, ô saint Esprit, que le Père mirant,
Et le Fils remiré vont toujours aspirant,
Alors que le Démon voulut perdre, rébelle,
Du visage Eternel cette espèce tant belle,
Et qu'aux Temples il mit, aux forêts, aux autels,
Mille formes de bêtes, & des hommes mortels:
O grand Dieu Tout-puissant, lors tu pourveus au monde,
Et illustras le cœur par lumière féconde
Du Père Syrien, lequel fit avec toi
Un contrat solennel d'alliance & de loi,
Et lequel te connut en l'heureuse vallée
Unique Roi voilé sous triple image ailée:
Puis fis naistre son fils, lequel son nom a pris
Au langage premier du vieil maternel ris,
Et celui qui retint, quand sa mère l'enfante,
A son frère naissant le talon & la plante;
Qui mena les troupeaux de son beau-père aux champs,
Attrait par les beaux yeux de Rachel alléchans,
Et qui plora son fils, lequel occis il pense,
Alors que sur le Nil tous les bleds il dispense,

Et le ſuperbe Roi de l'Egypte régit
Deſſus ſon trone aſſis, d'où les biens élargit :
Puis ceſt autre envoyas, que Thermuth voit & treuve
En un panier de jonc dans le Pharien fleuve,
Qu'elle adopte héritier du règne de renom,
Du délivré des eaux lui donnant le beau nom,
A la fin tu tranſmis de l'Olympe ſúblime
Ton propre unique fils, ton image d'eſtime,
Qui par l'Eſprit conçu, dedans ſa mère entrant,
Du ventre virginal ſortit, le pénétrant,
Et le laiſſant fermé, & en noſtre chair meſme
Aux hommes ſe montra vrai homme & Dieu ſuprême,
Et te manifeſta unique Trinité,
Puis vainqueur retourna en ſa ſainte Cité,
Auquel triomphe, honneur, & gloire ſoit rendue,
Avec toi, Père ſaint, à qui louange eſt dûe,
Et l'alme Eſprit ſacré, ſoufflant les ſaints amours,
Par le rond infini des ſiècles à toujours.]

GUY DE LA GARDE, Lieutenant Particulier en la Sénéchauſſée de Provence, au Siège d'Arles, a traduit du Latin de Claude Baduel, Traité très-fructueux de la dignité de mariage, & de l'honnête converſation des Gens doctes & lettrés, imprimé à Paris, *in*-8°. par Arnoul l'Angelier, 1548. Plus, la Royale & Antique Oraiſon compoſée par Iſocrates, Philoſophe & Rheteur Athénien, prononcée par le Roi de Salamine, en l'aſſemblée de ſes ſujets; avec les juſtes & ſaintes Loix par lui faites & publiées, traduites premièrement de Grec en Latin, par Loys Vives, & de Latin en François par ledit de la Garde; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Thibaud Payan, 1559. Il a écrit en rime, Hiſtoire & Deſcription du Phœnix, à l'honneur & louange de très-illuſtre Princeſſe Marguerite de France, ſœur unique du Roi Henri II du nom, contenant l'adreſſe du Phœbus à ſon Phœnix. Le Prologue de l'Auteur, où eſt contenu l'argument du Livre, pris ſur le troiſième chapitre de l'Evangile Saint Jean. L'Hiſtoire du Phœnix tout au long. L'explication du Phœnix en divers ſens myſtiques & Chrétiens, ſous lui comprins; impr. à Paris, *in*-8°. par Regnaud Chaudière.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 299.

GUY GAUSSART, Flamigon, Prieur de Sainčte Foi, a Coulommiers, a recueilli, en six Livres, plusieurs similitudes tirées de toutes sortes d'animaux, extraites & traduites de divers Auteurs Chrétiens & profanes; imprimées à Paris, *in*-16. chez Gilles Beys, 1577. Apologie d'Athenagoras, Philosophe Athénien, prononcée ou envoyée à l'Empereur Anthonin, Philosophe, & Commodus, son fils, pour la défense des Chrétiens, tournée du Grec de l'Auteur & du Latin de Gesnerus; avec les Annotations de Suffridus Frisien, sur ladite Apologie, esquelles le Lecteur pourra voir les quatre premieres persécutions de l'Église; imprimée à Paris, *in*-8°. par Simon Calvarin, 1574.

GUY JUVENAL, jadis Abbé de Saint Sulpice de Bourges, a translaté de Latin en François, la Règle de Saint Benoist; imprimée avec le Latin, à Paris, *in*-8°. par Hierosme de Marnef, 1580, sous tel titre, *Regula beatiss. Patris Benedicti, è Latino in Gallicum sermonem per Reveren. domin. Guid. Juvenalem, traducta.*

GUY DE LESRAT, Seigneur des Briottieres, Président au Siège Présidial d'Angers & Lieutenant général en la Sénéchaussée d'Anjou, a prononcé, puis mis par écrit, Remontrances & Advertissemens faits aux ouvertures de la Jurisdiction dudit Siège; imprimés à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1579. Je pense que c'est le même que Guillaume de l'Esrat ci-devant nommé, maintenant Président au Parlement de Bretagne, sinon que ce fût un sien frère, de quoi je prends conjecture par les vers que Gilles le Jeune, Avocat du Roi au Siège Présidial d'Angers, a mis parmi une Epigramme en sa faveur, mise au commencement de son Livre des Arrêts notables donnés en la Cour de Parlement de Bretagne & prononcés en robbe rouge: lesquels vers sont tels,

Non toga purpureo decorat te tincta colore:
Sed tu purpureum decoras virtute tribunal,
Doctrinâ decoras. Orbari judice tanto

Andes complorant, forsan graviore querelâ
Usuri, frater ní successisset amato
Fratri, &c.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Guy de Lesrat, Tom. I, pag. 301.

GUY MORIN a traduit du Latin d'Erasme, un Traité intitulé de la préparation à la mort; avec une Instruction Chrétienne à bien mourir; imprimée à Lyon, *in*-16. par François Juste, 1544.

GUY DE SAINCT POL, Dauphinois, Docteur en Théologie, qui a été Recteur de l'Université, à Paris, a composé Neron, Tragédie, jouée au Collége du Plessis, avec une Comédie & une Pastourale de son invention, en l'an 1574, non imprimé.

GUY DE LA ROCHE, Avocat, a mis en François [1], les Institutes Impériales de Justinian, jointes avec la Jurisprudence Françoise en la marge d'icelles, esquelles tout le droit ancien Romain est écrit & éclairci & vu à l'œil, en quoi il est conforme aux Loix, Ordonnances & Statuts de nos Rois très-Chrétiens; ensemble aux mœurs, uz, coutumes, pratiques & observations usitées au Royaume de France; Œuvre très-utile pour tous Praticiens; faite premièrement n'agueres en Latin, par Jacques Buchereau, Conseiller & Référendaire en la Chancellerie de France; imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean Poupy, 1580.

[1] Ménage, dans ses *Observations sur la langue Françoise*, Chap. 3 de la première Partie, a fait mention, après du Verdier, de deux versions Françoises des *Institutes*, l'une de Nicole de l'Escut, l'autre de Gui de la Roche; mais il se méprend, quand il dit que celui-ci a intitulé la sienne, *Institutions*, &c. Il est sûr que c'est *Institutes* qu'il a dit, & non pas *Institutions*, comme en fait ici foi du Verdier. (M. de la Monnoye).

GUY DU ROCHER, Docteur en Théologie, a translaté de Latin en François, le [1] Manipulus Curatorum, autrement dit, le Doctrinal des Curés, très-utile & nécessaire pour instruire les simples Clercs, aux sept Sacremens de Sainte Eglise

Eglise; imprimé à Paris, *in*-4°. par la Veuve Jean Treperel, sans date.

[1] L'Auteur du *Manipulus Curatorum* est un *Guido*, vulgairement nommé *de Monte Rocherii*. Les diverses Editions qu'en a vues Chevillier, & même divers Manuscrits, portent *de Monte Rocherii*, nom qui, en François, a été mal traduit *Gui du Rocher*, au lieu de *Gui de Mont Rocher*; & comme la Traduction Françoise, imprimée, l'an 1490, *in*-4°. est rapportée dans la Bibliothèque du Roi, n°. 1132, sous le titre de *Manipulus Curatorum*, en François, *par Gui du Rocher*, il est arrivé de-là que non-seulement *Gui de Mont-Rocher* a été mal nommé *Gui du Rocher*, mais que, par un surcroît d'équivoque, cette vieille Traduction, quoique faite par un Anonyme, a été attribuée à l'imaginaire Gui du Rocher. Quant à l'époque de l'Auteur, Trithème, qui le nomme *de Monte Rotherii*, le met en 1330. L'Auteur lui-même dédie son Livre, en 1333, *Domino Raymundo, Sanctæ Sedis Valentiæ Episcopo*; mais, comme il n'y avoit alors, & qu'il n'y a même eu, ni auparavant, ni depuis, aucun Evêque de Valence du nom de *Raymond*, je n'hésite point à croire, avec M. l'Abbé le Clerc, qu'au lieu de *Valentiæ*, il faut lire *Ventiæ Episcopo*, parce qu'effectivement il y a eu, depuis l'an 1328, jusqu'en 1333, & au-delà, un *Raymond*, Evêque de Vence, savoir, *Raymond*, Cordelier, qui, de Pénitencier Apostolique, ayant été, le 26 Novembre 1320, fait Evêque de Vintemille, par le Pape Jean XXII, fut, le 3 Septembre 1328, transféré au Siége de Vence, comme l'attestent les Registres du Vatican, cités par Ughelli, au Tom. IV de son *Italia Sacra*. Un bon Prêtre, nommé *George de Corliano*, Bourg de la Province d'Otrante, traduisit, en Grec, vers l'an 1370, le *Manipulus Curatorum*. Possevin, dans son *Apparat*, & Allatius, en son Traité *de Georgiis*, n°. 58, ont parlé de cette version par Γεώργιος ἀπὸ χώρας κοριλιάνης, dont le Manuscrit est au Vatican *. (M. DE LA MONNOYE).

* Le titre de la Version Grecque nomme l'Auteur *Guy de Monte Roken*; Ἑρμηνεία ἐκ τῆς Λατινικῆς διαλέκτου εἰς τὴν τῶν Γραικῶν Γουίδωνος δὲ Μόντε Ροκέν.

GUY DE ROYE, jadis Archevêque de Sens, a écrit [1] le Doctrinal de Sapience, auquel est compris & soigneusement enseigné tout ce qu'il est requis à un chacun en tous états.

[1] D'Evêque de Verdun, étant devenu, en 1388, Archevêque de Sens, il le fut de Reims deux ans après, & mourut le 8 Juin 1409. — Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au mot GUY DE ROYE, Evêque de Verdun, Tom. I, pag. 303.

GUY D'UZES, étoit seul sieur dudit lieu; bien qu'il fût héritier de son père & ses frères légataires, toutesfois leur

revenu etoit si petit, qu'il ne s'y pouvoit entretenir. Ebles, l'un de ses frères, qui étoit homme rusé, remontra à Guy & à Pierre, ses frères, le peu de revenu qu'ils avoient, qu'il n'étoit bastant pour leur entretenement, &, attendu leur qualité & savoir en la poësie, qu'il valoit mieux suivre la cour des Princes pour parvenir, que de s'arrêter à leur maison otieusement, & mourir de faim. L'avis de Ebles fut trouvé bon par ses frères, le tout communiqué à Helyas, leur cousin, qui étoit pauvre Gentilhomme & bon Comique, le prièrent aller avecques eux, ce qu'il ne refusa, & arrêtèrent que les Chansons que Guy inventeroit, & les Syrventes qu'Ebles trouveroit, seroient chantés par Pierre, qui étoit fort bon Musicien, & qu'ils ne se départiroient jamais l'un de l'autre, que Guy garderoit l'argent, & le communiqueroit égallement entre eux: cette convenance faite, s'adressèrent au Vicomte d'Albuzon, nommé Reynaud, & à Marguerite, sa femme, qui prenoient un singulier plaisir à la poësie Provençale, desquels ils furent reçus fort humainement, & là firent ample preuve de leurs inventions, & poësie, &, après y avoir demeuré long-temps & reçu de beaux présens, s'en vinrent tous bien montés & bien en ordre, visiter la Comtesse de Montferrat, à la louange de laquelle furent dites & chantées de fort belles Chansons, de Tensons, & de Syrventes; contenant en substance *La vida dels Tyrans*; & pour ce que aux Syrventes, le Pape & les grands Princes & Seigneurs y étoient taxés, & leurs vices déclarés, le Légat du Pape leur fit promettre & jurer que jamais ils ne feroient Chansons contre sa Sainteté, ne contre les autres Princes, qui fut la cause que ces quatre Poëtes ne trouvèrent, ne chantèrent oncques depuis; à tout le moins qu'ils missent leurs Œuvres en évidence, & se retirèrent en leurs maisons, riches & plains de biens, par le moyen de leur poësie. Jaume Motte, Gentilhomme d'Arles, qui étoit de ce temps un souverain Poëte Provençal, écrivant contre les Princes tyrans sans aucune crainte, se moqua de ces quatre Poëtes, en une Chanson, qu'il fit de la folle

promesse qu'ils avoient faite au Légat : toutefois le Monge des Isles d'Or, & Saint Cezari disent que, nonobstant cette promesse, ils ne laissèrent d'écrire contre la tyrannie des Princes. Ce Jaume Motte d'Arles, ainsi que l'a écrit le Monge en la vie de ces quatre Poëtes, a fait une description des Mausolées, Pyramides, Obélisques, & autres anciens monumens qui se trouvent en Provence *.

* Tiré de Jean de Notre-Dame, Chap. 27.

GUYOT DE PROVINS fut Auteur d'un Roman, intitulé la Bible Guyot. C'est une bien sanglante Satyre, en laquelle il blâme les vices de tous états, depuis les Princes jusques aux petits. La Copie que le Président Fauchet en a écrite, il y a plus de trois cens ans, l'appelle Bible de Guyot de Provins : & toutefois, par tout le Livre, il ne se nomme de ce nom : il commence ainsi son Livre,

Dou siecle puant & horrible
** Mestuet commencer une Bible,* * me convient
Por poindre & por aiguillonner,
Et por grant esemple monstrer
Ce niert pas Bible lozangiere,
Mais fine & voire droicturiere,
Miroirs iert à totes gens.

Il a été homme de grande expérience & a vécu longuement; car, ayant parlé de l'Empereur Frideric, de Louis le Jeune, Roi de France, de Henri & Richard, Rois d'Angleterre, du Comte d'Arragon, & Raimond Beranger, son frère, d'Amauri Roi de Jerusalem, & autres sans nombre, il dit,

Les Rois & les Empereours,
Et ces dont j'ay oi parler
Ne veuil je pas tos ci conter:
Mais ces Princes ay-je veus.

Et puis après en avoir nommé plus de cent, il dit,

Je ne vous ai Baron nommé,
Qui ne me ait veü & donné,

Mais se furent li plus eslit,
Por.ce sont en mon cuer escrit.

Après avoir bien couru & essayé de plusieurs sortes de Religions, il semble qu'il se rendit Moine de S. Benoist; car, ayant médit des Moines, il ajoute

*Sus moy cherra trestous li * gas,* * mocquerie
Porce que je port' les noirs dras:
Y a plus de douze ans passez
Qu'es noirs dras sui envelopez.

Puis, en un autre lieu, il dit,

Troblée voy-je bien nostre ordre,
Jà je cuit ne porront estordre
Li bon preudhomme li Abbé,
Dont li lieu furent henoré.

S'étant plaint que les anciens Abbés entrant aux charges, épousoient trois pucelles, Charité, Vérité, & Droiture, il semble avoir voulu éprouver diversités d'ordres: car, parlant de Citeaux, il dit,

Si ne fui onques de leur ordre,
Mais pource raponnez en fui,
Qu'à Clerevaux quatre mois fui.
Or dit-on que mal mi prouvai,
Porce que tant y séjournay.
Si je eusse esté en la Route
Deux mois ou trois, bien sçai sans doute
Que n'en fusse si responnez.

Et après il dit encore,

Quatre mois fui à Clerevaux.

Ce qui me fait plus dire qu'il fut Moine, & encore de Cluny, sont ces vers,

Mais à Cluny côm on menguë,
Mestuet seoir à bouche mue.
Trop sont à Cluny voir disant,
De ce qu'ils ont en convenant,
Toutes lor ententes y metent,
Trop bien tienent ce qu'ils prometent,

Leur convive eusse plus chier
S'il fussent un po mensongier.

Il a grandement voyagé par le monde, puisqu'il dit,

Moult revi les Hospitaliers
Outre mer & vaillans & fiers,
Moult les vi en Jérusalem,
Et de grant pris & de grant sen.

Et autre part, il montre qu'il fut en Grèce,

Car je vis en Constantinoble,
Qui tant ert belle & riche & noble,
En moins d'an & d'autre & demi
Quatre Emperëors : puis les vi
Dedans le terme tos morir
De vil mort, car g'ez vi meurdrir.

Il est bien certain qu'il a vécu & fait son Livre depuis l'an 1181, puisqu'il dit,

Et de l'Empereor Ferri
Vos puis bien dire que je vi
Qu'il tint une Cort à Maience :
I ce vos di-je sans dotance
Conques sa pareille ne fu.

Et laquelle l'Abbé de Ursperg, dit avoir été tenue audit an, quand l'Empereur Frideric fit ses deux enfans Chevaliers. Mais aussi y a-t-il grande apparence qu'il l'a composé environ l'an 1200. J'ai appris de ce Guyot de Provins, le vrai nom François de la Pierre d'Aimant, de laquelle usent les Mariniers à la conduite des Navires allant sur mer ; car, après avoir parlé du Pole Arctique qu'il appelle Tramontane, il dit,

Icelle estoile ne se muet ;
Un art font qui mentir ne puet
Par vertu de la Marinette,
Une pierre laide & noirette
Ou li fer volontiers se joint.

Les vers qui s'ensuivent montrent qu'il véquit durant la Conquête de Constantinople,

Tous li siecle por quoi ne vet
*Sor aux ains que sor les * griffons.*

* Grecs.

AUTEURS dont les Noms propres commençant par G. ſont incertains, pour n'avoir été écrits au long en leurs Livres.

G. BINOIS, Advocat en Cour d'Egliſe, a traduit de l'Italien du R. Père Gaſpar Loart, Docteur Théologien de la Compagnie de Jeſus, le Réconfort des affligés, Livre ſingulier, auquel eſt traité des fruits & remèdes des tribulations, utile, tant pour les Séculiers, que pour les Réguliers; imprimé à Paris, *in-16.* par Thomas Brumen, 1579; & depuis, par le même, ſous le titre de Conſolation des affligés, 1584. Les Exercices de la vie Chrétienne, eſquels ſont contenues les choſes que doivent faire ceux qui veulent vivre chrétiennement, traduit dudit Loard, par ledit Binois, & imprimés de même, 1580.

G. BOUGUIER, Angevin, a écrit quelques Poëſies non imprimées. Plus, Ode à l'imitation des vers Latins de Jean Tagault, ſur le trépas de l'illuſtre Princeſſe Marguerite, Roine de Navarre; imprimée, avec le Tombeau de ladite Roine, à Paris, par Michel Fezander, 1551.

G. DU MAYNE, Lecteur de Madame Marguerite, ſœur unique du Roi Henri II, Ducheſſe de Berry, a fait quelques petits Diſcours en vers; aſſavoir une Epître envoyée par les Rivières d'Italie, ſur la Venue de Monſieur le Maréchal de Briſſac, à ſon retour de Piedmont en France, en laquelle ſont contenues les louanges de la ſage, vertueuſe, & heureuſe conduite du Roi Henri II, en ces dernières guerres. Plus l'heureux partage des excellens Dons de la Déeſſe Pallas, réſignés, du conſeil & permiſſion d'icelle, au Roi Henri II, & à Madame ſa ſœur, par le feu Roi François, leur père. Plus le Laurier dédié à Madame, ſœur unique du Roi; auquel ſont traitées les Louanges de l'étude & l'utilité qui en vient; & y ſont déclarées les Fables de la Nymphe Daphné & Andromeda; imprimé à Paris, *in-4°.* par Michel Vaſcoſan, 1556.

G. MONTAIGNE a mis par écrit la Police des pauvres de Paris, imprimé là même.

G. ROYHIER a traduit de Grec en vers François, la Batrachomiomachie d'Homere, où est décrite la Bataille des Grenouilles & Souris; imprimée à Lyon, *in*-4°. par Jean Temporal, 1554 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 356.

G. RUZÉ [1], Théologien *, a traduit de Latin, Livre de Vincent Lyrinense, François de Nation, pour la vérité & antiquité de la Foi Chrétienne, contre les profanes nouveautés de toutes héréfies; imprimé à Paris, *in*-8°. par Martin le Jeune.

[1] Son nom étoit GUILLAUME RUZÉ. Il mourut le 28 Septembre 1587. Le nom de son Abbaye, de l'Ordre de S. Augustin, au Diocèse de Limoges, s'écrit régulièrement l'*Esterp*, *Abbatia Stirpensis*, ou *S. Petri de Stirpe*. (M. DE LA MONNOYE).

* Cet Ecrivain, que du Verdier désigne ici sous le seul titre de *Théologien*, est le même dont La Croix du Maine (Tom. I, pag. 347) a parlé, sous le nom de GUILLAUME RUZÉ, *Aumônier & Confesseur du Roi*, *Abbé de l'Esterp*, & enfin *Evêque d'Angers*. Il étoit fils de Guillaume Ruzé, Sieur de Beaulieu, & de Marie Testu. Il fut successivement Aumônier des Rois Charles IX & Henri III. Il parvint à l'Evêché d'Angers, en 1572. — *Nota*. Il y a faute d'impression dans l'Article de La Croix du Maine cité. Il faut lire *Charles IX*, au lieu de *Charles V*.

G. DE TERRAUBE, Abbé de Boillas, Aumônier du Roi Henri II, a écrit Discours des choses plus nécessaires & dignes d'être entendues en la Cosmographie *; imprimé à Paris, *in*-8°. par Federic Morel, 1568.

* Son Livre, *sur la Cosmographie*, est dédié à Henri II, dont il fut Aumônier. Il avoit obtenu cette place par la protection du Roi de Navarre, père de Henri IV, ainsi que nous l'apprenons par l'Epître Dédicatoire de cet Ouvrage. Comme il étoit un jour de service auprès du Roi, il vit que le Prince prenoit plaisir à s'entretenir sur les causes de la brièveté & accroissement des jours : le savant Aumônier disserta sur ce sujet; & ayant remarqué que le Roi l'avoit écouté avec intérêt, il écrivit & publia l'Ouvrage dont du Verdier donne le titre.

G. L. a traduit d'Espagnol, la Disputation de l'Asne contre

frère Anselme Turmeda, sur la nature & noblesse des animaux, faite & ordonnée en la Cité de Thunes, l'an 1417, en laquelle ledit frère Anselme prouve comme les enfans de notre père Adam, sont de plus grande noblesse & dignité, que ne sont tous les autres animaux du monde, & par plusieurs preuves & vives raisons; imprimée à Lyon, *in*-16. par Jaume Jacqui, sans date.

LIVRES D'AUTEURS INCERTAINS.

Le Roman de GALIEN Restauré *.

* Voy. touchant ce Roman, le Tom. I du *Menagiana*, pag. 110.

Le GARAND des Dames sous la protection d'honneur, contre les calomniateurs de la Noblesse féminine; imprimé à Lyon, *in*-8°. *.

* C'est le même que *le Chevalier des Dames*, à la fin de la lettre C.

Les Faits & Gestes très-véritables & merveilleux du grand GARGANTUA & Pantagruel, Roi des Dipsodes. *Censuré* *.

* L'Auteur n'a pas besoin d'être nommé.

La GÉNÉALOGIE du grand Turq, & la Dignité des offices, & Ordre de sa Cour; avec l'Origine des Princes, & la manière de vivre, & Cérémonie des Turqs. Plus une briève Narration de la grande & inhumaine cruauté de Sultan Solyman, grand Empereur des Turqs, contre Soltan Mustapha, son fils aîné, traduite de Latin, & imprimée à Lyon, *in*-16. par Benoist Rigaud & Jean Saugrain, 1557.

Le Roman de GEOFROY à la grand dent.

Le Roman de GERARD de Rossillon [1].

[1] Il est en rime, & dédié à Jeanne de Bourgogne, femme du Roi Philippe le Long. Il y en a un Manuscrit dans la Bibliothèque de M. le Président Bouhier, (*aujourd'hui de M. le Président de Bourbonne*) dont le *Journal des Savans*, Novembre, 1724, & le *Mercure de France*, Février, 1725, font mention, au sujet des Tombeaux du Village de Quarrée, dans le Diocèse d'Autun. (M. DE LA MONNOYE).

Le

Le Roman de GIGLAN, fils de Gauvain.

L'Hiſtoire & ancienne Cronique ou Roman de GIRARD d'Euphrate, Duc de Bourgogne; imprimée à Paris, *in-fol.* par Eſtienne Groulleau, 1545.

GIRON le Courtois. *Roman**.

* Luigi Alamanni en a fait un Poëme Epique *in ottava rima.*

Le GIROUFLIER aux Dames, enſemble les Dits des douze Sybilles, rime; imprimé en Avignon, *in*-16. par Jean de Channey.

Le GLAIVE du Géant Goliath, Philiſtin & ennemi de Dieu; imprimé *in*-8°. l'an 1651. *Calvinique.*

La GRACE, Paix & Miſéricorde de Dieu. *Cenſuré.*

GRAMMAIRE Latine & Françoiſe en quatre Livres; imprimée *in*-8°. par Jean Durand, 1567.

La vie de Saint GRAT, Evêque d'Aouſte, extraite du Légendaire de l'Egliſe Cathédrale d'Aouſte, & miſe en François; imprimée à Lyon, *in*-8°. par François Didier.

GUERIN Meſquin. *Roman.*

Le Roman de GUERIN de Montglaive.

La GUIDE des chemins pour aller & venir par tout le Royaume de France & autres Pays circonvoiſins; imprimée à Paris, *in*-16. & depuis, à Lyon, 1572.

Le GUIDON de Pratique.

GUILLAUME de Palerne. *Roman.*

La piteuſe & lamentable Hiſtoire du vaillant & vertueux GUISCARD, & de la très-belle Dame Giſmonde, Princeſſe de Salerne. La différence d'Amour Divine & terreſtre, avec la

malheureuſe fin d'amour vaine & légère; avec Lettres & Balades; imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean Flazollet, 1520 [1].

[1] C'eſt la première Nouvelle de la quatrième Journée du Décaméron. Léonard d'Arezzo la traduiſit en proſe Latine, & cette Traduction s'étant trouvée jointe, dans quelque vieille Edition, au petit Livre d'Æneas Sylvius, *de duobus Amantibus*, a été par des ignorans priſe pour être de lui, & depuis mal rapportée dans le Catalogue de ſes Œuvres. Ménage, qui s'y eſt laiſſé tromper, pag. 336 du Tom. II de ſon *Anti-Baillet*, pouvoit aiſément ſe détromper, en recourant aux Epîtres *Leonardi Aretini*, *in-fol.* Veniſe, 1495; il y auroit vu celle; par laquelle Léonard, le 15 Janvier 1426, envoie à *Bindaccio Riccaſſolano*, la Traduction dont il s'agit. Philippe Béroalde, l'Ancien, quelque ſoixante ans après, mit, en vers Latins Elégiaques, la Nouvelle de Bocace; &, par une erreur groſſière, François Habert, & Richard le Blanc, ayant tous deux, le premier en 1551, le ſecond en 1553, mis, en vers François, les Latins de Béroalde, l'ont tous deux cru inventeur de cette Nouvelle, dont il y aura encore lieu de parler ci-après, au mot JEAN FLEURY. (M. DE LA MONNOYE).

Le Roman de GUY de Warvich, Chevalier d'Angleterre.



H A B.

HABACUC *. Voyez le Livre de ses Prophêties en la Sainte Bible.

* ABACUC, plutôt que HABACUC, nom qui, suivant S. Jérôme, signifie *Lutteur*, parce qu'aucun des Prophètes n'a osé s'adresser à la Divinité avec autant de hardiesse, est le huitième dans l'ordre des douze petits Prophètes. Il remplit sa mission sous le règne du Roi Joachim, environ 600 ans avant l'Ère Chrétienne. Il doit avoir été contemporain de Jérémie ; ce qui fait douter qu'il soit le même que l'*Abacuc*, qui porta à manger à Daniel dans la fosse aux lions ; car il auroit été alors d'une extrême vieillesse. La vie criminelle des Juifs, la destruction de Jérusalem par les Chaldéens, la ruine des Chaldéens, la délivrance des Juifs par Cyrus, & la rédemption du genre humain par Jesus-Christ, sont l'objet de sa Prophétie.

HAGGÉE * le Prophète. Voyez de même que ci-dessus.

* AGGÉE, le dixième des petits Prophètes, vécut environ quatre-vingt ans après Habacuc : il fut particulièrement inspiré, pour ranimer la confiance des Juifs qui hésitoient à rebâtir le second Temple, sur ce que leurs ennemis & leurs voisins s'y opposoient également. Il encouragea Zorobabel, alors Prince de sa nation, en lui annonçant la gloire du nouveau Temple, qui devoit l'emporter de beaucoup sur celle du premier, & en lui promettant que le Messie naîtroit un jour de son sang.

HAISIAUX a fait le Fabel de l'Anneau qui faisoit roidir le membre ; lequel étant trouvé par un Abbé, le mit en grande peine, jusques à ce que celui auquel il appartenoit, le lui eût ôté du doigt, avec grande récompense. L'Auteur se nomme, disant :

Haisiaux vos dit qu'uns hom estoit,
Un merveilleux anel avoit.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 359.

HAYMO, Evêque d'Alberstat *. Voyez CLAUDE DESPENCE. Tom. III, pag. 331 & suiv.

* Il mourut le 27 Mars de l'an 853.

HAYTO ARMENIEN *. Histoire des Tartares. Voyez JEAN DE LONGDIT.

* Voy. dans LA CROIX DU MAINE le mot HAITON, Tom. I, pag. 359.

HEBERS, qui prend titre de Clers, est Auteur du Roman des sept Sages, ou de Dolopathos: lequel il dit avoir translaté du Latin, fait par un Moine de l'Abbaye de Haute-selve, nommé Dom Jehans, ainsi qu'il dit au commencement.

Li bon moine de bonne vie
De Haute-Selve l'Abbeie
A l'estoire renouvelée,
Par bel latin l'a ordenée;
Hebers la vieut en Romans traire;
Et del Romans un Livre faire,
El nom & en la révérence
Del Roi fil Phelipe de France,
Loeis qu'en doit tant loer, &c.

Ce Loeis Roi fil Phelipe, me semble être Louis, père de Saint Louis, lequel, du vivant de son père, fut couronné Roi d'Angleterre: ou bien Louis Hutin, Roi de Navarre, par sa mère; car je ne connois autre que ces deux, qui ayent porté titre de Roi, vivant leurs pères. Et ne faut rapporter cela à Louis le Gros (lequel, à la vérité, fut couronné du vivant de Philippe I) car il me semble que le langage de ce Roman, n'est si ancien. Il est tout plein de Contes moraux & plaisans, de Proverbes François & belles Sentences. Ce Proverbe est de lui,

On sert le chien pour le seignor,
Et pour l'amor le Chevalier,
Baise la Dame l'Escuyer.

Cette Sentence m'a semblé belle, entre autres,

Riens tant ne greve menteor,
A larron, ne à robeor,
N'a mauvez hom quiex qui soit,
Com' véritez quand l'apperçoit:
Et véritez est la massue,
Qui tot le mond occit & tue.

La deuxième nouvelle de la troisième journée du Décaméron de Bocace, peut être prise de cet Auteur, car il raconte d'un, qui coucha avec la fille du Roi, laquelle l'ayant marqué au front, il en alla faire autant à tous les Chevaliers dormant en ce Palais. La quatrième nouvelle de la septième journée, est de cet Auteur, pour le regard de la pierre jetée dedans le puits. La huitième de la huitième journée, peut aussi être prise de lui-même, pour le regard de la revenche du Sienois, qui accoustra la femme de son compagnon sus sa tête. Il envoie son Livre à l'Evêque de Meaux, qu'il ne nomme :

Hebers define ici son Livre :
A l'Evesque de Meaux le livre,
Qui diex doint henor en sa vie.

Il semble que la vie de Josaphat (qui est une instruction pour les Rois) soit de la même veine; duquel aussi Bocace peut avoir pris ce qu'il dit de ce jeune garçon, qui n'ayant jamais vu des femmes, en demanda une à son père, comme la plus belle chose qu'il eût jamais vue. Tout le sujet du Livre Italien, intitulé Erastus, est pris de ce Dolopathos, qui eut les mêmes avantures que ledit Erastus.

HECTOR DE BEAULIEU a écrit la Doctrine & Instruction des filles Chrétiennes, desirant vivre selon la parole de Dieu, avec la Repentance de l'homme pécheur; imprimée *in*-8°. l'an 1565.

HECTOR FOREST, de Vaison, a écrit Instruction pour apprendre la Grammaire en peu de temps; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Macé Bonhomme, 1552.

HECTOR PINTO. Voyez GUILLAUME DE CURSOL.

HEGESIPPE. Voyez JEAN MILLET *.

* Voyez le mot EGÉSIPE, à la lettre E.

HELIE. Voyez ELIE.

HELIODORE [1]. Hiſtoire Æthiopique des loyales Amours de Théagenes & Chariclea. Voyez JACQUES AMYOT.

[1] Il étoit Evêque de Trica, en Theſſalie, & vivoit encore au commencement du cinquième ſiècle. J'ai, contre l'opinion commune, prouvé qu'Achille Tace, Auteur des Amours de Clitophon & de Leucippe, l'avoit précédé. Voyez le Tom. I du *Ménagiana*, pag. 133. Sorel, dans ſes Remarques ſur le treizième Livre de ſon *Berger extravagant*, dit que Mellin de S. Gelais, Evêque d'Angoulême, a mis, en vers François, une bonne partie de l'*Hiſtoire Ethiopique* d'Héliodore, en quoi il y a double erreur, puiſque cette Traduction, prétendue faite par Mellin de S. Gelais, eſt une fable, & que Mellin a bien eu pour père Octavien de S. Gelais, Evêque d'Angoulême, mais n'a jamais été honoré lui-même de cette dignité. C'eſt à quoi n'ont pas pris garde Bayle, dans ſon *Dictionnaire*; ni Jean-Albert Fabrice, pag. 787 du Liv. V de ſa *Biblioth. Grecque*, Chap. 6, qui ont rapporté ce fait ſur le témoignage de Sorel. (M. DE LA MONNOYE).

HELISENNE (Dame) de Crene, a écrit un Livre intitulé les Angoiſſes douloureuſes qui procèdent d'amours, diviſé en trois parties, en proſe Françoiſe; imprimé à Lyon, *in*-8°. à la marque d'Icarus, ſans date. Elle a traduit de Latin, auſſi en proſe Françoiſe, les quatre premiers Livres des Enéides du très-élégant Poëte Virgile; à la Traduction deſquelles y a pluralité de Phraſes, qui, par manière de propos, y ſont ajoutées, ce qui ſert beaucoup à l'élucidation & décoration deſdits Livres dirigés à très-auguſte Prince François, Roi de France, premier de ce nom; imprimés à Paris, *in-fol.* par Denis Janot, 1541 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot HELISENNE DE CRENNE, Tom. I, pag. 171 & 362.

HENRY BULLINGER, Miniſtre à Zurich, a écrit en Latin pluſieurs Livres dont ceux qui s'enſuivent, ont été traduits en François; deux Sermons de la fin du Siècle & du Jugement à venir de notre Seigneur Jeſus-Chriſt: des très-griefs périls de cetui notre ſiècle corrompu: du moyen par lequel les fidèles en puiſſent échapper ſans dommage; imprimés à Genève, *in*-8°, par Jean Creſpin, 1558. *Calvinique, & ceux qui ſuivent.* Apologie où eſt démontré que les Miniſtres de Surich, ne ſui-

vent aucune opinion hérétique touchant la Cene; imprimée à Genève, *in*-8°. par Matthieu de la Roche, 1558. La Source d'erreur, rédigée en deux Livres: le premier traite de la droite Invocation & pur service du vrai Dieu. En outre des Religions des faux Dieux. Ensemble de la fausse adoration des Idoles. Au second est disputé de la Sainte Cene du Seigneur; imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean Martin, 1562. La perfection des Chrétiens, démontrant comme notre Seigneur Jesus-Christ a été donné du Père céleste, pour être le Sauveur du monde; imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean Saugrain, 1563. Cinq Décades qui sont cinquante Sermons; imprimés par Michel Blancher, *in*-8°. 1564. De la seule Foi en Christ justifiant, & des Œuvres vraiment bonnes, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean Saugrain, 1565. Cent Sermons sur l'Apocalypse de Jesus-Christ, révélée par l'Ange du Seigneur, vue & écrite par Saint Jean, Apôtre & Evangéliste, traduits du Latin de Henry Bullinger, Ministre de la parole de Dieu, à Zurich; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Sébastien Honnorat, 1564 *. *Calvinique.*

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot HENRY BULLINGER, Tom. I, pag. 363 & 364, & les Mém. de Niceron, Tom. XXVIII.

HENRY CORNEILLE AGRIPPE *. Déclamation sur l'incertitude, vanité & abus des Sciences, traduite en François, du Latin de Corn. Agrippe, par L. T. Œuvre qui apporte merveilleux contentement à ceux qui fréquentent les Cours des grands Seigneurs, & qui veulent apprendre à discourir d'une infinité de choses contre la commune opinion; imprimée *in*-8°. par Jean Durand, 1582. Traité de l'excellence de la femme, fait François du Latin de Henry Corneille Agrippe, par Loys Vivant, Angevin.

* Henri Corneille Agrippa naquit à Cologne, en 1486, d'une famille noble. Il suivit d'abord la profession des armes, avec honneur; il se livra ensuite à l'étude des sciences, de la Théologie, de la Médecine & de la Jurisprudence, avec tant de succès, que son savoir extraordinaire le fit regarder comme un Magicien, quoique la pauvreté où il vivoit, dût bien

détromper ceux qui s'imaginoient qu'il étoit doué d'un pouvoir surnaturel. Nous avons eu occasion de parler de plusieurs Ecrivains, détracteurs des femmes; celui-ci fit un Traité exprès, pour prouver leur excellence au-dessus des hommes, ce qui lui valut la protection de Marguerite d'Autriche, Gouvernante des Pays-Bas; mais s'étant avisé d'écrire quelque chose de désavantageux à Louise de Savoye, mère de François I, cette Princesse vindicative, pour lui faire sentir sa puissance, plutôt que *son Excellence*, le fit mettre en prison, d'où il ne sortit que pour aller mourir peu de temps après à Grenoble, en 1535, âgé de quarante-neuf ans. Il a soutenu avec zèle & constance que le péché d'Adam n'étoit autre chose que la jouissance charnelle d'Ève. Cet Ecrivain est trop connu pour m'y arrêter davantage. Son Livre, *sur l'incertitude & la vanité des Sciences*, avoit paru, en Latin, à Anvers, dès l'an 1530, *in*-4°. & non pas *in*-12, comme le dit Niceron. Il ne fut traduit en François que plus de cinquante ans après, par *Louis Turquet*, Lyonnois. C'est la Traduction dont parle du Verdier. Il en a paru une nouvelle, bien long-temps après, par *Gueudeville*. Ce dernier Traducteur publia en même temps, la version Françoise de deux autres Ouvrages d'Agrippa, savoir, son *Traité de l'Excellence de la femme*, & celui *sur le Sacrement de Mariage*, dans lequel Agrippa soutenoit que *le mariage pouvoit être dissous pour cause d'adultère*. Les Traductions de ces trois Ouvrages furent publiées, à Leyde, en 1726, en 3 vol. *in*-12. Le *Traité de l'Excellence des femmes* a été traduit trois fois en notre langue; car, outre la version de Turquet, citée par du Verdier, imprimée à Paris, en 1578, *in*-16. & celle de Gueudeville, il en existe une autre de 1713, Paris, *in*-12. avec des notes & la vie d'Agrippa. Cette Traduction est de M. *Arnaudin*, jeune Ecclésiastique, qui mourut à vingt-huit ans. (Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XX, pag. 104). On trouvera dans la *Bibliothèque Curieuse* de M. Clément, des détails, intéressans pour les Bibliographes, sur les Editions des principaux Ouvrages d'Agrippa. Je me contenterai de remarquer, 1°. que les premières Editions de son *Traité de la vanité des sciences* sont très-rares, mais sur-tout *la première, d'Anvers*, 1530; 2°. que ces premières Editions ne sont recherchées, que parce que celles qui les ont suivies, ont été tronquées; 3°. que la dernière des Editions complettes est celle de 1539, *in*-8°. sans nom de lieu, ni d'Imprimeur. M. Clément rapporte un très-grand nombre de passages, supprimés dans les Editions postérieures; mais il paroît avoir confondu les versions Françoises de cet Ouvrage. Celle de 1617, qu'il cite, comme différente de celle qui fut publiée, en 1582, est la même, cette version ayant été faite sur une Edition Latine complette. La Traduction de Gueudeville a été composée sur une Edition très-défectueuse. Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XVII & XX.

HENRY DE SAINCT DIDIER, Provençal, a écrit Traité contenant les secrets du premier Livre sur l'Épée seule, mère de

de toutes armes, qui font épée, dague, cappe, targue, bouclier, rondelle, l'épée à deux mains, & les deux épées; avec fes pourtraictures ayant les armes au poing, pour fe défendre & offenser à un même temps, des coups qu'on peut tirer, tant en assaillant qu'en défendant: rédigé par art, ordre & pratique. Plus un Traité fur l'exercice & certains points requis de favoir au jeu de la paume, auquel eft requis même démarche & fcience qu'auxdites armes; imprimé à Paris, *in*-4°. par Jean Mettayer & Mathurin Challenge, 1573.

* Voy. *La Croix du Maine*, au mot Henry de Saint Didier; Tom. I, pag. 370.

HENRY ESTIENNE, fils à feu Robert Eftienne, a écrit Traité de la conformité du langage François avec le Grec, divifé en trois Livres, dont les deux premiers traitent des manières de parler conformes: le troifième contient plufieurs mots François, les uns pris du Grec entièrement, les autres en partie, c'eft-à-dire, retenant quelques lettres par lefquelles on peut remarquer leur Etymologie, avec une Préface remontrant quelque partie du défordre & abus qui fe commet aujourd'hui en l'ufage de la langue Françoife; imprimé *in*-8°. par ledit Auteur. Deux Dialogues du nouveau langage François italianifé, & autrement déguifé, principalement entre les courtifans de ce temps; de plufieurs nouveautés qui ont accompagné cette nouveauté de langage; de quelques courtifanifmes modernes, & de quelques fingularités courtifanefques; imprimés *in*-8°. par le même Auteur, 1578. De la préexcellence du langage François; imprimé à Paris, *in*-8°. par Mamert Patiffon, 1579. L'introduction au Traité de la Conformité des merveilles anciennes, avec les modernes; ou Traité préparatif à l'Apologie pour Hérodote, imprimée *in*-8°. l'an 1569. *Calvinique.* Il a fait imprimer un autre Livre en François, à Paris, où il eft maintenant. *Hypomnefes de Gall. linguâ, peregrinis eam difcentibus neceffariæ: quædam verò ipfis Gallis multùm profuturæ; Auctore Henrico Stephano, qui & Gallicam patris fui Grammaticam*

adjunxit, *in*-8°. *Genevæ*, 1582. Voyez ses Œuvres Latines en l'Epitome de la Bibliothèque de Gesner *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Henri Estienne, Tom. I, pag. 364 & suiv. & les Mém. de Niceron, Tom. XXXVI.

En l'Epître au Roi, mise au devant du Livre de la Préexcellence du langage François.

[Or me sens-je infiniment heureux, Sire, que l'édition de ce Livre ait cette bonne rencontre, de se trouver sous le règne de votre Majesté : pource que l'éloquence d'icelle lui sera un très-honorable témoignage de la louange qu'il donne à notre langue: duquel don vous ne devez moins rendre graces à Dieu (selon mon jugement) que de plusieurs autres, qui toutesfois de prime face pourroient sembler plus profitables ; ne moins affectueusement requérir l'augmentation d'icelui. Car si l'éloquence est de si grande efficace, qu'elle puisse souventefois commander mieux aux cœurs des hommes que la force des armes, voire ployer les plus endurcis courages : si elle peut quelquefois donner si bien le fil aux paroles, qu'elle les rend plus tranchantes que l'épée ; il est certain que le Roi, à qui Dieu fait la grace d'un si précieux don, est comme doublement Roi, &, par conséquent, doublement obligé à sa bonté & bénéficence : & cette obligation est encore d'autant plus grande, que l'éloquence d'un Roi, est trouvée plus éloquente que celle de toute autre personne, laquelle Dieu n'a exaltée jusques à ce degré. Car, si Euripide, excellent entre les Poëtes Grecs, a bien dit,

L'homme d'autorité, l'homme qui n'en a point,
Venans à haranguer touchant un mesme point,
Encore que tous deux tiennent mesme langage,
Celui de l'un sera bien pezé davantage.

Si (dis-je) Euripide a bien dit cela & véritablement, combien plus de vertu & d'efficace doivent avoir les mêmes mots sortants de la bouche de celui auquel Dieu a donné ce qui est par dessus toute autorité, que s'ils venoient de la bouche d'un autre, en quelque dignité & honneur qu'il pût être constitué ? Quant à cette Sentence d'Euripide, nous avons une fort belle Histoire que nous y pouvons rapporter. Car nous lisons en Æschisne, Orateur Grec, qu'un homme qui avoit mauvais bruit, ayant proposé un bon avis au Conseil des Lacédémoniens, ils le firent proposer par un autre qui étoit en bonne réputation, comme ayant opinion que cet avis, encore qu'il fût bon, ne pouvoit être heureusement suivi & mis à exécution, sinon qu'il fût autorisé par la bouche de cet autre personnage, voire comme émologué & authentiqué. Et, si on veut d'abondant confermer le dire de ce Poëte Grec, par celui d'un Latin, non moins excellent en son endroit, nous avons un passage fort propre pour ce faire. Car Virgile, parlant de celui qui se doit présenter pour

appaiser une sédition émue en un grand peuple, requiert qu'il soit tel que sa piété & ses bienfaits lui puissent donner une gravité & autorité qui le rendent respectable. Voici qu'il dit, autant que j'ai pu exprimer la naïveté de son langage Latin.

Comme en une grand ville, abondamment peuplée,
Qui par sédition vient à estre troublée,
Quand tout le menu peuple, à toute cruauté,
D'un courage mutin, est soudain incité,
Déjà volent en l'air & pierres & flambeaux;
La fureur, pour s'armer, trouve moyens nouveaux:
Alors se présentant à eux un personnage,
Tant pour sa piété respecté davantage,
Qu'aussi pour ses bienfaits, on le voit s'arrester,
Et l'oreille attentive à ses propos prester.
Luy gouverne leurs cœurs, lui appaise leur ire,
Par les raisons qu'il sçait en un tel cas déduire.

Il est certain que Virgile présuppose que ce personnage soit éloquent; mais il veut que son éloquence soit autorisée par ces qualités. Si donc le beau & sage parler d'un tel homme a tel pouvoir, combien plus grand le doit avoir celui d'un Roi? Et ne se faut émerveiller si un Prince souverain, & spécialement un Roi, parlant bien à propos & disertement, pénètre plus avant au cœur des auditeurs. Car il y a une vertu occulte en ses paroles, accompagnées de la Majesté, tant de l'éloquence, que de la Royale, quand ils considèrent que celui qu'ils écoutent, n'a besoin de se faire avouer, & ne peut être contredit ni empêché d'effectuer ce qu'il met en avant, & exécuter pleinement sa bonne volonté. Voilà d'où vient qu'au lieu que cela qui sortiroit de la bouche d'un autre, ne seroit tenu encore que pour dit, on se le représente commé déjà fait, aussitôt qu'il part de celle du Roi. Car comme le Roi Porus, venu ès mains d'Alexandre le Grand, qui avoit gagné la bataille, interrogé par deux fois comment il vouloit qu'il se comportât envers lui, ne répondit que ce mot; ROYALEMENT: ainsi les Sujets, qui sont persuadés que leur Roi ne parle point autrement qu'à la façon Royale, & qu'il porte une vraiment Royale affection à leur bien, ont grande occasion d'ancrer leur espérance sur ses paroles, & se rendre très-obéissans à icelles. A quoi il faut adjouter, quant à un Roi des François, l'avantage que lui donne l'inclination naturelle des cœurs de son peuple, témoigné par ce proverbe ancien:

Parole, puisqu'un Roy l'a dite,
Ne doit pas estre contredite.

Etant ces deux points hors de controverse, l'un, que Dieu vous a doué d'éloquence, l'autre, qu'elle est d'autant plus profitable & bien séante à un Roi, qu'il est élevé en degré plus éminent que toute autre personne: reste

un troisième, duquel aucuns pourroient douter : si notre langage est aussi capable de cette vertu de bien dire, que l'un ou l'autre de ceux qui lui veulent faire concurrence, & se rendre ses compétiteurs. A quoi je réponds, qu'outre que ceux qui auront pu ouir plusieurs de vos Sujets haranguer, & auront eu aussi cet honneur d'avoir oui votre Majesté discourir, pourront témoigner de la suffisance de notre langage : il y a quelque apparence que ce projet, étant bien considérés tous les points que j'y ai déduits, leur ôtera une grande partie de leur doute : en attendant que l'œuvre qui sera faite sur icelui, les en rende entièrement résolus, &c.]

HENRY GODEFROY, Parisien, Profez en l'Abbaye S. Denys en France, Docteur en la Faculté de Théologie, à Paris, a écrit Traité & Remontrance à tous Chrétiens & spécialement au peuple de Paris, pour détester & délaisser l'usure ; avec ample résolution des cas & difficultés d'icelle, en vingt-six chapitres ; avec une Préface des causes qui ont incité l'Auteur à écrire ledit Traité ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1577. Sermon funèbre, prononcé en l'Eglise Notre Dame de Paris, aux pompes funèbres de l'Empereur Maximilian d'Autriche, deuxième du nom, le 9 Janvier 1577 ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Denys du Pré, audit an. Déclaration des Saintes Reliques trouvées le mercredi 22 de Mai 1577, en l'Eglise du Prioré de Saint Denys de Lettrée, au dessous des Sépultures, esquelles premièrement étoient les corps de Saint Denys, S. Rusticq & S. Eleuthere ; avec un brief Narré de la fondation dudit Prieuré de S. Denys ; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Roffet, 1577.

Au Chapitre dix-septième du Traité & Remontrance contre l'Usure.

[Et les Docteurs Ecclésiastiques, suivant ce que les noms sont imposés de l'institution des hommes pour signifier les choses, disent *quòd usura ab usu dicitur.* Et l'usure est ainsi nommée pour l'action de l'usage de la chose prêtée à la personne, & le gain, profit, avantage, accroissement qui en provient au créancier, soit en argent, ou aucune autre chose estimable, par icelui est appelé usure. Ainsi ce nom d'usure, est pris généralement de tous les prêts, pour signifier ce qui provient de l'usage de toutes choses indifféremment. Mais pource que ce qui est mis en usage, n'augmente pas, ains diminue

d'heure à autre, comme la chandelle, la robe & toute autre matière, & principalement le métal d'or & d'argent, toute monnoie : & est la raison pour laquelle ce qui provient *ex usu æris*, *usura dicatur*, & s'entend de tout accroissement selon le texte d'Ezéchiel *Usuram & superabundantiam accepisti, & avarè proximos tuos calumniabaris.* L'usure (dit Hostiense en sa Somme) est toute chose reçue, outre l'entier paiement de ce qui a été prêté, ou suivant quelque convention interposée au contrat, en intention de recevoir davantage, ou par la rigueur de quelque action, qui se passe long-temps après la somme prêtée. Innocent, Pape, définit l'usure être *Lucrum ex mutuo debitum vel contractum.* Le gain qui est dû, ou accordé outre le prêt que l'on a fait : car Raimond, en sa somme, n'estime pas être usure, de recevoir outre le prêt quand il n'y a point de marché, & d'accord passé : & telle a été l'opinion de S. Gregoire au décret. *Nulla* (dit-il) *oblatio suscipientis culpæ maculam ingerit, quæ ex suscipientis pactione non processit.* Ce qui est présenté & donné gratuitement & sans contrainte, ne rend coupable le créditeur, moyennant qu'il n'y ait point de marché passé. Aucuns ont défini l'usure, *quicquid sorti accedit.* S. Thomas aussi dit l'usure être le gain dû, ou exigé pour le prêt, non sans péché, d'autant que cette action répugne à justice & charité dûe à notre prochain. Viguerius la définit, *Lucrum, sive conventum, ex mutuo vero, vel interpretativo proveniens, sive illud crementum sit pecunia, sive quid aliud quod pecunia æstimetur.* Mais, pour plus facilement entendre telles & autres définitions de l'usure, il faut éplucher les parties d'icelle, & que c'est que le prêt, & le gain provenant d'icelui : & ce que les Latins appellent prêt, les Latins l'appellent *mutuum, quasi quod de meo fiat tuum :* c'est-à-dire, ce qui étoit mien, commence à être tien par transport du domaine, à telle charge que se rendra pareille chose en valeur & espèce ; & spécialement cela se fait ès choses qui se consument par l'usage, ou dont l'usage n'est pas séparé, ou distingué de la chose : comme argent, bled, vin & matières semblables ; car, quand l'argent est prêté, il est en la volonté & puissance de celui qui le reçoit de l'employer comme il lui semblera bon, ou manger le bled à sa commodité. L'usure n'est donc autre que le gain qui provient d'avoir prêté les choses qui se peuvent consumer par usage ; & en icelles proprement s'exerce usure, comme aux matières desquelles l'usage est distinct de la propriété, souvent se commettent fraude, dol & tromperie. Donc la vraie définition de l'usure est, *quicquid sortem excedit, vel solutionem mutuatæ rei, pactione interpositâ & ipsius rei usûs gratiâ, vel ex pactione habitâ post factum*, ce qui excède le sort principal, ou le payement de la chose empruntée par accord passé entre les Parties, ou devant, ou après la connoissance & obligation, & ce seulement pour récompenser l'usage de la chose prêtée ; car si à autre intention l'on donne, ou on offre quelque don, & qu'il n'y ait point d'accord & paction, ou que le créditeur n'y ait point pensé, & ne voudroit contraindre le débiteur à payer aucun présent, ce n'est pas usure, laquelle n'est que *lucrum proveniens ex contractu mutui.* L'usure est appelée des Grecs τόκος, *id est, partus, &* τοκιστής, *id est, usurarius*, c'est-à-

dire, celui qui engendre & acquiert *à mutuo* de son prêt. Les Hébrieux l'appellent נשך, *id est, Morsus, quo mutuans mutuatitium mordet :* assavoir que celui qui prête, pince, & mort celui qui emprunte, quand il est contraint de rendre l'usure. Aucuns ont distingué *contractum mutui à contractu commodati*, en ce que, par ce dernier contrat, le domaine n'est pas transféré; tous les deux ce néanmoins doivent être gratuits : & le premier contrat coutumièrement s'entend des choses qui se consomment par l'usage, *& quæ in pondere, numero & mensurâ consistunt :* & entre ce qui se loue, & peut se poiser, y a différence; car au louage ne se donne pas chose qui par usage soit consommée : le domaine n'est pas transféré à celui qui prend à louage, mais la chose entière, telle qu'elle a été reçue, se doit rendre, & le danger de la chose louée demeure à la perte de celui qui l'a donnée. Et tout au contraire se pratique en la chose prêtée. Par ainsi la maison qui est louée, les bêtes qui sont exposées au labeur, se donnent en telle condition, que pour l'aisance d'icelui, & de toutes autres créatures qui se peuvent louer, l'on donne & l'on prend loyaument quelque prix & récompense; car l'usage de telles choses se donne, & non l'intégrité & pleine puissance d'icelles, ce qui ne se fait en d'autres biens, comme vin, pain, argent, en la vente desquels qui voudroit les distinguer de leur usage, vendroit deux fois, & commettroit usure; car, ce qne nous appelons *Mutuum*, c'est la chose, laquelle de soi est du tout consomptible; &, par ce moyen, quand elle est concédée, l'usage conséquemment en est donné. Et, pour plus apertement entendre que c'est de l'usure, faut la conférer avec ce que coutumièrement l'on dit Intérêt; car plusieurs, pour dire qu'un homme est usurier, ils disent qu'il prend & prête à intérêt, ce que généralement est dit, *pro damno emergenti, aut pro lucro cessante :* c'est-à-dire, pour le dommage & péril éminent pour prêter, & le gain cessant. Du dommage se donne exemple de celui qui auroit grande somme d'argent pour rebâtir, ou pour, durant l'Eté, acheter des provisions pour toute l'année : que si quelqu'un l'a empruntée, & ne l'a rendue à temps & heure, & durant le temps la maison vient à tomber : ou la cherté est, & les provisions ne sont pas faites, & les bêtes & nourritures, en meurent de faim, voilà ce que l'on appelle l'intérêt, c'est-à-dire, perte & dommage très-grand. Et du gain qui cesse, se prendra exemple en un Marchand, lequel, ayant quelque somme d'argent pour trafiquer & acheter marchandises, il la prête. Mais le debiteur ne la lui rend au jour donné; le gain qui cesse s'appelle intérêt. Et tous sont de cette opinion, que là où il se trouve danger, ou dommage éminent, & le gain cessant, la personne qui a donné, doit être récompensée en premier lieu, quand le debiteur a long-temps retardé à payer. Secondement, quand, à quelque temps que ce soit, tôt, ou tard, l'argent prêté est rendu, mais par force, ou par la volonté, ce qui se doit appeler intérêt, pour la grande convenance des deux.

Et en un autre endroit.

Quand l'argent est transféré pour accroître & fructifier, vu que de soi il est

ſtérile, *fit tiers*, & pource qu'en tel achat des rentes à la vie, l'argent eſt ainſi transféré, cela eſt uſure, de tant que l'argent, contre ſa nature, ſe multiplie. L'uſure (dit S. Thomas) c'eſt l'argent provenant de l'argent, en la ſemblance des choſes qui engendrent leurs ſemblables. Et tout contrat, par lequel le temps de ſoi n'apporte, ni ne diminue la nature de la choſe contractée, mais ſeulement, *ut menſura durationis extrinſeca conſideratur*, puiſqu'à raiſon & accroiſſement d'icelui, accroît & augmente l'argent, eſt totalement uſuraire & injuſte : car, ce qui ſe reçoit *ultra ſortem*, n'eſt pas récompenſe de la nature de la choſe, & ne ſe donne pas gratuitement.

Et encore en un autre endroit.

Aucuns prétendent s'excuſer, & diſent que pour ce que les riches ſont le plus ſouvent mauvais payeurs, à cette occaſion ils vendent plus cher qu'ils ne devroient, pour être remboursés de leur attente; mais eſt aſſavoir, que tous les deux offenſent, les uns comme mauvais payeurs, les autres uſuriers en leur affection : les autres prêtent à part, n'ayant aucun témoin de crainte d'en être repris; mais qu'ils craignent d'être accuſés & convaincus devant Dieu, qui regarde le cœur, l'intention & toute action intérieure, pour la condamner, ſi elle ſe trouve inique : car, lorſqu'ils commettent cette uſure ſecrete, eſt préſent celui qui la reçoit, & Dieu premièrement, tous les Anges & tous les malins eſprits pour être accuſateurs d'icelle. Vous qui êtes hébétés (dit David, Pſalme 93) entre le peuple, entendez : & vous, fous, ſoyez prudents : celui qui a planté & donne l'aureille n'oiroit-il pas ? Celui qui a formé l'œil, comment ne verroit-il point ? Celui qui châtie les hommes de toutes nations, & qui enſeigne l'homme en toutes ſciences, ne reprendra-t-il point ? Aucuns ſe perſuadent raiſonnablement ſe pouvoir excuſer, quand ils diſent, que pour la longueur du temps, auquel ils attendent leur paiement, ils peuvent recevoir plus qu'ils n'ont prêté : mais je dis que le temps eſt commun à tous, & à un chacun également eſt-il diſtribué de Dieu : &, pource, c'eſt commettre abus, vendre ce qui n'eſt à ſoi, non plus qu'à celui qui achette : & à Dieu eſt faite injure, quand nous mettons à prix ce qu'il nous donne gratuitement. Et ne ſe peut faire, que ce que l'on reçoit en un contrat uſuraire par deſſus la ſomme principale, ſoit eſtimé pour récompenſe du labeur : car l'uſurier, en ſon uſure, travaille autant de nuit comme de jour; & en dormant, comme en veillant, & aux jours ſolenneſs, comme aux jours ouvrables.]

HENRY HERP [1]. La première partie du Directoire des contemplatifs, compoſé par vénérable & dévot Religieux Henry Herp, laquelle traite de la vie active, donnant ſingulière Instruction & briève Doctrine à tous Chrétiens, pour parvenir à la vie ſpirituelle & contemplative : tranſlaté de Latin en

François, par une femme, laquelle, en une Épître Liminaire, n'a voulu déclarer ſon nom autrement que par ces deux lettres E. B. & je ne puis deviner qui c'eſt; imprimée à Paris, *in*-16. par Poncet le Preux, 1549. Seconde partie du Directoire des contemplatifs, traitant de la vie contemplative & parfaite contemplation, tranſlatée de même; imprimée à Paris, *in*-16. par Poncet le Preux, 1552.

[1] Il étoit Cordelier. Quelques-uns écrivent HERP, d'autres HARP, nom du lieu de ſa naiſſance. Il mourut, l'an 1478, à Malines, où il étoit Gardien. (M. DE LA MONNOYE).

HENRY PENNETIER, n'agueres Miniſtre de la prétendue Religion réformée, & à préſent retourné au gyron de l'Egliſe Chrétienne & Catholique, a écrit avecque Matthieu de Launoy, la Déclaration & Réfutation des fauſſes ſuppoſitions & perverſes applications d'aucunes ſentences des Saintes Écritures, deſquelles les Miniſtres ſe ſont ſervis en ce dernier temps à diviſer la Chrétienté, diſpoſée en trois Livres & enrichie de ſolides argumens tirés de la Doctrine de Calvin, contre lui-même; imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean de Caurroy & Guillaume de la Noue, 1579.

HENRY PORSIUS. Hiſtoire de la Guerre de Perſe, faite l'an 1578 & autres ſuivans, entre Amurat troiſième de ce nom, Empereur des Turqs, & Mahumet Hodabende, Roi de Perſe; écrite premièrement en Latin par Henry Porſius, Juriſconſulte Allemand, Secrétaire de la Chambre de l'Empereur, & Profeſſeur public en Poëſie, à Vienne en Autriche, & miſe en François; imprimée *in*-4°. l'an 1583.

HENRY DE SALENOVÉ, ſieur de la Mongie, de Fontenay le Comte en Poitou, a traduit de Latin, le premier & ſecond Livre de la quatrième Décade de T. Live de Padoue, des Hiſtoires depuis la ville fondée; imprimé à Poitiers, *in*-4°. par Enguilbert de Marnef, 1559.

HENRY

HENRY SUREAU, dit du Rosier [1]. Confession de Foi de Henry Sureau dit du Rosier; avec abjuration & déteſtation de la Profeſſion Huguenotique, faite tant devant les Prélats de l'Égliſe Catholique & Romaine, que Princes du Sang Royal de France: enſemble la Réfutation de pluſieurs points mis en avant par Calvin & Beze, contre la Foi de l'Egliſe Apoſtolique; imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Nivelle, 1573.

[1] Du Verdier ne s'eſt pas ſouvenu que le nom propre de cet Auteur étoit HUGUES, quoiqu'au mot GENTIAN HERVET, il eût remarqué, parlant de l'*Anti-Hugue*, que c'étoit une réponſe aux Ecrits & Blaſphêmes d'Hugues Sureau. — Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot HUGUES SUREAU, Tom. I, pag. 383. (M. DE LA MONNOYE).

HENRY SUSO. Voyez NICOLE LE CERF, JEAN JARRY [1].

[1] Il naquit en Suabe, à Conſtance, vers l'an 1300; entra dans l'Ordre des Jacobins, à l'âge de treize ans; &, après avoir compoſé divers Traités Myſtiques, mourut le 25 Janvier 1365. Le plus eſtimé de ſes Ouvrages, eſt celui qu'il compoſa en Latin, & qu'il intitula *Horologium Sapientiæ*. Les autres ſont Allemands. Surius les a tous traduits en Latin. Le P. Échard a donné un Article fort ample d'Henri Suſo. (M. DE LA MONNOYE).

HENRY TABOUROT, dit Lavegny, a compoſé quelques Rimes; imprimées à Lyon, *in*-8°. par Jean Pidier, 1544.

HENRY DE WITHEM a traduit en François, Traité de la Juſtice, recueilli des Œuvres de ce grand Philoſophe & parfait Orateur M. T. Ciceron; imprimé en Anvers, *in*-4°. par Chriſtophle Plantin, 1582.

HERMAN BODIUS. L'Union de pluſieurs paſſages de l'Écriture Sainte, extraite des authentiques Docteurs de l'Égliſe, par vénérable Docteur Herman Bodius *, première & ſeconde partie; imprimée en Anvers, *in*-8°. par Pierre du Pont, 1533.

*Le titre de l'Ouvrage de Bodius a donné lieu à la mépriſe de quelques Bibliographes, qui, jugeant du ſujet du Livre par le titre, ſe ſont imaginés que c'étoit une conciliation des paſſages de l'Ecriture & des Pères qui ſemblent ſe contredire, & que l'Auteur avoit rapprochés. Conrad Geſner (*Biblioth.* fol. 313, v°.) paroit être le premier qui ait commis cette

faute, où sont tombés, après lui, Hendreich (*Pandectæ Brandenburg.* p. 616) & le savant Albert Fabricius, qui a mis Bodius au nombre des Conciliateurs des Saintes Ecritures. (*Syllabus Scriptorum qui veritatem Religionis Christianæ asseruerunt*, pag. 530). Mais le but de l'Auteur n'est point de concilier les passages de l'Ecriture ; c'est de recueillir ceux qu'il croyoit propres à établir le sens de la révélation & de la tradition, sur les principaux objets qui le séparoient de l'Eglise Romaine. Cet Ouvrage a été censuré par la Sorbonne, flétri dans les indices des Livres prohibés. C'est peut-être ce qui a rendu rares les Editions & les Versions qu'on en a faites. Ces sortes de proscriptions ne sont cependant rien moins qu'un moyen certain, pour faire tomber dans l'oubli qu'il mérite, un Ouvrage dont elles ne servent souvent qu'à augmenter la célébrité. Mais il y a eu, depuis Bodius, tant de savans Ouvrages sur les points de controverses qu'il a traités, qu'il n'est point étonnant que son Livre ait été négligé par ceux mêmes qui ont pensé comme lui. On connoît peu sa personne. On lui a donné le titre d'*excellent Prédicateur du Saint Evangile*, à la tête de quelques Editions, *Per Hermannum Bodium, divini verbi concinnatorem eximium.*

HERODIAN *. Voyez Jaques des Comtes de Vintemille, Jean Collin.

* La partie de l'*Histoire Romaine*, qu'a écrite Hérodien, est en huit Livres, & s'étend depuis la mort d'Antonin le Philosophe, jusqu'au temps de Balbin, & de Maxime Puppien, que les Soldats massacrèrent, pour élever le jeune Gordien sur le trône : elle comprend un espace d'environ soixante ans. Hérodien vécut jusqu'à la fin du troisième siècle, plus de soixante-dix ans. La Traduction Françoise que M. l'Abbé Mongault nous a donnée de cet Historien (dont la meilleure Edition est de 1745, *in-12.*) est aussi élégante que la Latine de Politien, mais plus exacte de beaucoup.

HERODOTE *. Voyez Pierre Saliat.

* Hérodote est sans contredit le plus élégant & le plus curieux de tous les Ecrivains de l'Histoire ancienne. Les neuf Livres qu'il en a donnés, sont dignes des neuf Muses, dont chacun d'eux porte le nom. Ce titre leur fut accordé aux Jeux Olimpiques par le peuple le plus sensible & le plus capable d'en bien juger. On a soupçonné la fidélité d'Hérodote dans ses récits ; c'est qu'on a été long-temps sans avoir de connoissance des peuples, parmi lesquels il avoit voyagé : aujourd'hui on convient que son Histoire contient ce qu'il y a de plus certain sur l'origine & les usages des différens peuples de l'Antiquité. Hérodote naquit à Halicarnasse, dans la Carie, quelque 450 ans avant Jesus-Christ. On ne sait rien de précis sur le temps de sa mort.

HERVÉ FAYARD, natif de Perigueux, a mis en François,

Galien ſur la faculté des ſimples médicamens; avec l'addition de Fuchs en ſon herbier, de Sylvius & de pluſieurs autres, déclarée l'Analogie principalement ſignifiée ſi pluſieurs en a le ſimple; & quels, par affinité de facultés, ſont Antiballomenes, c'eſt-à-dire, ſurrogeables que l'on appelle qui pro quo; imprimé à Lymoges, *in*-8°. par Guillaume de la Noalhe.

HERVÉ FIERABRAS a écrit Méthode briève & facile pour aiſément parvenir à la vraie intelligence de la Chirurgie, en laquelle eſt déclarée l'admirable conſtruction du corps humain: le Symbole du corps & de l'ame, & un régime de vivre très-ſingulier; imprimée à Lyon, *in*-16. par Benoiſt Rigaud, 1571.

HESIODE *. Voyez LAMBERT DANEAU, RICHARD LE BLANC, J. ANT. DE BAYF.

* Héſiode, né à Aſcra, en Béotie, devint, dit-on, Poëte, en gardant les moutons: c'eſt ainſi que nous avons vu, de nos jours, un homme, devenu très-célèbre dans les ſciences, faire ſes premières Obſervations Aſtronomiques, en gardant de même les moutons. On a d'Héſiode deux Poëmes, *les Œuvres & les Jours*, qui ont ſervi de modèle à Virgile pour ſes *Géorgiques*, & la *Théogonie*. Héſiode a probablement vécu près d'un ſiècle avant Homère.

HIEROCLÈS [1]. Voyez GUILLAUME REGNOD, JEAN MASSÉ.

[1] L'*Hiéroclès*, traduit par Régnod, ne doit pas être confondu avec l'*Hiéroclès*, traduit par Maſſé. Le premier étoit d'Yllarimes, Ville de Carie, & vivoit ſous Dioclétien, vers la fin du troiſième ſiècle. Le ſecond, qui, tout Officier de Judicature qu'il étoit, homme d'ailleurs d'une érudition mêlée, a bien voulu, pour ſatisfaire à la prière de ſon ami Baſſus, rechercher les cauſes & les remèdes des maladies des chevaux, eſt poſtérieur d'un ſiècle au premier *. (M. DE LA MONNOYE).

* Il y a eu un autre *Hiéroclès*, Philoſophe Platonicien du cinquième ſiècle, qui a écrit ſur la Providence & le Deſtin, dont on trouve d'amples Extraits dans la *Bibliothèque Grecque* de Photius.

HIERONIMO RUSCELLY [1]. Épîtres des Princes, leſquelles, ou ſont adreſſées aux Princes, ou traitent les affaires

des Princes, ou parlent des Princes, recueillies d'Italien par Hieronimo Ruscelly, & mises en François par F. de Belleforest; imprimées à Paris, *in*-4° par Jean Ruelle, 1572.

[1] Du Verdier, en ces deux mots, *Hieronimo Ruscelli*, a fait deux fautes, l'une, de n'avoir pas conservé à l'Auteur le nom de *Girolamo*, qu'il a pris dans tous ses Livres; l'autre, d'avoir, au lieu de *Ruscelli*, écrit *Ruscelly*, malgré l'exclusion que les Italiens donnent à l'y Grec, dans leur orthographe. Jérôme Ruscelli, de Viterbe, mort l'an 1565, a beaucoup écrit, mais c'est dans sa langue, à l'exception de quatre pages de Scholies Latines, sur les quatre Livres de *Natalis Comes de Venatione*; il auroit bien fait, pour son honneur, de ne pas mettre au jour son *Indice de gli Uomini illustri*. On me l'avoit fort vanté; mais, l'ayant à la fin trouvé, j'ai reconnu que, bien loin de répondre à l'attente que fait naître un titre si spécieux, ce n'est qu'une liste Alphabétique de noms misérablement défigurés, & qu'une rapsodie, pleine d'un bout à l'autre des ignorances les plus grossières. Son Recueil des *Lettere de' Principi* a été fort bien reçu, parce qu'il contient effectivement de très-curieuses Lettres; mais les deux volumes, que s'avisa d'y joindre l'Imprimeur, après la mort du Ruscelli*, ne sont que des morceaux de Gazettes. (M. DE LA MONNOYE).

* On trouvera un grand éloge de Jérôme Ruscelli dans le *Théâtre des Hommes de Lettres*, par Ghilini, pag. 127.

Epître écrite au Sérénissime Roi Catholique Philippe d'Autriche, Roi d'Espagne, &c.

[Il y a déjà deux ans (Sérénissime Roi) que la vie de l'Empereur Charles quint, fut imprimée ici à Venise, auquel, outre son nom glorieux, & révéré & admiré par tout le monde, je ne saurois ajouter titre plus beau, que le nommant le père de votre Majesté. Laquelle vie fut recueillie en langue Italienne par Alphonse Ulloe, Espagnol, jeune homme de gentil esprit, & fort studieux, & lequel mit tout son effort & diligence à la dresser le mieux qu'il lui fut possible, ramassant tout ce qui étoit épars çà & là, par les Histoires faites de notre temps. Et véritablement ce sien travail mérite bien que soit reçu & favorisé par tous ceux qui sont affectionnés à ce divin nom & mémoire immortelle de ce grand & très-excellent Prince. Mais d'autant qu'en effet aucuns de ceux qui écrivent à présent, ont failli grandement, soit pour être mal informés, ou par insuffisance, ou poussés d'une expresse malignité, à la poursuite de la vérité des faits de son Impériale Majesté, Louys Dolce, sollicité d'une bonté naturelle, se mit à décrire la même vie, comme homme savant qu'il étoit, & grandement affectionné à la très-illustre maison d'Autriche. Cettui donç s'entendit diligemment à retrancher tout ce qui sembloit être superflu, autant que lui fut possible, y ajouter ce qu'il en savoit, & qui manquoit au Livre d'Ulloe, l'ordonnant

& tissant au meilleur ordre qu'il put & fut à son gré. J'envoyai de cette édition, tout ainsi que de la première, quelques volumes à la Cour de votre Majesté, à mes bons Seigneurs & amis qui m'en avoient prié affectueusement, outre, ce qu'il est croyable, que plusieurs autres y en ont été envoyés par d'autres divers Citoyens notres. Et ne dois sinon me conformer à l'opinion de tous les bons à tenir pour assuré, que si cela vient à la connoissance de votre Majesté Royale, elle sera pour en savoir gré à tous ceux qui y ont travaillé, & sur tout au Dolce, lequel, outre celle servitude qui l'affectionne à la maison Royale d'Autriche, il est encore écrit comme créditeur au Livre généreux de l'altesse de notre esprit, pour avoir dédié à la Majesté Césarée de votre père, les Métamorphoses, ou transformations d'Ovide, qu'il a faites en rime huitième. Que s'il ne fut reconnu, ainsi qu'il devoit espérer de ce don & rare present, par le plus magnanime Prince de son temps, c'est sans faillir, à cause que Sa Majesté se trouvoit pour lors en Flandres, fort mal disposée de sa personne, & fort voisine de son retour au Ciel, comme celle, qui, de son gré, avoit jà renoncé aux soucis humains, avec la charge de l'Empire. Aussi faut-il espérer fermement que votre Majesté, comme héritière, non tant de biens, états, debtes, que prêts de son père, que diligente à imiter ses rares vertus & excellences, est, pour ne point être lente à cette œuvre de reconnoissance, conforme au reste des excellences, que le monde a oui réciter, & vu de vous, dès votre plus tendre enfance. Bernard Tasso m'a encore montré ces jours passés, quelques feuilles qu'il écrit sur la vie-même de l'Empereur, comme celui qui a été présent à plusieurs choses faites par cette Majesté, en diverses entreprises: si que voyant combien chaudement il travaille à mettre fin à ceci, l'en ai conseillé d'y procéder lentement, non à l'écrire, mais bien à le mettre en lumière, lui allégant, pour ma raison principale, que lui étant ores le troisième qui l'a écrite, faut qu'aussi il fasse connoître & sentir à chacun qu'il l'a dressée en telle & si grande perfection, que, sans faire tort aux autres, on la juge la mieux & plus véritablement dressée. Ce que, ni lui, ni autre, ne sauroit faire sans avoir suffisantes instructions, & advis des affaires de ce Prince, & qui ne soient pas les mêmes que ceux, qui déjà, sont imprimés & publiés à tout le monde: pource l'ai adverti de deux choses. L'une, que le susdit Empereur Charles quint avoit écrit lui-même en François, la plupart des choses principales qu'il avoit mises en exécution, ainsi que fit jadis le premier César, dressant les Commentaires de ses gestes, & que d'heure à autre, on s'attend de les voir en lumière, mises en Latin par Guillaume Marinde. L'autre, qu'en Espagne, on tient ordinairement un Chroniqueur, lequel a charge expresse, & soin particulier d'écrire les faits de leurs Rois, ainsi que se comportent. Et ce Chroniqueur est celui à qui on donne les copies de toutes les lettres d'importance, tant celles que le Roi écrit, que celles qui lui sont envoyées, & celles des Princes & Ministres de la Majesté, & en somme, toute autre chose qui puisse l'informer des choses dignes de mémoire. Et par ainsi, il faut croire, qu'en peu de temps, il pourra sortir en

lumière quelque œuvre, ayant une Histoire plus particulière des gestes de cette Majesté Césarée, ou toute sa vie, par ordre, dressée par ce Chroniqueur. A ceci sera donnée plus grande commodité au Tasso, que lui se trouvant à présent en quelque fâcherie d'esprit, pour être assailli & tourmenté si diversement de la fortune, si votre Catholique Majesté l'ôte, par sa clémence, d'icelles, lui donnant cette charge, vu qu'il lui a dédié sa Poësie, qui est la fin, & le sceau de tant de ses travaux, esquels il s'est employé par si longues années. Et quoiqu'aucuns, non bien informés de l'altesse & magnanimité de cette votre Majesté Royale, fassent quelque doute que vous preniez plaisir en ceci, & le récompensiez de son travail, si bien que vous feriez d'ailleurs, si le Tasso n'avoit été contumacé à Naples, pour l'égard des affaires du Prince de Salerne, si est-ce que, & moi, & d'autres, sachant bien quelle est la bonté & rare clémence de votre Majesté, sommes d'un avis & pensement tout contraire : vu, qu'en premier lieu, le Prince se partit de Naples, sous le nom d'un très-loyal serviteur de son Roi, sous lequel titre il se tint long-temps, & à Padoue, & à Venise : de quoi, entre autres, je peux faire foi, & en rendre bon témoignage, en tant que moi ayant envoyé un de mes gens au logis du Prince, pour trouver Colette Paschal, homme de grandes Lettres, & Secrétaire du Duc de Somme, en eus depuis de la querelle, & fallut que je m'en justifiasse devant les Gens du Prince, lesquels vouloient jeter mon homme à val les degrés, à cause qu'il alloit querir un homme en leur compagnie, lequel étoit du parti des François. Mais posons le cas que le Tasso aye suivi son maître loyaument, non tant à Venise & ailleurs, mais encore qu'il l'aye guidé, consolé & forcé de s'en aller en France, pensant par ce moyen l'assurer des ennemis, & frayeurs que le Prince se montroit avoir : si est-ce qu'il ne faut jà croire pour cela, que plutôt il ne soit digne de compassion & grace, que de dédain, haine, ou mal-talent, & sur-tout ayant à faire avec un cœur si généreux, haut & excellent, que celui de votre Royale, & Catholique Majesté. Peut-être que quelques-uns diront que les affaires de rébellion sont de leur nature, de telle & si grande importance, que les Loix & Coutumes de tout le monde ont trouvé bon de la châtier sans aucun respect, avec tourmens âpres & cruels. Je ne peux, & n'ose accuser, ou blâmer, mais plutôt, sur toute chose, louer ces Loix tant Saintes, par lesquelles les sujets, non-seulement s'accoutument à obéir, ains encore les Princes mêmes apprennent à choisir le châtiment propre & digne à celui qui se révolte à Dieu, Prince & Seigneur de tout le monde. Mais je peux & dois tenir pour assuré qu'un cœur illustre, rare, généreux, & bon Chrétien, tel qu'est celui de votre Majesté, n'oublie jamais de se souvenir, au contraire, de cette rigueur, que le Dieu très-débonnaire ne dénie jamais sa grace & pardon, à celui qui humblement, & avec foi & assurance, lui en fait requête. Joint qu'il n'y a Loi humaine, tant rigoureuse soit-elle, laquelle ne soit adoucie par la clémence & débonnaireté d'un bon & doux Seigneur souverain. Pour donc laisser tant d'exemples anciens & modernes, je dirai & proposerai cestui

seulement, comme ayant été glorieusement notable devant tout le monde, ainsi qu'il faut estimer qu'il l'a été devant Dieu, à savoir, que comme les héritiers du malheureux Antoine Grison, en ces guerres émues, eussent été, par la rigueur de la Loi, privés de leurs biens & noblesse, à cause du cruel désastre de leur père soupçonné de la rébellion : le Duc d'Albe néanmoins voyant & connoissant la dévotion & foi des enfans, & ce qu'ils promettoient pour votre service, impétra de votre Majesté, qu'ils fussent remis en leurs honneurs, & qu'on leur fît plusieurs autres graces : ainsi encore que tous les bons en espèrent, qui s'attendent de vivre noblement s'ils continuent de le mériter, comme jusques ici ils ont commencé de faire. Que si cette œuvre est tant recommandable, & digne d'un esprit Royal, & de l'excellence de votre Majesté, il n'est point à douter que vous ne soyez pour user d'une clémence & débonnaireté pareille envers le Tasso, lequel est changé du tout, & se montre si dévotieusement affectionné & loyal, qu'à le voir, on le jugeroit n'être jamais parti du service de votre Majesté. Voire est-ce chose très-certaine, qu'il a été si desireux & ami de celle vie qu'on emploie à vous servir, & mourir votre sujet & obéissant, que dès aussi-tôt qu'il vit le Prince revolté contre votre Majesté, il l'abandonna aussi, & ne voulut plus le suivre. Après ceci, & en particulier, est digne de grace le fils de Tasso, lequel, peut-être, ne vit jamais le Prince de Salerne, non son père même, tandis qu'il étoit élogné de votre grace, & qui, jamais, n'a suivi son père jusques à tant qu'il l'a vu sous l'ombre, & en la maison du Duc d'Urbin : étant si affectionné, utile, honorable, & bon serviteur de votre Majesté, qu'autre qui jamais fut, ou soit à présent en Italie, ou en autre partie & contrée du monde. Lequel Duc d'Urbin, il est à croire que s'il n'eût connu que Tasso marchât d'un cœur droit & entier à l'endroit de votre Majesté, il n'eût jamais (tant il est à votre dévotion) souffert que ledit Tasso se tînt en sa terre, & moins l'eût-il pris sous sa protection & sauvegarde, ainsi qu'il a fait. Ce fils donc du Tasso, montra une si grande dévotion & loyauté en votre service, & étant un adolescent de grande vivacité d'esprit, & affection aux bonnes lettres, je ne sache homme de sain jugement qui doute que vous ne le receviez en grace. Outre ce, Dieu vous ayant fait tant de faveurs, vous donnant tant de grandes félicités dès le ventre de la mère, vous faisant si bening, heureux, & fortuné en tout ce qu'avez entrepris jusques à présent : comment pourroit un cœur si généreux ne se reconnoître point le plus obligé à la Majesté divine, qu'autre Prince que ce soit, qui ait depuis long-temps vécu en ce monde ? Or vous savez (Sire) que vous ne pouvez satisfaire à cette obligation plus saintement, qu'en tâchant d'imiter l'infinie bonté de notre Dieu, &, tant qu'il vous sera possible, non moins la miséricorde que la justice, sachant que la Sainte Eglise chante que notre Dieu est juste & miséricordieux, lequel en particulier pardonne à chacun de ceux, qui, de cœur à lui se retournent, & qui d'effet font paroître de leur affection : comme aussi vous n'ignorez point que tant en la première, qu'en la nouvelle Eglise, il a ordonné la très-Sainte Loi du Jubilé;

& de la rémission générale des fautes, tant de la peine que de la coulpe, à ceux, qui, humblement, requierent pardon, & que aussi vous entendez enfin que notre Sauveur nous admoneste en tant de sortes, qu'il n'y ait homme aucun qui s'attende de jamais avoir pardon, s'il se montre difficile de pardonner ceux qui l'offensent. Au reste, quant aux choses de ce monde, il faut tenir pour assuré, que si celui qui, exprès, de propos délibéré, volontairement & malicieusement, a fait quelque faute, en mérite néanmoins pardon, s'il s'en repent, & en requiert merci, à plus forte raison, plus en est digne celui qui l'a fait par force, ou à son grand regret, ou sous quelque couleur qui semblât juste, ayant à faire, & à obéir à tel qui lui faisoit paroître, qu'il le devoit justement ainsi faire. Donc, comme l'office & devoir d'un bon Prince, est de ne point faillir à châtier & punir les délinquans ès forfaits qui sont manifestes, aussi en ceux qui ne sont certains, il doit plutôt ployer vers la clémence, que non pas embrasser la rigueur : outre ce que le dédain, la vengeance, & la trop grande sévérité & inclémence sont, non-seulement propres à un homme de bas état, & non tant accommodées aux bêtes brutes, ains plutôt des bêtes les plus viles, abjectes, & méprisables de toutes, puisqu'on en voit qui sont & bénignes & généreuses. Et m'arrêtant encore sur ce qui est de la seule rigueur de justice, si ne douté-je point (Sire) que vous n'ayez toujours ceci devant vos yeux, ou en votre considération, que justice n'est autre chose que rendre à un chacun ce qui lui appartient. Il seroit donc mal séant & peu convenable à un vrai Prince, de punir vitement les crimes & forfaits, & ne vouloir en contre-échange salarier & récompenser les vertus & bons services. Présupposons donc que le Tasso soit sans excuse quelconque, digne de celle peine & châtiment, que jusques ici lui ont fait sentir les Ministres & Officiers de votre Majesté, si est-ce qu'au contraire on ne peut douter, qu'ores vous ne vous montriez très-bening, juste & magnanime, en le récompensant de celle dévotion & loyale foi, de laquelle il a fait preuve à présent, & lui reconnoître celle gloire qu'il a acquise, en vous dédiant ses belles œuvres, & tant honorables travaux où il a consumé & employé tant d'années, & où il a assis & fondé tout l'espoir & refuge, qu'après Dieu, il se voit réservé en cette sienne perverse & hagarde fortune. Et voyant qu'il n'a autre fruit pour le soutien de ce sien âge jà pesant, & pour la nourriture de son fils, il a eu sagement recours au très-fertile terroir de la grace, débonnaireté, & grandeur de courage de votre Majesté, d'où il puisse tirer si grande abondance & soulagement de sa vie & réputation, que par ci-après il aye moyen de vivre content, & de laisser dequoi se sustenter, à ceux qui lui succederont. Dequoi, moi n'ayant jamais fait doute, & étant l'un d'iceux qui aient toujours assuré & éguillonné le Tasso à cette dévotion, & devoir de se resoudre & enhardir de vous dédier sa Poësie : & étant aussi bon écouteur de vos rares vertus, que prêcheur affectionné de celle rare & infinie bonté & courtoisie de votre Majesté, me suis aussi ressenti obligé d'user de ce peu de devoir envers icelle, non tant pour accompagner le Livre du Tasso, que je vous envoie,

que pour vous y ajouter ce que j'ai en pensé touchant la vie de l'invincible Empereur Charles quint, laquelle, & votre Majesté, & l'Empereur Ferdinand souhaitent fort que soit décrite, avec telle sincérité qu'il sera possible. En quoi on doit certainement louer, non tant la prudence, que la grande piété de vos Majestés : vu que ce soin de la sincérité & purité de l'Histoire, est un des plus importans qui doivent éguillonner l'esprit & desirs d'un bon Prince en ce monde. Vu qu'en premier lieu, s'il sait que ses gestes doivent être écrits selon la vérité de sa vie, & que, & les présens & ceux qui viendront après lui, en seront abreuvés par la lecture, il s'efforcera de les faire tels & si remarquables, qu'il aura occasion de s'en réjouir, & en ce monde & en l'autre. Outre ce, & particularisant un peu les matières, vous n'avez rien autre bien (ô grands Rois & Princes) quant au monde, que la gloire & réputation de plus qu'un simple Gentilhomme, un Citoyen, Artisan, ou autre personne, quelle qu'elle soit. Les petits (à bien parler) mangent de meilleur appétit que vous, dorment mieux à leur aise, ont plus de repos d'esprit, contentent leurs desirs plus souvent que vous, se donnent du bon temps plus largement que vous ne faites. Tellement qu'un grand Prince n'a point plus grand fruit, ni bien en ce monde de tout son avoir & pouvoir, que la gloire, puisqu'en pouvant secourir une infinité d'hommes, & montrer infinis exemples de justice, clémence, sobriété, constance, continence, jugement, & vraie valeur, se font vraiment appeller Princes, Rois, Empereurs, & Seigneurs de tous les autres, & les fait nommer la vive image de Dieu en terre ; & par conséquent contraint les yeux, les langues, les cœurs, les esprits, les desirs, & espérances de chacun à regarder, & se tourner vers ces Ministres du Tout-puissant. Et néanmoins ceci n'agrandit pas d'avantage l'estomac du Prince, si bien qu'il y puisse entrer plus de viande ; il n'en a point plus d'appétit, & son corps n'en est pas fait plus gros ni grand, si qu'il lui faille plus de drap pour le vêtir, & en somme, il n'a rien d'avantage que le contentement d'esprit, qui, en cet endroit, ne peut avoir autre fondement ni fin, que de se voir être aimé, craint, & admiré pour ses perfections. Or le fruit & la fin de ces crainte, amour, & admiration, gît en la gloire seule que le Prince en acquiert, & espére toujours d'en rapporter, & vivant en ce monde, & jouissant de repos en l'autre : & d'autant que plusieurs, plus sottement superstitieux, & scrupuleux, que dévots ni humbles, disent coutumièrement, que la gloire de ce monde est contraire à celle du Ciel ; je ne veux, en ceci, discourir longuement devant votre Majesté, sachant combien elle a toujours pris plaisir à ouir lire ce qui est des Saintes Lettres, & combien elle est environnée ordinairement de personnes très-doctes & très-chrétiennes. Aussi elle a pu souvent lire & entendre que Dieu, en plusieurs endroits, promet à ses amis honneur & gloire, & le bruit glorieux de leur nom, & de les faire plus puissans que le reste des hommes : là où au contraire il menace les méchans, & ses adversaires, d'effacer à jamais leur mémoire, ainsi qu'on peut recueillir de plusieurs témoignages de

la Sainte Ecriture, desquels il nous suffira, pour le présent, ce seul & très-notable qu'on vit & par parole, & par effet, en la maison du grand Sacrificateur Hely, au premier Livre des Rois, auquel enfin Dieu fit porter cette parole par son messager Samuel, tant pour icelui Hely, que pour autres ses semblables. Quiconque (dit Dieu) me glorifiera, je l'honorerai; & ceux qui me mépriseront, seront méprisés, & faits ignobles. La très-Sainte & très-glorieuse Mère de notre Seigneur s'éjouissoit en son cœur, & le montroit par parole, de ce que les générations du monde, toutes à l'avenir, devoient l'estimer bienheureuse: & non-seulement les anciens Philosophes, ains encore les Chrétiens mettoient ce desir commun & naturel, qui éguillonne chacun à laisser quelque mémoire honorable de soi après sa mort, pour une grande & certaine preuve de l'immortalité de l'ame. Que s'il y en a qui (paradventure) estiment que celle humilité de plusieurs Saints Personnages, qui ont choisi la pauvreté, les monastères, solitudes, pélerinages, moqueries, tourmens, & martyres pour la justice de Dieu, & défense de son Saint Nom, serve de contre-témoignage à ce que j'ai déjà dit, qu'ils advisent bien de ne contrarier eux-mêmes à leur propre opinion. Car cet acte de s'humilier à Dieu, cette souffrance de persécution pour la justice, ces injures & opprobres, & martyres pour le nom de Jesus-Christ, sont la plus grande gloire que puisse comprendre, ni imaginer l'esprit humain. Aussi voyons-nous, par effet, que tels hommes sont loués & chantés à jamais, par les langues, pensées, & écritures des hommes, remarqués, & proposés ès peintures & statues par les voies, ès chemins, aux temples & maisons & en somme, en la présence de Dieu & des hommes: auquel père de toute éternité, comme il est sans fin ni commencement, repose & gît, & finit tout notre bien & gloire, & y est contemplée toute notre félicité, laquelle ceux, qui, à plein, la connoissent & la référent humblement à Dieu, vient à se multiplier grandement, & fait un rond infini en eux, les rendant louables, & révérés à perpétuité. Or tout ce grand fruit de la vraie gloire, que nous avons dit être la fin de toute richesse & puissance, vient à se perdre, s'il meurt tout aussi-tôt qu'il est né, ainsi qu'en advient au feu mis en une pièce d'artillerie, ou si seulement ceux qui en sont près, en voyent la lumière; laquelle meurt, non-seulement devant les hommes, ou au monde, ains, par certaine manière, devient moindre devant la face de notre Dieu; en tant que périssant la mémoire des saintes œuvres, vient à périr aussi le fruit des semences & production qu'elles pourroient faire par la splendeur de leur bon exemple. Ce qui est de si grande importance, que non-seulement les grandes Républiques & Nations ont diligemment procuré, en dressant des statues, mémoires & écriteaux à cette gloire. Et, non-seulement notre Seigneur commande que nos lampes soient éclairantes en nos mains, ains encore Dieu même a inspiré, & instigué plusieurs saints hommes, à écrire les vies & actions de ses Elus, des Patriarches, des Rois, & enfin de Jesus-Christ même, notre Rédempteur & Sauveur: & la Sainte Eglise notre mère, fait ordinairement lire & chanter ès Divins Offices & Sacrifices, ces glorieuses

Histoires : &, outre ces importances, par moi déduites, votre Majesté sait que de la pure & sincère écriture, & discours de l'Histoire contenant les gestes de Princes Souverains, naît & procède la conservation de vos Etats, Royaumes, richesses, repos, & enfin de vos vies. En tant que tout le monde voyant par les Livres celle grande justice, de laquelle est recommandé Charles le quint, la rare clémence, & entière observation de celle exhortation du Poëte qui dit :

Aux humbles gracieux,
Et rude aux orgueilleux.

La fermeté, constance, sagesse, valeur, & autres louables parties qui se sont fait connoître continuellement, & admirer en ce grand Monarque, ont fait aussi, que non-seulement il en est & sera loué glorieusement à jamais en terre, & qu'on croit fermement qu'ores il vit au ciel : ains encore que dès la naissance de votre Majesté, on a fait ce jugement au monde, que d'une plante si parfaite ne pouvoit sortir qu'un fruit souëf & très-profitable. Puis quand on a vu la bonne nourriture, & combien vous étiez élevé & instruit Royalement, & le soin que ce père en a eu toujours, on ne pouvoit aussi espérer d'un tel Prince que vous, sinon celle justice, clémence, prudence, constance & valeur, que depuis on a goûtées, & desquelles nous en voyons tous les jours les effets en abondance. C'est pourquoi vos peuples vivent heureusement, que vos Ministres, ne se doutant de votre légéreté ou ingratitude, vous servent de si bon cœur ; les Cités, voyant que nul les peut défendre contre votre effort, se retirent de leurs fautes, & les autres demeurent en office voyant la punition des rebelles. Les Princes, Potentats & Etats qui sont neutres, s'abstiennent, ou par bonté, ou prudence de rien attenter contre vous, & enfin s'unissent à vous par ligue & alliance amiable. Mais d'autant que j'ai plus discouru de ceci de gaieté de cœur, que pour besoin qu'il en fût, je finirai ce que je veux dire sur ce propos, à savoir qu'entre toutes les prudentes, & accortes actions de la Nation & Royaume d'Espagne, & de son Roi, j'ai oui louer celle-ci que j'ai touchée ci-devant, à savoir qu'il y a un Chroniqueur & Historiographe en Espagne, à gages, lequel a le soin d'écrire & recueillir diligemment les gestes du Roi, & affaires du Royaume. Vous usant de tel devoir par delà, me semble que ne devriez aussi faillir de faire le semblable en Italie, où votre Majesté a tant de terres, Etats, & Royaumes, & de laquelle dépendent, & avec laquelle sont liées, & enfin par les mains de laquelle passent la plus part des affaires qui se négocient par tout le monde. Je sais qu'il ne faut jà que je spécifie à votre Majesté, combien la sinistre information, & advertissemens mal dressés, & donnés, soit par malice, ou par ignorance sur les choses particulières de l'Empereur Charles, son père, & de ses Ministres, ont porté de dommage ces ans passés, & durant les troubles des guerres précédentes : étant assuré que non-seulement votre Majesté, & votre sage & advisé Conseil, ains encore tout homme de bon jugement, connoîtra que de ces seules perverses instruc-

tions & opinions, prindrent source les troubles de Naples, les révoltes de Sienne, celles de Metz, d'Allemagne, de Flandres, & d'aucuns lieux particuliers d'Italie: & sur-tout cela causa, que plusieurs grands & bons & puissans Seigneurs, laissèrent de se résoudre à se liguer à votre Majesté, qui eût été un grand avancement pour les affaires d'icelle, lesquels néanmoins sont pour plusieurs raisons, & véritablement, les vrais amis, & admirateurs de la personne de Charles le quint & de votre Majesté, & sont affectionnés à la maison d'Autriche; & est sans faillir que de ces dommageables impressions, ont été si long-temps nourries les discordes & dangereuses querelles, que celles qu'on a eues avec la France. Et outre ce que, par plusieurs voies & argumens, on sait tout ceci, on peut encore assurément en disputer, & conclure, que non tant la vérité de la chose même, que les effets continuels ont toujours fait connoître, que jamais injustice, cruauté, rapacité, ingratitude, ou autre telle imperfection, ne fut apperçue, ni en la personne du feu Empereur Charles, ni en votre Majesté Catholique, par le moyen dequoi, ou vos sujets fussent contraints de se donner & rendre à autre pour être mieux traités; ou que quelque Prince fût forcé de vous faire guerre, pour se venger de telles oppressions. On n'a vu aussi que villeté, fainéantise, ignorance, faute de cœur, ou impuissance ayent onc empêché, ni Charles, ni vous, à vous défendre de ceux qui vous assailloient, ou de reconquérir les pièces perdues par guerre. Ainsi il n'y a point de doute que le motif des révoltes sus alléguées, des Cités & des peuples, & l'occasion des guerres susdites, ne vint des sinistres opinions qu'avoient ceux qui ont commis ceci, de la bonté, prudence, valeur, & puissance de vos Majestés. Dequoi, jaçoit que par la grace de Dieu, vous soyez délivrés, & que glorieusement vous en soyez venu au dessus: si est-ce que cela ne s'est pu faire sans le dommage presque infini du peuple Chrétien: que plusieurs hommes n'ayent été occis, & que grand nombre de Dames de lieu honnête, n'ayent servi de concubines aux Turcs, & que plusieurs autres ne soient en continuelle douleur & martyre, & que de grands dommages ne s'en soient ensuivis à toute la Chrétienté, en diverses manières, tant en général, comme en particulier; & le tout au grand regret tant du feu Empereur, que de votre Majesté. Donc, si de cette fontaine & source, laquelle, si on n'y regarde de près, ne semble qu'on s'apperçoive, quoique soit très-apparemment dommageable, à savoir des instructions & avertissemens sinistres qu'on donne aux présens, & à ceux qui sont à venir, sur les actions & portemens des Princes, naissent de si grands dommages: comme, au contraire, d'une sincère instruction, sont produits les heurs du Public; je n'estimerai onc arrogant, ni mensonger ce mien devoir, ains plutôt saint & pitoyable, de recorder très-humblement à votre Majesté, qu'il lui plaise se résoudre de commettre une personne suffisante en Italie, laquelle ait une charge pareille à celle, qu'avec si grande gloire & profit, on tient en Espagne, à savoir, un Historien des gestes du Prince. Et, puisque le propos m'y conduit, & que mon devoir m'y éguillonne, je ne laisserai encore de vous particulariser mon avis

sur le choix & élection d'un personnage, qui me semble, en ce temps, digne & suffisant, à qui l'on donne une charge tant honorable. Je dis donc, en premier lieu, que, sans aucun doute, il faut qu'un tel homme soit savant ès langues Grecque & Latine; &, quand il auroit l'Hébraïque en main, ce ne seroit que bon & profitable, au moins pour la réputation & autorité, laquelle, en toutes choses, est de fort grande importance; faudroit encore nécessairement qu'il entendît l'Espagnol, le François & Allemand, quoiqu'il ne le parlât, ou en pût exprimer les voix. Mais d'autant qu'il est à présupposer qu'en ce temps il ne lui faudra point écrire cette histoire, sinon en Italien, ou Latin; est aussi nécessaire, qu'en ces deux-ci il ait non-seulement l'effet, ains encore le premier lieu, tant pource que l'opinion d'éloquence incite les hommes à lire, & donner vie & immortalité aux histoires; qu'aussi, en traitant les choses de notre temps, il est besoin feindre plusieurs noms, & inventer des vocables, & les faire naître, ou en choisir, & les réformer, & en ôter de la bouche du vulgaire & artisans, la plupart empruntant des Soldats, des Mariniers, des Laboureurs, & autres de chacun état, jusqu'à courir aux nations étranges. Ce qui requièrt un grand savoir & jugement, & est fort difficile à le faire recevoir patiemment à tout le monde. Par ainsi celui qui écrit, étant homme de grande érudition, sera cause qu'il en chevira mieux, & sera plutôt autorisé que tout autre. Et en ayant le bruit & renommée publique, il fera si bien, que, ce qu'il aura choisi, reçu & inventé, ne sera repris de personne; plutôt chacun acceptera son autorité pour loi & coutume: car c'est ainsi, & non autrement, qu'ont pris force, règle, loi, autorité & usage les écrits de Cicéron, Démosthènes, & autres de même calibre, en tant qu'ils étoient estimés par tout le monde les plus éloquens, & de meilleur jugement qu'autres qui fussent de leur âge, ès langues desquels ils se mêloient. Je dirai le semblable des sciences, où je voudrois que le nom & l'effet marchassent ensemble, & qu'il fût réputé entre les premiers, tant pour ce que ceci autorise les choses qui faut qui passent par l'esprit & jugement de plusieurs; qu'aussi afin, qu'avec grace & effet, il puisse orner & enrichir ce qu'il écrit, de sorte qu'avec desir, plaisir, contentement, & profit, on les lise & oye discourir, & devant les savans, & ceux qui ne le sont point, à jamais. Il faudra aussi que notre Historien soit versé en la connoissance des loix, tant civiles, que canoniques, & encore qu'il n'ignore point les saintes Lettres, afin que là où le besoin le requerra, il puisse discourir des occasions justes & injustes, & des actions des Princes, tant saintes, que exécrables, en quelque sorte qu'elles se puissent représenter. Et outre la Géographie, il faudra qu'il entende l'art & usage de guerroyer de notre temps, & ceci, tant par mer, que par terre, & en pleine campagne, comme en un siége de Ville, soit à l'assaillir, ou au défendre. Mais ce qui est le sceau & la fin de toute l'importance de cette valeur, & de la renommée publique de notre Historien que nous cherchons, est une pure, sincère & bonne vie, & laquelle soit connue par le public, témoignage de plusieurs gens de bien, car sans cela tout seroit vain & sans effet. Lequel nom & effet

de pureté de vie manquant en plusieurs de ceux qui écrivent de notre temps ; je pense que votre Majesté ne doute point combien leurs écrits sont préjudiciables, je ne dirai pas au renom des Seigneurs desquels on écrit, toutefois suis-je assuré qu'ils intéressent fort l'immortalité de leur histoire, & de leurs noms, qui y sont mis & affigiés. Ces choses pourroient sembler trop difficiles, ou plutôt impossibles à quelqu'un, pour les trouver en un homme seul, & que c'est trop subtilement rechercher les matières : jaçois qu'aussi je ferois difficulté de les écrire à un autre qu'à votre Majesté, laquelle, avec sa courtoisie, non par autre secondée, & rare jugement, connoîtra que, moi présupposant qu'il faut écrire les gestes du plus grand Roi du monde (puisque vous êtes Chrétien, & sorti du plus excellent Monarque de notre âge) aussi est-il besoin de rechercher & choisir le plus parfait & illustre Historien qui fût jamais entre les hommes. Et, quant à l'impossibilité de le trouver, comme ainsi soit que je ne sois point (écrivant à votre Majesté) ni à dresser des Poësies, ou à faire des fables sur l'instruction d'un Roi Cyre des Mèdes, & parangonner ici les Orateurs, les Poëtes & Courtisans, ains veux seulement vous avertir fidèlement, & en toute humilité, de tout ce que je desire & espère que soit effectué en cette affaire ; aussi viendrai-je à nommer & particulariser la personne en laquelle je me fie, que le monde pourra reconnoître par les effets. Que tout ce que j'ai désigné & effigié ci-dessus, est nécessaire en un vrai Historien ; que si je suis aucunement long en mon Discours, j'ai remédié à cet inconvénient, me couvrant de cette patience de votre Majesté, en ce que facilement elle lit & écoute ce qu'on lui présente, & vous envoyant la présente, non ployée comme une lettre, mais reliée comme un Livre ; de sorte que si, comme lettre, elle semble trop longue, elle paroîtra très-briève, si elle est baptisée comme & pour un Livre ; sans considérer que, si une lettre étant lue une fois, semble être trop longue, on la peut accourcir tant qu'on veut, la lisant si souvent, & à pièces si menues, qu'enfin elle porte la face d'écriture très-briève, & de petits mémoires, desquels on dit que votre Majesté reçoit tous les jours un nombre infini, & que vous n'en laissez pas un, sans le lire d'un bout à l'autre, & sans en donner réponse & expédition. Or, combien cette vertu d'ouir tout le monde, & de lire en patience toutes requêtes, est louable, & dûe à un grand Prince, qui veut être digne de son nom, & du rang & dignité de sa charge, & de quelle importance elle est, tous ceux-là le savent, qui ont recueilli & entendu par divers exemples, quels grands dommages & ruines de Royaumes, Etats & conservation de leur vie, honneur & salut, ont souffert plusieurs Princes, pour avoir fait le contraire. J'ai donc une chose à proposer en cette élection d'un tel Historien, c'est que, comme il en soit, il le faut choisir d'entre les sujets naturels de votre Majesté : d'autant que (comme j'ai dit) il faut que les Ministres & Officiers de vos Etats & Seigneuries, lui communiquent leurs écritures & instructions, & lui découvrent les secrets des occasions qui émeuvent ou iceux Ministres, ou les Princes mêmes, à faire, ou ne faire point quelque chose ; & qu'ainsi

ils l'informent, de tous affaires les principaux, soient-ils publics, ou privés. Ainsi il est requis que cet homme soit plus loyal & fidelle, qu'un Secrétaire particulier : & par conséquent ne seroit expédient qu'il fût sujet d'aucun Prince étranger, ni autre que né & nourri en vos terres, & votre vassal. Sur ce propos me souvient qu'en une mienne Préface adressée au Duc d'Alcala, Viceroi, pour votre Majesté, à Naples, je discourus bien au long au contraire de ceci, qu'à présent je maintiens, affermant en icelle qu'un Historien, pour écrire, & être tenu de discourir sincérement, ne devoit être sorti du pays, ni obéissance du Prince, duquel il écriroit l'Histoire & toutefois, comme alors, je dis la vérité; aussi à présent je ne m'éloigne point d'icelle, pourvu qu'on voye & considère à quelle intention je le dis pour lors, & à quelle je le propose maintenant. Pource qu'en celle raison que j'alléguai lors, que si un Historien écrit sous la force & puissance d'un Prince, il ne pourra jamais ouir autre chose de ce que les ennemis ou les neutres diront de son Seigneur, soit que vraiment, ou faussement ils le mettent en avant, ou se le persuadent : & ainsi il ne pourra écrire la vérité, ni répondre aux accusations & calomnies, ou discourir ce qui sera convenable pour garder que son Histoire n'aye faute de ce qui est le plus important en icelle : & en taisant ou narrant ces choses, on pourra craindre, le soupçonner & blâmer, que il ne le dit pour complaire & gratifier, ou le taise de peur de l'offenser. En tout ceci je ne voudrois être contraire à moi-même, disant ici d'un, & lors ayant eu une opinion diverse, comme aussi je ne ferai pas, si on entend celle loi, & condition, par moi ci-dessus proposée, à savoir que l'Historien soit libre en ses effets, renom & fame publique, & tant homme de bien, & de vie pure & entière, que chacun s'assure de lui dire librement son avis, & qu'on l'ait en telle opinion, que ni pour trésors, ni pour espérance de faveur, ni mû de crainte ou menaces, il n'altérera chose quelconque de la vérité de son Histoire. Ceci donc présupposé que votre Chroniqueur vous soit sujet, il ne faut que le cherchions ailleurs qu'en votre Royaume de Naples, lequel, pour le jour présent, a plus de gens d'érudition, excellens & rares en savoir, que presque tout le reste d'Italie. En laquelle, bien qu'il y ait des hommes & grands & signalés en toute connoissance, si est-ce qu'ils sont épars çà & là en divers lieux & provinces de l'Italie, chacun en ayant un bien petit nombre; là ou à Naples, ou en ses contours, il y en a tant, que ce nombre égalle le reste de ce qui est par toute l'Italie, par leur rareté & excellence : & de là on peut juger que la nature & la fortune, s'étudient ensemble avec tout ce qu'elles ont de précieux, de faire connoître à chacun, que ce pays est un vrai Paradis terrestre de tout le monde, auquel vraiment ne manque rien autre cas que la présence de son Dieu terrestre, à savoir que votre Majesté y réside. D'entre un si grand nombre donc d'hommes lettrés, qui sont en ce votre Royaume, vous pourrez aisément vous résoudre d'en choisir un ou deux, pour bâtir cette Histoire : étant besoin que, en tous, ou la plus grande partie d'iceux vous soient connus, ou sinon à votre Majesté, à tout le moins à ces grands

personnages qui sont en Espagne, & à la suite de la Cour: & sur-tout à Consalve Perez votre premier Secrétaire d'Etat, que chacun appelle de tant plus heureux Précepteur, que ne fut Aristote, à son Alexandre, comme votre Majesté surmonte, & Alexandre, & Auguste en purité de Religion, bonté, magnanimité, & bonne fortune, conduite de Dieu notre Seigneur. Et afin qu'il ne soit dit que cette mienne lettre ou discours, ne vous donne avis du nom de quelqu'un de ces hommes rares, & n'en spécifie mon opinion: je mettrai en avant en premier lieu, comme à Naples est Jean Paul Flarie d'Oluit, sujet de votre Majesté, homme très-bien versé ès Lettres Grecques, Latines, & Italiennes, & fort instruit ès affaires de ce monde & particulièrement en ce qui touche le fait de la maison d'Autriche; & de ceci peut-on faire jugement, par la harangue & oraison, que le jeune Cardinal de Naples lui fit faire à Rome, aux obseques de ce très-glorieux & à jamais vivant Empereur Charles quint, père de votre Majesté. Encore se tient à Naples, Jean François Musettole, Gentilhomme de grande étude, fort savant, & d'une heureuse mémoire, & vif & subtil entendement, lequel, pour son Passetemps s'est mis à décrire particulièrement les deux dernières guerres de Sienne, & cette dernière pour le présent, & pour jamais discorde entre les confins du Royaume de Naples. Outre ceux-ci y est encore Pierre Follier, Gentilhomme Salernitan, Docteur docte, & très-éloquent en Loix, prisé non tant en Italie que Pays étranges, par les Livres de telle importance, qu'il a mis & met tous les jours en lumière. Et depuis il est tel que nous le cherchons, à savoir propre en termes, écrivant en Latin, & Italien, sachant bien la langue Espagnole, & suffisamment instruit ès causes naturelles, & autres, pratiqué aux affaires & gouvernement, & non moins savant aux sciences, & arts libéraux, qu'en la loi de laquelle il fait profession, & très-apte à souffrir tout travail, & fatigue. A tout ceci nature a conjoint un grand & solide jugement, qui est le goût, fondement, instrument, & fin de toute bonne opération, que parfaitement on prétend mettre en exécution: joint qu'il est fait de la main du Cardinal Siripande, & son ancien serviteur & domestique. Ce que je ne dis, sans grande considération & importance, sur ce fait pour plusieurs respects, en tant qu'il a une héréditaire affection, & dévotion naturelle, & révérence singulière à la maison, & sang impérial d'Autriche: joint que déjà dès long-temps il recueille & décrit les faits plus signalés & glorieux, qui servent pour la gloire & service des Empereurs Charles & Ferdinand, de votre Majesté Catholique, de toute la Royale & Impériale maison votre: de sorte que lui, étant ces années passées sur le point de prendre femme, & en ayant en main plusieurs fort honorables, ainsi qu'il appartenoit à sa qualité, il préféra celle qu'il a présent à toutes les autres, affermant qu'il ne l'épousoit pas tant, pour sa grande beauté, noblesse, vertus, & richesses, que pour ce qu'il la savoit être sortie de parens lesquels avoient toujours été dévotieusement affectionnés à la gloire & avancement de l'Empereur Charles. De sorte que sans passer plus outre, je pense, que pour décrire les gestes de votre Majesté, & affaires de vos terres en Italie, il ne faudroit

faudroit en choisir d'autre que cettui-ci que j'ai nommé, la valeur & suffisance duquel sont au faîte de leur perfection : & le renom, tant de son savoir que bonne vie, est déjà si avancé en l'opinion des hommes, qu'en peu de temps, avec l'aide de votre Majesté, & sous l'ombre de votre faveur & protection, il est pour atteindre aussi au comble de sa gloire. Mais en effet il me semble encore que faut considérer un cas qui n'est de peu de conséquence, & pour lequel ni Follier, ni pas un de ceux que j'ai nommés, ou pourrai nommer, ne sont pour du tout y être employés, & mis en besogne : c'est que cet Historien, à mon avis, & icelui nécessaire, faut que soit Religieux, ou Ecclésiastique ; d'autant qu'en premier lieu le soin de la femme & des enfans, est de trop grand poids & fardeau, & cet office d'écrire requiert un homme libre, & presque seul, & tout à soi, tant pour coucher par écrit, que faire recherches, & entendre les affaires qui passent par le monde, puisqu'il est ainsi que les négoces pratiqués par les agents de votre Majesté, ont racine, rameaux, & liaison avec tout le monde. Outre ce, étant sans doute que si un sujet de votre Majesté (ainsi que j'ai touché cidessus) fait l'Histoire, ceux qui la liront, pourront aussi la soupçonner, ou, sous quelque prétexte, & ombre de raison, la calomnier de mensonge : & l'Historien étant homme d'Eglise, il semble pour certaine cause être presque émancipé de votre subjection, & par ainsi, moins exposé à la calomnie des médisans. Et davantage, si c'est un Prélat qui ait cette charge, aussi il aura & moyen & occasion de vivre, & se tenir quelque temps à Rome, ou alternativement y aller & venir, & puis s'arrêter entre là & le Royaume. Et lui se tenant en la Cour du Pape, en la cité dez toujours le Chef du monde, il participera aux manimens & secrets principaux de ce qui se fait par tous les coins de la terre. En cette considération donc, quoique je sache que, & à Naples, & par le Royaume, y a plusieurs Prélats suffisans & idoines pour l'effet de cette charge : si est-ce qu'il y a quelque temps que mon esprit s'est arrêté du tout en Jerosme Siripande, Archevêque de Salerne, auquel reluisent, comme un comble parfait, les lettres, la connoissance des langues, les sciences, une bonté singulière, l'intégrité de vie, & sur-tout une dévotion particulière qu'il a à la maison d'Autriche, l'intelligence qu'il a des affaires, & des actions de vos personnes, Etats & Royaumes, ainsi qu'en peut faire foi celle élégante harangue qu'il récita, presque à l'improviste, à Naples, en langue vulgaire, & soudain puis après l'écrivit en Latin, il y a trois ans, aux obseques & funérailles de la Majesté du feu Empereur Charles le quint. Et comme je suis assuré que, pour la gloire & service de votre Majesté, il acceptera sans repliques cette charge & office très-volontiers, aussi me tiens-je pour certain, que vous & votre très-sage conseil, lui enjoindrez avec votre grand plaisir & contentement : sachant bien par plusieurs voies & moyens en quelle opinion, & votre très-parfait jugement, & celui de l'Empereur, votre père, avez eu la bonté, doctrine, renommée, & bonne vie de ce grand Prélat, & le compte que toujours vous en avez fait. Mais on

d ira, que toute cette espérance qu'il soit pour entreprendre ceci, est abolie, à cause qu'il a été fait Cardinal : à quoi je réponds que jamais je ne blâmai, ains loué grandement que notre Historien fût Cardinal, ayant ferme espérance, qu'avec les mérites de sa doctrine & bonté, & sous la très-heureuse ombre de votre Majesté, il seroit encore pour devenir Pape : me semblant que pour la description d'un très-grand Roi, faite avec l'accomplissement qui y est requis, il faudroit aussi y ajouter une souveraine autorité & gloire prise autant en contemplation de la puissance & du degré, que de la doctrine, & éloquence : mais il convient que cette grandeur de degré, le trouve & surprenne parmi les écrits jà faits, ou avec l'office en main, & l'effet de son desir en ce qu'il prétendoit écrire. Ainsi en usa (afin que je n'aille point rechercher les exemples trop loin) le Cardinal Bembe faisant & dressant son Histoire de Venise : non qu'étant Cardinal, il entreprit cette charge, & à l'effectuer, vu que déjà il étoit chargé d'ans, & du tout employé aux affaires de grande importance, & sur tout en la cause de la Religion, qui est à présent de plus grande conséquence & considération, que ne sont toutes les autres affaires de la Chrétienté, toutes mises ensemble : ains tout étoit dressé avant que de venir à ce degré, & lors il le mit en lumière. Me dépouillant donc du tout de ce pensement de Siripande, je m'arrête à conclure que, quant à moi, je ne saurois trouver homme plus idoine pour cet office de service à votre Majesté, que Antoine Minturne, Evêque d'Augente, auquel on ne sauroit desirer chose requise en ceci, qui ne s'y trouve autant qu'en homme qui vive, d'autant qu'il est né votre sujet, & a été nourri en votre service, & qui, avec l'effet, s'est acquis, il y a long-temps, le nom & fame publique, d'être le premier de notre temps ès langues Grecque, Latine & Italienne, & des plus renommés en toutes sciences : ayant toujours vécu modestement, studieux, toujours bon, & sans aucun scrupule ni soupçon, voire parmi ceux qui font le plus de profession de médire, outre ce qu'il est homme adonné au travail, si pratiqué aux affaires du monde, si sage, & de si bon jugement, que le Duc de Mont-lyon, qui est pour le jourd'hui estimé une des plus sages têtes du Royaume, Dom Fabrice Pignatel, Commandeur, & Dom Jerosme, ses frères, s'estiment & réputent très-heureux d'avoir été élevés & nourris par ce sage & excellent Evêque, comme aussi ce grand Pignatel, leur père (qui fut Vice-Roi de Sicile, tant aimé & chéri par le feu Empereur Charles quint, qui l'avoit choisi avec une grande maturité de jugement) se glorifioit de l'avoir pour son Conseiller principal en toutes ses actions & affaires de conséquence. Et outre toute cette suffisance, & grand renom de sa valeur & excellence, on peut espérer assurément, que le commandement de votre Majesté, & la faveur d'icelle, sont pour lui accroître, de jour à autre, la vigueur d'esprit, l'effort de son éloquence, son savoir & réputation, & lui donner autorité & foi, tant au saint Siége Apostolique, qu'envers tout le monde. Et ne me reste qu'ajouter sur ce propos, sinon qu'une seule personne ne suffit point à traiter chose si importante, ainsi qu'elle le requiert & mérite. En tant que l'un se tenant en une Cité, ou

Province, pour être présent aux affaires principales, ou en avoir au vrai les instructions, il faudroit que l'autre fût ailleurs, puisque de plus d'un lieu dépendent les affaires des Princes & Monarques. Après ce, soit à écrire, ou consulter, & réduire les matièrès en leur perfection, soit par l'effet d'icelles, pour le langage & éloquence, c'est sans doute que deux sont pour faire mieux réussir la chose en son accomplissement, qu'un seul ne pourroit faire. En somme, s'il y a office, qui aye besoin d'aide & de compagnie, cette-ci la requiert sur toute autre, & avec plus de nécessité. Par ainsi, ayant longuement pensé sur ceci, me suis à la fin résolu & arrêté en ceci sur Jean Vincent Pinelly, qui, du côté paternel, est de la famille Pinelle, & de la part & sang maternel, descendent les Ravaschiers, maisons très-honorables à Genes (où j'ose dire que la nature ne produit que choses parfaites) & lesquelles sont fort respectées à Naples. Je sais qu'il n'est ja besoin, que je parle davantage de ces familles du père, & des oncles de ce jeunehomme, duquel est ici faite mention, puisque votre Majesté a pu savoir & entendre de plusieurs, que ceux-ci sont tenus pour le refuge des pauvres, comme aussi en effet ils le sont, & qui servent d'un grand profit à toute la Noblesse de ce Royaume, & lesquels pour le service de la Majesté de Charles, & de la vôtre Catholique, n'ont craint plusieurs fois de se hasarder à de grands périls, & se mettre en danger de perdre tout ce qu'ils possédent des biens de fortune en ce monde. Ce Gentilhomme étant sorti de ces très-nobles Cités, & de deux familles tant honorables, & fidèles à la Couronne d'Autriche, a été aussi nourri, dès son enfance, aux bonnes lettres avec telle félicité, que n'ayant (peut-être) passé encore les dix-sept ans de son âge, il y en avoit peu en Italie qui le surpassassent, & moins qui le pussent égaler en la connoissance des langues, & des bonnes disciplines. De sorte que taisant plusieurs autres choses que je pourrois dire sur ce propos, j'avancerai ceci que Barthelemy Marante, un des premiers Médecins & Physiciens de l'Europe, & sur-tout en ce qui est de la connoissance des simples, s'estime avoir grandement illustré un sien Livre très-docte, en Latin, le dédiant à ce Gentilhomme, aussi jeune d'ans, qu'il est vieil de sciences, bon jugement, & de nom, & race illustre & généreuse, lequel jeunehomme a voulu depuis continuer, & poursuivre ses études avec si grand soin & diligence, qu'à peine en a-t-on vu un de ce temps qui ait fait le semblable. Et son père le tenant aux études à Padoue, avec commodités de deniers, si est-ce que tout ce que les autres enfans de bonne maison, ont accoutumé de dépendre en bobans & superfluités plus vaines, que profitables ou nécessaires, cestui les a employés à en aider & accommoder les hommes excellens & de grandes Lettres, qui arrivoient en icelle Cité, & à honorer toute sorte de gens vertueux, & sur-tout à dresser une Librairie digne d'un grand Prince, ou République fort puissante, tant s'en faut que ce ne fût la Bibliothèque d'un petit compagnon. Si bien qu'on ne voit rien en lui que la face, qui ressente chose ni trait quelconque de la jeunesse, s'acquérant en cette Cité, & par toute l'Italie, le nom d'avoir été produit par la nature, pour un rare exem-

ple, & patron de presque tout ce qu'elle sait faire, & qu'elle peut ouvrer pour un chef-d'œuvre & accomplissement: puisqu'en un âge si gaillard, frais & vigoureux, il est arrivé au comble d'un savoir tant exquis, & à une vie si vertueuse, & a gagné une si rare & bonne opinion, que tant ceux qui le connoissent par hantise, que ceux qui ont ouï parler de lui, conçoivent une merveilleuse espérance de sa perfection. Mais moi, qui, par plusieurs moyens, considère les grandes, rares, & diverses vertus de ceste votre Majesté Catholique, & les graces qu'il plaît à Dieu, de faire à tout ce sang Royal, & qui tiens pour assuré qu'à vos ans & gouvernement, & sous votre Empire, il a réservé l'union & repos, comblé de la Foi & Religion Chrétienne: aussi pensé-je que la Divine Providence a fait naître ce jeune homme, & lui a donné tant de savoir & de vertu pour ce seul effet, qu'il ait le soin, charge, & diligence de décrire les actions & gestes glorieux de votre Majesté, & de ceux de votre sang & maison. Et comme il y a long-temps que cette opinion m'est venue en fantaisie, aussi l'ai-je voulu faire entendre à votre Majesté avec & pour les causes & raisons sus alléguées, & sur-tout pour ne manquer point à mon devoir & desir que j'ai, non-seulement de procurer la gloire & service de votre Majesté, ains encore celle de tout le monde, & nommément celle de mon Pays d'Iconie, & particulièrement de moi-même, qui reconnoîtrai ainsi les mérites infinis de l'Impériale & Royale famille d'Autriche, jouissant de la contemplation & espérance de voir bientôt sous votre main, l'union de la Monarchie Chrétienne. De Venise, le troisième d'Avril mil cinq cens soixante-un.

Le très-humble & très-affectionné serviteur
de votre Majesté Catholique, Jerosme Ruscelly.]

S. HIEROME [*]. Les Épîtres de Saint Hiérome, translatées en François; imprimées *in-fol.* en deux parties, à Paris, par Guillaume Eustace, sans date. La Vie de Saint Paul, premier Hermite, de Paule, Veuve & Abesse, de Sainte Marcelle, Veuve; de Saint Hilarion; de Malchus, Moine captif, extraite des Œuvres de Saint Hiérome, traduite en François & contenue dans les Volumes de l'Histoire de la Vie & Mort des Saints; imprimées à Paris, par Chesneau.

*S. Jérôme naquit à Stridon, Ville de l'ancienne Pannonie, vers l'an 340. Ses savans Ecrits prouvent qu'il fit d'excellentes études; il avoit un caractère ferme & décidé, fort au-dessus de toute complaisance, comme on le remarque dans son style vigoureux, que le Soleil d'Afrique rendoit encore plus piquant & plus âcre. Il est quelquefois d'une énergie étonnante, mais souvent fort dur. Il mourut en Palestine, au Monastère de Béthléem, le 30 Septembre 420, âgé d'environ quatre-vingts ans.

HIEROME D'AVOST, de la Val, a traduit d'Italien, les Amours d'Ismene & de la chaste Ismine, Nobles de la Grèce; Auteur Eustathius, & traduites de Grec en Italien, par Lélio Carani; imprimées à Paris, *in*-16. par Nicolas Bonfons. Dialogue des graces & excellences de l'homme, & de ses misères & disgraces, représentées en langue Italienne, par le Seigneur Alphonse Ulloa, & déclarées à la France, par Hiérome d'Avost, imprimé à Paris, *in*-8°. par Robert Colombel, 1583. Essais de Hiérome d'Avost, sur les Sonnets du divin Pétrarque; avec quelques autres Poësies de son invention; imprimés à Paris, *in*-8°. par Abel l'Angelier, 1584. La Croisade, Poëme héroïque du Seigneur Torquato Tasso, traduit, Stance pour Stance, par Hiérome d'Avost, de la Val; prêt à imprimer à Lyon, chez Barthelemy Honnorat, où j'en ai vu la copie, écrite en main, contenant vingt Chants, & en ai extrait & mis ici le troisième tout du long, pour m'avoir semblé l'un des bons *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot HIEROME D'AVOST, Tom. I, pag. 372 & 373, & la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 414.

Argument du troisième Chant.

[L'Exercite fidèle arrive devant Hiérusalem, lequel est rudement traité de Clorinde. Tancred, appercevant la belle Ermine, fille du feu Roi d'Antioche, en devient extrêmement amoureux. Argant tue Dodon, conducteur des Aventuriers, auquel on fait les pitoyables & derniers obsèques. Le magnanime Godefroy fait abattre grande quantité d'arbres en la forêt, pour faire les machines de guerre.

Déjà l'Aure Fourrière éveillée chemine,
Et s'envient retenir de l'aube le logis,
Qui cependant se pare, ornant sa teste orine
De roses & de lis cueillis en Paradis.
Lors le fort corselet chacun met sur l'eschine,
Et des armes le bruit confond leurs bruyans cris,
Puis les trompettes clairs la Diane donnèrent,
Qui d'un son non confus, comme leur bruit, sonnèrent.
Le sage Général, leur tenant doux la bride,
En temps & lieu seconde, & guide leur desir.
Et plus aisé seroit détourner de Caribde
L'onde qui piroüette & les nefs fait périr;

Ou d'arrêter Borée, alors qu'il se débride,
Ebranlant l'Apennin, & la mer fait bouffir.
Il les range, achemine, & plustost qu'il peut faire;
Mais cette diligence avec règle il modère.
Ils ont les pieds ailés, & de tous le cœur vole,
Ni leurs si vistes pas aucun d'eux ne sentoit,
Tellement qu'Apollon, loin de sa couche molle,
Dardoit ses rais ardens, & jà bien haut montoit,
Qu'ils découvrent Sion, qui, ravis, les console.
Chacun Hiérusalem à regarder étoit;
Et si tost que le camp Hiérusalem eut veuë,
D'une voix unanime Hiérusalem saluë.
Ainsi des Nautonniers la bande aventurière,
Qui court par mer douteuse en pays étranger,
Et le Pole perdant sa guide familière,
Erre, jouet des flots, au gré du vent léger;
Découvrant à la fin la terre qu'elle espère,
Aise, de loin, lui donne un salut rivager,
Terre, terre criant, & cependant oublie
La peur & les travaux de sa course finie.
Un grand contentement cette heureuse rencontre
Au même instant leur donne, & grand' contrition,
Qui dedans leurs yeux mols externement se montre,
Mêlée de craintive, & d'humble affection;
A grand' peine osent-ils hausser la vuë contre
La Ville où le SAUVEUR endura passion,
Où fut son honorable & sainte Sépulture,
Où depuis il reprit son humaine nature.
Et les sous-mis accens, & la parole basse;
Et les larmeux soupirs, & mi-rompus sanglots
Des Fidèles, monstrant joyeuse & triste face,
Un murmure enroué fond dedans l'air enclos,
Tel qu'en un bois touffu fait le vent, quand il passe,
Et, lui muet, fait dire aux feuilles ses propos;
Ou parmi les écueils, & la rade aréneuse,
Siffle la rauque mer, non trop tempestueuse.
Chacun marche à pied nud dessus la sainte terre,
Car, comme fait le Chef, ainsi les Sujets font.
La soye, l'or despouille, & pennache de guerre,
Le cresté morion oste de sur le front,
Et le superbe cœur, humilié, s'atterre,
Et, saintement dévot, en chaudes larmes fond:
La langue enfin servant aux pleurs coulans d'escluse,
En la sorte qui suit chacun soi-même accuse.

Et donc où toy, Seigneur, pour r'aviver le monde,
Fis courir à ruiſſeaux ton ſaint ſang prétieux,
Ne hauſſerai-je point à mes larmes la bonde?
N'en verſerai-je point mille autres de mes yeux!
Que fait mon glacé cœur, qu'ore il ne ſe débonde
Par-deſſus la paupière en deux torrens ondeux?
Que ne te briſes-tu, mon dur cœur, à cette heure!
Touſiours pourra pleurer, qui maintenant ne pleure.
Cependant en la Ville un aſſis à la garde,
Sur une haute tour le pays découvrant,
La poudre s'élever vers les nôtres regarde,
Tant qu'une groſſe nuë en l'air en va courant;
Et cette nuë ſemble éclairer, & qu'elle arde,
En flammes, en éclairs de tous côtés s'ouvrant,
Puis la ſplendeur, que font leurs armes apparoiſtre;
Les hommes, les chevaux, diſtingués, font connoiſtre.
Alors il s'écria: Quelle grande pouſſière
J'apperçoy dedans l'air, qui par bouffées vient!
Alarme, Citoyens, d'une prompte manière,
Jà proche eſt l'ennemi, ſe défendre il convient.
Puis reprenant haleine, avec la voix première,
Arme, arme, arme, toſt, toſt, qui notre loi maintient?
Sus, voici l'ennemi! voici l'horrible nuë
Qui nous cache le Ciel d'une poudre menuë.
Les impuiſſans vieillards, les femmes étonnées,
Et les ſimples enfans, qui pouvoir aucun n'ont
D'offenſer, ni défendre, en troupes talonnées,
D'un triſte cœur tremblant ès temples prier vont.
Ceux que rendent plus forts les moyennes années,
Hâtifs, précipités, jà tous en armes ſont:
Aux portes on accourt, on monte à la muraille,
Le Roi va tout au tour, & voit que rien n'y faille.
Ayant mis ordre à tout, ſe met en une place,
Où deux portes des murs ont une haute tour;
Plus proche eſt au beſoin, & de ce lieu, plus baſſe
Voit l'étenduë plaine, & les monts d'alentour.
Il veut qu'Hermine là compagnie lui faſſe;
Jeune Princeſſe belle, introduite en ſa Cour,
Après que des Chrétiens Antioche fut priſe,
Et que le Roi ſon père occis fut à la priſe.
Tandis Clorinde ſort contre notre Oſt, hardie,
Pluſieurs vont avec elle, & le pas va doublant;
Mais en une autre part, d'où, ſecrette eſt ſortie,
Pour leur ſecours ſe tient Argant le non-tremblant;

La généreuse anime alors sa compagnie
Avec braves propos, d'un asseuré semblant :
C'est aujourd'hui qu'il faut que, par notre vaillance,
(Disoit-elle) l'Asie entre en grande espérance.
Comme elle leur parloit, voici près d'eux arrive
Un nombre de François à picorer courus,
Chose ordinaire en guerre, afin que le camp vive,
De beaucoup de bestail s'étoient déjà pourvus,
Qu'elle courant vers eux, leur Chef de course vive
Contre elle court, pour estre au besoin secourus,
Gardon il avoit nom, de grand' force & courage ;
Mais la guerrière encore en avoit davantage.
Car Gardon l'attaquant, fut mort jeté par terre
Tout devant les Chrétiens & Payens inhumains,
Qui s'écrièrent tous, l'ayant de cette guerre
Pour augures heureux, mais ils sortirent vains.
Elle entre les François, sur eux maints coups desserre,
Et sa dextre fait plus que cent des autres mains,
La voye à ses soldats close, fut destroupée
Du cheval furieux, de sa branlante épée.
Incontinent la proye aux coureurs rebutine,
Qui, pour n'être assez forts, reculent peu à peu,
Se sauvant sur le haut d'une proche colline,
Et là leurs armes sont renforcées du lieu.
Puis comme un tourbillon vient, quand moins on l'opine,
Ou de l'air enflammé chet l'impétueux feu,
Le valeureux Tancrede avec ses gens s'y trouve,
Lors l'ennemi fuyard sa roide force éprouve.
Si dextrement il porte au flanc la longue lance,
Si fier & gracieux vient ce jeune Seigneur;
Que le Roi, le voyant d'enhaut, promptement pense,
Que ce soit un Guerrier des meilleurs le meilleur,
Et pource il dit à celle assise en sa présence,
Qui jà dans l'estomach sent que lui bat le cœur,
Les Chrestiens dois connoître avec si long usage,
Bien qu'un timbre baissé leur cache le visage.
Qui est donc cettuy-là, qui si bravement couche
Contre les miens sa lance, & si terrible à voir ?
Au lieu de lui répondre, il lui vient sur la bouche
Un bas soupir enclos ; l'œil voulut s'émouvoir,
Aux doux esprits, aux pleurs la sortie enfin bouche,
Mais non tant qu'il ne peut quelque chose en sçavoir,
Car des humides yeux les paupières rougirent,
Et les molles vapeurs soupirans se rompirent.

Puis

Puis ainsi répondit (sous le voile de haine,
Par un honneste trait, recelant l'amour sien)
Las ! je le cognoy trop, par lui je suis en peine,
Entre mille je doy le recognoistre bien,
Pour l'avoir veu souvent faire ondoyer la plaine,
Et les fleuves enfler du sang du peuple mien :
Ses coups sont si mortels, que, faisant une playe,
Par herbe, ou par magie, en vain guérir s'essaye.
C'est le Prince Tancrede. O que sous ma puissance
Je ne le tien un jour, mais en vie, & non mort !
Car, étant vif, j'auroy, d'une douce vengeance,
A mon cruel desir pour le moins reconfort.
Ainsi dit, & des mots la pure intelligence
Par celui qui l'oyoit en sens contraire sort,
Et mit hors un soupir, achevant de se plaindre,
Qu'en vain, la voix sortant, de rentrer veut contraindre.
Clorinde cependant, d'une viste carrière,
La lance dans l'arrest, droit contre Tancred part,
Lequel la rencontrant, l'atteint en la visière :
Les éclats en l'air vont, nuë est en cette part,
Car emportant l'armet (coup d'étrange manière)
Il le lui fit sauter, tout poudreux, à l'écart,
Et voletant au vent sa belle tresse blonde,
Jeune Dame apparut aux yeux de tout le monde.
Ses yeux sont comme éclairs, ses œillades foudroyent,
En l'ire ardente doux ; or quels pendant le ris ?
Que penses-tu, Tancred ? qu'est-ce que les tiens voyent ?
Ne recognois-tu point la seconde Cipris ?
Ces beaux yeux qui ton cœur, vives flammes, poudroyent ?
Où tes plus chers desirs Amour au vif a mis ?
C'est celle que tu vis au bord de la fontaine,
Où tu te reposois, mort de soif, hors d'haleine.
Il n'eut si tost le Tigre, & targue recognuë,
Que, regardant Clorinde, empierré se sentit ;
Comme elle peut, recouvre enfin sa teste nuë,
Et l'assaillant, soudain d'avec elle partit,
Sur les autres s'acharne, & roüant l'acier, tue ;
Mais elle nonobstant avec lui paix ne fit,
Ains, piquant après lui, tourne visage, crie,
Et de deux morts, cruelle, en un point le défie.
Frappant le Chevalier, d'aucun revanche n'use,
Ni tant du fer tranchant à se garder entend,
Comme à voir les beaux yeux & les jouës s'amuse,
D'où l'arc l'archer Amour inévitable tend,

En lui-même il disoit, à m'offenser s'abuse
A tous coups que sur moi l'armée dextre étend :
Mais jamais coup ne fait sa belle nuë face,
Qu'une playe mortelle au cœur vaincu ne fasse.
A la fin se résoult, bien que pitié n'espère,
De ne mourir, taisant sa secrette amitié,
Voulant donc qu'elle sçût que c'est un sien forcère
Jà sans armes, tremblant, suppliant en pitié,
Lui dit : Toi, qui vers moi te montres tant sévère,
Me tenant ennemi, entre tous, décrié,
Sortons de la meslée, allons où mieux te semble,
Lors nous éprouverons nos épées ensemble.
Ainsi nous pourrons voir qui de nous deux plus vaille,
Nos forces employant : elle ne l'esconduit,
Et comme étant sans timbre, autrement ne lui chaille,
Asseurée, s'en va : l'Amant blesme la suit :
La Guerrière s'étoit déjà mise en bataille,
Et jà frappé l'avoit sur le harnois qui luit,
Quand il lui dit, Holà ! faisons la convenance
Du deuil, auparavant que par nous se commence.
Elle s'arrête, & lors son propos il achève,
De craintif trop osé fait de l'amour vainqueur,
Le pact soit (dit-il) puisque tu ne veux trève,
Que du sein amoureux tu me tires le cœur,
Mon cœur tien, non plus mien. Si sa vie te griefve,
Que je le sacrifie aux pieds de ta rigueur,
Dès long-temps il est tien. Désormais donc le tire,
Car il en est bien temps, & n'y doy contredire.
Or sus, je ne peux plus te faire résistance,
Voilà mon estomach, que ne l'offenses-tu ?
Le veux-tu plus aisé ? tost, tost, en ta présence,
J'osterai le plastron, si tu veux qu'il soit nud.
Et peut-estre exprimoit en plus grand' doléance
Ses tristes passions le pauvre amant vaincu ;
Mais il fut empesché d'une foule fuitive
De Payens & Chrestiens, qui pesle-mesle arrive.
Les Palestins chassés par la Françoise bande,
Devant elle fuyoient, par finesse, ou coüars.
Un des persécuteurs, plein de cruauté grande,
Les cheveux voleter lui vit au vent épars ;
Derrière elle passant, trahison lui commande,
Et la voulut frapper où sont les crins mignars ;
Mais Tancred, qui cognut le vouloir de l'infâme,
Oppose à ce grand coup le secours de sa lame.

Toutesfois il ne fut du tout vain, & la blesse
Dessus la fin du col, du poil commencement;
Ce ne fut presque rien, & seulement la tresse
Quelques gouttes de sang rougirent lentement,
Comme s'empourpre l'or, quand une main maistresse
D'étincelans rubis le pare richement:
Le Prince enfurié lors plus qu'une mère ourse,
L'épée nuë en main, vers ce vilain prend course.
L'un s'enaire en fuyant, l'autre le suit plein d'ire,
Très-légèrement vont, comme une flesche en haut;
Suspense elle demeure, & loin l'œil sur eux tire,
Mais de courir après nullement ne lui chaut,
Ains avec ses fuytifs à l'heure se retire.
Tantost elle fait teste, & les François assaut;
Or' en fuyant retourne, or' retournant prend fuite,
Et ne se peut juger si c'est fuite, ou poursuite.
Le Taureau souffle-feu, dans l'aréneux Théâtre,
Tournant la corne aux chiens, dont il est assailli,
Les fait tost reculer; mais s'il fuit à combatre,
Chacun hardi, retourne au combat jà failli.
Clorinde, ainsi fuyant, met, pour les coups rabattre,
Le bouclier sur le col, pour l'armet défailli;
Ainsi se vont couvrant des pelotes lancées
Ceux qui jouent au More, à courses advancées.
Jà les Chrétiens suivant les fuyards au possible,
Jusques aux murs courus se trouvoient vis-à-vis;
Les Payens un cri font, coarcement horrible,
Et se furent soudain autour des nostres mis,
Ayant fait un grand tour, d'une approche terrible,
Chargent dessus la queuë, & flancs des ennemis,
Tandis Argant descend du mont sa compagnie,
Pour les venir en front assaillir de furie.
Ce fier Circasse advance outre ses gens de guerre,
Voulant le premier estre au combat martial,
Cettuy-là qu'il frappa fut étendu par terre,
Et sans dessus-dessous avec lui son cheval,
La Zagaie il ne rompt, qu'autres plusieurs n'enferre,
Qui bronchent en la place, & le sang court aval,
Puis le coutelas saque, & quand il peut atteindre,
Tousiours atterre, ou tue, ou de sang les fait teindre.
Clorinde l'ensuyvant, vaillante, oste la vie
Au fort Ardelion, homme jà d'âge meur,
De robuste vieillesse, & de deux fils munie,
Et tomba nonobstant en ce fatal malheur;

D'Alcandre, son aîné, la vie fut ravie,
Repoussant des Payens l'enragée fureur;
Poliserne qui près du père mort demeure,
A peine peut sauver sa vie, qu'il n'y meure.
Mais, depuis que Tancred vit qu'il ne pouvoit joindre
Ce vilain, qui couroit bien plus légérement,
Derrière lui regarde, & voit que sa gent moindre
Etoit bien loin courue, & par trop hardiment,
Enclose la voyant, son cheval vint à poindre,
Et soudain tournant bride, y poste vistement;
Ni lui seul la secourt, car cette troupe forte,
Qui vient en tous périls ayde encor leur apporte,
Et celle de Dodon, Enseigne adventurière.
Fleur des Héros, le nerf & la vigueur de l'Ost,
Renaud le plus hardi, de beauté singulière,
Tous devance, & l'éclair ne passe point si tost.
Au port, au blanc oiseau, son enseigne guerrière,
Ermine incontinent le discerne, dispost,
Et dit au Roi, qui tient sur lui l'œil immuable,
Entre tous cettuy-là force n'a son semblable.
Peu, ou personne n'est qui manie l'épée
Comme il s'en sçait aider, bien que fort jeune il soit:
Si six autres pareils avoit la gent campée,
La Syrie vaincue, & jà serve seroit;
Et de leur grand pouvoir ne seroit échappée
La région que l'Austre, ou que l'Aurore voit,
Et le Nil cacheroit du joug en vain peut-estre
La teste que si loing nul jamais n'y sçeut mettre.
Il s'appelle Renaud, & sa dextre irritée,
Plus qu'aucune machine, étonne les murs forts;
Or regarde là droit où ma vuë est pointée,
Celui qui, d'or & verd a l'armure du corps,
C'est Dodon, & conduit une bande indomptée,
Qui court à l'adventure, & première dehors,
Chevalier fort illustre entre tous ceux d'eslite,
Qui d'ans passe, & ne cède à nul d'eux de mérite.
Remarque aussi ce grand, couvert de couleur brune,
Et Gernand, propre frère au Roy Norvégien;
C'est le plus orgueilleux qui soit en terre aucune,
Et sa superbe gloire offusque le los sien.
Ces deux qui vont ensemble, & dont l'ame n'est qu'une,
A l'accoustrement blanc, joints d'un chaste lien,
Odoard & Gildippe, amans, sont d'amour telle,
Qu'en armes sont fameux, en amitié fidelle.

Parlant en ceste sorte, en la campagne ils virent,
Comme l'occision de plus en plus croissoit,
Car Tancred & Renaud le grand cercle rompirent,
Bien qu'une infinité d'hommes armés y soit;
Puis Dodon & les siens à les charger se mirent,
Mais si gaillardement, que nul les repoussoit:
Argant, Argant lui-même, étant à la furie,
Abattu par Renaud, y perd presque la vie.
Peut-estre il n'échappoit, mais, de malheur, à l'heure,
Le cheval efforcé bronche dessous Renaud,
Et pource que le pied dans l'étrier lui demeure,
Il ne l'en peut tirer si vistement qu'il faut.
Tandis les Juifs rompus s'enfuyent, sans demeure,
Vers Sion, refroidis d'un si bouillant assaut,
Argant seul, & Clorinde, à l'ennemi font teste,
Qui poursuit, foudroyant, ainsi que la tempeste.
Ils demeurent derrière, & servent de levée
A la fureur sanglante, ondoyante contre eux;
Ainsi plus aisément leur gent étoit sauvée,
Qui cependant fuyoit chacun à qui mieux mieux.
Dodon les suit, ardent, & de force esprouvée,
Au Felon Tigran clost mortellement les yeux,
Le hurtant du cheval, & frappant de l'épée,
Le corps tombe par terre, & la tête coupée.
Algazar porte en vain une cuirasse fine,
Et Corban le robuste un armet renforcé,
Car, en les atteignant sur la nuque & l'eschine,
L'un fut jusques au front, l'autre au ventre passé,
Et de ce monstre encor', d'une dextre Herculine,
Avec un Mahumed, Annerat, fut chassé,
Et le rude Almansor, mesme le grand Circasse
N'est pas trop asseuré qu'après eux il ne passe.
Argant en lui frémit, & quelquefois s'arreste,
Et par fois se retourne, & puis laisse le rang;
Enfin, au dépourvu, se tournant, lui fait teste,
Et d'un si grand revers lui donne dans le flanc,
Qu'il y plonge le fer, cruellement funeste,
Et de ce coup Dodon perd & l'ame & le sang:
Lors il chet, & les yeux à grande peine il ouvre,
Qu'un dur repos oppresse, un sommeil plombé couvre.
Trois fois il les dessille; de la lumière douce
Il tâche de fruir, se haussant sur un bras,
Et trois fois il rechet d'une foible secousse,
Un voile noir bandant les yeux qu'il sille, las!

Les membres perdent force, & la Parque le pousse,
Jà demi sommeillant, au profond du trépas.
Près du corps mort, Argant, diligent, ne séjourne,
Ains il gagne le haut, & vers les siens retourne.
Toutefois, en fuyant, il remontre visage,
Et de loin s'écriant, dit au François squadron,
Ceste épée sanglante, & de mort témoignage,
Est la mesme qu'hier me donna de Buillon :
Dites-lui qu'aujourd'hui je l'ai mise en usage;
Je crois que ce rapport il trouvera fort bon,
Et lui doit agréer que sa magnificence
M'ait armé de ce don de si grande excellence.
Dites-lui que bientost seurement il s'attende
D'en voir dedans son corps un plus certain effet;
Que s'il ne vient en bref, où plus je le demande,
J'irai, sans qu'il m'attende, où sa demeure il fait.
Les Chrétiens, irrités de l'arrogance grande,
Couroient jà tous vers lui; mais en fuite il se met,
Et les autres suivant, s'encourt à sauvegarde
Vers le secourant mur, qui des nostres le garde.
Les défendans des murs lors tant de pierres jettent,
Que si menu ne gresle en temps tonnant l'Esté,
Ny l'Hyver pleut si fort, que ces Payens sagettent,
Les carquois fournissans l'arc d'une infinité;
Si bien que les François en arrière ils rejettent;
Ainsi les Sarrasins rentrent en la Cité.
Mais Renaud, jà debout, avec le cheval viste,
Poursuivant le Circasse, étoit là venu viste.
Il y courut, afin de faire aspre vengeance
De Dodon, mis à mort, sur le meurtrier Argant,
Et retournant aux siens, à crier il commence :
Qu'est-ce qui nous retient, & qu'attendons-nous tant?
Et pourquoi n'allons-nous venger en diligence
Celui qui nous guidoit? ah! ah! le cœur me fend,
Ayant occasion de ce faire si grande,
Faut-il que pour un mur chacun de nous attende?
Non, quand de double trempe, & force adamantine
Cette large muraille imprenable seroit,
Argant devroit bien craindre en asseurée mine,
Et votre bras vainqueur éviter ne pourroit.
Allons donc l'assaillir : & soudain s'achemine
Devant tous, ce pendant que ces mots proféroit :
Et le cœur de son cœur alors il manifeste,
Des pierres ne craignant, ni des traits la tempeste,

Croſtant le peſant timbre, il élève la face,
Si terriblement fière, & d'un ſi brave cœur,
Que juſques dans les murs les ennemis englace,
Et les fait tous trembler, effroyés de terreur.
Comme les uns anime, & les autres menace,
Il ralente ſoudain ſa bandée fureur,
Car Buillon envoya Siger vers ceſte bande,
Sévère publieur des choſes qu'il commande.
Lequel en ſon nom crie à la gent trop hardie,
Et de toſt revenir il advertiſt chacun :
Revenez, diſoit-il, car à voſtre furie,
Ny le lieu, ny le temps, ne ſe monſtre opportun.
Godefroy le commande. Et ſa parole ouye,
Renaud outre ne paſſe, aiguillon du commun :
Bien que le ſang lui bouille, & par dehors exprime
Le mal celé, dédain de ſon cœur magnanime.
Donc ils commencent tous à retourner arrière,
Ni l'ennemi leur fiſt aucun empeſchement :
Parquoi Dodon reçut la piété dernière,
Ne demeurant ès mains de la barbare gent :
Deſſus les piteux bras le corps jà ſans lumière,
Fut porté des amis regretté grandement :
Tandis Buillon étant en lieu qui haut ſe dreſſe,
Recognoît de Sion le plant & forteresſe.
Sur deux monts eſt aſſiſe Hiéruſalem fameuſe,
De hauteur inégale, & tournez front à front ;
Au milieu d'elle paſſe une vallée creuſe,
Qui la diſtingue en deux, & l'un & l'autre mont :
Par trois coſtez ell' eſt d'arrivée faſcheuſe,
Par l'autre, ſans monter, ceux de dehors y vont ;
Mais cette part eſt plus de hauts murs défendue,
Qui vers Septentrion, plate, a ſon étendue.
Pluſieurs ciſternes ſont dedans la Cité ſainte,
Les fontaines par art y font couler leurs eaux ;
Mais la terre d'autour n'eſt d'herbe verte peinte,
De fontaines ſtérile, & languiſſans ruiſſeaux.
Ni pour que la chaleur de l'Eſté ſoit éteinte,
Aucuns arbres feuillus n'oppoſent leurs rameaux :
A deux lieues de là, une foreſt nuiſible,
Pour le plus près ſe trouve ombreuſe, haute, horrible.
Elle a de cette part, qui le beau jour fait naiſtre,
L'eau noble du Jourdain, ſur tous fleuves heureux,
De l'endroit où Phœbus à repos ſe va mettre,
La mer Méditerrane, au rivage aréneux.

Samarie, & Béthel vers Borée on voit estre,
Où dressèrent l'autel au veau d'or les Hébreux;
Et du costé de l'Austre, ordinaire à la pluie,
Béthléem, où naquit l'Auteur de nostre vie.
Durant que Godefroy regarde de la Ville
L'assiette, & la muraille, & le pays voisin,
Et remarque le lieu qui semble plus facile,
Pour pouvoir subjuguer l'ennemi Palestin:
Ermine l'apperçut d'une vuë subtile,
Et dit, en le montrant au Payen Aladin,
Veux-tu voir Godefroy, qui d'un lieu ne se bouge?
Voy quelle majesté couvre ce manteau rouge!
Vrayment, ce Seigneur est d'une coronne digne,
Tant il sçait bien régner, aussi bien commander:
Il n'est pas moins que Duc, de noblesse condigne,
Et vaillant au possible est à recommander;
Nul d'entre un si grand nombre en force est plus insigne;
Un plus sage que lui ne se peut demander.
Pour pareil en conseil Raimond seul je te baille,
Et Renaud, & Tancred, seuls égaux en bataille.
Le Roi Payen répond, j'en ai bien cognoissance.
Estant Ambassadeur de l'Egyptien Roy
A la très-noble Cour du puissant Roi de France,
Je le vis fort bien faire à la lance, au tournoy;
Et combien qu'au menton, pour son adolescence,
Le poil se tint encor sous l'epiderme coy;
Toutesfois en propos, en faits, en apparence
Il donnoit jà de lui merveilleuse espérance.
Et par trop grande, helas! & lors troublé, sourcille,
Puis s'enquiert de rechef, dit, qui est cettui-là
Qui de couleur pourprine ainsi que lui s'habille,
Et lequel coste à coste en parlant à lui va?
O qu'il a bien de lui la semblance gentille,
Si ce n'étoit qu'un peu le corps plus bas il a!
C'est Baudouin, dit-elle, on voit bien au visage
Qu'il est son frère, & plus à la force, au courage.
Voy de l'autre costé celui qui le conseille,
Ainsi qu'il semble à voir, le regardant toujours:
C'est Raimond, que je loue entre tous à merveille,
Comme homme fort accort, & jà sur ses blancs jours:
Il ne s'en trouve point qui si bien appareille,
Soit François, ou Latin, les rusés, guerriers tours.
Mais cet autre au delà au jaunissant heaume
Est le fils du bon Roy d'Angleterre, Guillaume.

Avec

Avec Guelfon, où sont ses vertus remirées,
Illustre Chevalier, en honneurs eslevé,
Je le connois fort bien aux épaules quarrées,
A l'estomac ouvert, pleinement relevé.
Mais, entre tant de gens, en bandes séparées,
Mon ennemy ne peut estre par moy trouvé,
J'enten de Boémond, qui, d'une ame mutine,
A mis mon sang Royal, misérable, en ruyne.
Ainsi parloient. Et lors l'aguerri Capitaine,
Ayant vu tout au tour, à bas aux siens descend,
Et lui prévoyant estre une entreprise vaine
D'assaillir la Cité, où le haut lieu défend,
Ses tentes fait planter près la porte, en la plaine,
Qui vers Septentrion jusques aux murs s'étend,
Et de là les quartiers aux autres il ordonne,
Et jusques à la tour Angulaire environne.
De sorte que le Camp ceint la tierce partie,
Ou gueres ne s'en faut, de la grande Cité:
Car de la circuir de l'armée partie
(Tant elle avoit de tour) possible n'eust esté;
Et depeur qu'elle soit de secours garantie,
Godefroy tient des gens prêts à chascun costé,
Et fait bien occuper tout passage facile,
Par où l'on peut sortir, & r'entrer dans la ville.
Faisant les pavillons de tranchées tortues,
Et de profonds fossez diligemment munir,
Afin de résister à toutes advenues,
Qui pourroient de dehors & de dedans venir.
Et ces choses ainsi guerrierement pourvues,
Sans voir le bon Dodon ne se peut plus tenir;
Pour ce il vient visiter l'expiré Capitaine,
Entre une triste troupe, & de pleurs toute pleine.
Les fidelles amis en grand magnificence,
Ornèrent le cercueil de son heureux repos.
Quand de Buillon entra, l'éplorée présence,
Les larmes redoubla, & les piteux propos;
Ny triste, ny joyeux se montre à l'assistance,
Refrenant sa douleur, ses lamentables mots;
Et tenant dessus lui les yeux, & la pensée,
Sa parolle en son los fust ainsi commencée.
Non, ce n'est point de toy qu'il faut qu'un deuil se fasse;
Car mourant en ce monde, en l'autre tu renais,
Et d'une belle mort partant de cette place,
Tu laisses le sentier frayé de tes hauts faits;

De Chevalier Chrestien tu as ſuivy la trace,
Et pour tel tu es mort en éternelle paix,
Portant de tes biens-faits la Coronne de gloire
Et de l'heureuſe mort la palme de victoire.
Vy donques bien-heureux; car ce, nostre infortune,
Non ta mort glorieuſe, à pleurer nous émeut,
Perdant une colomne ores tant opportune,
Appuy qu'en autre aucun recouvrer ne ſe peut;
Mais ſi celle que mort appelle la commune,
De ton humain ſecours plus ayder ne nous veut,
Tu nous peux maintenant faire faveur plus grande,
Toy, que le Ciel reçoit en ſa céleste bande.
Et, comme homme mortel, nous t'avons veu n'aguere
Bien à notre advantage apporter ayde humain,
De te voir employer encor' chacun eſpère,
Les armes de là haut, divin, en ce deſſein.
Appren donc déſormais à nous estre proſpère,
A recevoir nos vœux, à nous prester la main;
Ainſi toi nous montrant de victoire la face,
Nous parferons, dévots, nos ſaints vœux par ta grace.
Il dit en cette ſorte. Et jà la nuit obſcure,
Au jour lors ſommeillant avoit fermé les yeux,
Et par l'oubli plaiſant de l'ennuyeuſe cure
Les larmes eſſuyoit, & les ſoupirs piteux.
Mais le grand Général, qui jamais ne s'aſſeure
D'expugner les forts murs ſans béliers ruyneux,
Penſe comme il aura du bois, & quelle forme
Les machines auront; & ne faut pas qu'il dorme.
Le Soleil ſe levant, auſſitoſt il ſe lève,
Et luy-meſme voulut eſtre à l'enterrement;
Le tombeau de Ciprez, d'odeur durable & ſouëſve,
Au pied d'une colline, ils firent triſtement:
Non loing de leur enclos, & haut ſur lui s'élève
L'arbre qui plus s'atterre, & plus vers le Ciel tend;
Là des Preſtres eſt dit le funèbre ſervice,
Afin que le Seigneur lui ſoit au Ciel propice.
Aux branches du Palmier pluſieurs trophées pendent
D'eſtendards, coutelas, morions, corſelets,
Qui de ſa grand' valeur vrai témoignage rendent,
Pris ſur les Syriens, & les Perſes défaits.
Les armes, qui le corps de tous costés défendent,
Embraſſent le gros tronc de leur acier épais.
Puis, Icy gît Dodon, deſſus l'eſcorce on grave,
Honorez le tombeau d'un Chevalier ſi brave.

De Buillon ayant fait cette œuvre charitable,
Fait tous les Charpentiers de son camp appeler,
Et, sous bon sauf-conduit de Soldats secourable,
Les fait incontinent en la forest aller,
Qu'un vallon receloit en son fond effroyable;
Mais un bon Syrien ne la voulut celer:
Là donc les Chrestiens vont les machines abattre,
Pour renverser les murs, & les Payens combattre.
Ils s'exhortent l'un l'autre à mettre arbres par terre,
Que l'on fasse à ce bois des inusités maux,
Et tombent sous les coups, qu'un fer tranchant desserre,
Les Palmes, les Pins droits, & les Sapins plus hauts,
Les funèbres Ciprès, les Fresnes, bois de guerre,
L'Ieuse foudroyant, les Chastaigners, les Faux,
Et les Ormes maris, que les Vignes tortues
Embrassent quelquefois entre les hautes nues.
Autres coupent des Ifs, & plantes Dodonées,
Qui plus de mille fois ont changé de cheveux,
Et mille, & mille fois, sans se rendre estonnées,
Ont repoussé des vents les assauts furieux.
De Cèdres odorans, & vainqueurs des années,
Autres les chariots chargent crinquans sous eux;
A ce bruit résonnant d'hommes, d'armes guerrières,
Les féres, les oiseaux laissent nids & tanières.]

HIEROME DE BARA a écrit le Blason des Armoiries *, auquel est montrée la manière de laquelle les anciens & modernes ont usé en icelles : Traité contenant plusieurs Escussons différens, par le moyen desquels on peut discerner les autres & dresser ou blasonner les Armoiries; imprimé à Lyon, *in-fol.* par Claude Ravot, 1579.

* Son *Blason des Armoiries* avoit paru à Lyon, *in-4°.* dès l'an 1522, selon la *Bibliothèque Historique de la France*, qui cite deux Editions, l'une de 1581, l'autre de 1590, *in-fol.* & qui ne parle point de celle de 1579. La Croix du Maine, qui cite l'Edition de 1581, donne celle de 1579 pour la première. — Voy. La Croix du Maine, au même Article, Tom. I, pag. 374.

HIEROME CARDAN *. De la Subtilité des choses. Voyez Richard le Blanc.

* Cardan naquit à Pavie, en 1501. La nombreuse collection de ses

Ouvrages, en dix Tomes, *in-fol.* prouve qu'il savoit beaucoup. Il passa effectivement pour un des plus habiles hommes de son siècle, mais en même temps, pour un des plus fous; il se piqua de singularité dans tout ce qu'il fit & ce qu'il écrivit. Il prétendit avoir un Génie singulier, comme Socrate; il faisoit profession presque déclarée de ne croire aucun des Mystères de notre Religion, & il étoit d'une crédulité puérile sur les Contes les plus absurdes; enfin il étoit tellement infatué de l'Astrologie Judiciaire, qu'il se laissa mourir de faim, le 21 Septembre 1576, pour que son horoscope, qu'il avoit tiré, se trouvât vrai. Ce fut la dernière & la plus grande de ses folies, par laquelle il finit sa carrière à Rome, où, malgré la hardiesse de ses opinions, il vivoit tranquille, jouissant même d'une pension du Pape. — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XIV & XX.

HIEROME DE CHATILLON, Président au Parlement de Dombes & au Siége Présidial de Lyon, a écrit Discours sur l'immodestie, & superfluité d'habits; avec la Traduction Françoise de deux Oraisons Latines, prises de T. Live, l'une de M. Portius Cato, Consul Romain; l'autre de Lucius Valerius, Tribun du peuple; imprimé à Lyon, *in*-4°. par Antoine Gryphius, 1577. Ordonnances de Monseigneur le Duc de Montpensier, Prince souverain de Dombes; avec briève & sommaire interprétation d'aucuns principaux points & articles d'icelles, concernant l'Ordre, Instruction & Jugemens des Procès civils & criminels, par Hierome Chatillon, Président au Siège Présidial de Lyon, & en la Souveraineté de Dombes; imprimées à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes, 1583 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 384 & 385.

HIEROME DE CHOMEDEY, Gentilhomme & Conseiller de la Ville de Paris, a traduit d'Italien, l'Histoire d'Italie, de Messire François Guicciardin, Gentilhomme Florentin, comprise en vingt Livres; imprimé à Paris, *in-fol.* par Jacques Kerver, en l'an 1568. L'Histoire de la conjuration de Catilina; avec un Discours de Nicolas Macchiavel, Florentin, touchant les conjurations; imprimée à Paris, *in*-8°. par Abel l'Angelier, 1575. Dialogue des Festins, imprimé à Paris, par Denys du Pré, 1579. Épître de Ciceron, à son frère, Gouverneur de l'Asie,

traduite par ledit de Chomedey, & dédiée à Monſieur le Maréchal de Montmorency; imprimée à Paris, *in*-4°. par Jacques Kerver, 1572.

HIEROME DF CONTRERAS. Les étranges Aventures contenant l'Hiſtoire des extrêmes amours d'un Chevalier de Sévile, dit Luzman, à l'endroit d'Arbolea, les cas merveilleux qui lui advinrent en dix ans: compoſée en Eſpagnol par Hierome de Contreras, & miſe en François par G. Chapuis, imprimée à Lyon, *in*-16. par Benoiſt Rigaud, 1580.

HIEROME DE HANGEST, Docteur en Théologie, a écrit Lumière Evangélique contre les Tenebrions Hérétiques, pour la Sainte Euchariſtie: Livre dédié à Monſieur le Connétable Anne de Montmorency, par l'Auteur, & imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Petit, 1534. Le Livre de voie sûre en controverſe, compoſé par Hierome de Hangeſt; imprimé en Avignon, *in*-16. par Pierre Roux, 1566 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même mot, Tom. I, pag. 376.

HIEROME HENNEQUIN, Conſeiller en la Cour de Parlement, a écrit en vers François, Regrets ſur les misères advenues à la France, par les guerres civiles, en trente-un Sonnets; avec deux Prières à Dieu; imprimés à Paris, *in*-4°. par Denys du Pré, 1569.

HIEROME HERMES BOLSEC, Docteur Médecin à Lyon, a écrit Miroir de vérité, au Roi Charles IX, aux Princes & Seigneurs de ſon Conſeil; du Jugement fait par Salomon, en ſon bas âge, au commencement de ſon règne; du luſtre & refléxion duquel Miroir apparoît le vrai moyen d'appaiſer les troubles & ſéditions du Royaume de France; imprimé en l'an 1562. Hiſtoire de la vie, mœurs, actes, doctrine, conſtance & mort de Jean Calvin, jadis Miniſtre de Genève; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean Patraſſon, 1577. Hiſtoire de la vie,

mœurs, doctrine & déportemens de Theodore de Beze, dit le Spectable, grand Ministre de Genève, selon qu'on a pu voir & connoître jusqu'à maintenant, en attendant que lui-même, si bon lui semble, y adjoute le reste. Par M. Hierome Bolsec, Théologien & Médecin à Lyon; imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1582 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 374.

HIEROME GARIMBERT. Les Problêmes de Hierome Garimbert, en nombre cent & dix, traduits de Tuscan en François, par Jean Louveau; imprimés à Lyon, *in*-8°. par G. Roville, 1559.

D'où vient que des sciences & arts des personnes, le plus souvent on peut juger de leur complexion & mœurs.

PROBLEME XXXIIII.

[Il me semble que le proverbe est assez commun & ancien, que qui hante avec les bons, n'est jamais estimé mauvais; au contraire, qui hante avec les mauvais, n'est point réputé homme de bien. Car si ainsi est que naturellement tout semblable appete son semblable, nous trouverons aussi que les méchantes manières de faire de quelqu'un sont approuvées d'un autre qui sera mal nourri; & pareillement les bonnes mœurs seront louées par un homme de bien, par la similitude & conformité qui est entre eux. Au moyen de quoi, il est très-manifeste que les vertueux hantent volontiers ceux qui aiment les vertus, & les vicieux suivent les amateurs des vices. Mais ils sont différens, en ce que les vertueux ne commettant point de fautes, ne permettent aussi jamais que leurs amis puissent faillir, tellement que leur amitié est ferme & constante. Au contraire, les vicieux n'ont point de stabilité en eux, car, s'arrêtant à la malice, qui est de soi-même odieuse, ils sont toujours variables; & ne trouvant aucune chose en ce monde, où leur vouloir se puisse contenter & appaiser, de là vient que l'amitié entre eux n'a point de stabilité. Ce néanmoins les mauvais ne laissent pas de suivre les mauvais, tout ainsi que les bons cherchent les bons. Et pour autant que cela se voit en plusieurs hommes, qui sont beaucoup de corps & beaucoup d'ames, séparées l'une de l'autre; à plus forte raison, cela devroit apparoître en un corps & une ame seule, qui, étant ainsi conjoints ensemble, ont si grande conformité & union entre eux, que les passions & effets de l'un, sont passions & effets de l'autre: ce qui appert aux sanguins, lesquels se montrent toujours avec le

visage riant, conforme à la qualité de leur cœur, qui est joyeux; au contraire, les mélancoliques représentent toujours au visage leur mélancolie intérieure. Car il est certain que les coutumes de l'esprit suivent la température du corps. Or, étant un homme de soi-même enclin à quelque science, ou art, s'il est de complexion sanguine, il s'adonnera à choses plaisantes & délectables, comme la Poësie, les Histoires, la Musique, la Chasse, & autres tels exercices, qui sont de grand plaisir & de moindre spéculation, que n'est la Mathématique, laquelle, avec la Peinture, Sculpture, & autres semblables, conviennent au mélancolic, & beaucoup plus la Physique, & particulièrement la Philosophie Morale, & la Métaphysique, comme sciences conformes à la nature du mélancolic, naturellement enclin à spéculer & contempler les choses divines, & avoir l'œil sur les terrienes, principalement sur les Gouvernemens & Etats, mieux que les autres hommes, entre lesquels les flegmatiques se délectent à l'étude des loix civiles, lesquelles n'étant point proprement sciences, si sont elles subalternes aux sciences. Ils se délectent aussi d'aller sur mer, & pêcher, tellement que la complexion flegmatique, qui est lente & patiente en ses actions, s'adonne à tels arts. Le semblable se peut dire du coléric, lequel, par son excessive chaleur, étant enclin aux affaires Martiales, de nature s'adonnera aux sciences qui conviennent à la profession des armes. Que dirons-nous de la complexion tempérée, laquelle participant quasi également de toutes autres, inclinera aussi à participer de toutes les sciences en universel, par le moyen de sa température. Les autres complexions, dessus dites, en participent plus & moins, selon qu'elles excédent plus ou moins en l'un des quatre humeurs, par lesquels étant encliné l'homme, de soi-même, à suivre plus une science que l'autre, on peut aussi juger de sa complexion, étant attiré par autrui, comme nous voyons aux enfans. Car, de ce continuel exercice qu'ils font en une profession, il s'ensuit une habitude, qui se convertit après en nature, laquelle, comme mère universelle, nous ayant donné l'esprit & le corps si conformes & d'accord entre eux, que les mœurs de l'un suivent la température de l'autre, est cause puis après que des arts & sciences, qui, par nécessité, ou élection, sont en aucuns, on peut faire jugement certain de leur complexion & mœurs.

D'où vient que universellement les badineries plaisent, & les badins sont tenus pour infâmes.

PROBLEME LXXIIII.

Les facéties sont tellement utiles à la vie, & nécessaires à la conversation humaine, que de là dérive une qualité de grand repos, & un soulagement des angoisses & déplaisirs de l'esprit, qui bien souvent appesantissent le corps; car, tout ainsi qu'aux peines corporelles, aucunefois nous avons besoin de ce repos que nous recevons du dormir; aussi, aux opérations de l'intellect, on cherche aucunefois à se décharger des soucis, par le moyen d'aucunes sortes

de passe-temps, entre lesquels les principaux sont les facéties, qui se divisent en deux espèces, desquelles la première est celle, qui, avec paroles promptes, honnêtes, & de bonne grace, faisant rire modestement, donne plaisir aux assistans, sans offenser aucun. La seconde est après l'autre, qui est formée de paroles promptes & gracieuses, mais aucunement deshonnêtes, émouvant un ris tempéré, & le plus souvent en offensant quelqu'un; & tout ainsi que l'une est appelée civilité, parce qu'elle est entre personnes honnêtes; au contraire, l'autre est appelée badinerie, à cause qu'elle s'accoutume entre gens de basse condition & menu peuple, vu que les badins sont une manière de gens vulgaires, lesquels faisants industrie de leurs badinages pour gagner, n'étudient autre chose qu'en paroles & faits deshonnêtes, pour faire rire excessivement les assistans; & pourvu qu'ils viennent à leur intention, ils ne se soucient point de brocarder & piquer indifféremment tous ceux desquels ils n'espérent tirer aucun profit, tout ainsi qu'ils ne pensent en autre chose, qu'à flatter ceux qui payent volontiers les badineries, ou parce qu'ils donnent universellement plaisir aux hommes, comme à ceux qui universellement sont inclinés d'ouir plutôt blâmer, que louer autrui. Joint que la mélodie, que la flatterie porte avec soi, fait qu'ils sont écoutés avec grand ris de tous, & reçus d'un chacun aux grandes sales & chambres secrettes des grands Seigneurs, à cause du passe-temps que la plupart des hommes, & particulièrement le menu peuple reçoit ordinairement de la nouveauté des choses, & sur-tout des badineries, lesquelles, en émouvant le ris, délectent, & conséquemment sont estimées. Au contraire, les badins sont estimés infâmes, à cause de leur intention, la fin de laquelle n'est pas de vouloir plaire à autrui, mais seulement pour gagner & attraper deniers, tellement qu'il ne leur chaut de s'assujettir à toute qualité de vilainie, & de médire autant d'eux-mêmes comme d'autrui, se contrefaire le visage, tordre les membres, & endurer des coups, pourvu qu'en faisant rire le peuple, ils puissent gagner quelque chose; lesquelles choses, tout ainsi qu'elles ne peuvent tomber, sinon en un homme abject & privé de honte; aussi pareillement elles sont cause que les badins, par cette abjection, & effrontement, sont tenus pour abjects & effrontés, & conséquemment pour infâmes. De telle manière de gens, qui sont comme une mauvaise plante qui produit aucunefois fruits agréables, toutes les Cours en ont toujours été pleines, & sont encore pour le jourd'hui, tellement qu'il y a quasi plus de badins que d'hommes, combien que la similitude soit odieuse.

Pour quelle cause le père aime plus l'enfant, que l'enfant le père,

PROBLEME LXXXIX.

Combien que Platon, Aristote, & quelques autres Philosophes aient écrit de l'amour du père vers l'enfant, & de l'enfant vers le père; toutefois, pour plus claire intelligence d'un chacun, avec quelques autres raisons, j'ai voulu

voulu former ce Problême. Il faut premièrement noter qu'il y a trois principales espèces d'amour en l'homme, qui surmontent toutes les autres : c'est assavoir, vers l'enfant, vers le père, & vers la femme. La première est douce, la seconde encore plus, & la troisième joyeuse. Car c'est chose douce au père de se voir soi-même en l'enfant, & en lui, allonger & comme perpétuer sa vie. L'amour de l'enfant vers le père est débonnaire, parce que piété, ou débonnaireté, est une sorte de justice, par laquelle nous aimons le pays, le père, la mère & les autres parens. L'amour vers la femme est joyeux : car c'est chose fort plaisante & joyeuse que la conversation d'une femme fidèle & obéissante. De ces trois espèces d'amour, Dante en fait mention au vingtième Chapitre de l'Enfer, là où il est dit que la douceur du fils, ni la piété du bon vieillard, ni l'amour joyeux de Pénélope ne peut onc retenir Ulysse au pays. De ces trois sortes d'amour, le plus grand est celui du père, parce qu'il aime plus son enfant qu'il n'est aimé de lui, pour beaucoup de causes, la principale desquelles est qu'il est assuré de l'avoir engendré, & l'enfant n'en a aucune assurance, à cause qu'il n'avoit pas encore l'essence, du temps de sa génération. Joint que la bénévolence qui est entre les parens, naît de cette prochaineté de l'un & l'autre, par le moyen du sang. Au moyen de quoi le père étant plus prochain du fils, que le fils du père, il l'aimera aussi plus qu'il ne sera aimé de lui. En ce qu'il est plus prochain, cela se prouve en tant que la chose engendrée (la comparant à l'engendreur) est comme la partie séparable du tout, où elle est contenue, & le tout n'est pas contenu en la partie ; & pour autant que la chose qui contient est plus prochaine de celle qui est contenue, qu'elle n'est pas au contraire, il s'ensuit donc que le père, contenant le fils comme sa propre chair & substance, lui sera aussi plus prochain, que ne sera le fils à lui, & conséquemment l'aimera plus qu'il ne sera aimé de l'enfant. Davantage la bénévolence s'augmente & se confirme par la longueur du temps. Or, pource que les pères commencent à aimer leurs enfans depuis l'heure qu'ils sont engendrés, où les enfans ne commencent point à aimer les pères, sinon après qu'ils ont reçu l'usage de la raison, & du sens rassis, par le moyen duquel ils distinguent le père des autres hommes : pour cette cause les enfans ne correspondent point à la bénévolence des pères, en quoi nous concluons en brief, par les raisons dessus alléguées, qu'ils ont quelque chose aux enfans, & au contraire les enfans n'ont aucune chose au père. Il y a aussi que la nature, voulant conserver l'espèce humaine, a fait que l'amour ne retourne jamais en arrière, ains toujours en descendant, fait que, pensants aux choses futures, n'avons pas grand soin des choses passées, tellement que l'amour du père, qui voit devant soi l'enfant, est plus grand que celui du fils vers le père, qui ne regarde point derrière soi.]

HIEROME MEURIER, Doyen & Chanoine Théologal de Reims, a traduit en François, brièvè Instruction pour les

Marchands, qui deſirent, en leur état, faire leur ſalut, contenant ſommairement les vrais moyens de ſe garder de toutes eſpèces d'uſure & tous autres péchés, qui obligent les perſonnes à reſtitution, faite en Latin premièrement, par le docte & vertueux perſonnage Denys le Chartreux, ſurnommé de Rikel; imprimée à Reims, *in*-16. par Jean de Foigny. Il a auſſi écrit Expoſition des Saints Myſtères de la Meſſe, diviſée en deux Tomes: le premier deſquels montre que tout ce qui ſe dit & fait en icelle, depuis le commencement juſques au Canon, eſt extrait de l'Ecriture Sainte, ou conforme à icelle: le tout déduit par Sermons, ſelon qu'ils ont été prêchés en l'Egliſe Métropolitaine de Reims; imprimée à Reims, *in*-8°. chez Jean de Foigny, 1584. Traité de l'Inſtitution & vrai uſage des Proceſſions, tant ordinaires qu'extraordinaires, qui ſe font en l'Egliſe Catholique, diviſé en trois Sermons; imprimé à Reims, *in*-8°. chez ledit de Foigny, 1584

HIEROME MONTUUS. Voyez CLAUDE VALGELAS. Tom. III, pag. 380.

HIEROME MUTIO [1]. Voy. ANTOINE CHAPUIS, & les notes au même Article, Biblioth. de La Croix du Maine, Tom. I, pag. 31 & ſuiv.

[1] Quoiqu'il fût né à Padoue, il s'eſt toujours dit *Giuſtinopolitano*, parce qu'il étoit originaire de Giuſtinopoli, c'eſt-à-dire, de Capo d'Iſtria. Sa vie a été un voyage continuel à Veniſe, à Florence, à Rome, à Milan, par toute l'Italie, en France, en Flandre, en Allemagne, diſputant beaucoup ſur la langue Italienne, & auſſi ſur la Controverſe. On doute qu'il ait vécu juſqu'en 1560. (M. DE LA MONNOYE).

HIEROME OSORIUS, ou DES OSRES *. Hiſtoire de Portugal, contenant les Entrepriſes, Navigations & Geſtes mémorables des Portugalois, tant en la conquête des Indes Orientales, par eux découvertes, qu'ès guerres d'Afrique & autres exploits, depuis l'an 1496, juſques à l'an 1578, ſous Emanuel premier, Jean troiſième, & Sébaſtien premier du nom, compriſe en vingt Livres, dont les douze premiers ſont traduits du Latin

de Hiérome Oſorius, Evêque de Sylves en Algarve, & les huit ſuivans prins de Lopez de Caſtagneda & d'autres Hiſtoriens, par S. G. S. avec un Diſcours dudit Traducteur, du fruit qu'on peut recueillir de la lecture de cette Hiſtoire, imprimée à Genève, *in-fol.* par François Perrin, 1581. De la Nobleſſe civile, Livres II. Voyez le ſieur DE LA GUILLOTIERE. Remontrance en forme d'Epître, à la Roine d'Angleterre. Voyez JEAN DE MAUMONT. Inſtitution & nourriture du Prince, par ledit Oſorius, traduite de Latin en François, par Pierre Briſſon.

* OSORIO, né à Lisbonne, en 1506, fut élevé par ſon mérite à l'Evêché de Sylves & des Algarves. Il mourut le 20 Août 1580. Ses Œuvres ont été imprimées à Rome, en 1592, en 4 vol. *in-fol.* La beauté de ſon ſtyle Latin l'a fait appeler *le Cicéron de Portugal.* La plupart de ſes Ecrits ſont fort eſtimés, ceux ſur-tout dont du Verdier annonce ici la Traduction. On prétend que, dans ſa jeuneſſe, Oſorius s'étoit deſtiné à une parfaite virginité, & qu'il la garda toute ſa vie (TEISSIER, *Elog.* Tom. III, pag. 187). Sa Latinité a paru ſi belle, que quelques-uns ont cru que ſon Traité *de Gloriâ*, étoit celui de Cicéron, qu'il avoit retrouvé, & publié comme ſon propre Ouvrage. Je ne ſais s'il eſt bien vrai que ſon Livre *de l'Inſtitution du Prince*, ait été traduit, en François, par Pierre Briſſon. Teiſſier (*ubi ſuprà*, p. 188) dit que cet Ouvrage fut ſi eſtimé par Pierre Briſſon, frère du ſavant *Barnabé*, qu'il le fit imprimer à Paris, en 1583. Il avoit été imprimé à Cologne, en 1574 & en 1582. Niceron (Tom. XI, pag. 207) dit que *cette Edition fut faite par les ſoins de Barnabé Briſſon;* mais aucun des deux ne parle que cet Ecrit ait été traduit en François. Le Traducteur François de ſon *Hiſtoire de Portugal*, déſigné par les lettres S. G. S. eſt SIMON GOULART, *Senliſien.* L'Edition de 1581 eſt datée de *Saint Gervais*, c'eſt-à-dire, de Genève, dont *Saint Gervais* eſt un Fauxbourg. Il y en a une autre Edition, qui fut faite à Paris, en 1587, *in-8°.*

HIEROME DE LA ROVERE, élu Évêque de Tholon [1], a écrit les deux Sermons funèbres ès obſéques & enterrement du feu Roi très-Chrétien Henri II de ce nom, prononcés par lui; l'un en l'Égliſe notre Dame de Paris, l'autre à Saint Denys en France; imprimés à Paris, *in-4°.* par Robert Eſtienne, 1559.

[1] D'Evêque de Toulon, étant devenu Archevêque de Turin & Cardinal, il mourut à Rome, le 26 Janvier, âgé de ſoixante-deux ans *. (M. DE LA MONNOYE.)

* Il fut fait Evêque de Toulon, en 1559; Archevêque de Turin, en 1564; Cardinal, en 1586, & mourut, non comme le dit M. de la Monnoye, *le*

26 Janvier, (le Manuscrit de M. de la Monnoye ne fixe point l'année) mais le 26 Février 1592, à soixante-deux ans complets, moins quelques jours.

HIEROME [1] SAVONAROLE *, de Ferrare, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, a exposé en Latin, le Psalme *Miserere meî, Deus*, laquelle exposition & paráphrase a été translatée en François & imprimée à Paris, *in*-16. par Geoffroy de Marnef, sans date. Exposition de l'Oraison Dominicale. Petite Paraphrase sur icelle. Autre Exposition de l'Oraison Dominicale. Méditation sur les Psalmes *Miserere meî*, *Deus*, & *In te*, *Domine*, *speravi*. Briève Interprétation du Décalogue. Paraphrase du Symbole des Apôtres : le tout fait par Frère Hiérome Savonarole, Ferrarois, & translaté en François ; imprimé à Lyon, *in*-16. par Balthazar Arnoullet, 1543. Voyez les Œuvres qu'il a fait en bon nombre en vulgaire Italien, dans la Librairie del Doni.

[1] Si je voulois rapporter tout le bien & tout le mal qu'on a dit de Jérôme Savonarole, je ferois un gros volume. Les Ecrivains qu'on a cités pour & contre, sur son Article, sont connus. Naudé, Chap. 16 de son *Apologie des grands hommes soupçonnés de magie*, & le P. Quétif, dans ses deux Tomes *in*-12. imprimés, l'an 1674, chez Billaine, ont épuisé, ce semble, tout ce qu'il étoit possible de recueillir là-dessus. Il leur a pourtant échapé un Auteur qu'on m'a indiqué, si rare, qu'en 1718, son Livre, à l'encan de la Bibliothèque de M. Baluze, quoique ce ne soit qu'un assez médiocre *in-fol.* fut vendu cent pistoles. Il a été imprimé à Venise, *apud Bernardinum Benalium*, 1524. C'est un Recueil d'une partie des Epîtres de Pierre Dauphin, noble Vénitien, Général des Camaldules. J'en ai dit mon sentiment, dans le IVe Tom. du *Menagiana*, pag. 58, où, parmi les plus dignes d'être lues, j'ai remarqué celle qui mande à Pierre Barrocci, Evêque de Padoue, l'histoire du supplice de Savonarole. C'est la 73e du Ve Liv. *ex Fonte bono*, 26 Juillet 1498. Elle est précédée de deux autres, adressées au même, la première, *ex Fonte bono*, du 7 Juillet 1496 ; la seconde, du 11 Avril, *Florentiæ*, 1498, toutes deux pleines de particularités curieuses, touchant Savonarole. (M. DE LA MONNOYE).

* On trouvera dans *Comines*, des particularités intéressantes, touchant Savonarole, dont cet Historien portoit un jugement avantageux. Il le regardoit comme un Prophète. Savonarole ne se vantoit pas de l'être. *Multa millia poterunt testari me sæpè dixisse non esse nec Prophetam, nec filium Prophetæ*, disoit-il, dans sa lettre au Pape Alexandre VI, écrite le 16 Septembre 1497, & imprimée parmi les pièces justificatives, jointes au *Comines* de Lenglet,

Tom. IV, seconde Partie, pag. 76. Cependant il étoit bien-aise qu'on crût que ses prédictions s'accomplissoient toujours, & il y en a des preuves dans la même lettre que je cite. Ce fut à l'aide de ces prédictions, auxquelles le peuple ajoutoit foi, qu'il maintint les Florentins dans des dispositions favorables à la France. Il soutenoit d'ailleurs sa renommée & son crédit par une vie vraiment pieuse & austère; & par des Sermons édifians. Ce seroit une chose curieuse qu'une vie de cet homme célèbre, écrite sans partialité. Les matériaux sont en grand nombre. Il ne faudroit pas oublier que le Cardinal Antoine Barberin, frère d'Urbain VIII, légua, par un Codicile de l'an 1646, 500 écus, pour faire une belle Edition du *Triumphus Crucis* de Savonarole, avec le *Miserere* de ce même Auteur. Il étoit né à Ferrare, le 21 Septembre 1452, d'une famille noble. Il fut pendu & brûlé à Florence, le 23 Mai 1498, à l'âge de quarante-six ans. Son plus grand crime fut d'avoir osé parler publiquement de la vie scandaleuse, & des vices du Pape Alexandre VI.

HIEROME SQUARZAFICHO [1]. La Vie de François Pétrarque, composée premièrement en par Hiérome Squarzaficho *, & maintenant translatée en François; non imprimée & vue écrite en main, en la Bibliothèque du feu Seigneur de Senescey.

[1] Du Verdier, qui, ne sachant pas en quelle langue Jérôme Squarciafico composa la vie de Pétrarque, a laissé le mot en blanc, pouvoit aisément apprendre que c'étoit en Latin, puisqu'elle est au-devant de l'Edition des Œuvres de Pétrarque, soit de Venise, soit de Basle. Cette vie a depuis été traduite en Italien. (M. DE LA MONNOYE).

* SQUARCIAFICO, car c'est ainsi qu'il écrivoit son nom, étoit né à Alexandrie, en Italie; mais il en sortit de bonne heure, & n'y retourna jamais. Il publia un assez grand nombre d'Ouvrages, soit en Italien, soit en Latin. Ce fut dans cette dernière langue qu'il écrivit, durant son séjour à Venise, la vie de Pétrarque. Le Ghilini parle avec beaucoup d'éloges de Squarciafico. (Voy. *le Théâtre des Hommes de Lettres*, pag. 127).

HIEROME VIDA *. Hymne de S. Laurent; autre de Saint Jean l'Évangéliste; autre à Sainte Marguerite; autre de l'Eucharistie; autre au divin David, traduits du Latin de Hiérome Vida, Crémonnois, Poëte sacré, en François, par Guy le Fevre de la Boderie & contenus en ses Hymnes Ecclésiastiques.

* Marc-Jérôme Vida, né à Crémone, en 1470, Evêque d'Albe, où il mourut le 27 Septembre 1566, a été l'un des plus excellens Poëtes Latins qui aient paru depuis le beau siècle d'Auguste. Sa *Poëtique* est son Ouvrage le plus célèbre, sur lequel nos Auteurs les plus connus s'exercent encore. M. l'Abbé

Batteux, de l'Académie Françoise, & de celle des Belles-Lettres, vient de donner une très-bonne Traduction de *la Poëtique* de Vida, avec celle d'Aristote & d'Horace, à Paris, chez Saillant, Nyon & Desaint, 1771. — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXIX.

HILAIRE COURTOIS, Avocat au Châtelet de Paris, a composé en rime Françoise, la Publication de l'État de Chancelier, faite par Mercure, avec quelques Dialogues; l'invention desquels est prise sur trois de ses Epigrammes faits à la louange de Messire François Olivier, Chancelier de France; assavoir le premier sur l'Epigramme qui commence *Quid spectem.* Le second sur celui qui commence *Quònam te confers*; & le tiers sur celui dont le commencement est *Quæ Divæ*; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Buffet, 1545 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 377.

HIPPOCRATES *. Voyez FRANÇOIS LE FEVRE, GUILLAUME CHRESTIAN, JEAN DE BOURGES, JEAN BRECHE, JEAN CANAPPE, JEAN DE LA FARGUE, JEAN GUICHARD.

* Le plus célèbre des Médecins, & l'un des hommes les plus admirables, & les plus utiles à l'humanité qui aient jamais paru, naquit dans l'isle de Cos, environ 460 ans avant Jésus-Christ, & mourut, après avoir parcouru la plus belle carrière, âgé de cent quatre ans. Ses contemporains ont observé qu'il n'employa que peu de remèdes, & les plus simples.

HOMERE *. Voyez AMADIS JAMIN, HUGUES SALEL, ANTOINE DE COTEL, ANTOINE MACAULT, GUILLAUME PAQUELIN, G. ROYHER, JEAN SAMXON.

* Pour se bien instruire de tout ce qui regarde Homère & ses Ouvrages immortels, il faut lire la vie de ce Poëte célèbre, & la Préface, qui se trouvent à la tête de la Traduction de l'Iliade par Madame Dacier.

HONORAT RAMBAUD, Maître d'École, à Marseille, a écrit Déclaration des abus que l'on commet en écrivant, & le moyen de les éviter, représenter naïvement les paroles, ce que jamais homme n'a fait; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1578. Tout homme qui veut introduire une nouveauté, icelle faire recevoir, & abolir la manière ancienne,

doit prendre garde, à ce que penſant d'inſtruire & profiter, ſon invention ne ſoit plutôt pour détruire & porter dommage: car une vertu & propriété de la doctrine, c'eſt la facilité, & doit être claire & intelligible, même les lettres, ſyllabes, paroles & oraiſon, ſont pour déclarer nos conceptions: & quand on voudroit trouver une autre manière d'écriture, il faut tâcher qu'elle ſoit plus facile & plus claire que la première; autrement ce ſeroit, comme l'on dit, *Ignotum per ignotius*: ce qu'a voulu faire cet Honorat Rambaud, Reformateur de l'Alphabet commun, écrivant d'une façon nouvelle, & autre que l'uſitée. Mais il n'a rien avancé, & ſon invention n'a été reçue, & eſt morte auſſi-tôt que née. Il veut que l'on parle comme l'on écrit, afin de ne commettre point de fauſſeté; à quoi je réponds que ſi l'on ne peut pas bien approcher de vérité, & qu'au lieu de ce faire, recevant ſon nouveau Alphabet, nous éloignons davantage d'icelle, que gagnerons-nous? Je ne doute point qu'il n'aye tâché par ſon invention, d'approcher de vérité, & faire que plus proprement chacun écrivît ſes conceptions; mais, d'autant que nos conceptions ſont ſpirituelles, & la déclaration & écriture eſt corporelle, ce n'eſt merveille, ſi la proportion du corps ne répond à l'eſprit. Je ne lui voudrois ôter la louange qu'il mérite par l'invention de ſes nouvelles lettres: mais je n'en puis approuver l'uſage, car la recevant, il ſeroit à craindre qu'en lieu de diminuer la peine & difficulté, elle ne fût redoublée. L'invention, l'uſage & le changement des lettres n'eſt point de nous. Il vaut mieux uſer de pluſieurs lettres, & être entendu, que d'en uſer d'une ſeule, & n'être point entendu; & de vouloir maintenant introduire nouvelle ſorte de caractères, ce ne ſeroit que tourmenter l'eſprit en vain. S'il ne ſe contente de mes raiſons, je le payerai de ce que Abel Mathieu écrit. Il me ſouvient (dit-il) d'un nommé Meigret, lequel a ci-devant jeté un Livre en la main du peuple, touchant la manière d'écrire en François. Ce Livre étoit imprimé de telle façon, qu'on ne pouvoit le lire: lors, dis-je, ce

pauvre homme a bien perdu sa peine, & est bien loin de son intention, d'autant qu'on ne peut lire, moins encore entendre l'écriture qu'il a composée pour être lue & entendue: maigre récompense, & pauvre guerdon à un Auteur. Ainsi j'estime qu'il se vaut mieux aider, & servir de la manière d'écrire présente, à moins de corruption qu'on pourra, que d'en chercher & penser une nouvelle. Car, par une nouvelle, outre la perte du temps qu'on fait, on acquiert un bruit & une renommée d'insolent, & d'esprit déréglé, & abandonné. Demourons doncques au dedans des limites de coutume & d'usage: servons-nous des manières de notre temps: &, si nous avons jugement, adoucissons ce qui nous semble rude: détrompons ce qui nous semble amer ou aigre, & y besongnons de sorte qu'à peine s'en puisse-t-on appercevoir, en attendant que le temps réduise la multitude. Les gens qui proposent une nouvelle manière d'écrire, ne jugent pas qu'ils entreprennent combat à l'encontre de la nécessité, & ne regardent pas que nul art, nulle subtilité, ne raison ne peut à l'encontre de la nécessité. Telle nécessité, c'est la Chancellerie de France: sont les Cours de Parlement: sont les Justices Souveraines, & ordinaires. En ces lieux l'écriture, telle qu'elle est, tient la force, tient le haut & la majesté. Parquoi c'est moquerie à un petit compagnon, quelque support qu'il ait, & quelques alliés qui le suivent, de soi préparer à l'encontre de telle force.

HONORAT D'URFÉ *. Sous le nom de ce jeune Gentilhomme, Chevalier de Malte, les Jésuites du Collége de Tournon, lui étant écolier, ont rédigé par écrit la triomphante Entrée de Madame Magdelene de la Rochefoucaud*, épouse de haut Seigneur Messire Just Loys de Tournon, Seigneur & Baron dudit lieu, Comte de Roussillon; faite en la ville de Tournon, le Dimanche vingt-quatre d'Avril mil cinq cent quatre-vingt-trois, avec les Inscriptions & vers faits & récités, tant en Latin qu'en François, par aucuns Écoliers

liers y nommés; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean Pilehote, 1583.

* Honoré d'Urfé, Gentilhomme d'une maison illustre & ancienne, dans le Forez, originaire de Suabe, naquit à Marseille, le 11 Février 1567, de Jacques d'Urfé, & de Renée de Savoye, Marquise de Baugé; ainsi il n'avoit que dix-sept ans à la date de la Bibliothèque de du Verdier. Il aima beaucoup Diane de Chateaumorand, seule héritière d'une illustre maison, qui avoit épousé, malgré elle, Anne d'Urfé, frère aîné de Honoré, mariage qui ne fut point heureux, & qui se termina par un divorce, qui permit à Honoré d'épouser sa belle-sœur, après que son frère aîné eut embrassé l'Etat Ecclésiastique. Ce fut dans ses premières années qu'il composa son Roman d'*Astrée*. Il mourut à Villefranche, dans le Comté de Nice, en 1625, âgé de cinquante-huit ans. Il ne reste plus personne de cette illustre maison. Depuis le temps où écrivoit du Verdier, d'Urfé a composé divers Ouvrages en vers & en prose. On lui a reproché de faire mal des vers; & Malherbe voulut en vain le détourner de ce genre d'écrire, pour lequel en effet il avoit peu de talens (*Segraisiana*, pag. 145). Il publia une Pastorale, intitulée *Silvanire*, en vers blancs, ou non rimés, à la façon des Italiens; mais l'Ouvrage qui lui a fait le plus d'honneur, est le Roman intitulé, *Astrée*, dont le premier volume parut en 1610. Les deux autres furent également publiés de son vivant. La quatrieme Partie ne parut qu'après sa mort. Il l'avoit achevée, & avoit laissé seulement quelques morceaux, qui servirent à composer la cinquième Partie. On met communément ce Roman au nombre des Romans Historiques, où des événemens véritables sont racontés sous des noms supposés, & ornés de circonstances & de détails propres à les rendre plus intéressans; mais, comme il est très-difficile de démêler la vérité d'avec la fable inventée par l'Auteur, c'est une source bien dangereuse pour l'Histoire, que ces sortes d'Ecrits, qui ne se sont que trop multipliés depuis. Au reste, le Roman d'*Astrée* passe pour le premier Roman assujetti à des règles. *Patin* & *La Fontaine* en faisoient grand cas. Ce dernier, après les Œuvres de Marot & de Rabelais, n'estimoit rien tant que l'*Astrée* (*Hist. de l'Académie Franç.* par M. l'Abbé d'Olivet, pag. 307.) Le goût des Romans de ce genre est tellement passé, que, malgré la réputation dont celui de l'*Astrée* a joui, & malgré le soin qu'on a pris d'en rajeunir le style, & d'en élaguer les longueurs, il trouve aujourd'hui peu de lecteurs. Le nombre des diverses Editions du Roman de l'*Astrée*, est indiqué dans la *Nouvelle Edition de la Biblioth. Histor. de la France*. — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. VI & X, & la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, pag. 354.

HONNORÉ BONNOR, Prieur de Salon, Docteur en Décret, a écrit, en cent soixante-cinq chapitres, un Livre

intitulé [1] l'Arbre des Batailles*, qu'il a dédié au Roi Charles V; imprimé à Paris, par Jean du Pré, l'an 1495.

[1] Le P. le Long, dans sa *Bibl. Histor. de Fr.* n°. 16090 de l'ancienne Edition, rapporte ce Livre dans les mêmes termes que du Verdier; mais le P. Labbe, pag. 195 de sa *Nova Biblioth. Manuscriptor.* rapporte, parmi les Manuscrits de l'Archevêque de Toulouse, Charles de Montchal, n°. 58, l'*Arbre des Batailles, composé par Honoré Bonnet, Prieur de Salon, pendant le schisme de Clément VII & Urbain VI, dédié à Charles VI, & écrit par Jean de Quadrino, Limousin, en l'an* 1425. Plus bas, savoir, pag. 324, le même P. Labbe, n°. 877, cite un Manuscrit de la Bibliothèque Royale, où cet Honoré Bonnet, au lieu de *Prieur de Salon*, est appelé (mal, comme je crois) *Prieur de Gaillon.* Je trouve aussi dans le Catalogue des Manuscrits de de Thou, & dans plusieurs autres, *l'Arbre des Batailles d'Honoré Bonnet, du temps de Charles VI*; sur quoi je présume qu'il est plus sûr de lire *Bonnet*, que *Bonnor*; & quant à la diversité des noms de Charles V & de Charles VI, il est aisé de comprendre qu'elle vient de ce que le Livre ayant été composé par ordre de Charles V, pour l'instruction du Dauphin son fils, il fut dédié, non pas à Charles V, comme le marque du Verdier, mais au Dauphin, nommé *Charles VI*, lorsqu'il fut Roi. (M. DE LA MONNOYE).

*Son vrai nom peut être BONNET, comme le remarque M. de la Monnoye, & comme on le lit à la tête du Manuscrit de l'*Arbre des Batailles*, qui est conservé à la Bibliothèque du Roi, & dont M. l'Abbé Sallier a donné la notice dans les *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres* (Tom. XVIII, pag. 368). Ce Manuscrit fut achevé en 1460. L'Auteur y est appelé, *Maître Honoré Bonnet, Docteur en Décret, & Prieur de Salon*, & il porte qu'*il fut présenté par lui au très-Chrestien Roy de France Charles VI.* Il fut imprimé, pour la première fois, en 1481, à Lyon; & pour la seconde fois, à Paris, en 1493. Ces deux Editions sont à la Bibliothèque du Roi, & n'ont point été connues de du Verdier. Ce Traité est presque en entier copié du *Traité des Armes* de Bartole. Quoiqu'il ait été réimprimé, en 1510 & en 1515, il ne laisse pas d'être rare; mais les deux premières Editions sont d'une grande rareté. Celle de Paris, publiée en 1493, est la seule où se trouve peint l'*Arbre*, tel que l'Auteur le décrit : *Si m'est venue une telle imagination, que je voys un arbre de deuil au commencement de mon Livre, ouquel, à son dessus, vous povez veoir les règnes de Sainte Eglise en très-fière tribulation, tant que oncques telle ne fut : après povez veoir la grande discension qui est aujourd'hui ez Roys, & aux Princes des Chrestiens : après povez veoir la grande discension qui est entre les nobles & les communes ; & sur cet arbre ferai les quatre parties de mon Livre.* L'Auteur traite principalement de ce qui a rapport aux Batailles particulières; de ceux à qui il appartient d'en donner; des champs & gages de Batailles, & autres questions de ce genre.

HONNORÉ REBOLLY, Docteur en Théologie, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, & Vicaire du Convent Royal de la ville de S. Maximin en Provence, a écrit une Exhortation au Lecteur, mise au commencement des quatre-vingt Psalmes paraphrasés par Pierre Paradin.

HORUS APOLLO [1]. Les Sculptures ou Gravures sacrées de Horus Apollo Niliaque, avec leur interprétation, traduites de Grec en François; imprimées avec figures à Paris, *in*-16. par Jacques Kerver, 1553.

[1] Le nom HORUS, ou ORUS, car on le trouve écrit des deux manières, a été anciennement célèbre parmi les Egyptiens. Comme *Or*, en Hébreu, signifie *lumière*, on a pris *Orus* pour un surnom d'Apollon, & des deux on a fait le composé ὡραπόλλων. Un nom, si révéré en Egypte, a paru fort propre à être mis à la tête d'un Traité des Hiéroglyphiques, & c'est l'adresse dont le nommé Philippe s'est servi, pour donner de la dignité à son Livre, à l'exemple de ces imposteurs, qui ont publié leurs Ouvrages sous le nom de *Mercure Trismégiste*, d'*Hydaspe*, des *Sybilles*, de *Zoroastre*, &c. La Traduction, dont on ne nomme point ici l'Auteur, est celle de Jean Martin, rapportée par La Croix du Maine, Tom. I, pag. 538 & 539, au mot JEAN MARTIN. (M. DE LA MONNOYE).

HUBERT L'ESCOT, Prieur des Chanoines de S. Augustin au Bois, Seigneur Isaac, a traduit de Latin, les Sermons de S. Bernard, Abbé de Clairvaux, sur les principales Fêtes & Solennités de toute l'année. Item dix-sept Sermons du même Saint Bernard, sur le Pseaume xc, qui commence *Qui habitat in adjutorio altissimi*, &c. Plus lxxxvj Sermons sur les Cantiques de Salomon. Item quatre Traités du même Auteur, le premier des douze degrés d'humilité & d'orgueil; le second, du Commandement & dispensation; le troisième, pourquoi & comment il faut aimer Dieu; le quatrième, la manière de bien & religieusement vivre, écrite à sa sœur, & distinguée en soixante-treize Sermons; imprimés à Louvain, *in*-4°. par Pierre Zangre Tiletan, 1577.

HUBERT PHILIPPE DE VILLIERS. Cinquante Jeux divers d'honnête entretien, industrieusement inventés, par Inno-

cent Rhinghier, Gentilhomme Bolognois, & faits François par Hubert Philippe de Villiers; imprimés à Lyon, *in*-4°. par Charles Pesnot, 1555. Il y a cinquante autres Jeux dudit Rhinghier, à traduire. Discours du Siége de Metz, traduit d'italien; imprimé à Lyon, *in*-4°. par Thibaud Payen, & Philibert Rollet, 1553. Lettres amoureuses de Messer Girolamo Parabosco, avec quelques autres, ajoustées à la fin, réduites d'Italien en François, & imprimées à Lyon, *in*-4°. par Charles Pesnot, 1555. Il a écrit en vers François, le Limas, imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas du Chemin, 1564.

HUES DE BRAIESELVE, près Oignon, fut un Menestrel fort estimé par l'Auteur du Roman de Guillaume de Dole, qui dit de lui :

De Braieselve, vers Oignon,
I vint Hues à cele cort.
L'Empereres le tint molt cort,
Que li apreist une dance,
Que firent pucelles de France,
A l'ormel devant Tremilli,
Où len a meint bon plet basti.
C'est vers de belle Marguerite,
Qui si bel se paie & aquite
De la chansonnette nouvelle,
Celle d'Oisseri,
Ne met en oubli
Que n'aille au [1] cembel,
Tant a bien en li,
Que moult embeli
Le gieu souz l'ormel.

[1] C'est une manière de Tournoy.

Ces plaids & gieux ou jeux sous l'ormel, étoient une assemblée de Dames & Gentilshommes, où se tenoit comme un Parlement de courtoisie & gentillesse, pour y vuider plusieurs différends. Il y en avoit d'autres, en autres Provinces, selon qu'il se trouvoit des Seigneurs & Dames de gentil esprit *.

* Tiré de Fauchet, Chap. 82 des anciens Poëtes François.

HUES DE CAMBRAY a fait le Fabliau intitulé la Male

honte, qui eſt une moquerie faite contre Henri, Roi d'Angleterre. *Cl. Fauchet.* (ch. 88.)

HUE LI MARONNIERS [1], qui peut être celui qu'on appeloit le Marinier d'Amours) demande à Simon d'Athies, lequel emploie mieux ſon temps, celui qui aime une belle & ſage Dame ſans guerdon; mais en eſpoir de l'avoir, ou celui qui aime une Dame pauvre & nice, mais de laquelle il jouit. Par la II. il demande au même d'Athies: lequel il aimeroit mieux, que ſa femme ſût qu'il la fit Wihote, & elle en fût jalouſe, ou elle le fît Wihot, & il n'en ſût rien. Ce mot de Wihot, duquel uſent encore les hauts Picards, pour ſignifier Cocu, me fait penſer que la plûpart de ces Auteurs de Jeux partis, furent de ces quartiers, ou voiſins. Tant y a que tous ceux que j'ai nommés depuis Thiebaut, Roi de Navarre, ſemblent avoir eu la vogue depuis l'an M. CCXXX, juſques en l'an M. CCLX, & quelque peu d'avantage: car les Chanſons, les Fabliaux, & les Jeux partis d'Amours, font mention des Seigneurs vivans de ce temps-là: & la III. demande de Bretel, parlant de la Croiſade, prêchée contre Manfroy (uſurpateur de Sicile, tué l'an M. CCLXIIII.) montre le temps que lui, Greivillier, Ferris, Cuveliers, Perrot de Neeſle, Robert du Caſtel, & autres, ont vécu, & li Roix Adenez véquit du temps de Philippes III, Roi de France, fils de S. Louis. Car il dit qu'il fut Meneſtrel de Henri, Duc de Braban, qui mourut environ l'an 1260; lequel Prince (ainſi que confeſſe ledit Adenez) lui fit apprendre ſon métier (je crois de ſonner des Inſtrumens, & rimer) auquel il profita: mettant en rime pluſieurs faits & geſtes d'anciens Chevaliers, renommés pour leur vaillance. Car, au commencement du Roman de Cleomadez, il dit:

Je qui fis d'Ogier le Danoïs,
Et de Bertain qui fut u bois,
Et de Buenon de Commarchis,
Ai un autre livre raemplis,
Moult merveilleux & moult divers.

Ce Roman de Cleomadez, est bien poursuivi en son récit, & se voit plein de belles comparaisons : aussi lui fut-il compté ou dicté (ainsi qu'il dit) par Marie, Roine de France, fille dudit Duc de Braban, & femme en secondes nôces du dessusdit Roi Philippe, qui l'épousa l'an M. CCLXXII. Étant cette Roine aidée à dicter ce Roman, par une grande Dame, nommée Blanche : lesquelles Adenez protestant ne vouloir point nommer, découvre assez grossièrement, en un endroit, où les Lettres capitales de certains vers, sont celles de leurs noms. On peut dire de lui, qu'il fut facile Rymeur, autant qu'autre de son temps ; mais il est fâcheux en répétitions. On n'a vu de lui que le Roman de Cleomadez, & la moitié de celui de Bertain, qui n'est tel que Cleomadez. Je crois que le nom de Roi lui a été donné, ou pource qu'il fut Chef de Menestriez, ou que possible il fut Heraut & Roi d'armes du Duc son Maître. A la fin du Roman de Cleomadez, il adresse & présente son Livre au Comte d'Artois, que je pense être Robert, tué à Courtray, l'an 1302, fils de celui qui fut aussi tué à la Massourre en Egypte.

[1] J'ai remarqué ci-dessus, au mot ADENEZ, que du Verdier, qui, selon l'ordre Alphabétique, devoit placer le Poëte Adenez à la lettre A, l'avoit mal-à-propos confondu, en un seul & même Article, avec Hues Li Maronniers, brouillant ainsi pêle-mêle deux Chapitres de Fauchet, savoir, le 115 avec le 116, & des deux n'en faisant qu'un. Ayant aussi écrit ci-dessus HUES DE CAMBRAY, & ci-dessous HUES PIANCELLES, il devoit écrire, pour garder l'uniformité, HUES LI MARONNIERS. (M. DE LA MONNOYE).

HUES PIANCELLES a fait le Fabel de Sire Hains & Dame Avieuse, sa femme, qui se combatirent à qui porteroit les braies. Mais la Dame fut contrainte les quiter, non par faute de courage, ains pource qu'au combat, en reculant, elle tomba dans un tonneau à gueule bée, la tête la première, ayant les jambes en haut : de sorte qu'elle ne se put relever : étant par cette infortune, contrainte de se rendre & confesser vaincue ; l'Auteur dit de soi,

Hues Piancelles qui trava
Cil Fabel, par raison prova

Que cil qui a femme [1] *rubeſte*
Eſt garni de mauvaiſe beſte.

[1] robuſte.

HUGUES DE BRESI, (Meſſire) ou BERSI *, fut très-bon Poëte, ainſi que deux Chanſons le témoignent. Il dit que quand il ſera mort, ſa Dame connoîtra quelle perte elle aura faite, & combien qu'il n'accomplit jamais ſon vouloir d'elle, il eſt délibéré mourir ſous l'écu, plutôt que de ſe confeſſer vaincu: encore qu'elle lui aye deux ou trois fois menti, & qu'il ſe doute qu'elle aye autre ami, ſi a-t-il tant chaſſé qu'il dût bien achever. Toutefois ſa deſtinée eſt qu'il n'aura jamais bien d'aimer, puiſqu'il ne peut plus voir ſa Dame, ne trouver occaſion d'aller en ſon pays. Encore fera-t-il une Chanſon perdue, puiſqu'à perdre ſont tournés tous ſes chants. Mais poſſible que celle-ci aura telle vertu, qu'elle lui fera droiture des autres. Eſtienne Paſquier, éloquent Avocat en la Cour de Parlement, a un Livre qui, après ces deux vers de la Bible Guiot,

Lors veuil que il tiene ſa voie,
Si loing que jamais ne le voie.

en ajoute bien ſix ou ſept cens, tous Satyriques : dont les premiers commencent,

Moult ai allé, moult ai venu :
Moult m'a ma volenté batu.

Et puis, à la fin, il dit,

Cil qui plus voit, plus doit ſçavoir.
Hugues de Berſi qui tant a,
Et ſi ſai bien que li plaſour,
Tendront mes ſermons à folour :
Que ils ont veu que je amoie,
Plus que nus biaux ſolas & joye.

Qui pourroit bien être le même Hugues de Berſſi, que les Écrivains ont changé en Breſi, ou Berſil, comme dit un Livre qui eſt en la Bibliothèque du Roi ; lequel auſſi appelle ledit opuſcule, commençant Moult ai allé, moult ai venu, &c. La Bible du Seigneur de Berzé Chaſtelain. Il ſemble que ce de



Bersi, après avoir longuement demené l'amour, se soit rendu Moine, ou pour le moins retiré des joyeuses compagnies.

* Hugues de Bersy (suivant Pâquier, *Recherches de la France*, Liv. VI, Chap. 3) est le même Religieux de Cluny qui fit la *Bible Guiot*, Satire d'une longue haleine, dans laquelle il décrit, d'une plume merveilleusement hardie, les vices qui régnoient de son temps dans tous les Etats & toutes les conditions.

HUGUES BRUNET, Gentilhomme de Rodez, fut savant aux bonnes Lettres, bon Poëte Comique en langue Provençale: les Chansons qui se chantoient aux Scènes, lui-même les faisoit, & composoit le chant, & ordonnoit qu'elles fussent chantées: car il n'avoit point de voix. Le Roi d'Arragon le voulut avoir à son service, comme aussi le Comte de Thoulouse, le Comte de Rodez, Bernard d'Anduze & le Dauphin d'Auvergne. Il fut amoureux d'une gentille femme, de la noble & ancienne maison de Monteil, nommée Julienne de Monteil, estimée la plus belle Dame, la mieux parlante, & la plus sage de Provence; mais elle ne fit jamais semblant de l'aimer. Quoi voyant, se retira du tout avec le Comte de Rodez, son Maître, où il fut amoureux de la Comtesse. Le Comte s'appercevant de leurs amours, pour le plaisir qu'il prenoit à la poësie de Hugues Brunet, fut contraint n'en faire aucun semblant, étant trop assuré de l'honnêteté & chasteté de sa Comtesse: décéda en l'an 1223, a fait un Traité intitulè *Las Drudaries d'Amour*; mais aucuns on dit que c'est de la propre facture de Bertrand Carbonel, Poëte de Marseille. Pétrarque, au quatrième chapitre de son triomphe d'amour, fait mention de ce Poëte *.

* Voy. *La Croix du Maine*, & les notes, au mot Hugues Brunet, Tom. I, pag. 380 & 381.

HUGUES DE SAINCT CEZARI, fut de noble maison de Provence, & ses Prédécesseurs avoient été autrefois Recteurs du Monastère des Religieuses de S. Césari d'Arles. Son père le fit étudier aux bonnes Lettres. Il fut amoureux, en sa jeunesse, d'une Damoiselle de la maison de Serente de Seyne, sieur de Montelar,

Montelar, à la louange de laquelle, étant bon Poëte Provençal, fit plusieurs Chants. Se voyant être aimé & prisé des Grands, devint amoureux d'une autre Dame de Provence, de la maison de Castillo; ses parens l'ayant mariée à un Gentilhomme de la maison de Villemus en Provence, poursuivit toujours ses amours, & icelui de Villemus étant trépassé, fut remariée à un autre Gentilhomme de Provence, de la maison de Gordes, pour laquelle il dicta & chanta de fort belles Chansons. Néanmoins la Damoiselle, craignant d'être notée en son honneur de la familiarité qu'elle lui portoit, lui envoya secretement, draps, argent, & chevaux pour s'absenter: à quoi le Poëte, pour l'affection qu'il lui portoit, obéit, &, craignant de lui déplaire, se déporta de cet amour: tellement qu'après avoir suivi la Cour de Loys II du nom, Roi de Naples, Comte de Provence, se rendit Moine au Monastère de Montmajour, près d'Arles, âgé de trente ans, où il véquit fort saintement, en supportant doucement la vie austère & monacale, & y écrivit beaucoup de bonnes choses en la Sainte Écriture, recouvra une copie des Œuvres des Poëtes Provençaux, qu'on disoit avoir été extraites de celles qui avoient été rédigées & compilées par le Monge des Isles d'or, & par le Monge de Montmajour, surnommé Fléau des Poëtes Provençaux: lesquelles (ainsi que l'a écrit Frère Rostang de Brignolle, Moine de S. Victor de Marseille, qui a rédigé par écrit, tant en rime Provençale qu'en prose, les vies d'aucuns Poëtes Provençaux, de Marie Magdeleine, de Sainte Marthe & de plusieurs Saints & Saintes) étoient incorrectes, & grandement différentes & défectueuses en maints endroits, pour autant que celles qui avoient été extraites des exemplaires de ce Poëte Saint Césari, furent trouvées belles, parfaites, & correctes, écrites en beaux caractères rouges, illuminés d'or & d'azur, qu'il adressa à René, fils dudit Loys II, Roi de Naples, lequel les fit transcrire en belle lettre, & y ajouter plusieurs vies d'autres bons Poëtes Provençaux, & Personnes héroïques, qu'il avoit fait recueillir. Aucuns

ont écrit que Saint Césari fit un Recueil à part de quelques Chansons d'Amours, qu'il dédia à Elys des Baulx, Dame des Baulx, Comtesse d'Avelyn: laquelle maison des Baulx, prit fin en Provence, en cette Comtesse; vrai est qu'elle s'est conservée au Royaume de Naples, en l'illustre maison de Cappue, Duc de Termoly, laquelle retient encore le surnom & armoiries des Baulx, qui sont de gueules à l'étoile à seize rayons d'argent, & celles de la Principauté d'Orenges en pointe.

HUGUES SALEL *, natif de Çasals en Quercy, Abbé de Saint Cheron, & l'un des grands Maîtres d'Hôtel du Roi, a traduit de Grec, en vers François, les onze premiers Livres de l'Iliade d'Homere, Prince des Poëtes Grecs, lesquels il a dédiés au Roi François I de ce nom; imprimés à Paris, *in*-8°. par Charles l'Angelier, 1555, & par Claude Gautier, 1574. Il a écrit aussi autres Œuvres, imprimées à Paris, en un Volume, *in*-8°. par Estienne Roffet, dit le Faulcheur, 1539; assavoir la Chasse Royale, contenant la prise du Sanglier Discord, par très-hauts Princes l'Empereur Charles V & le Roi François I; Chant Royal sur la maladie & convalesence du Roi; la bien venue de l'Empereur en France; Epigrammes; Discours de la misère & inconstance de la vie humaine; Eclogue marine sur le trépas de feu Monsieur François de Valois, Dauphin de Viennois, fils aîné du Roi, en laquelle sont introduits deux Mariniers, Mellin & Brodeau, Poëtes François; Épitaphes; Chant poëtique, auquel Cupido est tourmenté par Venus; Épître; autre Épître à la vieille Amoureuse; de la Main de Marguerite; du Cœur de Marguerite; autres Épigrammes; Chant amoureux d'un vieillard; le Blason de l'Anneau; Blason de l'Épingle; Épître amoureuse; autre Épître; Chant Royal de la Conception de la Vierge Marie. Il avoit, long tems auparavant, & en son bas âge, écrit en rime, un Dialogue, auquel sont introduits les Dieux Jupiter & Cupido, disputant de leurs puissances; & enfin un Antidote & remède pour obvier aux dangers

amoureux : lequel Dialogue a été imprimé *in*-8°. sans date, ni nom d'Imprimeur, & commence ainsi,

Pour effacer le soucy & le deuil
De mon las cœur, jà nourry de tristesse,
Et pour avoir réjouissance d'œil,
Peu de jours a, par un desireux vueil,
Je proposay aux verds champs prendre adresse. &c.

Epitaphe de Hugues Salel, par Estienne Jodelle.

Quercy m'a engendré; les neuf Sœurs m'ont appris;
Les Roys m'ont enrichy, Homère m'éternise.
La Parque maintenant le corps mortel a pris;
Ma vertu, dans les Cieux, l'ame immortelle a mise.
Donc ma seule vertu m'a plus de vie acquise,
Plus de divin savoir, plus de richesse aussi,
Et plus d'éternité, que n'ont pas fait icy
Quercy, les Sœurs, les Roys, l'Iliade entreprise.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot HUGUES SALEL, Tom. I, pag. 382.

HUGUES DE SALVE, Prevôt de Fournes, a translaté en François, un Traité de Noblesse, composé par Jacques de Valere, en langage Espagnol, & adressé au Roi de Castille: laquelle Traduction n'a été imprimée, & est écrite en main, en la Bibliothèque du sieur de Sala, à Lyon.

HUGUES SAMBIN, Architecteur, demeurant en la ville de Dijon, a inventé, pourtrait, & mis par ordonnance dix-huit sortes de Termes d'hommes & femmes, ornés de leurs Bases, Corniches, Frises, & composés de divers enrichissemens; avec observance des nombres & mesures propres & requises, de quoi il a fait un Livre, avec les Descriptions d'iceux Termes; imprimé à Lyon, *in-fol.* par Jean Durand, 1572.

HUGUES DE SANTCYRE, Gentilhomme, fut bon Poëte Provençal, amoureux d'une gentille femme de Provence, nommée Clermonde de Quiqueram, de la Cité d'Arles, qu'étoit une belle femme, tant accomplie & reluisante entre les Dames

du pays, qu'elle ne recevoit comparaifon aucune, non pas feulement en beauté, mais en fens & bonté, à la louange de laquelle il fit plufieurs belles Chanfons, de toute taille de rimes, en langue Provençale, lui commandant, pour couvrir leurs amours, de les dédier à la Princeffe Beatrix de Savoie, Comteffe de Provence, femme de Remond Berenguier, ainfi qu'il fe lit en la couple finale de l'une d'icelles, difant,

A la vallent Comteffa de Proenfa
Qu'a tous fous fachs d'honnour, e de faber,
Sous dichs courtés, fous femblans de plazer,
De grand' Amour, e de granda Valenfa,
Mand' mas Kanfons; car cella de cui es
M'a commandat qu'a leys la tramezés.

En laquelle il dit, qu'il a trois grands ennemis qui le contraignent jour & nuit de fe meurtrir foi-même: fes yeux, qui le font aimer en lieu plus haut qu'il ne lui convient: l'autre eft Amour qui le tient en fon pouvoir, le contraignant d'aimer fa Dame: le troifième & plus cruel ennemi, eft fa Dame, à laquelle il n'ofe montrer femblant, de peur qu'il ne s'occit de defir & d'envie de l'avoir: il fe plaint à fa Dame, qu'eft-ce qu'il fera, qu'il ne peut trouver répit en nulle part, fi elle le retient à fon fervice: il ne fait que faire ou dire, il ne peut mourir, & le fait languir en défefpoir, demande comme il pourra endurer tant de travaux. Qu'il a cherché les lieux plus folitaires, pour fuir fa Dame: aveugle & fourde; que nul ne lui aide, fors que le bruit impétueux de Durance, qui l'accompagne en fes pleurs & regrets; Amour le voit bien, fa Dame le fait, & il fent les griêves douleurs, finalement qu'il ne trouve aucun confort qu'à la mort. Le Monge des Ifles d'Or, & Saint Céfari en écrivent autant: difent auffi qu'il a fait un Traité, intitulé *De las rikas vertus de fa Domna*, qu'il adreffa à ladite Comteffe. Il trépaffa de fâcherie, & des rigueurs qu'il reçut d'elle, environ le temps que deffus, qui fut en l'an 1225. On peut juger fi Pétrarque a pris plufieurs Inventions de ce Poëte.

HUGUES DE SAINCT VICTOR *. Voyez CHARLES DES FOURNIERS.

* Ce Théologien, assez célèbre dans son temps, étoit originaire de Flandres; il entra, en 1115, à l'Abbaye de S. Victor, où il enseigna la Théologie avec tant de réputation, qu'il fut appelé un *second S. Augustin*. Il en imita assez heureusement la manière & le style. Il mourut Prieur de S. Victor, en 1142, âge de quarante-quatre ans.

HUISTACE (Maître) *, Eustace ou Wistace, est Auteur du Roman appelé Brut. Le Poëme duquel commence par ces vers:

Qui veut ouir, qui veut savoir,
De Roy en Roy, & d'hoir en hoir,
Qui cil fure, & dont vinrent
Qui Angleterre Primes tinrent,
Quiez Roy y a en ordre eu,
Et qui ainçois, & qui puis fu,
Metre Huistace le translata.

Je ne sais quand ce Maître Wistace mourut; mais à la fin de l'Œuvre il dit,

Puisque Dieu, incarnation
Prit, pour notre rédemption,
Mil cent cinquante-cinq ans
Fit metre Wistace ce Romans.

De sorte qu'on peut s'assurer, par cette date, du temps auquel il a vécu.

* Voici ce que l'on trouve sur l'Exemplaire de Du Verdier, de M. le Président Bouhier, écrit de sa main. — Dans un Manuscrit que j'ai de ce Roman, l'Auteur est nommé *Maître Gasse*, & ainsi dans un Manuscrit de M. Foucault, dont a parlé M. Galland, Tom. II, pag. 729 & 730 des *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, ce qui lui a fait croire, que c'étoit deux Romans différens, mais il s'est trompé. Je soupçonne que ce *Gace*, est le même que Maistre *Vacce*, aliàs *Vaicce*, ou *Vaks*, Chanoine de Bayeux, natif de l'Isle de Gersey, qui vivoit précisément dans le même temps, & a fait le Roman *de Rou & des Ducs de Normandie*, dont M. de Mosant de Brieux, en son Discours, qui est à la suite de la seconde Partie de ses *Poësies Latines*, pag. 123 & 124, nous a conservé un fragment curieux, où Vacce dit, entr'autres, pag. 126, *de Romans faire m'entremis ; Moult en écris & moult en fis*. M. du Cange en parle, pag. CXCIV de sa Préface, au-devant de son

Gloſſaire Latin. *Wacce* eſt apparemment une contraction de *Wiſtace*, & la différence de la prononciation de ce nom, entre les François & les Normands, a fait ſans doute cette différence d'écriture. En effet, Borel, au Catalogue des Auteurs au-devant de ſon Gloſſaire, l'appelle *le Chanoine Gaſſe*, & dit qu'il a fait la vie de Richard I, Duc de Normandie. Voyez ce qu'en dit M. l'Evêque de la Ravaliere ſur les Poëſies du Roi de Navarre, où il le croit différent de *Wiſtace*, mais je crois qu'il ſe trompe.

HUISTACES D'AMIENS a fait le Fabel du Boucher d'Abbeville, qui fit manger à un Doyen Rural, un ſien mouton: & promettant la peau à la chambrière, puis à la garce du Prêtre, jouit de toutes deux, & encore ſe fit payer la même peau au Doyen *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 102.

HULDERICH, Comte de Helfenſtam. Recueil de l'abjuration de la ſecte Luthérienne, Confeſſion d'Auſbourg, & toutes autres héréſies de notre temps, faite par très-haut Seigneur Ulderich, Comte de Helfenſtam en Sueve; avec les cauſes & raiſons qui l'ont émeu à ce faire, mis en François, du Latin du Notaire qui a reçu ladite Abjuration, & des advertiſſemens & lettres de quelques grands & notables perſonnages; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Michel Jove, 1567.

HUON DE MERI * eſt Auteur du Roman de l'Antechriſt, parce que lui-même dit,

I m'aint Diex Huon de Meri,
Qui à grand peine a fet ce Livre.

Il déclare au commencement de ſon Œuvre, en quel temps il l'a compoſée, puiſqu'il dit,

Il advint après celle empriſe,
Que li François orent empriſe,
Contre le Comte de Champaigne,
Qui li Rois Lois en Bretaigne — Ce fut S. Loys.
Mena ſon oſt ſans point d'aloine,
Que mors ert li quens de Boloine,
Dont li François orent fet chief,
Qui remes ſont à grant mechief,

Li membre foible & mal bailli, gouvernez.
Quant li chief au membre failli.
Els s'en traïrent tretuit arriers,
Fors Malclerc qui tant estoit fiers,
Qu'à merci ne deigna venir;
Bien cuida Bretaigne tenir,
Contre le Roi par son desroi;
Com cil qui avoit cuer de Roy,
Et qui estoit plein jusqu'au jour
De hardement & de valour,
De courtoisie & de largesse,
Lors ne me pot tenir paresse,
D'aller en l'ost du Roy de France:
Tant fis en cel ost demourance,
Que de Bretaigne fu partis
Li Rois de France & fu bastis
Li accors de la grand discorde
Que cil Roy si comme l'en recorde,
Avoit au Comte de Bretaigne.

Par ces vers mis au long, pource qu'ils servent à l'Histoire du temps, il appert que Huon vivoit au commencement du règne du Roi Saint Loys; à savoir l'an M. CCXXVIII, auquel finit cette guerre de Bretagne. Il semble qu'il ait été Religieux de Saint Germain des Prez, près de Paris, car il dit,

Religoin proi quel mi meine,
Qui m'a là mené par la main,
Jusqu'à l'Eglise sainct Germain
Des Prez, lès les murs de Paris.

On peut mettre son Œuvre entre les Satyriques, puisque c'est un combat des vertus contre les vices, & qu'il reprend beaucoup de diverses qualités de gens. Il semble qu'il a pris son sujet sus ce que Raoul & Christien avoient commencé, principalement sus le Fabliau du chemin d'Enfer: car il dit,

Y m'ait Diex Huon de Meri, Ainsi m'aide Dieu.
Qui à grant peine ha fait ce Livre,
Il n'ausa pas prendre à delivre,
Li bel François à son talent.
Car cil qui trouvèrent avant,

Prindrent avant tout à l'eslite,
Pource est ceste œuvre meins eslite;
Et fu plus fort à achever, Al. grief.
Moult mis grand peine à échiver
Les dis Raoul & Christian.
Onque bouche de Christian
Ne dit si bien comme ils disoyent,
Mes quant qu'ils dirent prenoient
Li bel François trestot à plain,
Si com il leur venoit à main,
Si qu'après eux n'ont rien guerpi.
Se j'ay trouvé aucun espi
Après la main as mestiviers Al. Hasniers,
Je l'ay glané molt volontiers. & Menestriers.

Quant à ce qu'il dit, Et fu plus fort à achever : il se peut entendre qu'il ne poursuivit pas l'Œuvre commencée par lesdits Raoul & Christian; mais qu'il avoit eu grande peine, ne voulant répéter ce qu'ils avoient jà dit. A la fin il nomme son Livre,

Par son droit nom a peau cet Livre
Qui très-bien s'accorde à l'escrit
Le tournoiement d'Antichrist.

Il appelle en un endroit les épées acérines, qui est une épithète assez bon.

As grans espées acerines
Fierent com feuvres sus enclume.

* Cet Huon de Méri fut contemporain de Hugues de Bersy; c'étoit un Religieux de l'Abbaye de S. Germain-des-Prés, qui vécut dans le douzième siècle. Le titre de son Ouvrage est le *Tournoyement de l'Antechrist*, comme le remarque Borel, dans le Catalogue au-devant de son Glossaire François. « Il y fait, dit Pâquier, combattre les vertus sous l'enseigne de Jesus-Christ, » contre les vices sous celle de l'Antechrist, & enfin les vertus remportent » la victoire ».

HUON LE ROY a fait le Lay du Vair Pallefroy, qui amena à un Gentilhomme de Champagne, nommé Guillaume, s'amie fiancée à un autre contre son vouloir, où il dit,

En ce lay du vair pallefroi
Oirrez le sens Huon le Roi;
Il veut de ses dis desploier, &c.

Puis

Puis il commence ainsi :

Por remembrer & por retrere
Les biens qu'en puet de fame trere,
Et la doucor, & la franchise
Est cete œuvre en escrit mise.

HUON DE VILLENEUVE. Les Romans de Regnaut de Montauban, Doon de Nantuel, Garnier de Nantuel, & Aïe d'Avignon, Guiot de Nantuel, & Garnier, son fils, sont tous d'un même Poëte, parce que c'est une suite de Conte, & que les vers suivans baillent le nom du Trouverre:

Seignor, soiez en pes tuit a. . . . .
Que la vertus del ciel soit en vos demorée,
Gardez qu'il n'i ait noise, ne tabor, ne criée:
Il est ensinc coustume en la vostre contrée,
Quant un Chanterres vient entre gent henorée,
Et il a endroit soi sa viëlle atrempée:
Jà tant n'aura mantel ne cotte desramée
Que sa première laisse ne soit bien escoutée:
Puis font chanter avant se de rien lor agrée,
Ou tost sans vilenie puet recoillir s'estrée. C'est strada.
Je vos en dirai d'une qui molt est henorée,
El Royaume de France n'a nulle si loée,
Huon de ville noeve l'a molt estroit gardée,
N'en vol prendre cheval ne la mule aseltrée, Enharnachée.
Peliçon vair, ne gris mantel, chape forrée,
Ne de buens paresis une grand henepée, C'est deniers Parisis.
Or en ait il mausgrez qu'ele li est emblée, Poignée.
Une molt riche piece vos en ai aportée.

Ces vers montrent l'entrée de ces Chanterres, avant que faire leurs récits, & aussi les récompenses qu'ils tiroient des Seigneurs, en chevaux, habits, & deniers. Le treizième vers fait soupçonner qu'un Chanterre déroba ce Roman, à Huon de Villeneuve, qui en étoit le Trouverre, & Inventeur. Il s'y trouve d'assez bonnes Sentences & Descriptions, &, entr'autres, celles-ci.

Qui une fois a bien n'a mie toustours mal. &c,
La chose qu'on ne puet amender ne drecier
Nus preudhom ne la doit élever n'esaucier. &c,

Force n'est mie drois pieça l'ai oi dire. &,
Que au besoing peut-on son ami éprouver. &,
Tosiors attent li fox que la tempeste dure. &,
Que jà nul avers hom ne puet en pris monter. &,
Hé France (ce dit-il) sor totes la meillor,
Eins ne fustes encore un jour sans trahitor.

Par tout il donne à la France, l'Epithète de douce France.

Du Roman de Doon.

De morts & de navrez & jonchier & couvrir. &,
Tosiors l'ai oi dire souvent est reprouvé
Cil venge mal son deuil qui parmi la doblé. &,
Ainçois en i morront dix mille ferarmé. &,
Nul chevaux ne hennit, ne nul mul ne recaigne. &,
Ainsi com a celée s'abaisse li Faucon,
Quand la faim le justice en la froide saison,
Brochent François ensemble contre val le sablon. &
De sang & de cervel la place colorir.
En el fons de la sale les un marbrin piller.

Et par tout Peliçon Hermin, Lance fresnine, Cendal pourprin, & autres mots de telle façon, dont l'on peut user encore aujourd'hui. Ce vers étoit oublié,

Justice & Seigneurie fait mainte chose faire.

Du Roman d'Aïe d'Avignon, & Garnier.

Je ne sais si Ausanions l'a fait, tant y a que je trouve ces vers,

Ausanions lor chante d'une chevalerie
Comme d'Otrante prist Flandrine s'amie.

possible que c'étoit le Jongleur du Livre.

Que tost mesadvient l'hom quant il moins s'en prent garde, &,
Trestot l'a pourfendu desci qu'a la corée,
Li cors s'est estendus, l'ame s'en est volée,
Et li chevaux s'enfuit, la regne abandonnée. &,
Quant Sanses ce regarde vit cheoir Beranger,
Les esperons a or tornez devers le ciel,
Et l'hiaume d'Arabe en el sablon fichier
La selle trestourner & fuir le destrier. &,
De avoir à mestier le preudhom ou qui soit, &,
La joie de cel siècle n'est pas tosiors durant,

Or & argent & pailles sachiez tot est noyant. &c,
Ce fu après la pasque que ver vet à declin,
Que florissent cil pré & cil gaut sont foüili,
Que chantent cil oisel haut & cler & seri,
Lors change folle dame l'amor de son mari. &c,
Que parole d'enfans ne doit on mettre en pris. &c,
Plus que Faucon ne vol quant a faim de mangier,
Point li Dus le cheval des esperons d'ormier. &c,
Rois qui fet trahison ne doit estre esgardé,
Ne tenir le Royaume, ne couronne porter.

Le mot de pailles signifie un riche drap de soie, & en Italie *Correre il paglio* est courre pour gagner des pièces de drap d'or, de veloux, soie, ou écarlate, que les Seigneurs & Républiques donnent à certains jours de l'année, pour réjouir le peuple à voir courir les chevaux de Barbarie. Quant au mot Gaut, il signifie bois, témoins ces vers du Roman de Regnaut de Montauban,

Eins charpentier en bos ne sot si charpenter,
Ne mena telle noise en parfont Gaut ramé.

& Goi en Breton signifie bois : Esperons d'ormier signifie de fer doré. Encore à Paris, l'on appelle sellier l'ormier, celui qui peut faire des selles garnies de boucles & ferrures nécessaires. Et l'ormerie, en ce métier, s'appelle toute ferrure qui appartient au harnois d'un cheval, hors le mors.

Du Roman de Guiot de Nanteuil.

Diables soit avoir al malfez le comment
Que tant fort le convoitent li petit & li grant,
Encore en trahira li pere son enfant. &c,
Li vespres est venus, li jor s'est abessiez. &c,
Li jor vet a declin, li vespres est venus. &c,
Une pierre reonde ha à ses piez trouvée,
Par devise d'un pré fu illec apportée,
Il fu fors & membrus si la amont levée. &c,
Autre si com oisel s'enfuit devant faucon
Guenchissent entor lui les parens Ganelon.

Et parlant d'un assaut,

Quant Challe ot veu ses gens qui el fossé gisoient
Sanglans, morts & navrez. &c. &c,

A bons espiez tranchans ont la presse rompue,
La peussiez voir un estour commencier
Tant fort escu trouver toute lance brisier;
L'un mort par dessus l'autre chëoir & trebuchier,
De sang & de cervel va la terre couvrant. &c,
Le jour s'est esbaudis belle est la matinée,
Li Solaux est levez qui abat la rousée,
Li oisel chantent cler en la selve ramée. &c,
A l'abessier des lances ils les ont bien reçeus,
Ils lor mettent el cors & les fers & les fus. &c,
Tu fais ainsi com cil qui debat le buisson,
Puis vient l'Ostoir après qui mange l'oisillon. &c,
Sur la lance fresnine le Lion attacher. &c,
Ce fu el mois de Mai que le temps s'aloigna.

quant au mot de Malfez, c'est-à-dire, Diable, & esprit infernal, témoin Villon;

Car où sont li saints apostoilles, Papes.
D'aubes vestus, d'amits coëfez,
Qui ne sont ceints fors que d'estoles,
Dont par le col prend li mausez.

c'est-à-dire mal faits. Aussi les Peintres font les Diables horribles & contrefaits, comme s'ils avoient perdu cette beauté, qui fit monter Lucibel en si grand orgueil. Ces quatre Romans ont été composés, depuis le commencement du règne de Philippes Auguste: car en celui de Regnaut de Montauban, il nomme les Comtes de Rames, Galerans de Saiete, Geofrois de Nazaret, tous Barons d'outre mer: qui furent en pris environ l'an M. CC. & du temps que Saladin prit Jerusalem. Par celui de Doon de Nanteuil, il dit,

Par la foy que je doy la couronne & li clou
Que dans Challe li chaux aporta à Charrou.

Cela même se trouve autre part, & que ce Roi fut Fondateur de ladite Abbaye. Mais nous tenons à Paris, que ce fut Saint Louis, qui acheta la Couronne d'épines: de sorte qu'on peut deviner que ce Roman précède le temps dudit Roi Saint Louis. *Cl. Fauchet.*

H. DE LA HAYE. De la présence du corps de Christ, en la Cêne; imprimé *in*-8°. l'an 1564. *Calvinique.*

LIVRES D'AUTEURS INCERTAINS.

Effigies & diversité d'HABITS de toutes nations de cet âge, exposées par quatrains François; imprimées en Anvers, *in*-8°. par Jean Bellere, 1572.

HARANGUE & Remonstrance du peuple & tiers état de France, prononcée devant le Roi très-Chrétien Charles IX, tenant ses États à S. Germain en Laye; imprimée en l'an 1560.

HARANGUE des Ambassadeurs du Roi de France, Charles IX, prononcée au Concile Général de Trente; avec la Réponse de l'Assemblée dudit Concile; imprimée à Lyon, par Ambroise du Rosne, 1563.

HECATOMGRAPHIE, imprimée à Lyon, *in*-16.

HECATOMPHILE, traduite d'Italien en François; imprimée à Lyon, par François Juste, 1536 *.

* L'Original est de Léon-Baptiste Albert, mort à Florence, l'an 1484.

Le Roman de HECTOR DE TROYE, imprimé à Paris.

Le Roman de la belle HELENE de Constantinople, mère de S. Martin de Tours & de Sainte Brice *.

* Voy. les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, Tom. II, pag. 677, où ce Roman est attribué à Alexandre de Paris.

Le grand HERBIER, contenant les qualités, vertus & propriétés des Herbes, Arbres, Gommes & Semences, extrait de plusieurs Traités de Médecine, comme de Avicenne, Rasis, Constantin, Isaac & de Plataire; imprimé à Paris, *in-fol.* par Guillaume Nyverd, sans date.

La vie du Preux & vaillant HERCULES, déduite par Histoires; ses illustres Prouesses noblesses & libéralités; impri-

mée à Lyon, *in*-4°. longuet par James Musnier, sans date. Le Roman des faits & Gestes de Hercules, a été imprimé à Paris, *in*-8°. par Philippes le Noir.

Le grand HERCULES Gallique, qui combat contre deux, composé en vers François, à la louange du très-Chrétien Roi François I de ce nom, & commençant ainsi,

Déclarez-moy les assaults & alarmes,
Docte Pallas, qui présidez aux armes,
Et ordonnez les sciences infuses.
Déclarez-moy, ô Princesse des Muses,
L'occasion & cause du débat,
Dont Hercules contre deux Roys combat,
Contre deux Roys, l'un Empereur Romain,
Et l'autre tient l'Angleterre en sa main, &c.

imprimé *in*-4°. sans nom de lieu, ni d'Imprimeur, & sans date.

Roman de Messire HEREC *, fils du Roi Lac en Galles, & Chevalier pour lors, de la Table ronde, en rime, lettre de main, commençant,

Un jour de Pasques qu'il fit bel
A Caradignan le Chastel,
Le Roy Artus eut court tenue,
Plus belle qu'onques ne fut veue,
Car tant y eut de Chevaliers,
Gentilshommes & Escuyers,
Roynes, Dames & Damoiselles, &c.

est écrit en main sur parchemin, en la Bibliothèque du sieur de Sala, à Lyon.

* IL est appelé Messire ERIC dans le Manuscrit, *in*-4°. coté 526, de M. Baluze.

Traité des HÉRÉTIQUES, assavoir si on les doit persécuter; & comment on se doit conduire avec eux, selon l'advis, opinion, & sentences de plusieurs Auteurs, tant anciens que modernes; imprimé à Rouen, *in*-8°. par Pierre Freneau, 1554. *Censuré.*

HEURES de notre Dame, translatées de Latin en François, à l'usage de Rome, de Paris & autres lieux; imprimées en mainte sorte.

Le Testament du glorieux ami de Dieu, Saint HIEROME, translaté de Latin; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean de la Porte, sans date.

HISTOIRE Évangélique des quatre Évangélistes, en un fidèlement abrégée, translatée du Latin de Saint Augustin, en François, par un, qui a pour devise, Crainte de Dieu vault zelle [1], & imprimée à Lyon, *in*-8°. par Gilbert de Villiers, 1526.

[1] La Croix du Maine a fort bien reconnu que la devise, *Crainte de Dieu vaut zelle*, donnoit à entendre que l'Auteur du Livre étoit le nommé JEAN DE VAUZELLES, Lyonnois, dont il sera parlé à la lettre I. Voy. LA CROIX DU MAINE, au même nom, Tom. I, p. 602. (M. DE LA MONNOYE).

Exposition sur l'HISTOIRE des dix Lepreux, extraite du dix-septième chapitre de S. Luc. *Censurée.*

Quatre HOMELIES de trois antiques & excellens Théologiens, assavoir 1 Gregoire Nazianzene, du jour de la Nativité de notre Seigneur. 2 Saint Jean Chrisostome, de la Résurrection. Ledit Chrisostome, du Profit de l'Évangile; imprimées à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1544 *.

* Il a oublié de mettre le troisième Théologien.

Moralité de l'HOMME, produit de nature au monde, qui demande le chemin de Paradis & y va par neuf journées. La première est de nature à péché: la seconde de péché à pénitence, passant par libéral arbitre: la troisième de pénitence aux divins Commandemens: la quatrième des Commandemens aux Conseils: la cinquième, des Conseils aux vertus: la sixième, des Vertus aux sept dons du Saint Esprit: la septième, des Dons aux béatitudes: la huitième, des Béatitudes aux fruits dudit S. Esprit; la neuvième, des Fruits au jugement & paradis; imprimée à Paris, *in*-8°. par Simon Vostre.

Traité du nouvel HOMME, translaté premièrement d'Alle-

mand en Latin, & puis de Latin en François, contenant cinquante-six chapitres; imprimé en Anvers.

L'HOMME pécheur, en rime, joué à Tours, & est à soixante Personnages: entre autres, la Terre, le Monde, Charité, Foi, Espérance, Dieu, les Anges, Sapience, Justice Divine, Raison, Franc-arbitre, Conscience, Entendement, Satan & ses Diables, Péché, Sensualité, Désespérance de pardon, Honte, Crainte de dire ses péchés, Espérance de longue vie, les sept Péchés Mortels, les sept Vertus contraires, Compassion, le Pécheur, Contrition, Satisfaction, Rémission, Miséricorde, le Prêtre, Pénitence, Aumône, Oraison, Jeûne, Affliction, Maladie, la Mort; imprimé à Paris, *in*-4°. par Jean Janot, 1529.

L'HORLOGE de la Passion de notre Seigneur Jesus-Christ, imprimée à Paris, par Michel le Noir, sans date.

L'HORLOGE de Sapience [1], imprimée à Paris, par Estienne Groulleau.

[1] C'est une Traduction de l'*Horologium Sapientiæ*, Ouvrage célèbre du pieux Jacobin Henri Suso. Le P. Echard en compte jusqu'à cinq versions Françoises, dont la première fut faite en 1389, par un Cordelier Lorrain, 24 ans après la mort de l'Auteur. Ce même Livre est encore rapporté plus bas, à la fin de la lettre O, L'ORLOGE DE SAPIENCE. (M. DE LA MONNOYE).

HORTULUS Sanitatis, translaté en François, imprimé à Paris, *in-fol.* *.

* Voy. à la fin de la lettre J, le mot JARDIN DE SANTÉ.

L'HOSPITAL D'AMOURS, rime [1], imprimé à Paris, 1482.

[1] André Duchesne, dans ses *Annotations sur les Œuvres d'Alain Chartier*, pag. 867, remarque, avec Clément Marot, que la pièce, intitulée l'*Hopital d'Amours*, n'est point d'Alain Chartier. Il prouve même qu'elle n'en pouvoit être, mais il n'apprend point de qui elle étoit. C'est à quoi, au mot ALAIN CHARTIER, sur la fin de la note, j'ai pris soin de suppléer. — Voy. LA CROIX DU MAINE, Tom. I, p. 11 & 12. (M. DE LA MONNOYE).

HUON de BORDEAUX, Roman, imprimé à Paris, *in*-8°. l'an 1566.

J A C.

JACOB, de Pierre-Vive, Religieux de l'Ordre de Saint Benoist, a translaté en François, trois Livres ou petits Opuscules de S. Bernard, premier Abbé de Clairvaux, de l'Ordre de Citeaux. Le premier, des Degrés d'humilité: le second, des deux yeux de l'Âme: le troisième, le Miroir de la vie Religieuse; imprimés à Paris, *in*-4°. par Simon Vostre, 1510.

JAQUEMARS GIELÉE, fut habitant de l'Isle en Flandres, & composa le Roman du nouveau Renard, qui est une Satyre contre toutes sortes de gens, Rois, Princes, & d'autres vocations: principalement Ecclésiastiques. Il se nomme à la fin de son Livre, & dit,

Jamais n'en y ert Renars mis jus:
Se Diex nel fet, qui * *maint la sus.* demoure.
Ce nos dit Jaquemars Gielée.

Le temps de la composition du Livre, est après écrit,

La figure est fin de no Livre:
Veoir le poez à delivre,
Plus n'en feray o mention.
En l'an de l'incarnation
Mil & dos cens & quatre vings
Et dix, fu ci faite la fins
De ceste branche, en une ville,
Qu'on appelle en Flandres l'isle,
Et parfaite le jour saint Denis.

Cette figure dernière, est une grande roue maniée par Fortune, sus le haut de laquelle siet Maître Renard: adextré d'Orgueil: & à senestre de Dame Guille, qui l'assure que jamais ne cherra, ayant pour Conseillers deux sortes de gens de Religion, lors fort haïs & mal voulus, pour les entreprises qu'ils faisoient sus toutes sortes d'états.

* Voy. FAUCHET, Chap. 24.

JAQUES (Saint) Apôtre de notre Seigneur. L'Épître * Catholique de Saint Jaques, Apôtre, contenant cinq chapitres, imprimée dans le Nouveau Testament.

* C'est S. JAQUES LE MINEUR, frère de S. Jude, fils de Cléopas, & de Marie, sœur de la Sainte Vierge, premier Evêque de Jérusalem, qu'Ananus, grand Sacrificateur des Juifs, fit condamner à mort, & abandonna au peuple, qui le précipita des degrés du Temple, où il fut tué d'un coup de levier. Sa vie étoit si sainte & si respectable, que l'Historien Joseph regarde la ruine de Jérusalem, comme la punition de sa mort, qui arriva l'an de Jesus-Christ 61.

JAQUES ACONCE. Les Ruses de Satan, recueillies & comprises en huit Livres, par Jaques Aconce, imprimées en Latin, ~~puis~~ en François, à Basle, *in*-4°. par Pierre Perne, 1565. avec une Préface dont le commencement est tel: Si d'aventure quelqu'un s'ébahit, comme d'un fait étrange & prodigieux, que homme vivant ait été d'entreprise si hardie, ou de témérité tant outrecuidée, que de s'ingérer à chercher, & mettre par écrit les ruses de Satan, tâchant (chose impossible) d'épuiser ou tarir l'Ocean, je voudrois qu'il descendît en soi-même, pour philosopher & attentivement considérer; assavoir, si d'autant plus que les finesses de ce cauteleux routier, les menées d'un tant ancien & malicieux guerrier, sont couvertes & cachées, s'il ne se faut d'autant plus soigneusement garder, &c. *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JAQUES ACONCE, Tom. I, pag. 386.

JAQUES AMYOT. Entre ceux qui ont nouvellement couché sur le papier, leurs intentions & leurs propos, ou les propos d'autrui, en dignité & excellence d'écriture, un se trouve digne d'honnête marque: c'est Jaques Amyot, premièrement Abbé de Bellosane & de Saint Corneille de Compiegne, maintenant Evêque d'Auxerre, Conseiller du Roi en son privé Conseil, & grand Aumônier de France, lequel a fait parler François à Plutarque, & tant élégamment, qu'on doute, si Plutarque parle mieux en sa langue, par la douceur de la Grèce, que par la grace d'Amyot en François. Amyot a la

vertu qui est singulière en écriture parfaite: assavoir le langage du commun, & du peuple, & la liaison du docte. Ce personnage a joint ces deux points en perfection : & partant tous ceux qui se veulent mêler d'écrire, doivent avoir & tenir son langage pour un patron, ou bien une règle d'écriture accomplie. Car il a tellement embelli & enrichi la langue Françoise, par son propre domaine, qu'il est impossible de mieux traduire Plutarque, en toute autre langue qu'il a fait en la nôtre. Ce qu'est contraint confesser Hermannus Cruserius, lequel a fait la version des vies de Plutarque, en Latin, où, en une Épître Liminaire, il donne témoignage de notre Amyot, tel & en semblables termes que s'ensuit. *Intereà cùm jam polivissem atque emendassem vitas meas Plutarchi, ostendit mihi Bruxellæ, ubi agebam, illustriss. principis mei legatus, Secretarius regius, editas elegantissimè ab Amioto linguâ Gallicâ vitas Plutarchi : quæ exierat in publicum sex menses antequàm eas viderem. Hujus viri mihi eruditio & diligentia aliquid lucis nonnullis in locis attulit. Cui ego hoc testimonium dabo, non posse fieri ut quisquam hoc tempore Plutarchum tam vertat ornatè Latinâ linguâ, quàm vertit ille suâ. In causa est quòd ille linguam maternam nitidissimis coloribus excoluerit distinxeritque, cùm nos linguam Romanam vix longo temporis spatio ac multis laboribus, alienam atque exoletam, quasi balbutiamus.* Mais pour la confirmation de ce que dessus, il n'est besoin d'autre preuve que de ses Traductions qui sont telles: les Amours Pastorales de Daphnis & Chloé, écrites premièrement en Grec, par Longus, ancien Auteur ; imprimées à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1559. L'Histoire Æthiopique D'HELIODORE, contenant dix Livres écrits en Grec, traitant des loyales & pudiques Amours de Theagenes, Thessalien, & Chariclea, Ethiopienne : en laquelle Histoire, outre l'ingenieuse fiction, y a de beaux discours tirés de la Philosophie naturelle & morale, force Dits notables & Propos sententieux, plusieurs belles Harangues, où l'artifice de l'éloquence est très-bien employé, & par-tout les passions humaines peintes au vif, avec si grande

honnêteté, que l'on n'en sauroit tirer occasion ou exemples de malfaire, pource que de toutes affections illicites & mauvaises, l'Auteur a fait l'issue malheureuse; & au contraire des bonnes & honnêtes, la fin desirable & heureuse. Mais sur-tout la disposition en est singulière, car il commence au milieu de son Histoire, comme font les Poëtes Héroïques. Ce qui cause de prime face un grand ébahissement aux Lecteurs, & leur engendre un passionné desir d'entendre le commencement: & toutefois il les tire si bien par l'ingénieuse liaison de son conte, que l'on n'est point résolu de ce que l'on trouve au commencement du premier Livre, jusques à ce qu'on ait lu la fin du cinquième: & quand on est là venu, encore a t'on plus grande envie de voir la fin, que l'on n'avoit auparavant d'en voir le commencement: de sorte que l'entendement demeure toujours suspendu, jusques à ce que l'on vienne à la conclusion, laquelle laisse le Lecteur satisfait. Et si cet Auteur Grec Heliodore a très-élégamment écrit cette Histoire, dont l'invention est belle & à admirer, ledit sieur Amyot l'a encore mieux embellie par sa traduction, faite en termes & langage les plus élégans qu'il seroit possible de trouver, comme le Lecteur de bon savoir pourra juger, voyant le Livre qui a été imprimé à Paris, *in*-8°. par Estienne Groulleau, en l'an 1549. *in-fol.* par Jean Longis, 1559. & en *in*-16. à Lyon, par Loys Cloquemin, 1575. Sept Livres des Histoires de Diodore Sicilien, assavoir depuis le onzième, où il commence par le voyage du Roi de Perse, Xerxès, d'Asie en Europe, avec grosse armée, jusques au dix-septième Livre, qui finit à la mort d'Alexandre le Grand: traduits de Grec en François, par ledit Amyot, & imprimés à Paris, *in-fol.* par Michel Vascosan, en l'an 1554. Les Vies des Hommes illustres, Grecs & Romains, comparées l'une avec l'autre, par Plutarque de Cheronée, Précepteur de l'Empereur Trajan: assavoir de Theseus, Romulus, Lycurgus, Numa Pompilius, Solon, Publicola, Themistocles, Furius Camillus, Periclès, Fabius Maximus, Alcibiades, Coriolanus, Paulus Æmilius, Timoleon, Pelopidas, Marcellus,

Ariſtides, Marcus Cato, Philopœmen, T. Quintius Flaminius, Pyrrhus, Caius Marius, Lyſander, Sylla, Cimon, Lucullus, Nicias, Marcus Craſſus, Sertorius, Eumenes, Ageſilaus, Pompeius, Alexandre le Grand, Julius Cæſar, Phocion, Caton d'Utique, Agis & Cleomenes, Tiberius & Caius Gracches, Demoſthenes, Cicero, Demetrius, Antonius, Artaxerxes, Dion, M. Brutus, Aratus, Galba, Othon, tranſlatées de Grec en François, & imprimées premièrement à Paris, *in-fol.* & *in*-8°. en divers Volumes, par Michel de Vaſcoſan, depuis par Jacques du Puys: & à Lyon, *in*-8°. par Louys Cloquemin. Cette Œuvre excellente des Vies, Plutarque, l'Auteur, l'appela *Parallelon*, comme qui diroit l'accouplement ou aſſortiment: pour ce qu'il accouple un Grec avec un Romain, mettant leurs vies l'une devant l'autre, & les conférant enſemble, ſelon qu'ils ſe ſont trouvés avoir entre eux, conformité de nature, de mœurs & d'aventures, en examinant ce que l'un a eu de meilleur ou de pire, de plus grand ou de plus petit, que l'autre: le tout avec tant de beaux & graves diſcours par tout, tirés des plus profonds & plus cachés ſecrets de la Philoſophie morale & naturelle, tant de ſages avertiſſemens & de fructueuſes inſtructions, ſi affectueuſe recommandation de la vertu & déteſtation du vice, tant de belles allégations d'autres Auteurs, que c'eſt un tréſor de toute rare & exquiſe Littérature. Les Œuvres morales & mêlées de Plutarque, auſſi tranſlatées de Grec, contenant pluſieurs Opuſcules ou Traités; aſſavoir comment il faut nourrir les enfans; comment il faut lire les Poëtes; comment il faut ouir; de la Vertu morale; du Vice & de la Vertu; que la Vertu ſe peut enſeigner; comment on pourra diſcerner le flatteur d'avec l'ami; comment il faut refrener la colère; de la Curioſité; de la Tranquillité de l'Ame & Repos de l'Eſprit; de la mauvaiſe Honte; de l'Amitié fraternelle; du trop parler; de l'Avarice & Convoitiſe d'avoir; de l'Amour & Charité naturelle des pères envers les enfans; de la Pluralité d'amis; de la Fortune; de l'Envie & de la Haine; comment on pourra recevoir utilité de

ses ennemis; comment on pourra appercevoir si l'on amende en l'exercice de la vertu; de la Superstition; du Bannissement ou de l'Exil; qu'il ne faut point emprunter à Usure; qu'il faut qu'un Philosophe converse avec les Princes; qu'il est requis qu'un Prince soit savant; que le vice est suffisant pour rendre l'homme malheureux; comment on se peut louer soi-même sans repréhension; quelles Passions sont les pires, celles de l'Ame ou celles du corps; les Préceptes de mariage; le Banquet des sept Sages; Instruction pour ceux qui manient affaires d'État; si l'Homme d'âge se doit mêler d'affaires publiques; les Dits notables des anciens Rois, Princes & grands Capitaines; les Dits notables des Lacédémoniens; les vertueux Faits des femmes; Consolation envoyée à Appollonius, sur la mort de son fils; Consolation envoyée à sa femme, sur la mort de sa fille; pourquoi la Justice Divine, différe quelquesfois la punition des maléfices; que les bêtes brutes usent de la raison; s'il est loisible de manger chair, (& y a deux Traités sur ce); que l'on ne sauroit vivre joyeusement selon Epicurus; si ce mot commun, Cache ta vie, est bien dit; les Règles & Préceptes de Santé; de la Fortune des Romains; de la Fortune ou Vertu d'Alexandre, Traité premier & second; d'Isis & d'Osiris; des Oracles qui ont cessé; que signifie ce mot *Ei*; les Propos de Tables, Livres IX. les Opinions des Philosophes, Livres V. les Demandes des choses Romaines; les Demandes des choses Grecques; Collation abrégée d'aucunes Histoires; les Vies des dix Orateurs; de trois sortes de Gouvernement; Sommaire de la comparaison d'Aristophanes & de Menander; étranges Accidens advenus pour l'Amour; quels animaux sont les plus advisés; si les Athéniens ont été plus excellens en Armes, qu'en Lettres; lequel est plus utile le feu ou l'eau; du premier froid; les Causes naturelles; les Questions Platoniques; de la Création de l'Ame; de la fatale Destinée; que les Stoïques disent des choses plus étranges que les Poëtes; les Contredits des Philosophes Stoïques; des communes Conceptions contre les Stoïques; contre l'Epicurien

Colotes; de l'Amour; de la face qui apparoît au rond de la Lune; Pourquoi la Propheteſſe Pythie ne rend plus les Oracles en vers; de l'Eſprit familier de Socrates; de la malignité d'Hérodote; de la Muſique; qui ſont en tout lxxv Opuſcules, réduits en deux Tomes, & imprimés à Paris, *in-fol.* par Michel de Vaſcoſan *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jaques Amyot, Tom. I, pag. 387 & 388.

JAQUES ARCADELT a mis en Muſique pluſieurs belles Chanſons Françoiſes, qui ſe trouvent dans les Livres du Recueil; imprimées à Paris, par Nicolas du Chemin, & par Adrian le Roy.

JAQUES AUBERT, Vandoſmois, a écrit en quatre-vingt-un chapitres, un Livre des Natures & Complexions des hommes, & d'une chacune partie d'iceux, & auſſi des ſignes par leſquels on peut diſcerner la diverſité d'icelles, imprimé à Lauſane, *in-8°.* par François le Preux, 1571; & à Paris, *in-16.* par la Veuve Pierre du Pré, 1572.

JAQUES BASSENTIN, Écoſſois, a écrit Paraphraſe & amplification de l'uſage de l'Aſtrolabe, & de certain ajoutement à la fabrique d'icelui; imprimée à Lyon, *in-8°.* par Jean de Tournes, 1555. Aſtronomique diſcours, contenant un Traité ſuccinct & familier, pour l'intelligence des tables des Sinus. Autre Traité des Triangles, tant rectilignes, que Sphériques. Traité ſur la Sphère du monde. Plus la Théorique des cieux & mouvemens pratiqués des ſept planetes. Item, Pratique des mouvements céleſtes, imprimé à Lyon, *in-fol.* par Jean de Tournes, 1557.

JAQUES BEREAU *. Les Eclogues & autres Œuvres Poëtiques de Jaques Bereau, Poitevin; aſſavoir dix Eclogues: la première intitulée Théophile, des infélicités de ce temps: ſeconde Daphnis: troiſième Mœlibée, de la louange de la vie ruſtique: quatrième Pan: cinquième Polynnete: ſixième Amyn-

tas : ſeptième Janot, ſur les calamités de la guerre : huitième Merlin : neuvième Amarante : dixième de la Paix publiée en Avril 1559, entre les très-puiſſans Henri & Philippe, Rois de France & d'Eſpagne : Odes en nombre neuf, dont la cinquième eſt la Deſcription Poëtique du Poupon : Gayeté d'un Œillet ôté à ſa maîtreſſe : Chanſons trois, Adieu à l'Amour : le Raviſſement d'Hylas : l'Hiſtoire d'Hippomene & Atalante : Complainte de France, ſur la guerre civile qui fut entre les François, l'an 1562. Sur la Paix faite entre les François, après la guerre civile. Epitaphe du ſieur de Belle-ville. Sonnets trente-huit. Amour picqué d'une Abeille, pris de Theocrite; imprimées à Poitiers, *in*-4°. par Bertrand Noſcereau, 1565.

* Du Verdier donne aſſez exactement ici le titre de toutes les Poëſies de Jaques Bereau, qui cependant fit ſa principale occupation de l'étude des Loix, dans la vue de ſe procurer une fortune honnête, & quelque conſidération dans le monde, ce qu'il ne pouvoit pas eſpérer de ſon attachement aux Muſes. Il eſt vraiſemblable qu'il n'en fut pas plus heureux, ni plus conſidéré, à en juger par les plaintes qu'il fait de la fortune, dans ſon dix-huitième Sonnet. — Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 147.

En l'Ode IV.

[Ulyſſe ſeul échapa,
Car Mercure l'équipa
D'une propice racine,
Qui luy fut contrepoiſon,
Pour éviter la poiſon
De la ſorcière maline.
Ainſi la Circe ſoulait
Muer chacun qui alloit
Aborder à ſon rivage,
En figure de pourceau,
Ou en figure d'oiſeau,
De loup, ou d'aſne ſauvage.
Qui ſont les enchantemens;
Qui ſont les médicamens,
Et les poiſons de la Circe,
Sinon les affections,
Et les folles paſſions
Qui nous conduiſent au vice?

Les hommes, qui, ſans ceſſer,
Se travaillent d'amaſſer,
Et qui, ſans ſoing d'où provienne
Leur bien, en prennent ſur tous
Violemment, ſont les loups
De cette Magicienne.
Ceux-là qui leur Déité
Fondent en la volupté
Et diſſolue & énorme,
Des bons vins & des morceaux;
Ce ſont les ſales porceaux,
Où la Circe nous transforme.
Ceux qui ſont tardifs & lents;
Ceux qui ſont d'eſprits volants,
Qui n'ont arrest, ny demeure;
Ce ſont les aſnes brayans,
Ce ſont les hommes ayant
Pris des oiſeaux la figure.

Et

Et la Prudence & Raison,
Furent la contrepoison,
Que donna au bon Ulysse
Le Dieu des Dieux messager,
Pour le sauver du danger
Et des charmes de la Circe.

Car d'icelle le sçavoir
N'a dessus l'homme pouvoir,
Qui accort prudent & sage,
S'est de la raison vestu,
Et a aimé la vertu
Dès son premier & jeune âge.

Aux Sonnets.

Veux-tu estre prisé, & te voir avancé
En réputation entre le populaire?
Discour en compaignie, & plustost que t'y taire,
Mets le conte en avant d'Oreste l'insensé.
Si un bon propos est devant toy commencé,
Parle en comme sçavant; remue quelque affaire
Tousiours avec quelqu'un; & si tu n'as que faire,
Fay semblant toutefois d'estre bien empressé.
Suy les gens d'apparence, invite-les à boire
Quelquefois de ton vin: si riche n'es, fais croire
Que tu as force biens, sois affable & plaisant.
Sur-tout ne souffre pas qu'on te fasse une honte;
Car si simple & couard de toy tu ne tiens conte,
Rien ne te priseront les hommes d'aprésent.]

JAQUES BESSON, Dauphinois, Professeur en Mathématique, en la ville d'Orléans, a écrit l'Art & Science de trouver les eaux & fontaines cachées sous terre, autrement que par les moyens vulgaires des Agriculteurs & Architectes, imprimé à Orléans, *in*-8°. par Eloy Gibier, 1569. Le Cosmolabe, ou Instrument universel, concernant toutes observations qui se peuvent faire par les Sciences Mathématiques, tant au ciel, en la terre, qu'en la mer; imprimé à Paris, *in*-4°. par Philibert Gautier de Roville, 1567. Art & moyen parfait de tirer huiles & eaux de tous médicamens simples & oléagineux, confirmé par raisons & expériences, augmenté d'un second Livre, & imprimé à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1573. Le Théâtre des Instrumens de Mathématique, imprimé à Lyon, *in-fol.* par Barthelemi Vincent, 1578.

JAQUES DE BILLY, Abbé de Saint Michel en l'Herm, a écrit Recréations spirituelles, recueillies des morales de Saint

Grégoire, Pape, sur Job, propres pour faire mépriser les choses mondaines; imprimées à Paris, *in-16.* par Guillaume Chaudiere, 1573. Consolations & Instructions salutaires de l'Ame fidèle, extraites de Saint Augustin, sur les Psalmes, imprimées à Paris, *in-8°.* par Claude Fremy, 1570. Sonnets spirituels (en nombre cent neuf) recueillis, pour la plupart, des anciens Théologiens, tant Grecs que Latins, commentés en prose, par le même Auteur; avec quelques autres petits Traités Poëtiques de semblable matière; imprimés à Paris, *in-8°.* & *in-16.* par Nicolas Chesneau, 1573. Lesdits Sonnets spirituels ont été traduits d'autant d'Epigrammes Latins, faits & commentés par ledit de Billy, & imprimés sous le titre de *Anthologia sacra.* Sonnets spirituels (en nombre cent) recueillis, pour la plupart, des anciens Théologiens, tant Grecs que Latins; avec les Commentaires, Livre second; imprimés à Paris, *in-16.* par Nicolas Chesneau, 1578. Six Livres en vers, du second Advenement de notre Seigneur, avec un Traité de Saint Basile, du jugement de Dieu, propre pour concevoir une haine de toutes discordes & divisions, & une salutaire crainte de Dieu, qui sert comme de Préface, & est fort convenable à la matière contenue auxdits six Livres. Plus les Quatrains sententieux de Saint Grégoire, Évêque de Nazianze, avec une briève & familière Exposition; imprimés à Paris, *in-8°.* par Guillaume Chaudiere, 1576. *Locutionum Græcarum, in communes locos per Alphabeti ordinem digestarum, volumen per Dom. Jacob. Billium Sancti Michaelis in eremo Cœnobiarcham. Excus. Parisiis, in-8°. apud Nicolaum Chesneau,* 1578. *Divi Gregorii Nazianzeni, opera omnia, quæ quidem extant: unà cum Nicetæ Seronii Commentariis in 16. Panegyricas Orationes; intextis etiam quibusdam Pselli enarrationibus in obscuriora loca secundæ orationis de Paschate. Hæc omnia Latina facta per Jacobum Billium, &c. Scholiisque ejusdem Billii illustrata; impressa Parisiis, in-fol. apud Jo. Benenatum,* 1569.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jaques de Billy, Tom. I, pag. 393.

Au 1. Livre des Sonnets spirituels. Sonnet 18.

Que celui qui tient le chemin de salut ne doit tourner sa vue en arrière.

[*On voit communément qu'étant l'homme arrivé*
En lieu fort haut & aspre, & plein de précipice,
Soudain de grand frayeur tout le poil luy hérisse,
Et son corps de vigueur presque est du tout privé.
Que si d'un tel danger il veut être sauvé,
Et garder que la peur son esprit n'éblouisse,
Luy reste un seul moyen, c'est qu'en bas ne fléchisse
Son œil, ains tienne haut, & toujours élevé.
Ainsi, qui, du vallon des péchés pleins d'ordure,
Au sommet est monté de vertus & droicture,
D'une chose garder se doit soigneusement;
C'est de baisser les yeux & les ficher en terre,
Et le monde laissé, rechercher à grand erre,
Comme un chien qui retourne à son vomissement.

Cette similitude est extraite de S. Jean Chrisostome, & fort propre pour instruire ceux qui tiennent le chemin de vertu, à ne tourner point les yeux arrière, & reprendre leurs vieilles erres. Et à ceci s'accorde ce que dit S. Bernard, que ceux font bien qui prennent des ailes semblables à la colombe, & volent pour se mettre en repos. Car en la terre il n'y a que travail & affliction d'esprit. Or celui qui vole de cette façon n'a rien à craindre, sinon que, d'aventure, il voye quelque charogne en terre, ou autre chose semblable, du desir de laquelle étant attiré, il soit apperçu de ces très-méchans veneurs, & atrapé aux filets préparés à cette occasion, & par ainsi soit la condition de cet homme, pire que la premiere. C'est une chose grandement à craindre, que quelqu'un, ou du seul cœur, ou du corps aussi retourne à son vomisse-meent. Et notre Seigneur, par l'exemple de la femme de Loth, nous admoneste en l'Evangile, de nous donner garde de reprendre en affection les choses mondaines, & les vices, quand une fois nous nous en sommes séparés. En Jérémie Dieu menace les Juifs qui retiroient en servitude ceux qui avoient été affranchis. Combien plus grande occasion de craindre ont ceux-là, qni, par la grace divine, ayant été tirés de la servitude du péché, ne font difficulté de s'y fourrer encore? Beaucoup meilleur est imiter les animaux, desquels il est fait mention en Ezechiel, qui marchoient sans tourner arrière: qui nous signifient les gens constans en vertu, & après au Royaume de Dieu, qui, ayant mis les mains à la charrue, ne retournent leur vue en derrière: &, sur ce propos, Origene parle en cette sorte: si après que tu as été enrôlé entre les enfans d'Israel, tu viens à décliner aux œuvres de ce siècle, faire actions terriennes & accomplir des ministères

fangeux, sçaiche qu'il s'est levé en toi un autre Roi, qui ne connoît point Joseph, qui te fait ainsi courir. Saint Jean Chrisostome, pour montrer de quelle diligence il faut user, pour garder son ame entre tant de dangers, se sert d'une similitude approchante de celle qui a été tirée de lui, en ce Sonnet. Comme ceux (dit-il) qui cheminent sur des cordes, s'ils regardent tant soit peu de côté ou d'autre, tombent soudain sur la place & périssent : ainsi ceux qui cheminent en cette vie, ne sauroient si peu s'apparesser qu'ils n'aillent à fond. Car cette voie est, & plus étroite, & plus droite & plus périlleuse, & beaucoup plus haute que n'est une telle corde.

A quoi se reconnoissent les vrais enfans de Dieu.

Sonnet 25.

L'aigle étant incertain des petits qu'il élève,
S'ils sont siens, que fait-il, pour tel doute vuider ?
Où Phébus ses rayons plus vifs il voit darder,
Les met, de tout soupçon afin qu'il se relève ;
Car s'il voit que leurs yeux le Soleil point ne grève,
Pour siens il les advoue, & les vient à garder.
Si leurs yeux trop foiblets ne l'osent regarder,
Comme faux & bastards de ses griffes les crève.
Ainsi cet Aigle grand (car aux divins escrits
Souvent, au lieu de Dieu, l'aigle on voit être pris)
Remarque & les bastards, & ceux dont il est père ;
Car si au Ciel il voit nos yeux estre fichés,
Il nous juge estre siens ; si en terre panchés,
Lors pour race il nous tient bastarde & adultère.

Aristote & Pline écrivent ceci de l'Aigle, dont Greg. Nazianz. s'est servi en similitude en ses vers, où en même propos. Il parle aussi du Rhino. Pour donc accommoder à notre propos cette similitude, notre Dieu reconnoît ceux-là pour vrais enfans, qui peuvent dire avec David, mes yeux sont toujours au Seigneur. Aussi est-ce la marque à quoi Saint Paul veut qu'on connoisse si nous sommes ressuscités avec Jesus-Christ, savoir est si nous cherchons les choses qui sont là-haut, & non celles qui sont sur terre. Au contraire ceux sont tenus pour bâtards envers Dieu, qui ont entièrement leurs esprits courbés aux vanités du monde, qui de propos ferme & arrêté, ont résolu de fléchir leur vue en terre, qui détournent les yeux, afin qu'ils ne voyent le Ciel, comme les accusateurs de Susanne, qui tournent le dos à Dieu, & non la face, & pour toutes les paroles que tienne la Sapience pour les appeler, n'en daignent pour cela lever la tête. Ceux-ci sont estimés de Dieu, enfans étrangers, génération mauvaise, perverse & adultère, lignée de vipères. Que s'ils persistent impudemment & faussement à se dire

enfans de Dieu, il les rembarre incontinent, & les renvoie ſur leurs parens, diſant; ton père eſt Amorrean, & ta mère Chetéenne.

Aux Quatrains traduits de Saint Gregoire de Nazianze;

Mieux vaut bien vivre que bien parler.

Mieux vaut l'œuvre muet, qu'un caquet inutile;
Sans la vertu, jamais nul ne fut excellent.
Cent & cent l'ont été par un parler coulant.
La grace aux bien-vivans; non aux cauſeurs distille.

La vraie Nobleſſe git en vertu.

Rougis d'estre méchant, non de race peu claire,
Car Nobleſſe ne vient que des corps jà pourris.
Mieux vaut qu'elle ait par toy commencé, que fin pris:
Comme, estre beau, vaut mieux qu'estre né de beaupère.

Qu'en toutes choſes eſt requis de prendre conſeil d'autrui.

L'œil voit tout fors que ſoy, meſme est il néceſſaire,
Pour autres choſes voir, qu'il ne ſoit chaſſieux:
Donc uſer du conſeil ſois toujours ſoucieux;
Le pié du pié, la main a de la main affaire.]

JAQUES BLONDEL, Chirurgien de l'Iſle en Flandres, a traduit du Latin de Nicolas Goddin, Docteur en Médecine, en la ville d'Arras, la Chirurgie Militaire, très-utile à tous ceux qui veulent ſuivre un camp, en temps de guerre, pareillement à tous autres en condition peſtilente ou dyſſenterique; imprimée en Anvers, *in*-8°. par Jean Bellere, 1558.

JAQUES DU BOIS, de Peronne, a écrit en rime, Pleurs Tragiques de la Vertu, pour le trépas du Roi très-Chrétien Henri II du nom, avec ſon Epitaphe; imprimés à Paris, *in*-8°. par Olivier de Harſy, 1559 *.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 194.

JAQUES, baſtard de BOURBON*, Chevalier, Commandeur de Saint Mauluiz, d'Oyſemont & Fonteines, au Prieuré de France, a écrit l'Hiſtoire du Siége & priſe de la noble ville de

Rhodes, assaillie & prise par Sultan Solyman, grand Turq; imprimée *in-fol.* l'an 1527.

* Son père étoit Louis de Bourbon, cinquième fils de Charles I du nom, Duc de Bourbon. Louis fut Evêque de Liège à dix-huit ans, & ses enfans naturels (car il en eut trois au moins) furent connus sous le nom de *Bâtards de Liège*. Jacques de Bourbon fut le troisième. Il fut Chevalier de Rhodes, & Commandeur de S. Manduis, d'Oisemont & de Fontaine. Il se trouva au Siége de Rhodes, en 1522, sous le nom de *Bailly de Lanjo*, & en écrivit l'Histoire, imprimée à Paris, en 1525, *in-fol.* sous le titre de *La grande, merveilleuse & très-cruelle oppugnation de Rhodes, par Sultan Soliman, grand Turc.* On en cite plusieurs autres Editions. Il fut grand Prieur de France, & mourut le 27 Septembre 1527. Il est enterré à Paris, au Temple, où se voit son Epitaphe.

JAQUES BOURDIN, Parisien, Secrétaire du Roi, a fait Françoises, les Phrases Latines d'Aldus Manutius, imprimées à Paris, *in*-16. par Gervais Mallot, 1557.

JAQUES BOURGEOIS, Ministre de l'Ordre de la Sainte Trinité & Rédemption des captifs, a écrit l'Amortissement de toutes perturbations & réveil des mourans, excitant au mépris du monde & préparation à la mort; avec Méditations sur les sept Psalmes Pénitentiaux, & une Méditation du pénitent, sur les regrets de l'Enfant prodigue, soulagé d'une consolation pareille à celle que fait le père, en l'Evangile S. Luc, dix-huitième chapitre. Plus aucunes Oraisons & Recommandations faites à Dieu, pour la personne agonizante, tirées des Pseaumes de David; imprimé à Douay, *in*-16. par Jean Bogard, 1579.

JAQUES DE BUGNIN, natif de Lausanne, Curé de Saint Martin de Vaux, & depuis Religieux de l'Ordre des Bernardins, a écrit en rime, un Livre intitulé le Congé pris du siècle séculier; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Pierre Mareschal, 1480, contenant, par ordre d'Alphabet, maintes bonnes Sentences, & entre autres, celles qui s'ensuivent,

Belle chose n'a point de mise,
Si elle n'est de droit acquise.
En gré faut prendre le labeur,
Pour parvenir à quelque honneur.
Il n'est rien plus décevable
Que la femme, ou bien le Diable.

L'un s'abuse à trop penser,
Et l'autre à trop despenser.
Ne plaide point à tort,
Bien que sois le plus fort.
Où Justice n'a que le nom,
Le Prince a bien peu de renom.
Où les Princes sont négligens,
Les pays en sont indigens.
Que faut-il pour estre prudent?
De trois temps estre recordant.

JAQUES BOURLÉ, Docteur en Théologie de la Sorbonne, & Curé de l'Eglise Saint Germain le vieil, en la Cité de Paris, a écrit, du Saint Sacrement de l'Autel, ainsi qu'il est pratiqué en la Messe Saint Denys, premier Evêque de Paris & Apôtre de la France: le tout pris & tourné en François, du troisième chapitre de la Hiérarchie Ecclésiastique de ce grand & admirable Aréopagite; enrichi d'Argumens & Scholies. Plus les Hymnes du même Saint Sacrement, réduits aux loix de leurs vers Latins, même Sentence gardée, tournés en François, le Chant répondant au Latin, imprimés à Paris, *in*-8°. par Guillaume de la Noue, 1557. Il a écrit aussi en rime, Discours de l'affliction du corps, pour récréer l'esprit & le mettre en bonheur, imprimé à Paris, *in*-8°. par Alexandre Guillard, 1567. Adhortation au peuple de France, de s'amender, pour appaiser l'ire de Dieu, imprimée à Paris, *in*-8°. par Denys du Pré, 1568. Prière à Jesus-Christ, pour la prospérité du très-Chrétien Roi Charles IX & d'Elizabeth d'Autriche, imprimée à Paris. Déploration sur la mort hâtive du très-Chrétien Roi de France, Charles IX, imprimée à Paris, par Jean Hulpeau, 1574.

JAQUES DE BUUS. Chansons Françoises à six voix, de Jaques de Buus, imprimées à Venise, par l'Auteur.

JAQUES ANDROUET DU CERCEAU, demeurant à Montargis, a fait * Leçons de Perspective positive, imprimées à Paris, *in-fol.* par Mamert Patisson, 1576. Première & seconde partie des plus excellens Bâtimens de France, représentés en taille douce; imprimée à Montargis, par l'Auteur. Livre d'Architecture, de Jaques Androuet du Cerceau, imprimé à Paris, *in-fol.* 1583.

* Célèbre Architecte du seizième siècle, auquel Henri III confia le soin

de la construction du Pont-Neuf. Il donna les dessins de la grande Gallerie qu'Henri IV fit faire au Louvre. On a de cet illustre Artiste divers Ouvrages estimés. Il se fit connoître à Paris par plusieurs Edifices distingués, tels que l'Hôtel de Sully, ceux de Mayenne & des Fermes, &c.

JAQUES DE CHAMPIER * a écrit Odes à M. François Sala, sieur de Monjustin, imprimées à Paris, par Jean Dallier.

* Ce Poëte étoit sans doute un neveu, ou petit-fils de Simphorien Champier.

JAQUES DE CHANGY, Docteur ès Droits, Advocat à Dijon, a traduit du Latin de Jean Loys Vives [1], Institution de la Femme Chrétienne, tant en son enfance, que mariage & viduité : aussi de l'Office du Mari, imprimée à Lyon, *in*-16. par Sulpice Sabon. Loys Torquet en a fait aussi une autre plus nouvelle Traduction.

[1] La Traduction du Livre de Vivès est mieux attribuée ci-dessous, par Du Verdier même, à Pierre de Changy, père de Jaques, de quoi d'ailleurs ne permet pas de douter l'Epître Dédicatoire du Traducteur, adressée à Marguerite, sa fille, sœur de Jaques & de Blaise de Changy. — Voy. plus bas le mot PIERRE DE CHANGY. (M. DE LA MONNOYE).

JAQUES CHAUVET, Champenois, Professeur ès Mathématiques en l'université de Paris, a écrit les Institutions d'Arithmétique, divisées en quatre parties; avec un petit Traité des fractions Astronomiques; imprimées à Paris, *in*-8°. par Hierome de Marnef, 1578.

JAQUES DE CHISON, (Messire) fut excellent Poëte, comme montrent ses Chansons, & entre autres, la troisième où il dit, que celui qui vit de mercy, sans don, ne peut croire qu'il lui vienne d'amours, finon douleur; mais l'attente du guerdon le maîtrise, dit,

L'en devroit amours nommer,
Pensée de cuer joli.
En li n'a rien fors penser,
Adez attendre merci.
Et qui pourroit esprouver
Les biens qui viennent de li :

Vers

Vers li ne se peut tencer,
Tant l'a doucement saisi :
Qu'il li convient endurer,
*Au * main & à la vesprée,* * matin.
Joie de deuil destrempée :
C'est li doux aux fins ami.

* Voy. FAUCHET, Chap. 36.

JAQUES DU CLER a traduit de Latin, Colloque du vrai, pudic & sincère amour concilié entre deux amans, contenant plusieurs autorités & spirituels propos, imprimé à Lyon, *in-16*, par Jean de Tournes, 1544.

JAQUES COLIN *, Secrétaire du Roi François I, & Abbé de Saint Ambroise, a mis en vers François, le Procès d'Ajax & d'Ulysses, pour les armes d'Achilles, contenu au treizième Livre de la Métamorphose d'Ovide : premise la Description desdites armes, translatée du Grec d'Homere, imprimée à Lyon, *in-16*. par Pierre de Tours, 1547. Il a mis une Épître Liminaire Françoise au Thucidide de Claude de Seissel. Claude Chapuis, en son Discours de la Cour, dit ainsi de cet Auteur :

Aussi l'Abbé de sainct Ambrois, Colin,
Qui a tant bu au ruysseau Caballin,
Que l'on ne sçait s'il est Poëte né,
Plus qu'Orateur, à bien dire ordonné,
Est du grand Roy qui les siens favorise,
Et les lettrez avance & authorise,
Non-seulement volontiers escouté :
Mais tant plus plaît, que plus il est gousté.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JAQUES COLIN, Tom. I, pag. 400.

JAQUES COLSONNET, Docteur en Théologie, a écrit la forme & manière d'examiner sa conscience, pour se confesser; avec une briève Déclaration des Commandemens de Dieu, imprimée à Reims, *in-16*. l'an 1554.

JAQUES LE CONTE, Médecin de la Roine de Navarre,

a traduit le Livre de Saint Augustin, de l'Esprit & de la lettre, imprimé à Lyon, *in*-16. par Jean Pidier, 1547. Il y en a une autre Traduction faite par Valentin du Caurroy.

JAQUES DE COURTIN. Les Œuvres Poëtiques de Jaques de Courtin de Cissé, Gentilhomme Percheron : assavoir premier & second Livres des Amours de Rosine, contenant environ cent soixante Sonnets ; quatorze Chansons ou Mignardises ; Epithalame de Monsieur le Duc de Joyeuse ; Odes, en nombre onze ; imprimées à Paris, *in*-12. par Gilles Beys, 1581. Les Hymnes de Synese Cyrénéan, Évêque de Ptolémaïde, traduits de Grec en François, par Jaques de Courtin de Cissé, imprimés à Paris, *in*-12. par Gilles Beys *.

* Il est parlé de JAQUES COURTIN dans la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, pag. 263, parmi les Poëtes qui chantèrent *la Puce* de Mademoiselle des Roches.

Au premier Livre des Amours de Rosine.

[Le trésor crepelu de cette belle tresse,
Retint ma liberté dedans l'or de ses neux.
Cette rare beauté m'aveugla les deux yeux ;
Et mon libre vouloir la reçut pour maistresse.
L'albastre potelé de sa main vainqueresse,
Asservit dessous soy mon cœur avantureux ;
Et l'Ame de sa voix, d'un son mélodieux
Enchanta mon oreille & en fut larronnesse.
Mon cœur n'est plus à moi, ores je suis captif ;
L'oreille m'absourdit, & mon œil n'est plus vif :
En tel deuil m'a réduit sa grace nompareille.
Encores suis-je heureux d'esclaver à ses loix,
Pour son poil, sa beauté, & sa main, & sa voix,
Ma liberté, mes yeux, mon cœur & mon oreille.]

En l'Ode à Jaques Durand :

Nature, féconde mère
De tout ce large univers,
Se fait paroir singulière
En ses miracles divers.
Un pré qui n'a que des roses,
Ne contente point nos yeux,
S'il n'orne son sein pompeux,
De mille autres fleurs écloses.
Nostre esprit, qui la nature
Contr'imite en sa peinture,

Se veut embellir ainsi
De mille trésors aussi;
Si bien que nature même
N'a rien qui soit si caché,
Qu'il n'ait, d'une ardeur extrême,
Divinement recherché.
Mais ainsi qu'elle n'entasse
En tout lieu prodiguement,
Tous les présens, que sa grace
Tient celez avarement;
Aussi tout esprit n'épuise,
Ardemment laborieux,
D'une honorable entreprise
Tant de trésors merveilleux.
L'un est excellent Poëte,
L'autre connoît au plus près
Les rares divins secrets
De cette Roine parfaite;
Et son active science
Croît de jour en jour immense,
Sans trouver rive ny fond
A cet Océan profond, &c.

Le 9. Hymne de Synesius.

C'est ores que je te chante,
Fils de la Vierge excellente:
Que je pince en ta faveur,
Mon Lut rempli de douceur,
Fils de la Vierge sublime,
De la Vierge de Solyme,
Qui, d'un bras victorieux,
Chassas le serpent terreux,
Serpent, trompeuse Vipère,
Hors des jardins de ton père.
Tu es descendu çà-bas
Entre ceux, que le trépas
Fait ployer, inexorable,
Dessous sa main effroyable.
Tu es descendu aussi
Dans l'enfer plein de souci,
Où la mort rouge de flammes
Retenoit un monde d'ames.
L'Orque adonques sommeillard
Horribla son chef vieillard,
Et d'une peureuse crainte
Sa cruauté fut atteinte.
Le mastin trois fois testu,
S'enfuit de ta vertu,
Et craignant ta grandeur forte;
Il ne garda plus sa porte.
Mais toy ayant déchaîné
Le troupeau bien fortuné,
Des ames pures divines,
Tu allois d'honneurs insines
Avec ce troupeau luisant,
Louant le Père puissant.
Des Démons la tourbe immense,
Qui dans l'air fait résidence,
Trembla d'horreur & d'effroy,
Voyant ton retour, ô Roy.
Les brigades éternelles
Des plus cleres estoilles,
Du ciel le rare ornement
Ternirent d'estonnement.
Le Ciel riant, sage Père
De l'harmonie première,
Tempéra, d'aise ravy,
Un accord entresuivy
Des sept cordes de sa lyre;
Pour mieux ta victoire dire.
L'avant-courrière du jour
S'esjoüit à ton retour;
Et l'Estoille de Cythère
Devint plus belle & plus claire.
La Lune, que le Soleil
Enlumine de son œil,
A cete heureuse venue
Montra sa clarté cornue;
Et roine des petits feux,
Elle marchoit devant eux.
Titan, rempli de lumière,
Epandit loin sa crinière,
Sous l'ineffable compas
De tes plus excellens pas;
Embellissant cette masse
De sa journalière face,
Il connut le fils de Dieu
Estre source de son feu,

Esprit, qui, sage manœuvre,
Fait d'ordre balancer l'œuvre,
Que ses pensers incompris
Sans modèle ont entrepris.
Et toi, secouant les ailes
Des demeures éternelles,
Du Ciel au pourpre declos,
As monté dessus son dos,
Et t'es arresté ez Sphères
Pures, saintes & premières,
Où tout l'heur & le bien prend
Son divin commencement.
Ciel, dont la courbure immense
Est cachée du silence,
Où la puissance du Temps
Ne force rien sous ses ans,
Le Temps, qui, non-las, commande
A toute la terre grande,
Ny les maux, ny les douleurs
De l'Enfer plein de malheurs:
Mais où l'âge, en sa vieillesse,
Est tousiours plein de jeunesse,
Et qui jeune ensemble & vieil,
Franc de l'oublieux cercueil,
Donne à la troupe immortelle
Une demeure éternelle.]

JAQUES D'ALECHAMPS, Docteur Médecin à Lyon, a fidèlement traduit de Grec *, de l'usage des parties du corps humain, Livres XVII, Auteur Claude Galen, imprimés à Lyon, *in*-8°. par Guillaume Roville, 1566. Administrations Anatomiques de Claude Galen, corrigées en infinis passages, avec extrême diligence du Traducteur, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Guillaume Roville. Les deux Livres de la Dissection des Muscles, Auteur Galen, imprimés à Lyon, par Guillaume Roville, 1564. Chirurgie Françoise, recueillie par Jaques Dalechamps; avec plusieurs figures des instrumens nécessaires pour l'opération manuelle, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Guillaume Roville, 1569. *Jacobi Dalechampii, in Pauli Æginetæ opera medica, scholia, Lugd. in*-8°. *apud Rovil.* 1567. *Raimundi à Vinario de peste Libri tres, operâ Jacobi Dalechampii in lucem editi, Lugduni, in*-16. *apud Guill. Rovillium*, 1552. *Athenei Naucratitis Deipnosophistarum Libri quindecim, è Græco quanta maxima fieri potuit curâ, diligentiâ, fide in Latinum sermonem versi à Jacobo Dalechampio, Cadomensi, Lugduni, in-fol. apud Anton. de Harsy*, 1583. Il sera sortir bientôt en lumière l'Histoire naturelle de Pline, en Latin, restituée en son entière perfection, par la correction d'une infinité de dictions qu'il a tirées de plusieurs vieux exemplaires, écrits en main; avec les doctes annotations dont il l'a illustrée.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JAQUES DALECHAMPS.

Tom. I, p. 402 & 403. Son Ouvrage le plus connu est le Commentaire qu'il a donné sur Pline, & on convient encore aujourd'hui que personne, avant lui, n'avoit mieux corrigé & expliqué Pline. Le P. Hardouin, qui avoit entrepris la même carrière, a déprimé, autant qu'il a pu, l'Ouvragede Dalechamps, par pure jalousie de métier. Il a donné des notes & une assez bonne version Latine d'*Athenée*; il entreprit le premier de faire une Histoire générale des Plantes. Il n'acheva pas cet Ouvrage, parce que sa profession de Médecin l'occupoit trop. Il naquit à Caën, en 1513, & mourut à Lyon, en 1588, âgé de soixante-quinze ans. — Outre les Ouvrages de Dalechamps, dont Du Verdier parle ici, nous allons donner une notice de ceux dont il n'a pu faire mention, étant postérieurs au temps où du Verdier écrivoit, les Mémoires de Niceron n'ayant rien dit de ce savant Médecin: *Cælii Aureliani celerum, vel acutarum Passionum Libri III. Ejusdem Chronicon, sive tardarum Passionum Libri V, ad fidem Exemplaris Manuscripti, castigati, & annotationibus Jac. Dalecampii illustrati. Londini*, 1579, *in-8°. Plinii secundi Historiæ Mundi, Libri XXXVII, cum variis lectionibus, castigationibus & adnotationibus D. Jacobi Dalecampii. Lugduni, Honoratus*, 1587, *in-fol. Colon. Allobrog.* 1606, *in-fol.* Ibid. 1615 & 1631, *& Francofurti*, 1599, *in-fol.* — Le même Livre a été imprimé en 3 vol. *in*-12. à Genève, en 1593 & en 1616. Les Elzevirs le donnèrent en 1635, 3 vol. *in*-12. avec les corrections de Saumaise. Il a été donné dans l'Edition des *Variorum*, 3 Tom. *in* - 8°. par Gronovius, Leyde, 1669. L'*Histoire Générale des Plantes*, imprimée à Lyon, en 1585, 1586, 1587, 2 vol. *in-fol.* chez Roüillius, avec 2686 planches, fut donnée par Guillaume Rouillé, savant Médecin, sur les avis, & en partie, sous la direction de Dalechamps. Ce fut *Jean des Moulins* qui mit la dernière main à cette grande entreprise. On a des notes de Dalechamps sur *le Sénèque*, imprimé à Genève, 1628, 2 vol. *in-fol.* Enfin on a de lui un ample Recueil de Lettres Latines, adressées à divers Savans, avec les réponses qu'ils lui faisoient.

JAQUES DAVID, Juge Royal au Bailliage de Vellay, a composé trois Chants Royaux, quatre Ballades & dix Rondeaux à l'honneur & louange de la très-sacrée Vierge Marie; avec une Oraison, imprimés à Lyon, 1536. *Historia Dedicationis Ecclesiæ Podii Aniciensis in Vallavia, sacræque Imaginis Virginis (ibi per longa temporum curricula veneratæ) constructionis, & translationis: per egregium dom. Jacobum David, in utroque jure licentiatum, civitatis Aniciensis, brevi stylo edita; impressa Avenioni, in-4°. apud Joannem de Channey, anno incarnationis Domini*, 1516.

JAQUES DE L'ESPERVIER, Dauphinois, Abbé de Saint

Hylaire, a écrit en vers, Conférence des causes motives des troubles de la France; avec celles de l'antiquité, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Geoffroy Martin, 1569. Epitaphe du grand Maître de Malte, Messire François de la Vallete, dit Parisot, qui soutint vaillamment le Siége de Malte, contre la puissance du Turq; imprimée à Lyon, *in*-4°. par Benoist Rigaud.

JAQUES ESTAUGE a traduit de Latin, Déclaration de l'Instrument de Sébastien Munster, pour connoître le cours du Ciel jusques à l'an 1580, & plus outre qui voudra; imprimée à Basle, *in*-4°. par Jean Maréchal, 1554. Dixains Catholiques, tirés d'aucuns lieux communs de l'Écriture Sainte, & consolant les fidèles, imprimés à Basle, par Jean Mareschal, 1561. *Calvinique.*

JAQUES DE L'ESTOILE, de l'Ordre de Saint François, a traduit d'Espagnol, un Livre intitulé de la Vanité du monde, divisé en trois parties; imprimé à Paris, *in*-16. par Guillaume Chaudiere, 1578.

JAQUES ESTOURNEAU, Xaintongeois, a traduit du Latin de Laurens Surius, Chartreux, Histoire ou Commentaire de toutes choses mémorables, advenues depuis soixante-dix ans en çà, par toutes les parties du monde, tant au fait séculier que Ecclésiastique, imprimée à Paris, *in-fol.* & pour la troisième édition, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1573.

JAQUES LE FEVRE, Docteur en Théologie [1], a écrit en prose, juste Complainte de l'Eglise Catholique & Romaine, sur la Confession & protestation des simulés fidèles, imprimée à Paris, *in*-4°. par Guill. Guillard, 1562.

[1] Ce JAQUES LE FÈVRE étoit de Moulins, postérieur d'environ trente ans au fameux JAQUES LE FÈVRE, d'Etaples, dont, ni La Croix du Maine, ni du Verdier, n'ont parlé, parce qu'ils ont ignoré l'un & l'autre, qu'il fut Auteur de la Traduction Françoise des Evangiles, imprimée, l'an 1523, par Simon de Colines, *in*-8°. le Traducteur n'y ayant pas mis son nom. Etienne Dolet, pag. 156 de ses *Epigrammes*, imprimées, l'an 1538, *in*-4°, à Lyon,

met, en 1536, la mort de Jaques le Fèvre, d'Etaples, mise par d'autres en 1537. — Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Marguerite de Valois, Reine de Navarre, sœur de François I, Tom. II, pag. 86 & 87. (M. de la Monnoye).

JAQUES FOCARD, de Montpellier, a écrit Paraphrase de l'Astrolabe, contenant les Principes de Géométrie: la Sphère, l'Astrolabe, ou Déclaration des choses célestes : le Miroir du monde, ou exposition des parties de la terre; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1546.

JAQUES * DU FOUILLOUX, Ecuyer Seigneur dudit lieu, au pays de Gastine en Poitou, a écrit un Livre contenant trente-six chapitres, dédié au Roi Charles IX, & intitulé la Venerie, traitant de la Chasse du Cerf, du Sanglier, du Lièvre & des Renards & Tessons; avec plusieurs receptes pour guarir les chiens de plusieurs maladies, imprimée à Poitiers, *in-fol.* par les de Marnef & les frères Bouchet.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jaques de Fouilloux, Tom. I, pag. 410.

JAQUES GASSOT a écrit Discours du voyage de Venise à Constanstinople, contenant la querelle du Grand Seigneur, contre le Sophy, avec élégante description de plusieurs villes de la Grèce & choses admirables en icelle; imprimé à Paris, *in*-8°. par Antoine le Clerc, 1550.

JAQUES GIRARD, J. C. de Tournus en Bourgogne, a traduit de Latin, le Livre de Roger Bacon, de l'admirable pouvoir & puissance de l'art & de nature, où est traité de la pierre Philosophale. Plus un autre Livre de Claude Célestin, des choses merveilleuses en nature, où est traité des erreurs des sens, des puissances de l'ame & influences des cieux, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Macé Bonhomme, 1557. L'Aumônerie de Jean Loys Vivez, divisée en deux Livres : le premier contient la forme & exhortation de secourir les pauvres, leur aider, & faire aumône en particulier : le second comme en

public, & généralement, on doit ſurvenir à leur néceſſité; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean Stratius, 1583 *.

* Voy. *La Croix du Maine*, au mot Jaques Girard, Tom. I, pag. 411.

JAQUES GOHORY, Pariſien, a écrit [1] Inſtruction ſur l'herbe Potum ou *Petum*, dite en France l'herbe de la Roine ou Medicée; & ſur la racine Mechoacan, (ou *Mechiocan*) principalement (avec quelques autres ſimples rares & exquis) exemplaire à manier tous autres végétaux; imprimée à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1572. Commentaire ſur le Livre de la Fontaine périlleuſe & chartre d'Amours, Œuvre de Poëſie antique, par un Poëte Francois, ancien Anonime, contenant la Sténographie des Myſtères ſecrets de la ſcience minerale; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Ruelle, 1572. Diſcours réponſif à celui d'Alexandre de la Tourrete, ſur les ſecrets de l'Art Chimique, fait en la défenſe de la Philoſophie & Médecine antique, contre la nouvelle Paracelſique; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean de l'Aſtre, 1579. Ses Traductions. L'Hiſtoire de la terre neuve du Perou, en l'Inde Occidentale, qui eſt la principale mine d'or du monde, découverte & conquiſe, & nommée la nouvelle Caſtille, traduite d'Italien; imprimée à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1553. Le premier & ſecond Livre de la première Décade de Tite Live de Padoue, depuis la fondation de Rome, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Balthaſar Arnoullet, 1553. Le dixième Livre d'Amadis de Gaule, traduit d'Eſpagnol, auquel (continuant les hauts faits d'armes & proueſſes admirables de Floriſel de Niquée) eſt traité de la furieuſe guerre, qui fut entre les Princes Gaulois & Grecs, pour le recouvrement de la belle Hélène, d'Apolonie: & des adventures étranges, qui ſurvinrent durant ce temps, imprimé à Paris, *in-fol.* par Jean Longis & Eſtienne Groulleau, 1555. Le onzième Livre d'Amadis de Gaule, continuant les entrepriſes chevaleureuſes & avantures étranges, tant de lui que des Princes de ſon ſang: où reluiſent principalement les hauts faits d'armes de Rogel de Grece, & ceux d'Ageſilan de Colchos,

Colchos, au long pourchas de Diane, imprimé à Paris, par le même Groulleau. Le treizième d'Amadis, traitant les hauts faits d'armes de Sylves de la Selve, fils de l'Empereur Amadis de Grece & de la Roine de Thebes Finistée; avec les avantures étranges d'armes & d'amours de Rogel de Grece, Agesilan de Colchos, & autres avenues sur l'entreprise & cours de la guerre du grand Roi Balthasar de Russie, contre les Chrétiens; imprimé à Paris. Les occultes Merveilles & Secrets de nature; avec plusieurs enseignemens des choses diverses, tant par raison probable, que par conjecture artificielle: exposées en deux Livres Latins, par Levin Lemne, Médecin Zirizéen, & traduits en François par Jaques Gohory; imprimées à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1574. *Jacobi Gohorii de usu & mysteriis notarum Liber, in quo vetusta literarum & numerorum ac divinorum ex Sybilla nominum ratio explicatur; excus. Parisiis, in*-8°. *apud Vincentium Sertenas*, 1550.

[1] Bodin, Chap. 4 de sa *Méthode pour l'Histoire*, voulant latiniser le mot *Gohori*, au lieu de dire naturellement *Gohorius*, a dit *Gorræus Parisiensis*, & n'a pas vu que par-là il le confondoit avec un autre Médecin, aussi Parisien, qui, bien qu'en François nommé *Desgorris*, n'est cependant presque connu que par son nom Latin *Gorræus*, parce qu'il n'a écrit qu'en Latin — Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JAQUES GOHORRY, Tom. I, pag. 413. (M. DE LA MONNOYE).

JAQUES GOUPIL *, Docteur en Médecine, a traduit d'Italien, la Sphère du monde d'Alexandre Piccolomini, Gentilhomme Siénois, imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Cavellat, 1580; avec une Préface dudit Traducteur & une Épître Dédicatoire à la Roine, où il dit ainsi: les disciplines ne sont invention humaine, & n'ont été d'avanture enseignées, ains par une certaine Providence de Dieu, ont été envoyées à la vie humaine. C'est assez d'attribuer les folles opinions & fausses disciplines, qui ont toutesfois couleur des vraies, à nos vices, & notre invention. Plus noble & divine est l'origine des vraies sciences, qui sont le plus clair œil de l'entendement, lequel, sans

empêchement des nues, regarde l'œuvre de Dieu, & sans faillir touche la vérité. Et, en unautre endroit, parlant des Mathématiques: parquoi il n'y a doute que cette science, après la Théologie, ne nous fasse approcher, plus que toutes les autres, de la vraie noblesse de l'esprit, qui n'est autre chose qu'un jugement droit, c'est-à-dire, un mépris des choses basses, & une admiration des grandes & divines. *Jacobi Goupili in Paulum Æginetam, medicum, scholia, Lugd. in-8°. apud Rovillium*, 1567. *Ejusdem annotationes in Alexandri Tralliani Libros 12. Græcos, & Rhaze Librum de Pestilentia; Parisiis, apud Rob. Stephanum*, 1548.

* Il mourut l'an 1564.

JAQUES LE GRAND *, de l'Ordre de Saint Augustin, a écrit le Livre de bonnes mœurs, divisé en cinq parties: la première traite du remède contre les sept péchés mortels: la seconde de l'État des gens d'Église: la troisiéme de l'État des Princes: la quatrième de l'État du commun peuple: la cinquième de la mort & du jour du jugement; imprimé à Paris, *in-fol.* par Michel le Noir, sans date.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 414.

JAQUES GREMOND, de Chastel-chalon en Bourgogne*, a écrit un Livret intitulé la Prophétie de S. Jean l'Évangéliste, aujourd'hui accomplie par les faux Prophêtes, imprimé à Paris, *in-8°.* par Nicolas Buffet.

* C'est-à-dire, en Franche-Comté.

JAQUES GREVIN, de Clermont en Beauvoisis, Docteur en Médecine, a écrit en beaux vers François, le Théâtre, contenant une Tragédie & deux Comédies, assavoir Cæsar, Tragédie, la Trésorière & les Ébahis, Comédies. Plus l'Olympe contenant Sonnets, Chansons, Villanesques, Odes, Pyramides, Amourettes. Plus Gélodacrie, contenant plusieurs Sonnets &

autres compositions Poëtiques : le tout imprimé en un volume, *in*-8°. à Paris, par Vincent Sertenas, 1561. Hymne sur le mariage de François Dauphin de France & de Marie de Stuard, Roine d'Écosse; imprimé à Paris, 1558. Pastorales sur les mariages de très excellentes Princesses Madame Elizabet, fille aînée de France, & Madame Marguerite, sœur unique du Roi, imprimées à Paris, *in*-4°. par Martin l'Homme, 1559. Proeme en vers, sur l'Histoire des François & Hommes vertueux de la maison de Médicis; à la Roine, mère du Roi; imprimé à Paris, *in*-4°. par Robert Estienne, 1567. Les Œuvres de Nicandre, Médecin & Poëte Grec, traduites en vers François; imprimées en Anvers, *in*-4°. par Christophle Plantin, 1568. Ses Œuvres & Traductions en prose, Apologie sur les vertus & facultés de l'Antimoine, auquel est sommairement traité de la nature des minéraux, venins, pestes, & de plusieurs autres questions naturelles & médicinales, pour confirmation de l'advis des Médecins de Paris, contre ce qu'a écrit Loys de Launay, Empirique; imprimée à Paris, *in*-8°. par Jaques du Puys, 1567. Deux Livres des venins, auxquels est amplement discouru des bêtes venimeuses, Thériaques, poisons & contre-poisons; imprimés en Anvers, *in*-4°. par Christophle Plantin, 1568 : où, entre autres choses, il est dit, *Le venin considéré en soi, est une chose non naturelle, laquelle, entrée dans le corps humain, est cause ou d'une entière corruption, ou d'une très-grande offense en icelui : & ce, ou par une qualité excessive, ou par une propriété naturelle & cachée, ou bien par une totale conjuration & commun consentement de sa nature.* Cinq Livres de l'imposture & tromperie des Diables : des Enchantemens & Sorcelleries, traduits du Latin de Jean Wier, Médecin du Duc de Cleves; imprimés à Paris, *in*-8°. par Jaques du Puys, 1567. Les Pourtraits Anatomiques de toutes les parties du corps humain, gravés en taille douce, par le commandement de Henri VIII, Roi d'Angleterre, ensemble l'Abrégé d'André Vesal, & l'explication d'iceux, accompagné d'une déclaration Anatomique, & d'un Avertisse-

ment sur les noms François, imposés à quelques parties du corps humain; imprimés à Paris, *in-fol.* par André Wechel, 1569 *. De plusieurs autres beaux & doctes Labeurs de ce jeune Poëte jouirions-nous maintenant à l'enrichissement de notre langue, si la Parque ne lui eût si-tôt tranché le filet de sa vie: car il avoit heureusement parachevé son Théâtre, en l'an vingt-deuxième de son âge; la Tragédie Cæsar, & les deux Comédies ayant été mises en jeu, au Collége de Beauvais, à Paris, ès années 1558 & 1560, à l'étonnement & admiration des plus Doctes, de voir une Œuvre si accomplie, être partie d'un homme si jeune: & qui plus est, la Philosophie & la Médecine furent par lui maniées avec un grand & solide jugement: de quoi Pierre de Ronsard, Prince des Poëtes François, donne témoignage en une Élégie qu'il lui adresse, chantant ainsi:

Jodelle le premier, d'une plainte hardie,
Françoisement chanta la Grecque Tragédie;
Puis, en changeant de ton, chanta devant nos Rois
La jeune Comédie, en langage François,
Et si bien les sonna, que Sophocle & Ménandre,
Tant fussent-ils sçavans, y eussent pu apprendre.
Et toy, Grevin après, toy mon Grevin encor,
Qui dores ton menton d'un petit crespe d'or,
A qui vingt & deux ans n'ont pas clos les années,
Tu nous as toutefois les Muses amenées,
Et nous as surmontés, qui sommes jà grisons,
Et qui pensions avoir Phébus en nos maisons.
Amour premièrement te blessa la poitrine
Du dart, venant des yeux d'une beauté divine,
Qu'en mille beaux papiers tu as chanté, à fin
Qu'une si belle ardeur ne prenne jamais fin.
Puis tu voulus savoir des herbes la nature,
Tu te fis Médecin, & d'une ardente cure
Doublement agité, tu appris les mestiers
D'Apollon, qui t'estime & te suit volontiers;
Afin qu'en nostre France, un seul Grevin assemble
La docte Médecine & les vers tout ensemble.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jaques Grevin; Tom. I, pag. 415.

Au premier Acte de la Tragédie César:

[L'honneur est le seul nourricier
De la prouesse d'un guerrier,
C'est l'esperon qui seul le pique,
Défendant une République:
Toujours par luy se sont épris,
Premièrement les bons esprits,
Pour premiers oser entreprendre
Le chemin foulé d'Alexandre.
La force ne vient d'autre part;
Car incontinent qu'un soldart
S'est mis devant les yeux la gloire,
Il tient à demy la victoire;
La force luy double, & le cœur,
Se sentant jà presque vainqueur,
Luy enfle dedans la poitrine,
Qui, dans une presse mutine,
En luy fait apparoistre encor
Les vaillantises d'un Hector,
Et les prouësses, dont Alcide
Vengea le Géant homicide.
Pendant que les premiers Grégeois
Furent gouvernés par les Rois,
Jaloux de cette belle gloire;
Ils étendirent leur victoire.
Sur les plus farouches domptés,
Et de ces peuples surmontés
Se faisant maistres, par le monde,
S'espandit leur gloire féconde.
Ainsi le brave fils d'Eson
Rapporta la riche toison,
Et, d'une audace plus hautaine,
Rama premier l'humide plaine:
La gloire fit premièrement
Bien-heurer le commencement.
Mais quant & quant que la paresse
Se fit de leurs neveux maistresse,
La couardise des derniers
Vint démentir les devanciers;
Car un champ, voire plus fertile,
Se rend en la fin inutile,
Si le soc n'est souvent caché
Au plus creux de son dos tranché.
Jamais la semence féconde,
De ceux qui ont dompté le monde,
Ne tint le loisir paresseux
Avecques le bien des ayeux;
Jamais de l'Aigle généreuse
Ne vint la colombe paoureuse.

Au troisième Acte de la même Tragédie:

Heureux, & plus heureux l'homme, qui est content
D'un petit bien acquis, & qui n'en veut qu'autant
Que son train le requiert! là il vit à sa table,
Toujours accompagné d'un repos desirable;
Il n'a soucy d'autruy; l'espoir des grands trésors
Ne luy va martelant ny l'ame, ny le corps;
Il se rit des plus grands, & leurs maux il écoute;
Il n'est craint de personne, & personne ne redoute;
Il voit les grands Seigneurs, & contemplant de loing,
Il rit leur convoitise, & leurs maux, & leur soing;
Il rit les vains honneurs qu'ils bastissent en teste,
Dont, les premiers de tous, ils sentent la tempeste,
Si le Ciel murmurant les voit de mauvais œil,
Accablant tout d'un coup le bonheur & l'orgueil.

En la Tréforière Comédie:

Le gain fait tout, le gain emporte
Les remparts d'une ville forte;
Le gain fait cocus les maris;
Le gain est le Dieu de Paris;
C'est le Dieu des inventions,
Et la fin des intentions.

Le gain fait courir les marchands
Au péril & danger des champs,
Au péril des vents & tempestes,
Qui plus souvent dessus leurs testes,
Tombant d'épouvantable effort,
Leur mettent dans les dents la mort.

Au fecond de l'Olympe:

L'Automne suit l'Esté, & la belle verdure
Du Printemps rajeuny est ensuivant l'Hyver:
Toujours sur la marine on ne voit estriver
Le Nord contre la nef errante à l'aventure;
Nous ne voyons la Lune estre tousiours obscure;
Ainsi comme un croissant on la voit arriver.
Toute chose se change au gré de la nature,
Et seul ce changement je ne puis éprouver.
Un an est jà passé, & l'autre recommence,
Que je suis, poursuivant la plus belle de France,
Sans avoir eschangé le courage & le cœur,
Qui fait qu'oresnavant je ne me veux fier
A celuy qui a dit, comme assuré menteur,
Qu'on n'est pas aujourd'hui ce qu'on étoit hier.

Aux Sonnets du fecond Livre de la Gélodacrie.

Ce n'est plus moy qui veux faire d'un rien grand chose,
Je ne cizelle plus sur l'immortalité
Le soudain changement d'une vaine beauté,
Ornant de deshonneur le vers que je compose:
Je ne veux plus cacher, par la Métamorphose,
Cela qui est mortel, dessous la Déité,
Esclavant follement ma douce liberté:
Pour un meilleur sujet ma rime je dispose.
Une Dame plus forte a mis hors de prison
Ma jeunesse captive: elle qui est Raison
S'est remise en la fin dedans sa forteresse:
Là, d'une heureuse main, bridant la volupté,
Me montra qu'il ne faut, quand on est surmonté,
Faire de l'imparfait une sainte Déesse.]

JAQUES DE GUYSE. Les Illuftrations de la Gaule Bel-

gique, autrement les Chroniques & Annales de Haynaut, contenant les antiquités dudit pays de Haynaut, & de la grande Cité de Belge, à présent dite Bavay, dont procèdent les chaufsées de Brunehault, & de plusieurs Princes qui ont règné & fondé plusieurs Villes & Cités audit Pays : & autres choses singulières & dignes de mémoire, advenues durant leurs règnes, jusques au Duc Philippes de Bourgogne, dernier décédé, compilées par Frere Jaques de Guyse, de l'Ordre de S. François, du Convent de Valenciennes, & translatées en François; imprimées à Paris, *in-fol.* par François Regnaud, 1531 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 417.

JAQUES HOLLIER [1]. Trois Livres de la matière de Chirurgie, par Jaques Hollier d'Estampes, Médecin à Paris, translatés de Latin en François, par un homme savant; imprimés à Paris, *in*-4°. par Chrestien Wechel, 1544. Traité de la matière de Chirurgie. Voyez Simeon de Provenchieres.

[1] Du Latin *Hollerius*, on a fait Hollier, mot plus honnête qu'Houlier, qui étoit pourtant le vrai nom François de ce Médecin. Dans un vieux Dictionnaire Latin-Picard, *Adulterator*, *Scortator*, sont rendus par *Houlier*. Là même, *Lenocinari*, être houlier. — Voy. Du Cange, au mot *Hullarii*. (M. de la Monnoye).

JAQUES LE HONGRE, Docteur en l'Université de Paris*, Religieux Profez de l'Ordre des Frères Prêcheurs, à Argenthen, a écrit ample Déclaration des trois points contenus au sacré Mystère de la Messe; savoir de la Consécration, Oblation & Communion du corps & sang du Sauveur Jesus-Christ : divisée en trois Livres, imprimée à Rouen, *in*-4°. par Pierre Brenouzet, 1566. Fidele Recueil de la Conférence meue entre Jaques le Hongre & Guillaume Feugueré, Ministre Prédicant d'Aneval, près Pavilli, en la maison du Seigneur de Montagu, à Ambourville, le 23 Juillet 1565; imprimé à Paris, audit an.

* Il mourut à Rouen, l'an 1575, âgé d'environ 55 ans.

JAQUES JUSSI, de Villiers en Partois, a écrit Dialogue ſur les fondemens de la Grammaire, entre le Maître & ſon Diſciple, imprimé à Tholoſe, *in*-16. par Guyon Boudeville, 1552.

JAQUES DE LAVARDIN, Seigneur du Pleſſis-Bourrot, a traduit du Latin de Marinus Barletius, l'Hiſtoire de Georges Caſtriot, ſurnommé Scanderberg, Roi d'Albanie; compriſe en douze Livres, contenant ſes illuſtres Faits d'armes & mémorables Victoires à l'encontre des Turqs, pour la Foi de Jeſus-Chriſt, imprimée à Paris, *in*-4°. par Guillaume Chaudiere, 1576. La Céleſtine, Tragicomédie, compoſée en repréhenſion des fols amoureux, leſquels vaincus de leurs déſordonnés appétits, invoquent leurs amies & en font un Dieu : auſſi pour découvrir les tromperies des Maquerelles, & l'infidélité des méchans & traitres ſerviteurs, traduite de nouveau par Jaques de Lavardin, &c. imprimée à Paris, *in*-16. par Guillaume Chaudiere, 1578 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 420 & 421.

JAQUES MAISTRET, Prieur des Carmes de Lyon, maintenant Evêque de Damas, Suffragant de Monſeigneur l'Archevêque de Lyon, a écrit un petit Livre de Prières Chrétiennes, en François; imprimé à Lyon, *in*-16. par Michel Jove, 1568.

JAQUES DE MARCEPALLU [1], de l'Ordre de Saint François, a tranſlaté de Latin en François, les excellences & vertus des Pſeaumes du Prophête Royal David, ſelon l'ordre du Pſautier, imprimées à Tholoſe, *in*-8°. par Jaques Colomiès.

[1] Il eſt appelé *JACOBUS DE MARCHEPALLU* dans le Livre Latin qu'on lui attribue, *De animabus incolentibus Purgatorium, an poſſint per Papam diſpenſari ?* (M. de la Monnoye).

JAQUES MERLIN, Docteur en Théologie *, Chanoine

de

de Paris, a exposé en six Homélies, en François, l'Évangile, *Missus est Angelus Gabriel*; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Petit, 1538.

* Ce Jaques Merlin, né dans le Diocèse de Limoge, fut Curé de Montmartre, ensuite Chanoine & grand Pénitencier de l'Eglise de Paris. S'étant avisé, sous le règne de François I, de prêcher contre les galanteries de la Cour, & de désigner quelques personnes, il fut mis, en 1527, en prison, au Château du Louvre, & ensuite envoyé en exil à Nantes. Ce Prince lui permit de revenir à Paris, en 1530, où il fut Grand-Vicaire, & Curé de la Madelaine. Il mourut en 1541. Il donna la première collection des Conciles, une Edition de Richard de S. Victor, & de quelques autres Auteurs, & une d'Origène, à la tête de laquelle il entreprit de justifier cet ancien Père des erreurs qu'on lui a imputées, ce qui lui fit une affaire avec la Sorbonne.

JAQUES MICHELET, d'Angers, a écrit l'Osana de Michelet d'Angers, calomnié par un musnier & ses asniers : c'est un Sermon auquel sont traités quatre points; le premier, sur le passage *Solvite* : le second, *Venit tibi mansuetus* : le troisième, sur *Fecerunt sicut præcepit illis Jesus* : le quatrième, sur *Straverunt vestimenta*, jusques à la fin de cet Évangile; imprimé à Paris *in*-8°. par Thomas Richard. 1551.

JAQUES MIFFANT, de Dieppe, a traduit du Grec de Xenophon, en François, le Tyrannique, Dialogue, imprimé à Paris, *in*-8°. par Martin le Jeune, 1550 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 424.

JAQUES DE MIGRODDE a traduit du Castillan de Dom F. Barthel. de las Casas ou Casaux, de l'Ordre de Saint Dominique & Evêque Espagnol, Histoire des insolences, cruautés & tyrannies exercées par les Espagnols, ès Indes Occidentales, qu'on dit le nouveau Monde, imprimée en Anvers, *in*-8°. par François de Ravelenghien, 1579 *.

* Voy. *La Croix du Maine*, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 423.

JAQUES MOISSON a écrit quelques Sonnets, Chansons & Odes éparses, & imprimées parmi plusieurs Livres d'autres Auteurs [1].

[1] Je crois que ce JAQUES MOISSON est celui, dont Palliot fait mention, pag. 272 de son *Parlement de Bourgogne*, où il dit qu'André Moisson, Conseiller au Parlement de Dijon, étant mort le 17 Octobre 1647, fut inhumé en l'Eglise de S. Michel, dans la sépulture de son Ayeul Jacques Moisson, Gouverneur de la Chancellerie, Seigneur de la Mothe-les-Tallemet, & de Seffey. (M. DE LA MONNOYE).

JAQUES DE MOLAN, Lyonnois, Avocat à Mascon, a écrit Cartel aux Judiciaires & celoteurs [1] Astrologues, auquel est combatu divinement & humainement la vanité de leurs accrues Planetes, la nullité du signe, la falsité tant du Zodiaque céleste, blanchisseure, que d'infinies monstrueuses figures, orbicularités & paralleles par eux faussement apposées au Ciel, tant à l'imminution de la Majesté Divine, qu'à nécessiter les hommes, & autres matières; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Stratius, 1584.

[1] Personne, je crois, n'entendra le mot *Céloteurs*. Seroit-ce *Zélateurs*, qu'il faudroit lire ? ou l'Auteur bizarre auroit-il formé, *à Cœlo*, Céloteurs, *gens attachés au Ciel ?* Cela seroit bien ridicule, & cependant est très-possible, eu égard à la matière dont le Livre traite, & le temps auquel il a été écrit. (M. DE LA MONNOYE).

JAQUES MONDOT, du Puy en Velay, Religieux de l'Ordre Saint Benoist, au Monastère de la Chaizedieu, a traduit en vers Lyriques François, les Odes de Q. Horace Flacce, Livres V. imprimées à Lyon, *in*-8°. par Nicolas Poncelet, 1579. Quinze Sonnets spirituels, sur les quinze Effusions de sang de notre Rédempteur, fait par Jaques Mondot, Docteur en droit Canon, imprimés à Paris, *in*-16. par Nicolas Poncelet, 1579; & depuis, à Lyon, par Benoist Rigaud. Tragédie sur la mort de Sophonisba de Carthage, fille d'Asdrubal & femme de Syphax, Roi de Numidie, non encore imprimée.

JAQUES [1] DE MORTIES, de Châlon sur Saone *, a tra-

duit de Latin en rime Françoise, la Parthenice Mariane, de Baptiste Mantuan, Carme; imprimée à Lyon, *in*-4°. par Claude Nourry & Jean Besson, 1523.

[1] Il étoit Chanoine de l'Eglise Collégiale de S. George, à Châlon-sur-Saone. C'est tout ce que nous apprend le P. Jacob, pag. 17 *de claris Scriptor. Cabilon.* La *Parthenice Mariane* de Mantuan, est un Poëme Latin, en trois Livres, de vers Hexamètres. (M. DE LA MONNOYE).

* Il mourut en 1523; car c'est ainsi qu'il faut lire, & non pas 1623, dans la *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*, Tom. II, pag. 99. Il faut faire la même correction à la date de l'Edition de l'Ouvrage qui y est cité. Le P. Jacob a dit que la vie de ce Poëte se trouvoit parmi les *Vies des Poëtes François*, écrites par Colletet. Cette Histoire est demeurée Manuscrite; mais le P. le Long a publié la liste des Poëtes dont elle contient les Vies, & le nom de Jacques de Mortieres ne se trouve point dans cette liste. Voyez *Biblioth. Historiq. de la France*, première Edition, n°. 17334.

JAQUES DE LA MOTTE, sieur de Huppigny, a écrit en prose, le Blason des célestes & très-chrétiennes armes de France, contenant le devis des trois fleurs de Sapience, Justice, & Bon-conseil, assises au champ de vertu; imprimé à Rouen, *in*-16. par Robert & Jean du Gord, 1549.

JAQUES PELETIER, du Mans, Mathématicien, Médecin & Poëte, a écrit plusieurs Œuvres, tant en prose qu'en vers. Celles en prose sont Dialogue de l'Ortographe & Prononciation Françoise, départi en deux Livres, où sont introduits Jean Martin, Théodore de Beze, Denys Sauvaige, le Seigneur d'Auron, l'Évêque de Montpellier, & ledit Jaques Peletier devisant ensemble [1]; avec une Apologie à Loys Meygret, imprimées à Poitiers, *in*-8°. par Enguilbert de Marnef, 1550. Enseignemens de vertu au petit Seigneur Timoleon de Cossé, premier fils de Monsieur le Maréchal de Brissac, imprimés à Paris, *in*-16. par Jean de Tournes, 1554. Art Poëtique François, divisé en deux Livres, dont le premier contient dix chapitres & le second dix; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, & Guill. Gazeau, 1555. L'Algèbre départie en deux Livres, dont le premier commence ainsi: l'Algebre, est

un art de parfaitement & précisément nombrer, & de soudre toutes questions Arithmétiques & Géométriques de possible solution, par nombre Rationaux & Irrationaux. La grande singularité d'elle, consiste en l'invention de toutes sortes de lignes & superficies, où l'Egide des nombres Rationaux nous défaut. Elle apprend à discourir, & à chercher tous les points nécessaires pour résoudre une difficulté : & montre qu'il n'est chose tant ardue, à laquelle l'esprit ne puisse atteindre, avisant bien les moyens qui y adressent. Le premier Inventeur de cet Art, selon aucuns, fut Geber, Arabe, & se fondoit sur la raison du mot, composé d'un nom propre & d'un article Arabique qui est Al, lequel se propose communément aux mots de la langue : comme Alcabice, Albubater, Alçandan, Alquemie : & assez d'autres, &c. imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1554. L'Arithmétique départie en quatre Livres, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1570 ; & auparavant à Poitiers. De l'usage de Géométrie, imprimé à Paris, *in*-4°. par Gilles Gourbin, 1573. *Jacobi Peletarii in Christophorum Clavium, de contactu linearum, Apologia. Ejusdem Demonstrationes tres. Prima de anguli rectilinei & curvilinei æqualitate. 2. De lineæ rectæ in tres partes continuè proportionales sectione. 3. De Areæ trianguli ex numeris estimatione ; Parisiis, in*-4°. *apud Hieronimum de Marnef*, 1559. *In Euclidis Elementa Geometrica Demonstrationum Libri sex ; Lugduni, in-fol. apud Joannem Tornæsium*, 1557. Ses Œuvres en vers, sont l'Amour des amours, contenant quatre-vingt-seize Sonnets : l'Amour volant : le Parnasse : l'Uranie : l'Air : les trois Régions de l'air, la Rosée, le Frimaz, la Pluie, la Grêle, la neige, les vents, la foudre, la lune, Mercure, Venus, le Soleil, Mars : Vers Lyriques, le Rossignol, la Description des quatre saisons de l'année, Epître à Monsieur le Maréchal de Brissac : le tout imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1555. Œuvres Poëtiques, assavoir les deux premiers Livres de l'Odyssée d'Homere : le premier Livre des Georgiques de Vir-

gile : trois Odes d'Horace : une Epigramme de Martial : douze Sonnets de Pétrarque : Congratulation sur le nouveau règne de Henri II de ce nom : Epigrammes : l'Antithèse du Courtisan & de l'Homme de repos : Epître à Saint Gelais : le tout imprimé à Paris, *in*-8°. par Michel Vascosan, 1547. Autres Opuscules en vers, assavoir Chanson, Epigrammes, Sonnets, Ode, Epithalame, Ode à Louyse l'Abé, Lyonnoise ; le Désespéré ; le Content ; l'Alouette, imprimés au bout de son Art Poëtique, par Jean de Tournes, 1555. L'Art Poëtique d'Horace, mis en François, imprimé à Paris, *in*-8°. par Michel Vascosan, 1545. La Savoye, ou Description du Pays de Savoye, en trois Livres, imprimée à Annecy, *in*-8°. par Jaques Bertrand, 1572. Les Louanges, assavoir la Parole, les trois Graces, l'Honneur, le Fourmy, la Science. Plus Description de deux Planetes, Jupiter & Saturne. Aucuns passages traduits de Virgile ; imprimés à Paris, *in*-4°. par Robert Colombel, 1581. Le Génie de Jaques Peletier, Livres 3. non imprimés, lesquels il m'a fait voir l'année auparavant son trépas.

[1] Du Verdier se trompe, lorsqu'aux cinq personnages qu'introduit Jaques Pelletier, dans son *Dialogue de l'Orthographe*, savoir *Jean Martin*, *Théodore de Bèze*, *Denys Sauvage*, *Dauron* & *Pelletier* lui-même, il y ajoute pour sixième l'Evêque de Montpellier ; car, bien loin que l'Evêque soit un des personnages du Dialogue, il y est dit, au contraire, que c'étoit lui qui étoit cause, qu'ils ne se trouvoient quelquefois que quatre, parce que Dauron, qui faisoit le cinquième, étoit obligé d'aller lui tenir compagnie, dans un quartier éloigné du leur. Cet Evêque n'est point nommé, mais il est aisé de voir que c'est GUILLAUME PELISSIER *. (M. DE LA MONNOYE).

* C'est le même qui fut envoyé en Ambassade à Venise, en 1440, & qui obtint que son Siége seroit transféré de Maguelonne à Montpellier. Il mourut à Montpellier, en 1568, & laissa une Bibliothèque enrichie de Manuscrits précieux, qui ont passé en partie à la Bibliothèque du Roi. — Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au mot JAQUES PELLETIER, Tom. I, pag. 426, 427 & 428.

En l'Amour des Amours. Sonnet 73.

[*Si tu n'es vent, Amour, donques qu'es-tu ?*
En haut, en bas, à ton gré tu me pousses :

De-çà de-là m'èbranlent tes secousses,
Je suis ton arbre, & je suis ton fétu.
Or' nud je suis, or, de feuilles vestu:
Or' tu m'es coy, ores tu te courrouces;
Or' rudes sont, or' tes haleines douces;
Tu as d'esteindre & d'allumer vertu.
Tu es Zéphire, & mes ris sont tes fleurs,
Tu es un Austre, & tes eaux sont mes pleurs;
Tu es Borée, & mon cœur est ta glace.
Tu es Cecie, & ta Nue je suis.
Tu ne fais rien, bref, que le vent ne fasse,
Fors que tu peux entrer sans t'ouvrir l'huys.

Au premier Livre de l'Art Poëtique.

De l'Imitation. Chapitre 5.

Une grande partie des faits humains consiste en l'imitation; car la chose la plus prompte & la plus ordinaire aux hommes, c'est vouloir faire ou dire ce qu'ils voient de bien fait, ou bien dit par les autres. Les Musiciens imitent la voix des enseigneurs, les Peintres de leurs patrons, les Rustiques & Mariniers de l'expérience. Et, parce qu'il n'y a qu'une espèce de bien en toutes choses, & infinies de mal, le premier & plus difficile point est de savoir discerner la vertu d'avec le vice. Soit donc premièrement le Poëte exercité en Homère & en Virgile (car j'examplifire par-tout pour l'œuvre Héroïque, sus lequel s'entendront les autres genres) & les ai comme incorporés en sa mémoire pour son principal fonds, & comme pour son ordinaire patron, afin que, quand ce viendra à lire les autres Poëtes, il soit preparé à en pouvoir convertir la lecture, en cette félicité première imbue, à la sorte des vins excellens, qui se remplissent, non de pareil vin, quand il ne s'en trouve point, mais du meilleur qui se puisse recouvrer: car le tonneau étant bien aviné, le vin d'infusion se réduit facilement à la saveur de la principale bonté. Il ne faut pas pourtant que le Poëte qui doit exceller, soit imitateur juré, ni perpétuel. Ains se propose non-seulement de pouvoir ajouter du sien, mais encore de pouvoir faire mieux en plusieurs points. Songe que le Ciel peut faire un Poëte parfait, mais qu'il n'en a point encore fait. Songe que ce n'est pas la haute félicité que d'être pareil; qui mieux est, songe qu'il est plus aisé d'être supérieur, que d'être égal. Car la nature des choses ne souffre jamais perfection de ressemblance. Par seule imitation rien ne se fait grand: c'est le fait d'un homme paresseux & de peu de cœur, de marcher toujours après un autre: celui sera toujours dernier, qui toujours suivra. Ait donc le Poëte premièrement l'esprit, le courage, la majesté, la facilité, & brief ce que la nature peut donner: puis ne doute point qu'il ne soit possible de se faire le plus grand. L'office d'un Poëte est de donner nouveauté aux choses

vieilles, autorité aux nouvelles, beauté aux rudes, lumière aux obscures, foi aux douteuses, & à toutes leur naturel, & à leur naturel toutes. Qu'il regarde qui c'est qui l'a encore fait ; & s'il n'a été fait, en quoi est la faute. Avise les généralités & les particularités ; examine les passages de Philosophie, la façon de narrer, & combien diverse : que la gravité, que la grace & bienséance. S'il y a des vices, qu'il les évite, chose facile : les vertus, qu'il les égale, chose possible ; ou les surmonte, chose honorable. Homère a été si excellent en ce général dispositif & universelle texture de Poëme, qu'il est aisé à connoître qu'il n'y a point de meilleur chemin. Et s'il y en eût eu un, Virgile l'eût trouvé, l'homme le plus courageux que nature ait jamais présenté sur la terre, d'avoir osé entreprendre de faire ce que trois Poëtes ont fait, chacun pour le plus excellent, en son genre, Théocrite, Hésiode & Homère : avoir surmonté les deux, a suivi le tiers, & envioit de le laisser derrière, si n'eût été la surprise de la mort : avoir fait en douze livres, ce qu'Homère, en quarante-huit (combien qu'Aristarque a fait le nombre des livres d'Homère, & ordonné ce qu'il avoit chanté par intermissions). Et qui me trouvera trop hardi juge, considére les grands secrets, &, pour bien dire, les mystères qui sont en Virgile, & il trouvera qu'Homère n'est en rien plus heureux, sinon que pour avoir procédé en temps. Considére, si l'Enéide eût été faite avant l'Iliade, que c'est qu'il en faudroit dire. Mais disons Virgile imitateur par évidence, & Homère inventeur par jugement & opinion. Car, que savons-nous s'il a eu des prédécesseurs ? que savons-nous si l'ingrate vieillesse du temps nous les a enviés, vu que toutes choses vivent & meurent par rondeurs ? Or, Virgile a imité ce qu'il a vu d'admirable en Homère ; mais il l'a châtié en plusieurs endroits. Et ici mettrai quelque nombre de points, lesquels Virgile n'a pas trouvé bons en Homère, & dont il s'est gardé, afin que mon Poëte connoisse qu'un mieux faire est possible à l'homme bien né, & qu'il sache que c'est qu'il doit imiter, & quoi non, & qu'il fasse le jugement des deux grands Poëtes des siècles. Premièrement, Virgile a bien su éviter la superfluité d'épithètes qui est en Homère, quand il dit & redit, la Mer Noire, les Navires Creuses, les Grecs Chevelus, le blond Ménélas, Pallas Cesie, Jupiter Nue-amassant, l'obscure Nuit, les Portes Benfetes, Diomède Facond, quand il est question de frapper, & assez d'autres traits. Il s'est gardé des redites qui sont en Homère, comme quasi en toutes les légations, recommencer les harangues tout du long à la seconde fois. Autrement a fait Venule, revenant de pardevers Diomède, où tout l'exploit de sa charge se raconte seulement en un lieu, & sommairement. Homère n'est pas content d'avoir dit une fois les causes pour lesquelles Achille n'a daigné prendre les armes pour ses Grecs, si de nouveau il ne les fait raconter tout du long par Achille même, à sa mère Thétis. Virgile n'a pas fait parlementer Glauque & Diomède si longuement ensemble, quand il est question d'en venir aux mains, comme on voit en Homère au sixième, combien qu'il n'eût pas fait ainsi un peu auparavant de Sarpedon & Tlepoleme au cinquième. Si est-ce que je trouve Virgile être tombé en une semblable faute, quand, en son second

Livre, tandis que Troie ardoit, & que les Grecs facmantoient tout : il fait Enée parler avec son père Anchise, & avec sa femme, le fait aller en sa maison, & puis y retourner : là où il n'est pas bonnement à croire qu'en un tel esclandre & en telle désolation, il y eût si grand loisir : attendu même qu'au sac d'une ville, les maisons des Princes sont toujours les premières envahies. Sinon que, par aventure, Virgile voulût secrétement accorder la vérité historique avec Dictis de Crete, qui dit qu'Enée & Antenor vendirent la ville aux ennemis. Mais ce seroit encore une plus grande faute à lui, Ou si nous n'excusons le Poëte pour Vénus qui se présente au secours & guide de son fils. J'omets la faute toute connue en ce même endroit du deuxieme, *Jamque adeò super unus eram*, là où il met qu'Héleine, pour la crainte de son mari Ménélas, s'étoit cachée au Temple de Vesta : puis, au sixième, fait dire par Déiphobe, qu'elle avoit mis une torche au haut d'une tour, pour assigner l'heure aux Grecs, cependant qu'elle-même menoit la danse avec les Dames de la Ville. Aussi Tuque & Vare avoient rogné les vingt-deux vers contenus audit deuxieme, pour sauver la répugnance, laquelle ne se peut excuser, sinon que la faute vient d'inadvertance, & non pas d'ignorance ; ce que le Poëte eût facilement apperçu, s'il n'eût été prévenu de mort. Virgile, décrivant ses batailles, ne fait pas entrer les Dieux en la mêlée, comme fait Homère, jusqu'à faire blesser Vénus & Mars, par Diomede. Puis il ne fait pas lamenter les Dieux, & plaindre leur fortune comme morte, ainsi que fait Homère. Virgile n'a pas pris à imiter la fureur d'Achille, ni l'ire inexorable, qui, pour sa rancune privée, ne daigne prendre les armes pour défendre sa gent. Combien que Lactance accuse Enée d'impiété & de cruauté, qui, à la fin du douzieme, ne voulut donner la vie à Turne, quoiqu'il le suppliât par les mânes de son pere Anchise. Mais cela non-seulement s'excuse, ains, à mon avis, devoit passer ainsi ; car le Poëte est content qu'on connoisse que les affaires ne se pouvoient bonnement terminer pour Enée, que par la mort de Turne, jeune Prince, & de si grand lieu, qu'il eût pu référer ses forces, & recommencer la guerre. Puis le baudrier qu'il portoit en écharpe, dépouille du jeune Prince Pallante, contraignit Enée d'en venger la mort. Encore Virgile ne fait pas Enée endormi au port de Carthage, comme Homère Ulysse au port des Féaques, lequel l'ayant décrit si prudent, si avisé & si vigilant par-tout ailleurs, le fait endormir en pays étrange & inconnu, & encore en temps de naufrage. Plusieurs aussi ne se contentent pas qu'Homère ait fait connoître Ulysse par son chien, après avoir été absent vingt ans, qui est un temps excédant l'âge des chiens : sinon qu'on voulût dire qu'ils vivoient autant de ce temps-là ; mais ainsi il n'y auroit rien de connoissance, en la nature des animaux. Sur quoi me souvient de la grosse pierre que jetta Turne contre Enée, à la fin du douzieme, laquelle Virgile dit, que douze des plus forts hommes de son temps, n'eussent pas soutenue, chose mal croyable. En quoi Virgile semble s'être souvenu de celle que jetta Diomede contre Enée même, qu'Homère dit au cinquième, que deux hommes de son temps n'eussent portée, & semble avoir proportionné le

le temps & les distances. Mais, s'il en falloit ainsi user, à grande peine vingt-quatre de ceux de notre temps la pourroient soulever. C'est donc un des exemples de trop curieuse & trop affectée imitation. Virgile avoit cette opinion, que les hommes vont toujours en apetissant, la prenant d'Homère, ainsi même qu'il donne à entendre à la fin du premier des Géorgiques, parlant des os des morts en la bataille d'Ematie. Que s'il est ainsi, pensez qu'à la fin il fera beau voir la petite nation des hommes. Il ne me plaît point aussi qu'il fasse Créüse vaticiner au second, vu qu'il fait les Déesses mêmes ignorer les choses futures, comme Junon, Vénus & les autres. Il n'étoit point impertinent qu'il fît prophétiser Cassandre, car c'étoit par l'octroi & don d'Apollon. Voilà ce que j'ai voulu dire, touchant les fautes poëtiques, pour montrer qu'Horace n'a pas dit hors propos, qu'aucunefois dort le bonhomme Homère. Je sais que Virgile est repris en d'autres passages; mais je n'ai pas ici à spéculer toutes telles choses. Et suffit que j'aie montré qu'il n'est si grand, qui ne tombe en faute. Mais nous dirons que souvent ce sont fautes légères, & à la vérité, qui se doivent supporter en un grand œuvre, autrement si digne & si sublime. Comme quand Pindare, aux Olympies, a donné des cornes aux Biches; car en cela ne gît pas l'ignorance de la nature, ni de l'essence de la Biche, ains provient seulement d'une inadvertance. Ce sont bien fautes plus lourdes, celles de l'Arioste, lequel même n'a pas regardé à bien intituler son livre, ou pour le moins, en a trop mal suivi le sujet; car l'ayant inscrit du nom de Roland, il ne parle de lui, qu'en trois, ou en quatre Chants: puis, après longs ambages, vient finir son Livre, par Roger, qui est mal entendu à lui, car s'il avoit envie d'exalter la maison d'Este, il le devoit faire sous le titre d'un Roger, & non pas d'un Roland, à l'imitation de Virgile, lequel il s'est si affectement efforcé d'imiter en tout le discours de son œuvre, qui est encore un autre grand vice. Et conseille à tous bons esprits, d'être sobres imitateurs & fins, qui est l'un des secrets de la Poësie, tant s'en faut qu'ils y doivent prendre gloire. Car, quelle gloire y a-t-il que de suivre un chemin tout fait & tout battu? Virgile même, sur sa fin, s'étoit voulu retirer, pour racler de son Livre les lieux insignes que ses envieux lui reprochent, comme trop manifestes larcins. L'Arioste encore a tant de choses légères, &, comme les Latins disent, futiles, mêlées parmi son Livre, certes indignes du Poëme Héroïque, & sont celles qui ne peuvent donner splendeur aux Ecrits, & qu'il faut expressément délaisser. J'entends un tas de contes & de plaisanteries, qui, au lieu de plaire, sont désagréables, au moins en un tel lieu. Je ne veux point ici que Lucain soit pris pour grand Poëte, tant pour la raison que nous avons dite sur le sujet de la Poësie, que pource qu'il est trop ardent & enflé, trop affecté en harangues, ne gardant point le bienséant des personnes, faisant parler un Nautonnier, ou quelque homme ignoble, d'aussi grand respect, comme un César, ou un Pompée. Joint que vous diriez, quand il est sur la description de quelque matière, qu'il n'en doit jamais sortir, n'ayant le jugement de se tempérer, & supprimer

duement quelque point, ou quelque raison non nécessaire, qui est un artifice bien grand en un Poëte. Vrai est qu'il y a quelquefois de bons traits entresemés, lesquels l'homme de bon esprit pourra prendre, pour en faire son profit en bon lieu. Autant en veux-je être entendu quant aux autres Poëtes, comme de Stace, Claudian, Sile Italique, & s'il y en a de tels. En somme, nous prendrons les Ecrits des Poëtes pour une mer, en laquelle y a échu, sables mouvans, gouffres, que le bon Pilote, par instruction & par bonne vigilance, s'efforcera d'éviter, regardant quelle part il veut tirer, combien est son vaisseau capable, & de quel vent il est aspiré.

Des Traductions. Chapitre VI.

La plus vraie espèce d'imitation, c'est de traduire; car imiter, n'est autre chose que vouloir faire ce que fait un autre, ainsi que fait le Traducteur, qui s'asservit, non-seulement à l'invention d'autrui, mais aussi à la disposition: & encore à l'élocution, tant qu'il peut, & tant que lui permet le naturel de la Langue translative, parce que l'efficace d'un écrit, bien souvent consiste en la propriété des mots & locutions: laquelle omise, ôte la grace, & défraude le sens de l'Auteur. Partant, traduire est une besogne de plus grand travail, que de louange; car si vous rendez bien & fidèlement, si n'êtes-vous estimé sinon avoir retracé le premier protrait, & le plus de l'honneur en demeure à l'original: si vous exprimez mal, le blâme en chet tout sus vous. Que si votre patron avoit mal dit, encore êtes-vous réputé homme de mauvais jugement, pour n'avoir pas choisi bon exemplaire. Somme, un Traducteur n'a jamais le nom d'Auteur; mais pour cela, veux-je décourager les Traducteurs? Nanni, & moins encore les frustrer de leur louange due: pour être, en partie, cause que la France a commencé à goûter les bonnes choses; & même il leur demeure un avantage, que s'il traduisoit bien & choses bonnes, le nom de leur Auteur fera vivre le leur; & certes ce n'est pas peu de chose, que d'avoir son nom écrit en bon lieu. Et bien souvent ceux qui sont inventeurs, se mettent en hazard de vivre moins que les Traducteurs, d'autant qu'une bonne Traduction vaut trop mieux qu'une mauvaise Invention. Davantage, les Traductions quand elles sont bien faites, peuvent beaucoup enrichir une Langue. Car le Traducteur pourra faire Françoise, une belle Locution Latine ou Greque; & apporter en sa Cité avec le poids des sentences, la majesté des clauses & élégances de la langue étrangère: deux points bien favorables, parce qu'ils approchent des générales conceptions. Mais, en cas des particularités, le Traducteur doit être un peu craintif: comme en nouveaux mots; lesquels sont si connoissables, & suspects. Un Traducteur, s'il n'a fait voir ailleurs quelque chose du sien, n'a pas cette faveur des Lecteurs, en cas de mots, combien que soit celui qui plus en a affaire: & pour cela est moins estimé l'office de traduire. Vrai est que quand son Auteur sera excellent (car l'homme prudent se garde bien d'en traduire d'autres) il lui sera permis d'user de mots tous neufs.

pourvu qu'il soit certain qu'il n'y en ait point d'autres, & lui sera une louange. Car d'user si souvent de périphrase, c'est-à-dire, de circonlocution, en translatant, c'est un déplaisir trop grand, & c'est ôter le mérite du labeur ingénieux de l'Auteur. Et aient donc les Traductions place en notre Art, puisqu'elles se font par art : voire elles sont tellement artificielles, que la loi en est entendue de peu de gens. Et ne me peux assez ébahir de ceux, qui pour blâmer la Traduction de mot à mot, se veulent aider de l'autorité d'Horace, quand il dit, *Nec verbum verbo curabis reddere fidus interpres :* là où certes Horace parle tout au contraire de leur intention, qui étant sus le propos, non pas des Traductions (car il n'en a point donné de précepte, comme de choses qu'il prisoit peu) mais du sujet Poëtique, dit que quand nous aurons élu quelque matière publique en un Auteur, nous la ferons notre privée, si, entre autres, nous ne nous arrêtons à rendre le passage mot pour mot, ainsi que feroit un fidèle Traducteur, dont j'avois déja touché un mot sur le passage du sujet de Poësie. Et si ai expressément voulu déclarer ce lieu d'Horace, le voyant par nos Grammairiens autrement induit qu'il ne l'a pris, ainsi que je me suis toujours étudié à éclaircir les lieux des Poëtes, en les lisant par récréation de mes plus profès études ; comme, entre autres, ai découvert ce passage de Virgile en la troisième Eglogue, où il y a : *Et longum, formose, vale : vale, inquit, Iola* : où les Commentateurs disent que le quatrième pied du vers est un Dactile, & scandent, *le vale, inquit Iola*, comme ce soit un Spondée, & faille scander, *le va, leinquit I, ola*. La subtilité du Poëte est qu'il a fait la première de *vale* longue, imitant le parler de la Garse Philide ; car Menalcas dit, Philide a pleuré à mon département, & si m'a dit un long adieu, adieu, dit-elle ; car ceux qui veulent montrer leur affection en pleurant, volontiers parlent long. Pource le Poëte a mis deux fois Garse pleurante. J'explique ce lieu en passant, tant parce que les choses artificielles ne sont jamais hors propos, en traitant l'Art, que pour montrer toujours les subtilités de mon Virgile, me fâchant que ces gentils Commentateurs, déjà par tant d'années, n'en savent pas connoître la centième partie, desquels l'ignorance se découvre manifestement, en ce qu'ils font la dernière de *vale* brève, & avec cela corrompent la loi de Sinalefe, qui seroient deux licences extraordinaires pour néant, & sans propos. Et l'ai encore fait, pour montrer être vrai ce que j'ai dit ailleurs, que les syllabes brèves Latines & Grecques se doivent prononcer brèves, & les longues, longues. Suivant notre propos, les Traductions de mot à mot n'ont pas grace, non qu'elles soient contre la loi de Traduction ; mais seulement pour raison que deux langues ne sont jamais uniformes en phrases. Les conceptions sont communes aux entendemens de tous hommes ; mais les mots & manières de parler sont particuliers aux nations. Et qu'on ne me vienne point alléguer Ciceron, lequel ne loue pas le Traducteur consciencieux ; car aussi ne fais-je, & ne l'entends point autrement, sinon que le Translateur doive garder la propriété & le naïf de la langue en laquelle il translate. Mais certes je dis qu'en ce que

les deux langues symboliseront, il ne doit rien perdre des locutions, ni même de la privauté des mots de l'Auteur, duquel l'esprit & la subtilité souvent consiste en cela. Et qui pourroit traduite tout Virgile en vers François, phrase pour phrase, & mot pour mot, ce seroit une louange inestimable; car un Traducteur, comment sauroit-il mieux faire son devoir, sinon en approchant toujours, le plus près qu'il seroit possible, de l'Auteur auquel il est sujet? Puis, pensez que la grandeur, ce seroit de voir une seconde langue répondre à toute l'élégance de la première, & encore avoir la sienne propre. Mais, comme j'ai dit, il ne se peut faire.

Des Mots, & de l'élection & innovation d'iceux.

Chapitre VIII.

Les Mots, en un langage, se peuvent comparer aux six voix en la Musique, aux dix simples Nombres en l'Arithmétique, & aux pierres en la Maçonnerie; car, comme les Chantres de ces six voix, entremêlées & reprises, font des accords & des tons de si diverse oreille; comme des dix Caractères Numéraux se font tant de sortes de nombres; & comme des pierres, diversement assorties, se font tant de manières de bâtimens, selon l'industrie de l'ouvrier; ainsi, pour l'explication des choses, se font diverses structures & accommodations de mots, qui font les diversités d'oraison & de style. Voyons-nous pas Virgile, lequel, combien qu'il n'use point d'autres mots que Lucain, ou Claudian, ou autre quelconque, toutefois les appliquant d'une façon plus propre, plus gracieuse & plus convenable qu'eux, fait apparoir son œuvre d'une certaine forme & d'une certaine majesté, qui les fait discerner d'ensemble, comme la Lune entre les Etoiles; ainsi que le manouvrier assiet si bien ses pierres, au prix d'un autre moins industrieux, que l'on jugeroit, à voir les deux ouvrages, qu'ils fussent de diverse matière. Et de cette partie n'est bonnement possible de donner enseignement, parce qu'elle gît en la félicité & au jugement du Poëte, ayant toujours son but à suivre les vertus, & décliner les vices (car l'un des meilleurs apprentissages est par conférence de contraires) que nous déclarerons en suivant. Quant est de l'innovation d'iceux, faudra aviser si notre langue en aura faute; & en tel cas, ne se faut feindre d'en former de nouveaux. Un mot bien déduit du Latin aura bonne grace, en lui donnant la teinture Françoise. Et ici je n'ose nommément dire cette manière de dérivation, ni celle-là, craignant de trop découvrir l'Art. Je dirai bien que les Infinitifs en *ire* Latin se peuvent maintefois impunément convertir en *ir* François, comme de *vagire*, vagir, *ambire*, ambir, & les semblables, que l'homme d'esprit saura bien juger. Je ne ferai difficulté d'user de Régnicoles, après Claude de Seissel, en sa Préface au Roi Louis, sur sa Traduction des Guerres Romaines d'Apian; ni encore de repulse, dont il a usé en quelque endroit du Livre même, combien que nous puissions dire la repousse, plus Françoisement; mais l'un sera Oratoire, & l'autre Poëtique;

car de ces deux ici nommés ne voudrois user en prose, comme il a fait. Le précepte général, en cas d'innovation de mots, est que nous ayons l'astuce de les cacher parmi les usités, de sorte qu'on ne s'apperçoive point qu'ils soient nouveaux; car il n'est rien si suspect qu'un mot encore non oui, principalement en France, où les hommes ont été jusqu'ici difficiles, & dédaigneux d'accepter les présens, combien qu'ils s'accoutument maintenant à plus grande hardiesse. Mais, sans point de faute, c'est faire grand plaisir à un Poëte, ou à quiconque soit, d'usurper un vocable par lui inventé; car autrement il seroit en danger de reproche. Et si quelqu'un s'ingéroit de le reprendre, il n'auroit que répondre, sinon il me plaît ainsi; parole un peu odieuse, d'autant que les hommes, déjà parcrus en âge & en jugement, n'endurent pas volontiers qu'on leur montre un nouveau parler. Et n'y a celui qui ne pense avoir autant de droit sur les mots comme son compagnon, parce que l'usage est à la communité. Et de fait n'y a mots plus naturés que ceux desquels on ignore l'inventeur: ainsi les hommes, par crainte les uns des autres, craignent d'en innover. Vrai est qu'il y a certaines nouveautés, qui sont si approchantes du naturel, qu'elles ne tiennent rien de l'étrange. Et en tel cas, l'ingénieux Ecriteur aura non-seulement liberté, mais aussi méritera louange de se mettre en devoir de peupler le Royaume François de tels supplémens. Quels sont les mots de légitime composition, comme Athlas Porteciel, l'Air Portenue, l'Aquilon Portefroid, & d'autres telles compositions artificielles, que je n'ai besoin de déclarer ici, de peur de ce que j'ai dit un peu devant. Les Adjectifs Substantivés sont jà tous reçus, comme le verd, pour la verdure; le gai, pour la gaieté. Et ne feindrai même de dire, je n'en fais autre, pour, je n'en fais autre chose. Nous mettrons encore bien poëtiquement le Nom par l'Adverbe; comme il va fréquent, pour fréquentement; il marche magnifique, pour magnifiquement. Nous avons eu de nouveau grandissime, belissime, dont ne ferai difficulté d'user. Et encore, comme j'ai dit quelquefois en joyeux devis, je voudrois que quelque hardi inventeur eût fait venir grandieur & belieur, pour, plus grand & plus beau, afin que nous eussions Positifs, Comparatifs & Superlatifs. Il ne sera défendu de ramener quelquefois les mots anciens, comme aderdre, pour adérer, dont use souvent Jean Demun; héberger, pour loger; ost, pour une armée, pourvu que nous y soyons rares; ainsi que Virgile, qui a si bonne grace en son *Olli*, & qui dit quelquefois *aulaî*, *fuat*, & d'autres; & principalement seront bien appliqués, quand nous ferons parler quelque personnage du vieux temps François. Et pensons qu'il n'est mot si rude, qui ne trouve sa place, si nous prenons l'avis de le bien colloquer. Je trouverai encore bon que les mots paysans, c'est-à-dire, particuliers aux nations, se mettent au Poëme; comme arrocher, mot Manceau, qui signifie viser à quelque chose d'une pierre, ou d'un bâton; comme arrocher des noix, ou des pommes: Item, encrucher, qui signifie engager quelque chose entre les branches d'un arbre, termes tous deux pastoraux, dont ils ont bon nombre en notre pays du Maine

& en Anjou : Item, avier, pour allumer; uces, pour sourcils, mots Poitevins; visplant, pour aubepin, Lyonnois, & ceux des autres pays François. Même prendrons les mots Provençaux & Gascons, & leur donnerons notre marque. Comme je serois content que nous prissions estruguer, qui signifie ce que les Latins disent gratuler, pour lequel nous n'avons point de mot : Item, cloque, qui est propre à cause même du son, qui signifie une poule qui a des poussins. Item, companage, mot bien composé, qui signifie ce que les Latins disent *opsonium*, c'est-à-dire, tout ce qu'on met sur la table, fors le pain & le vin. Et certes Bonaventure Déperiers n'a pas eu mauvaise grace, en ses Vendanges, d'avoir amassé force mots Provençaux; voire de leur avoir laissé leur caractère naturel. Brief, le Poëte pourra apporter, de mon conseil, mots Picards, Normands, & autres qui sont sous la Couronne. Tout est François, puisqu'ils sont du pays du Roi. C'est un des plus insignes moyens d'accroître notre langue; & c'est celui par lequel les Grecs se sont faits si plantureux. Donc, pour nous égaler aux Anciens, faudra user de toutes les inventions honnêtes que nous pourrons, tandis que notre langue est entre nos mains, & en notre gouvernement, vu même que nous avons d'autres désavantages assez : entre autres, que nos noms ne se déclinent point; puis, un autre point qui nous tient en grande sujétion, c'est que nos mots ne se peuvent préposer, entremêler & postposer ainsi librement, comme en Latin & en Grec. Car si, par exemple, j'avois à translater le premier vers du quatrième de l'Enéide, *At Regina gravi jamdudum saucia curâ*, je ne pourrois pas dire mot pour mot, Mais la Reine de grieve pieça navrée cure; au lieu de, Mais la Reine pieça navrée d'une grieve cure. Et qui voudroit essayer à remédier à un tel défaut, ce seroit un grand point, non pas trop hardiment, mais tout doucement. Ne soyons donc plus si scrupuleux, quant aux choses des mots : trouvons-les, & les mettons en service nouveau pour les nouvelles choses; car, sans point de doute, la chose la plus déplaisante aux hommes érudits, c'est de se voir abondans en inventions, & défectueux en parler.]

JAQUES PONS, Lyonnois, Docteur Médecin, a écrit Traité des Melons, contenant la nature & usage d'iceux; avec les Commodités & incommodités qui en proviennent, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1584.

JAQUES PREVOSTEAU, Chartrain, a écrit Hymne triomphal, sur l'Entrée du Roi Charles IX, & de la Roine, en leur ville de Paris, l'an 1571; avec la Description des appareils, arcs triomphaux, figures & pourtraits dressés pour sadite Entrée, imprimé à Paris, par Guillaume Nyvert.

JAQUES ROMIEU, de Vivarois, Secrétaire ordinaire de

la Chambre du Roi, a écrit Mêlanges, où sont comprises les Louanges dudit Pays de Vivarois, Odes, Chansons, Elégies, Epithalames, Hymnes II, Palinodie, la mort de Ciceron, Description de P. Decius le pere, qui, Consul, se dédia à la mort pour le salut de ses Légions, en la bataille tenue avec les Latins à Veseris, & autres Poësies; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Benoist Rigaud, 1584.

JAQUES DE ROQUEMAURE, Lieutenant Particulier de la Sénéchaussée & Siége Présidial de Beaucaire & Nismes, a traduit les quatre derniers Livres des propos amoureux, dont les quatre premiers, par l'injure du temps, ont été perdus & ne se trouvent, contenant le Discours & mariage de Clitophant & Leucippe; imprimés à Lyon, *in*-16. par Claude Marchant, 1556. Il a traduit aussi d'Espagnol, le Favori de Cour, contenant, en vingt chapitres, plusieurs Advertissemens & bonnes Doctrines pour les Favoris des Princes & autres qui suivent la Cour; imprimé en Anvers, *in*-8°. par Christophle Plantin, 1557 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jaques de Rochemore, Tom. I, pag. 429.

JAQUES DE LA RUE, Écrivain, a écrit premier Livre de la bonne écriture Françoise, contenant une Instruction à la jeunesse, par quatrains & distiques moraux *; imprimé à Paris, *in-fol.* par Claude Micard, 1578.

* Colletet, dans son *Discours de la Poësie Morale*, ne dit rien de ce Jaques de la Rue.

JAQUES SANNAZAR [1]. Larcadie. Voy. Jean Martin. Lamentation aux hommes sur la mort de notre Seigneur Jesus-Christ, mise du Latin de Sannazar, & mise en vers François par Guy le Fevre, au volume de ses Hymnes Ecclésiastiques.

[1] Il naquit à Naples, de *Nicolo Sannazaro*, Gentilhomme Napolitain, & de *Masella Santo Magno*, Demoiselle de Salerne, le 28 Juillet 1458. Son beau Poëme, *de Partu Virginis*, ne fut d'abord qu'un très-petit *in*-8°. imprimé

vraisemblablament à Naples, quoique sans marque de temps, ni de lieu. Le titre, en lettre Gothique, étoit conçu en ces termes : *Jacobi Sannazari, Parthenopei Vatis, Carmen de partu Beatæ Virginis, quod Christeidos inscribitur.* Cette Edition, qui ne contenoit que le premier Livre, & même moins ample que depuis, semble n'avoir paru qu'en 1525. Ce qui m'en fait juger ainsi, c'est que le Bembe, dans une lettre du 24 Avril de cette année-là : *Di Grazia,* dit-il à Sannazar, *fateci oggimai partecipi della vostra reverenda Christeide, fuori Mandandola e publicandola.* Son *Arcadie* est toute pleine de mots Latins, qui ont eu besoin d'un Glossaire. Il mourut, suivant son Inscription sépulcrale, l'an 1530, âgé de soixante-douze ans, un mois, & vingt-neuf jours. Ceux qui mettent sa mort en 1533, se trompent. Outre l'Inscription que je viens de citer, il est parlé de la mort de Sannazar, dans une lettre du Bembe à *Veronica Gambara*, du 16 Juin 1531 *. (M. DE LA MONNOYE).

* Le Tombeau de Sannazar, dans l'Eglise des Servites *della Madonna del parto*, est orné de deux grandes statues d'Apollon & de Minerve, au-dessous desquelles on a écrit les noms de *David* & de *Judith*, afin que la superstitieuse ignorance ne fit pas mutiler ce beau monument. Au-dessous d'un bas relief, allégorique aux Poësies de Sannazar, on lit ce Distique, du Bembe...

Da sacro cineri flores, hic ille Maroni
Sincerus, Musâ, proximus, ut tumulo.

On sait que Sannazar avoit pris les prénoms d'*Actius Sincerus*. Voy. la *Description d'Italie*, de M. l'Abbé Richard (de Dijon) Tom. IV, pag. 158, Edit. de 1769, & les Mémoires de Niceron, Tom. VIII & X.

JAQUES SAGUIER, Docteur en Théologie & Chanoine d'Amiens, a mis par écrit Oraison funèbre, par lui prononcée aux obséques de Révérendissime Prélat, Antoine, Cardinal de Crequy, Évêque d'Amiens, en l'Église de l'Abbaye S. Wast de Moreul, le 15 de Novembre 1574; imprimée à Paris, par Thomas Belot, 1575.

JAQUES DE SILLY, Chevalier; Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Damoiseau de Commercy, Seigneur des Baronies de Rochefort, Aulneau & Montmirail, a prononcé la Harangue, au nom de toute la Noblesse de France, au Roi Charles IX, tenant ses grands États généraux, en sa ville d'Orléans, en l'an 1561; imprimée à Paris & à Lyon, audit an.

JAQUES SIREULDE, Huissier en la Cour de Parlement à Rouen,

Rouen, a composé en rime un Livret, intitulé le Trésor immortel, trouvé & tiré de l'Écriture Sainte, imprimé à Rouen, *in*-16. par Martin le Megissier, 1555.

JAQUES SPIFAME, qui fut Evêque de Nevers, a écrit, sous le nom de Pierre Richer [1], la Réfutation des folles rêveries & mensonges de Nicolas Durand, dit le Chevalier de Villegaignon, divisée en deux Livres; imprimée *in*-8°. l'an 1562. Ce Spifame ayant jeté la mitre aux orties (qu'on dit en commun proverbe) c'est-à-dire, ayant quitté sa dignité d'Evêque de Nevers, se retira à Genève, pour vivre selon son opinion, & là étant surpris en quelque délit, il fut condamné à mort & décapité. Dequoi fut incontinent fait en France, ce Quatrain:

Spifame ne s'estant contenté de raison,
Combien qu'il fust des Rois conseil & gouvernal,
De Nevers à Genève attira sa maison,
Et là d'Evesque fut à la fin Cardinal.

[1] J'ai fait voir, pag. 543 du sixième volume de Baillet, contre Bayle, que le Livre que du Verdier dit ici avoir été publié sous le nom de *Richer*, par Spifame, contre Villegagnon, n'avoit rien que de vraisemblable, l'Ouvrage François de Spifame n'étant qu'une Traduction de l'Ouvrage Latin de Richer. Voyez dans La Croix du Maine tout ce que nous avons remarqué au mot JAQUES SPIFAME, Tom. I, pag. 431. (M. DE LA MONNOYE).

JAQUES SPRENGHER [1]. Malleus Maleficarum. Le Maillet des sorcières, composé premièrement en Latin par Jaques Sprengher, de Cologne en Alemagne, de l'Ordre S. Dominique, & translaté en François; imprimé à Lyon, *in*-4°. par Estienne Gueynard *.

[1] On écrit SPRENGER; mais comme, à l'Allemande, on doit prononcer SPRENGHER, le Traducteur, pour empêcher les François de s'y tromper, a conformé l'orthographe à la prononciation. Il auroit mieux fait d'écrire SPRENGHRE, puisque c'est ainsi que les Allemands prononcent. Le *Malleus maleficarum* n'est pas de Jacques Sprengher seul; Henri Institor, un de ses Confrères, y a travaillé comme lui, & l'Ouvrage a été publié sous leurs noms. Une des plaisantes choses qu'on y lit, c'est au Chap. 7 de la seconde Partie, Question 1, où il est parlé de l'art qu'ont les Sorcières, de soustraire aux hommes leurs parties génitales, qu'elles conservent cependant, & nourrissent

d'orge & d'avoine, en de certains nids, d'où elles les tirent, pour les restituer, moyennant salaire : *Retulit enim quidam quod, dum membrum perdidisset, & quamdam maleficam, causâ recuperandæ suæ sanitatis, accessisset, illa, ut quamdam arborem ascenderet, infirmo injunxit, &, ut de nido in quo plurima erant membra, si quid vellet, accipere posset, indulsit; & cùm ille magnum quoddam accipere attentasset, non, ait malefica, illud accipias, & quia uni ex Plebanis attineret, subjunxit.* On ne sait pas la mort de ces deux Jacobins, qui vivoient à la fin du quinzième siècle. (M. DE LA MONNOYE).

* Les premières Editions du *Malleus Maleficarum* sont fort rares. Il y en a une *in-fol.* sans date d'année & de lieu, qui n'a point été connue de Fabricius, & que Samuel Engel (*Bibliothec. Selectissim.* pag. 19) croit avoir paru entre les années 1484 & 1490. On en cite une Edition faite à Lyon, en 1484, chez les Juntes; mais Prosper Marchand (*Histoire de l'Imprimerie*, pag. 88) croit qu'il faut lire 1584. Il y en a une de Marpourg, *in-4°.* en 1494, & peut-être est-ce la même que Fabricius cite, comme celle de Nuremberg. Ce Livre, quoique rempli de puérilités & de suppositions grossières, a été souvent réimprimé. La dernière Edition que je connoisse, est celle de Lyon, *1669*, avec divers autres Ouvrages de même espèce, qui remplissent 2 vol. *in-4°.*

JAQUES DE STRADA. Epitome du trésor des antiquités, c'est-à-dire, Pourtrait [1] des vraies Médailles des Empereurs, tant d'Orient que d'Occident *, de l'étude de Jaques de Strada, Mantuan antiquaire, traduit de Latin, par Jean Louveau; imprimé à Lyon, *in-4°.* par Thomas Guerin, 1553.

[1] L'Original de ces têtes, admirablement bien peintes, de la main de Jacques Strada, & dédiées en un grand volume *in-fol.* à Ferdinand, désigné Empereur, est conservé à Vienne, en Autriche, dans la Bibliothèque Impériale. Charles Patin, pag. 185 de son *Introduction à l'Histoire des Médailles*, dit avoir vu dans cette Bibliothèque huit Manuscrits, où sont représentées, de la main du même Strada, les têtes des Consuls, celles de tous les Empereurs Romains, Grecs, Allemands, depuis Jule César jusqu'à Maximilien II, celles des Rois de Lombardie & des Exarques, avec une notice Historique succincte au bas de chaque portrait. (M. DE LA MONNOYE).

* L'Ouvrage dont il s'agit ici, fut autrefois fort estimé; mais il y a longtemps que les Antiquaires n'en font aucun cas. On peut voir le jugement qu'en a porté le célèbre Banduri (*Biblioth. Num.* pag. VII). Il n'estime pas plus les Manuscrits de la Bibliothèque Impériale, qui contiennent les *Médailles dessinées par Strada.* M. de la Monnoye, sur la foi de Gui Patin, suppose qu'il n'y en a que huit volumes; Lambecius parle de *dix* (*Comment. de la Biblioth. Cæsar*, p. 75). Jacques Strada vivoit dans le seizième siècle.

Octave Strada, qui étoit de Mantoue, ainsi que son père Jacques, publia, en 1615, les *Vies des Empereurs avec leurs médailles.*

JAQUES SYLVIUS, d'Amiens. Livre de la Génération de l'homme, recueilli des antiques Auteurs de Médecine & Philosophie, par Jaques Sylvius, jadis Docteur & Professeur du Roi, en l'Art de médecine à Paris, & depuis mis en François, par Guillaume Chrestian, imprimé à Paris, par Guillaume Morel, 1559. La Pharmacopée de Jaques Sylvius, traduite par André Caille. L'Introduction sur l'Anatomique partie de la Physiologie d'Hipocrates, écrite en Latin, par Jaques Sylvius & traduite en François par Jean Guillemin. *Jacobi Sylvii, Ambiani, in linguam Gallicam Isagoge, unà cum ejusdem grammaticâ Latino-Gallicâ ex Hebræis, Græcis & Latinis Auctoribus; Parisiis,* in-4°. *apud Rob. Steph.* 1531 *.

* C'est le même que JAQUES DU BOIS. — Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXIX.

JAQUES TAHUREAU, Gentilhomme du Mans, après avoir fait longuement profession des bonnes Lettres, tant en la langue Latine, qu'en la Grecque; ayant aussi, durant les guerres d'entre le Roi Henri II & Charles V, Empereur, volontairement suivi les armes, pour faire preuve de sa généreuse vertu, & afin de se contenter entièrement, passé quelques années à voir le pays; à son retour, s'amusa à discourir de l'amour, dont si doctement il s'aquita qu'il sembloit entre les Poëtes François, être seul vraiment amoureux: de quoi ses Œuvres Poëtiques font assez de preuve; & quant à celles en prose, l'Oraison ou Harangue qu'il dédia au Roi, faisant mention de la grandeur de son Royaume, n'étant moins sententieuse que faconde, donne assez à connoître l'excellence de son esprit, comme font aussi les Dialogues qu'il enfanta lorsqu'il étoit en sa plus belle fleur, par lesquels il taxe & reprend les abus qui se commettent ordinairement en ce monde, multipliés de jour en jour & opiniâtrément approuvés par ce monstre testu. Les titres donc de ses Livres, sont tels: Oraison au Roi, de la grandeur de son règne & de

l'excellence de la langue Françoiſe, imprimée à Paris, *in*-4°. par la Veuve Maurice de la Porte, 1555. Deux Dialogues où ſont introduits le Democritiq & le Coſmophile, auxquels les vices d'un chacun ſont repris fort aptement, pour nous animer davantage à les fuir & ſuivre la vertu ; imprimés à Paris, *in*-8°. 1562, & depuis à Lyon, *in*-16. en l'an 1568. Les Poëſies de Jaques Tahureau, du Mans, miſes toutes enſemble, imprimées à Paris, *in*-8°. par Robert le Magnier, 1574 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JAQUES TAHUREAU, Tom. I, pag. 433.

Au ſecond Dialogue du Democritiq.

[Tout ainſi que pour ſavoir bien parler, il faut auparavant avoir appris à ſe taire, auſſi pour entendre la parfaite manière de bien moquer, il faut avoir déjà ſu parler ſérieuſement : car cetuy-là (ainſi que témoignoit fort bien le vieil Caton) qui n'a jamais fait autre choſe, qu'à s'étudier à de petites riſées, lorſqu'il entreprend de parler de quelque choſe que ce ſoit, au lieu de ſe montrer bon moqueur, il ſe rend lui-même moquable à tout le monde. Et pour autant il faut donc que celui qui deſire être facécieux, ſe ſoit premièrement étudié aux choſes plus graves & ſérieuſes. Or, quant à la définition de moquerie, elle eſt telle : *Moquerie c'eſt le mépris non aucunement feint ny diſſimulé d'une choſe ſotte & ridicule, fait avecques raiſon & bonne grace.* Et ne penſe pas non qu'un homme ſot & de groſſe paſte, puiſſe parvenir à la perfection de cette moquerie, car il eſt impoſſible qu'une perſonne telle qu'elle ſoit, en ſache bien uſer, ſi elle n'a l'eſprit fort délié, & déchargé de ce gros fardeau d'ignorance & outrecuidée préſomption. LE COSM. Puiſque tu m'as donné la définition de moquerie, je deſirerois fort que tu m'euſſes pareillement déduit les eſpèces de ces ſottes moqueries, à celle fin qu'en les connoiſſant, je ſeuſſe tout par un même moyen quelles ſont les bonnes, & que je me donnaſſe de garde des autres : attendu que j'en vois ordinairement qui veulent entreprendre de ſe moquer, le faiſant toutefois avec ſi mauvaiſe grace & pour ſi peu d'occaſion, qu'eux-mêmes ſe montrent plus repréhenſibles, que ceux dont ils ſe veulent gaudir. LE DE. Il y a trois eſpèces de moquerie, dont l'une ſe peut appeler niaiſe, l'autre, affetée, & la troiſième celle qui eſt fardée & couverte de diſſimulation : de toutes ces trois eſpèces je t'en donnerai particulièrement l'intelligence avecques les exemples. Premièrement la moquerie niaiſe, eſt celle qui eſt faite ſans qu'il y ait cauſe : & avec cela de mauvaiſe grace : & telle moquerie ſe fait volontiers, par une perſonne ſotte & n'ayant aucune érudition, lorſqu'elle en oit parler une plus ſage & mieux appriſe qu'elle, ſe moquant de ce qu'elle n'entend pas. La ſeconde

moquerie eſt dite affetée, quand elle eſt faite non du tout ſans occaſion; mais quand ceux qui la font, ſont incités à cela par quelque envie, n'y gardant aucunement cette grace naïve & qui doit être généralement accommodée, ſelon ce que l'on entreprend dire, ou contrefaire, en quelque choſe que ce ſoit : & les perſonnes qui uſent de telle coïonnerie, ſont volontiers ces muguets & veaux de ville, qui n'ont jamais autre choſe, en une compagnie, que leurs brocards & lieux communs, à toutes reſtes, ores attachant cettui-ci, ores cettui-là avec je ne ſais quelles petites ſornettes vulgaires & communes entre eux ; mais ſi vous mettez une fois ces Meſſieurs hors de leurs termes, vous les rendrez auſſi muets que poiſſons, & ne vites jamais bourdon plus dépourvu d'éguillon qu'alors ils ſeront, néanmoins qu'ils ne laiſſent pas de s'eſtimer des plus grands & joilleux raillars de la paroiſſe. La troiſième eſpèce de moquer, c'eſt la feinte & diſſimulée d'entre toutes les autres, à mon avis, la plus excuſable, attendu qu'elle ſe fait aucunefois de beaucoup de perſonnes, qui ne laiſſent pas d'être, en autres choſes, d'aſſez bon eſprit ; & telle dernière eſpèce de moquerie s'eſt pu pratiquer par Agrippe, en ſon traité de la vanité des ſciences, auquel défaut, à mon avis, l'un des points le plus requis aux parfaits moqueurs, qui eſt le ſain & vrai jugement, en la connoiſſance de cela que l'on entreprend moquer : car il eſt tout certain, quoiqu'en ait écrit Agrippe, que néanmoins il en avoit, le plus ſouvent, toute autre & contraire opinion qu'il n'écrivoit, ainſi même que, par ſes autres œuvres, il appert aſſez évidemment. Davantage icelui Agrippe, en ſes moqueries, a plus uſé d'autorités empruntées, & de je ne ſais quels petits argumens cornus & fallacieux, propres ſeulement pour ſéduire & faire changer d'opinion au ſimple vulgaire, qu'il n'a pas fait d'une ferme & aſſurée raiſon. LE COS. Il eſt tout certain qu'Agrippe s'eſt efforcé le plus ſouvent de confirmer ſes écrits en cette ſorte. Mais auſſi les autorités qu'il a voulu alléguer, ſont bien approuvées, & extraites des œuvres de gens fort Doctes, grands Philoſophes & d'une merveilleuſe érudition : & quant à ſes argumens, n'eſt-ce pas l'office d'un vrai Orateur, de faire ſembler bon & mauvais un même ſujet, par diverſes preuves & raiſons ? Ainſi qu'a fort bien ſu pratiquer Agrippe, homme certes eſtimé d'un chacun, fort docte & de grand jugement LE DEM. Je m'ébahis comment la folie des hommes eſt ſi extreme de donner un ſi grand lieu aux autorités des hommes, qu'on fait plus doctes cent milles fois, à crédit, qu'ils ne ſont : encore la plus grande partie d'entre eux ſont abêtis juſques à là, qu'ils en ont, entre les autres, quelques-uns tant affectés, qu'ils reçoivent leur dire, comme oracles d'Apollon, encore qu'il ſoit du tout éloigné de la vérité & hors de toute preuve raiſonnable : & touchant ce que tu as dit, de faire trouver une même matière bonne & mauvaiſe, je veux maintenir que cela eſt encore une autre folie, car ſi une choſe d'elle-même eſt bonne, elle ne ſauroit être mauvaiſe, ni au contraire, quoiqu'ils jappent & caquettent avecques toutes leurs fleurs, fleurettes, & couleurs bigarrées de leur rhétorique. Quant eſt d'Agrippe, que tu dis être entré en la réputation d'un homme docte, je ne te nierai pas qu'il

n'ait ſu quelque choſe, & cela peut-on connoître de ces cautelles & tromperies, par leſquelles il abuſoit beaucoup de perſonnes, & principalement en ſon traité de l'occulte Philoſophie, Epithète fort propre à telle ſcience, vu que lui-même ne l'a jamais ſu découvrir, & aurois bien peur qu'elle ne fût tant occulte, qu'on ne la trouvera pas encore de ces premières années: toutesfois il l'aſſeure comme véritable, & témoigne lui-même d'en avoir fait de beaux coups d'eſſai, combien que tout cela ſoit auſſi vrai, que ſi on diſoit, qu'il y a plus de toiſon en un gros œuf d'Auſtruche de l'Afrique, qu'en celle de tous les moutons de Berry enſemble. Il eſt donc tout aſſuré qu'Agrippe n'étoit qu'un vrai pipeur de Chrétiens. LE COSM. En reprouvant ainſi Agrippe, tu me fais ſouvenir de Cardan qui le taxe pareillement en ſes œuvres, & en allégue certains expérimens, pour les blâmer comme ridicules. LE DEM. Vraiment il me ſouvient en avoir lu quelque choſe, en ſon Livre xviij des merveilles, mais beau ſire je le trouve bon de lui, qui allégue ſans comparaiſon de plus grandes folies, qu'Agrippe, dont il ſe veut moquer. LE COS. En quel lieu as-tu vu que Cardan ait dit ces choſes ridicules? Si me ſemble-t-il que c'eſt tout au contraire, & qu'il blâme volontiers toutes ces folles ſuperſtitions magiciennes. LE DE. Il en uſe ainſi aucune fois. Mais ne ſais tu pas bien qu'il faut aucune fois reculer pour mieux ſauter, & pour donner davantage de goût au conte, qu'il eſt bon de mêler, entre deux vertes, une meure? A quelle fin penſes-tu que Cardan ait reprouvé les folies des autres, ſinon pour faire valoir d'avantage les ſiennes? Voudrois-tu voir un plus ſot expériment que celui dont il aſſure avoir étanché le ſang de ſa lèvre, à quoi il ne pouvoit trouver aucun remède pour l'arrêter, fors qu'en uſant de ſon exorciſme. LE CO. Et bien! eſtimes-tu que ce qu'il en dit ſoit faux? LE DE. J'en ai été aſſuré par l'expérience contraire, non pas que j'aye été ſi enfant que je l'aye voulu eſſayer moi-même, mais j'en ai vu d'aucuns, qui en penſoient bien triompher, & en faire arrêter le ſang de quelques artères qu'ils avoient coupées, & toutes-fois c'étoit en vain, car il ne laiſſoit pas à fluer comme auparavant. Et ſi il ne tenoit point à faute de ferme foi: car ils étoient, pour le moins, auſſi ſots que lui, pour croire à telles badineries. Il allégue encore en ſon Livre xix. des démons, deux autres ſingulieres receptes, dont la première enſeigne la manière de faire un anneau, pour guérir du haut-mal; & l'autre pour parapher un certain ſignacle, à guérir celui de la tête: & pour donner le luſtre à ſon anneau, il le pare d'une feuille polie, par un haut conte qu'il allégue d'un Joſephe le Noir, brave Necromant, qui guérit, avec ſes invocations, une Damoiſelle qui travailloit fort d'une ardeur d'urine, tant véhémente & incurable, que pour cette occaſion, elle en étoit du tout abandonnée des Médecins; mais je doute fort qu'à la fin, ni ſon anneau, ni ſon conte, n'ayent point plus de vertu, que les deux expérimens de la noix d'Agrippe, deſquels il fait mention, en s'en moquant, Ceux mêmement auxquels les hommes donnent plus de credit, ſont les plus grands ſots, témoin Platon & ſon diſciple Ariſtote, dont l'un étant monté au plus haut de la quinteſſence de ſa folie, nous eſt allé forger de

belles idées imaginaires, & subtilement inventer des principes magistralement déduits. Et puis Aristote nous en a encore fait de pires que son précepteur, de sorte que si on vouloit dire à un Maître-ès-Arts, le jour de ses déterminences, qu'il eût des oreilles d'âne actuellement, & qu'il n'eût pas la sagesse de Salomon potentialement, vous le verriez alors, à l'imitation de son Auteur affecté, crier & braire tellement, que le jeu ne se départiroit point, jusques à tant que son importune crierie lui eût si bien enroué la gorge, qu'elle lui eût ôté toute puissance de parler d'avantage. Outre plus, si Aristote avoit dit que la neige la plus blanche, qui soit au fort de l'hyver, fut noire, & que l'on entreprît de persuader le contraire à un Logicien, la lui montrant au doigt & à l'œil, encore clorroit-il les yeux pour ne la voir point, & frappant des pieds & japant en chien, s'opiniâtreroit contre la vérité. Mais pourquoi m'arrêterai-je davantage à toucher ces ânes, vu qu'une bonne partie de tous les autres plus renommés Philosophes ont rempli leurs œuvres de songes & rêveries fantastiquement alléguées. N'en voit-on pas les exemples par un nombre infini de tels gentils Philosophastes, l'un nous voulant faire accroire tout être fait d'une rencontre fortuite & hasardeuse de petits corps indivisibles, qu'il appeloit atomes, & est ce que l'on voit aux rais du soleil, quand il entre en quelque lieu renfermé, par une fénêtre, ou autre ouverture: pensez-vous combien il en faudroit pour refaire une autre montagne d'Olympe? Les autres nous ont dépeint une ame rouge, les uns blanche, & ceux-ci bigarrée, comme les couleurs des loyaux amans. Aucuns l'ont logée au cœur, puis tantôt au cerveau, pour la tenir chaudement: il s'en est trouvé quelques autres, meilleurs fourbisseurs, qui nous l'ont engainée dedans tout le corps, comme dedans son fourreau, de peur qu'elle ne s'enrouillât à la pluie. Outre tous ceux-ci, sont encore survenus certains organistes, qui nous l'ont harmonisée à quatre parties: & d'autres qui l'ont entonnée dedans un vaisseau, à celle fin qu'elle ne prit vent. Mais à quoi pensoient ces importuns scrutateurs de choses douteuses? Je crois que la fourure de leurs bonnets, leur causoit ces fumées au cerveau. Si tu as envie de savoir d'avantage de leurs folies, voy un Dialogue de Lucian, inscrit l'Icaromenippe, ou autrement l'Hipernephele: tu pourras là voir amplement les opinions Philosophales de nos premiers bourdeurs, être naïvement contrefaites & exprimées, par la personne de Menippe, qui raconte le discours de son voyage céleste à un sien ami. Je ne veux pas néanmoins tant sévèrement rejeter les autorités des anciens Auteurs, que je ne les veuille bien quelquesfois recevoir, & principalement, quand elles ne sont point tant fondées sus une opinion, que la vérité & preuve raisonnable n'y soit apparente: & telle chose est principalement requise à l'endroit des personnes qui veulent reprendre, & se moquer des autres, ce qui a été toutes-fois assez mal pratiqué de ceux qui s'en sont voulu mêler, &c.]

JAQUES DE LA TAILLE, de Bondaroy, Gentilhomme de Beauce, a écrit en vers, Alexandre Tragédie; Inscriptions en

Quatrains pour les Images des Princes & Princesses de France; Epigrammes; Daïre, Tragédie : le tout imprimé à Paris, *in*-8°. par Federic Morel, 1573. Il a écrit en prose la manière de faire des vers en François, comme en Grec & en Latin, imprimée de même.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JAQUES DE LA TAILLE, Tom. I, pag. 434, & les Mém. de Niceron, Tom. XXXIII.

Témoignage que Jean de la Caille donne de cet Auteur, son frère.

[Voyant déjà en Jaques, mon second frère, un entendement & savoir plus grand que le commun, & qu'aussi, par son destin, commençant à suivre Apollon & ses Muses, il faisoit déjà vers Latins & François, je lui voulus ouvrir davantage l'esprit, & lui communiquai tout ce que je savois de l'Art poëtique. Et après qu'il eut oui, par mon conseil, ce grand Lecteur en Grec, Jean Dorat, il montra un esprit si subtil & tellement éguisé, qu'il comprenoit facilement les Auteurs Grecs & Latins, non-seulement les mots, la langue, & l'écorce; mais l'art, le sens & la moëlle. Bref il vint à composer (selon le vrai art & la façon antique) Poëmes entiers, Tragédies & Comédies, en l'âge de dix-sept & dix-huit ans. Mais, de peur qu'on ne pense qu'une affection fraternelle me transporte, je dirai sans plus, que pour être trop actif & glouton à l'étude, il étoit pour encourir (la vue lui commençant accourcir fort) l'inconvénient d'Homere. Or comme il composoit choses qui surpassoient lui-même, & son âge qui ne passoit vingt ans, il advint las! au mois d'Avril 1562, qu'un mien cousin germain mourut soudain de peste si violente, que l'ayant apportée d'un Collége, il la bailla à mes deux frères, tant que l'aîné suivit son cousin le jour d'après, n'ayant loisir, sinon de recommander à Dieu son esprit, à moi ses écrits : & l'autre mourut le jour ensuivant, ayant pour son affection hydropique à l'étude, le Livre au poing : il n'y eut qu'eux trois, de plusieurs autres qui étoient (avec une Pedagogue) logés ensemble, qui furent saisis de peste : lesquels trois, pour être d'un même sang, avoient quelque humeur plus disposée à prendre un air corrompu, que les autres. Tant y a qu'étant recors de la recommandation, que ce mien frère Jaques me fit de ses écrits, je fis tant, nonobstant le danger de la peste, que je retirai incontinent après, comme au milieu d'icelle, toutes ses œuvres & papiers (excepté une Tragédie perdue de Didon) afin de le faire revivre, les publiant. Je retrouvai donc en son étude, cinq Tragédies, assavoir Alexandre, Daïre, Athamant, Progné & Niobe; puis une Comédie, & un Livret en prose, intitulé la manière de faire des vers en François, comme en Grec & en Latin, que je dois bien-tôt faire marcher en public, après leur avoir servi de Curateur, ou de Parrain, comme à pauvres orphelins ou posthumes, &c.

Les

Les Noms retournés, sur lesquels il a fait des Epigrammes Latins & François.

MARGARIS VALLESIA.	*Rara Musa è Galliis.*
ANTOINE DE BOURBON.	Roi abonde en bonté.
FRANÇOIS OLIVIER.	L'or ne favorise ici.

Sur cetui-ci il a fait l'Epigramme qui s'ensuit :

Si d'une telle justice
Tu entretiens ton office,
Que ny l'or, ny les prières,
Faveurs, ny menaces fières,
Aucunement ne te peuvent
Esbranler, & ne t'esmeuvent
A faire tant, que tu signes
Les graces qui sont indignes ;
On peut bien mettre en la porte
De ta maison, ce que porte
Ton nom retourné ainsi :
L'OR NE FAVORISE ICI.

Autre Epigramme d'un Devin.

Quelque devin, voyant son sort fatal,
Dit qu'il étoit à mourir destiné
L'an quarantième après son jour natal ;
Mais quand ce vint à l'an déterminé,
Il n'en mourut, dont lui tout forcené,
Pour ne mentir, se mit au col la hart,
Et s'estranglant (ô l'homme infortuné !)
Estima moins sa vie que son art.

D'un Lion & d'un Renard.

Dedans un antre, un Lion d'aventure
Trouve un Renard navré mortellement :
Il s'en approche, & voyant sa blessure,
Qui t'a, dit-il, outragé tellement ?
Sors de ce lieu, & permets seulement
Que je te lesche, alors, en moins de rien,
Tu seras sain ; tu ne sçais pas combien
Ma langue est bonne & puissante en cela.
L'autre répond, Amy, je le sçay bien,
Mais je crain trop pour les voisins qu'elle a.

D'une Courtisane dédiant un miroir.

Pour mirer désormais l'éternelle beauté
De ta face, ô Vénus, je t'offre ce miroir :
Car je ne m'y voy plus telle que j'ay esté,
Et telle que je suis, je ne m'y veux plus voir.

Du long nez de quelqu'un.

Si tu avois le nez tourné tout droit
Où le Soleil estend ses rays ardens,
Ouvrant ta bouche, aisément on diroit
Quelle heure il est, à l'ombre de tes dents.

JAQUES DE LA TAPIE, d'Aurillac en Auvergne, a écrit Chants Royaux, sur les Triomphes du Roi Dauphin & la Roine d'Escosse, imprimés à Paris, *in*-8°. par Olivier de Harsy, 1558.

JAQUES TIGEOU, Angevin, Docteur en Théologie & Chanoine en l'Eglise Cathédrale de Metz, a écrit Réponse à ceux qui demandent vivre en liberté de conscience, prouvant amplement que les Hérétiques doivent être contraints par les Loix & Ordonnances des Princes Chrétiens, d'embrasser & suivre l'union Catholique; prise du Latin de deux Epîtres de Saint Augustin, avec le Dialogue de Saint Hiérome, contre les Lucifériens; imprimée Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1573. Epître ou Livre de Saint Augustin, de l'Unité de l'Eglise, contre Petilian, Evêque Donatiste; avec certaines Observations pour entendre les lieux plus difficiles; imprimé à Reims, *in*-8°. par Jean de Foigny, 1567. Histoire de la Vie, Mort, Passion & Miracles des Saints, desquels principalement l'Eglise Catholique fait Fête & Mémoire par toute la Chrétienté, durant les douze mois de l'année; extraite & faite Françoise, pour la plus part, des écrits Grecs de Simeon Metaphraste, d'Aloisius Lipomanus, Evêque, & d'autres antiques Auteurs Catholiques, approuvés; comme aussi des Chartres & Livres non imprimés, qui sont ès trésors de diverses Eglises & Abbayes de ce Royaume de France, par Maître Jaques Tigeou, Angevin, Docteur en Théologie de la Faculté de Reims, Pierre Viel, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Clement Marchant, Paschal Robin & Jean le Frere de la Val; imprimée en trois Tomes, *in-fol.* à Paris, par Nicolas Chesneau, 1579. La Conjonction des lettres & des armes des deux très-illustres Princes Lorrains,

Charles, Cardinal de Lorraine, Archevêque & Duc de Reims, & François, Duc de Guyse, frères; tirée du Latin de Nicolas Boucher, Docteur en Théologie, & traduite en François par Jaques Tigeou. Plus un Sermon dudit illustrissime Cardinal, enseignant par quel moyen nous devons préparer nos consciences pour recevoir Jesus-Christ venant à nous. Deux Oraisons ou Harangues dudit Seigneur, l'une faite au Saint Concile de Trente, l'autre au Colloque de Poissy, en la présence du Roi Charles IX, en laquelle doctement & disertement il réfute les erreurs & blaphêmes des Calvinistes, contre le Saint Sacrement de l'Autel; imprimée à Reims, *in*-4°. par Jean de Foigny, 1579. Les Œuvres de saint Cécile Cyprian, jadis Evêque de Carthage, très-victorieux Martyr de Jesus-Christ; avec quelques Annotations sur aucuns lieux obscurs & difficiles; imprimées à Paris, *in-fol.* par Nicolas Chesneau, 1574.

JAQUES DE VIARD, Sieur de la Fontaine, Astrophile, Conseiller & Médecin ordinaire du Roi très-Chrétien Charles IX, a écrit Diurnal Fatal pour tout jamais: où est comprise l'intelligence de la vraie Philosophie, tant naturelle, divine que humaine: Œuvre très-singulière pour tous Amateurs de l'immortelle vertu en tous états; imprimé à Paris, *in*-8°. par Guil. Nyverd, 1572. Les Articles salutaires de la Paix Catholique & universelle pour jamais; avec le Traité & Accord d'icelle, entre le peuple de Dieu & ses adversaires, en tous états: plus un Dialogue sur le réveil de la paix endormie; imprimés à Paris, *in*-8°. par Guil. Nyverd. Stratagêmes & subtilités de guerre, envoyés aux Capitaines & Soldats combatans pour la défense de l'Eglise Catholique & conservation du Royaume de France; imprimés par G. Nyverd.

JAQUES VINCENT, Aumônier du Comte d'Anguien, a traduit plusieurs Livres tant de Latin, Espagnol, que Italien, en François; assavoir l'Oraison ou Harangue de Patrice Cocburne, Escossois: de l'Utilité du Verbe Divin, traduite de Latin; im-

primée à Paris, *in*-16. par Jean Dallier, 1553. La piteuse Histoire des Amours de Floriseo & Clareo & de la peu fortunée Isea, imprimée à Paris, *in*-8°. par Jaques Kerver, 1554. L'Histoire amoureuse de Flores & Blanchefleur, fa te premièrement en Espagnol ; avec la Complainte que fai un Amant contre Amour & sa Dame, imprimée à Paris, *in*-8°. par Michel Fezandat, 1554. L'Histoire de Roland l'Amoureux, comprenant les chevaleureux faits d'armes & d'amours, divisée en trois Livres, & traduite de l'Italien du Seigneur Mathieu Marie Boyard, Comte de Scandian; imprimée à Paris, *in-fol.* par Estienne Groulleau, 1549; & *in*-8°. par Claude Gautier, 1574. L'Histoire du preux Chevalier Palmerin d'Angleterre, fils du Roi Dom Edouard, divisée en deux parties, dont la première contient cent un chapitres; & la seconde soixante-six; imprimée à Paris, *in-fol.* par Jean Longis, & *in*-8o. par Jean Dongois, 1574. La Pyrotechnie. Voyez le Titre au long en Vanoccio Biringuccio.

JAQUES DE VINTEMILLE, (des Comtes) Rhodien, Conseiller en la Cour de Parlement de Dijon, a traduit de Grec, la Cyropédie de Xenophon, excellent Philosophe & Historien Grec, déduite en huit Livres, esquels est amplement traité de la vie, institution & faits de Cyrus, Roi des Perses; imprimée à Paris, *in*-8°. par Estienne Groulleau, 1547, & depuis à Lyon, par Jean de Tournes. L'Histoire d'Herodian, excellent Historiographe Grec, traitant en huit Livres, de la vie & gestes des Successeurs de Marc Aurele, à l'Empire de Rome; imprimée à Lyon, *in-fol* par Jean de Tournes, 1554. Apologie & défense de Lysias, Orateur Grec, sur le meurtre d'Eratosthene, surpris en adultère; imprimée à Lyon, *in*- 8°. par Benoist Rigaud, 1576 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, sur cet Article, Tom. I, pag. 437.

JAQUES VIOLET, Parisien, Licencié en la Faculté de

Théologie, a écrit Réprobation de la Prédication des Hérétiques, avec Réponse donnée à leurs Dits & Objections, cueillie & extraite de la Sainte Ecriture, & des anciens Docteurs de l'Eglise; avec une Epître aux Princes Chrétiens & Protecteurs de la Religion Chrétienne & de l'Eglise Romaine; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Richarde Nicolas, 1562.

JAQUES YVER, Seigneur de Plaisance & de la Bigottiere. Ce Gentilhomme Poitevin, s'étant trouvé davanture en familier devis avec quelques Italiens, lesquels méprisant les esprits des François, disoient qu'ils ne vivoient que d'emprunts, couvant les œufs pondus par les autres, & se contentant bien d'aller mendier la mercerie d'autrui, pour la raptasser, & en faire après quelque monstre à leur nation, comme si affamés ils amassoient les miettes qui tombent sous la somptueuse table de ces magnifiques: sentit son esprit si offensé, que long-temps depuis il fut un peu mauvais gré (ainsi qu'il disoit) à Nature, de ce qu'elle n'avoit fait ce bien à l'ouye (comme elle a fait aux yeux) de recevoir les paroles agréables, & clore la porte aux fâcheuses. Et afin de venger l'outrage que lors elles firent à son cœur, le sincère zèle qu'il portoit à l'honneur de sa patrie, lui donna envie & hardiesse de montrer que nous ne sommes point plus stériles en belles inventions que les étrangers, & que nous avons bien de quoi récréer & soulager l'ennui qu'apporte l'oisiveté, par des discours nés en France & habillés à la Françoise: ce qu'il fit paroître, par un Livre qu'il a élégamment écrit, intitulé le Printemps d'Yver, contenant cinq Histoires, discourues par cinq journées, en une noble compagnie, au Château du Printemps; imprimé à Paris, *in*-16. par Abel l'Angelier, 1572 & 78.

En la Préface de la troisième Journée.

[Si ce sage Romain, qui entre les trois péchés, dont il se repentoit le plus, estimoit le plus grand de passer un jour sans avoir appris quelque chose, à l'exemple du plus excellent de tous les Peintres, qui ne laissoit écouler une journée sans tirer pour le moins quelque ligne, par laquelle, comme d'une

fleche, il combattoit l'oisiveté : & si ce tant renommé Solon, qui, par un continuel souci d'apprendre, recompensoit,& quasi se vengeoit de sa vieillesse, eussent vu la gentille école de nos Gentilshommes & Damoiselles, je ne sais de quelle louange ils eussent exalté l'avare butin de doctrine, qu'à l'envi ils s'étudioient de faire par un passetemps journalier : qui doit bien faire remarquer, je ne sais quelle vertueuse contention accompagnée d'une persévérance, dont l'honnête gloire leur mettoit à chacun & chacune la puce bien avant en l'oreille, pour ne les laisser dormir, ains par un vif aiguillon solliciter les pensées plus prochaines de leur réveil, à chercher soigneusement le moyen d'avoir revanche l'un de l'autre, & faire de bien en mieux. Que si quelque gros sourcil refroncé appelle cet exercice frivole, & indigne d'un grave esprit, ce bon Chancelier d'Athenes, condamnera sa folle présomption. Lequel ayant oui réciter à un banquet, à son neveu, une Chansonnete Saphyque, pria l'enfant de la lui apprendre, & interrogé, d'où lui procédoit ce desir, vu son âge & autorité, il répondit, afin que l'ayant apprise, je meure, n'estimant ce grand personnage, rien plus indigne de la vie humaine, que l'ignorance : l'ignorance, dis-je, qu'il blâmoit plus que l'envie de savoir choses qu'on réputoit puériles & mal convenables (ce me semble) à ceux qui veulent si étroitement garder leur rang : même le plus sage de tous les sages, n'a point rougi de se mettre entre les enfans qui jouoient de la harpe, & apprendre d'eux, bien qu'il fût âgé : estimant une vieillesse ignorante plus honteuse, que l'apprentissage de quelque chose que ce soit. De fait, ce sage disoit, que nous tenions l'ignorance des bêtes, mais l'envie de savoir ressentoit quelque divinité. Ayons donc envie d'apprendre, voire même quand bien nous aurions un pied dans le sépulchre, à l'exemple de ce prudent Conseiller Romain, & ne dédaignons point les choses légères : ains allons voir que veut dire notre jeunesse gaillarde, qui lassée des folatreries du soir, eût volontiers demeuré bien haute heure au lit, sans l'aubade que donnèrent les paysans vilageois : lesquels, pour faire l'honneur accoutumé à leur Dame & Maîtresse, vinrent de bon matin au Château, chargés de rameaux, d'oiseaux en cage, de feuillade, de miel & de laitages de toutes façons, avec une pompe & magnificence rustique, faisant retentir l'air d'une mélodie de flutes, cornemuses & flageols, où le derelo ne manquoit point, tellement qu'à les voir ainsi sonnant & sautant, on les eût pris à la prime pour de petits Anges, sortis de quelque Paradis de village. A cette joyeuse alarme nos Gentilshommes se jettèrent à clos yeux en place, sans avoir égard aux régimes de médecine, qui disent que se lever si soudain engendre le haut mal, & nuit à ceux qui veulent avoir le teint délié : puis habillés à demi, & à demi réveillés, descendirent voir ces garçons villageois, qu'ils firent danser au son de leurs instruments, jusqu'à ce qu'étant las de sonner, se mirent à chanter force bransles de Poitou, autant plaisans à ouir, que je crains qu'ils fussent fâcheux à lire, principalement à ceux qui ne connoissoient encore Talabor & Robinea : qui sera cause que je ne changerai la facétie du langage en termes plus intelligibles, gardant toutesfois le même nombre mesuré aux

cadences des neuf pas; car les Gentilshommes ayant quelque temps branslé à la lourdesque (qu'ils appellent à Tholose, la Pageoise) prièrent les Damoiselles de se mettre de la partie. Lesquellles ayant agrandi la ronde carolle, commencèrent à dire force bransles au tour du bouquet. Après les Damoiselles commencèrent à chanter force vaudevilles. Mais je crains d'ennuyer le Lecteur par une trop soigneuse collection des Chansons, esquelles cette gaie compagnie prenoit ses ébats, en si grande affection, que la matinée s'écoula sans y penser, plus vîte que le vol d'une Hirondelle: tellement que tous étonnés, se regardoient l'un l'autre, quand on leur vint dire que le dîner les attendoit, où ils se hâtèrent d'aller, s'essuyant le front moite de sueur: qui fut cause qu'étant tous assis à table, la Dame, par manière de devis, leur proposa la question des danses, si elles devoient être dites bonnes ou mauvaises, ou indifférentes. Et cette cause trouva des Avocats d'une part & d'autre, si affectionnés à la matière, qu'il n'y eut passage, raison, autorité, exemple, ni histoire, tant aux lettres sacrées que profanes, qui ne fût amené en jeu. Mais pource que c'est une dispute éloignée de notre intention proposée, je la passerai sous silence: joint quelle est pour le jourd'hui assez débatue, & crois que si le colloque de Poissi, n'eût été empêché que de cette difficulté, elle n'eût pas été remise à ce Concile & Synode de notre noblesse, qui après avoir défoncé toute la plus fine Théologie, aidée des utilités de la médecine, vuidèrent enfin ce procès au contentement de toutes les parties: ce que peu de Juges savent faire. Or le banquet & la dispute finie, il leur prit envie de s'aller pourmener dedans le parc, où parmi les bois bien épais, étoient de grandes allées, reservées exprès pour se dérober du Soleil. Là y avoit un étang d'eau vive plaisant & délectable à merveilles, qui servoit pour se baigner aux plus ardentes chaleurs, mais principalement pour abreuver les bêtes sauvages: & de son cours faisoit moudre un moulin pour le service du Château. Etant toute la compagnie arrivée au lieu où sourdoit l'eau de cet étang, ils trouvèrent une tourette, qui étoit le logis du pêcheur, au sommet de laquelle étoit, en forme de médaille, le pourtrait d'une Nonain, tenant une lanterne, & sembloit se précipiter du haut en bas. Au pied de cette tour étoit la statue d'un homme, étendu mort sur le gravier, rendant par la bouche un grand ruisseau, qui faisoit la source de cette eau. Auprès étoit un tombeau qui servoit d'armoire ou coffre à serrer les rets, panniers, & autres instrumens de pêches, même les toiles philadieres, pans, pantieres, poches & autres choses concernantes la chasse. Or sur ce tombeau étoit pourtraite la figure d'un Satyre, & d'une Nymphe, assis à chacun à son bout, avec une contenance triste, & tenoient entre leurs bras croisés, des tablettes gravées à l'antique. En celle du Satyre étoit écrit,

Vénus, pour estre conçue
De l'escume de la mer,
Vers ceux qu'elle voit ramer,
N'est point de pitié émue:

Léandre ainsi l'a cognue,
Quand par trop sa Dame aymer
Dedans l'escume chenue
S'enyvra du flot amer.

Et en celle de la Dryade, étoit le Cénotaphe qui s'ensuit:

L'amoureuse loyauté
Fait icy sa résidence,
Conjointe à une beauté
De trop parfaite alliance.
Hélas! pour sa récompense,
La mort cruelle lui fut,
Quand son bel œil apperçut
De l'amy mort la présence.

Après s'être quelque peu amusés à considérer cette muette Tragédie: Eh bien, dit le sieur de Fleur d'Amour, voyons nous pas, quelque part que puissions jeter les yeux, être vrai mon premier propos, & que tout le mal d'amour, tout le succès de fortune qui y peut arriver, procède toujours du côté de la femme? Et si ces statues de pierre pouvoient parler, elles m'ôteroient bien-tôt de la peine que j'ai à le vous redire. Toutesfois elles le témoignent assez, nous proposant la piteuse histoire de Leander & Hero, desquels les amours étoient heureusement encommencées, & conduites prudemment, si les impatiens desirs de l'amie, n'eussent mis le trop obéissant ami à mort, lui faisant entreprendre plus que les forces humaines ne peuvent porter, & lui donnant avec une lanterne le mortel adjournement ou ennuitement: car ce fut de nuit, où il ne faillit de comparoître tout mort, aimant mieux mourir obéissant, que vivre en soupçon de déloyauté? Et les ondes qui exécutoient le cruel vouloir de leur voisine, car la tour d'Hero étoit sur le bord de la mer, furent pitoyables envers le corps jà expiré, en l'amenant rendre bon compte à s'amie, de sa foi durable jusques à la fin. Ne vous déplaise, Monsieur, répondit Madamoiselle Marguerite, vous le prenez à votre avantage: car puisqu'en défaut de preuves il nous faut avoir recours aux conjectures, je dis qu'il est aisé à présumer que le desir inconsidéré, qui domine ordinairement ces volages amans, avoit tant gagné sur ce pauvre Gentilhomme, que se bandant les yeux d'une passion violente, il se précipita téméralrement à la mercy des ondes, dont il eut le paiement de sa folie. Car de dire que la Damoiselle y aye consenti par une cruauté, ou faute d'amitié, quelle raison y auroit-il, vu qu'elle a témoigné le contraire par sa mort, amendant & punissant en sa propre personne, l'erreur de son ami; En quoi elle a bien montré que son affection surmontoit de beaucoup celle de Leandre: lequel mourut par sa folie, elle pour son amour. Leandre mourut fortuitement & sans y penser: elle avec une résolution & délibération immuable. Et si la folie de Léandre mérite pour excuse d'être attribuée à force d'amour, encore eut-il récompense de son malheur, par les plaintes & regrets de s'amie; mais elle n'eut point d'ami, qui en lui fermant les yeux, priât que la terre fût legère à ses os, & que son ame s'égayât entre les délicieuses forêts, où vont ceux, qui, en vivant, ont bien aimé. Vraiment Madamoiselle, repliqua le sieur de Belaccueil, je suis bien d'accord avec vous, & n'ai jamais cru que Hero ait été si affamée des embrassemens de son ami, qu'elle l'ait sollicité de se hazarder ainsi au péril, quelque chose que disent ces Poëtes, qui ont une bulle & dispense de mentir, pour donner la cause à leurs

leurs écrits. Iceux, pour sauver la témérité de ces amoureux, disent : Que lorsqu'Hellé navigeoit sur la croupe du mouton à la laine d'or, par le détroit du Bosphore, les Tritons & Dieux marins, épris de son amour, la vinrent guetter & la prinrent au passage. Dequoi les Nymphes furent fort marries, car c'étoit autant de diminution de l'amour de leurs maris envers elles : & pour avoir leur revanche, épièrent l'heure qu'iceux leurs maris étoient allés abreuver les Dauphins, qui tirent le charriot du Roi des eaux, lors s'en vinrent au pourchas d'amours : dont advint qu'ayant rencontré le nageur Léandre, elles l'embrassèrent si étroitement que jamais plus ne le purent laisser, ains l'emmenèrent en leur maison, où un gros sot de mari le trouvant, par jalousie le fit mourir, comme le monstrueux Polypheme, fit l'ami de sa blanche Galatée : mais les Nymphes pitoyables ne pouvant rien plus faire du corps froid, le rendirent à celle que l'ame avoit tant animée. Et pour résoudre la question générale, si bien débatue par mon cousin Fleur d'Amour, & Madamoiselle Marie, je ne puis imputer les fortunes qui se trouvent en aimant, ni à l'amie ni à l'ami, car je crois qu'ils s'efforcent de se gagner l'un l'autre en sincérité d'affection ; mais leurs bonnes intentions sont tellement envyées de la fortune, qui n'a autre passetemps qu'à défaire ce qui est bien fait, qu'il est bien mal aisé qu'elles ne soient surmontées en malheur, lequel vient extérieurement, sans que l'un ou l'autre, par leur faute, lui donnent aucune entrée. Et n'y a point de doute que comme les mouches courent toujours au sucre & autres choses douces, voire avec une friandise si importune & obstinée, qu'encore qu'on les chasse plusieurs fois, elles retournent toujours : ainsi l'infortune épie incessamment les vies auxquelles le Ciel promettoit plus de bien, afin de leur vendre cher les plaisirs qu'ils se promettent, imitant les Myconiens, qui, comme chiens à nôces, vont toujours où l'on ne les convoie point. Par quoi faut attribuer le mal que l'ami & l'amie se reprochent l'un à l'autre, tout à la malice des accidens divers, comme il seroit facile de montrer, & ainsi serions d'accord. C'est bien dit, répond la Dame, guérissez le coup fourré que ces deux écrimeurs se sont donné, par quelque exemple qui conferme votre propos. Adonc elle baisa le bouquet historial, puis le lui présenta : lequel il reçut après quelques modestes excuses sur le peu de pouvoir qu'il avoit de s'en bien acquitter. Toutesfois, dit-il, puisque mon devoir m'oblige à vous obéir, Madame, j'éviterai de deux fautes la plus grande, m'asseurant que la révérence que je porte à vos commandemens, me servira pour garantir mon impuissance & faire trouver grace à mon bon vouloir envers cette belle compagnie, que (si je m'acquite mal) rejettez la faute sur vous qui m'avez mis en besogne. Attribuant toutesfois cestui votre commandement à plus grand honneur que mon mérite ne se fût osé attendre de recevoir : dont je vous remercie très-humblement. Lors après que chacun eut pris place sur l'herbette florie, le sieur de Belaccueil commença ainsi, &c.]

JAUFRED * RUDEL, Gentilhomme, fut Sieur de Blieux en Provence, bon Poëte Provençal : en sa jeunesse se retira à Agoult, sieur de Sault qui l'entretint longuement. Le Comte Geoffroy, frère de Richard, Roi d'Angleterre, passant par la Provence, en visitant Agoult, fut amoureux des vertus de ce Poëte ; pour les belles & plaisantes Chansons qu'il chantoit en sa présence, & à la louange de son Maître. Agoult voyant l'affection du Comte, le pria retenir le Poëte à son service, lequel il accepta & reçut fort humainement, & se tint avec lui un long-temps, chantant à l'honneur de ses deux Seigneurs & Maîtres. Le Poëte ayant oui parler des vertus de la Comtesse de Trypoly & de sa doctrine, par quelques Pélerins qui venoient de la Terre Sainte, en devint amoureux, à la louange de laquelle il fit de fort belles Chansons. Ayant été point au cœur de la voir, il prit congé du Comte Geoffroy, jaçoit qu'il s'essayât de tout son pouvoir, le désister de ce voyage, se mit sur mer en habit de Pélerin, fut saisi de griève maladie, tellement que ceux de la nef, cuidant qu'il fût mort, le vouloient jeter en Mer : & en cet état fut conduit au port de Trypoly, & là arrivé, son compagnon fit entendre à la Comtesse, la venue du Pélerin malade : la Comtesse étant venue en la nef, prit le Poëte par la main, & lui sachant que c'étoit la Comtesse, incontinent après le doux & gracieux accueil, recouvra ses esprits, la remercia de ce qu'elle lui avoit recouvré la vie, & lui dit, très-illustre & vertueuse Princesse, je ne plaindrai point la mort ores que.... Et ne pouvant achever son propos, sa maladie s'aigrissant & augmentant, rendit l'esprit entre les mains de la Comtesse, qui le fit mettre en riche & honorable sépulture de Porphire, & engraver quelques vers en langue Arabesque : ce fut en l'an 1162, auquel temps il florissoit. La Comtesse étant troublée de sa mort si soudaine, ne fut jamais vue faire bonne chère : son compagnon, nommé Bertrand de Allamanon, qui fut Chanoine de Sylvecane, lui récita les vertus du Poëte, & la cause de sa venue : à laquelle il fit présent de toute la Poësie & Romanserie

qu'il avoit faite à sa louange, qu'elle fit transcrire en lettre d'or. On dit qu'elle avoit épousé le Comte de Trypoly, qui fut cause de la perte de Hiérusalem, que Saladin gagna sur les Chrétiens. En l'une de ses Chansons il démontre bien que ses Amours étoient loingtaines; car, en faisant son voyage, craignant de ne pouvoir parler à la Comtesse de Trypoly, quand il y seroit arrivé, & que ce lui seroit une extrême douleur s'en retourner d'un si long & périlleux voyage, il dit ainsi:

Irat & dolent m'en partray,
S'yeu non vey est' amour deluench.
Et non say quoura la veyray,
Car son trop nostras terras luench.
Dieu que fes tout quant van, e vay,
Et form' aquest' Amour luench,
My don poder al cor, car hay
Esper, vezer l'Amour de luench.
Segnour, tenés my pour veray
L'Amour qu'ay vers ella de luench,
Car pour un ben que m'en esbay,
Hay mille mals, tant soy de luench.
Ja d'autr' Amours non iauziray
S'yeu non iau dest' Amour de luench,
Qu'na plus bella non en say
En luec que sia, ny pres, ny luench.

Le Monge des Isles d'Or, au Catalogue qu'il a fait des Poëtes Provençaux, fait mention d'un Dialogue d'entre Gerard, & Peyronet entreparlans ensemble, par lequel est meue une question, assavoir, qui aime plus sa Dame ou absente, ou présente, & qui induit plus fort à aimer, ou les yeux ou le cœur. Et après avoir amené plusieurs bonnes raisons & exemples, & même la piteuse Histoire de ce Jaufred Rudel, disant en l'un des couplets en telle substance: tout homme de bon jugement connoît bien que le cœur a seigneurie sur les yeux, & que les yeux ne servent rien en amours, si le cœur ne le sent, & sans les yeux le cœur peut franchement aimer la chose qu'il n'a jamais vue, ainsi que fit Jaufred Rudel. Il amene aussi un autre exemple de André de France, qui mourut par trop aimer: fina-

lement voyant que cette queſtion étoit haute & difficile, ils l'envoyèrent aux Dames illuſtres, tenant Cour d'Amour, à Pierrefcu & à Signe, qui étoit cour ouverte, pleine d'immortelles louanges, ornées de nobles Dames & de Chevaliers du Pays, pour avoir détermination d'icelle queſtion; les Dames qui préſidoient à la Cour d'Amour de ce temps, étoient celles-ci.

Stephanette, Dame des Baulx, fille du Comte de Provence;
Adalazie, Vicomteſſe d'Avignon,
Alalete, Dame d'Ongle;
Hermyſſende, Dame de Poſquieres;
Bertrane, Dame d'Urgon;
Mabille, Dame d'Yeres;
La Comteſſe de Die;
Roſtangue, Dame de Pierrefeu;
Bertrande, Dame de Signe.

* Tiré de Jean de Notre-Dame, Chap. 1. — Voyez Tom. III, à l'Article de BERTRAM DE ALLAMANON, p. 242 & ſuiv. ma note ſur JAUFRED RUDEL.

JEAN D'ABUNDANCE [1], Bazochien & Notaire du Pont Saint Eſprit, a compoſé pluſieurs petits Traités, en rime, aſſavoir les Fauxbourgs d'Enfer, contenant les misères & calamités qui ſont ſur mer: la Prinſe de l'Acteur par feu Capitaine Jonas, enſemble ſa délivrance faite par Meſſieurs les Cardinaux de Lorraine & de Boulogne: le Teſtament & Pater dudit Acteur, & autres Traités, Epîtres, Rondeaux, &c. imprimés à Lyon, *in*-8°. par Jaques Moderne. Epître ſur le bruit du trépas de Clem. Marot, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jaques Moderne, 1544. La Captivité du bien public, avec pluſieurs autres matières; aſſavoir la Rêverie de l'Acteur: Vers à tous propos: la Sentence de Jupiter, ſur les couleurs Bleu & Violet: le Dicton de la cloche de Mende: le Dicton du Pont Saint Eſprit: la date qu'il fut achevé, & combien il contient de long: pluſieurs Balladés, Epîtres, Rondeaux, Triolets & Huitains: le tout imprimé à Lyon, *in*-16. par le grand Jaques. Les grands & merveilleux Faits de Nemo, avec les Priviléges qu'il a: & la puiſſance qu'il avoit depuis le commencement du monde juſques à la fin,

imprimés à Lyon, *in*-16. par Pierre de Saincte Lucie. Les moyens d'éviter mélancolie : soi conduire & enrichir en tous états par l'ordonnance de raison. Les quinze grands & merveilleux signes, nouvellement descendus du Ciel, au pays d'Angleterre, moult terribles & divers à ouir raconter. Item plus la Lettre d'Escornifierie, laquelle porte grands priviléges à plusieurs gens : & la Chanson de la grande Gorre : le tout composé par ledit d'Abundance, sous le nom de Maître Tyburce, demeurant en la ville de Papetourte, & imprimé à Lyon, sans nom ni date. Prosopopeïe de la France, à l'Empereur Charles le quint, sur la nouvelle Entrée faite à Paris ; imprimée à Tolose, *in*-4°. par Nicolas Vieillard. La Guerre & Débat entre la Langue, les Membres & le Ventre : assavoir la Langue, les Yeux, les Oreilles, le Nez, les Mains, les Pieds, qui ne veulent plus rien bailler, ne administrer au Ventre, & cessent chacun de besogner *; imprimée à Lyon, *in*-4°. par Jaques Moderne, sans date. Adresse profitable à tous viatiques allant & retournant par divers pays, & spécialement par la France, pour savoir les bons logis & dangereux passages ; imprimée à Lyon, par Jaques Moderne. Il a aussi composé plusieurs Moralités & Mystères par personnages ; assavoir le Gouvert d'humanité : le Monde qui tourne le dos à chacun : plusieurs qui n'a point de conscience : le Mystère des trois Rois : Mystère sur *Quòd secundùm legem debet mori*, & plusieurs autres ; imprimés à Lyon.

* Ce nom, que Baillet, au mot TYBURÇE, dans sa *Liste des Auteurs déguisés*, prend pour un vrai nom, en est un faux, & fait à plaisir. Je conviens que l'Auteur qui l'avoit pris, se l'étoit rendu si propre, que, pour se mieux déguiser, il en inventoit quelquefois d'autres, sous lesquels il se cachoit. Tel est ce nom de *Maître Tyburce*. Quant au Livre, intitulé *Les grands & merveilleux faits de Nemo*, &c. il ne diffère de celui, qui, à la fin de la lettre N, est rapporté sous le même titre, qu'en ce qu'il est *in*-16, & que l'autre est *in*-8°. C'est en François une Copie de l'*Utis*, ou *Nemo*, Poëme Élégiaque Latin d'Ulric Hutten, plaisanterie descendue en droite ligne de l'*Utis* de l'*Odyssée*. Le *Nihil* de Passerat n'est, dans le fond, qu'une extension de cette idée ; & l'on peut dire, comme il est aisé d'ajouter aux inventions, qu'il n'a fait que paraphraser celle d'Homère. A propos de quoi on peut voir

aussi Sorel, sur le treizième Livre de son *Berger extravagant*. (M. DE LA MONNOYE).

* La Fable de la Fontaine seroit-elle prise de *la Guerre & debat entre la langue, les membres & le ventre* de cet ancien Auteur ?

JEAN D'ALBIN, de Valzerg, dit de Seres, Archidiacre de Tholose, a écrit Discours & Advertissemens salutaires au simple & très-Chrétien Peuple de France, pour connoître (par la parole de Dieu) les bons & fidèles Evangélisateurs, des faux Prophètes, par une Conférence des Ecritures Saintes & anciens Docteurs, faite avec les Ministres de l'Evangélique Reformation, touchant le fait de la vocation légitime; imprimés à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1566. & en Avignon, par Pierre Roux, 1567. Six Livres du Sacrement de l'Autel, prouvé par texte d'Écriture Sainte, autorité des anciens Docteurs & propres témoignages des adversaires de l'Eglise Catholique; imprimés à Paris, *in*-8°. par Guill. Chaudiere, 1566. Son Epitaphe se voit au Cloître de l'Eglise Saint Estienne de Tholose, tel que ci-dessous:

JOANNI ALBINO DE CERES NOB. VALSEGORVM FAMILIA ORTO VIRO INTEGERR. PAVPERVM ÆGRORVMQVE PATRI PIENTISS. CANONICO ET ARCHIDIAC. AC ECCLESIASTÆ THOLOSANO SANCTISS. QVI THOLOSANÆ CATHEDRÆ TVRBVLENTIS TEMPORIB. PRÆFECTVS HÆRETICOR. ERRORES FACVNDA PRÆDICATIONE SCRIPTISQVE IMMORTALIBVS CONVINCENS ET CATHOLICOS CONFIRMANS PERICLITANTEM TECTOSAGUM REMPVB. SARTAM TECTAM CONSERVAVIT SEPTIES SEPTENO VITÆ ANNO CVM OMNIVM BONORVM MŒRORE CVNCTORVMQVE ORDIN. LVCTV VIVIS EREPTO PII CIVES SVÆ HOC IN ILLVM PIETATIS ET OBSERVANTIÆ MONVMENTVM P. C. OBIIT XIII CAL. SEPTEMB. CIϽIϽLXVI.

JEAN L'ALEMANT, Docteur en Médecine, demeurant à Autun, a traduit de Grec [1], les quatre Philippiques de Demosthene *, Prince des Orateurs de Grèce; imprimées à Paris, *in*-8°. par Michel Fezandat, 1549. En l'Épître Dédicatoire le Traducteur prie ceux qui requerroient, en sa Traduction, un meilleur langage & plus élégante manière de dire, de considérer que la force & vertu des paroles d'un langage à autre, se perd ainsi que le goût & naïf suc des plantes, transportées de lieu en autre

& ne se peut bonnement rendre, & moins en Demosthene qu'en tous Auteurs du monde, lequel a, en ses Philippiques mêmement, un stile grave & vif, touchant le but & nœud de la matière : usant plus de valables raisons, que bravant en paroles : court en propos, &, comme dit Ciceron en son Orateur, n'emplissant pas par-tout l'oreille; mais plein de subtilités & de raisons : ne s'accommodant pas tant à réjouir l'auditoire, que à dire & conseiller ce qui appartient aux affaires.

[1] Nous avons de lui un petit *in*-8°. Latin, *de la différente Pratique de l'année suivant les Nations*, où, en plus d'un endroit, il est parlé des Papes avec beaucoup d'irrévérence : aussi l'Ouvrage, imprimé à Genève, chez Crépin, a-t-il été mis à l'*Index*. Grævius l'a fait entrer dans le huitième Tome de sa *Collection des Antiquités Romaines*. Jean l'Alemant avoit, quelques années auparavant, donné une Traduction de *Sophocle*, en vers Latins, postérieure à celle, qui, en 1550, avoit paru de l'*Ajax*, de l'*Electre*, & de l'*Antigone* de ce Poëte, par Georges Rataller, de laquelle celui-ci, pag. 416 de la Centurie 1 des Epîtres publiées à Leyde, 1617, par Daniel Heinsius, s'est plaint que l'Alemant s'étoit approprié plusieurs endroits. Voyez BAYLE, au mot RATALLER. (M. DE LA MONNOYE).

* JEAN L'ALEMANT, ou L'ALLEMANT, comme l'écrit Munier, dans ses *Hommes Illustres d'Autun*, pag. 75, acquit une grande réputation dans sa profession de Médecin, sous les règnes de François II & de Charles IX. Il mourut au commencement du règne de Henri III. Sa Traduction des *Philippiques de Démosthène*, est citée dans le Catalogue qui est à la fin du second volume de la Bibliothèque Françoise de M. l'Abbé Goujet, mais ce Bibliographe n'en a point parlé dans le cours de son Ouvrage. L'Allemant a publié beaucoup d'autres Ouvrages. On en trouvera la liste dans la *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*, Tom. I, pag. 366 & suiv. Ils consistent, outre ceux dont parle M. de la Monnoye, en Traductions Latines de quelques Traités d'Hippocrate & de Galien. Il avoit aussi composé un Ouvrage critique sur Galien, intitulé *Operum Galeni, tam Græcorum, quàm Latinè versorum, accurata emendatio & dispunctio*; mais cet Ecrit n'a point paru.

JEAN ALPHONSE, Saintongeois, Voyage avantureux du Capitaine Jean Alphonse, Saintongeois, contenant les Règles & Enseignemens nécessaires à la bonne & sûre navigation : plus le Moyen de se gouverner, tant envers les Barbares, qu'autres Nations d'une chacune contrée, les sortes de marchandises qui se trouvent abondamment en icelles : ensemble ce qu'on doit porter de petit prix, pour troquer avec iceux, afin d'en tirer

grand profit; imprimés à Paris, *in*-8o. par Thomas Mallard, 1598.

JEAN AMAYNER [1], Baron d'Opede, a traduit en rime Françoise, les six Triomphes de Pétrarque, imprimés à Lyon, *in*-16. par Jaque Moderne, sans date.

[1] Il y a ici erreur dans le nom, & je suis persuadé qu'au lieu de JEAN AMAYNER, il faut lire JEAN ACCURSE MAYNER, le même qu'ACCURSE MAYNER, rapporté (Tom. III, p. 14.) lettre A. MAYNER est écrit, à l'antique, pour MEYNIER. La Croix du Maine (Tom. I, pag. 545) écrit Jean MÉNIER, & lui attribue cette version des *Triomphes de Pétrarque*, qu'il ne savoit pas avoir été imprimée. — Voy. plus bas JEAN MÉNIER. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE AMELIN, Gentilhomme Sarladois, a traduit de Latin, Tite Live, de la seconde Guerre Punique, que les Carthaginois firent avec les Romains, sous la conduite d'Annibal, traduite de même, avec les Abrégés de L. Florus, devant chaque Livre: amples cottes des choses plus mémorables sur la marge, & Annotations sur les passages corrigés, qui sont en bon nombre, les noms modernes de Villes, Rivières & Pays dont il est fait mention au cours de l'Histoire, & la Déclaration de plusieurs mots antiques; imprimés à Paris, *in-fol.* par Benoist Prevost, 1559. Les Concions & Harangues contenues ès Décades de Tite Live, imprimées à Paris, *in*-8°. par Michel Vascosan, 1567 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, sur cet Article, Tom. I, pag. 438.

JEAN L'ANGLOIS, sieur du Fresnoy, Avocat au Parlement de Paris, a traduit la Vie de Jesus-Christ, notre Sauveur, ou, à vrai dire, le Patron & Exemplaire de la vie des Chrétiens, écrit en Latin, l'an 1334, par Révérend Père Ludolphe de Saxe, Chartreux; maintenant enrichi du texte des Saints Évangiles, & de la cotte des Sentences & passages des anciens Docteurs de l'Eglise, & retraduit presque tout de nouveau par le sieur du Fresnoy; imprimée en deux grands Tomes, à Paris, *in-fol.* par Nicol. Chesneau, 1582.

JEAN

JEAN D'ANTON, Historiographe du Roi Loys XII, a écrit en rime, les Épîtres envoyées au Roi, de là les monts par les États de France; avec certaines Balades & Rondeaux sur le fait de la Guerre de Venise; imprimées à Lyon, *in*-4°. par Noel Abraham, 1509 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean d'Anthon, Tom. I, pag. 484.

JEAN D'ARCES, Aumônier du Cardinal de Tournon, a traduit de Latin, les treize Livres des choses rustiques de Palladius Rutilius Taurus Æmilianus, imprimés à Paris, *in*-8°. par Michel Vascosan, 1554 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean d'Arces, Tom. I, pag. 485.

JEAN AUBE, du Thouret & de Rocquemartine, Gentilhomme Provençal, a écrit Lamentation de la France, sur le décès de très-haute Dame Magdeleine de Thuraine, Comtesse de Tende; avec quelques autres compositions en vers, du même Auteur; imprimée à Paris, *in*-4°. par Jean de Gourmont, 1581.

JEAN AUREL. AUGUREL [1]. Trois Livres de la Facture de l'or, traduits des vers Latins de Jean Aurel * Augurel, en prose Françoise, par Traducteur incertain, imprimés à Lyon, *in*-16. par Guillaume Roville, 1548. La Chrysopœie. Voyez François Habert.

[1] Il y a, dans la Bibliothèque du Grand Duc, un Livre Anecdote d'Elégies Latines de ce Poëte. Voyez l'Article 1240 de Baillet, pag. 315 du Tom. IV, *in*-4°. (M. de la Monnoye).

* Il u .es rassem nini, & mourut à Trévise, âgé de quatre-vingt-trois ans. Il a com*um Pontif*s Ouvrages de Poësie, peu estimés, publiés à la fin du quinzième c. à Ba commencement du seizième siècle. Son Poëme, intitulé *Crysopœia*, fut ces célèbre, principalement par le sujet qui y étoit traité. L'Auteur prétendoit y enseigner l'Art de faire de l'or. On a débité bien des Contes à l'occasion de ce Poëme. On rapporte que, l'ayant présenté à Léon X, ce Pape lui donna une grande bourse vuide, disant qu'*il seroit fort aisé à l'Au-*

teur de la remplir. Ce qu'on lit sur ce Poëte, dans le *Moyen de parvenir*, Chap. 79, est fort plaisant. La première Edition du Poëme dont il s'agit est de Venise, 1515, *in*-4°. Il y en a deux autres, faites à Basle, aussi *in*-4°. en 1518 & en 1519. La plus connue est celle d'Anvers, 1582, *in*-8°. Cet Ouvrage fut traduit en François, & imprimé, ou en 1548, comme le dit ici du Verdier; ou en 1549, comme le dit La Croix du Maine (Tom. I, pag. 224) à l'Article de FRANÇOIS HABERT, Auteur de cette Traduction. Le Privilège de l'impression est du 28 Janvier 1549. Cette Edition est très-rare, & n'a point été connue de M. Clément, qui, dans sa *Bibliothèque Curieuse* (Tom. II, pag. 247) ne cite qu'une Edition de *1626*, Paris, *in*-8°. Cette Edition se trouve dans un Recueil de plusieurs Ouvrages Hermétiques. Voy. Niceron, Tom. XXXIII, dans le Catalogue des Ouvrages de FRANÇOIS HABERT. La Traduction de *la Crysopée* est en vers de dix syllabes. Elle est libre & paraphrasée. Ces sortes d'Ouvrages ne se trouvent guères que dans les Cabinets des prétendus Adeptes. On peut voir, sur le Poëme d'Augurel, l'*Histoire de la Philosophie Hermétique*, Tom. I, p. 272, & Tom. III, p. 59 & 107.

JEAN D'AVISON, Licencié ès Droits, a écrit Miroir de l'Église, auquel on pourra voir les Professeurs de la vraie Foi, & les discerner d'avec les Prédicans de la fausse Doctrine, démontrant tous les sectaires de présent, soient-ils Huguenots, Protestans, Gueux ou d'autre nom quelconques, être Hérétiques, & pour tels, devoir être punis, divisé en deux Livres par chapitres; imprimé à Louvain, *in*-8°. en l'an 1571.

JEAN L'ÉVANGÉLISTE (SAINT) *. Le Saint Évangile de Jesus-Christ, selon Saint Jean. L'Apocalypse ou Révélation de Saint Jean, dit le Théologien.

* Il falloit, à l'*Evangile* & à l'*Apocalypse*, ajouter les *trois Epîtres Canoniques* de ce Saint. On ne sait pas bien quand il est mort, ni même s'il est mort, à cause du doute que semble laisser là-dessus le 23e verset du dernier Chapitre de cet Evangéliste. (L'opinion commune est cependant qu'il mourut à Ephèse, âgé de quatre-vingt-quatorze ans, vers l'an 101 de Jesus-Christ). *Il avoit quatre-vingt-dix ans passés avant qu'il eût commencé à écrire son Evangile,* dit S. Epiphane, pag. 434 du Tom. I de ses Œuvres, es Saint[illegible] du P. Petau. Du reste on peut voir les Annotations du Cardinal [illegible] sur le Martyrologe, au 27 Décembre.

JEAN BACQUET, Advocat du Roi en la chambre du trésor, a écrit trois premiers Traités des droits du Domaine de

la Couronne de France ; avec l'Établissement & Jurisdiction de la chambre du trésor ; imprimés à Paris, *in*-4°. par Sébastien Nyvelle, 1577 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean Bacquet, Tom. I, pag. 446.

JEAN BALEUS *. Les Vies des Évêques & Papes de Rome, depuis la dispersion des Disciples de Jesus-Christ, jusques à Pie IV, extraites du grand catalogue des Écrivains d'Angleterre, par Jean Baleus, Anglois, & divisées en trois classes & sept Livres ; imprimées à Lyon, *in*-16. l'an 1563. *Calvinique.*

* Ce Jean Balée naquit à Covie, dans le Comté de Suffolck, en 1495 ; entra dans l'Ordre des Carmes, qu'il quitta ensuite, pour suivre la Doctrine de Calvin, & se marier publiquement, quoiqu'il fût Prêtre. Sous le règne d'Edouard VI, il fut fait Evêque de Kilkenni, en Irlande ; il s'enfuit, lorsque la Reine Marie monta sur le trône, & revint, lorsqu'Elisabeth lui eut succédé. Il fut obligé de se contenter d'une Prébende dans la Cathédrale de Cantorbéry. C'étoit un esprit inquiet & atrabilaire, un Protestant outré, qui n'a fait les *Vies des Papes*, que pour avoir occasion de s'exhaler en injures contre le Chef de l'Eglise Romaine, & contre les Catholiques. Il n'a guères mieux traité ses propres Compatriotes, lorsqu'il en a parlé. Il mourut à Cantorbéry, au mois de Novembre 1563, âgé de soixante-huit ans. On trouvera des détails sur sa vie, & de longs Catalogues de ses Ecrits imprimés, ou manuscrits, dans la *Bibliothèque Britannique de Tannerus*, & dans la *Biographie Britannique* (Tom. I, pag. 426 & suiv.) Son principal Ouvrage est son *Catalogue des Ecrivains Anglois*, dont la première ébauche parut en 1548, *in*-4°. Il le publia ensuite avec de grandes augmentations ; la première Partie en 1557, & la seconde en 1559. Quelques Bibliographes ont cru qu'il y en avoit eu deux Editions, l'une en 1557, & l'autre en 1559 ; mais M. Clément, (*Bibliothèque Curieuse*, Tom. II, pag. 378) a démontré qu'il n'y en avoit qu'une seule, & que la première Partie, publiée en 1557, ne fut point réimprimée, lorsque la seconde Partie parut en 1559. Dans cet Ouvrage, Balée avoit fait entrer les *Vies des Papes*, & elles y sont imprimées en Caractères Italiques, pour les distinguer des Ecrivains qui font l'objet principal de son Livre. Il les rassembla depuis, en un volume particulier, sous le titre de *Acta Romanorum Pontificum.... Ex majore Catalogo Anglicorum Scriptorum desumpta*, &c. à Basle, en 1558, *in*-8°. & cette Edition fut suivie de plusieurs autres. Ce sont ces *Vies*, dont la Traduction Françoise est citée par du Verdier. On peut juger de l'esprit dans lequel l'Auteur les a écrites, par l'Epigraphe qu'il mit à la tête. *Ecce me tibi hostem, qui subducam fimbrias tibi super faciem tuam, & ostendam Gentibus pudenda tua, Regnisque fœditatem tuam, injiciens*

te in ſordes, ac vilem te reddam. Le plus injuſte emportement contre l'Egliſe Romaine, qu'il avoit quittée, ſe manifeſte, à chaque ligne, dans cet Ouvrage, qui fut mis à l'*Index*, comme un Ouvrage empoiſonné d'un bout à l'autre. *Scriptor impudentiſſimus ac maledicentiſſimus adversùs Romanam Sedem... Virus nunquam non ſpirans, nihil propterea ex ejus operibus unquam permittendum.* (*Index Expurg. Madriti impreſſ.* 1667). *En effet*, ſelon le langage du judicieux Wharton (*Anglia Sacra Prefac.* pag. xxxi) *il ſe ſoucioit peu de la vérité, pourvu qu'il pût nuire à la Cour de Rome.* Pits & Nicolſon le reconnoiſſent auſſi, lorſqu'ils avouent qu'après avoir tiré le fond de ſon Ouvrage, il n'a eu pour but, dans les additions qu'il y a faites, que de calomnier, de la manière la plus odieuſe, les Papes & l'Egliſe Romaine. Voyez PITS, *de Reb. Angl.* pag. 53, & NICOLSON, *Biblioth. Hiſt. Angl.* pag. 156.

JEAN à la BARBE, Docteur Médecin, de la ville de Liege, a écrit en l'an 1365, Traité de l'Epidémie & curation d'icelle, mis en langue Françoiſe, imprimé & trouvé en une Librairie de vieux Livres écrits en main.

JEAN DE BARRAUD, Bourdelois, Religieux de l'Ordre de l'Obſervance, étudiant en la ſainte Théologie, a traduit en François, le quatrième & dernier Livre des Epîtres dorées de Dom Antoine de Guevarre, Évêque de Mondognedo Chroniqueur & Prédicateur de l'Empereur Charles V; imprimé à Paris, *in*-8o. par Robert le Fizelier, 1584.

JEAN BAUSSAY, Licencié ès Loix, a écrit État & Ordre judiciaire, ſuivant les Edits, Statuts & Ordonnances Royaux, imprimé à Paris, *in*-8o. par Galiot du Pré, 1554.

JEAN DE LA BAULME, Seigneur de Martorey, a traduit de Latin en François, l'Hiſtoire de Solin, ſinge de Pline, contenant l'Hiſtoire naturelle du monde & de ſes parties, écrite de la main dudit Traducteur, qui peignoit une belle lettre Italique. Il a auſſi traduit de l'Italien de Ludovico Dolce, la Vie de l'Empereur Charles V, qu'il a dédiée au Baron de Monfalconnet, ſon oncle, Maître d'Hôtel dudit Empereur, écrite auſſi de ſa main & non imprimée.

JEAN DE BASMAISON POUGNET, Avocat à Rion, en

Auvergne, a écrit Sommaire Discours des Fiefs & Arrierefiefs, contenant leur origine, nature, hommage & servitude, investiture, inféodation, qualités, charges & devoir du vassal, qui sont reçus à faire le fief, Juges des fiefs, amortissement, indemnité & souffrance de fiefs, ouverture de fiefs, Proffiécts d'ouverture, Prescription en fiefs, Commise & Confiscation de fiefs; imprimé à Paris, *in*-8o. par Guillaume Chaudiere, 1579.

JEAN ANTOINE DE BAYF, Secrétaire de la chambre du Roi, non-seulement issu de noble famille du pays d'Anjou, & de race de Doctes; mais aussi très-Noble, très-Docte & entièrement parfait en la connoissance des sciences & des langues Grecque & Latine, à lui autant familières que la sienne maternelle, a été des premiers qui ayant abbatu le monstre d'ignorance, en illustrant notre langue, a introduit en France, l'ancien & plaisant usage de la Poësie des Grecs & des Latins, pour la Musique, laquelle n'avoit oncques auparavant été pratiquée, ni chantée des François en leur vulgaire; Callimach, Pindare, Horace ayant été déterrés par lui, Pierre de Ronsard & Remy Belleau, tous sortis presque en un même temps, de l'école de Jean Dorat, comme du cheval Troyen (qu'on dit) & nés & donnés des Cieux, pour rendre notre langue riche en termes, invention & composition, autant que pas une des autres vulgaires, voire plus que l'Italienne & l'Espagnole, maintenant moindres que la nôtre, qui les surpasse de beaucoup en grace, abondance de vocables, pluralité d'excellens Poëtes & diverses sortes de mêmes vers mesurés, que ce Bayf a courageusement osé approprier à icelle: que les Italiens, ni les Espagnols, ni autres vulgaires n'ont su parfaire. Mais, afin que je ne semble vouloir ici faire office de Harangueur, & démontrer ce qui est plus clair que le plein midi: voici le Cathalogue de ses Œuvres imprimées. Neuf Livres des Poëmes. Sept Livres des Amours. Cinq Livres des Jeux & cinq Livres des Passetemps. Les Poëmes contiennent les Metéores, premier Livre. Présages d'Orpheus sur les tremblemens de terre. Vie des champs. Le Laurier, à Monsieur le Comte

de Rets. L'Hippocrene. Les Muſes au Roi. Ambaſſade de Venus. Contre un envieux qu'il nomme Maſtin, à Monſieur Brulard, Secrétaire d'Etat. Amymone, à Pierre de Ronſard. Remontrance ſur la priſe de Calais & Guynes, à Monſieur de Fittes, Tréſorier de l'Eſpargne. Amour vengeur, à Jean Dorat. Le Meurier, ou la Fable de Pyrame & Thiſbé. Helene. Cartel des tenans pour Amour. Salmaci. Les Roſes, au Seigneur Bartelemy. Contr'etrene, à Nicolas Vergece Candiot. La furie Mégère. Entremets de la Tragédie de Sophoniſbe, à Nicolas Nicolaï. Dythirambes à la Pompe du Bouc d'Eſtienne Jodelle. L'Aurore, à Jean Valet. L'Hymne de la Paix, au Roi. La Geneure, commencée par Sainct Gelais, & continuée & achevée par ledit de Bayf. Complainte de la Roine Marie, à Madamoiſelle Victoire. Hymne de Venus. La Sorgue, à Philippes des Portes. L'Amour de Médée. Hymne de Pan. Atalante. Epithalame du ſieur d'Aſerac, Seigneur de la Feuillée, à Monſieur le Duc de Nevers. Le Marage de François, Roi Dauphin, & de Marie, Roine d'Eſcoſſe. A Monſieur le Duc de Guiſe. La Maſcarade de Monſieur le Duc de Longueville à Bayonne. La Fée. Inſcription des arbres, Inſcription des Rochers, Inſcription des Pommes d'or, à Jean Paiſſon Grifin. Chant des trois Parques & de Saturne, au Baptême de Henry Hurau, premier fils de Monſieur de Cheverny. Les Bacchantes. Epithalame à Monſieur Morel, Ambrunois. Allégorie à Monſieur Brethe, l'Avantnaiſſance de Madame, fille du Roi Charles IX. Amour de Vertumne & Pomone. A Monſieur le Préſident de Birague. A Remy Belleau. A Monſieur de Villequier. Sur la paix avec les Anglois, 1549. A la Roine mère du Roi. A Monſieur le Duc d'Anjou. Au Roi, de la victoire de Moncontour. Le Raviſſement d'Europe. A Monſieur le grand Aumonier Amyot. La Nymphe Bieure. Du Naturel des femmes. A ſa Lyre. Au ſieur de la Moſle. A ſon Livre. Les Amours contiennent, les Amours de Melines, II Livres. Les Amours de Francine, IIII Livres. Diverſes Amours, III Livres: le tout en Sonnets ou en vers Lyriques. Les Jeux contiennent,

Eclogues XIX. Affavoir, au Roi: Brinon: le Vœu: Marmot: les Sorcières: les Amoureux: Janot: le Cyclope, ou Polypheme amoureux: Pan: les Bergers: le Devis: le Paftoureau de Théocrite: les Paftoureaux: les Moiffonneurs de Théocrite Damet: la Sorcière: Charles: le Satyreau: le Combat: Antigone, Tragédie de Sophocle: le Brave, Comédie: l'Eunuque, Comédie de Térence. IX Devis des Dieux, pris de Lucian. Les Paffetemps contiennent, à Monfieur le grand Prieur de France; à fa Mufe; Eftrene au Roi; Tableau de la Roine mère; Epitaphe de Bueil; du Printemps; à Monfieur de Lanfac; Epitaphe de Madame du Houlme; Eftrenes; Gofferie contre le Sonnet de Joach. du Bellay, des comparatifs; le Chucas; Epitaphe de Jean Garnier; Vœu; Amour dérobant le miel; Epitaphe de Gilles Bourdin; de Circe; Priape; Chanfon; Dialogue; à foi-même; Amour Efchaudé, du Grec de Dorat; Gaillardife; Amour fe foleillant, du Grec de Jean Dorat; Aubade de Mai; la Rofe; de Bacchus pofé près de Pallas; Envie; Pean Dythirambique à la fanté; Avantures à quelques Dames notables; du Nez de Doyen; Hercule; fur l'Image de Milon Athlete; de Jaloufie; au Roi fur le Roman de la Rofe; Mafcarade d'une Sybile; du Portement envers l'ami; Vœu de Boyvin; les Lycambides d'Archiloch; Préfage Hieroglife; Devis; la Maifon de bruit; Gryfe d'un chifre; des Bizerres lizeurs; Epitaphes de Laïs; fur la mort d'Albert, joueur de lut du Roi; à Henri Eftienne; Avantures des Dames par Quatrains; à Monfieur de S. Supplice; à Monfieur de Pybrac: Et plufieurs autres Paffetemps tant en Sonnets, Epigrammes, Eftrenes, Vœux, Mafquarades, Epitaphes, que autres compofitions de diverfe forte de vers: le tout imprimé en deux Tomes, *in*-8°. à Paris, par Lucas Breyer, 1572. Seconde Salutation au Roi très-Chrétien Henri III, entrant en fon Royaume, imprimée à Paris, *in*-4°. par Federic Morel, 1575. Traduction de cent Diftiques Latins des trois fœurs Anne, Marguerite, Jane de Seymour, Princeffes Angloifes, fur le trépas de l'incomparable Marguerite, Roine de Navarre, en

autant de Quatrains François, lesquels Distiques ont été aussi traduits en Grec, par Jean Dorat; en Italien par Jean Pierre de Mesme, & en François, par ledit Bayf, Joach. du Bellay & Nicol. Denisot; imprimés à Paris, sous le titre du Tombeau de la Roine de Navarre, *in*-8°. par Michel Fezandat, 1551. Chansons spirituelles, imprimées en Musique, par Adrian le Roy. Le Manuel d'Epictete, traduit du Grec. Mimes, Enseignemens & Proverbes, imprimés à Paris, *in*-12. par Lucas Breyer, 1576. & depuis de beaucoup augmentés & réimprimés par Mamert Patisson. Vers récités, en Musique, devant le Roi, au Festin de Messieurs de la ville de Paris, le 6 Février 1578, auxquels deux bons Anges de la ville entreparlent; imprimés *in*-4°. par Federic Morel. Traduction d'un Chant d'alégresse, pris des vers Latins de Leger du Chesne, sur la naissance de François de Gonzague, fils de Monsieur de Nevers; imprimée au commencement de l'Histoire de Calcondile, traduite par Vigenere; imprimée à Paris, par Nicolas Chesneau, avec un autre Chant, sur la même naissance, traduit des vers Latins de Camille Falconnet, aveugle Sienois, par ledit Bayf. Il a traduit en ses jeunes ans, en prose Françoise, Traité de l'imagination, écrit premièrement en Latin, par Jean Picus, Comte de la Mirandole & de Concorde; imprimé à Paris, *in*-8o. par André Wechel, 1557. Quatorze Seaumes, en rime non encore imprimés: Plusieurs Discours moraux & sententieux, non encore imprimés, qui sont en rime, faisant un gros Tome qu'on pourra voir bien-tôt mis en lumière, & que j'ai vus entre ses mains. Outre les susdites Œuvres, il a écrit & traduit plusieurs Poëmes en vers François, mesurés (je me tay des Grecs & des Latins) assavoir, Estrenes de Poësie Françoise, au Roi, à la Roine mère, au Roi de Pologne, à Monseigneur Duc d'Alençon, à Monsieur le grand Prieur, à Monsieur de Nevers & autres. Les Besognes & jours d'Hesiode; les Vers dorés de Pithagoras; Enseignemens de Phocylides; Enseignemens de Nomache, aux filles à marier: le tout imprimé à Paris, *in*-4°. par Denys du Val,

Val, 1574. Deux gros Tomes d'Odes, Elégiaques, Iambiques, Chansons & Chansonnetes métriques pour la Musique, non encore imprimés. Tous les Psalmes du Roi & Prophete David, non encore imprimés. La Médée d'Euripide. Les Trachinies de Sophocle. Le Plutus d'Aristophane. L'Heautontimorumenos de Térence: tout cela prêt à imprimer, comme je l'ai vu parachevé & écrit de sa main *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JEAN-ANTOINE DE BAYF, Tom. I, pag. 439.

Au Commencement des Metéores:

[*Tout ce qui est enclos dans le Ciel de la Lune,*
Créé par le grand Dieu, sous une loy commune
D'estre & de prendre fin, naist des quatre Elémens,
Qui de tous corps meslez sont les commencemens,
Desquels tout est formé, dans lesquels tout retourne.
Nul d'eux, en son entier, net & pur ne séjourne,
Mais s'entrecorrompant, engendrent tous les corps
Imparfaits & parfaits, par contraires accords.
Ce sont la flamme & l'air, l'onde aveques la terre:
La flamme au lieu plus haut près la Lune se serre,
Et l'air se range après: l'eau sous l'air se plaça,
La terre dessous eux au milieu s'amassa.
La terre seche, froide & massive, s'afesse
Dessous la froide humeur qui flote moins espesse:
L'air qui monte léger tient du moite & du chaud,
Et le feu, chaud & sec, vole encor plus haut, &c.

Au troisième des Poëmes.

La peur est importune
A qui se sent coulpable: ou qu'il fuye caché,
Le criminel attend le fruit de son péché.

Au cinquième des Poëmes.

Las! on voit bien des hommes le visage,
On en entend la voix & le langage;
Mais ce qu'ils ont en leur entendement
Fuit nostre vue & notre jugement.

Malheureux est qui pense,
En mal faisant, déguiser son offense:

Quand bien plongée en ténèbres seroit,
L'air la criroit, la terre en parleroit.
Dieu fait soudain, en retardant la peine,
Que le péché le pécheur si bien meine,
Que, sans poursuite, & sans s'en aviser,
Coulpable il vient lui-mesme s'accuser.

En l'Ode à Philippes des Portes, au sixième Livre:

En ce monde icy chaque chose
Engendre ce qui la pourrit,
Et dans ses entrailles nourrit
En soy-mesme sa peste enclose.
La rouille consomme le fer,
Le bois se mange par le ver,
La tigne les vestemens mine,
Et l'envie d'un mal-talent,
Nuisant dedans l'ame maline,
Le trahit de son venin lent.
Le méchant qui se paist d'envie
Souffre, chétif, double douleur,
Grevé de son propre malheur,
Et de l'heur qui pare la vie
De celui qui suit la vertu:
Tandis de tout heur devestu,
Contre soy forcenant se blesse,
Bourrelé d'un cruel ennuy,
Sentant oisive la foiblesse
De sa dent contre l'heur d'autruy.
Tousiours le liege dessus l'onde,
Maugré le plomb, s'eslève en haut,
Aux filets que le peschëur caut
Traîne aux eaux, & jamais n'afonde:
Ny du palmier le roide bois
Ne fléchit point dessous le poids;
Ny la gloire bien méritée
Ne se laisse jeter en bas:
La vertu, non jamais domptée,
Sous l'envieux ne ploye pas.
Plus d'un vouge crochu l'on tranche
Le tyge verdoyant du houx,
Plus, vigoureux contre les coups,
L'arbre se peuple en mainte branche:
Non l'envie, mais la pitié
Au malheur joint son amitié:
Je ne veux estre pitoyable:
Des Portes, il me plaît bien mieux
Estre heureusement enviable,
Que chétivement envieux.

En la Tragédie Antigone:

Car vous verrez tousiours que la plupart des gains,
Qui viennent de mal-fait, causent plus de dommage
A quiconque les prend, qu'ils ne font d'avantage.

Il n'est plaisir tel que celuy
Qui vient après un grand ennuy,
Au rebours de toute espérance.

PAN. Eclogue neuvième, imitée de la sixième de Virgile, intitulée *Silenus*, qui commence:

Prima Syracusio dignata est ludere versu.

D'un vers Sicilien ma Muse, par la France,
Ne rougissant de faire aux champs sa demeurance,

A bien daigné jouer, & par elle enhardy,
Ces roseaux que j'entonne à mon col je pendy;
En ces roseaux Tityre affoiblit son haleine
Pour le bel Alexis, & pour chanter Silène:
Silène il a chanté, Silène je tairay,
Mais la belle chanson de Pan je chanteray.
Toy, soit que les Estats du peuple tu ordonnes,
Les rangeant sous tes loix, soit que seul tu t'adonnes
Sous l'antre Aonien, vien voir bien avancé,
O CHARLES, à ton aveu, l'ouvrage commencé.
Muse, suy ton propos, de moy rien je n'avance.
Sans ton aide, ma voix n'auroit point de puissance;
Déesse, aide-moy donc; dicte-moy, j'écriray;
Ce que tu me diras, aux autres je diray.
Menalcas & Mycon, Pastoureaux d'Arcadie,
Virent Pan endormy: sur luy sa chalemie
A un rameau pendoit: son chapeau de Pin verd
En terre étoit coulé de son front découvert;
De sa main sa massue étoit chëute en la place,
Où le Dieu s'étoit mis, tout lassé de la chasse;
A l'ombre d'un sapin, le sommeil l'avoit pris.
Là, ces deux Pastoureaux, endormy l'ont surpris;
Et, d'un accord, tous deux le lier délibèrent:
Soudain de hars d'osiers, qu'à propos ils trouvèrent,
Le viennent garotter: Drymon, aux longs cheveux,
La Naïade Drimon se met d'aveques eux;
Et, comme il commençoit d'entrevoir la lumière,
Ses cornes & son front barbouille par derrière
Des meures qu'elle avoit. Luy d'eux se souriant,
Pourquoy, ce leur dit-il, me venez-vous liant!
Enfans, déliez-moy: Pastoureaux, vous suffise
D'avoir conduit à fin vostre fine surprise:
Défaites ces liens: Enfans, pour ma rançon,
La chanson vous aurez, c'est pour vous la chanson;
Car j'ay pour ceste-cy sa récompense preste.
Ils défont les liens, à chanter il s'appreste:
Alors vous eussiez vu, tout autour de ces lieux,
D'un bransle sauteler Nymphes & Demy-Dieux,
Dryades & Satyrs danser par les bocages,
Les Naïades des eaux pousser leurs beaux visages
Hors des ondes, en rond se mener par la main,
Et jusques au nombril découvrir tout leur sein.
Il chantoit de ce tout les semences encloses
Dans le Chaos brouillé, source de toutes choses,

Le feu, l'air, & la mer & la terre, & comment
Tout ce qui vit se fait de chacun élément;
Comme en bas s'assembla la plus pesante masse,
Dessus qui s'étendant Nérée prit sa place.
Et comme peu à peu le monde se forma:
Comme dedans le Ciel le Soleil s'alluma,
Faisant tout esbahir de sa belle lumière
La terre, qui n'étoit de la voir coutumière:
Les fleuves & les monts, & les champs découverts,
Et les bois, & de tout les animaux divers:
Puis des hommes le genre & leur âge dorée,
Qui sauvage vaguoit par les bois égarée,
Vivant des glands cueillis: & comme des forests
Ils quittèrent les fruits pour les dons de Cérès.
Il chanta des Drageons les couples attelées
Au char Athénien; puis les gens reculées
Sous le Soleil levant que Bacchus surmonta,
Et le présent des vins qu'en Grèce il apporta.
Il adjouste Vénus, d'Adonis amoureuse,
Comme son fils, Amour, la rendit langoureuse,
Quand, la venant baiser, sa gorge il effleura
D'un trait, dont le venin dans elle demeura.
Le coup n'apparoît point, plus grande est la blessure
Que la montre n'en est: petite est la poincture,
Mais le venin coulant au profond de son cœur,
Peu après découvrit une grande langueur.
Adonc de tout son cœur de Paphe & d'Amathunte,
Et de Gnide & d'Anfrise elle ne fait plus conte.
Elle quitte le Ciel, le Ciel plus ne luy plaît,
Plus que le Ciel Adon, son cher Adon luy est.
Adon venge en Vénus de sa mère l'outrage,
Vénus à son Adon donne tout son courage,
Elle tient, elle suit, & ne fait rien, sinon
Que pour sembler plus belle au gré de son mignon.
Ayant le jarret nu, la robe recourcée
Sur les hanches: ainsi que Diane troussée;
Elle accompaigne Adon à travers les halliers,
A travers les cailloux elle suit les limiers.
Si quelque Nimphe icy sent la pointure amère
Qu'amour fait de ses traits, qu'elle voye sa mère,
Sa mère, qui son cœur n'en a pu garantir:
Quelle autre se pourroit sauver de la sentir?
Monts & bois elle brosse: ah! que la ronce dure
Ne taigne de son sang la douillette charnure!

Ah! que les durs cailloux, s'elle haste ses pas,
Les plantes ne meurtrisse à ses pieds délicats:
Assise quelquefois sous quelque frais ombrage,
Craintive, prévoyant songe à prochain dommage,
Elle advertit Adon, si, pour l'en advertir,
Son malheur trop voisin elle eust pu divertir,
Aux Sangliers, aux Lions, ny aux Ours ne t'adresse;
Encontre les hardis, que vaut la hardiesse?
Celles bestes poursuy qui ne se défendront,
Et n'aborde jamais celles qui t'attendront:
De ton âge la fleur, & de ta belle face
Le teint frais & poli, & toute celle grace
Que tu as, qui a pu ta Vénus émouvoir,
Sur les cœurs des sangliers n'auroit point de pouvoir.
Adon ne laisse pas de croire son courage,
Et de l'espieu tousiours la beste plus sauvage
Il atend tant, qu'un jour un sanglier luy cacha
Ses defenses en l'eine, & navré le coucha;
Navré, las! à la mort. Voicy Vénus atteinte
D'une griève douleur, qui fait sa triste plainte.
Les bois & les rochers, de son deuil douloureux,
Répondent tristement à ses cris langoureux:
Demeure, Adon, demeure, afin que je t'accole
Cette dernière fois, & que je me console
De ce dernier baiser, repren cœur, mon Adon:
Que je reçoive au moins de toy ce dernier don!
Baise-moy cependant, que ton baiser a vie,
Ains que l'ame, te soit entièrement ravie:
De ta bouche à ma bouche, avecque ton doux vent,
Dans mon cœur je seray ton ame recevant.
Ton ame dans mon cœur, pour confort de ma peine,
Coulera doucement, aveques ton haleine:
Par ce baiser aimé l'amour je humeray,
Qu'à jamais dans mon cœur pour toy je garderay;
Pour toy, car tu me fuis: tu t'enfuis sous l'Empire
De ce Roy sans pitié, Roy de chagrin & d'ire;
Tu meurs, tu fuys, je vy, & pource que je suis
Exempte de mourir, te suyvre je ne puis.
Vénus, de ses doux yeux, autant de pleurs larmoye,
Qu'Adon perd de son sang, qui de sa playe ondoye.
Et tout dégoute en terre, où de sang & de pleurs
A coup (miracle grand) naissent de belles fleurs,
Lys de blanche couleur, & blanches violettes
S'engendrèrent en bas des claires larmelettes,

Du sang vermeil coulant tous fleurons vermeillets,
Roses teintes de rouge & de rouges œillets.
Il chante après l'amour d'Alphée & d'Aretuse :
Le fleuve la poursuit, la Nymphe le refuse,
Et près Pise se jette aux vagues de la mer,
Et nage en Ortygie. Alphé brûle d'aimer,
Si bien que traversant l'eau des vagues salées,
Après elle il conduit ses ondes avallées
Au profond Océan, & luy porte en tout temps,
En tout temps son eau douce, & des fleurs au printemps,
Pour dons de son amour, sans qu'il mesle son onde
Avec l'onde marine, où ell' est plus profonde.
O qu'amour est pervers, ô faux petit garçon,
Qui les fleuves apprend à faire le plongeon!
Il chante après comment de l'amoureuse rage
Pygmalion fut point, épris du propre ouvrage
Que ses mains avoient fait : mourant, il languissoit,
Pour ne pouvoir jouir dont plus il jouissoit.
Vénus en eut pitié, un jour il s'esmerveille
De son ivoire blanc, qui prend couleur vermeille,
Et de ses bras, qu'il sent mollement enfoncer,
Sur l'ivoire attiédi le voulant embrasser :
Son image prend vie, adonques il approche,
D'un baiser plus heureux, la bouche sur la bouche :
La pucelle en rougit, & de ses yeux poureux,
Aussitost que le jour, connut son amoureux.
Diray-je comme il dist l'outrecuidé Satyre,
Qui osa follement, de sa fluste, la Lyre
D'Apollon assaillir ? qui, écorché, n'avoit
Par tout son corps sanglant qu'une playe qu'on voit ?
Le fleuve de son sang, dont les ondes plaintives
Portent encor son nom, qui dans leurs tristes rives
Sourdant dessous le pié du misérable Pin,
Par les champs Asiens bruyent sa triste fin ?
Diray-je comme il dist de Midas les oreilles
Qu'Apollon luy fit d'Asne ; & les grandes merveilles
De tout ce qu'il faisoit, qu'il faisoit or soudain,
Et pour estre soul d'or sa malheureuse fain ?
Après il racontoit le banquet de Tantale
Qu'il fit de son fils propre ; & Cérès qui avale
L'épaule de l'enfant : puis l'ivoire il chanta
Qu'au lieu de son épaule à Pelops on enta.
Puis il chante Amphion, qui, au son de sa lyre,
Bastit les murs de Thebe ; après il vient redire

Les Nopces d'Ermione & de Cadme, tous deux
Qui, mués en serpent, se traînèrent hydeux :
Le Dieu chanta cecy, tout cecy de quoy l'âge
Abolit la mémoire, il chanta : le boccage
Retentist sa chanson, jusqu'à tant que la nuit
Aux Cieux, à son retour, les étoiles conduït.

SONNET.

Le grand Pythagoras, en sa lettre fourchée,
Voulut répresenter au vray la vie humaine,
Qui s'ouvre en deux sentiers : le gauche au vice mène,
Le dextre à la vertu, comme l'ame est touchée.
La voye de vertu haute, roide, empêchée
D'espines & cailloux, se passe à toute peine ;
Celle du vice emporte, en descente soudaine,
Sans travail, la grand tourbe à ses plaisirs laschée ;
Mais les mal conseillés, à travers les délices,
Sans qu'ils s'en donnent garde, en profonds précipices
Se trouvent confinés au val de repentance.
Les autres, courageux, à la vertu prétendent,
Qui, par grande sueur, sur la cime se rendent,
Pour cueillir des travaux l'heureuse récompense.

De BACCHUS, posé près de Pallas.

Dy, qu'as-tu de commun, Bacchus, avec Pallas ?
A toy sont les banquets, à elle les combats.
Estranger, qui t'enquiers du fait des Dieux si fort,
Appren en quoy je suis avec elle d'accord.
Car j'aime aussi la guerre : un chacun connoît bien
Comme j'ai conquesté le pays Indien.
Les hommes de nous deux ont eu présens divins ;
D'elle l'olive huilleuse, & de moy les bons vins.
Outre nous sommes nés, sans travail de la mère,
Elle du chef, & moy de la cuisse d'un père.

HERCULE.

J'ay défait le Lyon, dégasteur de Nemée ;
J'ay l'Hydre regermant de ma masse assommée ;
Dessous mes bras nerveux le Taureau s'aterra ;
Mon espieu le Sanglier d'Erymante enferra ;
J'ay deceint le Baudrier d'Hippolite guerrière ;
J'ay des sanglans chevaux la machoire meurdrière ;

Souïllée en leur Seigneur; j'eu l'or Hesperien;
Gérion aux trois corps subjugué je fis mien;
J'ay vuidé le fumier des estables d'Augée;
Des oiseaux Stymphalins j'ay la bande estrangée;
Le cerf, aux pieds d'airain, de son or j'esbranchay;
Cerbère, le portier des Enfers, j'arrachay,
Rétif à la clarté du jour non usité:
Après tous ces travaux, le Ciel j'ay mérité.

De Pol.

Pol, tu voudrois acheter l'héritage
De ton voisin, & vraiment tu es sage;
Mais ton voisin ne veut le vendre: ainsi,
Pol, ton voisin vraiment est sage aussi.

De Gormier.

Gormier s'est fié, pour guérir,
A un Médecin qui se vante
D'avoir son office vacante:
Gormier ne doit-il pas mourir?

D'Agnès.

Tu as au front un peu de cicatrice,
Lequel, Agnès, tu tiens toujours couvert.
Ne cache rien: on pense plus de vice
Au mal caché, qu'au mal qui est ouvert.

Des Pseaumes de David.

Pseaume premier.

Les eurs du preudome ki ne s'et poeint pormené
Dedans le Komplot des méchans:
Ni s'et areté dans la voé des forféteurs:
Ni des mokeurs ó bank asis:
Mes dont le keur et an la loé du bon Sineur,
E nuit e iour soni' an sa loé,
E doet toteinsin etre K'et un âbre vert,
Planté ionant les rus dez eos:
Ki son riant fruit an sa sezon doet donér.
Sa feule poeint ne flétrira:
E mémes eureus tot le beo fruit qu'il fera
Eureusemant le parfera.

Non

Noñ einsi pervers non non einsi : Mes kom et
La bale kuñ vant p•ssera.
Par koé ne s•rdront les méchans • iuiemant,
Ni dans l'asamblé' des élus.
Mes Dieu konoet bien kel chemin les justes vont,
E des méchans le trein perit.]

JEAN DE BEAUBRUEIL, Avocat au Siège Présidial de Lymoges, a écrit Regulus, Tragédie dressée sur un fait des plus notables, qu'on puisse trouver en toute l'Histoire Romaine; imprimé à Lymoges, *in*-8°. par Hugues Barbou, 1582 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean de Beaubreuil, Tom. I, pag. 448, & la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 173.

En un des Chœurs:

[Il n'est rien meilleur aux hommes
Que de s'entresupporter,
Puisque tous subjects nous sommes
A descendre qu'à monter.
C'est ce qui plus nous approche
De la nature des Dieux
D'avoir un cœur, non de roche,
Mais benin & gracieux.
Donques lorsqu'une victoire
A souhait se vient donner,
Pour en augmenter la gloire,
Il faut sçavoir pardonner.

En un autre Chœur

L'homme ferme en son devoir,
Quoiqu'il manque de pouvoir,
A toujiours son cœur de mesme:
Sous l'œil d'un Tyran cruel,
Qui va dépitant le Ciel,
Il ne peut devenir blesme.
Sur la mer, les vents felons
Ne le font sortir des gons
De son ame toujours une :
Ains va si peu s'effrayant
Soubs Jupiter foudroyant,
Qu'un rocher joint à Neptune.
Bref, quand la voute des Cieux
Tomberoit en ces bas lieux
Comme une rouge tempeste :
Des ruines tout l'amas
Ne l'épouvanteroit pas,
Couvrant le cuyr de sa teste.
Par un tel courage grand,
L'homme un nouveau Dieu se rend,
Ainsi que fit Attilie,
Attilie qui fit voir
Au clair son ferme devoir,
En mourant pour la patrie.]

JEAN DE BEAU-CHESNE, Parisien, Maître Écrivain à Lyon, a fait le Trésor d'écriture, auquel est contenu tout ce qui est requis & nécessaire à tous Amateurs dudit art; imprimé à Lyon, 1580.

Bibliot. Fran. *Tom. IV.* Du Verd. *Tom. II.* Xx

JEAN BEAUFILS, Avocat au Châtelet de Paris, a transflaté de Latin, le premier & second Livre de Marsile Ficin, de la vie saine & longue; imprimé à Paris, *in*-8°. par Denys Janot, 1541.

JEAN DE BEAUGUE *, a écrit en trois Livres, l'Histoire de la Guerre d'Escosse, traitant comme le Royaume fut assailli & en grande partie occupé par les Anglois, & depuis rendu paisible à sa Roine, & réduit en son ancien état & dignité, par le moyen & secours du Roi de France, Henri II; imprimée à Paris, *in*-8°. par Charles l'Angelier, 1556 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, à ce mot, Tom. I, pag. 449.

JEAN DE BEAUNAY a composé en rime, le Doctrinal des prudefemmes, avec des gloses en prose, entremêlées parmi les rimes; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Olivier Arnoullet. Les Regrets & Peines des maladvisés, aussi en rime, imprimés de même.

JEANBAPTISTE BELLAUD, Provençal, a écrit Bergerie tragique, sur les Guerres & tumultes civiles, intitulée Phaéton; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Antoine de Harsy, 1574. Hymne de la victoire de Monsieur, frère du Roi, obtenue entre Jarnarc & Châteauneuf; imprimée à Lyon, par Benoist Rigaud, 1569. Oraison funèbre du trépas du Roi Charles IX, prose; imprimée à Paris, par Federic Morel, 1574.

JEAN BELLERE a traduit d'Italien, Institution d'une fille de noble maison, dédiée par l'Auteur, à Damoiselle Mariette Catanea; imprimée en Anvers, *in*-8° par Christophle Plantin, 1555.

JEAN BENEDICTI *, de l'Ordre des Frères Mineurs, Lecteur de Théologie & Prédicateur en la ville de Lyon, a écrit la Triomphante Victoire de la Vierge Marie, sur sept malins

efprits, finalement chaffés du corps d'une femme, le vingt-fept d'Octobre de l'an 1582, dans l'Eglife des Cordeliers de Lyon : à l'Hiftoire eft ajouté un petit Difcours d'un autre diable poffédant une jeune fille, & auffi expulfé auparavant, le dernier jour de Mai de la même année; imprimée à Lyon, *in*-8°. par les Héritiers de François Didier, 1582. La Somme des Péchés, & le Remède d'iceux: comprenant tous les cas de confcience & la réfolution des doutes touchant les péchés, fimonies, ufures, changes, commerces, cenfures, reftitutions, abfolutions & tout ce qui concerne la réparation de l'Ame pécherefle, par le Sacrement de Pénitence : felon la Doctrine des Saints Conciles, Théologiens, Canoniftes & Jurifconfultes Hébrieux, Grecs & Latins: Traité très-utile aux Eccléfiaftiques, Prédicateurs & pénitens, au Magiftrat & Tiers état, & en fomme à tous ceux qui veulent obtenir falut; imprimée à Lyon, *in*-4o. par Charles Pefnot, 1584 *.

* Brantome, p. *62* & *63* du Tom. I de fes *Dames Galantes*, le cite avec éloge.

JEAN BERGER, dit de Sainct Clement, a écrit Difcours modernes & facécieux, en nombre treize; des Faits advenus en divers pays, pendant les Guerres civiles en France; avec un fens moral fur chacun Difcours; imprimés à Lyon, *in*-16. par Pierre Michel, 1572.

JEAN BERNARD, Secrétaire de la Chambre du Roi, a écrit Difcours des plus mémorables Faits des Rois & grands Seigneurs d'Angleterre, depuis cinq cens ans; avec les Généalogies des Roines d'Angleterre & d'Efcoffe : plus un Traité de la Guide des chemins, les affietes & defcriptions des principales Villes, Châteaux & Rivières d'Angleterre; imprimé à Paris, *in*-8o. par Gervais Mallot, 1579.

JEAN BERSON, Parifien, Docteur en Théologie, a traduit d'Italien, Sermon de l'advenement du Saint Efprit, le jour de la Pentecôte; avec Interprétation d'aucunes paroles & l'accommodation d'icelles à ladite Hiftoire, par le même Tranflateur :

ensemble toutes ses Prédications, faites le Carême de l'an 1574, à Saint Jacques la Boucherie, Eglise de Paris, réduites par Quatrains, contenant toute la substance; imprimé à Paris, *in*-16. par Pierre l'Huillier, 1574.

JEAN LE BIGOT, natif de Teilleul, a écrit en vers François, la Prise de Fontenay, à l'heureux & desiré retour de très-Chrétien Henri, Roi de France; & de Bologne, par Monsieur de Montpensier; imprimée à Paris, *in*-4o. par Denys du Pré, 1574. Larmes sur le trépas de très-magnanime Seigneur Bastien de Luxembourg, Duc de Poinctievre, Vicomte de Martigues, Pair de France, Chevalier de l'Ordre, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi, au Pays & Duché de Bretagne; imprimées à Paris, *in*-4o. par Denys du Pré, 1569. Vœu & action de Graces à très-illustre Prince & Révérendissime Cardinal Charles de Bourbon, de ce qu'il lui a plu prendre sous sa protection & sauvegarde les droits, libertés & privilèges de la célèbre & fameuse Université de Paris; imprimé à Paris, *in*-4o. par Denys du Pré, 1570.

JEAN DE BILLY, Chartreux à Bourfontaine, Abbé de notre Dame des Chatelliers, & maintenant Prieur de la nouvelle Chartreuse près de Gaillon, frère de Jaques & de Geoffroy de Billy ci-devant insérés, a traduit du Latin de Stanislaüs Hosius, Evêque de Varme en Pologne, Traité des sectes & hérésies de notre temps, pour connoître leur origine & les fruits qui en sont issus; imprimé à Paris, *in*-8o. par Nicolas Chesneau, 1561. Homélie de saint Jean Chrisostome, intitulée que personne n'est offensé que de soi-même; avec deux Sermons de saint Augustin, au jour de la Décollation saint Jean-Baptiste; imprimée à Paris, *in*-16. par Guillaume Chaudiere, 1571. Miroir spirituel, où est comprise sommairement l'Instruction de tous fidèles Chrétiens qui desirent vivre & mourir en Jesus-Christ; avec Oraisons consolatives pour dire en toutes actions ordinaires, traduit du Latin du Révérend Abbé Loys Blo-

ſius, par ledit Jean de Billy; imprimé à Paris, *in*-16. par Guillaume Chaudiere, 1576. Dialogue de la perfection de charité, contenant cinquante-un articles, où ſont introduits entreparleurs notre Seigneur & le Diſciple, traduit du Latin de Denys de Rikel, qu'on nomme autrement, Dyoniſius Carthuſianus; imprimé à Paris, *in*-16. par Guill. Chaudiere, 1570. Petite Table ſpirituelle traduite du Latin du Révérend Abbé de Lyeſſes Loys Bleſius; imprimée à Paris, *in*-16. par Guill. Chaudiere, 1572. Hiſtoire de Barlaam & de Joſaphat, Roi des Indes, contenue en quarante chapitres, traduits du Grec de ſaint Jean Damaſcene, & à la fin eſt ajoutée la Vie dudit Damaſcene, écrite jadis par Jean, Patriarche de Jeruſalem, miſe en François par le même Traducteur de Billy; avec une Homélie de ſaint Jean Chriſoſtome, intitulée de la Comparaiſon du Roi & du Moine; imprimée à Paris, *in*-8°. par Guill. Chaudiere, 1578. Exhortation au peuple François, pour exercer les Œuvres de miſéricorde envers les pauvres, par Jean de Billy &c. imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1572. Le Manuel du Chevalier Chrétien, traduit du Latin de Jean de Lanſperge, dit le juſte Chartreux de profeſſion; imprimé à Paris, *in*-8°. par Guill. Chaudiere, 1571 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JEAN DE BILLY, Tom. I, pag. 451, & le Tom. XXII des Mémoires de Niceron, à la ſuite de l'Article de JAQUES DE BILLY, ſon frère.

JEAN LE BLOND, Seigneur de Branville, a écrit le Printemps de l'humble eſpérant, où ſont compris pluſieurs petites Œuvres en rime, ſemées de fleurs, fruit & verdure, qu'il a compoſé en ſon jeune âge; imprimé à Paris, *in*-16. par Arnoul & Charles Angelier, 1536. Il a traduit auſſi en François, la République d'Utopie de Thomas Morus: la Chronique de Jean Carion: Valere le grand, & François Patrice de la police humaine: dont les titres ſe pourront voir ſous le nom deſdits Auteurs; enſemble la forme, l'an & l'impreſſion *.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, à ce mot, Tom. I, p. 452.

JEAN BOCCACE *. Boccace, de la Généalogie des Dieux, contenant la fausse crédence des Gentils & Infidèles, qui, par leurs erreurs & mal fondées superstitions, croyoient pluralité de Dieux, translaté de Latin en François; imprimé à Paris, *in-fol.* par Philippes le Noir, 1531. Les neuf Livres de Jean Boccace, traitant des nobles Hommes & Femmes malheureux & infortunés, translatés de Latin; imprimés à Paris, *in-fol.* par Michel le Noir, 1515. Claude Witard en a fait une nouvelle version en bon langage. Treize élégantes Questions & Demandes d'Amours lesquelles sont très-bien débatues, jugées & définies, composées premièrement par le très-facond Jean Boccace, & translatées en François; imprimées à Paris, *in*-16. par Denys Janot, 1541. Complainte des tristes Amours de Flammete à son ami Pamphile, Auteur Boccace; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Olivier Arnoullet. Boccace des Dames de renom, imprimé *in*-4°. en vieille lettre & mauvais langage, & depuis bien traduit, à Lyon, chez Guill. Roville, *in*-8°. Le Philocope. Voyez ADRIEN SEVIN. Le Nymphal Flossolan. Voy. ANTOINE GUERCIN. Le Decameron. Voyez LAURENS de premier fait, ANTOINE LE MAÇON. Le Labyrinthe d'Amour, &c. Voyez FRANÇOIS DE BELLEFOREST. La Prison d'Amour, imprimée à Lyon. Epître consolatoire à Pino de Rossi. Voy. MARGUERITE DE CAMBIS.

* Jean Boccace, né, de parens très-pauvres, à Certaldo, en Toscane, l'an 1313, fut un des plus polis Ecrivains de son siècle. Pétrarque fut à la fois son maître & son disciple. Boccace porta tout d'un coup la langue Italienne à sa perfection. Il y répandit les graces, la douceur & l'élégance qui la caractérisent. Il a composé beaucoup d'Ouvrages, mais son *Décaméron* est le plus connu de tous. Il mourut dans sa patrie, le 21 Décembre 1373, âgé de soixante-deux ans, d'une maladie occasionnée par un excès de travail. — Je ferai ici quelques remarques sur les diverses Traductions Françoises des Ouvrages de ce célèbre Ecrivain. 1°. La Traduction Françoise de son Livre de la *Généalogie des Dieux*, avoit été imprimée à Paris dès 1598, *in-fol.* selon Maittaire & Niceron. 2°. Son Traité, *de Casibus virorum illustrium*, en neuf Livres, fut publié, en François, dès 1476, à Bruges, *in-fol.* sous ce titre: *Livre de la ruine des nobles hommes & femmes*. Cette version est fort différente de celle qui fut imprimée, sept ans après, à Paris, *in*-4°. Elle avoit été faite

en 1409, comme on le marque à la fin du Livre; mais cette date m'est suspecte, car l'Auteur de cette version, *Laurent de Premier-Fait*, vivoit encore en 1483. L'Edition dont je parle est intitulée: *Des cas & ruines des nobles hommes & femmes renversés par fortune... Lequel contient en soy neuf Livres; & fut translaté de Latin, en langaige François, par honorable homme & sage Maître Laurent de Premier-Fait.* Il y en eut une autre Edition, la même année, *in-fol.* à Lyon, & elle fut suivie de celle de 1515, dont parle du Verdier. Enfin Claude Witard traduisit de nouveau cet Ouvrage en François, & le publia à Paris, en 1578, *in-8°.* sous le titre de *Traité des mésaventures des Personnages signalés.* 3°. Les *Treize élégantes Questions*, dont parle du Verdier, sont la Traduction d'un Ouvrage composé en Latin par Boccace, sur *la Nature de l'Amour, ses effets, les moyens de l'acquérir, de le conserver & de le détruire*, L'Original Latin n'a jamais été imprimé; mais on en publia, en 1511, à Venise, une Traduction, en Italien, par *Angelo Morosini*, sous le titre de *Dialogo d'amore di Messer Giovani Boccacio.* 4°. La *Complainte des tristes Amours de Flammette* est la Traduction de l'Ouvrage de Boccace, qui parut, pour la première fois, en Latin, à Padoue, en 1472, petit *in-4°.* Edition extrêmement rare. Le même Ouvrage parut en Italien, à Venise, en 1481, *in-4°.* (Voy. MAITTAIRE, Tom. I, pag. 420). La Traduction Françoise, avec le texte Italien à côté, vit le jour à Paris, en 1609, *in-12.* avec ce titre: *Fiammette amoureuse*, & a été réimprimée aussi à Paris, en 1622. Je ne sais si cette version différe de celle qui est citée, sans date, par du Verdier, & de celle que Lenglet date de 1532, dans sa *Biblioth. des Romans* (Tom. II, pag. 293). 5°. Du Verdier distingue deux versions Françoises du Livre de Boccace, *de claris Mulieribus.* La première qu'il désigne, intitulée *des Dames de renom*, *in-4°.* est probablement la même qui fut imprimée à Paris, *in-fol.* avec cet autre titre: *des nobles & claires Femmes.* La seconde version, qu'il date de Lyon, *in-8°.* est sans doute celle qui fut publiée dans cette forme, en 1538, à Paris, *in-8°.* sous cet autre titre: *Le plaisant Livre de Jean Boccace, auquel il est traité des faits & gestes des illustres & claires Dames.* 6°. Aux divers Ouvrages de Boccace, traduits en François, dont parle ici du Verdier, il faut ajouter, 1°. sa *Théséide*, le premier Poëme Italien composé en Rime octave. Anne de Graville avoit mis cet Ouvrage en vers François, sur une vieille Traduction Françoise; rien de tout cela n'a été imprimé, si ce n'est ce qu'en a rapporté du Verdier, à l'Article d'ANNE DE GRAVILLE, Tom. III, pag. 81 & 82. Mais peu de temps après ce que du Verdier écrivit, on en publia une autre Traduction, intitulée *La Théséïde de Jean Boccace, contenant les belles & chastes amours de deux jeunes Chevaliers Thébains*, ARCITE & PALEMON, Paris, 1597, *in-12.* 2°. La Traduction du Roman, intitulé URBANO: la version Françoise a pour titre: *Urbain le mescognu, fils de l'Empereur Frédéric Barberousse, qui, par la finesse de certains Florentins, surprit la fille du Soudan*, Lyon, *in-4°.* sans date d'année.

JEAN BODEL, fut un Meneſtrel d'Arras, qui a fait un petit Œuvre en forme d'adieux, mentionné par Claude Fauchet, en ſon Livre de l'Origine de la langue Françoiſe, rime & Roman *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 453. Il y a auſſi de lui un Roman de la Bataille de Roncevaux. — Voy. les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, Tom. II, pag. 736, où il eſt dit qu'il y en a encore un autre plus abrégé, en vers Alexandrins.

JEAN BODIN, Angevin, a doctement écrit ſix Livres de la République, où il commence par la famille, & continuant par ordre à la ſouveraineté, diſcourant de chacun membre de la République: aſſavoir du Prince ſouverain & de toutes ſortes de Républiques: puis du Sénat, des Officiers & Magiſtrats, des Corps & Colléges, États & Communautés, de la puiſſance & devoir d'un chacun: après il a remarqué l'Origine, Accroiſſement, l'État floriſſant, Changement, Décadence & Ruine des Républiques; avec pluſieurs Queſtions politiques, néceſſaires d'être bien entendues, & pour la concluſion de l'Œuvre, il a touché la juſtice diſtributive, commutative & harmonique, montrant laquelle des trois eſt propre à l'Etat bien ordonné. Platon & Ariſtote (dit Bodin) ont tranché ſi court leurs Diſcours politiques, qu'ils ont plutôt laiſſé en appétit, que raſſaſié ceux qui les ont lus; joint auſſi que l'expérience, depuis deux mille ans qu'ils ont écrit, a fait connoître au doigt, que la ſcience politique étoit encore de ce temps-là, cachée en ténèbres fort épaiſſes: & même Platon confeſſe qu'elle étoit ſi obſcure, qu'on n'y voyoit preſque rien: & s'il y en avoit quelques-uns entendus au maniement des affaires d'état, on les appeloit les ſages par excellence. Car ceux qui depuis en ont écrit à vue de pays & diſcouru des affaires du monde ſans aucune connoiſſance des Loix, & mêmement du droit public, qui demeure en arrière pour le profit qu'on tire du particulier: ceux-là, dis-je, ont profané les ſacrés Myſtères de la Philoſophie politique: choſe qui a donné occaſion de troubler & renverſer de beaux Etats. De

De ce nombre eſt un Macchiavel qui &c. Cette République de Bodin eſt imprimée à Paris, *in-fol.* & *in-*8°. par pluſieurs fois, & la dernière en l'an 1582. Réponſe de Jean Bodin à deux Paradoxes du Seigneur de Maleſtroit, Conſeiller du Roi & Maître ordinaire de ſes Comptes, ſur le fait de ſes monnoies. Dont le premier eſt, que l'on ſe plaint à tort en France, de l'enchériſſement de toutes choſes, attendu que rien n'y eſt enchéri depuis trois cens ans : & le ſecond, qu'il y a beaucoup à perdre ſur un écu, ou autre monnoie d'or ou d'argent; encore qu'on la mette pour même prix qu'on la reçoit : ſur leſquels Paradoxes, Bodin diſcourt du rehauſſement & diminution tant d'or que d'argent, & du moyen d'y remédier; imprimée à Paris, *in-*8°. par Jaques du Puis, 1580. De la Démonomanie des ſorciers, Livres 4, eſquels Bodin réfute quelques opinions que Jean Wier tient en un Livre qu'il a fait *De Lamiis*; imprimé à Paris, *in-*4°. par Jaques du Puys, 1580. La Harangue de Meſſire Charles des Cars, Evêque & Duc de Langres, Pair de France & Conſeiller du Roi en ſon privé Conſeil, prononcée aux magnifiques Ambaſſadeurs de Pologne, étant à Metz, en Août 1573, tournée de Latin en François, par ledit Bodin; imprimée à Paris. Apologie pour ſa République, contre Augier Ferrier; imprimée à Paris, *in-*8°. par Jaques du Puys, 1581. *JOANNIS BODINI Oratio, de inſtituenda in Repub. juventute, ad Senatum Populumque Toloſatem; Toloſæ, in-*4°. *ex officina Petri Putei*, 1559. *Ejuſdem Methodus ad facilem Hiſtoriarum cognitionem; Pariſiis, in-*8°. *apud Martinum Juvenem*, 1582. *Oppiani de Venatione Libri* 4. *Joanne Bodino, Andegavenſi, interprete. His acceſſit commentarius varius, & multiplex, ejuſdem interpretis; in-*4°. *Lutetiæ, apud Michaelem Vaſcoſanum*, 1555 *.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au mot JEAN BODIN, Tom. I, pag. 453 & 454.

JEAN BOHEME. Diſcours des pays ſelon leur ſituation; avec les Mœurs, Loix & Cérémonies d'iceux, tranſlaté du

Latin de Jean Boheme, & imprimé à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1552 *.

* La Traduction, avec des additions, est de Belleforest, *in*-4°. Paris, 1572.

JEAN BOICEAU, Seigneur de la Borderie, Poitevin, a écrit * Eclogue Pastorale sur le vol de l'Aigle en France, par le moyen de paix, où sont introduites des Bergères, Paix & France; imprimée à Lyon, *in*-16. par François Juste, 1539. Ode à Jean de la Peruse, quelques Sonnets & autres Compositions. Le Menelogue de Robinea, imprimé à Poitiers à l'enseigne de la fontaine, commençant ainsi:

Le Menelogue de Robin,
Lequau a perdu son precez,
Trinlati de Grec en Françez,
Et di Francez in beau Latin,
Et peux diqui in Poitevin.

* Ce Poëte est sans doute celui dont il est parlé dans la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, sous le nom de LA BORDERIE, Tom. XI, pag. 148, qui opposa l'*Amye de Court* à l'*Amye Spirituelle* d'Antoine Héroet.

JEAN BOIRON, natif d'Annonay, habitant à Lyon, a traduit le vingtième d'Amadis de Gaule, imprimé à Lyon, *in*-16. par Antoine Tardif, 1581. Traité de la Marchandise & du parfait Marchand, disposé en quatre Livres, traduits de l'Italien de Benoist Cotrugli Raugean, par Jean Boiron, imprimé à Lyon, *in*-16. par les Héritiers de François Didier, 1582. Traité du Vitriol, traduit du Latin de Théophraste Paracelse, par ledit Boiron; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Pierre Roussin, 1581. & depuis par Benoist Rigaud.

JEAN DE BOISSIERES. Les premières Œuvres de Jean de Boissieres de Montferrand en Auvergne, contenant Sonnets, Elégies, Discours &c. imprimées à Paris, *in*-12. par Claude de Montruel, 1578. Secondes Œuvres de Jean de Boissieres, imprimées à Paris, *in*-12. par Jean Poupy. Troisièmes Œuvres de Jean de Boissieres, imprimées à Lyon, *in*-4°. par Loys Cloque-

min. Il a auſſi recueilli quelques Œuvres ſpirituelles, partie en proſe, partie en vers; imprimées à Lyon, *in*-16. par Thibaut Anſelin. Il a traduit quelques Chants de l'Arioſte, imprimés à Lyon *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean de Boissieres, Tom. I, pag. 455.

JEAN LE BON, du pays de Baſſigny, Médecin de Monſieur le Cardinal de Guiſe, a écrit Advertiſſement à Ronſard, touchant ſa Franciade, imprimé à Paris, *in*-8°. par Denys du Pré, 1568. Le Rhin, au Roi; où à l'imitation du Danube, qui a parlé par pluſieurs fois, par Proſopopée, aux Empereurs Romains, il introduit le fleuve du Rhin, parlant au Roi, l'exhortant de le venir voir & jouir de ce qui lui appartient, &, en ce faiſant, être terreur à ces Reiſtres qui viennent fourrager la Lorraine & ravager la Champagne; imprimé à Paris, *in*-8°. par Denys du Pré, 1569. Adages ou Proverbes François, imprimés à Paris, *in*-8°. par Nicolas Bonfons. Etymologicon François, imprimé à Paris, *in*-8°. par Denys du Pré, 1571. De l'Origine & Invention de la Rime, impr. à Lyon, par Benoiſt Rigaud, 1582. Abrégé de la propriété des Bains de Plommiers, (*peut-être eſt-ce Plombieres*) imprimé à Paris, *in*-8°. par Charles Macé, 1576. Ses Traductions. La Phyſionomie du grand Philoſophe Ariſtote, c'eſt-à-dire, la ſcience de juger de quelle vie & complexion eſt un chacun, imprimée à Paris, *in*-8°. par Robert Maſſelin, 1553. Opuſcule de Galien, d'alaigrir le corps, interpreté en François, par Jean le Bon, imprimé à Paris, *in*-16. par Étienne Groulleau, 1556. La Phyſionomie d'Adamant, ſophiſte, interpretée par Jean le Bon; avec un Livre des Neves ou Verrues naturelles; imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Guillard, 1556. Galen, de connoître les affections de l'eſprit, & d'y remédier: Dialogue de l'Antre de Mercure: Épître à ſes amis, touchant la liberté Pariſienne; imprimée à Paris, *in*-16. par Pierre Gautier, 1557.

JEAN BOQUILLET, Prêtre d'Aubigny, a tranſlaté de

Latin en rime Françoise, les Hymnes sur le Chant de l'Église; avec un Cantique premier sur le Livre de Genèse; imprimés à Rheims, *in*-8°. par Nicolas Bacquenois, 1558.

JEAN BOUCHET, Procureur à Poitiers, a composé plusieurs Livres en prose & en rime; assavoir l'Histoire & Chronique de Clotaire premier de ce nom, septième Roi des François, & de sa très-illustre épouse Madame Sainte Radégonde, prose; imprimée à Poitiers, *in*-4°. par Enguilbert de Marnef, 1527. Les Annales d'Aquitaine, imprimées à Paris, *in-fol.* par Galiot du Pré, 1537. La Forme & Ordre de plaidoirie, en toutes les Cours Royales & subalternes de ce Royaume, régies par coutume, styles & ordonnances Royaux; imprimée à Paris, *in*-8°. par Arnoul & Charles les Angelier, 1542. Les Exclamations, Épîtres & Oraisons de la noble Dame amoureuse, dite l'Ame incorporée, imprimées à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1535. Epîtres, Elégies & Epigrammes sur le décès de Madame Renée de Bourbon, Abbesse du Royal Monastère de Fontevraut; imprimées à Poitiers au Pélican, 1535. Le Conflit de l'heur & malheur, par Dialogue, imprimé à Paris, par Denys Janot. Les Loups ravissans, &c. imprimés à Paris, *in*-4°. par Denys Janot. Le Labyrinth de fortune & séjour des trois nobles Dames; avec plusieurs belles Autorités & passages de l'Écriture Sainte, en marge; imprimé à Paris, *in*-4°. par Philippes le Noir, 1534. Le Jugement Poëtique de l'honneur féminin & séjour des illustres Dames; avec une Apologie, en prose, au commencement; imprimé à Poitiers, *in*-8°. au Pélican, 1536. Les Cantiques de la simple & dévote Ame amoureuse & épouse de notre Sauveur Jesus-Christ: & comment ladite Ame se doit préparer, pour avoir l'amour & la grace de sondit Epoux: aussi y sont les Méditations sur les sept jours de la semaine; imprimés à Lyon, *in*-16. par Jean Mousnier, 1540. Les anciennes & modernes Généalogies des Rois de France, & mêmement du Roi Pharamond; avec leurs Epitaphes; imprimées à Paris, *in-fol.* par Galiot du Pré, 1541. L'Amoureux transi sans espoir,

imprimé à Lyon, *in*-4°. par Olivier Arnoullet. Les Opuscules du traverseur des voies périlleuses, contenant l'Épître de Justice, à l'instruction & honneur des Ministres d'icelle; le Chappelet des Princes; plusieurs Chants Royaux; Ballades & Rondeaux: & la Déploration de l'Eglise militante sur les persécutions; imprimées *in*-4°. sans date & nom de lieu, ni d'Imprimeur. Les Epîtres morales & familières du traverseur des voies périlleuses, imprimées à Poitiers, par Jean & Enguilbert de Marnef, 1545. Les Triomphes de la noble Dame & du Chevalier sans reproche; le Panégyric du Chevalier sans reproche; le Temple de bonne renommée & repos des hommes & femmes illustres, imprimés à Poitiers, par les de Marnef. Les Angoisses & remèdes d'amours, imprimés à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1550. Le Parc de noblesse; Description du très-puissant & très-magnanime Prince des Gaules & de ses Gestes; la Forme de vivre de ceux du bon temps, qu'on nommoit l'âge doré; imprimé à Poitiers, *in-fol.* par de Marnef, 1565 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean Bouchet, Tom. I, pag. 458 & suiv.

JEAN DE BOVES (Maître) fut estimé bon Trouveur de Fabliaux, car au Fabel des deux chevaux, l'Auteur le nomme comme grand Maître,

D'un autre Fabel s'entremet
Qu'il ne cuida jà entreprendre,
Ne por mestre Jean reprendre
De Boves qui dit bien & bel.

*Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean de Boves, Tom. I, pag. 461.

JEAN BOUILLON, Senonois, Curé de Jaune lez Bray sur Seine, a traduit du Latin de Rupert, Abbé de Tuiciense, Ordre de Saint Benoist *, l'Exposition & interprétation mystique de tous les Offices Divins & Cérémonies de l'Eglise Catholique, en douze Livres; imprimée à Paris, *in*-8°. par Claude Fremy, 1572. Plus du Latin de Thomas de Kempis, Religieux de

l'Ordre Saint Augustin, Prieur en un Convent dudit Ordre, au Diocèse du Traict, de l'Imitation de Jesus-Christ, & du mépris & contemnement de toutes choses mondaines: en quatre Livres ordonnés par chapitres; imprimée à Paris, *in*-16. par Claude Fremy, 1571. Il y a une autre Traduction vieille du même Livre, imprimé à Paris, *in*-4°. par Philippes le Noir. Aucuns ont attribué ces Traités, *De imitatione Christi*, & *de contemptu mundi*, à Saint Bernard **, autres à Jean Gerson. Saint Prosper Aquitanique, Evêque de Rheiges; de la Vie contemplative en trois Livres; & du Franc arbitre en une Epître. Plus un Traité de François Sonnius, Evêque d'Anvers, touchant la Vie éternelle; avec une briève règle de l'apprenti spirituel de Loys Blosius, Abbé de Liesse: le tout traduit par Jean Bouillon; imprimé à Paris, *in*-8°. par Sébastien Nyvelle, 1576.

* Il auroit dû dire *Rupert, Abbé de* Tuits.

** Du Verdier, en parlant de la Traduction du Livre de l'*Imitation de Jesus-Christ*, attribue cet Ouvrage célèbre *à S. Bernard*, ou *à Jean Gerson.* On l'a depuis plus communément attribué *à Thomas à Kempis*, Chanoine de Windesem, au Diocèse d'Utrech. Mais M. l'Abbé Vallart a prétendu prouver que c'étoit Jean *Gersen*, Abbé de Verceil. On peut lire la savante Dissertation, qu'il a écrite à ce sujet, & qu'il a fait réimprimer avec des augmentations, à la fin de la belle Edition de l'*Imitation*, qu'il a publiée, en 1764, chez Barbou. La question sur l'Auteur de l'*Imitation* a été plusieurs fois discutée. Ceux qui seront curieux de connoître les divers effets que cette discussion a produits, trouveront beaucoup de détails, qui y sont relatifs, dans un Ecrit de Woldebrand Vogtius, inséré dans l'*Apparatus Litterarius*, qui s'imprimoit à Wirtemberg, en 1717 & 1718 (*Collect.* 2. *Specimen XVIII, pag.* 376 & suiv.) Au reste, quel que soit l'Auteur de ce Livre admirable, le plus excellent, *le plus beau qui soit sorti de la main d'un homme*, comme a dit Fontenelle, *puisque l'*Evangile *n'en vient pas*, on ne sauroit trop le lire & le méditer. Quel calme il répand dans notre ame! De quelle douce espérance il la remplit! Comme il la console! Téméraires & orgueilleux Philosophes du dix-huitième siècle, oseriez-vous, à cet Ouvrage si pur, si consolant, si simple, du treizième siècle, opposer vos Ecrits ténébreux, dont l'odieuse & sombre Philosophie ne respire que le doute, le désespoir & le néant?

JEAN BOULÆSE, Prêtre, Professeur des saintes Lettres

Hébraïques, pauvre perpétuel du Collége de Montagu à Paris, a écrit le Trésor & entière Histoire de la triomphante Victoire du corps de Dieu, sur l'esprit malin Béelzebut, obtenue à Laon, l'an 1556; recueillie des Œuvres & Actes publics, & de mot à mot entièrement couchés, & par ce notoire, par les hérétiques impugnée, & publiquement avérée par la vue, l'ouie & le toucher de plus de cent cinquante mille personnes; imprimé à Paris, *in*-4°. par Nicolas Chesneau, 1578. *Compendium, quantacumque ratione fieri potuit, amplissimum, totius linguæ Sanctæ Joannis Bolezæi, Arrotensis, diligentiâ; Parisiis, in-fol. apud Martinum Juvenem, anno* 1566. *Ad Mysticos sacræ Scripturæ sensus varia dictionum interpretatio, Joann. Boulezæo Autore; Parisiis, in-16. apud Dionysium Vallensem,* 1575. *Ejusdem de interpretatione lxx. hebdomadarum Danielis ibidem.*

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean Boulæse, Tom. I, pag. 462.

JEAN DE BOURDIGNÉ. Annales & Chroniques d'Anjou *, contenant l'Origine avec partie des chevaleureux gestes des Princes, Consuls, Comtes & Ducs d'Anjou; & plusieurs Faits dignes de mémoire, advenus tant en France, Italie, Espagne, Angleterre, Jérusalem, que autres Royaumes, depuis le temps du Déluge; recueillies par Jean de Bourdigné, Prêtre, Docteur ès Droits, & depuis revues par le Viateur; imprimées à Paris, *in-fol.* par Galiot du Pré, 1529.

* Son *Histoire d'Anjou* est fort rare. C'est presque toujours l'appanage des mauvais Ouvrages. Aussi cette Histoire est-elle pleine de Fables, & par conséquent peu digne d'estime. Quoiqu'on en cite des Editions faites chez deux Libraires différens, une en 1529, & une autre en 1531, il y a lieu de croire qu'il n'y a eu qu'une Edition, à laquelle on a mis différens titres. — Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean de Bourdigné, Tom. I, pag. 463.

JEAN DE BOURGES, Médecin, a traduit de Latin, le Livre de la Nature humaine, fait en Grec par Hippocrates;

avec un Commentaire composé par ledit de Bourges : le tout imprimé à Paris, *in*-16. par Sulpice Merenget, 1548.

JEAN BOURLIER a traduit en prose Françoise, les six Comédies de Térence, très-excellent Poëte Comique ; imprimées en Anvers, *in*-8o. par Jean Waesberge, 1566 *.

* Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. IV, pag. 414.

JEAN LE BOUTELLER [1], Conseiller du Roi, a écrit la Somme rurale, très-utile en toutes Cours de Pratiques : procès & manières de plaidoiries, selon le Droit civil & Canon, coutumes & Arrêts, corrigée par Jean des Degrez, & imprimée à Paris, *in*-4°. par Philippes le Noir, sans date.

* L'usage, dans l'ancienne orthographe, étoit de mouiller en certains mots la double *l*, sans qu'elle fût précédée d'un *i* ; ainsi, quoiqu'on écrive *Boutelle*, *Médalle*, *Batalle*, on prononçoit *Bouteille*, *Médaille*, *Bataille*. JEAN LE BOUTELLER avoit conservé cette ancienne orthographe dans son nom, qui ne laissoit pas de se prononcer BOUTEILLER, & qui lui faisoit honneur, par rapport à la charge de *Grand Bouteiller de France*, que Messieurs de l'Académie écrivent *Boutillier*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN BRECHE, Avocat au Siége Présidial de Tours, a écrit le Manuel Royal, ou Opuscules de la Doctrine & conditions du Prince, partie en prose, partie en rime ; avec le Commentaire de Plutarque de la doctrine du Prince : ensemble les quatre-vingt Préceptes d'Isocrates, du Régime & Gouvernement du Prince : le tout imprimé à Tours, *in*-4°. par Matthieu Chercel, 1541 [1]. Le premier Livre de l'honnête exercice du Prince, rime ; imprimé à Paris, *in*-4°. par Michel Vascosan, 1544. Le Promptuaire des Loix municipales & Coutumes des Bailliages, Sénéchaussées & pays du Royaume de France, concordées & parangonées aux coutumes du pays & Duché de Touraine ; extrait de ses Commentaires sur lesdites coutumes de Touraine ; imprimé à Tours, *in*-8°. par Jean Rosset, 1553. Il a traduit le Livre de Lactance Firmian, de l'ouvrage de Dieu, ou de la formation de l'homme, imprimé à Tours, *in*-16. par Jean Rousset,

Rousset, 1544. Les Aphorismes d'Hippocrates, avec le Commentaire de Galien, sur le premier Livre d'iceux Aphorismes, imprimés à Lyon, *in*-16. par Thibaud Payen, 1557.

* Jean Bouchet, dans la 119e de ses *Epîtres Familières*, fait un bel éloge de Jean Brèche... Il le qualifie :

Que veux-je dire ? Orateur très-facond,
En tous sçavoirs abondant & fécond,
Sinon, après avoir vu ton Epistre,
Et les Traictez ausquels as donné tiltres
De la doctrine & la condition
D'un noble Prince, & la Traduction
De ce qu'en dit Plutarque en ung sien Livre,
Par toy traduit, de tous deffaux délivre...
J'ai retiré plume, papier & encre,
Comme esbahy. . . . . . .

On ne jugera surement pas du mérite des productions de Jean Brèche sur cet éloge.

En l'Epître du Manuel Royal.

[L'homme est né & plus prompt à mal qu'à bien, & plus lui plaisent les vices que les vertus. Laquelle condition encore retenons-nous de nos premiers parens. Les vices passent, & entrent par les cinq sens à l'ame, comme par fenêtres & portes, en une tour. Certes la capitale ville & principale tour de la pensée ne peut avant être prise & occupée, que tout l'exercite & ost des ennemis, qui sont les vices, ne se soit jeté d'assaut dedans les portes. Ainsi est l'ame grevée & opprimée des perturbations d'iceux vices, & est éprise par le regard, l'ouïe, l'odoration, le goût & l'attouchement. Quand donc, par icelles portes, assavoir par les cinq sens de l'homme, tels Satellites & Gendarmes auront entré & occupé, ou pris d'assaut la haute tour de notre pensée, où sera sa liberté & force? Pour ces raisons, plusieurs Philosophes ont laissé les villes & tels autres plaisirs & délices des yeux & oreilles, afin que, par trop grande abondance des voluptés, la force & la vertu de l'ame ne fût débilitée. Et aucuns se sont crevés les yeux, de peur que, par la vue, ils ne fussent détournés de la contemplation de la Philosophie.

En la Préface du Promptuaire des Loix Municipales.

Un vrai Avocat (que je compare au parfait Orateur de Cicéron & Quintilien) doit être instruit & poli, non-seulement de la Jurisprudence, mais des bonnes Lettres & sciences, sans lesquelles ne peuvent être les Jurisconsultes bien entendus; ensemble des Histoires & de la Philosophie, dont est l'enten-

dement plus éclairci, & le parfait jugement des choses acquis. Et ce faisant, il sera vrai Avocat, & sa maison, oracle de la Cité (comme dit Cicéron, au premier Livre des Loix.) Mais si, laissant arrière ces choses dessus dites, tant vertueuses & requises à son office noble, il s'applique seulement au gain, & là totalement réduit sa profession, il ne mérite plus être dit & réputé Avocat, ains plutôt quelque souillard Practicien & Chicanneur.]

JEAN BRETEL ou BRETIAUX fut grand Maître de Jeux partis, c'est-à-dire, de demandes, lesquelles il est loisible de disputer probablement pour & contre. Car encore disons-nous communément, je vous fais ce parti. Ces demandes joyeuses servoient à faire passer le temps aux compagnies honnêtes; & je trouve que tel ébat a été longuement pratiqué en France. Car Raoul de Houdanc en fait mention au Roman de Meraugis de Portesguez.

Un gieu vous part que volez faire
Se volez miez tancer que taire,
Vez moy tou prest de tencier.

Ce Bretel a vécu du temps de Saint Loys: & se trouvent de lui plus de Chansons, en jeux partis, que de nul autre: par sa première, il demande à Grejuillier, s'il advenoit qu'il fût en lieu secret avec s'amie à son gré, lequel lui conviendroit mieux d'aller vers elle & la baiser à son gré, une fois sans plus: ou bien qu'elle vînt à lui, les bras tendus, pour le baiser; mais avant qu'elle pût le joindre, il fallût qu'elle s'enfuît de là? Par la seconde il demande à Lambert Ferris: lequel vaut mieux planté de joie à son aise, dix fois l'an seulement sans peine & sans ahan: ou en péril, à grande peine, trois fois la semaine? Par la troisième, il demande au même Ferris: une Dame est bien aimée & aime bien aussi; mais leur amour en est venu là, qu'il faut que l'Amant prenne femme, autre que s'amie: ou s'en voise en Pouille, à la croisade prêchée contre Manfroy: & de ces deux partis s'amie a le choix. Ce seul trait suffit pour connoître non-seulement le temps qu'a vécu Bretel, mais encore tous ceux à qui il écrit & fait des demandes. Or Manfroy fut combattu

& tué par Charles, Duc d'Anjou, frère de Saint Louis, l'an 1264. Par la quatrième, il demande à un Gadifer: s'il avoit mis son cœur à une jolie Damoiselle & il l'aimât bien: lequel il voudroit mieux qu'elle fut mariée ou trépassée? Par la cinquième, il demande à Cuveliers, s'il advenoit qu'il aimât une Dame belle & sage, & un autre l'aimât autant que lui: lequel il voudroit que tous deux faillissent à son amour, sans espoir de recouvrer: ou que l'un & l'autre en eût ce qu'il desireroit. Par la sixième, il propose cette question à Ferris: ils sont deux loyaux Amans, dont l'un jouit de sa Dame, & l'autre n'a aucun bien de la sienne. Or les Dames se sont si mal portées, que l'une & l'autre s'est abandonnée à autrui. Lequel des deux Amans se doit le plus plaindre? & des Dames laquelle a le plus failli? Par la septième il demande à Ferris: s'il aimoit une Damoiselle & fût assuré que jamais il ne jouiroit d'elle: auroit-il bien volonté qu'un de ses compagnons en jouît, & qu'elle se tînt à cestui-là? Par la huitième il demande à Grejuillier: laquelle est mieux assurée pour avoir le cœur joyeux, celle qui a un ami hardi en amours; ou celle de laquelle l'ami est loyal, mais douteux & craintif: lequel vaut mieux? Par la neuvième il demande au même: deux Dames ont donné assignation à leurs amis, dont l'un est nouveau en amours & puceau: l'autre sait assez du siécle (c'est-à-dire du monde) lequel des deux Amans doit avoir plus grande joie? Par la dixième il demande à Audefroy: si quelqu'un pouvoit par droite-raison conquêter l'amour de s'amie: s'il feroit bien ou mal sens ou folie? Par la onzième il demande au même: il aime loyaument, aussi est-il aimé de même: toutefois il ne peut trouver moyen de baiser, ou faire davantage, s'il ne se veut méfaire: s'il passera outre? Par la douzième il demande à Cuvelliers: lequel doit mieux avoir joie, ou celui qui aime en bon espoir, & toujours prie d'avoir merci; mais il est nice & peu celant: ou le sage peu parlant, & qui veut que sa Dame croye qu'il l'aime, parce qu'il est bien celant? Il fait Juges Gillot le Petit & Baudescot li Marchands. Par la treizième il demande au même: lequel il

aimeroit mieux, s'il avoit belle Dame & ſage, & il eût conquiſe s'amour de ſon ſens, ſans autre pourvoyance à grande peine, au bout d'un an, ou au bout d'un mois? Par la quatorzième il demande à Adam le Boſſu : il marchanda tant une Dame, qu'à la fin elle lui octroya qu'elle l'aimeroit: mais il n'y a en elle foi, ne loyauté, pour ce que chacun la gagne à ſon tour. Savoir s'il a perdu ou gagné? Par la quinzième il demande au Tréſorier de l'Iſle & à Cuvelliers (qu'il dit être de même métier que lui, & Lambert Ferris) lequel a plus de jalouſie & druerie en ſon cœur: ou Dame qui ſon mari voit aimer autre qu'elle: ou homme qui voit ſa femme accointer autre que lui? Il fait Juges de cette demande Robert le Clerc & Pierre Wion. Par la ſeizième il demande à Grejuillier: lequel il voudroit mieux être aimé d'une Dame ſage & ſeigneuriale: ou de deux ſages & ſeigneuriales. Par la dix-ſeptième il demande au même: quand eſt-ce que l'Amant a plus de ſeigneurie (je crois contentement) ou quand il ſe ſouvient du plaiſir qu'il a eu, ou à ce point qu'il prend ſon déduit? Par la dix-huitième il demande à Gadifer: s'il étoit bien aimé, & aimât bien auſſi; lequel il voudroit mieux, ouir dire du bien de s'amie, & lequel il n'y trouveroit mie: ou du mal qui n'y ſeroit pas? Par la dix-neuvième il demande à Grejuillier: lequel des deux maris a plus de tourment, ou celui qui penſe que ſa femme aime, & ne ſait rien qu'elle ſoit aimée, ou cil qui ſait que ſa femme a aimé; mais ſon ami après en avoir fait ſa volonté l'a forjuré: & eſt ſeur que jamais n'y reviendra. Par la vingtième, il demande à Cuveliers : lequel fait plus à priſer : celui qui n'aima jamais par amours, ou cil qui aime par tricherie, & toujours a aimé, ſans foi & ſans loyauté. Il en fait juge la Damoiſelle Orude. Par la vingt-unième, adreſſée au même, il lui demande: un autre homme a prié d'amours ſa Dame, mais elle l'a eſconduit & s'en défend bien: lequel fait-elle mieux de céler cette prière, ou la découvrir à ſon ami? Par la vingt-deuxième, il demande au même: pourquoi on refuſe en amour, ceux qui ont

de l'âge, & les jeunes garçons ſont aimés & conjouis des Dames :

Si que li bon, li ſage, li celant,
Sont mis arrier, & li novice avant.

Par la vingt-troiſième, il demande au même : deux Dames avoient un homme de foi : l'une, après longue prière, lui octroya ſa requête, & l'autre auſſi : mais ſans ennui. Laquelle doit-il mieux ſervir ? Par la vingt-quatrième il demande au même : lequel fait plus à blâmer, ou celui que l'on oit vanter qu'il a joui de ſa Dame : ou le vanteur qui a failli à avoir joie ? Par la vingt-cinquième, il demande au même : s'il aimoit loyaument, & on l'aimât auſſi : lequel il voudroit mieux que ſa Dame fût belle ſuffiſamment & très-ſage : ou belle démeſurément & ſage raiſonnablement. Par la vingt-ſixième, il lui demande encore : s'il avoit épouſé femme qu'il aimât bien, & elle lui : s'il voudroit encore avoir amie, de laquelle il fût bien aſſuré d'être ſemblablement bien aimé ? Par la vingt-ſeptième, il demande à Lambert Ferris : s'il aimeroit mieux que s'amie (qu'il a à Abeville) fût morte ou périe : ou qu'elle eût fait la folie avec un vaillant homme, & elle s'en repentît. Par la vingt-huitième, il demande à Grejuillier : lequel a plus davantage, celui qui jouit de ſa Dame, par grandeur, dont tout le monde s'apperçoit : ou celui qui n'a que le devis, ſans qu'on s'en apperçoive ? Par la vingt-neuvième, il demande à Perrot de Neſle : s'il aimoit mieux une Dame, & elle le priât qu'il ſouffrît qu'elle pût aimer un autre l'eſpace d'un an, & lui jurât que, l'an paſſé, il ſeroit aimé, s'il le ſouffriroit ? Par la trentième, demande à Grejuillier : deux Dames ſont d'un ſens, d'une valeur & beauté : l'une aime, eſt aimée, & a ami : l'autre n'a point d'amour : on a plus belle maiſtrie, ou à conquerre celle qui bien aime, & a ami : ou l'autre qui onc ne ſut aimer ? Par la trente-unième, demande à Jean Simon : lequel fit mieux celui, qui, dès l'âge de quinze ans, aima juſques à cinquante, puis ſe laſſa ſain & haitié : ou celui en ayant quarante & plus, ſans avoir aimé, aima tant qu'il put. Par la

trente-deuxième, demande à Grejuillier : lequel vaut mieux qu'un ami pour éviter noise & bataille faille à sa joie, de peur qu'on ne s'apperçoive de la jouissance de ses amours : ou qu'il jouisse, & que l'on s'en apperçoive, tant que sa Dame en aye mechef? Par la trente-cinquième, il demande à Ferris : lequel doit avoir volonté de faire plus grand vasselage : ou celui qui sert en espoir d'avoir le souverain avantage d'amour : ou celui qui jouit? Par la trente-sixième, demande à Grejuillier : deux Amans prient souvent une Dame; mais l'un est toujours esconduit sus l'heure : & à l'autre elle ne l'esconduit, ne lui octroye; mais quand ils reviennent, elle fait meilleur visage à celui qu'elle esconduit soudain : lequel doit avoir meilleure espérance? Par la trente-septième, il demande au même : deux Dames font semblant d'aimer deux Amans : l'un veut sans délai aller jouster à Gant, & sa Dame lui défend : l'autre prie le sien d'y aller : & combien qu'il n'en aye volonté, toutefois il y va : lequel aime le plus cordialement? *Pris de Claude Fauchet.*

JEAN BRETOG, de Saint Sauveur de Dyne, a composé Tragédie Françoise, à huit personnages, traitant de l'Amour d'un Serviteur envers sa Maîtresse, & de ce qui en advint. Toutefois combien que ce soit Histoire advenue, il ressent plutôt une Moralité, que non pas une Tragédie, les préceptes d'icelle n'y étant observés; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Noel Grandon, 1561.

JEAN BROHON, Docteur en Médecine, a écrit la Description d'une merveilleuse & prodigieuse Comete, & apparition effroyable d'hommes armés & combatant en l'air sur l'horison de Constantin, en Normandie, & autres lieux circonvoisins : plus un Traité présagique des Cometes, & autres impressions de la nature du feu; imprimée à Paris, *in*-8°. par Matthieu le Jeune, 1568.

JEAN DE BRIE, dit le bon Berger, a écrit le vrai Régime

& Gouvernement des Bergers, durant les douze mois de l'an: & contient trente-neuf chapitres; imprimé à Paris, *in*-16. par Denys Janot, sans date *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JEAN DE BRIE, Tom. I, pag. 464.

JEAN BULLANT, Architecte du sieur Duc de Montmorency, a écrit Recueil d'Horlogiographie, contenant en vingt-neuf chapitres, la Description, fabrication & usage des Horloges solaires; imprimé à Paris, *in*-4°. par Vincent Sertenas, 1561. Traité de Géométrie & d'Horlogiographie pratique, imprimé à Paris, *in*-4°. par Guillaume Cavellat, 1564. Règle générale d'Architecture de cinq manières de colonnes; assavoir Tuscane, Dorique, Ionique, Corinthe & Composite: & enrichie de plusieurs autres, à l'exemple de l'antique: vue, recorrigée & augmentée par l'Auteur, de cinq autres ordres de colonnes, suivant les Règles & Doctrines de Vitruve; imprimée à Paris, *in-fol.* par Hiérome de Marnef, 1568.

JEAN BRUNEAU, Avocat au Bailliage de Gyen sur Loire, a écrit Epître contenant les raisons & moyens de sa réunion en l'Eglise Catholique & Romaine, imprimée à Paris, *in*-8°. par Leon Cavellat, 1578. Discours Chrétien, de l'antiquité des constitutions, ordonnances & vraies marques de l'Église Catholique, Apostolique & Romaine, contraire aux sectes & prétendues Eglises de ce temps: où il est montré par vives raisons, tirées des Livres, tant de l'antiquité que des prétendus Réformés, qu'ils ne se devoient séparer de cette Eglise, sous prétexte des vices & abus dont ils la chargent: & du conseil qui leur est donné d'y retourner, pour leur salut & bien; imprimé à Paris, *in*-8°. par Leon Cavellat, 1581.

JEAN CABOSSE a écrit Traité & Dialogue d'entre le Précepteur & le Disciple, du très-haut & très-excellent Mystère de l'Incarnation du Verbe Divin; imprimé à Paris, *in*-16. par Charles l'Angelier, sans date.

JEAN CAILLEAU, soi-disant entre les minorités de profession le mineur, a traduit en François [1], deux Epîtres des célèbres Docteurs Saint Hiérome & Saint Basile : la première écrite à Paulin, Prêtre, l'induisant à l'étude des Lettres, principalement des Sacrées ; & l'autre adressée par Saint Basile, à ses Neveux, de la manière comment ils pourroient faire leur profit des Lettres des Gentils : & d'aucune conformité d'icelles Sciences des Payens, aux Sacrées & Divines ; imprimées à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1543.

[1] Le Cordelier, mal nommé ici JEAN CAILLEAU, est plus correctement nommé par La Croix du Maine (Tom. I, pag. 286) GILLES CAILLEAU. Il est plus aisé de s'appercevoir qu'au lieu de *Minoritez*, il faut lire ici *Minorites*, Pour donner à entendre que ce Frère Cailleau se disoit le moindre des *Minorites*, c'est-à-dire, des Frères Mineurs, ou Cordeliers. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN CALVIN, natif de Noyon, premièrement Chanoine en l'Eglise Cathédrale dudit lieu, puis Ministre à Genève & Chef principal de la secte des Sacramentaires, a écrit en François, Commentaires & Leçons sur la Genèse, sur les quatre autres Livres de Moyse, en forme d'harmonie ; sur le Livre de Josué ; sur tous les Pseaumes ; sur Isaye ; sur Daniel ; sur les douze petits Prophètes ; sur les trois Évangélistes, en forme d'harmonie ; sur Saint Jean ; sur les Actes des Apôtres ; sur toutes les Épîtres de Saint Paul ; sur l'Épître aux Hébrieux ; sur les Épîtres Canoniques de Saint Pierre, Saint Jean, Saint Jaques & Saint Jude. Sermons sur Job ; sur les Commandemens ; sur les Octonaires du Pseaume 119 ; sur le Cantique d'Ezéchias, du 38. d'Isaye ; sur le commencement de l'harmonie des trois Évangélistes ; sur les dix & onze chapitres de la première aux Corinthiens ; sur l'Epître aux Galates ; sur l'Epître aux Ephésiens ; sur les Epîtres à Timothée & à Tite. Item plusieurs Sermons de la Nativité, Passion, Mort, Résurrection & Ascension de notre Seigneur Jesus-Christ. Quatre Sermons traitant des matières fort utiles pour notre temps. Une Congrégation faite en l'Église de Genève,

nève, de la Providence & Élection éternelle de Dieu. Institution Chrétienne. Traité contre l'erreur de ceux qui pensent que les ames dorment, après le trépas du corps, jusques au dernier jugement. Deux Épîtres, l'une de fuir les Idolatries, l'autre du devoir de l'Homme Chrétien. Réponse à la Lettre que le Cardinal Sadolet écrivit aux Seigneurs & peuple de Genève. Traité de la Cene du Seigneur. Catéchisme pour instruire les enfans. La forme d'administrer les Sacremens, avec les Prières publiques, & la manière de célébrer le Mariage. Défense de la pure Doctrine, touchant le franc arbitre, contre les calomnies d'Albert Pighius. Annotations sur l'avertissement paternel, fait par le Pape Paul III, à l'Empereur Charles V. Antidote aux articles de la Faculté Sorbonique de Paris. Traité de la néceffité de réformer l'Église, ou supplication à l'Empereur. Contre les Anabaptistes & libertins; avec une Epître aux Fidèles de Rouen, contre un Cordelier libertin. Avertissement sur le fait des corps & Reliques des Saints, & le profit qui en reviendroit, si on en faisoit inventaire. Traité de fuir les superstitions; avec une excuse aux faux Nicodemites : ensemble la Réponse des Ministres de Zurich. Antidote aux Actes du Concile de Trente. Le vrai moyen de pacifier les troubles, & de réformer l'Église contre l'Interim. Avertissement contre l'Astrologie Judiciaire, & telles curiosités qui ont aujourd'hui la vogue quasi par-tout le monde. Accord touchant les Sacremens. Traité des Scandales. De la Providence éternelle de Dieu. Contre les erreurs détestables de Michel Servet, Espagnol. Congratulation à vénérable Prêtre, Messire Gabriel de Saconay, Précenteur de l'Eglise de Lyon. Réponse à un certain Hollandois, faite aux Fidèles du Pays-bas. Réformation pour imposer silence à un certain Belistre nommé Anthoine Cathalan. Confession de Foi au nom des Églises réformées du Royaume de France, faite durant la guerre, pour présenter à l'Empereur. Congrégation faite en l'Eglise de Genève, par Jean Calvin, en laquelle la matière de l'Élection éternelle de Dieu, a été par lui déduite & ratifiée d'un commun

accord, par ses frères Ministres. Deux Sermons prononcés à la Présentation & Institution de trois Ministres, à Genève. Toutes les susdites Œuvres imprimées en plusieurs Livres de diverses formes, à Genève, condamnées & censurées de l'Église Catholique, Apostolique, Romaine *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JEAN CALVIN, Tom. I, pag. 467 & suiv.

JEAN CAMPENSIS [1]. Paraphrase sur les Psalmes de David & Ecclésiaste de Salomon, faite en Latin par Jean Campensis, & traduite en François; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Estienne Dolet (qu'on en croit être le Traducteur) *, 1542.

[1] JEAN, nommé CAMPEN, de la Ville où il naquit, dans la Province d'Owerissel, Professeur en Hébreu à Louvain, mourut de la peste à Fribourg, en Brisgaw, l'an 1538. (M. DE LA MONNOYE).

* Il faut le distinguer d'un Carme de même nom, qui écrivoit vers 1404; & qui avoit fait un Commentaire Latin sur le Maître des Sentences & sur quelques autres Ouvrages. JEAN CAMPENSIS, dont parle du Verdier, avoit composé une Grammaire Hébraïque, outre sa *Paraphrase sur les Pseaumes & sur l'Ecclésiaste.* Ce dernier Ouvrage a été en effet traduit en François par Dolet, comme le soupçonne du Verdier.

JEAN CANAPPE, Docteur en Médecine, Lecteur public des Chirurgiens, à Lyon, a traduit & illustré de Commentaires, le Prologue & chapitre singulier de Guidon de Cauliac, imprimé à Lyon, *in*-16. par Estienne Dolet, 1542: & depuis par Jean de Tournes, 1552. Deux Livres de Galien, des Simples; assavoir le cinquième & le neuvième, imprimés à Lyon, par Estienne Dolet. L'Anatomie des os du corps humain, traduite de Galien, par ledit Canappe, imprimée à Lyon, 1548. L'Anatomie du corps humain, réduite en tables, traduite du Latin de Loys Vassée [1], imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1552: & à Paris, *in*-8°. par Michel Fezandat, 1555. Du Mouvement des muscles, Livres deux, Auteur Galien, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Estienne Dolet, & depuis par Jean de Tournes, 1552. Deux Livres des Présages d'Hippocrates avec la

Proteſtation ou jurement d'icelui, imprimés à Lyon, par Jean de Tournes, 1552. Le Guidon pour les Barbiers & Chirurgiens, traduit du Latin de Guidon de Cauliac, en ſon temps, Régent en l'Univerſité de Montpellier; imprimé à Paris, *in*-16. par Jean Ruelle, 1571.

[1] L'Anatomiſte Latin, que Jean de Canappe a traduit, ne s'appeloit pas LOUIS VASSÉE, mais JEAN VASSE, comme l'a bien nommé La Croix du Maine (Tom. I, p. 470.) Il étoit de Meaux. Voyez LOUIS VASSE. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN MARIA DE CANEPARI [1]. Méthode & Règle que l'on doit tenir, pour ſe ſavoir bien confeſſer, particulièrement pour ceux qui en ſont ignorans; avec quelques dévotes Oraiſons compoſées par le R. Père Jean Maria de Canepari, de l'Ordre des Frères Mineurs, Pénitencier en l'Egliſe de Milan, imprimée à Lyon, *in*-16. par Benoiſt Rigaud, 1580.

[1] Le Picinelli, dans ſon *Ateneo Milaneſe*, fait mention d'un JEAN-MARIE CANÉPARI, Jacobin Milanois, Pénitencier de l'Egliſe de Milan, & Vicaire de la ſainte Inquiſition, dans tout le Milanès, Auteur de deux Ouvrages différens de celui qui eſt ici énoncé, l'un la *Vie de S. Pierre, Martyr*; l'autre du *Myſtère de la Croix*, imprimés tous deux l'an 1559. C'eſt aſſurément le même CANÉPARI, que du Verdier a eu ici en vue, & que par erreur il a qualifié *Cordelier*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE CARDONNE, Avocat au Parlement de Tholoſe, a écrit en rime, Remontrance aux Catholiques, de prendre les armes en l'armée de la Croiſade, inſtituée en la ville de Tholoſe, contre les Calviniſtes, Huguenots, Traîtres & Rebelles; imprimée à Tholoſe, par Jaques Colomiers, 1558. *Las Navas naveras de Joan de Cardonna, Toloſenc, dictadas à la maiſon communa; impri. à Toulouſa, per G. Boudeville, 1558. Joannis Cardoniani, Toloſani, in immaturum Henrici hujuſce ſacratiſſ. nominis ſecundi Auguſtiſſ. principis noſtri obitum Nenia; Toloſæ ex officina Jacobi Colomerii, 1559.*

JEAN CARION. La Chronique de Jean Carion, Philoſophe, contenant les choſes plus mémorables, depuis la Création

du monde, jusques au règne du Roi Henri II, traduite de Latin, par Jean le Blond, & imprimée par plusieurs fois à Paris, & à Lyon, *in*-16. Simon Goulart l'a aussi traduite avec l'addition de Melanchthon & de Gaspar Peucer, & lui a donné le titre suivant: Chronique & Histoire universelle, contenant les choses mémorables avenues ès quatre souverains Empires, Royaumes, Républiques, & au Gouvernement de l'Eglise, depuis le commencement du monde, jusques à l'Empereur Charles V; dressée premièrement par Jean Carion, puis augmentée, amplement exposée & enrichie de diverses Histoires, tant Ecclésiastiques que Politiques anciennes & modernes, par Philippe Melanchthon & Gaspar Peucer, & réduite en cinq Livres traduits de Latin en François: plus deux Livres ajoutés de nouveau aux cinq autres, comprenant les choses notables advenues sous l'Empire de Charles V, Ferdinand I & Maximilian II: le tout en deux Tomes; imprimée *in*-8°. par Jean Berion, 1579 *.

* Jean Carion, bien plus célèbre, en qualité d'Historien, qu'il ne devroit l'être, avoit composé, en Allemand, une Chronique assez courte, à l'usage des jeunes gens. Herman Bonn la traduisit en Latin, & Jean le Blond en François, vingt ans après la mort de Carion, arrivée en 1538. Melanchthon, peu content de la version de Herman Bonn, en entreprit une *plus élégante*. C'est ainsi qu'il s'exprime, dans l'Epître Dédicatoire de l'Edition de cette Chronique, qu'il augmenta considérablement. Peucer, son Gendre, la continua, & Jean Goulard traduisit en François cette Chronique, avec toutes les additions. Si nous en croyons Peucer (*Ep. Dédic.* Edit. 1572.) Carion avoit encore moins de part à la Chronique qui porte son nom, que Melanchthon ne le faisoit croire. Carion l'avoit communiquée à son ami Melanchthon, avant l'impression, le priant de la corriger; mais Melanchthon en fut si peu content, qu'il crut devoir la refondre d'un bout à l'autre, laissant cependant le nom de son ami à la tête de l'Ouvrage. *Totum, quod parùm probaretur, abolevit unâ liturâ, alio conscripto, cui tamen Carionis nomen præfecit.* Carion étoit meilleur Mathématicien, qu'Historien. Il enseigna les Mathématiques à Joachim, premier Electeur de Brandebourg; mais il ne fut jamais le Maître de Melanchthon, quoique Lenglet l'ait dit dans sa *Méthode d'étudier l'Histoire* (Tom. III, pag. 58.) —Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean Carion, Tom. I, pag. 471.

JEAN DE CARTHENI [1], de l'Ordre des Carmes, a écrit

le Voyage du Chevalier errant, qui divise en trois parties sa narration : en la première, il récite la vie qu'il a menée, en suivant Folie & Volupté : en la seconde, comme, conduit par grace divine, il vint au Château de Pénitence ; & de là au palais de Vertu ; & en la troisième, il spécifie & déclare les biens & soulas qu'il a trouvés au palais de Vertu ; ensemble les beaux Sermons que lui fit le bon Hermite Entendement ; imprimé en Anvers, *in*-8°. par Jean Bellere, 1557. Des quatre Novissimes ou fins dernières de l'homme ; assavoir de la Mort ; du Jugement dernier ; des Peines d'enfer ; des Joies de Paradis ; imprimé en Anvers, *in*-16. par Jean Bellere, 1573.

[1] Guillaume Gazet, dans sa *Bibliothèque Sacrée du Pays-Bas*, l'appelle JEAN CARTHÉNIE, Prieur des Carmes de Valenciennes. Il mourut à Cambray, l'an 1588. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DES CAURRES, natif de Moroent, Principal du Collége & Chanoine de Saint Nicolas d'Amiens, a écrit les premiers Elémens de la Piété Chrétienne, avec cinq autres petits Traités. Le premier, la Résolution des controverses pour la Foi & Religion : le second, petite Œuvre de la Croix & Mort de notre Sauveur : le troisième, Sentences notables, extraites de celles de Nil, Evêque & Martyr, & traduites de Latin en rime Françoise : le quatrième, Opuscule du maintien, gestes & contenances que l'enfant doit garder, principalement prenant les viandes : le cinquième, Exhortation à la fille Chrétienne, &c. imprimés à Paris, *in*-8°, par Guillaume Chaudiere, 1573. Traité spirituel, contenant une briève Institution pour guider & conduire la jeunesse, à la voie de perfection Chrétienne ; aussi un petit Traité en vers, de la conservation de santé ; imprimé à Paris, par Guillaume Chaudiere, 1575. Œuvres morales & diversifiées en Histoire, qu'il a tirées & recueillies de mot à mot de plusieurs Auteurs & Traducteurs François : assavoir de l'Anthologie de Pierre Breslay, Angevin ; du Commentaire de Jean de Coras, sur l'Arrêt de Martin Guerre ; de la Traduction des Livres de l'imposture des Diables, par Jaques Grevin, & de

plusieurs autres : ledit Recueil divisé en six Livres ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1575. La vraie forme & manière de vivre des Chrétiens, en tous états ; ensemble la Remontrance que fit Jacob à ses enfans, un peu auparavant qu'il rendît l'esprit, accompagnée de celle de ses douze enfans, Patriarches, & de Tobie à son fils ; imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1577. Les Dialogues ou Colloques de Mathurin Cordier, traduits de Latin pour l'exercice des deux langues, illustrés, en plusieurs lieux, de Scholies Chrétiennes ; imprimés à Paris, *in*-16. par Michel de Roigny, 1578 *.

* Ce JEAN DES CAURES étoit de Moreul, en Picardie, bon homme qui faisoit de mauvais vers François, & qui racontoit l'Histoire de la Papesse Jeanne, comme une vérité authentique, dans ses *Œuvres Morales*, Liv. VI, Chap. XI, fol. 305. Il parle d'une mode singulière de son temps : les femmes portoient un miroir sur le ventre. La vérité est, « qu'il n'y avoit que les Cour» tisanes & Damoiselles masquées qui en usassent, si est-ce qu'avec le temps, » il n'y aura Bourgeoise, ni Chambrière, qui, par accoutumance, n'en » veuille porter ». Il invective avec grande chaleur contre cet usage, dont on trouve des vestiges dans les anciens portraits, où on voit un miroir pendu à la ceinture des femmes, au côté droit, & non sur le ventre. — Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 472 & suiv.

JEAN CASTRO. Livre de Chansons, composé à trois parties, par Maître Jean Castro, Musicien, demeurant à Lyon ; imprimé à Paris, par Adrian le Roy, 1580.

JEAN CHABANEL, Tholosain, a traduit de l'Espagnol de R. P. Frère Loys de Grenade, le Miroir de la vie humaine, dans lequel est contenu un Exercice mental, réduit en sept considérations, pour les sept jours de la semaine ; un Traité du très-Saint Sacrement de l'Autel ; une Exposition du Pfalme *Miserere meî, Deus* ; & un brief Confessionnaire du R. P. Frère François d'Evia ; imprimé à Paris, *in*-16. par Robert le Fizellier, 1584 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 474.

JEAN CHALVET, sieur de la Bruyere, Élu pour le Roi, au pays de Forest, a fait quelques Rimes Françoises; assavoir Réjouissance sur l'heureuse journée, en laquelle Madame Susanne de Bourbon, femme de Charles de Montpensier, Connétable de France, s'est sentie enceinte. Épitaphe de Jean Beldon, Secrétaire du Roi, Greffier de la Cour de Parlement de Paris, son frère Utérin. Elégie sur le trépas de Florimond Robertet, à Claude & François Robertets, cousins dudit Chalvet. Tombeau de Madame Anne de Boulogne, Dame de Rochebaron, &c. *Joannis Calveti, Regii Forensis Electi, Epigrammatum libri duo. Extant manuscripti in Bibliotheca domûs* de la Bruyere.

JEAN CHAMPAIGNE, Docteur en Théologie, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, a écrit Discours du Sacre & Couronnement du très-Chrétien Roi de France, en forme d'Épître; avec l'Exposition des Cérémonies dudit Sacre & de celles du Sacre premier Roi Saül *; imprimé à Lyon, *in*-8°. sur la copie de Paris, par Benoist Rigaud, 1575.

* Le titre du Livre de JEAN CHAMPAIGNE, sur le *Sacre du Roi de France*, est exactement transcrit par du Verdier. L'Ouvrage même consiste en deux Epîtres; & c'est ce qui a fait dire à La Croix du Maine (Tom. I, pag. 475) que *Jean Champaigne avoit écrit un Livre d'Epîtres*, qui ne sont autre chose que les deux Epîtres rassemblées sous le titre général de *Discours du Sacre & Couronnement*, &c. comme l'a conjecturé M. de la Monnoye, dans sa note, rapportée à l'Article de JEAN CHAMPAIGNE, dans La Croix du Maine. Voici le Sommaire de chacune de ces deux Epîtres, qui donne une idée assez exacte des sujets qui y sont traités. « La première Epître contient une probation du » singulier faveur que Dieu porte au Royaume de France; & ce que doit » faire, ou fuir, ou éviter le Roi dès son entrée à la Couronne, pour la con- » servation d'icelle. La seconde répond à ceux qui se moquent de la céleste « & sainte Ampolle, & des cérémonies desquelles on use au Sacre du Roi, » en la Ville de Rheims. Sont aussi exposées brièvement icelles cérémonies, » & même celles du premier Roi Saül; & à la fin sont admonestés les Evê- » ques d'être plus fréquens & assidus, en l'administration du Sacrement de » Confirmation, qu'on permet d'appeler un autre Sacre de tous les Chré- » tiens ». Ce Livre fut composé à l'occasion du Couronnement de Henri II, & Jean de Foigny, qui l'imprima à Reims, en 1575, *in*-8°. mit à la tête une Description des Cérémonies du Sacre de ce Prince.

JEAN CHARDAVOINE, de Beaufort en Anjou, a fait un Recueil de Chanſons, en mode de Vaudeville, tirées de divers Auteurs, auxquelles il a adapté la muſique de leur chant commun; imprimé à Paris, en *in*-16. par Claude Micard, 1575.

JEAN CHAPELAIN, a fait un Fabliau du Secrétain de Cluni, fort plaiſant & bien mêlé d'adventures diverſes [1]: lequel commence,

Uſages eſt en Normandie,
Que qui herbergiez eſt, qu'il die.
Fable ou chanſon die à l'hoſte.
Cette couſtume pas n'en oſte,
Sire Jehan li Chapelain
Vourra conter du Soucretain.

Et le reſte en rime, que Claude Fauchet a mis en proſe, le plus près du ſens de l'Auteur, retenant beaucoup de ſes propres mots, pour davantage découvrir le temps: combien que vous trouverez un pareil compte & de même ſubſtance, ès nouvelles de & encore aux Comptes du monde avantureux qui a été (il le faut ainſi dire) tiré du Fabliau, fait en rime, de ce Poëte Sire Jean Chapelain.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 475.

[Jadis il y eut à Cluny une bien ſage & belle Dame, mariée à un Bourgeois de la Ville, nommée Hue, laquelle ayant coutume d'ouir tous les jours le ſervice, que les Moines y ſouloient faire, en belles cérémonies; il advint que celui qui avoit charge de l'Egliſe, qu'on appelle Secretain, en devint ſi fort amoureux, que, la voyant un matin près un pilier, il s'enhardit de l'approcher, & prenant ſa main, lui dit: Madame, Dieu vous gard, & me doit votre amour. Il y a jà long-temps que je vous aime, voire dès que j'étois petit Clergeon, & que vous demeuriez chez votre père. Ce mal, qui me tenoit comme enfant, ne m'a laiſſé à cette heure, que je ſuis homme; pour le vous montre plus certainement. Je vous prie donc m'octroyer votre amour, vous adviſant, que j'ai le maniment du tréſor de céans, lequel eſt tout à votre commandement, pour vous faire riche, & ſi jolie de robes & joyaux, qu'il n'y a femme à Cluni, qui le ſoit davantage. La Dame, nouvelle mariée, & qui ne l'avoit pas agréable, lui répondit: Sire Secrétain, vous vous travaillez pour néant: jamais je ne ferai cette faute à mon mari; & ſi vous

en

en mettez davantage en peine, j'en avertirai votre Abbé. Le Moine, tout confus, ne lui ſçut dire autre choſe, ſinon, Madame, à ce que je vois, il me convient mourir par votre rigueur. Là-deſſus il s'en va bien marri, ſans plus lui en faire inſtance. Un aſſez long temps après, ce Hue ayant, par ſon mauvais gouvernement, vendu vigne, terres & meubles, devint ſi pauvre, qu'il fut contraint dire à ſa femme l'extrême néceſſité en laquelle ils étoient, & lui remontrer qu'ils ne pouvoient demeurer au pays, n'ayant plus que la maiſon où ils habitoient, & laquelle encore ils ne pouvoient vendre, ne ſachant lieu auquel ils puſſent mieux celer leur pauvreté. Mais ſa femme, plus aſſurée, le réconfortant, lui répondit, qu'elle avoit des parens en France, devers leſquels ils pourroient ſe retirer; toutefois afin que pas un des voiſins ne s'apperçût de leur partement, quand ils ouïroient ſonner Matines, il falloit aller en l'Egliſe, prier Dieu les vouloir conduire. Le Dimanche venu, ils ſe lèvent de bonne heure, & oyant Matines ſonner, ils s'acheminent à l'Egliſe, là où comme, l'un ſerré contre un pilier, & l'autre en quelque coin, étoient fort triſtes, & attentifs à leurs prières, d'aventure le Secretain, pour le devoir de ſon état, allant par l'Egliſe, une bougie au poing, trouvant s'amie à une heure non accoutumée, l'occaſion propre de parler à elle, ayant ſoudain éveillé ſon amour, ſeulement endormi, il s'approcha, & lui dit: Mal de hait ait celui qui ne ſe ſoucie de votre ennui, & Dieu vous envoie joie, laquelle auſſi vous pourriez avoir, ſi vous vouliez croire mon conſeil, ayant moyen de vous faire la plus heureuſe de la Ville. La Dame lui répondit, Sire, je m'émerveille de vos propos: il y a dix ans paſſés que me requîtes d'amour, & onques puis ne m'en parlâtes, que la première année que je fus mariée. Il eſt vrai, ce dit le Moine: mais encore ſi me vouliez octroyer votre amour, & ſeulement un baiſer pour le préſent, je vous donnerois cent ſols que j'ai ſur moi, &, avant qu'il ſoit midi, plus or & argent que n'a pas un homme de cette Ville. Il ſembla à la Dame que ſa néceſſité l'admoneſtoit, de ne laiſſer paſſer l'occaſion qui ſe préſentoit; de ſorte que, preſſée davantage du Secretain, elle le pria lui donner temps d'y penſer, promettant ſe trouver à l'heure de Prime au lieu même, pour adviſer à leur affaire. Lors le Secretain tirant de ſa bourſe cent ſols, les lui donna, en la baiſant, & la Dame, levée de ſa place, vint trouver Hue, auquel montrant l'argent, elle lui raconte la prière du Moine, & comme il devoit la venir trouver, chargé d'or & d'argent; que s'il avoit le courage ſi bon, de lui garder ſon honneur, & retenir ce qu'il apporteroit, elle continueroit l'aſſignation. Hue, prenant conſeil ſur le champ, dit qu'il étoit content, & l'aſſura que le Moine ne ſortiroit de ſes mains quitte. Là-deſſus ils s'en vont joyeux en leur maiſon, attendre l'heure de Prime, laquelle ſonnée, Hue donne congé à ſa femme d'aller à l'Egliſe arrêter le jour. Le Secretain, qui étoit au Chœur, la voyant venir, courut au-devant, lui dire qu'elle étoit femme de promeſſe. A quoi elle répondit que de ſa part il ſe tînt prêt pour la nuit du Mardi prochain, que Hue feroit allé à la foire, & ne faillît d'apporter ce qu'il avoit promis,

Moine, au lieu du lard. D'autre part, Thomas, approchant le jour, appelle Robin, son garçon, & crie qu'il se lève pour porter son bled au moulin, lui reprochant que c'étoit grand' honte de dormir si tard. Robin, éveillé en sursaut, dit qu'il n'ira jà dehors, qu'il n'ait à déjeûner. Prens (dit la femme du Boulanger) du pain plus que tu n'as encore fait. Par Dieu, dit-il, je n'irai jà, si je n'ai une charbonnée du pourceau. Et comment en prendras-tu à cette heure, répond la femme ? je t'en donnerois volontiers, si on la pouvoit lever sans gâter & empirer la vente. Laissez-moi faire, dit Robin, j'en prendrai si bien, qu'il ne perra que couteau y ait touché. La Dame, voyant qu'il ne se pouvoit appaiser, lui donne congé de prendre ce qu'il voudra, & Robin va querir une échelle, qu'il appuye contre le sac: puis, montant amont, avec son couteau au poing, en voulant prendre de l'autre main le sac mal accroché, Robin, le sac & l'échelle tombèrent tous ensemble, avec si grand bruit, que le Boulanger & sa femme, pensant qu'il se fût blessé, crièrent, Robin, qu'est-ce là ? t'es-tu fait mal ? Non, maître, répondit-il, car je suis tombé sur le lard : malencontre ait celui qui l'attacha. Cependant la Boulangère, ayant allumé de la chandelle, & son mari s'étant aussi levé, voient la tête du Moine passant hors le sac, pour autant que la corde qui le tenoit lié, s'étoit rompue en tombant. De quoi tous étonnés, & la femme pleurant de crainte, Thomas, plus assuré, dit qu'il falloit trouver moyen de l'ôter de là, & commande Robin aller querir son poulain farouche, auquel ayant mis le frein & une selle sur le dos, il lie le Moine dessus si bien, qu'il ne pouvoit cheoir. Puis lui ayant aussi attaché une lance sous l'esselle, & mis des éperons aux talons, il conduit le poulain en la rue, lequel, se sentant piquer aux flancs, prend le galop, & trouvant la grand' porte de l'Abbaye ouverte, se jeta dedans. D'aventure il y avoit quelques Moines en la Cour, lesquels, voyant ce cheval chargé du corps du Secretain, équipé comme le Boulanger avoit voulu, pensants que ce fût quelque malin esprit qui le tint, s'enfuirent, fermants leurs portes en grande hâte. Et le poulain, courant toujours, vint rompre contre un mur la lance attachée sous l'aisselle du Moine. Or, l'Abbé desirant faire un puits au milieu de la cour, avoit fait fouiller un trou si profond, que, désespérant d'y trouver de l'eau, il étoit résolu de faire cesser l'ouvrage, duquel le poulain, en gambadant, approcha si près, que, la terre lui faillant sous les pieds, il trébucha dedans avec sa charge, en la présence d'aucuns Moines, lesquels, en grande joie, firent sonner les cloches, pour remercier Dieu de ce qu'il les avoit délivrés de l'ennemi. Et commandèrent par le bourg que chacun vînt aider à remplir le trou du puits, oubliants la perte de leur frère & de leurs biens, pour la grande frayeur qu'ils avoient eue, pensants que ce fût l'ame du Secretain.]

JEAN CHAPERON [1], dit le Lassé de Repos, a traduit de langue Italique, en François [1], le Courtisan du Comte Balthasar de Castiglone, auquel Œuvre ordonné en quatre Livre, est

conçue l'Idée du parfait Courtisan & les conditions d'icelui, vivement représentées; imprimé à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1537. Gabriel Chapuis l'a traduit aussi de nouveau en meilleur langage.

[1] Outre la Traduction du *Courtisan*, par Jean Chaperon, & celle qu'en 1580, donna Gabriel Chapuis, il en parut une, en 1538, chez François Juste, à Lyon, faite par le nommé Colin, & revue par Mellin de S. Gelais, comme le marquent les *Phaleuques*, imprimées au-devant de l'Edition. Ils sont de Nicolas Bourbon l'Ancien, qui les a omis dans ses *Nugæ*:

Hunc Librum, benè Gallicè loquentem,
Colinus dederat, fideliterque, &
Doctè transtulerat, sed impudenter
Corruptum à Sciolis legebat Aula.
Quam cladem pia Musa Sangelasi
Indignata suo nitori eumdem
Nuper restituit. . . . .

Ces vers insinuent que l'Edition de 1538, avoit été précédée d'une autre peu correcte. La Croix du Maine, qui, au mot JEAN COLIN, Tom. I, p. 479 & 480, témoigne n'en avoir vu qu'une de 1549, doute si ce *Colinus* est *Jean Colin*, ou *Jaques Colin*; il y a tout lieu de présumer que c'est *Jaques*, Abbé de S. Ambroise de Bourges, Lecteur de François I. Mellin de S. Gelais, considéré à la Cour de ce Roi, y avoit fait amitié avec l'Abbé *Jacques Colin*, & n'avoit aucune relation avec le Champenois *Jean Colin*, qui d'ailleurs étant encore plein de vie, long-temps après 1538, n'auroit pas eu besoin qu'un autre que lui se fût chargé de revoir sa version. Au lieu de *S. Ambroise*, on dit à Bourges *S. Ambrois*, pour ne pas confondre, avec l'Evêque de Milan, cet autre *Ambroise*, Evêque de Cahors, au huitième siècle. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN CHARRIER, natif d'Apt en Provence, Secrétaire de Monsieur Bertrand, Conseiller du Roi François I, en son privé Conseil, a traduit les cinq Livres des Magistrats & République de Venise, écrits en Latin par Gaspar Contarin, Gentilhomme Venitien, & depuis Cardinal; imprimés à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1544. L'Art de la Guerre, composé en Italien, par Nicolas Macchiavel, Citoyen & Secrétaire de Florence. Aussi l'État & Charge d'un Lieutenant général d'Armée, par Onosander, ancien Philosophe Platonique, traduit

en François par Jean Charrier, lequel a divisé les Livres de Macchiavel, de l'Art de la Guerre, par chapitres, contre l'ordre des Dialogues dudit Auteur, amenant la raison qui l'a meu d'ainsi faire, & disant que toute chose longue, qui n'a point de pause depuis son commencement jusques à la fin, engendre communément ennui & dédain, à ceux-mêmes qui n'ont pas accoutumé le labeur de la lecture longue,& qui aiment les choses briéves: & aussi que toute division aide fort à la mémoire, & fait mieux entendre la matière; imprimé à Paris, *in-fol.* par Jean Barbé, 1546. Au bout de la première page dudit Livre, sont les deux vers suivans:

Soldats, armes, chevaux, hardiesse & vaillance
Ne servent que bien peu sans conseil & prudence.

Depuis, ledit Charrier étant fait Avocat général du Roi, en la Cour de Parlement de Provence, a écrit mémorable Action judiciaire, par lui faite en jugement, en ladite Cour, contre un Testament solemnel, fait en faveur des Religieux de l'Observance Regulière de Saint François, du lieu de Pignans, en Provence; imprimée à Aix, *in*-8°. par Thomas Maillou, & à Paris, par Nicolas Chesneau.

JEAN CHAUMEAU, Seigneur de Lassay, Avocat au Siége Présidial de Bourges, a écrit Histoire de Berry, contenant l'Origine, Antiquité, Gestes, Prouesses, Priviléges & Libertés des Berruyers; avec particulière Description dudit pays, divisée en six Livres, & imprimée à Lyon, *in-fol.* par Antoine Gryphius, 1566.

JEAN DU CHASTELET a mis les Dits moraux de Caton, en vers assez bons. Il dit au commencement,

Seignor, vous qui mettez vos cures
En fables & en adventures, &c.
Ce dist Jean du Chastelet,
Qui nous commence ce Romans
De Caton & de ses commens.

JEAN CHERADAME a traduit de Latin en François, un Livre de Hulrich de Hulten, Chevalier, de l'expérience & approbation de la médecine du Bois, dit Guaiac [1], pour chasser la maladie de Naples, induement appelée Françoise *; imprimée à Lyon, *in*-4°. par Claude Nourry, dit le Prince, sans date.

[1] Ce fut en 1519 qu'HUTTEN, c'est ainsi qu'il s'appeloit, & non pas HULTEN, publia son Traité du *Guaiac*. L'usage qu'il en fit ne put le guérir d'une vérole invétérée, qui le rongeoit, & dont il mourut, en 1523, dans sa trente-sixième année. Voy. ce qu'a recueilli Paul Colomiès, dans sa *Gallia Orientalis*, touchant *JOANNES CHERADAMUS*, dont il n'a pourtant pas connu l'Etymologicon-Grec-Latin, imprimé, l'an 1543, à Paris, *in-fol.* (M. DE LA MONNOYE.)

* Nous remarquerons, au sujet de ULRIC DE HUTTEN, que c'étoit un bon Poëte Latin, qui, plus brave qu'Horace, servit avec distinction dans les armées de l'Empereur Maximilien I, en Italie, où il gagna la funeste maladie dont il mourut. Il savoit que les Espagnols avoient appris d'une femme Caraïbe, de l'Isle S. Domingue, que l'usage du bois de Guaiac étoit salutaire dans les maladies vénériennes: mais ce n'est pas pour les guérir, car elle a toujours été endémique au pays, où elle est née, & d'où les Européens l'ont apportée; le Guaiac servoit seulement à la rendre plus supportable, puisqu'il n'a jamais guéri les Espagnols. — Jean Cheradame enseignoit la langue Grecque, à Paris, vers l'an 1517. Il savoit très-bien le Grec & l'Hébreu, & l'a prouvé par plusieurs de ses Ecrits.

JEAN DE CHEVIGNI, Beaunois, a écrit * Hymne de l'Astrée, à Monsieur l'Archer, Conseiller en la Cour de Parlement à Paris, & Surintendant sur la Justice à Lyon, imprimée par Benoist Rigaud, 1570. Le Pylote de la Nef Lyonnoise, à Monsieur de Mandelot, Seigneur de Passi, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes, Gouverneur ès pays du Lyonnois & Beaujolois; imprimé à Lyon, *in*-4°. par Benoist Rigaud, 1570. Congratulation audit Seigneur de Mandelot, imprimée par ledit Rigaud, 1551. L'Androgin né à Paris, le 21 Juillet 1570, traduit du Latin de Jean Daurat; avec quelques autres Traductions, tant du Grec que du Latin, sur le même sujet; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Michel Jove, 1570. La Citadelle Lyonnoise, au Seigneur de Chamberry,

Seigneur de la Vigne & de Montadet, Gouverneur pour le Roi, en la Citadelle de Lyon, qui n'a été imprimée, & se commence ainsi:

C'est un plaisant travail, quand les bœufs accouplés,
Qui poitrissent les champs, pour y semer les bleds,
Trouvent la terre forte, & grasse, & limonneuse;
Tousiours la terre grasse est fertile & heureuse.
Et ne veulent jamais porter le joug peineux
Dans un champ infertil, léger & sablonneux.
Icy moindre est le soing; mais là, où est la peine,
Le Laboureur s'attend au doux fruict qu'ell' ameine.
Ainsi est l'Ecrivain, qui se sent bien-heureux,
Quand il traite un sujet fertil & généreux,
Où le labeur est grand, & l'art duquel il use;
Mais le labeur n'est rien au regard de la Muse,
Muse, qui plus travaille, & plus a de plaisir,
Quand elle plaît aux grands, qui la sçavent choisir.
Alors ce bon esprit grimpe dessus Parnasse,
Porté de sa fureur, & moissonne la place
Pleine de belles fleurs, errant de tout costé,
Ainsi que fait l'Avette, au milieu de l'Esté,
Qui pille çà & là tantost le beau Narcisse,
L'Hyacinthe, le Thim, & tantost la Melisse,
Et de toutes ces fleurs en fait un doux fardeau,
Qu'elle porte soigneuse en son petit fourneau. &c.

Hymne de très-illustre Prince Jaques de Savoye, Duc de Genevois & de Nemours, Marquis de Saint Sorlin, Comte de Foussigny; non imprimé, qui prend ainsi commencement:

Piqué d'un brave soin qui à ce me convoye,
Je veux chanter icy le beau sang de Savoye;
Je veux, maugré la faulx du temps, qui tout détruit,
D'un grand Duc, d'un grand Prince éterniser le bruit,
D'un Capitaine fort, d'un foudre de la guerre,
Lieutenant de nos Rois, Seigneur de mainte terre,
Qui aime nostre France, & pour elle aux combats
A méprisé l'horreur de dix mille trépas;
Cousin à ce grand Duc, que le Piémont honore,
Ne plus, ne moins qu'un Dieu, & la Savoye encore:
Prince si généreux, qu'il n'a point son pareil,
Sous la voute des Cieux, en armes, ni conseil.

Et

Et veux me souvenir de la maison de Saxe,
Mère de tant de Rois, les tiges de sa race.
L'œuvre est grand & fâcheux, que j'entreprends ; mais rien,
O Muses, n'est fâcheux, si vous le voulez bien, &c.

Galatée & Doris, Dialogue de Lucian, pris du Latin de Jean Second, qui n'a encore vu le jour, & a tel commencement:

C'étoit en plein midi qu'une marine tourbe
De Déesses jouoyent sur le rivage courbe,
Cymodoce, Spion, Galatée, Doris,
Melite, Panopée, & la grande Thétis;
Lorsque Doris, d'un ris & parole affetée,
Commence à brocarder l'amante Galatée, &c.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JEAN DE CHEVIGNY, Tom. I, pag. 446.

JEAN CHOISNIN, de Chastelleraud, Secrétaire du sieur Evêque de Valence, a rédigé par écrit, Discours au vrai de tout ce qui s'est fait & passé pour l'entière négociation de l'élection du Roi de Pologne, divisé en trois Livres; imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1574.

JEAN DU CHOUL, Gentilhomme Lyonnois, fils de Guillaume Choul, ci-devant mentionné, a écrit Dialogue de la vie des champs; avec une Épître de la vie sobre, & autres petits Discours sur diverses matières, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Pierre Merant, 1565. Il a écrit aussi en Latin *De varia quercûs Historia cap. 20. comprehen. Lugduni, in-8°. apud Guliel. Rovillium, 1555. Pilati montis descriptio; de Observatione prosperæ valetudinis, Divinarum atque humanarum artium comparatio, Loci duo apud Horatium illustrati; omnia hæc simul excusa, Lugduni, apud eumdem Rovillium, 1555. Dialogus Formicæ, Muscæ, Aranæi & Papilionis; excus. ibidem apud Rovillium, 1556* *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, sur cet Article, Tom. I, pag. 477.

JEAN CHRISOSTOME (SAINT) *. Cinq Opuscules de

Saint Jean Chrifoftome : le premier, Démonftration que Jefus-Chrift eft Dieu : fecond, Homélie de la dilection de Dieu & du prochain : troifième, Homélies fur les Saints & Divins Sacremens : quatrième, Comparaifon d'un bon Religieux à un Roi : Sermon de l'Anathême, traduit de Grec en François ; imprimés à Paris, *in*-8°. par Michel Vafcofan. Traité en forme de Sermons, en nombre quatre, extrait de plufieurs lieux de S. Jean Chrifoftome, prouvant que la converfion du monde, par la Prédication des Apôtres, eft claire Démonftration de la Foi Chrétienne, mis en François, par Traducteur incertain; imprimé à Paris, *in*-8°. & depuis à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1555. Homélie de S. Jean Chrifoftome, du Labeur & honneur des Saints ; & deux Sermons du même Auteur, fur le Symbole des Apôtres, traduit de Grec, par Claude Defpence ; imprimée à Paris, *in*-8°. par Oudin Petit, 1563. De la Providence de Dieu ; de l'Ame ; d'Humilité, Oraifons prifes de Saint Jean Chrifoftome, imprimée à Paris, *in*-16. par Federic Morel, 1557. Homélie de S. Jean Chrifoftome, que perfonne n'eft offenfé que de foi-même ; autre Homélie du même, intitulée de la comparaifon du Roi & du Moine, traduites par Jean de Billy. Sermon de la Providence Divine, traduit du Grec de S. Jean Chrifoftome ; imprimés à Lyon, par Baltafar Arnoullet, 1544. La Vie de S. Babylas, Evêque & Martyr, écrite par S. Jean Chrifoftome, traduite en François & contenue en l'Hiftoire de la vie des Saints, Tome premier.

* Les Orientaux difent que le furnom de *Chryfoftome*, ou de *Bouche-d'or*, lui fut donné originairement par une femme, laquelle, pleurant, ou fon exil, ou fa mort, s'écria : *Ja Johanna*, *Ja fomm al dheheb*, ô Jean, ô Bouche-d'or ! *Bibl. Orientale*, pag. 494.

JEAN IMPIN CHRISTOPHLE *. Nouvelle Inftruction de la très-excellente Science du Livre de compte, pour compter & mener comptes à la manière d'Italie, moult profitable & néceffaire à tous Marchands, Receveurs, Fermiers, Maultôtiers, Gabellionaires & autres, informant comment chacun doit tenir

& faire comptes, par Livres doubles & contredoubles, tranſlaté d'Italien en Flameng, par Jean Impin Chriſtophle, Marchand de la ville d'Anvers, & de Flameng en François; imprimé en Anvers, *in*-4°. l'an 1545 *.

* JEAN & IMPIN tiennent ici lieu de nom de baptême; CHRISTOPHLE eſt le nom de famille. Nos Calendriers ne connoiſſent point de *S. Impin*.

JEAN DE CIRY, Docteur en Théologie à Paris, a écrit Inſtruction pour examiner chacun ſa conſcience, afin de bien & catholiquement ſe confeſſer; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1568.

JEAN DE CLAMORGAN, Seigneur de Saane, premier Capitaine de la Marine de Ponent, a écrit la Chaſſe du Loup, en laquelle eſt contenue la nature des loups & la manière de les prendre, tant par chiens, filets, piéges qu'autres inſtrumens; imprimée à Paris, *in*-4°. avec la maiſon ruſtique de Charles Eſtienne, par Jaques du Puis, 1566. Vous y trouverez le loup décrit ainſi: le loup eſt une bête ayant le poil gris, mêlé de noir, blanchâtre ſous le ventre, la tête groſſe, armée de dents longues & groſſes, d'oreilles courtes & droites, dont eſt ſorti le proverbe, je tiens le loup par les oreilles. Le dire d'Iſidore y eſt, en après, rapporté; aſſavoir que ſi le loup voit l'homme avant qu'il le voye, il lui ôte la voix: parce que de ſon haleine maligne il infecte l'air: lequel ainſi infecté, infecte auſſi l'inſpiration de l'homme prochain & contigu de ladite bête, & le prive de ſa voix: dequoi parle Virgile, en ſes Bucoliques *Lupi Mærim videre priores:* d'où eſt ſorti ce proverbe commun *Lupus in fabula*: c'eſt-à-dire, quand on parle de quelqu'un, & lequel à l'inſtant ſurvient, celui qui parloit ſe taît, comme ſi le ſurvenant lui ôtoit ſoudain la voix & la parole.

JEAN CLERICI, Religieux de l'Ordre Saint François, du Convent de Biez, en Artois, Confeſſeur des Sœurs de l'Annonciade, à Béthune, a écrit Traité d'exemplaire pénitence, con-

tenant dix-huit chapitres, imprimé à Paris, *in*-8°. par Ambroise Giraud, sans date. Traité des fondemens du Temple spirituel de Dieu, qui est la personne Chrétienne, contenant les douze articles de la Foi, figurés par les douze foudres, & douze pierres précieuses, dont est faite mention en l'Apocalyse, au vingt-unième chapitre; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean le Bailly, 1528.

JEAN CLOPINEL, dit de Meun, ancien Poëte François & surnommé premier Inventeur de Rhétorique Françoise, a composé en l'an 1300, le Roman de la Rose; imprimé à Paris, *in-fol.* La Destruction de Troie la grande, composée en rime Françoise, par personnages, par Maître Jean de Meun; avec les prouesses d'Hector; la damnable Trahison des Grecs; la Description de fortune mobile & instable; imprimée à Lyon, *in-fol.* par Denys de Harsy, 1544. Les cinq Livres de Boëce Severin, de la Consolation de la Philosophie; partie en rime, partie en prose, à l'imitation de l'Auteur: laquelle Traduction n'a onques été imprimée, & en ai trouvé quatre exemplaires écrits en main, en certaines Librairies, de l'une desquelles j'en ai tiré un, où le septième metre du troisième Livre, est ainsi rendu François [1].

C'est la nature des délices,
Qu'elles navrent les cœurs des vices
Parmi une pauvre douceur,
Qui peu leur donne de saveur,
Ainsi comme l'Abeille fait,
Qui prunes [2] par le miel attrait,
Et puis y fiche sa pointure,
Qui est molt angoisseuse & dure.

Les Remonstrances de Nature, à l'Alchimiste errant; avec la Réponse dudit Alchimiste; imprimées à Paris, *in*-8°. par Guill. Guillard, 1561. Le plaisant jeu du Dodécaédron de fortune, non moins récréatif, que subtil & ingénieux, composé par Jean de Mehun, du temps du Roi Charles le quint: lequel jeu

jeu eſt le plus ſubtil & artificiel de tous les jeux & paſſetemps de fortune ; car l'Auteur y a procédé ſelon les Règles & Démonſtrations de l'Aſtrologie judiciaire, obſervant ſes effets & propriétés aſſignées aux douze maiſons du ciel, faiſant ſes demandes & réponſes, en vers, deux à deux, tant bien à propos ſuivant icelles, que rien n'y eſt à deſirer. Davantage il prend pour l'inſtrument de ſon jeu, une figure géométrale, appelée Dodécaédron, qui eſt ſemblablement compoſée de douze faces pentagones égales, & contient vingt angles ou carrés ſolides, & ſoixante plains, pour ce que trois plains y font un angle ſolide. Ce Livre a été imprimé à Paris, *in*-4°. par Jean Longis & Robert le Maigner, en l'an 1560, & à Lyon, *in*-8°. par François Didier, 1574. Claude Fauchet en ſon Livre de l'Origine de la langue Françoiſe, Rime, & Romans & des anciens Poëtes François, n'a pas oublié Jean de Meung, duquel il dit ce qui s'enſuit : [3] Il eſt bien plus aiſé à découvrir le temps de Maître Jean Clopinel (c'eſt-à-dire, boiteux, & dont vient eſclopé, celui qui en allant traine ſa jambe) dit de Meun, à cauſe qu'il nâquit en cette villette aſſiſe ſur la rivière de Loire, quatre lieues ſous Orléans. Au commencement du Livre de la Conſolation, fait en Latin par Boëce, & par lui mis en François, il dit le temps qu'il a vécu, ès mots ſuivans. A ta Royale Majeſté, très-noble Prince, par la grace de Dieu, Roi des François, Philippes le quart, je Jean de Meun, qui jadis au Roman de la Roſe, puiſque Jalouſie ot mis en priſon Belacueil, enſeigné la manière du chaſtel prendre, & la Roſe cueillir, & tranſlaté de Latin en François ; le Livre de Vegece de chevalerie, & le Livre des merveilles de Hirlande, & le Livre des Epîtres de Pierre Abeillard & Helois, ſa femme, & le Livre de Aelred de ſpirituelle amitié : envoie ores Boëce de Conſolation, que j'ai tranſlaté en François : jaçoit ce que entendez bien Latin. Ce qui montre en partie, & le temps auquel de Meun a vécu, & comme nos Rois ont été curieux de ſavoir la langue Latine. Je ne puis dire au vrai, ſon état, combien qu'il me ſouvienne

avoir lu en la Chronique d'Aquitaine, qu'il fut Docteur en Théologie: ce que je ne puis croire; tant y a qu'il fut homme d'honneur, fort estimé & ayant quelques moyens honnêtes de vivre. Car au Livre intitulé le Songe du Prieur de Saloin, dédié à Valentine, Duchesse d'Orléans, & à elle présenté avant la mort de Loys son mari, il est fait mention d'un jardin appartenant audit de Meun. Je m'en allois (dit l'Auteur) en le jardin de la Tournelle, hors de Paris, qui fut jadis Maître Jean de Meun. Et puis au commencement de sondit Livre, parlant du même jardin: il dit encore,

Je suis maistre Jean de Meun,
Qui par maints vers, sans nulle prose,
Fis cy le Romans de la Rose.
Et cet hostel qu'icy voyez,
Prins pour accomplir mes souhaits:
S'en achevé une partie,
Après mort me toli la vie.

Ce même Prieur de Saloin, représente ledit de Meun, bien vêtu d'une robe ou chappe fourrée de menu verd; comme quelque homme d'honneur. Il continua le Roman de la Rose, XL ans après la mort de Guillaume de Lorris: &, comme je penserois bien, au commencement du règne de Philippes le Bel: ou, pour le plus tard, l'an M. CCC. car il dit,

Et puis viendra Jean Clopinel,
Au cuer jolis, au cuer isnel,
Qui naistra sus Loire à Meun.

Et peu après encore,

Il aura le Romans si chier,
Qu'il le voudra par-tout noncier.
Et quand Guillaume cessera,
Jean le continuera,
Après sa mort que je ne mente,
Ans trespassez plus de quarante.

Ce qui (pour le moins) revient au temps que j'ai dit. Les pre-

miers vers de Clopinel, commencent après ces derniers de Guillaume de Lorris :

Jamais n'iert riens qui me confort,
Si je perds vostre bienveillance,
Que je n'ay mes ailleurs fiance.

Puis Jean de Meun continue : disant,

Et si l'ay-je perdue espoir,
A poi que ne m'en deesspoir.

Continuant jusqu'à la fin, où il dit :

Et sus ce point je me réveille.

Car il y a grande apparence que les trente ou quarante vers qui se trouvent après, en aucuns exemplaires :

Et pui que fui esveillé,
Et du long sommeil travaillé.

Ne sont pas de lui ; j'oserois bien assurer que le Roman de la Rose, a été composé avant l'an M. CCCX. pource qu'au Roman de Fauvel (qui confesse avoir été fait cette année) je trouve ces vers :

Faux-semblant se fiet près de luy,
Mais de ceste ne de celuy
Ne vous veuil faire graigneur prose ;
Car en eux nul bien ne repose.
Et de ce au tiexte sans glose,
Parle le Romans de la Roze.

Jean le Maire de Belges, a non-seulement opinion que de Meun aye vécu du temps de Dante, Poëte Florentin, mais qu'il a encore été son ami & compagnon d'étude. Car au Temple de Venus il dit : & puis (comme autrefois j'ai oui-dire) le bon Maître Jean de Meun étoit contemporain, c'est-à-dire, du même temps & faculté que Dante, qui précéda Pétrarque & Boccace. Et l'un étoit émulateur, & nonobstant ami des études de l'autre. Or les Italiens sont d'accord que Dante naquit l'an 1265, & en véquit cinquante-six, revenant à l'an 1321, qui est le premier

du règne de Charles le Bel, dernier enfant de Philippes le Bel. Ce qui se rapporte à ce que dit la Chronique d'Aquitaine, à savoir que Jean de Meun florissoit sous ce Roi. L'on a publié un Livre intitulé Dodécaédron, qui est un jeu de passetemps, pour savoir son adventure par le sort des dez. Mais je ne puis croire qu'il l'aye présenté au Roi Charles V, lequel commença son règne l'an 1364, ou il faudroit qu'il eût vécu bien longuement. Car quand il auroit composé le Roman de la Rose, en l'âge de vingt-cinq ans, & fait l'an 1300: encore le présentant au Roi Charles V, le premier an de son règne, il faudroit qu'il eût été âgé de quatre-vingt-neuf ans. Et toutesfois il semble bien que le Roman de la Rose (vu les traits de doctrine semés parmi) ne soit pas un ouvrage de jeune homme; comme aussi le Dodécaédron, celui d'un vieillard usé, puisqu'il étoit question d'être subtil en Arithmétique, pour si bien asseoir les renvois & réponses, afin de se rapporter aux points des dez. Au reste, Jean de Meun cuida être payé de la même monnoie qu'Ovide, son Maître, pource qu'une partie des Dames de Cour mal renommées, Moines, Hypocrites, & autres gens vicieux qu'il avoit taxés en ses Livres, lui suscitèrent beaucoup d'ennemis: même les Dames fâchées de ces vers trop piquants:

Toutes estes, serez, ou fustes,
De faict, ou de volonté, putes.

Délibérèrent un jour de l'en châtier, duquel danger il se sauva gentiment en cette manière. Maître Jean de Meun étant venu à la Cour pour quelque occasion, fut par les Dames, arrêté en une des chambres du logis du Roi, étant environné de plusieurs Seigneurs: lesquels pour avoir leur bonne grace, avoient promis le représenter, & n'empêcher la punition qu'elles en voudroient faire; mais Jean de Meun les voyant tenir des verges, & presser les Gentilshommes de le faire dépouiller, il les requit lui vouloir octroyer un don: jurant qu'il ne demanderoit pas rémission de la punition qu'elles attendoient prendre de lui

qui

(qui ne l'avoit méritée) ains au contraire l'avancement. Ce qui lui fut accordé à grande peine, & à l'instante prière des Seigneurs. Alors Maître Jean commença à dire : mes Dames, puisqu'il faut que je reçoive châtiment, ce doit être de celles que j'ai offensées. Or n'ai-je parlé que des méchantes, & non pas de vous, qui êtes ici toutes belles, sages, & vertueuses : partant celle d'entre vous qui se sentira la plus offensée, commence à me frapper, comme la plus forte putain de toutes celles que j'ai blâmées. Il ne se trouva pas une d'elles qui voulût avoir cet honneur de commencer, craignant d'emporter ce titre infâme : & Maître Jean échappa, laissant aux Dames une vergongne, & donnant aux Seigneurs là présens, assez grande occasion de rire : car il s'en trouva aucuns d'eux, à qui il sembloit que telle ou telle devoit commencer ; mais les mieux appris rompirent ce jugement, pour éviter au débat qui en fut suivi. Le Roman de la Rose, a (ce néanmoins) été reçu par les Librairies des Seigneurs, comme Livre plaisant & rempli de beaux traits de doctrine, malgré les Prêcheurs & Théologiens, marris de ce qu'il étoit trop manié & appris de toutes sortes de gens, tellement que plusieurs crièrent contre : & entre autres Maître Martin Franc, natif en la Conté d'Aumale en Normandie, Prevôt & Chanoine de Lauzane, en Savoie, fit un Livre contre le Roman de la Rose, intitulé le Champion des Dames : comme si Jean de Meun eût écrit contre elles ; mais ce fut longuement après la mort de Maître Jean de Meun, pource que ce Champion est adressé à Philippes II, Duc de Bourgogne, surnommé le Bon. Il se trouve en la Chronique d'Aquitaine, un trait de risée, que le bon Maître Jean de Meun fit aux Freres Prêcheurs ou Jacobins de Paris, même en son testament ; par lequel ayant ordonné être enterré en leur Église, il leur laissa un coffre avec tout ce qui étoit dedans ; commandant ne l'ouvrir, qu'il ne fût mis en terre. Maître Jean trépassé, & son service mortuaire, fait suivant ce qu'il avoit ordonné : les Freres, viennent en grande hâte, pour enlever ce coffre, lequel se trouvant plein de pieces d'ardoise,

ſus leſquelles, poſſible, il tiroit des figures d'Arithmétique ou de Géométrie: les Moines indignés,& penſant qu'il ſe fût moqué d'eux vif & mort, déterrerent ſon corps; mais la Cour de Parlement avertie de telle inhumanité, le fit remettre en ſépulture honorable, dans le Cloître du Convent. Cela me fait croire, s'il eût été Docteur en Théologie (comme a voulu dire l'Auteur de la Chronique d'Aquitaine, ou celui duquel il l'a pris) qu'il n'eût uſé de telle riſée en mourant. Si vous ne dites qu'en ce temps là, les Étudians en l'Univerſité de Paris, étoient ennemis des Mendians, pour l'entrepriſe que faiſoient ces Freres ſus les gens d'Egliſe, & Maîtres de l'Univerſité, ſe fourrant par les Cours, pour être Confeſſeurs des Rois & Princes; entreprenant auſſi les lectures publiques, ſus les Maîtres Régens des Univerſités, dont Maître Jean ſe vange tant qu'il peut, repréſentant les vices d'aucuns d'eux, ſous la perſonne de Fauxſemblant, tant au Roman de la Roſe, qu'en une Satyre faite contre tous vices, appellée Teſtament, & Codicille. Jean Gerſon, homme docte, ſelon le temps qu'il vivoit, & ſur-tout bien Chrétien, pie & dévot, en un Opuſcule contenu au quatrième Tome de ſes Œuvres, dit trois choſes du Livre de Jean de Meun, intitulé le Roman de la Roſe, *Si mihi* (dit-il) *ſit Romantius Roſæ, qui & unicus extet, & viginti ſeſtertiis, ſive* (*ut apertiùs dicam*) *quingentis aureis eſſet, mihi combureretur potiùs, quàm væniret, in hoc, ut qualis eſt publicaretur.* Et en après, *Si apud me peccata is poneret qui libro hoc uteretur perperàm, mandarem utique vel plurima uti obliteraret, vel abjiceret in totum.* Et enfin, *Si mihi conſtaret Joannem ipſum Meldunenſem, libri hujus editi & evulgati crimen, pœnitentiâ & animi dolore non diluiſſe, nihilò illi meliùs vel precarer, vel appellarem Deum quàm Judæ Iſcariotæ, de quo mihi dubitare non licet, quin pœnas det nunquam deſituras: ſunt quæ illi gravioris ſupplicii Auctores, quotquot illius lectionem vertunt in flagitium & ad ſcelus accommodant.* Mais ce bon Docteur auroit bien plus à crier maintenant, s'il vivoit, & qu'il vît les Livres de Pierre Arétin, de

Rabelais & autres, vrais instrumens de perdition, & de damnable lecture *.

[1] Du Verdier, qui dit si positivement que Boëce, *de la Consolation de la Philosophie*, mis en François par Clopinel, n'a jamais été imprimé, ne savoit pas qu'il y en avoit une Edition d'Antoine Vérard, *in-fol.* 1494. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il faut, au lieu de *Prunes*, lire *Primes*, dans le sens de *Premièrement*. Les Italiens disent *prima*, sous-entendant *vece*, *fiata*, *foggia*, ou quelqu'autre substantif féminin. (*idem*).

[3] Ceci, & ce qui suit, jusqu'aux mots *Testament & Codicille*, inclusivement, est tiré de Fauchet, Chap. 126; le reste a été ajouté par du Verdier. L'Article de CLOPINEL, dans la Croix du Maine, se doit chercher à JEAN DE MEUN, Tom. I, p. 545 & suiv. & dans la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, à l'Article de GUILLAUME DE LORRIS, Tom. IX, pag. 26 & suiv. — Peu de temps après la mort de Jean de Meun, courut un Ecrit, intitulé *Apparition de Maître Jean de Meun*, d'où est extraite la *Fable de la Courge & du Datillier* *, rapportée par M. Boivin, pag. 254 de son *Apologie d'Homère*, & connue d'ailleurs, quoiqu'avec quelques différences, par Crinitus, Chap. 14 du Liv. II *de Honestâ Disciplinâ*. (*idem*).

* L'*Apologue de la Courge & du Pin* est mis par Crinitus, à l'endroit cité, dans la bouche de François Barbaro, noble Vénitien, traitant des intérêts de la République avec le Duc de Milan.

La Croix du Maine attribue à Jacques Milet *la destruction de Troye la grande, composée en rime Françoise*; mais apparemment ce dernier n'a fait qu'en réformer le langage; car j'en ai un Manuscrit plus ancien que lui. (Président BOUHIER).

** Que diroit donc aujourd'hui Gerson, s'il vivoit, de ce déluge périodique de Livres infames, qui nous inondent de toutes parts, & dont la lecture est mille & mille fois plus dangereuse que le *Roman de la Rose*, puisqu'ils attaquent à la fois la Religion & les mœurs? Que diroit-il de nos Ecrits, prétendus Philosophiques, qui éteignent les lumières de la raison, la jettent sans cesse dans les inquiétudes cruelles du doute, & la laissent ensuite errer au gré du désespoir? Que diroit-il de ce *Systême* affreux *de la Nature*, qui n'annonce à la vertu que le néant pour récompense? De ce nombre innombrable de Nains orgueilleux, qu'on voit de toutes parts, armés de petites frondes, essayer d'ébranler les fondemens inébranlables de la vérité; qui, incapables de rien édifier, cherchent à tout détruire; qui se disent les défenseurs nés de l'humanité, qu'ils outragent, en la réduisant au sort des Bêtes; qui veulent affranchir l'homme du joug importun de la vertu, & le livrer sans remords à toute la licence des passions; qui crient sans cesse, & de toute

leur force, à la *Tolérance*, & sont, dans le cœur & dans leurs actions, les plus intolérans des êtres vivans sur la terre ? Enfin, que diroit Gerson de cette folie épidémique, qui trouble, altère, dérange les petits cerveaux de tant de grands hommes, & les foibles cervelles de tant de femmelettes, devenues tout-à-coup esprits-forts par le don de Philosophie, & dont la quenouille & les fuseaux, paisibles instrumens autrefois de l'innocence & du travail propre à leur sexe, maintenant ne sont plus, entre leurs mains, que des armes enchantées, faites uniquement pour écarter loin d'elles la foule des préjugés ? O Gerson ! Gerson ! votre siècle étoit encore un siècle d'ignorance, & le nôtre est un siècle de lumières !

JEAN COCLEUS [1]. Voyez CLAUDE BERTHOT.

[1] Il naquit à Nuremberg, fut Chanoine de Breslau, en Silésie, Théologien célèbre, sur-tout dans les matières de Controverse. Les Luthériens le redoutèrent. Il mourut à Breslau, le 10 Janvier 1552, dans sa soixante-treizième année. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN COGNEU, Religieux à Bonneval en Rouergue, de l'Ordre de Cisteaux, a traduit de Latin, Traité de S. Bernard, très-utile pour inciter & instruire tout vrai & bon Chrétien, à aimer Dieu parfaitement, imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1566.

JEAN COLIN, Licentié ès Loix, Bailly du Comté de Beaufort, demeurant à Châlons en Champagne, a traduit Opuscule de Plutarque, de l'éducation & nourriture des enfans, imprimé à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, sans date. Le Livre d'Amitié de Cicero, imprimé à Lyon, *in*-8°. par François Juste, 1537. Opuscule de Plutarque, de la tranquilité de l'esprit, imprimé à Paris, *in*-8°. par Vivant Gautherot, 1558. Le Songe de Scipion, fragment de Cicero, extrait du sixième Livre de sa République, imprimé à Paris, *in*-8°. par Vivant Gautherot, 1541. L'Histoire de Herodian des Empereurs Romains, depuis M. Antonius jusques à Gordianus, traduit de Grec en Latin, par Ange Politian, & de Latin en François par Jean Colin; avec l'exposition de plusieurs Dictons, Histoires, Fables, situations de lieux & descriptions de pays, servant à entendre plus facilement les Histoires; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean de

Tournes, 1546. Le troisiéme Livre des Loix de Cicero, avec Annotations, contenant l'exposition de plusieurs lieux desdits Livres & la déclaration de plusieurs Dictons, Histoires & Fables; imprimé à Paris, *in*-8°. par Denys Janot, 1546. Introduction à vraie sapience, traduite du Latin de Loys Vivès, imprimée à Paris, *in*-8°. par Charles l'Angelier, 1548.

JEAN COLUMBI, Frere Mineur, Évêque de Troye [1], Pénitencier du Pape, en Avignon, a écrit Confession générale; avec certaines Règles au commencement, utile tant à Confesseurs, que à Pénitens, imprimée en Avignon, *in*-8°. par Jean de Channey, 1517.

[1] Columbi, qualifié Evêque de Troye, *Episcopus*, *non Trecensis*, *sed Trojanus*; c'est-à-dire, Titulaire de cet Evêché *in partibus*, & non pas Evêque de Troïa, dans la Capitanate, au Royaume de Naples. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DES COMBES, Avocat du Roi au Siége Présidial & Sénéchaussée d'Auvergne à Rion, a écrit Traité des Tailles & autres charges & subsides, tant ordinaires que extraordinaires, qui se levent en France, & des Offices & états touchant le maniement des finances de ce Royaume; avec leur institution & origine: Œuvre contenant sommairement par qui, & pour quelles causes ont été inventés tant de subsides, de leur nature & qualité, quelles personnes contribuent, & la conformité d'iceux, avec les anciens; imprimée à Paris, *in*-8°. par Federic Morel, 1576.

JEAN DE COMBES, Docteur en Théologie, a écrit l'Edifice spirituel, où est contenue briève érudition à tous bons Catholiques, les enseignant aimer, croire & espérer en Dieu; imprimé à Paris, *in*-16. par Jean Ruelle, 1562.

JEAN CONSTANTIN * a fait un Commentaire Latin sur les Ordonnances.

* Il prenoit la qualité de *Licentié ez Loix*, *Avocat en la Cour du Parlement de Bordeaux*. Son Commentaire *sur les Ordonnances*, est un Commen-

taire sur l'*Ordonnance de François I, concernant l'abbréviation des Procès*, laquelle contient 191 Articles. L'Edition de 1559 n'est pas la première. Le privilège fut obtenu en 1544. L'Edition que j'ai sous les yeux, & qui est de Paris, en 1549, étoit la troisième. Elle contient un très-grand nombre d'additions.

JEAN CORBICHON a translaté du Latin de Bartholomeus Anglicus, le grand Propriétaire de toutes choses, trés-utile pour tenir le corps humain en santé; avec les propriétés du ciel, de la terre, des bêtes, des oiseaux, des pierres & des métaux; & plusieurs receptes contre aucunes maladies : le tout divisé en dix-neuf Livres, revu, corrigé & imprimé en la derniere édition, à Paris, *in-fol* par Jean Macé, 1556 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom I, pag. 481.

JEAN CORNILLE, Augustin a écrit Traité de l'Origine & nature de l'envie; avec les Remedes d'icelle, imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1580.

JEAN DE CORRAS *, Conseiller en la Cour de Parlement de Tholose, a écrit Arrêt mémorable du Parlement de Tholose, contenant une Histoire prodigieuse de notre temps; avec cent & onze belles & doctes Annotations, sur le procès de l'exécution de l'Arrêt, par ledit de Corras, Rapporteur; imprimé à Lyon, *in*-4°. par Antoine Vincent, 1561 : & depuis *in*-8° par le même, 1565. Les douze Regles du Seigneur Jean Pic, Comte de la Mirandole, lesquelles addressent l'homme au combat spirituel, pour s'acheminer à la vertu, & résister aux tentations du monde : traduites de Latin; imprimées à Lyon, *in*-8°. par Antoine Vincent, 1565. Altercation en forme de Dialogue, de l'Empereur Adrian, & du Philosophe Epictete, contenant soixante & treize Questions & autant de Réponses, rendu de Latin en François; avec les Commentaires ou Paraphrase dudit de Corras, & la vie de l'Empereur Adrian; imprimée à Paris, *in*-8°. par Gabriel Buon, 1558. Remontrance discourue par Maître Jean de Corras, sur l'installation, par lui faite, de Messire Honnorat

des Martins & de Grille, en l'état de Sénéchal de Beaucaire, le 4 Novembre 1566, à Nyſmes; imprimée à Lyon, *in*-4°. par Guillaume Roville, 1567. Diſcours & briève Réſolution ſur les mariages clandeſtinement & irrévéremment contractés par les enfans de famille, au deſçeu, ou contre le gré, vouloir & conſentement de leurs pères & mères, imprimé à Lyon, 1572, avec l'Édit ſur ce fait, par le Roi Henri II du nom. Il a écrit auſſi pluſieurs Livres, en Latin, dont il ſera loiſible voir le catalogue en la Bibliothèque de Geſner.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 482.

En l'Altercation d'Adrian avec Epictète.

[ADRIAN. QUI SONT CEUX, LESQUELS, ÉTANT SAINS, SONT MALADES? EPICT. CEUX QUI SE CHARGENT DES AFFAIRES D'AUTRUI. Il ſuffiroit, comme diſoit Cicéron, prendre le ſoin de ſes affaires; car, de vouloir être un ſecond Atlas, & ſoutenir le Ciel de ſa tête, ou de ſes épaules; ou, comme un Prometheus, attaché au mont de Caucaſe, ſe rendre trop ſolliciteux des aſtres; c'eſt-à-dire, s'envelopper trop curieuſement des affaires d'autrui, ſans néceſſité, c'eſt, à ſon eſcient, s'affaiſſer d'une choſe trop peſante & fâcheuſe, & faire acte d'homme qui ſoit bien de loiſir. Ce que Menedeme reprochoit à Chremes, qui s'enquéroit, avec curioſité, de ſa manière de vivre, lui diſant:

> *Tantùm ne eſt abs re tua otii tibi,*
> *Aliena ut cures, eaque nihil quæ ad te attinent.*

Non que par-là je veuille retirer le Chrétien du ſecours qu'il doit à ſon prochain; car ce ſeroit droitement offenſer la charité que nous devons l'un à l'autre, mais pour retirer ſeulement la ſolliciteuſe curioſité de ceux qui, volontairement & témérairement, ſe plongent aux négoces d'autrui. Et moins ſaurois-je approuver la réponſe de Prodicus Gorgias, que pluſieurs ont penſé avoir vécu deux cens & quatre ans, lequel, interrogé comment il étoit parvenu à ſi extrême vieilleſſe, répondit en Epicurien, Pour autant qu'il ne s'étoit jamais voulu empêcher des affaires d'autrui. ADR. QU'EST-CE QUE LIBERTÉ? EPICT. INNOCENCE. On attribue cette réponſe à Periander, & à Bias auſſi, à laquelle ſe conforme Horace:

> *Qui metuens vivit, liber mihi non erit unquam.*

Mais encore mieux S. Ambroiſe, quand il dit, la tranquillité de conſcience, & ſûreté de l'innocence, rendre la vie libre & heureuſe. S. Auguſtin auſſi: Un méchant, dit-il, encore qu'il règne & domine, eſt ſerf; mais un homme de bien, encore qu'il ſerve, eſt affranchi & libre. Voire en cela ſe montre

l'innocence, quand l'homme est constant & assuré; car, étant innocent, bon & irrepréhensible, il ne craindra point la loi, le témoin, l'accusateur, ni le juge; il ne sera sujet à aucun; il n'obéira à personne, si ce n'est au Prince, entant qu'il commandera choses non prohibées de Dieu; & à la Loi, entant qu'elle est bonne, honnête, sainte & raisonnable. Il n'aura besoin d'armes, ni de défense, car il fuira les vices, & embrassera la Vertu. Il ordonnera & composera sa vie tellement de conseil & de prudence, qu'il ne forcera en rien, ni n'offensera personne, & si gardera de son pouvoir qu'aucun tort ne soit fait à autrui. Il dira hardiment au Prince, au Magistrat: Il n'est pas en votre puissance de forcer mon esprit à faire choses mauvaises, ni souffrir rien qui soit indigne de moi. J'entends parler ici de l'innocence, quant aux hommes; car, envers Dieu, nul ne se peut dire innocent, comme très-bien l'a dit David, Psal. 14; & S. Paul aux Romains, Chap. 3, disant: *Il n'est aucun juste, non pas un; il n'est aucun qui entende; il n'est aucun qui cherche Dieu: Ils ont tous décliné, & ont été ensemble faits inutiles. Il n'y a aucun qui fasse bien, il n'en y a pas jusques à un.* Lesquels lieux pourtant, en ce qu'ils disent n'y avoir aucune innocence, ni justice en l'homme, doivent être entendus de l'homme selon Nature, non pas de celui qui est réconcilié par la grace, bonté & miséricorde de Dieu, qui ne fait tort à personne, qui vit & chemine selon ses commandemens; car c'est l'innocent, duquel le Seigneur Dieu parle, quand il maudit celui qui battra l'ame de l'innocent; & ailleurs, là où il admoneste de ne répandre le sang de l'innocent; c'est-à-dire, de celui (dit le Psalmiste) qui craint le Seigneur, & chemine en ses voies. ADR. QU'ES-CE QUE L'HOMME? EPICT. SEMBLABLE A LA POMME; CAR, COMME LES POMMES PENDENT AUX ARBRES; AINSI SONT NOS CORPS, LESQUELS, OU TOMBENT, QUAND ILS SONT MURS; OU SI BIEN TOST CHÉENT ENCORE TOUS VERDS. ADR. QU'EST LA CHOSE DE TOUTES LA PLUS LONGUE? EPICT. L'ESPÉRANCE. ADR. QU'EST-CE QUE LA MORT? EPICT. PERPÉTUELLE ASSURANCE. ADR. QU'EST-CE QUE LA MORT? EPICT. CHOSE QU'AUCUN NE DOIT CRAINDRE, S'IL EST SAGE; ENNEMIE DE LA VIE, PUISSANCE DIVINE, SUR TOUTE CHOSE VIVANTE; CRAINTE DES PARENS, PROIE DES ENFANS, GRACE DE TESTAMENT, LANGAGE APRÈS LE TRÉPAS, DERNIÈRES LARMES, OUBLI APRÈS LA MÉMOIRE, BRANDON DU BUCHER, CHARGE DE SÉPULCRE, TILTRE DE MONUMENT; MORT, C'EST LA FIN DE TOUS MAUX.]

JEAN COTREAU, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & Chanoine de Tournay, a écrit Commentaires en forme de Sermons (en nombre trente-trois) exposant familièrement les dix Commandemens de Dieu & remarquant les vices & crimes, tant de ceux des états que du peuple, selon la matière de chacun Commandement; imprimés à Paris, *in*-4°. par Guillaume Chaudiere, 1576. Traité du Repos & tranquillité de l'Ame, divisé

divisé en trois Livres, contenant certains moyens propres pour nous réconcilier avec Dieu, & appaiser la tempête de ce siècle tumultueux; imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1575.

JEAN DE COURCY, Chevalier Normand, a écrit en l'an 1416, six Livres de compilations d'Histoires, depuis le déluge jusques à Matathias & aux Machabées: le premier Livre contient neuf Histoires & quatre-vingt-treize chapitres: le second, cinq Histoires & soixante-cinq chapitres: le troisième, quatre Histoires & cinquante-huit chapitres: le quatrième, neuf Histoires & soixante-cinq chapitres: le cinquième, dix Histoires & quatre-vingt-quatre chapitres: le sixième, cinq Histoires & quarante-sept chapitres: non imprimés, sont en la Librairie d'Urfé, écrits sur parchemin.

JEAN DE CUCHARMOIS, de Lyon, a traduit d'Italien en François, la très-récréative Histoire des faits, gestes, triomphes & prouesses du très-preux & vaillant Chevalier Guerin, surnommé Meschin, fils de Milon de Bourgoigne, Prince de Tarente, en son temps, Roi d'Albanie, lequel se trouva en plusieurs provinces étranges, & en plusieurs grandes batailles, assauts & rencontres, où il fit de merveilleux faits d'armes. Item comment ledit Guerin fut aux arbres du Soleil & de la Lune, & les conjura; puis comme il alla au milieu des montagnes d'Italie, où il trouva la belle Sybille en vie, avec laquelle il tint plusieurs propos: & enfin fut porté par les Diables en purgatoire, où il vit choses merveilleuses. C'est un Roman compris en huit Livres, & imprimé à Lyon, *in*-4°. par Romain Morin, sans date.

JEAN DE DAMAS [1]. Aphorismes de Jean de Damas*, souverain Médecin entre les Arabes; avec la vie d'icelui; imprimés à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1555.

[1] On varie touchant ce Médecin. Quelques-uns ont cru que c'étoit *Jean Mesué*; d'autres, que c'étoit son fils; & d'autres, qu'il diffère des précé-

dens. Les Aphorismes ici mentionnés sont au nombre de cent soixante. L'Auteur vivoit en 1170, ou environ. (M. DE LA MONNOYE).

* S'il est question ici de *Jean*, fils de *Mesué*, qui fut Médecin du Khalife Haroun Raschid, il vécut dans le neuvième siècle, & non dans le douzième; non-seulement il pratiquoit la Médecine, mais il l'enseignoit aussi, & a écrit plusieurs Ouvrages, dont celui, que nous appelons ordinairement l'*Electuaire de Mesué*, est entre les mains de tous ceux qui se mêlent de Pharmacie; & il y a grande apparence que c'est celui, qui est ici indiqué par du Verdier. Voy. la *Bibl. Orientale*, au mot JOHANNA BEN MASSOVIAH, p. 494.

JEAN DAMASCENE [1]. Traité de Saint Jean Damascene, des Images, traduit du Grec, imprimé à Paris, *in*-8°. par G. Morel, 1562. Apologie de Saint Jean Damascene, Docteur Grec, divisée en trois Livres, contre Leon Isaure, Empereur de Constantinople & ses complices, adversaires des Images sacrées de l'Eglise; imprimée à Verdun, 1573. Histoire de Barlaam & de Josaphat, Roi des Indes, traduite du Grec de Saint Jean Damascene, par Jean de Billy; imprimée à Paris, *in*-8°. par G. Chaudiere, 1578.

[1] Les *Prolégomènes* du P. Michel le Quien, savant & dernier Editeur des Œuvres de S. Jean Damascène, à Paris, en 2 vol. *in-fol.* 1712, ne laissent rien à souhaiter de tout ce qui peut se savoir touchant cet Auteur, qu'il croit n'être point mort avant l'an 756. —Voy. le mot BARLAAM, Tom. III, p. 206. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DEDEHU. Sermon funèbre déclamatoire, sur le trépas de Madamoiselle de la Bastie, femme de Monsieur le Gouverneur de Dombes, imprimé à Lyon, par Michel Jove, 1568.

JEAN DEDEUX, Xaintongeois, Docteur en Théologie, a écrit Antitheses de la SS. Eucharistie & de la Cene des modernes, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Benoist Rigaud, 1571 [1].

[1] Dans un Recueil d'anciennes Epigrammes, intitulé *Le Soulas d'Angoisse*, *in*-16. à Rouen, en 1549, sans nom d'Imprimeur, on trouve ce Quatrain à Jean Dedeux, peut-être père de ce Théologien :

Vous étiés veuf, quelle male fortune
Hui vous rameine au joug malencontreux?

Par ci devant avés été Jean d'une,
Ores vraiment vous serés Jean de Deux. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DHUMBERT a fait des Explications Françoises sur tous les titres des neuf premiers Livres du Code de Justinian, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Macé Bonhomme, 1558.

JEAN DIAZ [1]. Petit Sommaire de la Religion Chrétienne, contenant les principaux articles de notre Foi, par Jean Diaz, Espagnol *, imprimé à Lyon, 1562. *Calvinique.*

[1] L'Histoire Tragique de cet Espagnol Luthérien, que son propre frère, Alphonse, Catholique outré, fit assassiner, en 1546, est connue; outre la relation qui en a été publiée séparément, on trouve le fait amplement détaillé dans Sleïdan, Liv. XVII. (M. DE LA MONNOYE).

* Jean Diaz avoit étudié en Théologie, dans l'Université de Paris. S'étant laissé séduire par les Ouvrages de Luther, il passa à Genève, & de-là à Strasbourg, où il s'attacha à Bucer, qu'il suivit à Ratisbonne, en 1545, d'où il se rendit à Neubourg, pour y corriger un Livre de Bucer qu'on y imprimoit. Son frère *Alphonse*, qui étoit Avocat en Cour de Rome, vint l'y joindre, pour tâcher de le ramener à l'Eglise Catholique; n'ayant pu y réussir, il résolut sa mort, & le fit assassiner, sous ses yeux, d'un coup de hache sur la tête, le 27 Mars 1546. — Voy. SLEÏDAN, Lib. XVII, & SPONDE, *Annal.* ad ann. 1546.

JEAN DIVERY, Médecin de Mante, natif d'Hiencourt en Beauvoisin, a translaté en rime, le Dialogue de Salomon & de Marcolphus, avec les Dits des sept Sages & autres Philosophes de Grece, imprimé à Paris, par Guillaume Eustace, 1509 [1].

[1] Les Œuvres Latines de ce Médecin, rapportées par Simler, à la tête desquelles est le nom *JOANNES DIVRIUS*, font voir qu'il faut plutôt écrire, en François, DIVRY que D'IVERY. Difficilement sa Traduction du *Dialogue de Salomon & de Marcolphe* se trouveroit-elle aujourd'hui; en récompense, l'Original Latin ayant été imprimé plus d'une fois, n'est pas rare; ce n'est dans le fond qu'une boufonnerie, mais qui ne laisse pas d'avoir son ancienneté, puisque Guillaume de Tyr, Ecrivain du douzième siècle, Chap. 1 de son treizième Livre de la *Guerre Sacrée*, fait mention des *Conférences de Salomon & de Marcolphe.* Les deux Livres Italiens, intitulés, l'un: *Astuzie Sottilissime di Bertoldo*; l'autre: *Le Piacevoli e ridicolose semplicità di Bertoldino, figliuolo di Bertoldo, con sottili ed argute sentenze della Marcolfa sua madre*, sont deux Copies de ce Dialogue. Ce *Jean Divry*, en 1509, étant

alors Bachelier en Médecine, revit l'*Ènéide*, mise, en vers François, par Octavien de S. Gelais. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DONGOIS, de Therouanne. Le Promptuaire de tout ce qui est advenu plus digne de mémoire, depuis la création du monde jusques à présent, imprimé à Paris, *in*-16. par Jean de Bourdeaux, 1569. Recepte médicinale fort souveraine de l'huile Espagnole, appelée Huile magistrale [1], & la maniere de l'appliquer particuliérement selon les plaies ou maladies, où est déclaré qui étoit Aparice, Inventeur d'icelle; imprimée à Paris, *in*-8°. par la Veuve Mahier le Croux, 1572.

[1] L'*Huile Magistrale & Souveraine*, dont il est ici parlé, est une Allégorie Satirique, touchant ce qui s'est passé en France, à la S. Barthelemi. L'invention de cette Huile est attribuée à un personnage, nommé *Apatice*. Je lis ainsi, car *Aparice*, mot qui ne signifie rien, est une faute d'impression. *Apatice*, de la manière dont on prononçoit alors le Grec, n'est autre chose qu'Ἀπάτησι, l'*Adresse*, la *Fraude*, dont usèrent Charles IX, & sa mère Catherine de Médicis, pour faire tomber, à point nommé, dans le piège, l'Amiral de Coligny, & ses adhérans. L'Auteur appelle *Espagnole* cette *Huile*, à cause que les opérations en ressemblent à celles de l'Inquisition d'Espagne. On cite de lui un autre Livre, intitulé *Avertissement aux Favoris des Princes, & Doctrine des Courtisans*, *in*-12. Paris, chez Didier Millot, 1588. — Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JEAN DONGOIS, Tom. I, pag. 487. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DORAT, natif de Lymoges, Poëte & Lecteur Royal en Grec, en l'Université de Paris, à bon droit appelé Homere Gaulois, & Pindare Grec-Latin, le plus rare & subtil esprit de notre siécle, de l'école duquel sont sortis des hommes rares & admirables en ce dont ils ont fait profession : étant encore comme un fanal posé à la vue de ceux qui tâchent de visiter l'oracle plus secret des Muses, n'y ayant eu avant lui, dès les anciens siécles, homme qui l'ait devancé en stile ni érudition, a mis le filet & l'aiguille en main (comme on dit) à nos principaux Poëtes François; assavoir Ronsard, Bayf, Belleau & les autres, ses Disciples, pour façonner les ouvrages que nous voyons être sortis d'eux : si bien que l'honneur du principal enrichissement de notre langue, lui en est dû; comme aussi ils

confessent tenir de lui ce qu'ils savent de meilleur touchant la leçon des Poëtes Grecs & Latins, auparavant non connus, ne imités en ce Royaume, tant l'ignorance les y avoit gardé ensevelis. Et combien qu'il se soit entiérement adonné à faire des Odes, Epigrammes, Hymnes & autres genres de Poësies, en Grec & en Latin, en grand nombre, jusques à passer plus de cinquante mille vers, ne cédant aucunement à ceux des anciens : il n'a laissé de poëtiser en notre langue Françoise, dont n'a été imprimé que bien peu, & seulement ce que l'Imprimeur a arraché des mains de ceux à qui il en avoit donné la copie écrite de sa main : encore a ce été à son déceu. Je n'en ai vu que ce qui en est ici mis : Epitaphes en Latin & en François, sur le tombeau de Messire Anne de Montmorency, Pair & Connétable de France; imprimés à Paris, *in*-4°. par Ph. Gautier de Roville, 1567. Epithalame ou Chant Nuptial sur le Mariage d'illustre Prince & Princesse, Henri de Lorraine, Duc de Guyse, & Catarine de Cleves, Comtesse d'Eu, auquel Epithalame chantent deux demichores, l'un de Jouvençaux, l'autre de Pucelles; imprimé à Paris, 1571 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean Aurat, Tom. I, pag. 443.

Sonnet de Guy le Fevre à Jean Dorat :

[*S'il est vrai, mon Dorat, ce que Platon doré*
En mots dorés écrit, que Dieu, formant l'essence
Des nés pour commander, mesla à leur naissance
De l'or, pour leur état rendre plus décoré,
Ce n'est pas sans raison que tu sois honoré
Comme Royal Poëte, & premier Prince en France
Sur tant de beaux esprits, que ton Ronsard devance,
Et que ton beau nom soit de tous presque adoré;
Car, & ton nom est d'or, & ta Muse dorée,
Mais de l'or beaucoup plus a ton ame épurée,
Si j'ose bien mesler à mon François l'Hébrieu.
Car la lumière est or : aussi disoit Pindare,
Que l'or est comme un feu, qui sert la nuit d'un Fare,
Comme l'or de ton nom rayonne en chacun lieu.]

JEAN DOUBLET. Elégies de Jean Doublet, Dieppois (en nombre vingt-six) avec aucuns Epigrammes imités du Grec & du Latin; impr. à Paris, *in*-4°. par Charles l'Angelier, 1559.

Aux Epigrammes, Enigme, du Latin de Pulex:

[Grosse de moi, à trois Devins ma mère
S'en enquéroit : l'un un fils annonça,
Par l'autre une fille elle espere,
Le tiers neutre me prononça.
Et tout fut vrai, car je fus Androgine :
Puis, sur ma mort, l'un que pendu serai,
L'autre qu'un glaive est ma ruine,
Le tiers dit que je me noirai.
Nul ne mentit. Etant monté à peine
Dessus un arbre, au bord de l'eau tout près,
J'avois épée, ell' se dégaine,
Et je tombe sur elle après,
La teste en l'eau ; mais venir n'y sçut onques
L'un de mes pieds, aux branches accroché;
Ainsi fils, fille, & neutre donques,
Je fus noyé, tué, branché.

L'Enigme de Cléobule:

Un père douze enfans porte,
Qui en ont trente chacun,
Tous de différente sorte ;
Si l'un est blanc, l'autre est brun,
On lès voit tous un à un,
Jamais deux, ni trois ensemble,
Et sans qu'il en meure aucun,
Tous les jours meurent, ce semble.

Du Latin de Plaute.

S'il est quelqu'un qui desire
Sans nul repos s'empescher,
Deux choses lui faut chercher,
Une femme & un navire.

De Niobe pris du Grec:

De vive que j'étois, les Dieux
Me firent pierre par envie ;
Praxitele faisant trop mieux,
De Pierre m'a remise en vie.]

JEAN DROUYN, Bachelier ez Loix & en Décret, a tranſlaté de Latin en proſe Françoiſe, le Regime d'honneur : l'Epilogue ou Sommaire, duquel Livre, il a mis en rime, au commencement ainſi,

Quand à la table tu ſeras,
Viſage joyeux tu auras,
Le ſel au couteau tu prendras,
Ne demande que mangeras;
Ce qu'on oſte ne demanderas,
Noiſe & querelle y fuiras,
Tes membres tous droits tu tiendras,
Nappe blanche te maintiendras;
De moucher, cracher t'abſtiendras,
De ce que manges donneras,
Ton morceau au plat ne mettras,
Et modérément tu boiras,
Puis graces à Dieu tu rendras.

imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Picot & Martin Havard, 1507.

JEAN DUEGNE. Le Miroir de conſolation pour les triſtes & affligés, fait de pluſieurs doctes & ſaints Diſcours ſpirituels, en forme de Paradoxes & Antitheſes, & des beaux exemples de la Religion Chrétienne; mis en François de l'Eſpagnol de Frère Jean Duegne, Religieux de l'Ordre des Frères Mineurs, par François de Belleforeſt; imprimé à Paris, *in*-8°. par Gervais Mallot, 1583.

JEAN DURET, Avocat du Roi en la Sénéchauſſée & Siége Préſidial de Molins, a écrit Paraphraſe ſur le ſtile de la Sénéchauſſée du Pays & Duché de Bourbonnois, où brièvement ſont touchées les diverſités des anciennes Loix, Procédures Judiciaires, abrogées; avec celles qui ſont maintenant uſitées en toutes Cours; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Barthelemy Vincent, 1571. Traité des peines & amendes, tant pour les matières criminelles que civiles, extrait des anciennes Loix des douze tables, de Solon & Draco : Conſtitutions canoniques, Loix civiles & impériales, accompagnées de la pratique Françoiſe;

imprimé à Lyon, *in*-8°. par Benoist Rigaud, 1573. L'Armonie & Conférence des Magistrats Romains, avec les Officiers François, tant Laïques que Ecclésiastiques; où succintement est traité de l'origine, progrès & jurisdiction d'un chacun, selon que les Loix civiles, Romaines & Françoises, l'ont permis; réduite en trois Livres; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Benoist Rigaud, 1574. Commentaires & Annotations sur l'Edit & Ordonnance du Roi Charles IX, pour le bien & autorité de justice & des Officiers de Sa Majesté; de leur devoir en l'exercice d'icelle; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Benoist Rigaud, 1573. Discours sur les Incompétences & Récusations, pour entendre en quelle jurisdiction il faut poursuivre le sien, & être poursuivi; ensemble éviter les ports & faveurs qui surviennnent ez jugemens; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Benoist Rigaud, 1574. Commentaires aux Coutumes du Duché de Bourbonnois, rapportées aux mœurs & observances du pays de Bourgogne, Berry, Auvergne, la Marche, Nivernois, & autres peu plus éloignés: & ensemblement conférées avec les anciens usages des premières Monarchies & Gouvernemens, selon le témoignage des Docteurs Canoniques & civils, & Auteurs approuvés aux lettres humaines, par Jean Duret, Jurisconsulte de Molins; imprimés à Lyon, *in-fol.* par Benoist Rigaud, 1585.

JEAN DUVET, Orfévre des Rois François I & Henri II, a pourtrait & taillé sur tables de cuivre, les Figures de l'Apocalypse Saint Jean, imprimées avec le texte du Livre de l'Apocalypse, à Lyon, *in-fol.* par Jean de Tournes, 1561.

JEAN ECKIUS *. Le Manuel des lieux communs, de Jean Eckius, traduit de Latin, imprimé à Lyon, *in*-16. par Jean Marnax, 1551, & par Hiérome de Marnef, à Paris, 1569.

* Ce fut un savant Professeur en Théologie, de l'Université d'Ingolstad, connu par ses Ecrits contre Luther & les autres Protestans d'Allemagne, & par les Conférences qu'il eut avec eux. Il mourut à Ingolstad, le 10 Février 1543, dans sa cinquante-septième année. Il étoit né le 13 Novembre 1486.

JEAN

JEAN EDOUARD DU MONIN. Le Quarême divisé en trois parties : première, le Triple Amour, ou l'Amour de Dieu, du monde Angélique, & du monde humain : seconde, la Peste de la Peste, ou jugement Divin, Tragédie : troisième, la Consuivance du Quarême ; imprimé à Paris, *in*-4°. chez Jean Parent, 1584.

JEAN DE L'ESPINE a écrit * Traité des tentations, & moyen d'y résister, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Saugrain, 1566. *Calvinique.* Discours du vrai Sacrifice & du vrai Sacrificateur, imprimé à Lyon, par Claude Ravot, 1564. *Calvinique.* Traité consolatoire, contre toutes afflictions qui adviennent ordinairement aux Fidèles Chrétiens, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Saugrain, 1565. *De même farine.* Défense & confirmation du Traité du vrai Sacrifice & Sacrificateur, à l'encontre des frivoles Réponses & Argumens de René Benoist, Docteur en Théologie ; imprimée à Genève, *in*-8°. par Martin Bezart, 1567. *De même.* Traité pour ôter la crainte de mort & la faire desirer à l'Homme fidèle, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Lertout, 1558. *Idem Calvinique.*

*Ce Jean de l'Espine, ou de Spina, avoit été Religieux Augustin, avant que de devenir Ministre Protestant ; il avoit d'abord travaillé à convertir les Calvinistes, mais Jean Rabec le pervertit à son tour, & il persista, car il devint un zélé Calviniste. Il assista, en cette qualité, au Colloque de Poissy, & eut d'autres conférences, comme Ministre député de sa Secte, avec les Docteurs Catholiques. Il eut le bonheur d'échapper au massacre de la S. Barthelemy, & il mourut à Saumur, en 1594.

JEAN DE L'ESTRADE a traduit de Grec, Théophraste, des odeurs ; avec Annotations des lieux plus notables & difficiles : ensemble l'Histoire de quelques plantes ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Guillard, 1556.

JEAN D'ESTRÉE, Joueur de Hautbois du Roi, a mis en notes de Musique, quatre Livres de Danserie, contenant le Chant de Bransles communs, gays, de Champagne, de Bourgogne, de Poitou, d'Ecosse, de Malthe, des Sabots, de la

Guerre & autres; Gaillardes, Pavanes, Ballets, Voltes, Baſſe-danſes, Hauberrois, Allemandes; imprimés à Paris, *in*-4°. par Nicolas du Chemin, 1564.

JEAN EUSEBE *, Bourbonnois, Docteur Médecin, a écrit la Philoſophie Rationale, vulgairement appelée Dialectique, pour les Chirurgiens François; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean Saugrain, 1568. La Science du poulx, le meilleur & plus certain moyen de juger des maladies; imprimée par ledit Saugrain, 1568. *Inſtitutiones Grammaticæ perbreves in tabularum formam redactæ, Joan. Euſebio, Borbonenſi, Authore; Pariſiis, in-4°. apud Mich. Fezandat*, 1557.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, Tom. I, pag. 491, & corrigez la faute d'impreſſion, en liſant *Dialectique*, au lieu de *Diabolique*.

JEAN FABER, Evêque de Vienne en Autriche *. Voyez PIERRE GUIDO, NICOLAS CHESNEAU.

* Il mourut le 21 Mai 1541, âgé de ſoixante-trois ans.

JEAN FALCO, Docteur en Médecine, Doyen & Lecteur ordinaire en l'Univerſité de Montpellier, a écrit des gloſes ſur le Guidon, en François, ſpécialement ſur le Traité des plaies & ulcères, imprimées avec ledit Guidon, *in-fol.* par Conſtantin Fradin, 1520, & par Jean de Tournes, *in*-4°. 1559.

JEAN FALUEL, de Boulogne ſur la mer, Docteur en Théologie, a écrit Harangue funèbre, à l'imitation des anciens, pour deux Chevaliers François, l'un le Seigneur du Biez, Maréchal de France, l'autre le Seigneur de Vervin, Meſſire Jacques de Coucy, ſon gendre, Gouverneur de Boulogne; en mémoire de leurs héroïques vertus & témoignage de leur innocence, faite au jour que la déclaration d'icelle, fut publiée de l'Ordonnance du Roi; imprimée à Paris, *in*-4°. par Jean de l'Aſtré, 1570.

* C'eſt ainſi qu'il s'appeloit, & non FALEUET. Cet Auteur vivoit encore en 1588.

JEAN DE LA FARGUE, Docteur Médecin, a traduit du

Grec d'Hippocrates & augmenté d'un Commentaire, la Composition du corps humain, & description de toutes ses parties: le rapport qu'il a avec le monde; l'Instruction pour la santé & la Sphère de Médecine, imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean Huguetan, 1580.

JEAN FAY, sieur Depaisses, Avocat général du Roi, au Parlement de Paris, a écrit Discours sur ce qu'aucuns séditieux ont témérairement dit & soutenu, que pendant la minorité des Rois de France, leurs mères ne sont capables de la Régence dudit Royaume, ains qu'elle appartient aux Princes mâles, qui sont plus proches & habiles à succéder à la Couronne; imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Roffet, 1579.

[1] Il falloit dire JAQUES FAYE D'ESPESSES *, qui, suivant son Epitaphe, qu'on voit dans la Cathédrale de Senlis, étant mort le 20 Septembre, âgé de quarante-cinq ans, neuf mois, vingt-cinq jours, naquit par conséquent le 26 Novembre 1544, & non pas le 6 Janvier 1543, suivant *Moréri*, ou ses Auteurs. (M. DE LA MONNOYE).

* Faye d'Espesses, *Fayus Spessaus*, ainsi que l'on a latinisé son nom, étoit suivant la plupart de ses Contemporains, d'une maison noble du Lyonnois. Il se maria richement à Lyon, en 1576. Homme merveilleux en tout, sachant bien le Grec. Barnabé Brisson lui vendit sa charge d'Avocat-Général au Parlement de Paris, où il fut ensuite Président, toujours attaché au parti du Roi.

JEAN de Saint FERE, Doyen de l'Église Collégiale de notre Dame de la Chapelle Taillefer, Diocèse de Limoges, a écrit la République Chrétienne, divisée en deux parties, contenant le vrai Miroir & Institution d'un Prince Chrétien, pour bien & heureusement conduire ses mœurs & actions, en l'administration & gouvernement d'un Royaume, comme aussi de tous ceux qui ont charge & maniement des affaires du public, & pareillement de toutes autres personnes qui desirent vivre selon les vertus morales & intellectives, & conformer leur vie aux préceptes d'icelles: illustrée de la doctrine & innumérables exemples des Histoires anciennes & modernes, prises tant de la Sainte Écriture & anciens Pères de l'Église, que des Auteurs profanes; imprimée à Paris, *in*-4°. par Jean Poupy, 1578.

JEAN DU FEREY, Chevalier de Dur-Escu, Conseiller du privé Conseil du Roi, a traduit de Latin, le premier Livre des écrits de François Patrice, Siénois, Évêque de Cayette, traitant du règne ou domination d'un seul, dite Monarchie, & de l'Institution d'un bon Roi; imprimé à Paris, *in*-8°. par Gilles Beys, 1577 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, sur cet Article, Tom. I, pag. 491 & 492.

JEAN LE FERON *, Avocat en Parlement à Paris, a écrit Catalogue des Connétables, Chanceliers, Grandmaîtres Amiraux, & Maréchaux de France & des Prevôts de Paris, contenant leurs érections, & établissemens, le temps & exercice de leurs états, mutation & variation d'iceux; leurs noms, surnoms, seigneuries & armoiries blasonnées: ensemble un Abrégé de leurs faits; imprimé à Paris, *in-fol.* par Michel Vascosan, 1555. De la primitive Institution des Rois, Herauds, & poursuivans d'armes, imprimée à Paris, *in*-4°. par Maurice Menier, 1555.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean le Feron, Tom. I, pag. 492 & 493.

JEAN LE FEVRE, Avocat en la Cour de Parlement à Paris *, & Rapporteur référendaire de la Chancellerie de France, du temps que le Roi Charles le Quint règnoit, a écrit un Traité en rime, intitulé le Respit de la mort; avec annotations & autorités Latines au marge; imprimé à Paris, *in*-8°. l'an 1523.

* Ce Poëte vivoit sous le règne de Charles V, dit *le Sage*. Son Poëme, *du Respit de la Mort*, est une fiction morale, où il y a peu d'invention; il le composa dans une maladie dangereuse, pour s'aguérir, s'il étoit possible, avec l'idée de la mort, qu'il paroissoit redouter beaucoup. Ce qu'il y a de mieux dans cette composition, imprimée *in*-8°. en lettre Gothique, sont les quatre premiers vers :

A tous ceux qui ce dit orront,
Salut; sachent tous qu'ils morront.
Bonne chose est d'avoir mémoire
De la fin pour acquérir gloire.

Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 104 & suiv.

JEAN FERE. Prières de Jean Fere, Prédicateur de Maience, translatées en François [1].

[1] Ce Cordelier demeuroit à Mayence, & y prêchoit : Ecrivain fort modéré, se vantant de transférer dans ses *Commentaires sur l'Ecriture*, ce qu'il trouvoit d'orthodoxe dans ceux des Protestans. Il mourut le 8 Septembre 1554. Les Prières, de la Traduction desquelles parle ici du Verdier, avoient été composées & imprimées en Allemand. Ce Religieux est bien plus connu par son nom Latin *Ferus*, que par l'Allemand *Wild*, de même signification. Voyez Bayle, au mot Ferus ; Colomiès, dans sa *Bibliothèque Choisie*, nº. 79 ; le mot Prières dans du Verdier, à la fin de la lettre P ; & les Mémoires de Niceron, Tom. XXVI, où il est dit « qu'Albert de Brandebourg s'étant emparé de Mayence, en 1552, il eut tant de considération » pour *Ferus*, qu'il épargna le Couvent dont il étoit Gardien, & lui permit » d'y rester tranquillement. Il essaya de lui persuader de quitter son ordre, » mais *Ferus* lui répondit : — Il y a tant d'années que je porte cet habit, & » il ne m'a jamais incommodé, pourquoi le quitterois-je ? » (M. de la Monnoye).

JEAN FERNEL *. Voyez Simon de Provenchieres [1].

* M. de Thou fait un grand éloge de Fernel. Il naquit à Amiens ; &, quoiqu'il ne se déterminât pas, dans les premiers temps de sa jeunesse, à l'étude de la Médecine, dès qu'il s'y fut appliqué, il devint en peu de temps si habile, qu'il eut beaucoup de réputation, & toute la confiance de Henri Dauphin, fils de François I. Il eut beaucoup de peine à se déterminer à accepter la place de premier Médecin du Roi Henri II. Ce fut lui qui, à ce que l'on assure, guérit la stérilité de Catherine de Médicis. Le Roi lui proposa cette cure en des termes qui méritent d'être rapportés : *Monsieur le Médecin, ferés-vous bien des enfans à ma femme ?* Fernel lui répondit sagement : *C'est à Dieu, Sire, à vous donner des enfans par sa bénédiction ; c'est à vous à les faire, & à moy à y apporter ce qui est de la Médecine, ordonnée de Dieu pour le remède des infirmités humaines.* — On prétend que la Reine, par reconnoissance, lui faisoit présent de dix mille écus à chaque enfant dont elle accouchoit. Fernel mourut fort riche, à Paris, le 26 Avril 1558, âgé de cinquante-deux ans. On dit que le vrai nom de sa famille étoit Fournel. De Thou s'est trompé, en plaçant sa mort au 27 Mars (*Hist.* Lib. XXI), & Teissier, en disant qu'il vécut soixante-douze ans (*Elog.* Tom. I, p. 129). Il mourut, comme je viens de le dire, le 26 Avril 1558, à cinquante-deux ans, & son Epitaphe en est la preuve. On la trouve dans l'éloge que lui a consacré le Ghilini (*Théat. d'Uom.* Lett. pag. 82.) Quelques-uns ont prétendu qu'il étoit natif de Clermont, en Beauvaisis, mais qu'il se disoit d'Amiens, parce que son père en étoit sorti. On prétend qu'il fut si touché de

la mort de sa femme, qu'il mourut douze jours après elle. (Teissier, *ubi suprà*, & Paravicini, *Singularia de Viris erudit. claris*. pag. 87). Ce fait auroit bien mérité de trouver place dans son Epitaphe; &, quoique conservé dans le Distique, rapporté par Teissier, il n'en est peut-être pas plus vrai. Romuald assure que Gui-Patin avoit une vie manuscrite de Fernel, composée par Guillaume Capel, Médecin de Paris. Gui-Patin, dans ses *Lettres*, fait de grands & fréquens éloges de Fernel. Je ne sais quel est l'Ouvrage de ce Médecin, dont du Verdier semble annoncer que Simon de Provenchieres fut le Traducteur. Parmi les Ouvrages attribués à ce dernier par La Croix du Maine (Tom. II, pag. 415) il n'est parlé d'aucunes Traductions d'Ouvrages de Fernel.

[1] Du Verdier renvoie à SIMON DE PROVENCHIERES, Traducteur apparemment de quelque Ouvrage de Fernel; mais du Verdier en est demeuré à l'intention, & n'a donné, dans toute sa Bibliothèque, aucun Article de Simon de Provenchieres. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN LE FEVRE, Dijonnois, Chanoine de Langres & Secrétaire du Cardinal de Givry, a écrit Dictionnaire des Rimes Françoises, réduit en bon ordre & augmenté d'un grand nombre de vocables & monosyllabes, par lequel seront relevés infinis bons esprits, Amateurs de la Poësie Françoise, lesquels au lieu de ronger leurs ongles ou se grater la tête, pour trouver la mémoire d'une contrerime, perdent cependant de belles inventions qui s'écoulent; imprimé à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1572. Il a traduit aussi en rime Françoise, les Emblêmes d'André Alciat; imprimés à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1555 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JEAN LE FEVRE, Tom. I, pag. 494.

JEAN FIGON, de Montellimar, en Dauphiné, a décrit en vers François, la Course d'Atalante, & la Victoire d'Hippomene, Fable Poëtique; imprimée à Tholose, *in*-8°. par Jaques Colomiez, 1558. Amitié bannie du monde : Œuvre fait en forme de Dialogue par Cyre Theodore, Poëte Grec, & traduit en vers François par Jean Figon; imprimée à Tholose, *in*-8°. par P. du Puis, 1558. Le poëtique Trophée de Jean Figon, Dauphinois, contenant Odes, Epîtres & Epigrammes; imprimé à Tho-

lose, *in*-8°. par G. Boudeville, 1556. Il a écrit en prose la Pérégrination de l'enfant vertueux : Œuvre contenant le sommaire des disciplines qui conduisent à plus haute vertu ; avec trois Chants Royaux parmi la prose ; imprimée à Lyon, *in*-16. par François Arnoullet, 1584.

JEAN FILLEAU, Licencié en Droit, de Clermont en Beauvoisis, a traduit de Latin, la Sainte Bible, réduite en Epitome par l'Histoire Divine & Sacrée de Severe Sulpice [1], commençant dez la création du monde ; avec Apostilles & cottes des chapitres de la Bible, Histoires & choses notables : ensemble la considération de Dorothée, Évêque de Tyr, sur la vie & mort des Prophètes & Apôtres : le tout imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Coquerel, 1570.

[1] Louis Giry, de l'Académie Françoise, mort en 1661, a donné une version de cet Ouvrage de Sulpice Sevère, autant bonne, que celle de Filleau étoit mauvaise. Sulpice Sévère, Prêtre du Diocèse d'Agen, mourut au commencement du cinquième siècle. L'*Abrégé de la Vie des Prophètes, Apôtres*, &c. petit Livre plein de fables & d'impertinences, ne peut être du Dorothée, à qui on l'attribue, ni même d'un Ecrivain, qui ait eu une médiocre connoissance de l'Histoire Ecclésiastique. C'est à quoi Jean Filleau, homme sans critique, n'a fait, ni pu faire réflexion, ayant eu si peu d'habileté, qu'il n'a su interpréter convenablement le mot *Synopsis*, qui fait le titre du Livre, l'ayant rendu par *Considération*, au lieu de le rendre par *Abrégé*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN FONTAINE a écrit petit Jardin pour les enfans, profitable pour apprendre le Latin, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Loys & Charles Pesnot, 1562.

JEAN DE LA FONTAINE, de Valenciennes, en la Comté de Haynaud, a écrit en rime Françoise, Traité de la Transformation métallique, intitulé autrement, la Fontaine des Amoureux de science, imprimé avec un autre Traité de Nicolas Flamel, du même sujet, à Paris, par Guillaume Guillard, 1561.

JEAN DE FONTENAY, natif d'Orléans, demeurant en

Avignon, a écrit un Livre d'Agorisme [1], appelé autrement chiffres. *Ecrit en main.* Il vivoit en l'an 1500.

[1] Ou du Verdier, ou Fontenay a mal écrit *Agorisme* pour *Algorisme*. Régulièrement on devoit écrire *Algorithme*, de l'Article Arabe *al*, & du mot Grec ἀριθμὸς, *nombre*. Ménage le dérive de λόγος & d'ἀριθμὸς. Je crois bien, comme lui, que l'Italien *Algorismo* vient du Grec corrompu λογαριθμὸς, mais il y faut toujours ajouter l'Article Arabe *al*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN FORNIER, de Montauban en Quercy, a écrit en vers François, les Epigrammes Erotiques (en nombre deux cens un) imprimées à Tholose, *in*-8°. par Jaques Colomiez. Chansons Lyriques, en nombre dix-neuf, imprimées à Tholose, *in*-16. par Guion Boudeville. L'Uranie, au très-Chrétien Roi de France Henri II de ce nom, contenant dix huit Sonnets, auxquels il décrit l'Horoscope de la nativité de ce grand Roi; avec la figure d'icelle, qui fut l'an 1529, le dernier de Mars, à six heures, quinze minutes du matin, & autres figures servant à cette matière : plus l'Uranomachie du Thoreau & du Capricorne, auquel combat céleste le Thoreau & le Capricorne, sont pris pour significateurs de deux graves Princes, comme étant les signes ascendans, en leurs naissances; desquels le Thoreau est maison de Venus, & exaltation de la Lune : & le Capricorne est maison de Saturne, & exaltation de Mars; & par le naturel mouvement des cieux, se suivent en la forme que l'Auteur décrit leurs figures colloquées au Zodiaque; avec briéves Annotations sur les Phénomenes d'icelle Uranomachie; imprimée à Paris, *in*-8°. par Charles l'Angelier, 1555. Il a traduit en Stances Françoises, les quinze premiers Chants de Roland Furieux, composés en Tuscan par Loys Arioste, Ferrarois; imprimés à Paris, *in*-4°. par Christophle Plantin, 1555. Il a traduit aussi du Grec de Partenius de Nicée, ancien Auteur, en prose Françoise, les Affections de divers Amans, Livre contenant trente-six chapitres : plus les narrations d'Amour de Plutarque, traduites par ledit Fornier; imprimées à Paris, *in*-8°. par Gilles Robinot. L'Histoire des guerres faites en plusieurs lieux de la

France,

France, tant en la Guienne & Languedoc contre les hérétiques, qu'ailleurs contre certains ennemis de la Couronne : & de la conquête de la Terre Sainte : & de tout ce qui est advenu en France, digne de mémoire, depuis l'an 1200 jusquà l'an 1311, auquel tous les Templiers furent détruits : mise en langue Françoise, par Jean Fournier; imprimée à Tholose, *in*-4°. par Jaques Colomiez, 1568.

Au Chant cinquième de Roland Furieux.

[*Tous animaux, lesquels sont en la terre,*
Vivent en paix, & tranquille est leur fait;
Ou bien, s'ils ont débat, & se font guerre,
A la fémelle onc le masle n'en fait;
L'Ourse avec l'Ours seure, par les bois erre;
Près du Lion la Lionne se plaît,
Avec le Loup la Louve est sans contrainte,
Et du Taureau la Vachè n'a point crainte.
Quelle furie & peste tant infâme,
Vient à troubler les hommes vicieux?
Qu'on oyt toujiours le mary & la femme,
S'entrepincer de mots pernicieux?
S'égratigner d'outrage qui diffame,
Baigner de plainčts seulement, mais bien pire,
Souvent de sang les baigne leur folle ire.]

JEAN DE LA FOSSE a traduit du Latin de Joachim Perion, Docteur en Théologie, de l'Ordre de Saint Benoist, les Vies des Patriarches de l'ancien Testament, imprimées à Paris, *in*-8°. par Jaques Kerver, 1557. Livre de la Vie & Faits des douze Apôtres, traduit du Latin dudit Perion, par le même de la Fosse; imprimé à Paris, *in*-16. par Charles Perier, 1552.

JEAN DE FRANCHIERES *, grand Prieur d'Aquitaine, a écrit en quatre Livres, la Faulconnerie, recueillie des Livres de M. Martino, Malopin, Michelin, & Amé Cassian; imprimée à Poitiers, *in*-4°. par Enguilbert de Marnef, 1567.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JEAN DE FRANCHIERES, Tom. I, pag. 498.

JEAN DE FREGEVILLE [1]. La Chronologie de Jean de

Fregeville, de la maiſon de Gaut, natif de Realmont en Albigeois, contenant la générale durée du monde, démontrée par la parole de Dieu; imprimée à Paris, *in*-4°. par Abraham Dauvel, 1582. Traité Chronologique, contenant pluſieurs belles recherches & reſtitution des anciennes ſupputations des Ægyptiens, Aſſyriens, Medes & Perſes, conformes à l'Hiſtoire Sainte; avec une Apologie du calcul de ſa Chronologie, que quelques-uns recentement ont voulu taxer: Traité très-utile pour l'intelligence des anciennes Hiſtoires; imprimé à Paris, *in*-4°. par Timothée Jouan, 1583.

[1] On lit dans le *Scaligerana ſecunda*, au mot FRÉGEVILLE, ce qui ſuit: *Frégeville non magnì fit à Scaligero:* La Croix du Maine (Tom. I, pag. 500) écrit mal FRIGEVILLE. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN LE FRERE, de la Val, a écrit le Charideme, ou du mépris de la mort, proſe; avec pluſieurs Vers Chrétiens, contenant les louanges de Dieu: & quelques Tetraſtiques, ou Quatrains, eſquels ſont compris pluſieurs préceptes de bien vivre; imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1579. Recueil des propres noms modernes de la Géographie, confrontés aux anciens, par ordre Alphabétique; enrichis d'une briève obſervation de leurs ſituations; imprimés avec le Dictionnaire François-Latin, ſur la fin d'icelui, à Paris, *in-fol* par Gilles Gourbin, 1572. Les Vies des Saints, dont l'Égliſe Catholique fait Fête & Mémoire ez mois de Septembre, Octobre, Novembre & Décembre, extraites, recueillies & faites Françoiſes, par Jean le Frere & Jacques Tigeou, Pierre Vieil & Paſchal Robin, contenues au troiſième Tome de la Vie des Saints; imprimées à Paris, *in-fol.* par Nicolas Cheſneau. Oraiſon funèbre faite à Rome, aux obſéques du très-Chrétien Roi de France, Charles IX, par Marc Antoine de Muret, Lymoſin, Juriſconſulte & Citoyen de Rome, traduite de Latin en François, par ledit Jean le Frere, & imprimée à Lyon, par Benoiſt Rigaud, 1574. L'Hiſtoire des troubles & guerres de France, de la Popeliniere, corrigée par ledit Jean le Frere; & imprimée ſous ſon nom, à Paris, *in*-8°.

La Traduction du Josephe, faite par François Bourgoin, corrigée par Jean le Frere; imprimée par Nicolas Chesneau *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean le Frere, Tom. I, pag. 498 & 499.

JEAN FROISSARD, qui vivoit du temps de la bataille de Poitiers, en laquelle le Roi Jean fut prisonnier, a écrit l'Histoire & Chronique de France & d'Angleterre, commençant, en l'an 1326, par ce grand Comte Philippe, premier Roi de France, de la lignée des Valois, & par les guerres d'entre lui & le Roi d'Angleterre Edouard III du nom, soi-disant aussi Roi de France, par sa mère, sœur de trois Rois précédens, & finissant à la mort du Roi Richard d'Angleterre, en l'an 1400; imprimée à Lyon, *in-fol.* en quatre Volumes, par Jean de Tournes; le premier & second, en l'an 1559, le troisième, en 1560, & le quatrième, en 1561 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean Froissard, Tom. I, pag. 500 & suiv.

JEAN GACHY, de Cluses, soi-disant des Frères Mineurs le moindre, a écrit en rime, Trialogue nouveau, contenant l'expression des erreurs de Martin Luther; les Doléances de Hiérarchie Ecclésiastique: & les Triomphes de vérité invincible, où sont introduits pour interlocuteurs, Zèle Divin, Hiérarchie Ecclésiastique, & Vérité invincible; imprimé *in-8°.* l'an 1524.

JEAN DE GAIGNY, Docteur en Théologie, Conseiller & premier Aumônier du Roi François I, a traduit de Latin, Sermons des six paroles de Jesus-Christ en croix, imprimés à Lyon, *in-16.* par Jean de Tournes, 1543. Fructueuse Exposition sur les Epîtres de S. Paul aux Romains & Hébrieux, par Primasius, jadis Disciple de Saint Augustin, translatée aussi de Latin, par ledit de Gaigny, par le commandement du très-Chrétien Roi François I de ce nom; imprimée à Paris, *in-8°.* par Estienne Roffet, 1549. Sermons de Guerricus, Abbé d'Igny,

translatés de Latin, par le même de Gaigny; imprimés à Paris, *in*-8°. par Simon Colinez *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 502 & 503.

JEAN LE GALOIS fut natif d'Aubepierre, & a fait le Fabliau de la bourse pleine de sens, qui est moral.

[Un riche Marchand de Desise, nommé Renier, marié à une honnête Dame, qu'il caressoit assez, aimoit toutesfois une putain. Cette femme s'appercevant qu'il portoit hors la maison, ce qui lui appartenoit, & néanmoins le connoissant pour homme assez grossier, un jour qu'il déliberoit aller à la foire de Troie, le pria lui apporter une bourse de la valeur d'un denier, pleine de sens: ce qu'il mit en son mémoire. Après allant visiter Mabile, sa garce, elle lui demanda une robbe. Le temps de la foire approchant, Renier partit de sa maison, & venu à Troie, fit grand profit de sa marchandise, laquelle il r'employa en autres espèces, puis se souvenant de sa garce, il lui va acheter une belle robbe, & encore ne voulant oublier sa femme, s'enquit où l'on vendoit des bourses pleines de sens. Celui auquel il s'adressa, qui n'étoit pas plus habile homme que lui, le renvoye à un Savoyard espicier, ou vendeur de drogues, & cetui-ci non plus sage que l'autre, l'adressa à un vieil homme Espagnol; lequel fut si bien interroger Renier, qu'il lui confessa être marié à une honnête Dame, qui l'avoit prié lui apporter cette bourse, & sa putain une robbe. L'Espagnol lui montra la faute qu'il commettoit de paillarder, ayant épousé une si sage femme: toutesfois s'il se vouloit assurer de l'amitié de l'une & de l'autre, ensemble connoître celle qui lui portoit plus vraie affection, qu'il devançât ses charriots d'un jour ou deux: & se vêtant de méchans habillemens, fît courir le bruit qu'il avoit tout perdu. Après cela qu'il vînt voir sa garce, & puis sa femme, & selon la réception qu'elles lui feroient, il jugeât de leur amitié. Le sage avertissement de l'Espagnol, ayant ouvert à Renier, les yeux de son entendement, il commande à ses gens arriver à Desise, à certain jour qu'il leur dit, & non plutôt. Cependant il les devance, & avant qu'entrer en la ville, ayant ôté ses vêtemens accoutumés, comme s'il fût échappé de brigans, il vient qu'il étoit la nuit, heurter en la maison de Mabile, laquelle lui ouvrit l'huis; mais le voyant en si pauvre état, lui demanda qui il étoit. Renier répondit qu'il avoit tout perdu, & se venoit cacher, ne voulant que ses créanciers le trouvassent, car il n'avoit moyen de leur satisfaire, pource qu'il devoit beaucoup plus qu'il n'avoit vaillant. La garce lui dit, qu'il allât donc autre part: & nonobstant que Renier lui ramenteust les biens que jadis il lui avoit faits, sus l'heure même elle le chassa hors de sa maison. De là il vient à la sienne, qu'il étoit nuit toute noire: & huchant sa femme, elle qui entendit sa voix,

descendit incontinent, & lui vint ouvrir la porte. Renier entré & joyeusement reçu, ne fut pas si-tôt monté en sa chambre, que sa femme lui demanda la cause pourquoi il étoit en si pauvre état : à quoi il répondit en peu de mots, m'amie j'ai tout perdu ma marchandise, &, qui pis est, je dois beaucoup plus qu'il ne me reste de vaillant, se montrant fort courroucé. La Dame lui dit qu'il ne se fâchât, qu'elle avoit encore bien vaillant dix mille livres de son patrimoine, lequel lui abandonnoit pour payer ses dettes. Cependant qu'il dépouillât cette méchante robbe, qu'il en prît une meilleure, & fît bonne chère : puis l'ayant fait manger, ils s'en vont coucher. Le lendemain la nouvelle de la perte de Renier, fut sue par toute la ville, dès le point du jour : car la garce l'avoit publiée. De sorte que sa maison se vit incontinent pleine de ses Créanciers, ou Cautions, auxquels Renier faisant bien du piteux, remontre comme il avoit tout perdu ; les priant avoir patience aussi-bien que lui, ce qui en étonna plusieurs ; mais sur ce point voici arrivé son valet, avec son palefroy, étant suivi des charriots qui portoient sa marchandise. Lors ayant conté, en présence de la compagnie, l'occasion de sa feinte perte : sa femme lui dit, qu'il lui avoit apporté la bourse qu'elle demandoit : & Renier assuré de sa fidélité, par la preuve qu'il en avoit trouvée, lui donna la robe promise à la garce ; ayant par la sagesse d'autrui, appris à connoître la différence d'une vraie & feinte amitié.]

JEAN GARDEI FAGET a traduit de Latin, la Collection des fleurs de Lactance Firmian, contenant Sentences très-belles & pleines de piété & doctrine, réduite en lieux communs par Thomas Becon ; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Clément Baudin, 1558.

Au Chapitre cinquième du Livre de la vraie Adoration.

[Toute la vertu & doctrine des Philosophes, est sans chef, d'autant qu'ils ignorent Dieu, qui est le chef de vertu & doctrine. Lequel qui ne le connoît est aveugle, combien qu'il voye : est sourd combien qu'il oye : est muet combien qu'il parle. Mais quand il aura connu le Créateur & Père de toutes choses, lors il verra, il orra, il parlera, pour ce qu'il a commencé à avoir chef, auquel tous les sens sont assis, c'est-à-dire, les yeux, les oreilles, & la langue. Certainement celui voit, qui, des yeux de son cœur, regarde la vérité en laquelle est Dieu, ou Dieu auquel est la vérité. Celui oit qui imprime & fiche en son cœur, la parole de Dieu, & les règles de vie : celui parle, qui, déterminant des choses célestes, déclare la vertu & la Majesté du seul Dieu. Parquoi il ne faut douter que celui ne soit méchant, qui n'aura connu Dieu : & toutes les vertus qu'il pense avoir ou posséder, sont trouvées en cette mortifere voie, remplie de ténèbres.

JEAN GARDET, Bourbonnois, a écrit, aidé de Dominique Bertin, Parisien, Epitome ou Extrait abrégé des dix Livres d'Architecture de Marc Vitruve Pollion, enrichi de figures & pourtraits; avec les Annotations sur les plus difficiles passages de l'Auteur; imprimé à Paris, *in*-4°. par Gabriel Buon, 1567.

JEAN GARNIER a écrit [1] Confession de la Foi Chrétienne, contenant cent articles, selon l'ordre du Symbole des Apôtres, faite & déclarée en l'Eglise Françoise de Strasbourg; imprimée à Strasbourg, *in*-8°. par Jaques Poullain & René Houldouyn, 1555. *Calvinique.*

[1] Bèze, pag. 454 du Tom. III de son *Histoire Ecclésiastique*, fait mention de ce GARNIER, Ministre pour lors à Metz, & qui l'avoit été de Strasbourg. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN GARNOT, Médecin, natif d'Iverre, a écrit Catholique Démonstration de la Divine Essence de Dieu; assavoir briève & utile Déclaration d'aucuns lieux obscurs de la Bible, & principalement des Saints Prophètes, touchant l'Essence de Dieu ou de la Divinité; avec une exhortation du devoir de l'homme, comment & pourquoi il se doit étudier d'apprendre & savoir le Saint Commandement de Dieu; imprimée à Paris, *in*-8o. par Vincent Normant, 1564 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 504.

JEAN GAY, Procureur en la Cour de Parlement de Tholose, a écrit l'Histoire des Schismes & Héréfies des Albigeois, conforme à celle de présent, par laquelle appert que plusieurs grands Princes & Seigneurs sont tombés en extrêmes désolations & ruines, pour avoir favorisé aux Hérétiques; imprimée à Paris, *in*-8°. par Pierre Gautier, 1561.

JEAN LE GENDRE, d'Orléans, Mathématicien, a écrit le tiers Livre & continuation de la fleur & mer des Histoires, où sont contenues les Histoires plus célèbres & mémorables,

advenues tant en l'Asie & Afrique, qu'en l'Europe, commençant en l'an 1533, & continuant jusques en l'an 1550; imprimé à Paris, *in-fol.* par Jean Réal, pour Philippes le Noir, audit an. Briève Introduction en la Musique, tant au plain chant que choses faites; imprimée à Paris, par Pierre Attaignant, 1554 *.

* Ce Livre est de JEAN LE GENDRE, Parisien, dont parle La Croix du Maine, Tom. I, pag. 505.

JEAN GERSON, Docteur en Théologie, Chancelier de l'Université de Paris, a écrit la Mendicité spirituelle, les Méditations de l'Ame, le Consolatif de tristesse; imprimée à Paris, *in*-8°. par Michel le Noir, 1519. Confessional, autrement appelé le Directoire des Confesseurs, imprimé à Paris, *in*-8°. par Poncet le Preux, 1539. Opus Tripartitum, le Livre des trois parties; c'est assavoir des Commandements de Dieu, de Confession & de l'Art de bien mourir; qui est instruction pour les Curés, Vicaires, Maîtres d'Écoles, d'Hôpitaux & toutes autres qualités de gens; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Pierre Maréchal, 1490. & à Paris, *in*-16. par Guillaume Thibault, 1556. Il a traduit aussi du Latin du Docteur Séraphic Saint Bonaventure, l'Aiguillon de l'Amour Divine, avec le Prologue dudit Gerson; imprimé à Paris, *in*-4°. par Pierre le Caron, demeurant en la rue de Quinquempoix, 1454. Harangue par manière de remontrance, faite au Roi Charles VI, par Maître Jean Gerson, proposant pour & au nom de l'Université de Paris, touchant le Gouvernement du Roi & du Royaume; avec les protestations du Roi Charles VII, sur la déterminaison du Concile de Basle; imprimée à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1550. De l'Imitation de Jesus-Christ, Livres IV, traduits du Latin de Jean Gerson *, imprimée à Lyon, *in*-16. par Michel Jove, 1576. Le Livre du Trésor de Sapience, composé par Maître Jean Gerson, en forme d'un Dialogue, entre le Disciple & Sapience; imprimé à Tholose, *in*-8°. par Jaques Colomiés, 1564.

* Voy. ci-dessus, p. 357 & 358, à l'Art. de JEAN BOUILLON, ce que j'ai dit au sujet du Livre de l'*Imitation*, attribué à Jean Gerson. —Voy. aussi LA

Croix du Maine, & les notes ; au mot Jean Gerson, Tom. I, pag. 506 & ſuiv.

JEAN DE LA GESSÉE, Mauveſinois *. Les premières Œuvres Françoiſes de Jean de la Geſſée, Secrétaire de la Chambre de Monſeigneur le Duc d'Anjou, fils & frere de Roi; aſſavoir les Jeuneſſes, Livres vj; les Mêlanges, Livres vij; les Amours de Marguerite, Livres iv; les Amours de Severe, Livres iij; les Amours de Graſinde, Livres ij; les Diſcours Poëtiques, Livres ij; le tout en vers & compris en un gros Volume; imprimé en Anvers, *in*-4°. par Chriſtople Plantin, 1583. Il avoit écrit auparavant, le Tombeau de très-excellent Prince Claude de Lorraine, Duc d'Aumale, occis devant la Rochelle, au mois de Mars 1573: plus trois Odes ſur le même ſujet; imprimées à Paris. Les Soupirs de la France, ſur le départ du Roi de Pologne, en ving-ſept Sonnets, faits à ce propos en faveur des Princes, & Grands Seigneurs de ce Royaume; imprimés à Paris, *in*-4°. par Gilles Blaiſe, 1573. Ode ſur le Retour & Avantvenue du Roi de Pologne en France, imprimée à Lyon, par Benoiſt Rigaud; avec la Déclaration des Seigneurs Polonnois, ſur ledit Retour, 1574. Exécration ſur les Infracteurs de la Paix, imprimée à Paris, *in*-4°. par Jean Borel, 1572. Le Tombeau de Henry de Foix, Comte de Candale; d'Eſterac & Bevauges en Guyenne, occis au ſiége de Somiers en Languedoc; imprimé à Paris, par Gilles Blaiſe, 1573. La Rocheléide, ou Diſcours en vers, ſur la ville de la Rochelle, aſſiégée par le camp du Roi; avec une Ode ſur les troubles de France; imprimée à Paris, *in*-8°. par Gilles Blaiſe, 1573. Diſcours, en diverſes Poëſies, ſur l'entière pacification des troubles advenus en ce Royaume, imprimé à Paris, *in*-4°. par Laurens Chancelier, 1573. Les Odes Satyres, en nombre dix; avec cinq Sonnets, imprimés à Paris, *in*-4°. par Federic Morel, 1578. Lettres miſſives, Diſcours & Harangues familières, en proſe, de Jean de la Geſſée, à Paris, *in*-16. par Jean de Laſtre, 1579. *JO. Geſſei, Mauveſii, è Gaſconia, Henrias, variis poëmatum & carminum*

carminum generibus illustrata ad Sereniss. Principem Henricum Valesium, Regem Poloniæ & Andium Ducem; Parisiis excud. Ægidius Blasius, 1573. Ejusdem Epigrammata, impressa Paris. in-8°. apud Dionysium à Prato, 1580.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au mot JEAN DE LA GELÉE, Tom. I, pag. 508 & 509.

Aux Jeunesses.

[Ferai-je voir au jour mes écrits pleins d'enfance ?
Si je le fais, l'envie à son nez me prendra ;
Ne le faisant aussi, pour oisif me tiendra ;
Donques je le feray, si je ne fais offense.
Faire offense ! nenny: je ferai bien outrance
Aux ans ainsi défaits, & la Mort qui viendra :
Je m'en vais donc le faire, hé ! qui me reprendra,
Si je fay ce qu'on fait contre l'orde ignorance ?
Le fasse qui voudra, je ne le ferai pas ;
Si je le fay, c'est fait ! je m'expose aux plus bas ;
Mais ne le faisant point, je le doy pourtant faire.
Je doute en le faisant, ne le faisant, j'ai tort.
Quoi donc, je le ferai, le faisant pour deffaire
L'envie, la paresse, & le temps, & la mort.

Au quatrième Livre des Mêlanges. Sur l'Anagramme de MARGUERITE DE VALOYS.

Je cherche la victoire
Du vice combattu,
VERTU, AYDEZ MA GLOIRE,
GLOIRE, AYDEZ MA VERTU.

Sur celui de
CATHERINE DE NAVARRE.

D'un royal sang de renom
Tu viens, Navarroise Grace ;
Et, s'il faut croire ton nom,
UN T'AURA REINE DE RACE.

Imitation de l'Epigramme d'Auzone, *Toxica zelotypo, &c.*

Une femme adultère à son mari jaloux
Vint bailler du poison, & lui semblant trop doux

Pour encourir la mort, du vif argent y mesle,
Afin qu'un double effort hastast sa mort rebelle.
Que les Dieux sont soigneux & pleins de piété !
Ceste femme, monstrant plus grande cruauté,
Procura son salut ; & si la destinée
Fit valoir à son gré double poison donnée.

Aux Discours.

LA FORTUNE. Discours II.

L'homme naist pour mourir, & sa douteuse vie
D'une mer d'encombriers est icy poursuivie,
Ore leur faisant teste, ore cedant aux flots
Des périls journaliers : comme les Matelots
Voguant par l'Océan, où l'aspre Nord & l'onde
Single & frappe leurs nefs d'une ire vagabonde ;
Cil qui suit néanmoins le sentier non batu,
Marche, comblé de loz, d'honneur & de vertu ;
Et si cette Déesse, à qui tout est possible,
J'entends Dame Fortune, aux vainqueurs invincible,
Luy preste son secours : en peu d'espace il fait
Je ne sçay quoy de grand, d'heureux & de parfait.
DES PRUNEAUX, je voy bien que ce mot de Fortune,
Qu'en Poëte j'usurpe à la mode commune,
Sonne mal entre nous, & sans feinte soustiens
Qu'il ne doit plaire à ceux qui sont vrayment Chrestiens :
Toutefois, puisqu'il faut qu'en Payen je m'esgaye,
Discourant à demy sur une chose vraye,
Gouste un peu mon langage, avec mesme soulas
Que l'on dit qu'à regret le noble Archésilas
Oyoit souvent la voix rude & lourde à merveille
De ceux qui offensoient sa délicate oreille,
Afin qu'après il eust plus de contentement,
Oyant haranguer ceux qui parloient doctement.
Je viens donques icy pour t'aborder en homme,
Qui n'est faux Chiromant, ni vain Physionome ;
Mais je prends à propos cet honneste loisir,
Et je le fais aussi pour te donner plaisir.
Ainsi l'alme santé, par mes vers exaltée ;
Ainsi celle qui tient la corne d'Amaltée,
Rende l'une à ton corps une gaye saison,
Et l'autre de ses dons emplisse ta maison.
Saisi d'étonnement, & d'allégresse ensemble,
J'ay hanté puis n'aguere une femme qui semble

Assez courtoise à voir : les attraits de son œil,
Sa face qui soupire & l'humblesse & l'orgueil,
Son port, sa contenance & sa superbe alleure,
Témoignent qu'il n'en est de pire, ne meilleure;
C'est en somme le plus qu'en elle j'apperçoy;
Car, de l'appeler fine, indiscrete & sans foy,
Volage, peu constante, & sujette à diffame,
Je comprends tout cela, quand je dis qu'elle est femme.
Or jaçoit qu'elle emprunte estat & nom divers,
Sa maistrise pourtant maistrise l'univers;
Et bien qu'elle ne soit toujours à soy semblable,
Par ses variétés paroît émerveillable.
Les Peintres inventifs, & les Poëtes vieux,
Lui mettent (mais à tort) un bandeau sur les yeux;
Ils plantent ses deux pieds sur une ronde boule,
D'un voile enflé du vent qui comme elle s'écoule,
Couvrant un peu son chef & son corps d'un costé,
Ils ont légérement ses habits dénoté:
Quant à moy, sans taxer par l'une de ces monstres
Son indiscrétion, par l'autre ses rencontres,
Ou ses mobilités, & par le signe tiers
La simple nudité, qu'elle fuit volontiers;
Je la dépeins toute autre, & désormais ordonne
Que de toile, ou drap d'or une robe on lui donne;
Car, puisqu'elle est si riche, & promet largement,
Son dos ne doit vestir un vil accoustrement.
Elle est chauve non plus ni devant, ni derrière;
Ses poils bien retroussés, d'une gaye manière,
Empeschent qu'on ne puisse aux cheveux l'attraper;
Car elle échappe alors qu'elle veut échapper.
Au surplus il ne faut l'asseoir dessus un globe,
Pour monstrer qu'elle glisse, & de nous se dérobe,
Suyvant son naturel; assez, sans tout cela,
On voit comme elle marche & vole çà & là.
Des moindres Laboureurs, jusqu'aux plus grands Monarques,
Elle tire ses droits, ses titres & ses marques;
Et Royne sur la terre, & Royne sur les eaux,
Domine les Cités, & conduit les vaisseaux.
Alors que nous trempons le fer dans nos entrailles,
Mars lui doit le succès des guerres & batailles,
Neptune le trafic des avares Marchands,
Bacchus l'amas des vins, Cérès l'heur de ses champs,
Nous-mesmes luy devons, & sa seule parole
Ore nous esjouit, ores nous esconsole:

De-là vient après nous l'asseurance & la peur,
La perte & le profit, le repos & labeur,
L'attente & désespoir, la grace & la furie,
L'aisance & malheurté, sa brigade chérie,
Brigade, qui poursuit des premiers aux derniers,
Princes, Soldats, Amants, Trésoriers, Mariniers;
Tant que son ris leur rit, ils vivent sans encombre;
Et, dès qu'il cesse aussi, leur nombre n'est qu'une ombre,
Attraînant par meschef le trépas qui les suit,
Comme le coy sommeil est traîné de la nuit.
Icy des uns hays sa malice secrete
Réduit la gloire en blasme, & le sceptre en houlette;
Là des autres vaincus, d'un sanguinaire estour,
Elle pave le camp, & se baigne à l'entour:
Ceux-cy, jadis aymés de leurs chères maistresses,
N'éprouvent à présent que langueurs & détresses;
Ceux-là (pourceaux des Roys) pris ès pièges tendus,
Gisent à Monfaucon, repaire des pendus:
Comme ceux qui, fendant l'une & l'autre Amphitrite,
Ont aussi pour tombeau la vague qui s'irrite,
Tant peut l'invasion, pleine de cruauté,
De cette Dame icy, pleine de royauté,
Qui tant plus s'orgueillit, que son train ne dédaigne
Le Temps pour gouverneur, & la mort pour compaigne.
J'ay vu qu'émerveillé de tant d'effets urgens,
J'admirois son pouvoir, notoire à toutes gens,
Puis disois à part moy: que Gyge de Lydie,
Et le plus souffreteux de toute l'Arcadie,
Furent bien inégaux! l'un pour avoir esté
Abondant en richesse, & l'autre en pauvreté:
Si croy-je que celuy que l'oracle Delphique
Avoua plus heureux que ce Roy magnifique,
Vescut moins à souhait: & si l'on me desment
Par l'aise imaginé de son contentement,
Je vous supplie quel heur peut recevoir un homme
Que la faim, que la soif, & que le froid consomme?
Quelque autre donc fera, d'un fantastique esprit,
Le hargneux Diogène, ou l'incaut Démocrit,
Ou cil qui, d'une humeur trop bizarre & chagrine,
Eslança son trésor au fond de la Marine,
Pour mieux philosopher; quant à moy, comme humain,
Soigneux, j'ay quelque soing du jour au lendemain,
Sçaichant qu'il n'est affaire où quelque fin on mette,
Que la croix ne chemine, ou qu'on ne la promette:

Non que j'estime ceux pour lesquels orendroit
Sans loy, mérite, foy, l'art faut, l'heur dit, l'or croist,
Et n'approuve aussi ceux, qui, privés d'un tel aise,
Nomment (chiches priseurs) l'opulence mauvaise :
Mais ce sont des Renards, qui, ne pouvant toucher
A l'arbre dont le fruit est agréable & cher,
Le dédaignent béants, & taxent la viande,
Qu'ils voudroient jà tenir dans leur gueule friande.
Il me souvient qu'un soir, passant à Charle-val,
Je vy (cas merveilleux) sur un fauve cheval
Un fantosme animé, mais bien cette Déesse,
Qu'on renomme icy bas Emperiere & Maistresse.
D'une Nymphe elle avoit l'œil, le geste & la voix ;
Et moy qui, sans frayeur, effrayé me trouvois,
Je la reconnu lors à sa face hypocrite,
Telle que ci-dessus je l'ay déjà décrite ;
Elle, de son costé, me cognoissant aussi,
Se prit à me conduire, & m'arraisonne ainsi :
Que tu es abusé, pouvre sot, qui ne cesses
Fuir & rejeter les grandeurs & richesses ;
Au lieu que tout le monde à foule à foule court,
Pour gaigner mon accès, & me faire la cour,
Tu passes sans mot dire, & comme si j'estoye
Quelque aposté voleur, pour t'occire en la voye,
Recules en arrière, & pour le moindre esmoy
Hayssable ores hays & la richesse & moy.
La richesse est le nerf des actions humaines,
Le soustien de la guerre, & l'objet de vos peines,
Et moy je suis l'adresse, & l'aide, & le support
De ces adventuriers, qui viennent à mon port.
Cuydes-tu que pour estre accort, sçavant, honneste,
Le vulgaire causeur te fasse plus grand feste ?
Ou que ces Damoiseaux, fraisez & délicats,
Advisant ta simplesse, en fassent plus de cas ?
Non certes, & portant si ma loy te contente,
Suy mes instructions, afin que l'on te vante :
Je ne veux que tu sois de vertus si remply ;
Sois riche seulement, tu seras accomply :
Mesmement en cet âge, où le vice surmonte
La raison, la doctrine, & l'honneur, & la honte,
Qui sentent ore autant d'opprobre & de malheur,
Qu'ils florissoient jadis en renom & valeur.
Au reste, voy comment les chiens mesmes effroyent
Les pauvres en la rue, & après eux aboyent,

Où les Riches hardis, contens & bien aisez,
Par ce bestail jaseur, se voyent caressez.
Pense donc à m'atteindre, ore que tu me hastes,
Et d'un si maigre espoir tes jeunes ans apastes.
Elle eust continué, si, dès que j'eus tendu
L'oreille à son discours, je n'eusse répondu.
Ha! nouvelle Mégère, & digne que la tourbe
Des malheureux esprits, devant tes pieds se courbe,
Tu hausses ta puissance, & ne presches, sinon,
Ou la ruse, ta guide; ou l'heur, ton compaignon:
Infame néanmoins, infame, en peu d'années,
Devançant en roideur leurs courses empannées,
Tu bouleverses tout, changeant & renversant
L'estat du temps passé, voire du temps présent:
Mais dy-moy, tromperesse, est-il vray que tu puisses
Pallier dextrement les vertus & les vices,
Avec un tel affront? ou si ton hault pouvoir
Est si ferme, si seur, & si louable à voir,
D'où vient ton inconstance, & qui t'émeut, farouche,
D'avoir le fiel au cœur, & le miel dans la bouche?
Puis tu veux que je fonde une espérance en toy,
Comme si ton esclave, ou serviteur j'estoy,
Et m'invites aux lieux, où volontiers abordent
Ceux qui, t'obéissant, laschement se desbordent.
Comment? pourrois-je bien te plaire, & contenter?
Je ne sçay point mentir, je ne sçay point flater,
Les noircissans Corbeaux en Cygnes je ne change,
Et simulé ne fais d'un Astarot un Ange;
Et, pour m'y façonner, ce néanmoins tu veux
Qu'à la suite des grands, je t'empoigne aux cheveux;
Et, pour m'accommoder à ces humeurs étranges,
Tourne (flatteur nouveau) les blâmes en louanges.
Qui n'a veu, qui n'a sceu, que tel vivoit icy,
Caressé de son Prince, & libre de soucy,
Pour estre doucement nourry dessous son aile,
Comme si ta faveur demeuroit éternelle,
Qui maintenant soumis à tes mutations,
Est circuy de soins, de maux, d'afflictions?
Qui, plein d'extrême ennuy, voit régner en sa place
Tel, qui n'étant recous de ton ire & fallace,
Sera tost culbuté, pour y laisser après
Un autre, qui, tombant, le doit suivre de près?
Vrayment puis quelque temps je t'avoy bien connue,
Mais c'estoit seulement par ombrage & par nue:

Ore je te remarque, &, sous divers atours,
A la Cour de nos Rois je te vois tous les jours,
Fraudant les moins rusés d'une apparence belle,
Avec ta jeune sœur, que faveur on appelle :
Là vous avez grand vogue, &, vous jouant du pié,
Donnez le croc en jambe au plus disgracié ;
Ou, pour montrer que vaut l'astuce & l'accortesse,
Elevez un Thrason en bon heur & hautesse ;
Puis, sous un prompt rapport, ou quelque faux soupçon ;
Vous le dépossedez en la même façon
Qu'il chasse son voisin : imitant de la sorte
Un flot qui choque l'autre, & qui, choqué, l'emporte.
Tu vis ainsi, cruelle, &, grosse de courroux,
Nous troubles maintefois sous un visage doux,
Ou nous ensorcelant comme une Circe caute,
Abrutis notre sens, qui s'obstine en la faute,
Et suit, voluptueux, un misérable train,
Comme un coursier, errant sans maistre, ni sans frein ;
Tes dons immenses sont tout autant de rapines,
Parmy tes belles fleurs on ne trouve qu'épines,
Et ta voix de Sirène excite le danger,
Moins pour nous asservir, que pour nous submerger.
Certes ces vieux Romains lourdement se trompèrent,
Qui, pour te révérer, idolâtres, fondèrent
Un temple à ta grandeur : je dy feinte grandeur,
Pour n'avoir onc en soy ni bonté, ni rondeur :
Car si celuy qui veut s'avancer à ta suite,
Au feu d'ambition n'a l'ame bien recuite,
S'il ne fait l'habile homme, & fust-il un gros Veau,
S'il n'a mille desseins, & n'eust-il de cerveau,
S'il ne déguise bien sa nature empruntée
D'un vray Caméléon, ou muable Protée ;
Si, grave, il ne se morgue, & ne sçait piafer,
Il ne peut à mercy ta poitrine échauffer.
Suive donc qui voudra ton dol, & ta hantise,
J'aime mieux racoster la Pauvreté soumise :
La Pauvreté ressemble au pays d'Ulyssez,
Rude, & bon toutefois : & les biens amassez
Sont d'escharse nature, & de pénible garde,
Et tel n'en use point qui pour autrui les garde,
Et l'or avec son cœur en la terre enfouyt.
Mais tant plus il posséde, & tant moins il jouyt.
Témoin ce sot Midas, que tant de fables vieilles
Ont accoustré si bien : teste digne d'oreilles,

Pourquoy n'appris-tu lors que le bien ſeulement
Gît en la ſuffiſance & au contentement ?
O que celuy me plaiſt, qui, chargé de mérites,
Librement refuſa le préſent des Samnites,
Et qui, d'eux honoré, leurs honneurs deſpriſoit,
Lorſque pour ſon ſouper des naveaux il cuiſoit !
Périſſent ces outils d'injuſtice & méchance,
Et contre leurs ouvriers, puiſſe tourner la chance.
Cherche donques ailleurs, cherche, fauſſe Erynnis,
Quelque amy convoiteux de tes fards infinis :
De moy je ſuis trop ſimple, & de peu de préſence,
Pour concevoir ſi toſt la moindre cognoiſſance
De tes affections, qui ſe ſont remarquer
De ceux que tu reçois, ou daignes practiquer ;
Joint que pour découvrir ton cœur & ta penſée,
Il me faudroit les yeux d'un Argus, ou Lyncée,
Le bras d'un Briaré, pour rompre ton effort,
Et l'heur d'un brave Alcid' pour eſtre le plus fort.
Je la tençois ainſi, déteſtant ſa cautelle :
Et lors, pour s'excuſer : Je vois bien (me dit-elle)
Que je chante aux Sourdauts, & qu'un zéphir diſpos,
Comme feuilles en l'air, eſpand vains mes propos.
Je ne te nie pas que ſi quelqu'un m'outrage,
Je ne change parfois de front & de courage,
Et que l'horreur qu'il a ne lui tempeſte alors
Le cerveau dans la teſte, & l'ame dans le corps :
Toutefois ſi tu veux m'embraſſer & me ſuivre,
En lieu de te morfondre ainſi deſſus un livre,
Comme ceux qui, chetifs, ne peuvent marier
La chevance au mérite, & la pompe au laurier ;
Je te ferai chérir, je te ferai paroiſtre,
Et par moi ton labeur ne ceſſera d'accroiſtre.
Ne veuille donc croupir à l'exemple de ceux,
Qui, n'ayant ſoin de moy, ne bougent de chez eux :
Priſonniers accaſez, qui très-contents ſe tiennent,
Ou penſent qu'en dormant les rentes leur adviennent :
Ne reſſemble non plus à ces fols Eſcrivants,
Qui, dans leur chambre enclos, ſont plus morts que vivants :
Et ne t'arreſte point à la ſageſſe ſotte
D'un ſongereux Platon, d'un bavard Ariſtote :
La plus ſeure ſcience eſt de ne rien ſçavoir,
Si ce n'eſt l'art ſubtil d'en prendre & d'en avoir :
Ce ſont les vrais moyens qu'à chacun je propoſe,
La ſente que je fraye, & la Métamorphoſe

Dont

Dont par fois je transforme en nobles & bragards
Ceux qui' naguere étoient ſimples gueux, ou pendards :
Pour ce, ſi tu m'en crois, aye ſoigneuſe cure
D'allier ton Phébus avec le fin Mercure,
Sans qui vos doctes Sœurs, & leur frère Apollon,
Sont volontiers en proye à ce monſtre felon,
Qu'on nomme Pauvreté, ſeul fléau des grands hommes,
Et triſte épouvantail de la terre où nous ſommes :
Haſte donc ton pourchas, & deviens mon amant ;
Haſte-toy, ſi tu veux, pour jouer ſeurement :
L'heure, le jour, le temps, s'en va, s'enfuit, s'envole ;
Et moy je te délaiſſe aveques ma parole.
A tant ſe teuſt Fortune, &, comme un rouge éclair,
Toſt né, toſt amorti, je la vy perdre en l'air.]

JEAN GILLOT, Champenois, a traduit [1] l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de Nicéphore, fils de Calliſte Xanthouploix, Auteur Grec *, laquelle contient, en dix-huit Livres, les principales Affaires Chrétiennes, dès le temps auquel notre Seigneur Jeſus-Chriſt s'apparut, ayant pris chair humaine, juſques à ſix cens vingt-cinq ans enſuivans ; imprimée à Paris, *in-fol.* par Michel Guillard, 1567. Catéchiſme ſuivant l'Ordonnance & Décret du Saint Concile de Trente, pour l'Inſtruction des Curés, imprimé à Paris, *in-8°.* par Jaques Kerver, 1578.

[1] Son nom & ſon pays pourroient faire croire qu'il étoit oncle de *Jacques Gillot*, cet homme ſi connu dans la République des Lettres, Chanoine de Langres, Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, Conſeiller au Parlement de la même Ville, &, ce que je préfére aux plus hautes dignités, ami de Jacques-Auguſte de Thou, de Scaliger, de Caſaubon, des deux Pithous, des Saintes-Marthes, &c. Jean Gillot n'a jamais, à beaucoup près, été ſi célèbre, ni ſi habile. Je n'ai rien vu de lui, que le titre de deux verſions ici rapportées. Le mot *Xanthouploix*, dont du Verdier uſe pour rendre le Grec ὁ Ξανθόπουλος, eſt plaiſant. Il ſemble qu'il ait cru que c'étoit un nom national, au lieu que c'eſt un diminutif, qui, dans le bas Grec, marque la famille dont on deſcend. Νικήφορος ὁ Καλλίστου τοῦ Ξανθοπούλου, ſignifie *Nicéphore, fils de Calliſte, de la famille des Xantes.* (M. DE LA MONNOYE).

* La Traduction Françoiſe de l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique de Nicéphore Calliſte*, par Jean Gillot, a été faite ſur la verſion Latine de *Langus.* Le Grec ne parut qu'en 1630, dans la belle Edition Grecque & Latine de Fronton du Duc, en 2 vol. *in-fol.* On ſait que Nicéphore avoit écrit ſon Hiſtoire au com-

mencement du quatorzième siècle. Elle s'étend depuis la naissance de Jesus-Christ, jusqu'à la mort de Phocas, en 610. Elle est compilée sans critique, & tirée communément d'Eusèbe, de Sozomène, de Socrate, & des autres Ecrivains de l'Histoire Ecclésiastique connus; mais il s'y trouve plusieurs morceaux, extraits de divers Ouvrages, que nous n'avons plus, & qui la rendent précieuse. Jean *Langus* l'avoit publiée, en Latin, en 1553. Il en donna une seconde Edition, en 1561. C'est d'après cette Traduction que Gillot fit la sienne, en François. L'Exemplaire Grec, dont s'est servi *Langus*, pour traduire cette Histoire, étoit dans la Bibliothéque Impériale; & c'étoit le seul qu'on connût. Peu s'en étoit fallu qu'il n'eût été perdu, lorsque la Bibliothèque de *Mathias Corvin* fut pillée, à la Paix de Bude, par les Turcs. La beauté des caractères de ce Manuscrit l'avoit fait conserver, & il avoit été transporté à Constantinople, où il avoit été acheté, & porté à Vienne, dans la Bibliothèque de l'Empereur. Le Président de Thou obtint la permission d'en avoir communication, & Fronton du Duc fut chargé de présider à l'Edition; il n'y mit pas tout le soin possible, car il laissa beaucoup de fautes dans la version de *Langus*, qu'il adopta. Il est vrai qu'il mourut avant que l'impression fût commencée. Le P. Sirmond, à qui passèrent ses papiers, paroît n'avoir guère pris plus de peine, pour suppléer à ce que son Confrère n'avoit pu faire. On peut voir des détails assez curieux sur les tracasseries qui nuisirent à la perfection de cette Edition, dans Lambécius, *Comment. de Biblioth. Cæsar. Vindobon.* Lib. I, Addit. 4. Ils sont trop étrangers au Traducteur JEAN GILLOT, pour nous y arrêter.

JEAN[1] GIRARD, Dijonnois, Avocat à Aussonne, a écrit* Traité auquel est naïvement dépeint le sentier que doit tenir l'homme, pour bien & heureusement régir & gouverner les actions de sa vie, chérissant la vertu & détestant le vice: prenant origine de la connoissance de soi-même; imprimé à Lyon, *in*-16. par Benoist Rigaud, 1579. Chants du premier Avenement de Jesus-Christ: plus Chansons de Carême; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Jean d'Ogeroles, 1560. *JO. Girardi, Divionensis, Assonæ, Sequanorum Dicastæ, Stichostratia: Epigrammaton centuriæ quinque. Carminum Libri sex, primus Odarum, secundus Epodon; tertius Elegiacorum; quartus Heroicorum; quintus Dialogorum; sextus Quisquiliarum; Lugd. in*-4°. *apud Matthiam Bonhomme, & in*-8°. *apud Petrum Fradin, 1558. Epigrammaton legalium Liber facetissimus, Autore Jo. Girardo. Ejusdem Scholia in singula Epigrammata, quibus quod alioqui minùs apertè propter legem dici poterat, explicatur & exemplis*

confirmatur; Lugd. in-8°. apud Clementem Baudin, 1576. Ejusdem Phantasmatum Prosopopœiæ; & alia ejusdem argumenti consolatoria; Lugd. in-4°. anno Domini 1578. Ejusdem Poëmata nova, Parisiis, in-8°. apud Guliel. Auvray, 1584.

[1] Il étoit Avocat au Parlement de Dijon, depuis Lieutenant & Maire à Auxonne, où il mourut, l'an 1586, âgé d'environ soixante-dix ans. Claude Jurain, dans son *Livre des Antiquités & Prérogatives d'Auxonne*, parle des Mémoires qu'avoit laissés Jean Girard, pour servir à l'Histoire de cette Ville; mais il se trompe, quand il dit que Girard étoit d'Auxonne; il étoit constamment de Dijon, fils de *Jean Girard*, & neveu de *Jaques Girard*, Conseiller au Parlement de Dijon, desquels il a fait l'Epitaphe. Il étoit de la Religion, si l'on en croit Bèze, qui, pag. 396 du Tom. III de son *Histoire Ecclésiastique*, l'appelle *Homme de bonnes Lettres & de gentil esprit*. C'étoit pourtant un très-mauvais Versificateur. (M. DE LA MONNOYE).

* Il naquit à Dijon, & ce fut en 1516, s'il est vrai, comme plusieurs le disent, qu'il avoit soixante-dix ans, quand il mourut, en 1586. Cependant son portrait, à la tête de ses Poësies, publiées en 1558, porte qu'il étoit âgé de 40 ans; & celui qui est à la tête de ses Epigrammes, publiées en 1576, porte qu'il en avoit 56. Cette difficulté arrête l'Auteur de la *Biblioth. des Ecrivains de Bourgogne*. Mais il est aisé de concilier toutes ces dates, en supposant que le portrait qu'on trouve dans l'Edition de 1558, étoit gravé dès 1556, & que celui de l'Edition de 1576 avoit été gravé dès 1572. On trouve à la Bibliothèque du Roi, le Manuscrit Original des Poësies de Jean Girard, dans lequel il y en a beaucoup qui ne sont point imprimées.

Au quinzième Chapitre de la huitième Marche du Sentier de la connoissance de soi-même.

[L'Esprit haut levé traverse la terre, & les eaux, & monte aux cieux: en quoi faisant il converse avec les hommes, & les Anges: & n'est jamais en solitude sans docte & joyeuse compagnie. Telle solitude ne lui peut être que suave, quand il la pratique, selon Menander, pour la haine des mauvais, & pour éviter la rencontre de ceux qui nuisent aux bonnes mœurs: d'ailleurs pour servir à autres qu'à eux, les Doctes solitaires ne font-ils pas sortir de leurs solitudes les Lecteurs? Docteurs? Ecoliers & disputes publiques? Les Avocats, Juges, Plaidoiries & Sentences? Les Gens de guerre & les batailles? Bref tout cela ne remue-t-il pas le monde? Mais autrement de refuir le conspect des hommes, & indifféremment les haïr tous, ainsi que Myson, & Timon, & un Cortesius, Assenois, & autres stupides, & hébétés; cela me semble n'avoir rien de l'homme: & ainsi est assez vérifié ce qui a été dit par le Philosophe. Le solitaire est ou Dieu, ou bête: car, à le bien prendre, si l'homme n'est Divin, ou bête brute, il n'aime les retraites sauvages. L'homme

Divin, après que l'occasion de sa solitude cesse, il retourne à son esprit d'homme, qui de nature est ennemi conjuré de continuelle solitude, & né à civile société & compagnie : & certainement nous estimons les biens que nous avons communs entre nous, plus doux & plus délectables, que les particuliers ; & les adversités communes, pareillement plus légères, & moins ennuieuses. Si deux dorment ensemble (dit l'Ecclésiaste) ils ont plus de chaleur : celui qui est seul comme s'échaufera-t-il ? La devise de l'homme Politique est : l'homme seul de soi nul, car la police principale & plus prestante partie de la Philosophie, tient, pour sa plus parfaite fin, la conversation des uns avec les autres, pour négocier, & s'exercer ès actions de justice : aussi la béatitude de la vie pratiquée, est la fréquentation, qui administre les causes & opportunités, à bien faire les uns aux autres. L'entendement de l'homme se charge de hautes cogitations & pensées : puis appelle à son secours ses sens & appétits : puis, sous la conduite de raison, descend ès lieux les plus secrets du cœur : & là, sans perturbation moleste, puise son conseil : que si cette raison ne produisoit dehors ce qui a été advisé dedans, & ne le mettoit en évidence, & à profit, la délibération non exécutée demeureroit vaine en ses cachettes. Ce n'est honneur & devoir d'humain office de se contenir en soi-même par vicieuse retention de soi-même : comme peut-il être né pour soi, s'il a en soi pris conseil généreux ? A quoi lui sera bon ce conseil, s'il n'est communiqué ni exercité ? Quelle possession voire de science & vertu peut être joyeuse, si elle est sans compagnon ? sans actions ? & y a-t-il rien plus plaisant & agréable que d'avoir hommes avec lesquels tu puisses assembler tes conseils, tout ainsi que si tu parlois à toi-même ? N'est-ce pas redoubler la joie, que en racontant & enseignant, se ressouvenir des choses bonnes ? Je dirai avec Sénèque, que qui me donneroit toute la doctrine des hommes, à telle condition de la tenir sans en dire ou écrire mot, je n'en voudrois point. Si j'avois reçu du ciel quelque admirable invention, & qu'il ne me fût permis déclarer ce que j'aurois oui & vu, en vérité j'aurois une incroyable tristesse pour n'en pouvoir rendre l'utilité & plaisir à la postérité, & cela me sembleroit être à moi déshonnête & reprochable : ça donc quittons toute solitude, allons & venons en rue, la face couverte de joyeuse sévérité, & ris modeste, les yeux nullement fretillans, la tête peu mouvante, les mains sures, le pas grave, &c.]

JEAN GIRI a écrit Histoire des Siéges de Sommieres, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Benoist Rigaud.

JEAN GIRINET, Avocat à Lyon, a fait & prononcé deux Oraisons, l'une en Latin, l'autre en François, en l'Église de Saint Nizier, à la création & nouvelle installation des Echevins de ladite ville de Lyon, en l'an 1555 ; imprimées à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes.

JEAN GŒVROT, Médecin du Roi François I, a écrit l'Entretenement de vie, contenant les Remèdes de Médecine & Chirurgie, contre toutes les maladies survenantes quotidiennement ès corps humains; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Flajollet, sans date. Il a traduit aussi du Latin de Prosper Calanius, Traité de l'Entretenement de santé, auquel est déclarée la nature de toutes sortes de pain, vin, eau, chair, poisson & plusieurs autres choses, qui sont en commun usage pour la commodité de la vie d'un chacun; imprimé à Paris, *in*-16. par François Giraud, 1549, & à Lyon, par Jean Temporal, 1550 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 511.

JEAN GOSSELIN, de Viré, Garde de la Librairie du Roi Charles IX, a écrit Ephémérides ou Almanach du jour & de la nuit, pour cent ans, commençant en l'an 1571; lequel donne à connoître par chacun jour de l'an, les Calendes, Nones & Ides, selon l'usage de Rome; le lieu du Soleil au Zodiac & sa déclination; l'aube du jour; la nuit fermante; le lever & le coucher du Soleil; la longueur du jour artificiel; la longueur de la nuit, expressément à tous les habitans au Parallele de Paris, ou ès environs: & semblablement à tous autres qui habitent entre le quarante-quatriéme dégré de latitude & le cinquante-quatriéme. Il montre pareillement à quel jour se levent ou couchent cosmiquement à soleil levant, ou croniquement à soleil couchant, toutes les plus notables étoiles fixes du firmament, à tous ceux qui sont entre le Parallele de Paris & le Parallele de Rouen. Davantage il donne à connoître les Fêtes fixes & les mobiles; les nouvelles lunes; les premiers quartiers; les pleines lunes & les derniers quartiers, selon le vrai mouvement de la Lune, pour dix-neuf ans; imprimés à Paris, par Guillaume Chaudiere, 1571. La Main Harmonique, ou les Principes de Musique antique & moderne: & les propriétés que la moderne reçoit des sept Planettes; imprimée à Paris,

en une grande feuille, par Nicolas du Chemin, 1571. *Joannis Goſſelini Hiſtoria imaginum cæleſtium noſtro ſæculo accommodata in qua earum vicinitates ſeu habitudines inter ſe atque ſtellarum fixarumque ſitus & magnitudines explicantur; excuſ. Pariſiis, in-4°. apud Ægidium Beys*, 1577 *

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean Gosselin, Tom. I, pag. 512 & 513.

JEAN GOULAIN, Docteur en Théologie, de l'Ordre de notre Dame du Carme, qui vivoit l'an 1372, a tranſlaté de Latin en François, le Rationnal des Divins Offices; imprimé à Paris, *in-fol.* par Antoine Verard, 1503.

* Voy. La Croix du Maine, à l'Article Jean Golain, Tom. I, pag. 511.

JEAN GOUSSET, Licentié ès Droits, Sieur de Buxierres, Prevôt & Garde pour le Roi & Garde des ſceaux aux contrats de la Prevôté de Montigny le Roi, a mis par écrit les Loix Municipales & Coutumes générales du Bailliage de Chaumont en Baſſigny & ancien reſſort d'icelui; interprétées & annotées de pluſieurs Déciſions, Sentences, Arrêts & autres raiſons y convenables, & concordées à pluſieurs autres Coutumes de ce Royaume de France; imprimées à Paris, *in-4°.* par Michel de Roigny, 1578.

JEAN DES GOUTTES a traduit en proſe Françoiſe, Roland Furieux, écrit premiérement en Tuſcan par Chants & Stances: Auteur Loys Arioſte, Gentilhomme Ferrarois; imprimé à Lyon, *in-fol.* par Jean Theluſſon, 1543, & Sulpice Sabon, & depuis à Paris, *in-8°.* par Claude Gautier & encore à Lyon, *in-8°.* par Barthelemy Honorat, 1582. La belle & plaiſante Hiſtoire de Philandre, ſurnommé le Gentilhomme, Prince de Marſeille, & de Paſſeroze, fille du Roi de Naples, imprimée à Lyon, *in-8°.* par Jean de Tournes, 1544. Lucian, de ceux qui ſervent à gages ès maiſons des gros Seigneurs &

Bourgeois; avec une Oraison dudit Lucian, contre la calomnie imprimée à Lyon, *in*-16. par François Juste, 1537 *.

* Voy. La Croix du Maine, au mot Jean des Gouttes, Tom. I, pag. 514.

JEAN LE GRAND a écrit Instruction sur le fait des Finances & Chambre des comptes, divisée en trois parties, imprimée à Paris, *in*-8°. par Ambroise Drouard, 1583.

JEAN GRANGER, Lorrain, a écrit en prose, parmi où sont entremêlés plusieurs vers *, Pastorales sur le Baptême de Monseigneur Charles Emanuel, Prince de Piémond, avec un Recueil de quelques Odes faites par le même Auteur; imprimées à Chambéry, *in*-4°. par François Pomar, 1568.

* Ce Poëte étoit un Prêtre Lorrain, qui n'est connu que par ce qu'en dit du Verdier, &, après lui, Dom *Calmet*, dans sa *Bibliothèque Lorraine*. —Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XV, pag. 8.

JEAN MATHIEU GRILLO, Gentilhomme Salernitain, a écrit Abjuration de plusieurs erreurs & hérésies qu'il a tenues, faite publiquement & volontairement en la présence du Révérendissime Cardinal d'Armignac *; imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Dallier, 1563.

* Le Cardinal dont il est ici parlé, est Georges d'Armagnac, fils de Pierre, qui étoit bâtard de Charles d'Armagnac, Comte de l'Isle en Jourdain. George fut élevé par le Cardinal d'Amboise, son parent, & fut, en 1529, Evêque de Rhodez, puis Ambassadeur de France à Venise & à Rome, où le Pape Paul III lui donna le chapeau de Cardinal, en 1544. A son retour, il fut fait Conseiller d'Etat, ensuite Archevêque de Toulouse, & enfin d'Avignon, où il mourut, en 1585, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Ce Prélat fut zélé Catholique. Il aima les Savans, & les servit utilement à la Cour de François I.

JEAN GUICHARD, Docteur Régent en Médecine, en l'Université de Montpellier, a traduit de Grec en François, l'Épître d'Hippocrates à Damagete, par laquelle est expliquée la cause morale du ris du Philosophe Démocrite, imprimée au

bout du Traité du ris de Laurens Joubert; à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1579.

JEAN GUIDO. Remèdes contre la Peste, utiles à gens de tous états, composés par M. Jean Guido, Docteur Régent en l'Université de Paris; imprimés à Lyon, *in*-16. par François Juste.

JEAN GUILLEMIN, Champenois, a traduit du Latin de Jaques Sylvius, Lecteur du Roi en Médecine à Paris, Introduction sur l'Anatomique, partie de la Physiologie d'Hippocrates & Galen, distribuée en trois Livres; imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Hulpeau, 1555.

JEAN GUINTER, d'Andernac, Docteur Médecin de Paris, a écrit [1] Instruction par laquelle un chacun se pourra maintenir en santé, tant au temps de peste, comme en autre temps; imprimée à Strasbourg, au Pélican, 1547.

[1] Ce Médecin, que, de son nom Latin *GUINTERIUS*, nous aurions dû appeler GUINTIER, n'a rien écrit en François; mais, ayant composé le Livre *de Victûs & Medicinæ ratione, cùm alio, tum pestilentiæ tempore observandâ*, imprimé, *in*-8°. à Strasbourg, 1542, il s'en est fait une Traduction Françoise anonyme, qui est celle dont il est ici parlé, laquelle, n'étant pas de lui, ne doit pas lui être attribuée. Il mourut à Strasbourg, le 4 Octobre 1574, dans sa quatre-vingt-septième année. — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XII, où il est appelé JEAN GUINTIER. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE GUTERRI, Docteur en Médecine, & Médecin du Révérendissime Cardinal de Lorraine, en son Abbaye de Cluny, a traduit d'Espagnol, les Épîtres dorées, morales & familières, & Discours salutaires de Don Antoine de Guevàre, Évêque de Mondognedo, Confesseur & Historiographe de l'Empereur Charles V; Tomes premier & second, imprimée à Lyon, *in*-4°. par Macé Bonhomme: le premier en l'an 1558, & le second 1559. Le troisiéme Tome a été traduit après par Antoine du Pinet, & tous les trois ont été depuis imprimés à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1563.

En

En la Lettre au Comte de la Mirande, au Tome premier.

[Le diable eſt celui qui nous perſuade pluſieurs vices, le Monde eſt celui qui nous engouffre en pluſieurs négoces, & la Chair eſt celle qui nous demande pluſieurs paſſetemps & lubricités. Mais Jeſus-Chriſt, notre bon Dieu & Sauveur, ne nous demande autre choſe, ſinon de l'aimer de bon cœur, & ne haïr point notre prochain. La Loi des Hébrieux, étoit la Loi de crainte, mais la Loi des Chrétiens, eſt la Loi d'amour & de grace; car ils ſervoient Dieu par force & par crainte, & nous le ſervons par amour. Celle Loi eſt appelée dure, & celle des Chrétiens, ſuave. La propriété d'amour eſt qu'il rende l'âpre & rude en plain, le cruel benin, l'aigre doux, l'inſipide ſavoureux, l'ennuyeux plaiſant, le malicieux ſimple, l'aſſoupi éveillé, le peſant leger. Au moyen de quoi celui qui aime ne ſait murmurer de celui qui l'a fâché & ennuyé, ni refuſer ce qu'il lui demande, ne réſiſter à choſe qui lui prenne; ne ſe venger, combien qu'il ſoit intéreſſé & endommagé, & moins s'en aller, encore qu'on lui donne congé. Mais pour Dieu, qu'a oublié celui qui aime de bon cœur & d'une bonne affection? Qu'obmet à faire celui qui ne fait qu'aimer? De quoi ſe plaint celui qui toujours aime? Si celui qui aime de bon cœur, ſe plaint de quelque choſe, ce n'eſt point de ce qu'il aime, ains de ſoi-même, qui poſſible aura commis quelque erreur en l'amour. Soit donc la concluſion, que au cœur, qui aime de bon cœur ſans comparaiſon eſt plus grand le plaiſir qu'il prend en l'amour, que la peine & travail qu'il ſouffre au ſervice. O que ce ſeroit un grand cas ſi étant vrais Chrétiens, nous étions amoureux de la Loi de Jeſus-Chriſt! Parce que lors nous ne ſerions point penſifs, & ſi ne vivrions point en peine; car le cœur occupé en amour ne fuit jamais les dangers, moins s'affoiblit-il au travail. Le joug que portent les animaux, quand il eſt neuf, eſt de ſoi-même peſant; mais déjà ſec & un peu porté, eſt plus doux à porter. O bon Dieu! ô grande misère! puiſque n'avez voulu incontinent après votre nativité, nous charger du joug de votre loi, mais plutôt l'avez vous-même porté ſur vous l'eſpace de trente ans, afin de le deſſécher, nettoyer & adoucir. Je te demande, Chrétien, Jeſus-Chriſt t'a-t-il commandé faire aucune choſe, que lui-même premièrement ne l'ait faite? Quel joug nous a-t-il mis ſur le dos, que lui-même n'ait premièrement porté ſur ſes épaules? S'il nous a commandé jeûner, il a jeûné: s'il nous a commandé prier, il a le premier prié; ſi pardonner, il a pardonné; ſi mourir, il a été mort; & s'il nous a commandé aimer, il a plus aimé que tous: de façon que s'il nous a commandé de prendre quelque médecine, lui-même en a fait en ſoi premier l'épreuve. Jeſus-Chriſt n'a voulu faire comparaiſon de ſa Loi au bois, ne à la pierre, ne au fer, mais plutôt au joug: car toutes ces choſes-ci peuvent être portées par un ſeul, mais pour tirer un joug, il faut de néceſſité qu'il ſoient deux. Tout incontinent que le Chrétien baiſſera la tête ſous le joug, de ce pas Jeſus-Chriſt ſe mettra de l'autre côté pour lui aider à porter. Perſonne n'appelle Jeſus-Chriſt, à qui il ne réponde. Perſonne ne ſe recommande à lui, qu'il ne le ſecoure; perſonne ne lui demande, qu'il ne

lui donne quelque chose ; personne ne le sert, qu'il ne soit payé ; personne aussi ne se mettra à travailler, qu'il ne lui aide. Le joug de la loi de Jesus-Christ est plus pour alléger, que pour charger ; plus pour pardonner, que pour châtier, & plus pour fortifier, qu'affoiblir ; car celui même qui nous a commandé de le charger, nous aide à le porter. O bon Jesus, ô amour de mon ame ! avec un tel conducteur, comme vous, qui est celui qui perdra le chemin ? &c.]

JEAN GUYTOT, Nivernois, Secrétaire de la très-illustre Maison de Lorraine, a traduit en beau & élégant langage François, les Méditations des Zélateurs de piété, recueillies de plusieurs & divers Livres des Saints anciens Pères ; assavoir les Méditations de S. Augustin ; les Soliloques du même Auteur, qui sont salutaires propos, dont il usoit seul en soi-même, ou retiré à part en solitude. Le Manuel dudit Saint Augustin, contenant un petit Traité de la contemplation de Jesus-Christ. Les Méditations de Saint Anselme, Archevêque de Cantorbie. Les Méditations de Saint Bernard, Abbé. Sermon du même Saint Bernard, de la mort & passion de notre Rédempteur Jesus-Christ. Admirable Discours de Pierre Damian, Cardinal d'Hostie, touchant l'heure de la mort. Très-dévote Occupation & saint Exercice de l'Ame ravie en la contemplation de son Dieu. Conclusion du Traducteur sur le profit de ladite version ; imprimées à Paris, *in*-8°. par Pierre l'Huillier, 1571.

JEAN BAPTISTE GYRALD [1]. Premier Volume des cent excellentes nouvelles de Jean Baptiste Gyraldi, Cynthien *, noble Ferrarois, contenant plusieurs beaux exemples & notables Histoires, partie Tragiques, partie plaisantes & agréables, qui tendent à blâmer les vices & former les mœurs d'un chacun : mis d'Italien en François par Gabriel Chapuis ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Abel l'Angelier, 1583. Second Volume, traduit & imprimé de même ; comme aussi les Dialogues de la vie civile, imprimés *in*-12. Italien-François, par l'Angelier.

[1] Il disposoit ainsi ses noms *Cynthius Joannes-Baptista Gyraldus*, & de même, en Italien, *Cinthio Giovan Battista Giraldi*. Il falloit conserver cet ordre dans la Traduction Françoise, & se bien garder sur-tout de rendre

Cinthio par *Cinthien*, comme si le *Giraldi* s'étoit appelé *Cinthiano*. Cet Auteur, fort ennuyeux dans tout ce qu'il a écrit, Latin, Italien, prose, vers, mourut, l'an 1573, âgé de soixante-neuf ans. Il avoit été Professeur de Rhétorique à Pavie, & ensuite Docteur & Professeur en Médecine à Ferrare. — Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXIX. (M. DE LA MONNOYE).

* Il prit le nom de *Cynthio*, lorsqu'il entra dans l'Académie des *Affidati* de Pavie; & il ajouta ce nom Académique aux autres noms qu'il portoit, à la suite desquels il le mettoit ordinairement, & non à la tête, comme M. de la Monnoye le prétend, ce qui au fond est très-indifférent. Il n'avoit que vingt-un ans, lorsqu'il commença à professer la Médecine, à Ferrare; & ce ne fut que sur la fin de ses jours qu'il fut Professeur de Rhétorique à Pavie (Ghilini, *Theat. d'Uomini Letterati*, Tom. I, p. 99.) Ses *Nouvelles* avoient paru, en Italien, dès 1565, & ce ne fut que dix ans après sa mort qu'elles furent publiées en François.

JEAN HAY. Demandes faites aux Ministres d'Escosse, touchant la Religion Chrétienne, par Maître Jean Hay, Escossois, de la Compagnie de Jesus, Professeur en Théologie, au Collége & l'Université de Tournon: mises de langage Ecossois en François; imprimées à Lyon, *in*-16. par Jean Pillehote, 1583.

JEAN HELVIS, de Thillard en Beauvoisis, a écrit un Traité intitulé le Miroir du Prince Chrétien, posé sur les deux Colonnes Royales de Piété & Justice: enrichi des plus exquis ornemens & autres rares singularités qui le peuvent sûrement guider au comble d'une grandeur admirable; imprimé à Paris, *in*-8°. par Thomas Brumen. Probation de l'Eglise & Doctrine Catholique, tirée des sacrées Écritures & Docteurs approuvés, en forme de demandes & réponses; imprimée à Paris, *in*-8°. par Thomas Brumen, 1565. Les Tombeaux & Discours des faits & déplorable mort de très-illustre & très-magnanime Prince Claude de Lorraine, Duc d'Aumale, occis ès guerres civiles, partie en prose, partie en rime; impr. à Paris, *in*-8°. par Denys du Pré.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & la note, au même Article, Tom. I, pag. 520.

JEAN HENRY, Président en la Chambre des Enquêtes, Chantre & Chanoine de l'Eglise notre Dame de Paris, a écrit le Livre de Méditation sur la réparation de nature humaine:

ensemble le Livre de consolation, sur la joyeuse méditation de la nativité de Jesus; imprimé à Paris, *in*-16. par Jean Petit, sans date. Le Pélerinage de notre Dame & de Joseph, de Nazareth en Betlehem; la Nativité de notre Seigneur; la Visitation des Pastoureaux & des Rois: le tout extrait du Pseaume *Eructavit*, exposé par chapitres; imprimé à Paris, *in*-8°. par Pierre Sergent. Le Livre de réformation, utile & nécessaire pour toutes Religieuses desirant mener une vie vertueuse, par Jean Henri, &c. imprimé à Paris, *in* 8°. par Jean Petit. Il trépassa l'an 1473, & fut enterré au Monastère de notre Dame de Fontaines lez Meaux.

JEAN HERAULD, de Sainct Ferme en Bazadois, a traduit de Latin en rime Françoise, un Traité d'Aristote, du Régime & Administration de la famille, contenant plusieurs beaux & utiles enseignemens, pour bien & heureusement vivre en sa maison; imprimé à Paris, *in*-16. par Jean Gueullard, sans date.

JEAN HEROARD*, Conseiller, Médecin ordinaire du Roi, a écrit Hippostologie, c'est-à-dire, Discours des os du cheval, dédié au Roi, non encore imprimé, selon une Inscription Latine, mise au front du Livre, avant l'Épître Liminaire, telle que s'ensuit.

MEMORIÆ PP. OPT. PRINCIPIS.

AVITAE, PATERNAE, ATQVE FRATERNAE IN LITERARIAM REMPVBL. BENEVOLENTIAE SINGULARIS ET PERPETVI AMORIS HAERES HENRICVS III, REX CHRISTIANISS. AC GALLICVS POLONICVS: DVM EA QVAE A MAIORIBVS IMPERFECTA ET INCHOATA DERELICTA SVNT REGIO CONSTANTIQVE ANIMO PERFICIT, AC TEMPORVM INIVRIIS DIRVTA RESTAVRAT LABEFACTATA RESTITVIT PRIMVS OMNIVM ANTIQVISS. NOBILISS. VTILISS. ARTEM HIPPIATRICEN POST TOT SECVLORVM MEMORIAM IGNORANTIAE TENEBRIS OBSCVRATAM INERTIAE SITV SQVALLENTEM IN PRISTINAM LVCEM REVOCAVIT, AC IN ORDINEM REDIGI IMPERAVIT AD VSVM PVBLICVM.

CVRANTIB. MARCO MIRONIO ET ALEXI DE GAVDINIO, REGIS ET REGINAE ARCHIATRIS REM INSTRVENTE IANO HEROALDO MONTIPOLITANO Q. H. N. P.

Tenant l'exemplaire à mon aise, je ne me suis pu contenir d'en

tirer & extraire ce que l'Auteur a mis sur la fin. Or donc, jusqu'à ce que nous lui rendions ce qu'en avons arraché, & démembré, il suffira pour cette heure de conclure ce discours par un dénombrement général de tous les os du cheval : la tête contient trente sept os, & quarante dents, y comprenant les Anses du taits, encore qu'elles soient composées de portions d'autres os : la fourchette du gosier, cinq ; & l'échine en a cinquante-deux : un à la poitrine : trente-six côtes : quarante-quatre os aux deux pieds de devant, & quarante à ceux de derrière : de sorte que tout le corps du cheval est bâti de deux cens cinquante-sept os, lesquels nous avons représentés tous ensemble en la figure suivante, &c

* Bayle, au mot VIRET, note A, dit que Jean Héroard étoit de la Religion. Nous remarquerons aussi que les commencemens de l'Ecole Vétérinaire, au moins pour ce qui regarde l'Hyppiatrique, ont eu pour instituteurs, les premiers Médecins du Roi & de la Reine, *Marc Miron* & *Alexis Gaudin*.

JEAN DE HERSIN, Docteur en Théologie, en la fameuse Université de Paris, & humble Prieur des Frères Hermites de Saint Augustin, de la noble Cité de Lyon, a traduit du Latin de Bernard de Breydembachz, Doyen & Camarier de l'Église Métropolitaine de Magonce ; le Voyage & Pélerinage d'outremer au Saint Sépulchre de Hiérusalem, par lui fait ; imprimé à Lyon, *in fol.* en l'an 1489, sans date ni nom d'Imprimeur.

JEAN HESSELS *. Défense de plusieurs articles sur lesquels nous accusent & condamnent nos ennemis Calvinistes & Luthériens ; écrite premièrement en Latin par le Docteur M. Jean Hessels, Professeur, de son temps, ès saintes Lettres, en l'Université de Louvain, & traduite en François ; imprimée à Louvain, *in*-8°. par Pierre Zangre, 1567.

* Ce fut un très-habile Professeur en Théologie, & Docteur de l'Université de Louvain, d'un jugement solide, & du discernement le plus juste. Le meilleur, & le plus considérable de ses Ouvrages, est son *Catéchisme*, imprimé à Louvain, en 1571, *in*-8°. On peut le regarder comme un corps de Théologie Dogmatique & Morale, où l'Auteur n'a rien mis du sien, mais

où il a lié si heureusement les passages des Conciles & des Pères, qu'en lisant le texte, il semble que ce soit un même Auteur qui parle. Les questions ne sont pas traitées à fond dans ce Livre, mais il est très-propre à instruire les Fidèles. Jean Hessels, Prêtre & Chanoine de S. Pierre de Louvain, y mourut, en 1566, âgé de quarante-quatre ans, épuisé de travaux. —Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIV.

JEAN HUART [1]. Examen des Esprits, &c. Voy. GABRIEL CHAPUIS.

[1] Il naquit à S. Jean Pié-de-Port, Ville de France, dans la Basse Navarre, & vivoit vers la fin du seizième siècle. Son *Examen de los Ingenios* fait plaisir à lire. La Traduction qu'en a faite Gabriel Chapuis est misérable. Les deux bonnes sont celles de Paris, 1645, par Charles Vion d'Alibray, & celle d'Amsterdam, 1672, par François Savinien d'Alquié, nom qui paroît supposé. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN JARRY, Prieur de la Chartreuse de Fontenay, a traduit de Latin, Exercices dévots & spirituels, dépendans du Livre de Sainte Gertrude, auquel est discouru de la piété Divine; avec plusieurs autres Traités spirituels de Jean Lansperge & Henri Suso, Jacobin; imprimés à Paris, *in*-16. par Guillaume Chaudiere, 1580.

JEAN IMBERT, Lieutenant Criminel au Siége de Fontenay le Comte, a écrit * les Institutions Forenses, autrement Pratique judiciaire, en quatre Livres traduits du Latin, par le même Imbert, Auteur d'iceux, & imprimées à Paris & à Lyon, *in*-16. par Benoist Rigaud, 1571. Enchiridion ou brief Recueil du Droit écrit, &c.

* Il étoit natif de la Rochelle, Avocat, & depuis Lieutenant Criminel au Siège Royal de Fontenay-le-Comte. Il publia d'abord, en Latin, les quatre Livres de ses *Institutions Forenses*, en 1538. Trois Editions, en cette langue, précédèrent la Traduction qu'il se détermina à donner, en François, du premier Livre, en 1545, auquel il étoit résolu de s'en tenir, les trois autres ayant été traduits depuis par Guillaume de Lymandas, Conseiller en la Cour-Conservation de Lyon. Quoique Imbert rende justice à ce Traducteur, il prit cependant le parti de les traduire lui-même de nouveau, en se donnant la liberté de les paraphraser, & retranchant les citations, qui sont en grand nombre dans l'Ouvrage Latin. Cette Traduction fut imprimée, en 1548, à Paris, *in*-8°. Il y en a eu depuis plusieurs autres Editions, dont

quelques-unes avec des Commentaires. L'autre Ouvrage d'Imbert, cité par du Verdier, sous le titre d'*Enchiridion*, ou *Manuel du Droit Ecrit, observé, ou abrogé en France*, avoit aussi paru d'abord en Latin. Il fut traduit en François par Theveneau. Imbert a composé en Latin divers autres Ouvrages de Jurisprudence. Il est un des premiers & des plus cèlèbres Ecrivains sur notre Pratique Judiciaire. — Voy. La Croix du Maine, Tom. I, pag. 332, à l'Article de Guillaume Lymandas ; &, pag. 521 & 522, à l'Article de Jean Imbert, ainsi que les Préfaces des diverses Editions de la Traduction Françoise des deux Ouvrages d'Imbert, dont je viens de parler.

JEAN DE INDAGINE [1]. Physionomie, &c. Voy. Antoine du Moulin.

[1] Cet Allemand, dont le nom, dans la langue de son pays, étoit de Hagen, en Latin, *de Indagine*; en François, de la Haie, écrivoit en 1522, & par conséquent ne doit pas être confondu avec ce *Jean de Hagen*, dont les Ouvrages, si on les avoit tous ramassés, surpasseroient en nombre ceux de son confrère & contemporain Denys le Chartreux. — Le Chartreux de Hagen mourut en 1475. (M. de la Monnoye).

JEAN Sire de JOINVILLE & Sénéchal de Champagne, a écrit l'Histoire & Chronique des faits & gestes, vie & mort du très-Chrétien Roi Saint Loys IX du nom, & quarante-quatrième Roi de France, duquel étoit ami & contemporain & l'avoit accompagné en toutes ses guerres, trouvée à Beaufort en Vallée, au pays d'Anjou, écrite en main parmi quelques vieux registres de René, jadis Roi de Sicile; laquelle Histoire contient au long & en bon ordre plusieurs choses particulières, dont Guaguin, Paul Æmile & autres Historiens, n'ont fait mention: & a été restaurée & mise en lumière par le soin & diligence d'Antoine Pierre de Rieux, qui l'a fait imprimer à Poitiers, *in*-8°. par de Marnef, en l'an 1547 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, sur cet Article, Tom. I, pag. 522 & 523.

JEAN LAMBERT, Religieux de l'Ordre de Cluny, a traduit de Castillan en François, la seconde partie de l'Horloge des Princes, contenant la vie, mœurs & graves discours de Marc Antonin, dit le Philosophe, Empereur de Rome; recueillie de

divers Auteurs ; imprimée à Paris, *in*-4°. par Jean Borel, Jean Poupy & Thomas Perier, 1580.

JEAN DE LA LANDE, Breton, Gentilhomme du Duc d'Anguien, a traduit les Histoires de Dictis Crétensien, traitant des Guerres de Troye, imprimées à Paris, *in*-8°. par Estienne Groulleau, 1556. Voyez MATHURIN HERET qui en a fait une autre Traduction.

JEAN LANGE, de Luxe, Avocat au Parlement de Bourdeaux, a fait & prononcé la Harangue du peuple & tiers état de toute la France, au Roi très-Chrétien Charles IX, tenant ses États généraux, en sa ville d'Orléans; imprimée à Paris.

JEAN JUSTE LANSPERGE [1]. Voyez JEAN DE BILLY, JEAN JARRY.

[1] Il tira son nom LANSPERGE, de Landsberg, en Bavière, lieu de sa naissance. S'étant fait Chartreux, il écrivit des Ouvrages qui lui acquirent de la réputation parmi les Mystiques. Il mourut à Cologne, l'an 1539. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN LASCARIS [1]. Harangue du Seigneur Jean Lascaris, Constantinopolitain, au nom du Pape Clément VII, à l'Empereur Charles Quint, pour la concorde de la Chrétienté, & la guerre contre le Turc ; traduite en François & contenue au Volume des Harangues militaires de François de Belleforest.

[1] André-Jean Lascaris, quoique sorti d'une maison qui avoit tenu l'Empire de Constantinople, n'étoit pourtant pas de cette Ville ; il étoit de Rhyndace, Ville entre la Phrygie & l'Hellespont *. Il mourut à Rome, l'an 1535, âgé de près de quatre-vingt-dix ans. (M. DE LA MONNOYE).

* Après la prise de Constantinople, en 1453, Lascaris passa en Italie, où Laurent de Médicis lui fit le plus grand accueil. Il fut depuis attiré en France par Louis XII, qui l'envoya à Venise en ambassade, en 1503 & 1505. Quelque temps après, Jean de Médicis étant devenu Pape ; sous le nom de *Léon X*, Lascaris, son ancien ami, se rendit auprès de lui. Il revint en France sous François I, & enfin mourut de la goute, à Rome, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Il fut chargé plusieurs fois d'aller dans l'Orient chercher des Manuscrits Grecs, & il en rapporta beaucoup. On fait cas de sa Traduction Latine d'un

d'un morceau de Polybe, car *il étoit* également bien versé dans la langue Grecque & dans la langue Latine. Il a composé quelques vers Grecs estimés des Savans.

JEAN DE LAVARDIN, Vendômois, Abbé de l'Étoile, a traduit du Grec de Grégoire Nazianzene, Exhortation à l'amour & charité que nous devons avoir envers les pauvres, imprimée à Paris, *in-16.* par Nicolas Chesneau, 1574. Apologie de Grégoire Nazianzene, en laquelle est principalement déclarée la charge & devoir d'un Évêque & autres Prélats de l'Église; imprimée à Paris, *in-8°.* par Guillaume Chaudiere, 1579. Il a traduit aussi du Latin de Stanislaüs Hosius, Cardinal Polonois, Évêque de Warme, Confession Catholique de la Foi Chrétienne; ou, à vrai dire, l'Instruction générale des Chrétiens en la Religion Catholique, tant pour s'y maintenir & y ramener les dévoyés du vrai chemin d'icelle, que pour s'assurer contre toutes les hérésies de ce temps; enrichie de deux Traités du même Auteur; de l'Origine des sectes & hérésies de ce temps; & de l'expresse parole de Dieu; imprimée à Paris, *in-fol.* par Nicolas Chesneau, 1579. Plus du Latin de Guillaume Lindan, Remontrance aux Prélats de l'Église Gallicane, contenant un beau Discours touchant la pacification du Schisme règnant, & de la réformation des mœurs; imprimée à Paris, *in-8°.* par Guillaume Chaudiere, 1572. Abrégé de la guerre des Juifs, par Jean de Lavardin, &c. imprimé à Paris, *in-16.* par Guillaume Chaudiere, 1575. Le Retour d'un Gentilhomme à la Religion Catholique, imprimé à Paris, *in-8°.* par Robert le Fizellier, 1582. Épîtres familières de S. Hiérosme, divisées en trois Livres, traduites en François par Jean de Lavardin, &c. imprimées à Paris, *in-4°.* par Guillaume Chaudiere, 1585.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au même Article de JEAN LAVARDIN, Tom I, pag. 525.

JEAN LEON, Africain *. Histoire d'Afrique. Voyez JEAN TEMPORAL.

*Jean Léon étoit né à Grenade, de famille Maure. Il fut obligé de quitter

cette Ville, lorsqu'elle fut prise, en 1492. Il voyagea long-temps en Afrique, en Asie & en Europe. Sa *Description d'Afrique* est en neuf Livres. Il la composa d'abord, en Arabe, à Fez; il la traduisit, en Italien, à Rome, sous le Pontificat de Léon X, après avoir abjuré le Mahométisme, & c'est d'Italien qu'elle a été mise en François. Bernard Aldrete, Liv. III de ses *Antiquités d'Espagne & d'Afrique*, Chap. 5, ne sachant pas que Jean Léon mourut en 1526, dit que ce fut cette année-là qu'il fit sa *Description d'Afrique*. Marmol, dans sa *Description d'Afrique*, a copié presque par-tout l'Ouvrage de Léon, sans le citer. Hottinger fit imprimer à Zurich, en 1664, les *Vies des Philosophes Arabes*, par Léon l'Africain.

JEAN DE LERY, natif de la Margelle, terre de S. Sene, au Duché de Bourgogne, a écrit Histoire d'un voyage fait en la terre du Bresil, autrement dite Amérique, contenant la navigation & choses remarquables, vues sur mer par icelui de Lery; le comportement de Villegaignon, en ce pays là : les mœurs & façons de vivre étranges des sauvages Amériquains, avec un colloque de leur langage : ensemble la Description de plusieurs animaux, arbres, herbes & autres choses singulières & du tout inconnues par deçà, dont on voit les sommaires des chapitres au commencement du Livre : le tout recueilli sur les lieux; imprimé à la Rochelle, *in*-8°. par Antoine Chuppin, 1578 *.

* Voy. *La Croix du Maine*, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 526.

JEAN LIEBAUT, Dijonois, Docteur Médecin à Paris, a écrit le Trésor & remède de la vraie guérison de la peste, avec plusieurs déclarations dont elle procède, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Angelin Benoist, 1545. Quatre Livres des secrets de Médecine & de la Philosophie Chimique, esquels sont décrits plusieurs remèdes singuliers pour toutes maladies, tant intérieures, qu'extérieures, avec les manieres de distiller eaux, huiles & quintessences de toute sorte de matières : faire les extractions, les sels artificiels & l'or potable; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jaques du Puys, 1573. De l'embellissement & ornement du corps humain, Livres trois, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jaques du Puis 1582. Des Infirmités & Maladies des femmes,

Livres trois ; impr. de même. *Thesaurus sanitatis paratu facilis, ex variis Autoribus selectus, per Joannem Liebautium, Parisiensem Medicum; Parisiis, in-16. apud Jacobum du Puys*, 1577*.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JEAN LIEBAUT, Tom. I, pag. 527 & 528.

JEAN LIEGE, Médecin à Bar sur Aube, a écrit Raison de vivre pour toutes fièvres, connues premièrement par leurs différences, causes, signes & symptomes; avec leurs pronostics, & l'exposition de plusieurs sentences, touchant la nature & prédiction d'icelles; imprimée à Paris, *in*-8°. par M. Vascosan, 1579. *Jo. Lygæi in Hippocratis Aphorismos annotationes; Genevæ, in-16. anno* 1579.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au même Article, Tom. I, pag. 528.

En l'Opuscule de la Raison de vivre pour fièvre.

[Plusieurs autres maladies blessent seulement l'une des facultés, comme la vitale, ou naturelle, ou animale; mais cette furieuse bête les débilite toutes, ou déprave, ou abolit: les autres plus, & les autres moins, non-seulement par sa violence & férocité, mais aussi par la multitude & grandeur de ses symptomes. Les Romains, craignant cette fièvre, comme la plus maligne maladie qui peut courir sur les hommes, lui ont autrefois dédié un temple publiquement à Rome, l'ayant en singulière révérence, afin qu'elle ne leur fût nuisible, &c.]

JEAN LIEGE, autre que le susnommé, a traduit du Latin de Jaques Faber, Contemplations très-salutaires d'Innocence perdue, de vraie patience, du conflit continuel de la chair & de l'ame, de la Vierge Marie; avec une Oraison à Dieu, pour la paix & union de notre Mère l'Église; imprimées à Lyon, *in*-8°. par François Juste, 1539.

JEAN LE LISEUR, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, a translaté & extrait de la Somme des Confesseurs, la Règle des Marchands, contenant trente questions, imprimée à Provins, *in*-4°. par Guillaume Tavernier, 1496 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au même Article, Tom. I, pag. 529.

JEAN LODÉ, de Nantes, Licencié en Loix, tenant tutele en l'Université d'Orléans, a traduit de Latin, le Guidon des parens, en instruction & direction de leurs enfans : autrement appelé François Philelphe, Orateur & Philosophe, *de Educatione liberorum.* Il a traduit aussi de Plutarque, les cinquante-huit Préceptes sur l'état de mariage, envoyés à Policianus & Eurydice, sa femme; imprimés à Paris, *in*-16. par Jeanne de Marnef, 1545. Ledit Jean Lode a écrit aussi en Latin, deux Dialogues en vers hexametres, l'un intitulé *Timon adversus ingratos;* l'autre, *de Justitia & pietate Zaleuci, Locrorum Regis.* Ledit Guidon des parens a été imprimé à Paris, *in*-8°. par Gilles de Gourmont, 1513 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JEAN LODÉ, Tom. I, pag. 529.

JEAN DE LONGDIT, Moine de l'Abbaye de Saint Bertin en Saint Omer, de l'Ordre de Saint Benoist, a traduit du Latin de Hayto Arménien [1], l'Histoire du grand Can de Cathai & des Tartares : plus la Pérégrination de Frère Rieult, ès parties d'Orient, & le Traité de Guillaume de Bouldeselle; de l'État de la Terre Sainte : lesquelles Traductions ont été faites en l'an 1351, par ledit Moine, & imprimées en un Volume, *in-fol.* à Paris, par Jean Sainct Denys, en l'an 1529.

[1] Haiton ayant dicté, en François, son *Histoire* à Nicolas Salcoin, qui ensuite la traduisit en Latin par ordre du Pape Clément V, Jean de Longdit & du Verdier se sont trompés, s'ils ont cru que le Latin de cette *Histoire* étoit d'Haiton. Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à l'Art. HAITON, Tom. I, p. 359, & NICOLAS SALCOIN, Tom. II, p. 182. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN LOURDEREAU a traduit de l'Italien de Paul Morise, Milanois, de l'Ordre des Jesuates de Saint Hiérome, l'Histoire de l'Origine de toutes les Religions, qui jusques à présent ont été au monde; avec les Auteurs d'icelles, en quelle province, sous quels Empereurs & Papes, & en quels temps elles ont été instituées; autre de plusieurs Dames illustres, lesquelles ont méprisé les grandeurs, pour vivre en solitude, &

Religion ; avec l'Origine des ordres militaires : le tout imprimé à Paris, *in*-8°. par Robert Colombet, 1579 *.

* Voy. PAUL MORISE.

JEAN LOUVEAU, d'Orléans, a traduit les onze Livres de Lucie Apulée de l'Asne doré, mis par chapitres & sommaires par ledit Traducteur, lesquels Livres sont accoustrés avec telle grace, plaisir, élégance, & avec une tant florissante variété de plusieurs contes & propos récréatifs, que rien ne peut être plus plaisant & agréable, si, que non sans cause, on les appelle de l'Asne doré pour le style enrichi : bien qu'il y en ait plusieurs qui aiment mieux appeller cette Œuvre Metamorphose, pour le contenu au Traité & matière ; imprimés à Lyon, *in*-16. par Jean Temporal, 1558. Dialogue de la vie & de la mort, traduit de l'Italien d'Innocent Ringhier, Gentilhomme Bolonnois ; imprimé à Lyon, *in*-8o. par Robert Granjon, 1558. & *in*-16. par Antoine Volant & Thomas de Straton, 1562. Les Problêmes de Hiérome Garimbert, en nombre cent dix, traduits d'Italien ; imprimés à Lyon, *in*-8o. par Guillaume Roville, 1559. Les Amours d'Ismenius, traduites du Grec du Philosophe Eusthathius, imprimées à Lyon, *in*-8o. par Guillaume Roville, 1559. La Civilité puérile, traduite du Latin d'Erasme, imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1559. Les facécieuses Nuits du Seigneur Jean François Straparole, Livre premier ; imprimées à Lyon, *in*-8o. par Guillaume Roville, 1560. Epitome du Trésor des Antiquités, c'est-à-dire, Pourtraits des vraies Médailles des Empereurs d'Orient & d'Occident, de l'étude de Jacques de Strada Mantuan, Antiquaire, traduit de Latin, par Jean Louveau ; imprimé à Lyon, *in*-4°. par Jacques de Strada & Thomas Guerin, 1553 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au mot JEAN LOUVEAU, Tom. I, pag. 530.

JEAN LOYNE, demeurant à Orléans, a traduit en François, le Livre des os, de Claude Galien, aux Apprentifs en

Médecine, illustré des Commentaires de Jacques Sylvius, traduit de même, & imprimé à Orléans, par Eloy Gibier, 1571.

JEAN LOYS a composé quelques petits Traités de dévotion où il se montre grand Excoriateur de la langue Latiale, ou pour mieux dire, Écorcheur du Latin, desquels j'ai vu le Ravissement du Pélerin de vérité, nommé Jean Loys, à qui il a été révélé par miracle divin de souverains remèdes, pour nature humaine; imprimés à Paris, *in*-8°. par Simon Vostre, 1516. Item Protestation de la Foi, avec sept Considérations *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au mot HELISENNE, Tom. I, pag. 362.

JEAN DE LUXEMBOURG, Abbé d'Ivry *, a augmenté de Scholies & Annotations, le Livre de l'Institution du Prince, de Guillaume Budée; imprimées avec ledit Livre, par Nicole Paris, 1547.

* Il étoit fils de Charles de Luxembourg, Comte de Briennes, & de Charlotte d'Estouteville. Il fut Abbé de S. Maur d'Ivry & de la Rivour, Administrateur de l'Evêché de Pamiers, en 1539; puis Evêque de Pamiers, en 1547. Il n'occupa ce Siège qu'un an. Outre ses *Annotations* sur le Livre de l'*Institution du Prince*, il écrivit en François la *Vie du Connétable Anne de Montmorency*. (Voy. DUCHESNE, *Hist. de la Maison de Montmorency*, pag. 421.) Le P. le Long n'a point parlé de cette *Vie du Connétable*, demeurée, sans date, manuscrite. Jean de Luxembourg mourut, l'an 1548, à Avignon, où il fut enterré aux Céleftins.

JEAN MACER, Licencié en Droit, a traduit de Latin, les trois Livres de l'Histoire des Indes, accomplie de plusieurs choses mémorables, autant fidèlement que sommairement; imprimés à Paris, *in*-16. par Guillaume Guillard, 1555.

JEAN DE LA MAGDELAINE, Avocat en la Cour de Parlement de Paris, Seigneur de Chevrement, a écrit Discours de l'État & Office d'un bon Roi, Prince ou Monarque; pour bien & heureusement régner sur la terre, & pour garder & maintenir ses sujets en paix, union & obéissance; contenant

quinze chapitres, imprimé à Paris, *in*-8°. par Lucas Breyer, 1575.

JEAN PIERRE MAFFEO *. Histoire des choses mémorables sur le fait de la Religion Chrétienne, dites & exécutées ès Pays & Royaume des Indes Orientales, par ceux de la Compagnie du nom de Jesus, depuis l'an 1542 jusqu'à présent; traduite du Latin de Jean Pierre Maffeo, par Emond Auger **; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Benoist Rigaud, 1571.

* J. P. Maffée naquit à Bergame, vers 1536. Il professa la Rhétorique à Gènes, & se fit après Jésuite. Il étoit tellement attaché à la belle Latinité, qu'on dit qu'il obtint du Pape Grégoire XIII la permission de dire son Bréviaire en Grec, pour ne pas altérer la pureté de son style Latin, qui est fort estimé. M. de la Monnoye se souvenoit pourtant d'y avoir vu certains mots qui ne lui paroissoient pas fort Latins, tels que *Dorsuosus*, & quelques autres, du style d'Ammian Marcellin, plutôt que de Cicéron. Les particularités que rapporte de lui Scioppius, dans son Traité *de Stylo Historico*, depuis la pag. 58 jusqu'à la page 61, sont curieuses. Il mourut à Tivoli, l'an 1605, âgé de soixante-sept ans. Sa *Vie de S. Ignace* est regardée comme un chef-d'œuvre; il a donné une Traduction Latine des Lettres écrites des Indes par les premiers Missionnaires Jésuites. —Voy. les Mémoires de Niceron, au mot JEAN-PIERRE MAFFÉE, Tom. V.

** La Croix du Maine, qui (Tom. I, p. 173 & 174) a donné un long Catalogue des Ecrits d'Emond Auger, n'a point parlé de la *Traduction Françoise du Livre Latin de Maffeo*, que du Verdier lui attribue. Je ne la connois point; mais j'en connois deux autres de l'*Histoire des Indes*, *de Maffeo*, dont l'une est de François Arnaud de la Boirie, & parut à Lyon, en 1605, *in*-8°. & l'autre, de l'Abbé de Pure, fut publiée à Paris, en 1664, *in*-4°. Au reste l'*Histoire des Indes* de Maffeo n'avoit paru qu'en 1588, & j'ignore quel est le Livre Latin de cet Auteur, qui fut traduit par Auger, en 1571.

JEAN LE MAIRE a écrit les Illustrations des Gaules & singularités de Troye, impr. à Paris, *in-fol.* par Philippes le Noir, sans date. Traité de la différence des Schismes, & des Conciles de l'Église; avec l'Histoire du Prince Sirach Ismael, dit Sophi; imprimé de même: & depuis à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, sous le titre de Promptuaire des Conciles; avec les Schismes & la différence d'iceux, 1547. La Légende des Venitiens, imprimée à Lyon, sans date. Le Triomphe de l'Amant

verd, en rimé, compris en deux Épîtres; avec plusieurs missives amoureuses & balades; imprimé à Paris, *in*-8°. par Denys Janot, 1535. Les trois Comptes intitulés de Cupido & d'Atropos: le premier inventé par Séraphin, Poëte Italien & le second & troisième de l'Invention dudit Jean le Maire; imprimés à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1525. Le Temple d'honneur & de vertu, auquel sont contenus les Chants des bons & vertueux Bergers supposts de Pan, Dieu Silvestre, pareillement des Bergeres sujettes à Aurora, rime; imprimé à Paris, *in*-16. en la rue neuve, à l'écu de France, sans date. Recueil des Pompes funèbres des anciens, non imprimé, vu écrit en main, en la Librairie du Seigneur de Mont-Justin, à Lyon.

* Voy. La Croix du Maine, au mot Jean le Maire, Tom. I, pag. 532 & 533.

JEAN DE LA MAISON NEUFVE, Berruyer, a écrit en rime, Colloque social de Paix, Justice, Miséricorde & Vérité, pour l'heureux accord des très-augustes Rois de France & d'Espagne; imprimé à Paris, *in*-8°. par Martin L'homme, 1559. L'Adieu des neuf Muses, aux Rois Princes & Princesses de France, à leur département du Festin nuptial de François de Valois, Roi Dauphin, & Marie d'Estuart, Roine d'Ecosse; imprimé à Paris, par Martin L'homme, 1558 *.

* Voy. les mots Antoine Hervet, & Jean d'Aubusson, & la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 456.

JEAN DE MALETTI, natif de S. Maximin en Provence, a mis en musique à quatre parties, les Amours de Pierre de Ronsard; imprimées à Paris, par Adrian le Roy & Robert Ballard, 1578.

JEAN DE MALMIDY a écrit & colligé sur le lieu, Discours de la grande guerre au pays d'Hongrie, d'entre Maximilian II, élu Empereur des Romains, & Jean, Waivod Prince de Transsylvanie; Allié & défendu de Soltan Solyman, Empereur des Turcs: ensemble les Monomachies combats singuliers &

manières

manières de faire en la guerre des Hongres & des Turcs; imprimé à Paris, *in*-8°. par Denys du Val, 1565.

JEAN MANARD [1]. Traité familier des noms Grecs, Latins & Arabiques ou vulgaires; avec les définitions de toutes les maladies qui surviennent superficiellement au corps humain; extrait du septième Livre des Épîtres de Jean Manard, Médecin très-excellent du Duc de Ferrare; traduit de Latin en François, imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean l'Anglois, 1552.

[1] Il étoit de Ferrare; où il naquit le 24 Juillet 1462, comme ces mots, par où il finit la troisième Lettre de son vingtième Livre, le démontrent. *Ex Ferraria anno à Christi Nativitate 1535, 9 Cal. Sextiles, quo die, Dei optimi gratiâ, complebam annum 73*. Les Lettres suivantes n'ayant point de date postérieure au 5 de Février 1536, on a eu raison de croire qu'il mourut peu de temps après, dans sa soixante-quatorzième année. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE MANSENCAL, premier Président au Parlement de Tholose, a écrit [1] de la Vérité & autorité de la Justice & Jurisdiction du Roi très-Chrétien, en la correction & punition des maléfices, contre les erreurs contenues en un libelle diffamatoire, scandaleusement composé; imprimée à Tholose, *in*-4°. par Jaques Colomiés, 1551. *De certis rectè interpretandi præceptis, & vero quarumdam propositionum sensu, apologica Jo. Masencalli, Protopræsidis Tholosani, declaratio; excusa Tholos. in-4°. apud Guid. Boudevillæum, 1552.*

[1] On voit par le Président de Thou, pag. 173 du Liv. XXXII, & par l'*Hist. Eccl.* de Bèze, pag. 29 du Liv. X, que Jean de Mansencal vivoit encore au mois de Mai 1565. Cependant la Faille met sa mort en 1561. L'Ecrit François, où il n'y avoit, selon le même la Faille, nulle matière à censure, ne laissa pas d'être censuré par la Sorbonne *. (M. DE LA MONNOYE).

* Pour expliquer le sujet des Ouvrages de Mansencal, cités par du Verdier, & la remarque de M. de la Monnoye, je citerai un passage du VIII[e] Liv. de l'*Histoire* de De Thou : « Le Parlement de Toulouse, y est-il dit, avoit » publié un Arrêt contre l'incontinence des Ecclésiastiques, par lequel il » soumettoit les coupables aux châtimens les plus sévères & les plus honteux, » & donnoit pouvoir aux Juges Royaux de les faire exécuter... Le Clergé » irrité de cette entreprise... obtint un Arrêt du Conseil, qui cassoit celui » du Parlement de Toulouse... & non content d'avoir obtenu cette cassa-

» tion, il publia un Libelle, où l'autorité du Parlement de Toulouse étoit » attaquée d'une manière injurieuse; Jean de Mansencal, Premier-Président » de cette Cour, y répondit (en 1551) dans un Ecrit qui dévoiloit les » mœurs corrompues des Gens d'Eglise. Cet Ecrit fut censuré l'année sui- » vante par la Faculté de Théologie de Paris ». Mansencal se justifia dans un second Ecrit. De Thou assure qu'il auroit couru beaucoup de risques, sans le respect qu'inspiroient son rang & son intégrité. Dix aus après (en 1562) il joua un grand rôle, dans les troubles qui agitèrent la Ville de Toulouse, & mourut cette même année. (Voy. *Histoire de De Thou*, Lib. XXXII).

JEAN MAROT, Père du naïf & gaillard Poëte Clément Marot, a écrit en rime, le Doctrinal des Princesses & nobles Dames, déduit en vingt-quatre Rondeaux: les Voyages de Gennes & Venise victorieusement mis à fin par le Roi Loys XII. Autres quarante-neuf Rondeaux: une Épître des Dames de Paris, au Roi François I, étant de là les monts, & ayant défait les Suisses: autre Épître des Dames de Paris, aux Courtisans de France, étant pour lors en Italie: autre Épître à la Roine Claude: l'Église parlant à la France: Chant Royal de la Conception notre Dame & un autre Chant Royal en l'honneur de Jesus-Christ: le tout imprimé *in*-8°. & *in*-16. en divers lieux & par divers Imprimeurs, sous le titre *Les Œuvres de Jean Marot* *.

* Voy. La Croix du Maine, à l'Article de Jean Marot, Tom. I, pag. 537.

JEAN DE MARCONVILLE, Gentilhomme Percheron, a écrit en prose Françoise, plusieurs Traités; assavoir la manière de bien policer la République Chrétienne (selon Dieu, raison & vertu) contenant l'État & Office des Magistrats; ensemble la source & origine des procès, à quoi est indissolublement conjoint le mal & misère qui procède des mauvais voisins: le tout compris en quinze chapitres; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Dallier, 1562. Traité enseignant d'où procède la diversité des opinions des hommes, ensemble l'excellence de la Loi Chrétienne par sus toutes les autres; imprimé de même par ledit Dallier, 1562. Recueil mémorable d'aucuns cas merveil-

Jeux, advenus de nos ans; & d'aucunes choses étranges & monstrueuses advenues ès siécles passés, contenant quarante-huit chapitres; imprimé de même, en l'an 1564. De la Bonté & mauvaistié des femmes, imprimée à Paris, *in*-8°. par le même Jean Dallier, 1571: & contient ledit Traité vingt-trois chapitres. De l'heur & malheur de Mariage, Traité contenant quinze chapitres; ensemble les Loix connubiales de Plutarque; imprimé de même. Chrétien Advertissement aux Refroidis & Ecartés de la vraie & ancienne Eglise Catholique Romaine, contenant une Exhortation salutaire à reprendre le chemin qu'ils ont délaissé: ensemble deux Traités aux Amateurs de la paix; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Dallier, 1571. Traité de la bonne & mauvaise Langue, imprimé de même, en l'an 1573. De la dignité & utilité du Sel, & de la grande cherté & presque famine d'icelui, en l'an 1574; imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Pleau & Nicolas Roffet, 1574. Opuscule de Plutarque, de la tardive vengeance de Dieu, traduit de Grec en Latin, par Bilibaud Pirkeymer, Sénateur Allemand, & fait François par ledit de Marconville; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Dallier, 1565.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au même Article, Tom. I, pag. 556.

JEAN MARGALET, Avocat en la Cour de Parlement de Provence, a traduit du Latin de Claude Margalet, Conseiller Référendaire en ladite Cour, en François, exposé & augmenté de plusieurs Statuts & Arrêts, Style & forme de procéder en la Cour des soumissions au pays de Provence; où est seulement traité des exécutions des obligés, à l'exemple du petit scel de Montpellier & de S. Marcellin en Dauphiné; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Stratius, 1584.

JEAN DE MARET, d'Amiens, a écrit en Latin, *Paronomasia & discriminale lexicon quadrifidis præcipuè differentiis nominum substantivorum, adjectivorum, verborum simplicium, &*

compositorum distinctum cum homomeria & abundantia verborum ; omnia hæc cum Gallica interpretatione ; impress. Parisiis , in-8°. apud Simonem Colineum , 1536.

JEAN ANT. MARTIN , dit de l'Espel , Piémontois, Docteur en Médecine, demeurant à Lyon , a traduit Dialogue de Platon , intitulé Eutyphron , c'est-à-dire , de la Sainteté & vraie Sapience , imprimé à Lyon , *in*-8°. par Jean de Lestra, 1579. Traité de l'Aumône , c'est-à-dire , du Devoir de donner aux pauvres , par S. Jean Chrisostome , sur la première Epître de S. Paul aux Corinthiens ; imprimé à Lyon , *in*-8°. par Jean de Lestra , 1579.

JEAN MARTIN , Parisien , Secrétaire du Cardinal de Lenoncourt , a traduit l'Arcadie de Jaques Sannazar , Gentilhomme Napolitain ; avec une Exposition de plusieurs mots y contenus, dont l'intelligence est difficile ; imprimé à Lyon , *in*-16. par Sulpice Sabon & *in*-8°. par Jean de Tournes , 1544. Le cinquième Livre de l'Architecture de Sébastien Serlio , Bolonnois ; auquel est traité de diverses sortes des saints Temples , selon la forme des Chrétiens, traduit d'Italien & imprimé à Paris , *in-fol.* par Michel Vascosan , 1547. La Théologie naturelle de Raymond Sebond , comprise en sept Dialogues, intitulés autrement ; de la Nature de l'homme , traduits de Latin en François par ledit Jean Martin & imprimés à Paris , *in*-4°. par Michel Vascosan , 1551. L'Hypnerotomachie , ou Discours du songe de Polyphile , déduisant comme Amour le combatit à l'occasion de Polia : sous la fiction de quoi l'Auteur montrant que toutes choses terrestres ne sont que vanité , traite de plusieurs matières profitables & dignes de mémoire ; traduit de l'Italien de François Columne ; & imprimé à Paris , *in-fol.* par Jaques Kerver , 1554. Les Azolains du Seigneur Pierre Bembo , Cardinal , qui sont discours de la nature d'Amour , traduits d'Italien , & comme Ciceron a intitulé un Livre qu'il a fait , Questions Tusculanes , d'une sienne maison des champs , appelée Tusculum :

ainsi le Seigneur Bembo a appelé cetui-ci Azolains, à raison d'un château de plaisance nommé Azolo, assis en l'extrémité des Alpes, sur les frontières de la marche Trivizane, auquel lieu il écrit ses discours avoir été tenus entre plusieurs des plus apparens Gentilshommes des marches circonvoisines, & maintes honnêtes, gaillardes & vertueuses Dames, la Roine de Cypre y présente, & a été imprimé ledit Livre traduit, à Paris, *in*-8°. par Michel Vascosan, 1557. & depuis *in*-16. par Galiot du Pré, 1572. Oraison sur le trépas du Roi François, faite par Monsieur Galand, son Lecteur en lettres Latines, & par lui prononcée en l'Université de Paris, le septième jour de Mai 1547; traduite de Latin par Jean Martin, Parisien, & imprimée à Paris, *in*-4°. par Michel de Vascosan *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, à l'Article de JEAN MARTIN, Tom. I, pag. 538 & 539.

Aux Azolains.

[Je ne puis connoître que toutes ces plaisances mortelles, qui saoulent & enivrent nos courages de vue, ouïe & telles abusions des sentimens, même qui errent & reviennent mille & mille fois avec la pensée, puissent être bonnes & profitables, considéré qu'elles, avec leurs fausses attractions, nous dominent & assujettissent en sorte que ne pensons puis après à autre bien; & par avoir nos yeux inclinés à choses viles, jamais ne nous pouvons reconnoître en nous-mêmes, dont, à la fin, sommes transmués en bêtes brutes & privés de toute raison, comme si nous avions avallé du breuvage de Circe la Magicienne. Il ne peut aussi entrer en ma fantaisie, que ces voluptés puissent tant apporter de récréation, comme on dit; car quand ores ainsi seroit que leur joie ne fût fausse, si est-ce qu'on ne les vit & ne les verra-t-on jamais tant accomplies en un sujet, qu'elles puissent, en toutes leurs parties, satisfaire au personnage qui les reçoit; & rares sont celles qui se peuvent acquérir sans fâcheries grandes & presque insupportables. Davantage elles s'altèrent, ou diminuent toutes, par la moindre chaleur de fièvre qui les assaille; ou, pour le moins, les années successives emportent la jeunesse, la beauté, la plaisance, la contenance gracieuse, les doux propos, les chants, les sons, les danses, les festins, & autres plaisirs amoureux qu'elles attirent après elles, qui ne peut être, sinon au grand regret de ceux qui les aiment & poursuivent, voire de tant plus grief, que les pauvres mal-avisés se sont laissés plus fort estreindre & encheveſtrer. Mais si la vieillesse ne leur ôte ces desirs, quelle disconvenance peut être plus grande en ce monde, que voir l'âge mûr & reposé, continuer en affections juvéniles, ou, parmi les membres trem-

blans, & menaçant ruine, voir promener les jeunes pensemens ? Or, si tant y a que vieillesse les ôte, quelle folie est-ce d'aimer si ardemment, en jeunesse, les choses dont on ne fait compte, étant vieux ; & croire que cela est plus que tout plaisant & profitable, qui, en la meilleure part de la vie, ne peut ni plaire, ny aider ? Certainement la meilleure part de notre vie est celle que nous disons le courage, qui, étant délivré de la servitude d'appétit, gouverne & modère la moins bonne, qui est le corps, & la raison guide le sens, lequel, transporté de la chaleur de jeunesse volontaire, ne veut entendre à son conseil, ains s'en va par-tout à l'étourdie, errant & trébuchant comme une bête dechevestrée. Et de cela puis-je donner bon témoignage, vu que j'ai été jeune comme vous. Parquoi maintenant, si je considère les choses que je soulois plus louer & desirer, il m'en semble à ceste heure ce qu'il fait à un homme nouvellement revenu de quelque grande maladie, à l'endroit des affections qu'il avoit en l'ardeur de sa fièvre ; car il s'en moque en soi-même, connoissant combien il étoit loin du bon goût & sain jugement ; si qu'on peut dire vieillesse être santé de notre vie, & jeunesse la maladie. Mais, pour retourner au discours de votre Gismondo, lequel a élevé jusqu'aux nues les passe-temps des amoureux, dont le moindre ne se peut acquérir, sans mille incommodités angoisseuses, je vous demande quand est-ce que le mieux fortuné de toute cette troupe, encore qu'il soit au beau milieu de ses plaisirs, ne soupire & ne se tourmente, desirant quelque autre chose davantage ? Ou quand advient-il qu'on trouve en deux parties amoureuses celle conformité de volontés, celle communication de pensées & occurrences de fortune, ou celle concorde de vie, dont il a tant longuement harangué ? Quand voit-on aussi un homme qui ne discorde chacun jour en soi-même ; de sorte que s'il se pouvoit laisser, comme deux font l'un l'autre, il en est plusieurs qui se quitteroient à tous les coups, pour prendre un autre corps, ou un autre courage. En vérité, Seigneur Lavinello, pour entrer d'une voie aux amours par vous alléguées, si elles induisoient à desir d'un objet plus utile que celui qu'elles présentent, elles me satisferoient en partie, & passerois quasi en votre opinion, pour autant qu'elles peuvent conduire l'homme à meilleure fin & moins réprouvable que celles de vos compagnons. Mais bon amour n'est seulement desir de simple beauté (comme vous estimez) ainsi de la parfaite, céleste, éternelle & divine, non mortelle, ou sujette à changement & diminution. Or, que peut-on dire en la louange de cet amour divin, qui ne soit plus que convenable, & non jamais trop excessif ? Certainement ceux qui sont pris de ses douceurs, vivent en ce monde comme Dieux, considéré que les humains, déprisant ces choses mortelles, semblent participer de la divinité ; car, comme terriens, ils aspirent aux choses divines ; &, comme Dieux, conseillent, discourent, prévoyent, & ont toujours leur pensement à l'Eternité, qui leur fait modérer & gouverner le vaisseau à eux prêté pour ce passage, ainsi que les créatures divines disposent des corps à elles donnés par le Créateur de toutes choses. Mais, quelle beauté peut être entre nous celle dont vous avez parlé ? Quelle proportion

a-t-elle des parties qui se trouvent en capacité humaine ? ou quelle convenance & harmonie, si qu'elle puisse parfaitement nous assouvir de vraie satisfaction & liesse ? Ne savez-vous pas que votre forme corporelle n'est rien, sinon ce qu'elle montre, & que toutes autres semblablement ne sont ce qui apparoît par dehors ; mais que le courage de chacun fait l'homme tel qu'il est, non la figure, qui se peut montrer avec le doigt. Croyez que nos ames ne sont de qualité, qu'elles se puissent conformer à aucune de ces beautés terrestres, & de nulle durée, pour en attendre allégeance parfaite ; car, quand vous pourriez mettre devant votre courage toutes celles qui sont sous le Ciel, & lui donner le choix de toutes ; voire quand bien vous auriez la puissance de réformer à votre mode celles qui vous sembleroient avoir défaut en aucun endroit, si est-ce que jà vous ne seriez content de cela, & ne partiriez moins triste des plaisirs de toutes ces beautés, que vous faites ordinairement de celui que vous recevez en cette vie, considéré que nos esprits immortels ne se peuvent contenter de choses qui soient périssables. Mais, comme toutes les Etoiles prennent leur lumière du Soleil ; ainsi tout ce qui est beau, outre cette beauté fragile, prend essence & qualité en la divine & éternelle. Et quand aucune de ces humaines se présente aux courages ainsi rectifiés, elles leur plaisent en partie, & les contemplent volontiers comme figures de la vraie : mais jà ne s'en contentent, ni satisfont entièrement, pource qu'ils sont curieux & desireux outre mesure de la perfection éternelle & divine, de laquelle ils ont toujours souvenance, à cause qu'elle les aiguillonne d'une pointure occulte, pour se faire incessamment chercher. Dont tout ainsi que quand un homme, ayant grand appétit de repaître, surpris de sommeil, s'endort & songe de manger, toutefois ne se rassasie, pource que la vision de la viande n'est suffisante de contenter le sentiment qui cherche de s'assouvir, mais la viande essentielle : ainsi, pendant que nous nous amusons à querir la vraie beauté & plaisir parfait, qui ne sont en ce monde ; leurs ombres, qui se démontrent en ces factures corporelles & terriennes, & aux amusemens qui en proviennent, ne paissent nos courages de choses bonnes, mais les abusent & déçoivent. A quoi faut bien que prenions garde, afin que notre bon conservateur ne se courrouce, & nous laisse en puissance du commun ennemi, voyant que nous portons plus d'affection aux délices misérables, corruptibles & decevantes, que ne faisons à cette grande splendeur, dont le Soleil n'est qu'un rayon, & à ses singularités véritables, bienheureuses & éternelles. Or, si notre vie n'est qu'un dormir, & que soyons comparables à ceux qui, dormant d'un profond somme, songent la nuit se lever de grand matin ; mais, étant retenus du sommeil, se lèvent & habillent en dormant, ou, pour le moins, prennent leurs accoustremens, & se commencent à vêtir ; en semblable, nous, abusés des imaginations & similitudes des vivres, & de leurs attractions vaines & ombrageuses, cherchons durant notre somme nous rassasier des viandes vraies & solides, & en tirer notre contentement, en manière que, tout en dormant, commençons à nous repaître, &c.]

JEAN MARTIN, Dijonnois, Seigneur de Choysi, a inventé & composé en rime, le Papillon de Cupido, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Thibaut Payen, 1543 *.

* Voy. La Croix du Maine, au même Article, Tom. I, pag. 540.

JEAN MARTIN, de l'Ordre de Saint Dominique, a traduit de Latin [1], la Légende de Saint Dominique, premier Fondateur de l'Ordre des Frères Prêcheurs; imprimée à Paris, *in*-4°. par Jean Treperel, 1520.

[1] Il étoit, en 1479, Prieur des Jacobins de Valenciennes, sa patrie, où il mourut le premier de Mai 1495. La *Légende de S. Dominique* est écrite en forme de Dialogue, entre un Confesseur & sa Pénitente. C'est une compilation, que, de l'aveu des PP. Quétif & Echard, il a peu judicieusement grossie des révélations d'Alain de la Roche. (M. de la Monnoye).

JEAN MARTIN, Procureur en Parlement, a rédigé par écrit, la Police & Réglement du grand Bureau des pauvres de la ville & fauxbourgs de Paris; avec un petit Traité de l'Aumône: ensemble la Complainte de charité malade aux riches terriens; imprimée à Paris, *in*-16. par Gervais Mallet, 1580.

JEAN LE MASLE, Angevin, a écrit le Bréviaire des Nobles, contenant sommairement toutes les vertus & perfections requises à un Gentilhomme, pour bien entretenir sa noblesse [1], *Prose*. Plus deux Discours en rime, traitant de l'origine du droit & de la noblesse; imprimés à Paris, *in*-8°. par Nicolas Bonfons, 1578. Les nouvelles Récréations, contenant un Discours de l'origine des Gaulois; ensemble des Angevins & Manceaux. *Rime*. Avec plusieurs Sonnets, Odes & autres compositions dudit le Masle; imprimées à Paris, *in*-12. par Jean Poupy, 1580. Annotations sur le Criton de Platon [2], de la Traduction de Philibert du Val, Evêque de Sées; avec la Vie de Platon, mise en vers par ledit le Masle, lequel, si parce que le feu Évêque n'a voulu exprimer son nom que par ces lettres P. D. V. E. D. S. il a usurpé l'honneur de cette docte Traduction appartenant à autrui, & s'il se veut excuser de n'avoir su deviner

ner qui étoit ce Traducteur ; il ne devra trouver étrange, si, à l'avenir, quelqu'un aussi malavisé que lui, s'attribue ses Annotations (si siennes elles sont) ou qu'au lieu de ces trois lettres J. L. M. par lesquelles il veut qu'on entende son nom, qui est Jean le Masle *, on les donne à Jaques le Moyne ; imprimées à Paris, *in*-4°. par Jean Poupy, 1582.

[1] On pourroit croire que cet Ouvrage étant, comme du Verdier le remarque, écrit en prose, est un Commentaire sur le *Breviaire des Nobles* ; Poëme d'Alain Chartier. Guillaume Colletet du moins, pag. 30 de son Discours du Sonnet, cite les notes de Jean le Masle, Angevin, sur le *Breviaire des Nobles* d'Alain Chartier. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Du Verdier présume que le Masle n'a pu deviner les lettres initiales P. D. V. E. D. S. & plaisante là-dessus. La plaisanterie retombe sur lui, qui les a mal devinées, croyant que P. la première lettre du nom de cet Evêque, signifioit PHILIBERT, au lieu qu'elle signifie PIERRE. (*idem*).

* Jean le Masle, né à Beaugé, en Anjou, vers 1533, fut un des meilleurs Poëtes de son temps, & l'un des plus sages. On lit encore ses vers avec quelque plaisir, parce que le bon sens, & la solidité des maximes que l'on y trouve, ne vieilliront jamais. —Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 380. Voy. aussi les notes sur LA CROIX DU MAINE, au mot JEAN LE MASLE, Tom. I, pag. 541.

JEAN MASSÉ, Champenois, Docteur en Médecine, habitant à Saint Florentin, a traduit l'Art Vétérinaire ou grande Maréchalerie de Hiérocles, Auteur Grec, contenu en trois Livres ; esquels est amplement traité de la nourriture, maladies & remèdes des Bêtes chevalines ; imprimé à Paris, *in*-4°. par Charles Perier, 1563. Jean Ruel l'a aussi traduit de Grec en Latin. Le Traducteur François, en son Épître, dit que nos François ont emprunté ce mot Maréchalerie, de la langue Germanique, d'autant que les Allemands appeloient par le passé Mara ou Marca, ce que nous disons cheval ou jument. Il allégue en outre un gentil exemple & histoire de Fenestelle, pour approuver le proverbe être vrai, qui dit que bien mérité d'aller à pied, qui n'a soin de son cheval [1]. Un Gendarme Romain vint un jour à sa montre paré & accoustré mignonement, au reste monté sur un cheval drilleux, crotté, fangeux & déchiré. Les Censeurs (dit

Feneſtelle) lui demandèrent à quoi il tenoit qu'il étoit ſi mignonnement & bien accouſtré, & ſon cheval tant déhalé & mal en ordre ? Pour autant (dit-il) que j'ai ſoin & cure de moi-même, & Stace, mon ſerviteur, de mon cheval. La réponſe indigne d'homme Chevalier & bon Gendarme, le fit noter d'infamie & caſſer. Il a traduit auſſi de Claude Galen, des Alimens ou choſes nutritives, Livres 3 ; imprimés à Paris, *in*-16. par Pierre Drouard, 1552.

[1] L'exemple du Chevalier Romain dégradé par les cenſeurs, a été de bonne foi allégué d'après Feneſtelle, par Jean Maſſé, qui n'a pas ſu que le Traité, *de Romanis Magiſtratibus*, publié ſous le nom de *L. Feneſtella*, étoit d'un Chanoine de Florence, nommé *Andrea Domenico Fiocco*, en Latin, *Andreas Dominicus Floccus*, qui, ayant ramaſſé divers paſſages des Anciens, en a compoſé les Chapitres de ſon Recueil, citant rarement les Auteurs dont il ſe ſert. La punition, par exemple, du Chevalier, telle qu'il la conte, eſt tirée de *Maſurius Sabinus*, dont Aulugelle, Chapitre dernier du Liv. IV de ſes *Nuits Attiques*, rapporte les propres mots. C'eſt à quoi du Verdier n'a fait nulle attention. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN MASSIEUX, Prêtre Mantois. Si on a jamais vu en quelque Livre titre qui ſoit bigerre, ſot & ridicule, & rime ſans meſure propos ni raiſon (je ne parle point de la matière ou ſujet) en voici un qui ſurpaſſe en cela ceux qui le ſont le plus ; la douce mouelle & ſauce friande des ſaints & ſavoureux os de l'Avent, par Jean Maſſieux, Prêtre Mantois ; imprimée à Paris, *in*-8°. par Michel le Duc, 1578 [1]. *Ejuſdem, de prima origine ac inſtitutione Hymnorum Dominici Adventûs, per O incipientium: horum primus eſt O ſapientia, &c.*

[1] Une choſe à remarquer, c'eſt qu'une rimaille ſi ridicule, & ſi ridiculement intitulée, a paru en 1578, temps auquel les Catholiques auroient dû exactement ſe précautionner contre les railleries des Proteſtans (M. DE LA MONNOYE).

JEAN MAUGIN, dit le petit Angevin, a écrit le Parangon de vertu, contenant trente-ſix chapitres, pour l'Inſtitution de tous Princes ; imprimé *in*-16. à Lyon, par Guillaume Roville, 1556. & après à Paris, *in*-16. ſous le titre de Miroir & Inſtitu-

tion du Prince, par Jean Ruelle; 1573. Expoſition en vers François, des figures de l'Apocalypſe de Saint Jean; imprimée à Paris, *in*-8°. par Eſtienne Groulleau, 1547. Dix Hiſtoires du nouveau Teſtament, expoſées en rime Françoiſe; avec un Cantique Chrétien, en faveur de ceux qui aiment les ſaintes & ſacrées Chanſons; imprimées comme deſſus, en l'an 1548. L'Amour de Cupido & de Pſyché, mère de volupté, priſe des cinq & ſixième Livres de la Métamorphoſe de Lucius Apuléius, Philoſophe Hiſtorien, & expoſée en vers François, faits par ledit Maugin; correſpondant aux vers Italiens, mis de l'autre côté; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jeanne de Marnef, 1546. Le premier Livre du nouveau Triſtan, Prince de Léonnois, Chevalier de la Table ronde, & d'Yſeulte, Princeſſe d'Yrlande, Roine de Cornouaille; imprimé à Paris, *in-fol.* par la Veuve Maurice de la Porte, 1554. & à Lyon, *in*-16. par Benoiſt Rigaud, 1577. L'Hiſtoire ou Roman de Palmerin d'Olive, fils du Roi Florendos de Macédone & de la belle Griane, fille de l'Empereur de Conſtantinople; traduite d'Italien & imprimée à Paris, *in-fol* par Vincent Sertenas, 1546. Les Diſcours de l'état de paix & de guerre, de Nicolas Machiavel, Secrétaire & Citoyen de Florence, ſur la première Décade de Tite Live, contenant quarante-neuf chapitres, traduits d'Italien; imprimés à Paris, *in-fol.* par Eſtienne Groulleau, 1548. & depuis *in*-16. par Hiérome de Marnef, 1572. L'Hiſtoire de Melicello & de l'inconſtante Caia, diſcourant au récit des Amours malheureuſes de Melicello, la fidélité abuſée de l'ingratitude; imprimée à Paris, *in*-8°. par Eſtienne Groulleau, 1556 *.

* Voy. La Croix du Maine, à l'Article de Jean Maugin, Tom. I, pag. 543.

JEAN DE MAUMONT a tranſlaté de Grec en beau & élégant langage François, les Œuvres de S. Juſtin, Philoſophe & Martyr, contenant pluſieurs Traités; aſſavoir une Épître exhortatoire à Zenas & à Sirene; Concion Parenetique aux Grecs, Fidèles & Gentils; Dialogue avec Tryphon, Juif; Apologie ou

défense pour les Chrétiens au Sénat de Rome ; Apologie seconde pour les Chrétiens à l'Empereur Antonin, dit le Débonnaire ; de la Monarchie de Dieu ; Exposition de la Foi selon la vraie & droite créance, ou de la sainte & consubstantielle Trinité ; Confutation de certaines maximes ou propositions Aristotéliques ; Interrogations Chrétiennes aux Grecs, les Réponses Grecques & la confutation d'icelles Réponses. Réponses aux Chrétiens & Orthodoxes, sur certaines questions importantes ; Interrogations Grecques & Ethniques, faites aux Chrétiens, touchant l'essence incorporelle, & touchant Dieu & la résurrection des morts ; & Réponses Chrétiennes auxdites Interrogations ; avec Additions & corrections mises en la fin desdites Œuvres, en un Traité à part ; ensemble un Prologue du même Translateur, au très-Chrétien Roi de France Henri II de ce nom : le tout imprimé à Paris, *in-fol.* par Michel Vascosan, 1558. Les Histoires & Chroniques du monde, tirées, tant du gros volume de Jean Zonaras, Auteur Bysantin, que de plusieurs autres bons & anciens Scripteurs Hébrieux & Grecs, mises de leurs primes & naïves langues Hébraïque & Grecque, en la Françoise ; avec Annotations sur la marge, pour les diverses leçtures Grecques : le tout par ledit de Maumont, imprimé à Paris, *in-fol.* par Michel Vascosan, 1563. Les graves & saintes Remontrances de l'Empereur Ferdinand à N. S. P. le Pape Pie IV, sur le fait du Concile de Trente, & des choses proposées en icelui ; imprimées à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1563. Remontrance Chrétienne, en forme d'Épître, à la Roine d'Angleterre, contenant un beau & docte Discours touchant les affaires du monde ; & principalement sur le Gouvernement politique des Royaumes, Républiques, & Empires, & Rétablissement de l'ancienne & Catholique Religion, selon la doctrine des saints Peres & anciens Docteurs de l'Église de Dieu : traduit du Latin de Hiérome Oserius, Évêque Portugalois ; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1565 *.

* Voy. La Croix du Maine, Tom. I, pag. 544, à l'Article Jean de Maumont, & pag. 387 & 388, à l'Article Jacques Amyot.

JEAN RAIMOND MERLIN, natif de Romans, en Dauphiné, a écrit Expofition fur les dix Commandemens de la Loi de Dieu; imprimée à Laufanne, *in*-8°. par Jean Rivery, 1562. *Calvinique.*

JEAN DES MERLIERS, Profeffeur du Roi ès Mathématiques, a écrit la Pratique de Géométrie, en vingt-quatre chapitres; avec l'ufage du Quarré Géométrique; imprimée à Paris, *in*-4°. par Gilles Gourbin, 1575.

JEAN MESCHINOT *, grand Maître d'Hôtel de la Roine de France, a écrit en rime **, les Lunettes des Princes; avec aucunes Ballades & Additions; imprimées à Lyon, *in*-8°. par Olivier Arnoullet, fans date.

* Jean Mefchinot, Ecuyer, fieur de Mortieres, furnommé *le Banni de Lieffe*, étoit de Nantes. Il mourut dans un âge très-avancé, le 12 Septembre 1509, au fervice d'Anne de Bretagne, Reine de France, dont il fe qualifioit *Maître-d'Hôtel.* — Voy. fur les différentes Editions du Recueil de fes Poëfies, intitulées *les Lunettes des Princes*, les Mém. de Niceron, Tom. XXXVI, la Biblioth. Françoife de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 404, & les notes fur LA CROIX DU MAINE, au mot JEAN MESCHINOT, Tom. I, pag. 549.

** Ceux qui croiroient trouver des chofes relatives à la Politique & au Gouvernement, dans l'Ouvrage que Mefchinot a intitulé *les Lunettes des Princes*, titre qui a quelque chofe de piquant, n'y trouveront cependant que des chofes fort communes, & qui conviennent à tous les Etats. « Sachez (lui dit la raifon, en lui préfentant *les Lunettes* allégoriques dont il s'agit) » que » je leur ai donné nom *les Lunettes des Princes*, non pour ce que tu foyes » Prince, . . Mais parce que tout homme peut être dit Prince, en tant qu'il » a reçu de Dieu gouvernement d'ame ». Ce Poëte portoit loin la prétention au mérite de la difficulté vaincue. Parmi les pièces fingulières qui fe trouvent dans fon Recueil, on y lit une Hiftoire, qui, felon lui, peut fe lire & retourner en trente-huit manières.

JEAN PIERRE DE MESMES a écrit la Grammaire Italienne, compofée en François; imprimée à Paris, *in*-8°. par Gilles Corrozet, 1548. Les Inftitutions Aftronomiques, contenant les principaux fondemens & premières caufes des cours & mouvemens céleftes; avec la totale révolution du Ciel & de fes parties; les caufes & raifons des Eclipfes, tant de la Lune, que

du Soleil : dédiées au ſieur Jean Jaques de Meſmes, Seigneur de Roiſſy, ſon oncle ; & imprimées à Paris, *in-fol.* par Michel Vaſcoſan, 1557. Épithalame de Henry de Meſmes & Jeane Hennequin ; avec une Expoſition des endroits difficiles, contenus en ce préſent Épithalame ; imprimé à Paris, *in*-8°. Il a traduit d'Italien, les Supposés [1], Comédie de Loys Arioſte ; imprimés à Paris, *in*-8°. par Eſtienne Groulleau, 1552. Plus du Latin de Jean Stoeffler, Mathématicien : de la Compoſition & Fabrique de l'aſtrolabe & de ſon uſage ; avec les préceptes des meſures Géométriques, & Annotations ; imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Cavellat, 1556.

[1] L'Edition des *Supposés* de l'Arioſte, traduits en François par Jean-Pierre de Meſmes, eſt curieuſe, en ce qu'on y voit, à côté de la Traduction, la Comédie de l'Arioſte, en proſe Italienne, ſuivant que l'Auteur l'y avoit originairement conçue, avant qu'il la réduisît en vers de douze ſyllabes, nommés *Sdruccioles*, non rimés. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN MESUÉ. Canons Univerſels de Jean Meſué, des ſimples médicamens ; avec les Commentaires de Tagault, traduits en François ; imprimés à Paris, *in*-8°. par Hiérome de Marnef *.

* Voy. au mot JEAN DE DAMAS, Tom. III, pag. 401, ce que nous avons remarqué ſur MESUÉ.

JEAN MILES, premier Préſident des pays de Genevois & Foucigny, a écrit Style & pratique fondés & ſuccintement adaptés aux Ordonnances Royaux & coutumes de France ; imprimés à à Paris, *in*-16. par Antoine Houic, 1566. *Enchiridion Appellationis tum civili tum capitali judicio introducendæ & exercendæ ; Pariſiis*, *in*-8°. *excudebat Galeotus à Prato, 1555. Praxis criminis perſequendi, &c. in-fol. Pariſiis.*

JEAN MILLET, de Saint Amour au Comté de Bourgogne, a traduit les cinq Livres de l'Hiſtoire d'Egéſippe, Auteur Grec, contenant pluſieurs Guerres des Juifs, & la Ruine de Hiéruſalem ; imprimés à Paris, *in*-4°. par Gilles Gourbin, 1551. L'Hiſtoire des Amours d'Eurialus & Lucrece, où eſt démontrée

l'iſſue malheureuſe de l'Amour défendue : écrite premièrement en Latin par Æneas Sylvius, qui fut Pape Pie II ; imprimée à Paris, *in-8°.* par Nicolas Chreſtian, 1551. Les Chroniques ou Annales de Jean Zonare, Auteur Grec, eſquelles ſont diſcourues toutes Hiſtoires mémorables, advenues en ce monde, en la révolution de ſix mille ſix cens ans & plus, diſpoſées en trois parties : la première deſquelles traite l'état des choſes paſſées en Judée, Perſe, Egypte & Grece ; depuis la création du monde juſques à la ſubverſion & miſérable conflagration de Hiéruſalem : la ſeconde contient l'Hiſtoire Romaine, priſe à l'édification de la Ville juſques à l'Empire du grand Conſtantin : la tierce raconte les Faits & Geſtes des Empereurs, depuis le ſuſdit Conſtantin, juſques au trépas d'Alexis Comnene, lequel mourut environ l'an de ſalut onze cens : le tout imprimé à Lyon, *in-fol.* par Macé Bonhomme & Barthelemy Molin, 1560. Cinq Dialogiſmes ou délibérations de cinq nobles Dames : aſſavoir Lucrece, Suſanne, Judith, Agnès, Camma Galatienne ; traduits du Latin de Pierre Nannius, par ledit Millet ; & imprimés à Paris, *in-8°.* par Arnoul l'Angelier, 1550. Les Conquêtes, Origine & Empire des Turcs, depuis le commencement juſques à l'an 1540 ; traduit du Latin de Chriſtophle Richer : plus y ſont ajoutées par le Tranſlateur, toutes les Guerres d'iceux Turcs, depuis 1540 juſques à 1551 ; imprimées à Paris, *in-8°.* par Nicolas Chreſtien, 1553. Le Toxaris de Lucian, Dialogue non moins élégant que récréatif, pour les belles Hiſtoires de parfaite amitié qui y ſont contenues ; traduit de Grec en François, par Jean Millet, &c. *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JEAN MILET, Tom. I, pag. 551.

JEAN LE MORE, de Conſtances, a mis en langage François, comme auſſi en Gaſcon, les Dictions & Vocables Latins du Livre de *Franciſcus* * *Marius Grapaldus de partibus ædium*, imprimés à Montauban, *in-8°.* par Jean Gilbert.

* Le Livre de Grapaldi, qu'il traduiſit, eut beaucoup de ſuccès dans ſon

temps, car on en fit (en quatorze ans) quatre Editions au moins. La première, sans date, parut en 1494; la seconde, fort augmentée, fut publiée en 1501, & il y est dit que la première l'avoit été sept ans auparavant. Ces deux Editions sont très-rares, & même les deux suivantes, de 1506 & de 1508. La célébrité de l'Auteur avoit contribué sans doute à l'accueil fait à son livre pendant sa vie, plus que le mérite de l'Ouvrage même; & voilà pourquoi, toutes ces Editions, négligées depuis, sont bientôt devenues rares. Il n'y a guère de ces Livres rares, qui méritent d'être rendus communs. Cette réflexion devroit bien modérer la manie, ou le goût de ceux qui préfèrent quelquefois les collections de ces prétendues raretés, si peu précieuses en elles-mêmes, & souvent si dispendieuses, aux collections utiles des bons Ouvrages.

JEAN LE MOYNE, Écrivain, demeurant à Paris, a écrit Instruction de bien & parfaitement écrire, tailler la plume & autres beaux secrets, imprimée à Paris, *in*-16. par Jean Ruelle.

JEAN MOLINET a écrit plusieurs Traités. Oraisons & Chants Royaux, lesquels, bien que soient en rime, n'ont ne rime ny raison (qu'on dit en commun proverbe.) Lesdits Traités sont les âges du monde; le Trône d'honneur; la Complainte pour le trépas de Madame Marie de Bourgogne; la Complainte de renommée; la Ressource du petit peuple; le Temple de Mars; la Complainte de Grece; l'Epitaphe de Madame Ysabeau de Castille; le Voyage de Naples; l'A B C sauvage; la Naissance de Madame Alienor; les neuf Preux de gourmandise; le Débat de la chair & poisson; le Débat d'Avril & Mai; le Débat de l'Aigle, Harenç & Lyon; Dialogue du loup & mouton, Prognostication, la letanie, le Calendrier; Graces sans vilainie; Lettres envoyées à Maître Nicole, Président de Papagosse; Recollection des merveilles advenues de son temps: lesquelles brouilleries ont été imprimées en un volume, *in*-8°. à Paris, par Arnoult & Charles Angeliers, 1537. Histoire du rond & du carré à cinq personnages; assavoir le Rond, le Carré; Honneur, Vertu & bonne Renommée; où sont contenues plusieurs choses singulières touchant le saint Sacrement de l'Autel: plus la Complainte de Constantinople: le tout en rime, imprimé par Antoine Blanchard, sans nom de lieu & sans date. Les Vigiles des morts par

par personnages ; assavoir *Creator omnium*, *Vir fortissimus*, *Homo natus de muliere*, *Paucitas dierum*. Je m'ébay comme il les nomme en Latin, vu qu'il les fait parler en François ; mais possible étoit-ce trouvé beau de ce temps là ; imprimées à Paris, *in*-16. par Jean Janot, sans date. Il a translaté de rime en prose, le Roman de la Rose ; Auteur, Jean de Méhun, contenant cent vingt-deux chapitres ; avec le sens moral ajouté par ledit Molinet ; imprimé à Paris, *in-fol.* par la Veuve Michel le Noir, 1521. En la Récollection des merveilles advenues de son temps, il écrit les choses qui s'ensuivent, fort étranges & admirables, si elles sont vraies.

J'ay ouy, chose amère,
Plus fière que devant,
Au ventre de sa mère,
Braire un petit enfant,
Et au Quesnoy le conte,
Tant haut plaindre & gémir,
Que la mère à bref compte
En laissa le dormir.
J'ay vu une Romaine,
Dame de grand renom,
Fille humble & fort humaine
Du Sénateur Zenon,
Sept cens ans enterrée
Fut sans corruption,
Au peuple fut montrée
Par admiration.
J'ay vu frère Nicole,
Un Souysse dévot,
D'abstinence l'eschole,
Fort bien tenant son vot,
Vingt ans vivre en ce monde,
Sans manger peu, ne point :
Dieu en sa gloire monde
Luy doint viande à point.
J'ay vu vif, sans fantosme,
Un jeune Moine avoir
Membre de femme & d'homme,
Et enfans concevoir,
Par lui seul, en luy-mesme,
Engendrer, enfanter,
Comme font autres femmes,
Sans outil emprunter.
J'ay vu & lu en livres
D'une pierre pesant
Deux cens cinquante livres
Montaignes traversant.
Du Ciel par un tonnerre,
Comme il me fut conté,
Cheut ceste pierre noire
En Feret la Conté.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean Molinet, Tom. I, pag. 552.

JEAN DE MONLUC, Évêque & Comte de Valence & Dye, Conseiller du Roi en son Conseil privé, a écrit Instructions Chrétiennes sur les Commandemens de la Loi & les saints Sacremens, à ses Diocésains de Valence & Dye. Familière Explication des articles de la Foi ; avec un brief Recueil des lieux

de l'Écriture Sainte, ſervant à l'explication d'iceux articles, & le Symbole de ſaint Athanaſe. Sermons ſur l'Oraiſon Dominicale; avec un petit Recueil ſur icelle en forme d'Oraiſon & Prière; ceſdits trois Livres imprimés à Lyon, *in*-8°. par Guillaume Regnoult, en l'an 1561. Sermons ſur certains points de la Religion. Aſſavoir deux de la Foi; de la Charité; de l'Eſpérance; de la Patience: deux du Nom de Dieu: trois de l'Oraiſon; du Sabath; Sermon à ſon Clergé de Valence, fait au Sene de Juillet 1561; imprimés en Avignon, *in*-16. par Jean du Boys, 1561. Recueil des lieux de l'Écriture Sainte, ſervant à découvrir les fautes qu'on commet contre les dix Comandemens de la Loi, prononcé mot à mot par ledit ſieur Evêque, & depuis imprimé en Avignon, par le même Jean du Boys. Harangue & Avis prononcée au Conſeil privé du Roi, ſur les Remontrances faites par Meſſieurs du Parlement de Paris, touchant les Lettres de la majorité dudit Seigneur; imprimée à Paris, 1563. Harangue faite & prononcée en Latin de la part du Roi très-Chrétien Charles IX, par ledit ſieur Evêque de Valence, devant les illuſtres & magnifiques Seigneurs les Archevêques, Évêques, Palatins, Caſtellans, Magiſtrats, Officiers & généralement tout l'Ordre & État du très-ample & puiſſant Royaume de Pologne, grand Duché de Lythuanie, Ruſſie, Pruſſe, Maſovie, Samogitie, Kiovie, Vollinie, Polachie & Lyvonie; en l'Aſſemblée tenue à Warſſovie, pour l'Élection du nouveau Roi; après le décès du ſéréniſſime Sigiſmond Auguſte: miſe en François par le même ſieur Évêque, & imprimée à Paris, par Jean Richer, 1573. Remontrance faite par ledit ſieur Evêque de Valence, aux Villes & Diocèſes d'Uzez, Nyſmes & Montpellier, & aux États Généraux de Languedoc, tenus à Beziers, au mois d'Avril 1578; imprimée audit an, à Paris, *in*-8°. par Abel l'Angelier *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean de Monluc, Tom. I, pag. 553 & 554.

JEAN DE MONTLYARD * a traduit du Latin d'Antoine

Mizauld, Harmonie des corps céleſtes & humains, faite en onze Dialogues, où ſont introduits Eſculape & Uranie, deviſant enſemble & traitant des choſes concernantes la Médecine & l'Aſtronomie; imprimée à Lyon, *in*-16. par Benoiſt Rigaud, 1580.

* Jean de Montlyard, Ecuyer, Sieur de Maleray, en Beauſſe, paſſe communément pour avoir été Miniſtre de quelqu'une des Egliſes Réformées de France. Cependant quelques Bibliographes ont cru qu'on n'eſt pas fondé à lui donner cette qualité, qu'il n'a priſe à la tête d'aucuns de ſes Ouvrages. Il n'avoit encore paru d'autres Livres de Montlyard, que celui dont parle du Verdier, lorſque ce Bibliographe publia ſa Bibliothèque Françoiſe. Montlyard compoſa depuis beaucoup d'autres Ouvrages, donton trouvera la liſte dans le *Dictionnaire Hiſtorique* de Proſper Marchand, qui a donné un long article ſur cet Ecrivain. Au reſte, ce n'eſt que par conjecture qu'il lui attribue une partie des Ecrits, dont il rapporte les titres. Un des plus conſidérables, & qui certainement eſt de lui, eſt la continuation de l'*Hiſtoire de France* de Jean de Serres, qu'il conduiſit, à diverſes repriſes, depuis le commencement du règne de Charles VII, juſqu'à l'année 1606. Ceux qui ont cru (comme Le Gendre, Tom. I de ſon *Hiſtoire de France*, pag. 63) qu'il l'étendit juſqu'à la mort de Henri IV, ſe ſont trompés. Cette ſuite eſt de Théodore Godefroy, & vaut beaucoup moins que celle de Montlyard, dont cependant on porte aſſez généralement un jugement peu avantageux.

JEAN EDOUARD DU MONIN, de Gy, en la Comté de Bourgogne, demeurant au Collége de Bourgogne à Paris, a écrit en vers François, Comparaiſon philoſophique du Soleil & de la Lune à notre ame & intellect ſelon Merc. Triſmegiſte, & quelques Platoniques; enſemble quelques Diſcours poëtiques & Sonnets: le tout mis ſur la fin de la verſion Latine, qu'il a faite de la Sepmaine de Guillaume de Saluſte, ſieur du Bartas, qu'il a intitulée *Ber ſithias, ſive mundi creatio*, & imprimée à Paris, *in*-8°. par Hylaire le Bouc, 1579. Les nouvelles Œuvres de Jean Edouard du Monyn, Poëte-Philoſophe; contenant Diſcours, Hymnes, Odes, Amours, Contr'amours, Eclogues, Elégies, Anagrammes, & Epigrammes; imprimés à Paris, *in*-12. par Jean Parent, 1582. L'Uranologie, ou le Ciel, contenant, outre l'ordinaire doctrine de la Sphere, pluſieurs beaux

Discours; imprimée à Paris, *in*-12. par Guillaume Julian, 1583. *Miscellaneorum poëticorum libri. Parisiis*, *in*-8°. *

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au mot EDOUARD DU MONIN, Tom. I, pag. 489.

JEAN DE MONTEVILLE *, autrement MANDEVILLE, Chevalier, natif d'Angleterre, a fait la Description de la terre de promission, de Hiérusalem, de plusieurs Pays, Villes & Isles de mer & de diverses & étranges choses; imprimée à Lyon, *in*-4°. par Pierre Bouteiller, 1487; & depuis par Jean Canterel, en l'an 1542. Plus le Lapidaire contenant la vertu & propriété des pierres précieuses, imprimé à Lyon, sans date. Cet Auteur, le Chevalier de Mandeville, mourut l'an 1372, à Londres.

* Ce voyageur, né à S. Albans, en Angleterre, commença ses voyages en 1322, & mourut à Liège, en 1372, dans un âge fort avancé. Il parcourut tout le Levant, & une partie des terres les plus Orientales. A son retour, il donna la relation de son voyage, en Latin, en Anglois, & en François, ou langue Romance. Les termes de son Epitaphe portent : *Toto quasi orbe lustrato, Leodii diem vitæ suæ clausit extremum, anno Domini* 1372, *mensis Novembris die* 17. Du Verdier a pris *Leodii* pour *Londini*, & dit en conséquence qu'il mourut à Londres. Parmi les choses fabuleuses que ce voyageur raconte, on voit avec plaisir que les modernes ont retrouvé les mêmes usages dans les pays qu'il parcourut. —Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXV. Voy. aussi LA CROIX DU MAINE, & les Remarques, à l'Article MANDEVILLE, Tom. I, pag. 535.

JEAN DES MONTIERS dit LE FRESSE, a écrit Sommaire de l'Origine, Description & merveilles d'Escosse; avec une petite Chronique des Rois dudit pays; imprimé à Paris, *in*-8°. par André & Vincent Sertenas, 1538.

JEAN DE MOREL, Ambrunois, Seigneur de Gryni & du Plessis le Comte, a écrit quelques vers François, que j'ai vu autrefois imprimés : & après le décès de Joachim du Bellay, son intime ami, il fit recueillir non-seulement ce que le défunt avoit fait imprimer durant sa vie, mais aussi ce qui n'avoit encore été publié ; de sorte qu'à sa diligence, toutes les Œuvres de cet

excellent Poëte François & Latin, Joachim du Bellay, furent mises en lumière. Ce Jean Morel, Gentilhomme amateur de toutes vertus, a été célébré par les vers de Ronsard, Bayf, Belleau, du Bellay, Sainte Marthe, & tous les Poëtes de ce temps-là : comme aussi a été Camille de Morel, sa fille, Damoiselle très-savante & vertueuse *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JEAN DE MOREL, Tom. I, pag. 557.

JEAN MOREL, Remois, premier Régent au Collége de Clermont en Auvergne, a décrit en vers Latins, par lui-même tournés en vers François, l'Entrée du Seigneur Comte de Randant, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Lieutenant Général pour sa Majesté, au bas pays d'Auvergne; faite en la Cité de Clermont, Capitale dudit pays; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Benoist Rigaud, 1579.

JEAN MORELY [1] a écrit en quatre Livres, par chapitres, Traité de la Discipline & Police Chrétienne; imprimé à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes, 1562. *Calvinique.*

[1] Bèze, pag. 34 du Tom. II de son *Hist. Eccl.* l'appelle JEAN MORELLI. « Son Livre, dit-il, fut condamné, comme séditieux, au Synode, tenu l'an » 1562, à Orléans, & l'Auteur n'ayant point voulu acquiescer à la condam- » nation, fut, par le même Synode, retranché de la Cène du Seigneur ». — Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JEAN MOREL, ou MORELLI, Tom. I, pag. 558. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DES MOULINS, Docteur en médecine, demeurant à Ambert, en Auvergne, a mis de Latin en François, Commentaires de Maître Pierre André Mathiole, Médecin Siénois, sur les six Livres de Ped. Dioscoride Anazarbéen, de la matière médecinale, enrichis d'un grand nombre de pourtraits, de plantes & animaux tirés au vif, avec certaines tables médicinales; tant des qualités & vertus des simples médicamens, que des remèdes pour toutes maladies qui peuvent advenir au corps humain; imprimés à Lyon, *in-fol.* pour la quatrième Edition, 1580. Antoine du Pinet en a fait une autre Traduction.

JEAN DE MOURONVAL, Curé de notre Dame de Tournay, a écrit en huit chapitres, Bâtiment de Recettes spirituelles contre les plus dangereuses maladies des humains; assavoir contre toutes maladies en général, représentées par la Lepre; puis contre l'inflation d'esprit, représentée par hydropisie: contre l'altération d'icelui: contre la puante haleine du charnel, représentée de même par hydropisie: contre jugurgitation, représentée par fièvre continue: contre échauffement de sang, représenté par chaude maladie: contre déjection d'esprit, représentée par paralysie: contre mal-contentement de félicité d'autrui, représenté par pâle couleur de face; imprimé à Paris, *in*-16. par Guillaume Chaudiere, 1574.

JEAN NAGEREL, Chanoine & Archédiacre de notre Dame de Rouen, a écrit Histoire & Chronique de Normandie, finissant au Roi très-Chrétien Henri III; avec les figures & pourtraits tant dudit Duché, que de la ville de Rouen, Métropolitaine: plus la Description du Pays & Duché de Normandie, appelée anciennement Neustrie, de son origine & limites d'icelle; imprimée à Rouen, *in*-8°. par Martin le Mesgissier, 1578. J'ai vu, outre ladite Histoire & Chronique, un autre Livre imprimé long-temps auparavant, à Paris, *in*-4°. par Jean Bonfons, sans date, intitulé les hauts & excellens Faits des Ducs, Princes, Barons & Seigneurs du Duché de Normandie; & avec les guerres & dissensions qui ont été entre François, Normands & Anglois: aussi de la conquête du Pays, Duché de Guyenne. Auteur incertain *.

*Voy. La Croix du Maine, à l'Article Jean Nagerel, Tom. I, pag. 559.

JEAN NAZEN, Cordelier & Prédicateur de l'Empereur Ferdinand d'Autriche, a composé la main du Catéchisme Catholique, exposée en Latin & mise en François; imprimée à Lyon, par Benoist Rigaud, 1575.

JEAN BAPT. NENNA [1]. Traité de la Noblesse, auquel est

amplement discouru de la plus vraie & parfaite Noblesse, & des qualités requises au vrai Gentilhomme, tiré de l'Italien, du magnifique Docteur, aux loix, Chevalier de César Jean Baptiste Nenna, par A. L. F. de la Boderie; imprimé à Paris, *in*-8°. 1583.

[1] Antoine le Fèvre de la Boderie, comme on a pu voir en son Article, Tom. III, pag. 117, traduisit, en 1584, de l'Italien de *Torquato Tasso*, le *Dialogue de la Noblesse*. Il avoit, l'année précédente, publié sa Traduction du *Nennio* de Jean-Baptiste Nenna, où il est traité du même sujet. Le *Nenna*, dont le Livre fut imprimé à Venise, *in*-8°. 1542, est ici qualifié *Chevalier de César*, parceque Charles-Quint l'avoit honoré du titre de Chevalier. (M. de la Monnoye).

JEAN NESTOR, Médecin, a écrit l'Histoire des hommes illustres de la maison de Médicis; avec un Abrégé des Comtes de Bologne & d'Auvergne: ensemble la Généalogie des Comtes de Bologne, extraite en partie de quelques Panchartes, trouvées au trésor du Duc Jean de Berry, fils de France, & en partie de quelques Historiens qui en ont écrit; imprimée à Paris, *in*-4°. par Charles Perier, 1564.

JEAN LI NEVELOIS fit un Livre de la vengeance du Roi Alexandre, ainsi qu'il appert par ces vers:

Seigneurs or faites pes, un petit vos taisiez,
S'orrez bons vers nouviaux, car li autres sont viez.
*Jehans li Nivelois fut moult bien * afaitiez* Apris.
A son hostel se sied: si fu joyans & liez,
Un chanterre li dit d'Alexandre à ses piez.
*Et quand il la oi s'en fu * grams & iriez,* Marry.
*Du * fius qu'ot de Candace en a vers commanciez,* Filz.
Bien fais & bien rymez, bien dis & bien dictiez.
Encor sera du Comte Henry molt bien loiez.

Le genre des vers de ces Auteurs, est de douze & treize syllabes: & l'on pense que les autres qui leur ressemblent, ont pris leur nom, ou pource que les faits du Roi Alexandre, furent composés en ces vers, ou pource que Alexandre de Paris a usé de telle rime. Geofroy Thory, de Bourges, s'est abusé, disant en son

Livre, intitulé le Champ-Fleuri, que Pierre de Sainct Cloot, & Jehan li Nevelois, étoient seuls Auteurs du Roman d'Alexandre. Jehan le Maire de Belges, parlant au Temple d'Amour de cette façon de vers, dit laquelle taille jadis avoit grand bruit en France, pource que les prouesses du Roi Alexandre le Grand, en sont écrites en anciens Romans : dont aucuns modernes ne tiennent compte aujourd'hui : toutefois ceux qui mieux savent, en font grand compte. J'ai remarqué quelques vers de leur façon, assez bons; car parlant de gens qui tomboient d'une montagne, il dit

De la coste desrochent, aval vont périllant.

Par lequel vers l'on peut, à mon avis, renouveler deux mots, à savoir dérocher & périller. Car si nous disons décrocher, pour ôter d'un croc: pourquoi ne dirons-nous, dérocher pour tomber & précipiter d'un roc? Et comme sauriez-vous mieux représenter le Latin de *periclitor* & *periclitari*, que par periller, puisque nous disons péril pour *periculum*? J'ai voulu montrer par ces mots, comme l'on se peut aider d'aucuns, qui vallent bien le renouveler. Ces vers donc qui suivent, pourront servir à cet effet: & donner à connoître une partie du style desdits Auteurs: l'un desquels parlant d'un Chevalier qui donna un coup d'épée sus le heaume d'un autre, dit

Si la feru del branç que sus l'arçon ladente.
& *De morts & de nauvres enjonche la campaigne.*
& *Ahi, Dame Fortune, tant estes nouvèliere.*

Comment sauriez-vous mieux représenter *novatrix* Latin? & cetui-ci,

Du long comme il estoit mesura la campagne,

Parlant d'un porté à terre d'un coup de lance: ne vaut-il pas bien *Italiam metire jacens*? Il se trouve encore plusieurs autres belles manières de parler, & des mots que le studieux de la poësie Françoise pourra imiter, ou refondre; se les appropriant comme Virgile ceux d'Ennius, Pacuvius, & autres qu'il n'a dédaigné

dédaigné lire : & auxquels ces vieux Auteurs peuvent être comparés. Vrai est qu'il faut du jugement pour refondre tels mots : car on ne les doit choisir tant usés, qu'ils soient inutiles & hors de connoissance : pource qu'il y auroit danger qu'un autre Phavorin ne nous reprochât que nous parlerions comme avec Basine, Clotilde, Frédégonde ou Brunehaut, femmes & mères de nos premiers Rois : mais aussi, où il se trouveroit qu'ils fussent en usage, en quelque contrée de notre France, il me semble qu'on peut hardiment les ramener en usage : encore qu'ils se soient pour quelque temps éloignés de Paris ou de la Cour. Le Roman du Paon, est une continuation des faits d'Alexandre, lequel se trouve en la Bibliothèque du Roi, avec plusieurs autres. Or ce Jean le Nevelois vivoit du temps de Loys le Jeune, Roi de France, avant l'an M. CXCIII. *Pris de Claude Fauchet.*

* Ceci est tiré de Fauchet, Chap. 5. — Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JEAN LI NEVELOIS, Tom. I, pag. 560 & 561.

JEAN DE NOSTRE-DAME, Procureur en la Cour de Parlement de Provence, frère de Michel Nostradamus, a mis en François, les Vies des plus célèbres & anciens Poëtes Provençaux, qui ont flori du temps des Comtes de Provence; recueillies de divers Auteurs qui les ont écrites en langue Provençale, & lesquelles ont été trouvées écrites à la main, en quelques Bibliothèques anciennes; imprimées à Lyon, *in*-8°. par Alexandre Marsilii, 1575 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 562.

Au Poëme dudit Jean de Nostre-Dame.

{ Il me suffit seulement de montrer après Dante, en son Livre *De vulgari Eloquentiâ*, Pétrarque, Cyno de Pistoya, Guido Cavalcanti, Boccace, Bembe, Mario Equicola; Baltasar, Comte de Castillon; Jean des Goutes, Traducteur de l'Arioste, l'Auteur de la Grammaire Françoise-Italienne, Speron Sperone; Lodoico Dolce, en son Apologie, & plusieurs autres, que la langue Provençale a été grandement célébrée par un nombre infini de Poëtes Provençaux, qui ont écrit long-temps auparavant les Poëtes Tus-

cans en leur langue maternelle ; le principal ornement de laquelle a été anciennement la multitude des Poëtes qui ont écrit en icelle langue, laquelle n'a duré plus de deux cens cinquante ans, depuis l'an 1162, qui fut du temps que Frideric premier du nom, Empereur, inféoda la Provence à Remond Berenguier, qui avoit épousé Rixende, ou Richilde, sa nièce, Roine des Espagnes, jusques à la fin du règne de Jeanne première du nom, Roine de Naples & de Sicile, Comtesse de Provence, qui fut environ l'an 1382, qui les aimoit & prisoit. Mais défaillant des Mécènes, défaillirent aussi les Poëtes ; car du temps de Loys premier, fils de Jean, Roi de France, qui succéda à ladite Jeanne, & par elle adopté esdits Royaumes de Naples & de Sicile, & Comtés de Provence, Forcalquier & terres adjacentes, & de Loys deuxième & troisième, on ne trouve point qu'aucuns fussent amateurs des Poëtes, fors que le Roi René, fils dudit Loys II, qui fut Prince benin, amateur des personnes doctes & vertueuses. Il se trouve par écrit que les Empereurs, Rois, & autres grands personnages de toute nation, en faisoient entière profession, comme de chose rare, & grandement recommandée : témoins en sont les deux Friderics premier & deuxième, Empereurs ; Richard, Roi d'Angleterre ; les Comtes de Poitou, de Toulouse & de Provence, la Comtesse de Die, les Seigneurs des Baulx, de Sault, de Grignan, de Castellane de Provence, & plusieurs autres grands personnages, qui, de leur temps, ont travaillé à l'enrichissement d'icelle. Le Cardinal Bembe, en ses proses, a écrit que les premiers Poëtes rimeurs, qui ont écrit en langue vulgaire, ont été les Provençaux, & après eux les Tuscans : dit aussi qu'il n'est à douter que la langue Tuscane n'ait plutôt pris la façon de rimer des Provençaux, que de nulle autre nation. Speron Sperone, en son Dialogue, intitulé *Des Langues*, auquel Lascar, l'un des entreparleurs, se plaignant que sa langue Italienne est manque en déclinaison des noms, les verbes sans conjugaison, sans participes, & sans aucune bonne propriété, dit qu'elle montre en face avoir pris son origine & accroissement des Provençaux, desquels non-seulement leur sont dérivés les noms, verbes & adverbes, mais encore l'Art Oratoire & Poëtique. Loys Dolce, en l'Apologie qu'il a faite contre les détracteurs de l'Arioste, sur ce qu'il a été le plus renommé Poëte de tous les Tuscans, encore s'est-il voulu aider de beaucoup de voix & paroles du Provençal, ainsi qu'ont fait les autres Poëtes Tuscans. Mais de quoi ont enrichi leur langage, & pris leurs inventions Dante, Pétrarque, Boccace, & autres anciens Poëtes Tuscans, fors que des œuvres des Poëtes Provençaux ? Je m'en rapporte aux Commentaires de Landin, de Vellutel, de Gezualde, & autres personnages renommés, qui ont écrit sur les œuvres de ces Poëtes. Je puis assurer vraiment avoir vu & lu deux grands tomes divers, écrits en lettre de forme sur parchemin, illuminés d'or & d'azur, qui sont dans les Archives du Seigneur Comte de Sault, auxquels sont décrites, en lettre rouge, les vies des Poëtes Provençaux (qu'ils nommoient Troubadours) & leurs Poësies en lettre noire, en leur idiomat, en

nombre de plus de quatre-vingt, tant hommes que femmes, la plupart Gentilshommes & Seigneurs de places, amoureux de Roynes, Impératrices, Duchesses, Marquises, Comtesses, & autres Princesses & gentils-femmes, desquelles les maris s'estimoient grandement heureux, quand ces Poëtes leur adressoient quelque chant nouveau, en langue Provençale. Les Poëtes se nommoient Troubadours, c'est-à-dire, inventeurs, ou Poëtes; &, à raison de ce, la Provence fut anciennement appelée *La boutiqua dels Trobadours*; lequel mot de Troubadour, Vellutel, en l'exposition du quatrième Chapitre du Triomphe d'Amour de Pétrarque, l'a voulu translater Trombatori pour un sonneur de trompette, pour n'avoir pu entendre le mot de Troubadour; quelquefois on les a nommés Violars, pour Sonneurs de violons; quelquefois Juglars, pour Sonneurs de flûtes; Musars, pour Musiciens, ou Sonneurs d'instrumens musicaux; & Comics, pour Comiques. Les rimes qu'ils ont faites & composées, les ont nommées chant, chantarel, chanson, son, sonnet, vers, mot, comedia, satyra, syrventez, tensons, layz, depports, soulas & autres. Ils ont aussi fait des Pastorellas, & plusieurs autres rimes, telles qu'on trouve aux œuvres desdits Poëtes Tuscans, toutes d'un grand artifice. Quant aux syrventez, c'étoit une façon de rime satirique, ainsi que la décrit Jean le Maire de Belges, au premier Livre de ses Illustrations de Gaule, en la célébration des noces du Roi Peleus & Thétis, & en la Description de son Temple de Vénus. Lesdits syrventez contenoient aigres répréhensions des vices des Empereurs, Rois, Ducs, & autres grands Seigneurs, & contre l'hypocrisie des Gens d'Eglise, & contre les Tyrans. Les tensons étoient disputes d'amours, qui se faisoient entre les Chevaliers & Dames Poëtes, entreparlant ensemble de quelque belle & subtile question d'Amours; & où ils ne s'en pouvoient accorder; ils les envoyoient, pour en avoir la définition, aux Dames illustres présidentes, qui tenoient Cour d'Amour ouverte, & plainière à Signe, & à Pierre-feu, ou à Romanin, ou à autres, & là-dessus en faisoient Arrêts, qu'on nommoit *Lous Arrests d'Amour*. Les Poëtes, qui faisoient les mots, & le son (qu'étoit la note musicale de la parole) étoient les plus estimés. Richard, Roi d'Angleterre, pour la douceur qu'il trouva en la langue Provençale, fit une chanson en celle même langue, qu'il adressa à la Princesse Stevenette, femme de Hugues des Baulx, fille de Gibert deuxième, Comte de Provence. Frideric premier du nom, Empereur, ayant oui réciter plusieurs belles chansons aux Poëtes Provençaux, étant à la suite de Remond Berenguier, dit le Jeune, quand il lui inféoda la Provence, fit un bel Epigramme en Provençal, à la louange de toutes les nations qu'il avoit suivies en ses victoires, d'entre lesquelles il loue *Lou Cantar Provençallez*, entendant des Poëtes, & de leurs rimes. Regardez de quelle grace est faite l'Epitaphe du Comte Remond de Toulouse, accusé d'hérésie. En l'Eglise saint Sauveur d'Aix, & par tout son Diocèse, à la fète & jour S. Etienne, Martyr, on chante un hymne, en langue Provençale, *Quand ly felons lou lapidavan*. De quelle sorte & taille de rimes sont faits les sept Pseaumes Pénitentiaux,

par ceux qui vont mendiant les aumônes par les portes? On ne sauroit trouver une plus belle rime. Mais de quel langage beau & aorné sont faits les statuts de Provence, en langue Provençale, qui sont les loix & coutumes du pays, auxquels sont comprises les requêtes & demandes qu'on faisoit aux assemblées générales des trois Etats aux Comtes de Provence, Rois de Naples & de Sicile, avec les réponses faites *Per lous Majestats?* Et comme ainsi soit que toutes choses sont sujettes à changement, la langue Provençale s'est tellement avallée & abâtardie, qu'à peine est-elle entendue de ceux qui sont du pays, ainsi que le récite le Seigneur Baltazar de Castillon, en son Courtisan, parce qu'elle étoit mêlée en partie de termes François, Espagnols, Gascons, Tuscans & Lombards. Il est aisé à voir qu'elle devoit être l'une des plus parfaites & meilleures langues de toutes les vulgaires, & qu'ainsi soit, on trouve plusieurs Livres traduits en langue Provençale, tant en prose qu'en rime. Mais il n'y avoit maison noble en Provence, qui n'eût un registre, en forme de Roman, auquel étoient décrits les gestes de leurs Ancêtres, en langage Provençal, étant à la suite des Comtes de Provence, qui furent Rois de Naples, de Jérusalem & Sicile, aux conquêtes par eux faites pour le recouvrement desdits Royaumes & Comtés, & de la Cité d'Arles, des Comtés de Nice, de Piedmont, de Forcalquier, & des terres Baussenques, des Vicomtés de Marseille, d'Yeres, de Vintimille de Tende, contre certains occupateurs injustes d'icelles, & des Royaumes de Naples, Sicile, Aragon & autres, & pour remettre les rebelles du pays à leur obéissance, & pour en déchasser à vive force d'armes Charles de Duras, dit de la Paix, invaseur desdits Royaume de Naples & Comté de Provence, & contre Remond Roger, dit de Tourenne, & autres ennemis perturbateurs du repos public, dont les uns furent hautement ennoblis & décorés de la ceinture militaire, & les autres richement récompensés de plusieurs places, terres & seigneuries de grands revenus. Aucuns de ces nobles maisons ont aimé & prisé les gens doctes, & ont honoré plusieurs en toutes sortes de sciences, & les autres se sont plutôt adonnés au vin & à la paillardise, qu'aux lettres, si que leurs faits sont demeurés ensevelis.]

JEAN ŒCOLAMPADE *. Exposition sur le Livre de Job, par Jean Œcolampade; mise de Latin en François, par Traducteur incertain; imprimée à Genève, *in*-4°. par Vincent Bres, 1562.

* Œcolampade naquit en 1482. Il quitta l'habit de Religieux de sainte Brigitte, pour embrasser la Secte de Zuingle. Il devint Ministre à Basle, en 1525. Il étoit habile dans les langues Latine, Grecque & Hébraïque. Dans ses Ecrits Dogmatiques, il eut autant d'éloquence de style, que de force de raisonnement. Il mourut à Basle, le premier Décembre 1531, âgé de quarante-neuf ans; il y avoit joui de la plus grande considération. Melchior Adam a écrit sa vie.

JEAN OSTANS a fait un corps de fort belles & nouvelles figures de diverſes ſortes de broderie & lingerie, &c. qu'il a fait imprimer ſous le titre, le Tréſor des Patrons, contenant diverſes ſortes de broderies & lingeries, pour coudre avec grande facilité, & pour ouvrer en diverſes ſortes & piquer avec l'éguille, pulvériſer par deſſus, & faire ouvrage de toutes ſortes de pointe, &c. imprimé à Lyon, *in*-4°. par Benoiſt Rigaud, 1585.

JEAN PALLET, Saintongeois, a traduit de l'Italien du Seigneur Ange Firenzuole, Florentin, deux Dialogues ou Diſcours de la beauté des Dames, imprimés à Paris, *in*-8°. par Abel l'Angelier, 1578 *.

* Voy. Tom. III, pag. 80, au mot ANGE FIRENZUOLE.

JEAN Pape XXII de ce nom [1]. L'Elixir des Philoſophes, autrement, l'Art tranſmutatoire des métaux, écrit en Latin par le Pape Jean XXII de ce nom, & mis en François par Traducteur incertain; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Macé Bonhomme, 1557.

[1] Les Alchimiſtes, perſuadés que Jean XXII, nommé auparavant JAQUES D'OSSA, de Cahors, mort le 4 Décembre 1334, ayant laiſſé, en mourant, la valeur de vingt-neuf à trente millions de ducats, avoit eu néceſſairement le ſecret de la Pierre Philoſophale, lui ont ſuppoſé ce Livre touchant le grand œuvre *. (M. DE LA MONNOYE).

* Platine dit des choſes aſſez ſingulières de ce Pape, & qui donnent à croire qu'il s'étoit appliqué à l'Alchymie, & qu'il croyoit être arrivé à la connoiſſance du breuvage de l'immortalité. *Pollicebatur homo ſtolidus ſibi longam vitam, & diu ſe victurum omnibus prædicabat... Sed ecce, dum hanc ſtultitiam omnibus prædicabat... camera quædam nova, quam in Palatio Viterbienſi extruxerat, ſubitò corruit; atque inter ligna & lapides inventus: ſeptimâ die, poſt tantam ruinam, acceptis omnibus Eccleſiæ Sacramentis, Pontificatûs ſui menſe octavo moritur.... Vir admodùm litteratus, ſed parùm prudens; multa enim in vitâ ſuâ ſcripſit, potiſſimùm verò Canones quoſdam ad Medicinam pertinentes... Sed hoc, neſcio quo pacto, compertum eſt, ut viri quidam admodùm litterati ad res agendas parùm idonei videantur.* — Ce Pape, qui eſt ſous le nom de *Jean XXII*, dans l'Hiſtoire de Platine, n'eſt point celui dont parle M. de la Monnoye, dans la note qui précède, & auquel cependant l'Ouvrage cité par du Verdier convient moins qu'à Pierre de Lisbonne, Evêque

de Tusculum, qui mourut, de la manière que nous l'avons rapporté, le 16 Mai 1277.

JEAN PAPON, Seigneur de Marcoux & Goutelas, Juge & Lieutenant-Général Civil & Criminel au Bailliage de Forest, a écrit Recueil d'Arrêts notables des Cours souveraines de France, ordonné par titres, en vingt-quatre Livres; imprimé cinq fois, à Lyon, *in-fol.* par Jean de Tournes, la cinquième édition en l'an 1567, & à Paris, *in-8°.* Premier Tome des trois Notaires, duquel le seul & vrai sujet contenu en dix Livres, est l'usage de contracter & disposer en dernière volonté; imprimé à Lyon, *in-fol.* par Jean de Tournes, 1568. Trias Judiciel du Second Notaire, qui est le Greffier, par lequel sont reçues, écrites & enregistrées toutes plaidoiries, contestations, examen de témoins, productions, jugemens, appellations, renonciations, & autres choses étant aujourd'hui en pratique, & qui sont les moyens pour retenir & conserver ce qui nous peut être acquis par contrats, successions & dispositions de dernière volonté. Et c'est le sujet & argument de ce second Tome, divisé aussi en dix Livres; imprimé à Lyon, *in-fol.* par Jean de Tournes, 1575. Secrets du troisième & dernier Notaire; assavoir le Secrétaire, lequel dépêche toutes provisions du Prince, dons d'office, bénéfices, priviléges, légitimations, affranchissemens, amortissemens, ennoblissemens, lettres de naturalité, restitution en entier, graces, remissions, rappeaux, abolitions, reliefs, déclarations, commissions: ensemble les provisions du siége Apostolique, sous le nom & titre de notre Saint Pere le Pape & des Prélats & Chefs d'Eglise, inférieurs d'icelui, dont les dépêches passent par les mains d'un seul Secrétaire, qui est proprement signifié par le terme de Notaire: & est, telle matière, traitée en ce troisième Tome, ordonné pareillement en dix Livres, & imprimé à Lyon, *in-fol.* par Jean de Tournes, 1578. Il a écrit en outre des Commentaires Latins sur le texte François des Coutumes du pays de Bourbonnois, imprimés à Lyon, *in-fol.* par Jean de Tournes, 1550. Et a mis en François, Rapport des

deux Princes de l'Eloquence, Grecque & Latine, Démosthene & Cicero, à la traduction d'aucunes leurs Philippiques, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Maurice Roy & Loys Pesnot, 1554 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean Papon, Tom. I, pag. 565 & 566.

JEAN PARADIN, de Louhans, a écrit en rime, un Livre intitulé Micropédie, contenant cent Quatrains, qui sont les cent distiques de Fauste: Dialogues de la mort & du Pélerin: de la misère & calamité du temps: quelques Epigrammes, dizains & huitains: Propos vulgaire d'un amoureux & de s'amie, traduit du Latin d'Henry Bebelius: le tout imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1546. & à Paris, *in*-16. par Estienne Groulleau, 1547 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, sur cet Article, Tom. I, pag. 566.

JEAN PARCEVAL, Prieur des Chartreux lez-Paris, & Visiteur de la province de France, a écrit premièrement en Latin, un petit Livre, contenant huit chapitres, intitulé briève Doctrine de l'amour divine; & depuis par lui traduit en François; imprimé à Paris, *in*-16. par Vincent Gautherot, 1546. & depuis par Leon Cavellat, sous tel titre, le Miroir de l'amour divin, &c. 1583.

JEAN PARMENTIER, natif de la ville de Dieppe, a écrit * Traité en forme d'exhortation, contenant les merveilles de Dieu & la dignité de l'homme, composé en rime par ledit Parmentier, faisant sa dernière navigation, avec Raoul Parmentier, son frère, en l'Isle Taprobane, dite Samothra. Item un Chant Royal, par manière de Paraphrase, sur l'Oraison Dominicale. Item plusieurs Chants Royaux faits sous termes Astronomiques, Géographiques & maritimes, à l'honneur de la tres-heureuse Vierge Marie, mère de Dieu. Item Moralité très-élégante à dix personnages, à l'honneur de l'Assomption de la Vierge Marie; imprimé à Paris, *in*-8°. en la rue de Sorbonne,

1531. Il a translaté de Latin l'Histoire Catilinaire de Saluste, imprimée à Paris, *in-8°*. par Symon du Boys, 1528.

* Jean Parmentier, né à Dieppe, en 1494, étoit, selon Bouchet, Ep. 43, *Poëte Altiloquent, Historien, Orateur excellent, bon Cosmographe, & Géographe*. Il entreprit, à l'âge de trente-cinq ans, un voyage, avec Raoul son frère, aux Indes Orientales, sur deux vaisseaux équipés par Jean Ango Grenetier, *Vis-Comte* de Dieppe, qui lui en donna le commandement & la conduite. La navigation fut fâcheuse; ils abordèrent à *Sumatra*, où Jean, excédé de fatigue, mourut d'une fièvre ardente, au bout de huit jours. —Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 338, l'*Histoire du Théâtre François*, Tom. II & III, & les *Recherches sur l'Histoire des Théâtres*, par M. de Beauchamps, Tom. I.

JEAN PASSERAT, natif de Troyes, Lecteur & Professeur du Roi en l'Eloquence, en l'Université de Paris, excellent Orateur & Poëte, & consommé en toute sorte de bonnes lettres, a écrit plusieurs Poëmes en François, qui ne sont encore imprimés. Tout ce que j'ai vu de lui imprimé, est en ce qui s'ensuit: Chant d'Alégresse pour l'entrée du très-Chrétien Roi Charles IX, en sa ville de Troyes; imprimé à Troyes, 1564. Complainte sur le trépas d'Adrian Turnebe, Professeur du Roi, en Philosophie, en l'Université de Paris; adressée à Pierre de Ronsard, imprimée par Federic Morel, 1565. Sonnets sur le tombeau du sieur de la Chastre, dit de Sillac, gravé d'inscriptions de divers Poëtes; imprimés à Paris, par Federic Morel, 1569. Hymne de la paix, commenté par M. A. imprimé à Paris, *in-8°*. par G. Buon, 1563. Quelques Sonnets qui se voyent parmi les Œuvres de Philippes des Portes, & autres Œuvres dont je n'ai mémoire *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JEAN PASSERAT, Tom. I, pag. 568 & 569.

Quelques vers traduits du sixième de l'Enéide, par Jean Passerat, qui commencent ainsi,

Excudent alii spirantia molliùs æra.
Credo equidem vivos ducens de marmore vultus, &c.

D'autres auront dessus toy l'avantage,
Ce croy-je bien, à tailler une image,

Quand

Quand ils iront marbre, ou cuivre gravant,
L'œuvre achevé, il semblera vivant.
D'autres auront une meilleure langue
Pour un barreau, ou pour faire une harangue;
D'autres encor décriront beaucoup mieux
Le mouvement des Astres & des Cieux.
Mais, toy, mon sang, il faut ailleurs entendre.
Voicy les arts qu'il te convient apprendre :
C'est commander à toutes nations,
Leur donner paix, & leurs conditions.
Te monstrer doux, modérant ta puissance
Envers celuy qui rend obéissance ;
Combattre aussi l'orgueil des ennemis,
Jusques à tant qu'à bas les ayes mis.

ENVOI AU ROI.

J'ay pris ces vers d'un grand & grand Poëte,
Duquel ne suis qu'un petit interprète.
Par un esprit ce propos fut tenu
Au sang d'Hector, d'où vous estes venu.
Sans chercher donc la vertu endormie
Aux vains discours de quelque Académie,
Lisez ces vers, & vous pourrez sçavoir
Quel est d'un Roy la charge & le devoir.

DEFFY AUX ACADÉMIQUES.
Adressant
AU ROI.

Ma Muse n'est point ennemie
De la nouvelle Académie,
Ny ne veut déplaire à son Roy :
Je sçay combien l'on doit au Prince,
Et le bec malin qui me pince
Luy porte moins d'honneur que moy.
J'ay écrit que c'est chose vaine
Du Discours de raison humaine,
Où vertu s'endort quelquefois :
Si j'ay failli, jugez en, SIRE,
Qui sçavez mieux faire que dire
Comme ont appris les plus grands Rois.
Mais si cela seulement pique
Quelque petit Académique,

Laissez aller les combattans ;
Qui voudra me livrer bataille,
Que hardiment sa plume il taille,
Vous en aurez du passetemps.]

JEAN PASQUIER SEZANOIS a écrit Cantiques & Chansons spirituelles, pour chanter sous la musique de plusieurs Chansons profanes d'Orlando de Lassus & autres Musiciens, à quatre & cinq parties, premier & second Livre; imprimées à la Rochelle, par Pierre Haultin, 1578. Il a aussi changé la lettre profane des chansons des Meslanges du même Orlando, en lettre spirituelle; imprimée à quatre, cinq & huit parties, à la Rochelle, par Pierre Haultin, ès années 1575 & 76.

JEAN DE PEYRAT, Sarladois, a traduit d'Italien, le Galathée, ou la manière & façon comme le Gentilhomme se doit gouverner en toute compagnie; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jaques Kerver, 1562; & depuis Italien-François, *in*-16. par Alexandre Marsilli, à Lyon *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JEAN DE PEYRAT, Tom. I, pag. 570.

JEAN PELISSON [1], de Coindrieu, Principal du Collége de Tournon, qui a fait un Epitome de la Grammaire Latine de Jean Despautere, a écrit aussi en François, un petit Traité de l'Institution des enfans étant en un Collége; imprimé à Lyon, *in*-16. par Thibaud Payen, 1530.

[1] Il écrivoit son nom par une double L, PELLISSON, en Latin *PELLISSO.* Tous ceux de cette famille ne l'ont jamais écrit autrement. Borel remarque, pag. 377 de son *Trésor*, qu'en mémoire du Grammairien Jean Pellisson, la vigne qui produit le meilleur vin du fameux vignoble de Condrieu, étoit encore de son temps, c'est-à-dire en 1655, appelée *la Pellissonne.* (M. DE LA MONNOYE).

JEAN PELSGRAVE, de Londres: encore que cet Auteur n'aye écrit qu'en Latin, si est ce que d'autant qu'il a traité de la langue Françoise en trois Livres, j'en mettrai ici le titre, *De*

Illustratione Gallicæ linguæ Libri tres ; excus. anno Domini 1530 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean Palsgrave Tom. I, pag. 565.

JEAN DU PERRON, Professeur du Roi aux Langues, aux Mathématiques & en la Philosophie, a écrit plusieurs beaux & doctes Livres en François, qu'il mettra en lumière bientôt. Il a fait un Avant-discours sur l'un & l'autre curieux de Pontus de Tyard; imprimés à Paris, *in*-4°. par Mamert Patisson, 1578 *.

* Voy. plus bas, à la fin de la lettre I, le mot J. D. du Perron.

JEAN DE LA PERUSE, Poitevin, a écrit la Médée, Tragédie : plus, diverses poësies ; assavoir Odes, Chansons, Mignardises, Etrenes, Elégies, Sonnets, Amourette; Ode à F. Boissot, son voisin & ami; imprimée à Poitiers, *in*-4°. par les de Marnef & Bouchers, frères, 1556 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean de la Peruse, Tom. I, pag. 571.

Aux Poësies, PROBLEME.

D'où vient, Ronsard, que la despite envie
N'assaut jamais les hommes ocieux ?
Et que la dent des malins envieux
Contre les bons n'est jamais assouvie ?
D'où vient, Ronsard, que l'homme qui desvie
De la vertu n'est jamais odieux,
Et que l'on voit les hommes vicieux
Heureusement prospérer en leur vie ?
Seroit-ce point que les esprits bien nez,
Dedans les Cieux saintement façonnez,
Des Cieux aussi attendent leur salaire ?
Ou que Jupin mesme veut guerdonner
Les dons heureux qu'il lui a plu donner ?
Ou que le bien aux mauvais ne peut plaire ?

A Damoiselle Jeanne Bertelot.

Comme le branler d'une onde,
Les choses sont en ce monde
Inconstantes, & n'ont point
De fermeté un seul point.

Les jours après les jours coulent,
Les mois s'en vont, les ans roulent,
Mesme les hommes, qui sont
Plus constans, rien certain n'ont,
Et n'ont chose qui demeure
En un point une seule heure.
Soudain l'enfance s'enfuit,
Soudain jeunesse la suit,
Soudain jeunesse s'alente,
Soudain l'âge plus constante,
De mille dons précieux
Vient enrichir nostre mieux.
Là le printemps de notre âge
Embellit nostre visage,
Là la verdeur de nos ans
Nos faicts & dicts rend plaisans :
Là l'on rit, là l'on plaisante ;
Là l'on joue, là l'on chante ;
Mais tous tels plaisans esbats
Tousiours ne nous durent pas.
Survient la ride, qui trace
Le poli de nostre face ;
Survient la triste pâleur,
Qui honnit notre couleur ;
Survient la courbe vieillesse,
Vieillesse, qui point ne cesse
Que n'ait mis nostre plus beau
Dedans l'horreur d'un tombeau.
Ainsi, Jane, ainsi au monde
Les choses vont comme une onde,
Et sous le Ciel tout périt,
Fors la vertu de l'esprit.
Ne te fye donc en ta face,
Puisqu'ainsi la beauté passe,
Et ne te fie en tes ans,
Puisqu'ils fuyent comme vents.
Ayme vertu, fuy le vice ;
Ayme bonté, fuy malice,
Puisqu'ainsi te peux venger
Du rigoureux passager.
Pren l'exemple de ton père,
Pren l'exemple de ta mère,
Pren l'exemple de tous deux,
Et vy heureuse comme eux.
Ainsi, Jane, tes emprises
A fin heureuse soyent mises.

En l'Ode à G. Bucchanan.

Trop & trop est celuy couart,
Qui cele le fruit de son art.
Que tardes-tu ? la mort subite
T'envoira là bas voir Cocyte,
Et la pierre tousiours roulant,
Peine de Sysiphe Æolide,
Avec la troupe Danaide,
Punie du vaisseau coulant.
Rien, Bucchanan, rien ne nous suit,
Qu'une perpétuelle nuit.
Que sçais-tu si ta Poësie
Après ta mort sera saisie
Par un sacrilège ignorant,
Qui de tes vers ne fera conte ?
Venge-toy donc de telle honte,
Avant qu'on te voye mourant,
Puisque tu as moyen si beau
De t'arracher vif du tombeau.

En la Tragedie de Médée.

Sentences :

Règne sans équité n'est pas long-temps durable.

Le mal venu, il le faut endurer
Bon gré, malgré : rien n'y sert murmurer ;
Mais, paravant qu'il vienne, l'homme sage
Peut par conseil devancer son dommage.

L'ire d'un Roy est grandement à craindre.

Souvent fortune aux hommes favorise,
Pour renverser par après leur emprise.

Tant & tant plus que le malheureux songe
En son malheur, plus son malheur le ronge.]

JEAN-BAPTISTE PESCATORE, de Ravenne, a écrit en vers & Stances Italiennes, un Livre contenant quarante Chants, intitulé *La Morte di Ruggiero, continuata à la materia de l'Ariosto; con le Allegorie ad ogni Canto*, qui a été traduit en François, par Gabriel Chapuis, sous le titre de la suite de Roland Furieux, &c. imprimé à Lyon, *in*-8o. par Barthelemi Honorat, 1582.

JEAN PHILIPPES, Conseiller du Roi en la Cour des Aides de Montpellier, a fidèlement recueilli & doctement expliqué les Edits & Ordonnances concernant l'autorité & jurisdiction des Cours des Aides de France, sous le nom de celle de Montpellier: ensemble autres Ordonnances de Sa Majesté, touchant le fait & réglement des Tailles, Aides, Gabelles & autres finances, particulièrement pour le pays de Languedoc, Quercy & Guyenne, auxquelles ledit Jean Philippes a ajouté une Préface en Latin, où est contenu le sommaire des tributs & subsides antiques & modernes, avec annotations au marge & allégations de plusieurs Arrêts donnés sur cette matière; imprimés à Lyon, *in-fol.* par Thibaud Payen, 1561. *Jo. Philippi, Monspeliensis, & in curia subsidiorum* (*vulgò* des Aides) *Præsidis, juris Responsa; Lugd. in-fol. in officina Philippi Tinghii, 1584* *.

* Il est appelé JEAN PHILIPPI dans l'Edition de Genève, *in*-4°. *1629*.

JEAN PICARD, de l'Ordre des Frères Mineurs, a traduit de Latin, un Livre intitulé les trois Miroirs du monde, imprimé à Paris, *in*-8o. par Jean Longis, sans date.

JEAN FRANÇOIS [1] PIC, de la Mirande *, Comte de Concorde **. Traité de l'Imagination, traduit par Jean Antoine

de Bayf. Harangue de la dignité de l'homme, traduite par Guy le Fevre. L'Heptaple, où en sept façons, & autant de Livres, est exposée l'Histoire des sept jours de la création du monde, traduit par Guy le Fevre. Les douze Règles du Seigneur Jean Pic de la Mirandole, traduites par Jean de Corras.

[1] Du Verdier confond *Jean-François Pic* avec *Jean Pic*, c'est-à-dire, le neveu, mort l'an 1533, avec l'oncle, mort l'an 1494. Il n'y a que le *Traité de l'Imagination* qui soit de Jean-François; les trois autres Ecrits sont de Jean. Voyez sur Jean-Frnçois Pic*, & sur Jean Pic, Comte de la Mirande, les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIV. (M. de la Monnoye).

* Jean Pic mourut à 31 ans passés, le même jour que Charles VIII entra à Florence; le 17 Novembre 1494. On crut qu'il avoit été empoisonné par ordre du Pape Alexandre VI, qui redoutoit son esprit; mais on sait qu'on se plaisoit à imaginer des crimes, pour les imputer à ce Pape. Jean-François, son neveu, Prince de la Mirandole, fut tué par Galeotti. — L'Abbé de Longuerue dit que les Scholastiques & les flatteurs avoient tourné la tête à Jean Pic de la Mirandole, & qu'il méritoit d'être mis aux petites maisons, quand il croyoit pouvoir répondre *de omni Scibili*, réfuter, sans savoir l'Arabe, l'Alcoran qu'il n'avoit jamais lu que dans la très-misérable version de Pierre le Vénérable, & accorder Platon & Aristote, S. Thomas & Scot; qu'il avoit couronné toutes ces idées creuses, par la fantaisie de se faire Moine. Malgré la réflexion du docte Abbé, n'est-on pas obligé de reconnoître dans ce jeune Prince une mémoire prodigieuse, & une application étonnante à l'étude, pour avoir acquis une connoissance, même superficielle, de toutes les langues & de toutes les sciences, à travers les épines de la Dialectique la plus barbare, ce qui avoit dû fatiguer, & même affoiblir ses organes? dès-lors il n'est plus étonnant qu'épuisé d'un trop grand travail, il ait considéré l'Etat Monachal, comme le plus parfait auquel il pût prétendre. Il n'avoit plus la force de porter ses vues plus loin, & il se laissoit entraîner aux préjugés de son temps.

** M. de la Monnoye a très-bien remarqué que du Verdier a confondu *Jean-François Pic* avec *Jean Pic*, son oncle. *Jean-François* naquit vers 1469. Sa vie fut fort agitée. Il perdit & recouvra plus d'une fois ses Etats, & fut enfin assassiné en 1533, par son propre neveu, qui entra de nuit, avec 40 hommes armés, dans le Château qu'il habitoit. Il avoit composé beaucoup d'Ouvrages, tous écrits en Latin. Il n'y en a qu'un seul qui ait été traduit en François; c'est son *Traité de l'Imagination*. La Traduction Françoise de ce *Traité*, par Baïf, fut imprimée à Paris, en 1557, *in-8°*. L'Ouvrage Latin avoit paru, pour la première fois, à Venise, en 1501. *Jean Pic*, oncle de *Jean-François*, étoit né le 24 Février 1463, & mourut, comme nous venons de le dire dans la Remarque précédente, à l'âge de trente-un ans, huit mois, vingt-quatre jours,

le 17 Novembre 1494. On prétend que les Astrologues lui avoient prédit qu'il mourroit à la fin de sa trente-troisième année; mais leurs prédictions ne furent point accomplies. Du grand nombre d'Ecrits que *Jean Pic* avoit composés, soit en Latin, soit en Italien, il n'y en a que trois qui aient été mis en notre langue, & que du Verdier attribue à *Jean-François*. 1°. La *Harangue de la dignité de l'homme*, traduite par Guy le Fevre de la Boderie, imprimée à Poitiers, en 1578, *in*-8°. 2°. L'*Heptaple*, &c. fut traduite, non par le même Guy le Fevre de la Boderie, mais par *Nicolas*, son frère, imprimée à Paris, en 1578, *in-fol.* 3°. *Les douze Règles pour s'acheminer à la vertu*, traduites par Jean de Coras, en 1559; mais cette Traduction ne fut publiée qu'en 1565, à Lyon, *in*-8°.

En la Harangue de la dignité de l'homme.

[Jà le Père suprême, Dieu, souverain ouvrier, avoit construit & bâti par les loix de sa secrète Sapience cette maison mondaine, très-vénérable temple de la divinité. Il avoit orné la région sur-mondaine d'intelligences, il avoit envigouré les Globes æthéréens d'éternels esprits, & avoit rempli de toutes sortes d'animaux les parties plus grossières, & comme la lie du monde inférieur. Mais, l'ouvrage étant parachevé, l'ouvrier desiroit quelqu'un qui pût considérer la raison d'un si grand ouvrage, qui en aimât la beauté, & en admirât la grandeur. A cette cause, toutes choses jà parfaites & accomplies (comme témoignent Moyse & le Timée) enfin il pourpensa de produire l'homme. Or, n'y avoit-il rien en l'Archetype, dont il pût faire & former nouvelle lignée, ni rien ès trésors qu'il pût donner pour héritage à son nouveau fils, ni rien aux plus bas étages de tout l'univers, là où ce contemplateur du monde pût être assis. Jà tout étoit plein, jà toutes choses avoient été distribuées aux ordres suprêmes, moyens, & plus bas. Mais il ne convenoit pas à la puissance paternelle de faillir, comme étonnée, & lasse de produire en la dernière production. Il n'étoit pas séant à la Sapience, par faute de conseil, d'être troublée en chose nécessaire. Il ne convenoit pas à l'amour bienfaisant, que celui qui devoit louer la libéralité divine ès autres choses, fût contraint de la blâmer en soi-même. A la fin l'ouvrier très-bon ordonna qu'à celui, auquel rien de propre ne pouvoit être donné, serait commun tout ce qui étoit péculier à chacune chose. Il prit donc l'homme, œuvre d'image non séparée, & l'ayant mis au milieu du monde, lui parla en cette manière: O Adam, nous ne t'avons donné ni certain siége, ni propre face, ni aucun don péculier, afin que tu ayes & possedes, selon ton desir & volonté, tel siége, telle face, & tels dons que tu voudras. Des autres la nature limitée est contenue & resserrée entre certaines loix par nous prescrites. Mais toi, non empressé, ni contraint d'aucuns détroits, selon ton franc arbitre, en la main duquel je t'ai mis, tu te l'assigneras comme bon te semblera. Je t'ai mis du monde le milieu, afin que de-là de toutes parts tu regardes plus à l'aise tout ce qui est au monde. Et ne t'avons fait ni céleste, ni terrestre; ni mortel, ni

immortel, afin que, comme honorable arbitre & entailleur, & peintre de toi-même, tu te tailles & dépeignes en telle forme que mieux il te plaira. Tu pourras dégénérer ès choses inférieures, qui sont brutales; tu pourras être regénéré ès supérieures, qui sont divines, selon ton bon plaisir. O souveraine libéralité de Dieu le Père, ô souveraine & admirable félicité de l'homme, auquel est donné d'avoir ce qu'il desire, & d'être ce qu'il veut! Les bêtes brutes, aussitôt qu'elles naissent, apportent avec elles (comme dit Lucile) de l'amarry de leur mère, ce qu'elles doivent posséder. Les esprits suprêmes, ou du commencement, ou peu après, furent ce qu'ils seront en toute éternité. Mais le Père enta en l'homme naissant toutes sortes de semence, & les germes de toute sorte de vie. Celles que chacun aura labourées, croîtront, & rapporteront leurs fruits en lui. Si végétables, il sera fait plante; si sensuelles, il deviendra bête; si raisonnables, il deviendra un animal céleste; si intellectuelles, il sera Ange & fils de Dieu. Et si, non content d'aucune condition des créatures, il se retire au centre de son unité, étant fait un esprit avec Dieu, constitué en la solitaire nuée du Père, qui est sur toutes choses, il les surpassera toutes. Qui est-ce qui n'admirera notre Caméléon, ou plutôt qui est-ce qui admirera quelque autre chose davantage? Lequel, non sans raison, Asclepe, Athénien, à cause de ce naturel prompt à vêtir diverse peau, & à se transformer soi-même, dit être signifié ès mistères par Prothée. De-là viennent ces métamorphoses & transformations célébrées entre les Hébrieux & Pythagoriens. Car encore, en leur plus secrète Théologie, les Hébrieux ores reforment le saint Enoch en l'Ange de la divinité, qu'ils appellent Maleach Hassechinach, & ores transforment les autres en autres noms. Et les Pythagoriens déforment les hommes méchans en bêtes brutes, voire même si on croit à Empédocle, en plantes. Lesquelles Mahomet imitant, avoit souvent ce propos en la bouche: Celui qui s'éloignera de la loi divine, deviendra bête, & certes à bon droit. Car ce n'est pas l'écorce qui fait la plante, mais une nature stupide, & qui rien ne sent, & le cuir ne fait pas la bête, mais l'ame brutale & sensuelle; & le corps arrondi ne fait pas le ciel, mais la droite raison; & la séparation du corps ne fait pas l'Ange, mais l'intelligence spirituelle. Car si tu vois quelqu'un adonné à son ventre, qui rampe contre terre, c'est un arbrisseau, non pas un homme que tu vois: si tu en advises quelqu'un ébloui & aveuglé des fausses & vaines apparences de la fantaisie, comme d'une Calipson, & amadoué d'une volupté chatouillante, esclave des sens; c'est une bête, non un homme, que tu vois. Si tu apperçois un Philosophe, discernant toutes choses par droite raison, porte lui révérence, c'est un animal céleste, non terrestre. Que si tu remires quelque pur contemplateur, qui ait oublié le corps, reclus au plus profond cabinet de la pensée, cestuy n'est point animal ni terrestre, ni céleste; cestuy est quelque Dieu plus auguste & vénérable, vêtu & affublé de chair humaine. Et qui est-ce qui n'admirera l'homme? Lequel, non sans cause, aux saintes lettres Mosaïques & Chrétiennes, est maintenant désigné sous le nom de

toute chair, maintenant sous le nom de toute créature, parce qu'à la semblance de toute chair, au naturel de toute créature, il se feint, fabrique & transforme. A cette cause Evante Perse, récitant la Théologie Chaldaïque, écrit que l'homme n'a point de propre & naïve image, mais qu'il en a plusieurs étranges & empruntées d'ailleurs : d'où vient ce commun dire des Chaldéens : Enos hou souniá, vchemah tabeoth Beelhai : L'homme est un animal de nature variable, prompt à prendre diverses formes. Mais à quelle fin dis-je ceci ? Afin que nous entendions, puisque nous sommes nés à cette condition, que nous soyons ce que nous voulons être ; que nous devons principalement avoir soin qu'on ne dise de nous, que nous, étant en honneur, par ne l'avoir connu, avons été faits semblables aux bêtes & juments sans sapience : mais plutôt ce dire d'Asaph le Prophète : vous êtes Dieux, & tous fils du Très-haut, de peur qu'abusant de la très-grande libéralité, & de l'abandon que le Père nous a fait, de salutaire, nous ne nous rendions nuisible le franc arbitre qu'il nous a donné. Qu'une sacrée ambition nous saisisse le courage, à ce que, non contens des choses moyennes, nous aspirions aux suprêmes ; & que, pour les acquérir, nous nous efforcions de toute notre puissance, puisque nous le pouvons, si nous voulons : dédaignons les choses terrestres, estimons les célestes, & en somme mettant en arrière tout ce qui est du monde, volons-nous-en à la cour surmondaine, prochaine à la suprême divinité. Là, comme enseignent les mystères sacrès, les Séraphins, Chérubins & Trones tiennent les premiers rangs, nous donques, qui n'avons plus appris à céder, non contens du second lieu, pourchassons d'une sainte envie & leur dignité & leur gloire : quand nous voudrons, nous ne leur serons en rien inférieurs. Mais, par quel moyen, ou que ferons-nous à cette fin ? Voyons que c'est qu'ils font, & quelle vie ils vivent. Et si nous la vivons (car nous le pouvons) jà nous aurons égalé leur condition. Le Séraphin brûle du feu de charité, le Cherubin reluit de la splendeur d'intelligence. Le Trone est stable par fermeté de jugement. Donques si, adonnés à la vie active, nous entreprenons avec bonne considération la cure des choses inférieures, nous y serons confermés par la stable fermeté des Trones. Et si chommant après les actions, méditant en l'ouvrier l'ouvrage, & en l'ouvrage l'ouvrier, nous nous employons au loisir de la contemplation, nous espandrons de toutes parts les rais de la lumière Chérubine. Si, par charité, nous sommes seulement épris & embrasés du Créateur, par son feu dévorant, soudain nous serons enflammés en forme de Séraphins. Sur le Trone, c'est-à-dire, sur le juste Juge, est assis Dieu, le Juge des siècles. Sur le Cherubin, c'est-à-dire, sur le contemplateur, il vole, & quasi comme le couvant l'échauffe. Car l'esprit de l'Eternel est porté sur les eaux, celles, dis-je, qui sont sur les Cieux, qui en Job louent le Seigneur d'hymnes chantés avant le point du jour. Celui qui est Séraphin, c'est-à-dire, amoureux, il est en Dieu, & Dieu est en lui, ainçois Dieu & lui sont un. Grande est la puissance des Trones, qu'en jugeant nous acquérons ; suprême est la sublimité des Séraphins, qu'en aimant

nous obtenons. Mais comment est-ce que quelqu'un peut juger, ou aimer ce qu'il ne connoît point? Moyse aima Dieu qu'il vit, & Juge, administra entre le peuple ce que, contemplateur, auparavant il avoit vu en la montagne. Donques le Cherubin, moyen par sa lumière, & par le feu Séraphique nous prépare, & pareillement nous illumine au jugement des Trônes. C'est ici le nœud des premières intelligences, l'ordre Palladien, président de la Philosophie contemplative, il le nous faut en premier lieu envier, pourchasser & embrasser, afin que par-là nous soyons ravis au suprême but d'amour, & que nous descendions bien appris & appareillés aux charges des actions. Mais il convient, avant toute œuvre, si sur le patron de la vie Chérubique nous voulons former notre vie, que nous ayons devant les yeux, & que nous sachions, comme par compte fait, que c'est, & quelle elle est, quelles sont leurs actions, & quels leurs ouvrages. Et d'autant que nous n'y pouvons atteindre de nous-mêmes, qui sommes chair, & qui savons les choses de la terre, allons-nous-en vers les Pères antiques, qui de telles choses, comme à eux domestiques & familières, ne peuvent que faire foi certaine & assurée. Consultons S. Paul, Apôtre, vaisseau d'élection, que c'est qu'il vit, que faisoient les exercites des Chérubins, quand il fut élevé jusqu'au troisième Ciel. Certes, il nous répondra par Saint Denis, son interprète, qu'ils sont purgés, puis illuminés, & enfin parfaits. Donc nous aussi imitant à l'envi la vie Chérubique en la terre, retenant & bridant l'impétuosité des affections par la science morale, & par la dialectique, chassant l'obscur nuage de la raison, comme lavant & nettoyant les souillures de l'ignorance & des vices, repurgeons l'ame, de peur que témérairement les affections ne se débordent, ou que l'imprudente raison n'affole quelquefois. Alors de la lumière de la Philosophie naturelle illuminons l'ame bien composée & repurgée, pour finablement la rendre parfaite par la connoissance des choses divines; & afin que les nôtres ne nous suffisent, consultons Jacob le Patriarche, duquel l'image reluit entaillée au siége de la gloire. Ce Père très-sage, dormant au bas monde, & veillant au supernel, nous avertira de notre devoir. Mais il nous avertira en figure (car toutes choses leur arrivoient ainsi) qu'il y a des échelles étendues depuis le bas plancher de la terre jusqu'au sommet du Ciel, distinguées par l'entresuite de plusieurs degrés, que l'Eternel est assis au coupeau, & que les Anges, contemplateurs l'un après l'autre, y montent & descendent. Que si nous, qui affectons la vie Angélique, desirons de faire souvent le même, je vous prie, qui est-cequi touchera les échelles du Seigneur Eternel, ou d'un pied souillé, ou des mains impures? Il n'est pas permis, disent les Mystères, à l'impur de toucher au pur. Mais, quels sont ces pieds, quelles sont ces mains? A la vérité, le pied de l'ame est cette portion très-vile & abjecte, de laquelle elle s'appuye à la matière comme au plancher de la terre, je dis la puissance nourricière & viandiere, l'allumette du plaisir charnel, & la maîtresse de molle volupté. Pourquoi ne dirons-nous aussi que le courroux est la main de l'ame, laquelle,

comme défenderesse de l'appétit, combat pour lui, & ravissante, emporte la proie à la poudre & au Soleil. Que ceste-là, dormant en l'ombre, dévore ces mains & ces pieds, c'est-à-dire, toute cette sensuelle partie, en laquelle le chatouillant appétit du corps réside, qui retient l'ame à col retors (comme ils parlent) de peur que, comme profanes & pollus, nous ne soyons rejetés des échelles. Lavons-les donc de Philosophie morale, ainsi que d'un fleuve d'eau vive. Et encore ne sera-ce pas assez, si nous voulons être compagnons des Anges, discourant par l'échelle de Jacob, si premièrement nous ne sommes bien appris & apprêtés à droitement être avancés de degré en degré, & nulle part nous fourvoyer de sentier des échelles, ains parachever les courses réciproques. Ce que quand nous aurons acquis par art de discours & de raison, adonc animés d'esprit Chérubique, philosophant par les degrés des échelles, c'est-à-dire, de nature, & de centre en centre parcourant toutes choses, tantôt comme déchirant par force Titanique, l'unique Osiris, en multitude nous descendrons, & tantôt recueillant par vertu Phébéenne, comme les membres d'Osiris, la multitude en l'unité, nous monterons jusques à tant que, nous reposant par le bonheur de la Théologie, enfin nous soyons consommés & parfaits au sein du père, qui est au-dessus des échelles.

Et en un autre endroit après de la même Harangue.

La Philosophie m'a appris qu'il faut plutôt dépendre de sa propre conscience que du jugement d'autrui, & qu'il me faut toujours prendre garde non tant d'être mal estimé, comme de ne dire ou faire rien de mal. A la vérité je n'ignorois point, Pères très-vénérables, que cette mienne dispute seroit autant agréable & joyeuse à tous, vous qui favorisez aux bonnes disciplines, & qui l'avez daigné honorer de votre très-auguste & vénérable présence; comme elle seroit griève & ennuieuse à plusieurs, & sais bien qu'il s'en trouvera qui ont déjà blâmé mon entreprise, & qui par ci-après la blâmeront pour plusieurs raisons. Ainsi ont accoutumé d'avoir non moins de calomniateurs, pour ne dire davantage, les entreprises qui bien & saintement sont menées à la vertu, que celles qui iniquement & méchamment tendent au vice. Il y en a qui n'approuvent point toute cette forme de disputer & cette entreprise de discourir des lettres en public, assurant que cela se fait plutôt pour une pompe & ostentation d'esprit, que pour acquérir érudition. Il y en a d'autres qui n'improuvent pas cet exercice, mais en moi ne l'approuvent aucunement, que moi seulement âgé de vingt & quatre ans, aye osé proposer une dispute des plus sublimes mystères de la Théologie Chrétienne, des très-hauts passages de la Philosophie, des disciplines inconnues en une ville très-fameuse & signalée, en une très-ample assemblée de doctes personnages, & en un Sénat Apostolique. Les autres me permettent bien que je dispute; mais ils ne me veulent point permettre que je dispute de neuf cens questions, disant par calomnie que cela est autant superflu & ambitieux, comme surpassant mes forces. Aux objections de ceux-ci j'eusse tendu la main, comme vaincu, si

la Philosophie, dont je fais profession, me l'eût ainsi appris : & maintenant comme elle m'enseigne, je ne répondrois pas si je pensois que cette dispute fût ordonnée entre nous sous espoir d'estrif ou de contention. Parquoi que tout desir de calomnier & d'estriver, & que l'envie que Platon dit ne se trouver jamais en la compagnie divine, se retire aussi arrière de nos entendemens. Or considérons amiablement si c'est à moi d'entreprendre la dispute, & mêmement de tant de questions. Premièrement je ne veux pas tenir long propos à ceux qui calomnient la coutume de disputer publiquement : parce que cette faute, si faute se doit estimer, ne m'est pas seulement commune avec vous, Docteurs très-excellens, qui souventefois, non sans grande louange & honneur vous êtes acquités de cette charge, mais à Platon, mais à Aristote, mais aux plus approuvés Philosophes de tous les siècles, lesquels tenoient pour très-certain & resolu, qu'il n'y avoit rien meilleur pour acquérir la connoissance de la vérité, laquelle ils cherchoient, que qu'ils fussent fort assidus en l'exercice de la dispute. Car tout ainsi que par la gymnastique les forces du corps sont rendues plus fermes, ainsi sans doute en cette jouste des lettres, les vertus de l'ame deviennent beaucoup plus fortes & vigoureuses. Et ne crois point ou que les Poëtes par les armes de Pallas, tant rechantées, ou les Hébrieux, quand ils disent que Barzel (c'est le fer) est le symbole & la devise des sages, nous ayent voulu autre chose signifier que ces très-honnêtes combats sont nécessaires pour acquérir sapience. Dont vient par aventure que les Chaldéens desirent au Genese de celui qui doit être Philosophe, que Mars regarde Mercure d'un aspect triangulaire : comme si toute la Philosophie devoit être sommeillante & endormie, si vous ôtez ces combats & rencontres en la carrière des Muses. Et quant à ceux qui disent que je ne suis pas suffisant pour cette charge, la raison de ma défense est plus difficile. Car si je dis que je suis suffisant, par aventure je serai vu encourir la tache d'un arrogant & qui présume trop de soi : que si je me confesse insuffisant, je serai estimé téméraire & mal-avisé. Voyez en quels détroits je suis réduit, & en quel lieu je suis planté, quand je ne puis promettre de moi sans coulpe, ce que je ne puis que sans coulpe accomplir. Par aventure je pourrois amener ce dire de Job, que l'esprit est en tous, & écouter avec Timotée ce dire de saint Paul, que personne ne méprise ton adolescence. Mais je dirai ce mot plus véritable selon ma conscience, qu'il n'y a rien en moi de grand ni de singulier. Possible je ne dénierai pas que je ne sois studieux & desireux des bonnes disciplines, toutefois je ne prends ni ne m'attribue le nom de docte. Parquoi en ce que je me suis mis sur les épaules une si grande charge, n'a pas été pource que je ne sentisse pas mon infirmité & impuissance ; mais pour ce que je savois que telle est la commune manière en ces combats litéraux, que c'est gain d'y être vaincu. Ce qui fait que le plus foible non-seulement ne refuse d'y entrer, ains plutôt de son bon gré il les peut & doit appéter. Parce que celui qui succombe reçoit un bienfait du vainqueur, & non pas une injure, comme par lui s'en retournant à la maison, & plus riche, c'est-à-dire, plus docte, & mieux instruit

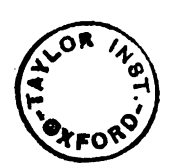
aux combats à venir. Etant encouragé de cette espérance, moi foible soldat, n'ai point eu crainte d'entrer en si grave combat avec les plus forts & plus adextres combattans. Toutefois si je l'ai fait témérairement ou non, cela se pourra mieux juger par l'issue du combat que par notre âge. Reste en troisième lieu que je réponde à ceux qui s'offensent de la nombreuse multitude des choses proposées, comme s'ils avoient cette charge sur leurs épaules, & que ce ne fût pas à moi à porter ce travail, quelque grand qu'il soit. Certainement cela est messeant & par trop ennuyeux de vouloir borner l'industrie d'autrui : & comme dit Ciceron, desirer la médiocrité en une chose, laquelle est d'autant meilleure qu'elle est plus grande. Il m'étoit du tout nécessaire, ou que j'eusse à succomber, ou satisfaire à si grandes entreprises. Si j'y satisfaisois, je ne vois point pourquoi ce qui est louable d'accomplir en dix questions, doive être blâmé de l'avoir accompli en neuf cens. Si je succombois, ils auroient, s'ils me portent haine, dequoi m'accuser : & s'ils m'aiment, dequoi m'excuser. Car en une si grave & si grande dispute, si un jeune adolescent d'assez petit esprit & de petite doctrine y défaut, cela doit être plutôt digne de pardon que d'accusation. Ainçois selon le Poëte, si la force défaut, certes la hardiesse, louange doit avoir en œuvre de hautesse, c'est assez de vouloir. Que si en notre âge plusieurs imitant Gorgias Leontin, ont accoutumé, non sans louange de proposer dispute, non-seulement de neuf cens propositions, mais de toutes questions de toutes disciplines, pourquoi ne me sera-t-il permis, voire sans coulpe, d'en disputer de plusieurs voirement, mais toutefois certaines & déterminées ? Mais disent-ils, cela est superflu & ambitieux. Quant à moi je soutiens que j'ai fait cela, non par manière superflue, mais nécessaire : que si avec moi ils considéroient la raison de philosopher, maugré qu'ils en eussent, ils seroient contrains de le confesser.]

JEAN * PICOT, Conseiller du Roi & Président des Enquêtes de sa Cour de Parlement à Paris, a traduit du Grec d'Agapetus, Évêque de Rome, Enseignemens pour gouverner un Empire & Royaume, à Justinian, Empereur ; imprimés à Paris, *in*-8°. par Guill. Morel, 1563.

* Il mourut le 24 Avril 1565. Il a donné des Traductions Latines de plusieurs Ouvrages des Pères Grecs. Il prenoit à la tête de ces Traductions le nom de *Joannes Picus*, ce qui l'a fait quelquefois confondre avec les Pics de la Mirandole. Le seul Ouvrage François qu'il ait composé, est celui que cite du Verdier. — Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean Picot, Tom. I, pag. 572 & 573.

JEAN PIERIUS [1]. Commentaires Hiérogliphiques *, &c. Voyez Gabriel Chapuis.

[1] On sait que de *Giovan Pietro*, ou *Piero de' Valerii*, il s'appela *Joannes*


TAYLOR INST. OXFORD

Pierius Valerianus, & qu'il étoit de l'ancienne famille des *Bolsani de Belluno*; dans la Marche Trévisane. Ses Dialogues, *de Literatorum infelicitate*, contiennent beaucoup de faits curieux, qui ne se trouvent que là. Ses *Annotations sur Virgile* marquent une grande diligence, & sont d'une lecture très-utile. Du reste, quand nous n'aurions ni ses Poësies, ni même ses *Hiéroglyphiques*, la perte ne seroit pas grande. Il mourut, en 1550, plus qu'octogénaire. Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXVI. (M. DE LA MONNOYE).

*Les *Commentaires Hiéroglyphiques*, qu'il avoit publies en Latin, en 1556, & qui furent par la suite augmentés de deux Livres par Curion, furent traduits en François par Gabriel Chappuis, Lyon, 1576, *in-fol.* & depuis par Jean de Montlyard, Lyon, 1615, *in-fol.* avec les mêmes figures qui avoient servi à l'Edition de Chappuis. L'Ouvrage Latin a été souvent réimprimé, & les Italiens l'ont aussi traduit dans leur langue. M. de la Monnoye se trompe, en supposant que Pierre Valeriano mourut en 1550; il ne mourut qu'en 1558, à Padoue, dans sa quatre-vingt-troisième année.

JEAN PIERRES, Écuyer Lieutenant-Général Civil & Criminel en la ville & gouvernement de la Rochelle, a écrit Commentaire sur l'Édit des Arbitres, fait par le Roi Charles IX; impr. à la Rochelle, *in-8°.* par Barthelemy Berton, 1564.

JEAN PILOT, Barois, a écrit, pour les étrangers qui desirent apprendre la langue Françoise, un Livre en Latin, intitulé *Gallicæ linguæ institutio; excus. Parisiis, in-8°. apud Stephanum Groulleau, 1561,*

JEAN DU PIN a composé en huit Livres, ordonnés par Rubriches, en prose & rime, par manière de vision, le Champ vertueux de bonne vie, appelé Mandevie, qu'il a écrit en l'an 1324, âgé de vingt-deux ans; imprimé à Paris, *in-4°.* par Michel le Noir, sans date *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JEAN DU PIN, Tom. I, pag. 514 & 515.

JEAN PITHOU, Docteur ès Droits, a écrit Instruction pour tous états, en laquelle est sommairement déclaré comme chacun en son état se doit gouverner & vivre selon Dieu; imprimée à Lyon, *in-8°.* par Jean Saugrain, 1566 *.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JEAN PITHOU, Tom. II, pag. 18.

JEAN POITEVIN, Chantre de Sainte Radégonde, de Poitiers, a traduit en rime Françoise, les cent Psalmes de David, qui restoient à traduire, après les cinquante de Clément Marot; imprimés à Poitiers, *in*-8°. par Nicolas Peletier, 1551. à Rouen, *in*-16. par Jean Malard & Robert du Gord, 1554. & à Lyon, par Angelin Benoist, 1559 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 575.

JEAN POLDO, d'Albenas, Conseiller au Siége Présidial de Beaucaire & Nysmes, a écrit Discours Historial de l'antique & illustre Cité de Nysmes, en la Gaule Narbonnoise; avec les pourtraits des plus antiques & insignes bâtimens dudit lieu, réduits à leur vraie mesure & proportion; ensemble de l'antique & moderne ville; imprimé à Lyon, *in-fol.* par Guillaume Roville, 1559. Histoire d'Æneas Sylvius, Évêque de Siene & depuis Pape Pie II. Des mœurs & dépravée Religion des Taborites en Boheme; conforme, en tout, à notre temps, tirée de ses Épitres, & mises de Latin en François, par Jean Poldo; imprimée Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, en l'an 1562.

JEAN POLEUR, Valet de chambre de François Dauphin de France, Roi d'Ecosse, a traduit de Castillan, l'Histoire naturelle & générale des Indes [1], Isles & terre ferme de la grande Mer Océane; imprimée à Paris, *in-fol.* par Michel Vascosan, 1555.

[1] Ce fut à l'occasion de cette *Histoire des Indes*, que Mellin de S. Gelais fit le Sonnet, qui commence: *Si la merveille*, pag. 85 de ses Poësies, imprimées *in*-8°. à Lyon, 1574. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DU PONTALAIS, Chef & Maître des Joueurs de moralités & farces à Paris, a composé plusieurs Jeux, mystères, moralités, sotyes, & farces, qu'il a fait réciter publiquement sur échafaut, en ladite ville; aucunes desquelles ont été imprimées, & les autres non. On dit que, par son testament, il ordonna son corps être enseveli en une cloaque, en laquelle s'égoute

l'eau de la marée des halles de la ville de Paris, assez près de l'Église Saint Eustache, là où il fut mis après son décès, suivant sa disposition & dernière volonté. Le trou qu'il y a fait pour recevoir ces immondices, est couvert d'une pierre, en façon de tombe, & est ce lieu appelé, du nom du testateur, le Pont-Alais. J'ai oui dire que la repentance qu'il eut sur la fin de ses jours, d'avoir donné l'invention d'imposer un denier tournois, sur chacun manequin de marée arrivant aux halles, de tant que cela venoit à la foule du peuple, l'occasionna de vouloir être ainsi enterré en tel puant lieu; comme s'estimant indigne d'avoir une plus honnête sépulture [1].

[1] Quoique la vieille Tradition, rapportée ici, touchant Maître Jean du Pont-Alais, ait tout l'air d'un Conte, elle n'a pas laissé d'être très-sérieusement répétée dans les Descriptions qu'à diverses fois on nous a données de Paris. Maître Jean du Pont-Alais, dans les premières années du règne de François I, gagnoit sa vie à divertir le peuple par les représentations dont parle ici du Verdier. On peut voir ce qu'en dit Marot, Ep. I du *Coc-à-l'âne*; Bèze, dans son *Passavant*, & plus au long l'Auteur des Contes imprimés sous le nom de Bonaventure des Périers *. (M. de la Monnoye).

Jean de Pont-Alais est Auteur d'un petit Livre, intitulé *la Louange des femmes.* — Voy. Fr. de Billon, fol. 17 de son *Fort inexpugnable de l'honneur féminin.* (Président Bouhier).

* Dans les Contes de Bonaventure des Périers, on trouve un Article assez étendu sur quelques tours attribués à Jean de Pont-Alais.

JEAN BAPT. PORTA *. La Magie naturelle: qui est les secrets & miracles de nature, mise en quatre Livres, par Jean Baptiste Porta, Napolitain, traduite en François; imprimée à Lyon, *in*-8°. & *in*-16. par Charles Pesnot, 1571.

* Jean-Baptiste Porta, Gentilhomme Napolitain, a été célèbre par ses connoissances dans les Mathématiques & la Médecine, & sur-tout par ce qu'il a écrit sur l'Astrologie Judiciaire & la Magie Naturelle. Il mourut le 4 Février 1615, dans sa soixante-dixième année. Parmi un assez grand nombre d'Ouvrages, il composa cinq Livres sur les notes occultes des Lettres, & sur la manière de cacher sa pensée dans l'écriture, ou de découvrir celle des autres, qui furent imprimées à Strasbourg, avec une augmentation, en 1606. Il y donne plus de cent quatre-vingt manières de se cacher, & il en laisse encore une infinité d'autres à deviner, & qu'il est aisé de trouver d'après celles

celles qu'il propose. Ainsi il a fort enchéri sur ce qu'en a écrit l'Abbé Trithème. Sa Méthode est plus exacte & plus claire. Il en a été parlé dans le Suppl. à la Biblioth. de Gesner. — La *Magie Naturelle* de Porta fut publiée, en Latin, à Anvers, en 1561 ; &, dant l'espace de cent ans, elle fut réimprimée dix-sept fois, & peut-être davantage. On la traduisit en diverses langues. On en donna une Traduction Françoise, qui est la première, en 1565. Celle que du Verdier cite n'est que la seconde. Bayle, dans sa *Dissertation sur l'Hippomanes*, cite une Traduction Françoise, imprimée à Rouen, en 1626, qui paroît différente de la première ; car il dit qu'elle contient un assez long chapitre sur l'Hippomanes, qui ne se trouve point dans l'Edition Latine de Francfort, de 1607. C'est le 27e du Liv. II. Lazare Meyssonnier, Médecin de Lyon, traduisit de nouveau la *Magie Naturelle* de Porta, & la fit imprimer à Rouen, en 1650. Porta étoit né vers 1545, puisqu'il n'étoit qu'au commencement de sa soixante-dixième année, lorsqu'il mourut, en 1615. Ainsi il avoit achevé son Ouvrage, intitulé *la Magie Naturelle*, avant l'âge de vingt ans. L'Abbé le Clerc (*Biblioth. de Richelet*) supposeroit que Porta auroit fini cet Ouvrage à dix ans, s'il étoit vrai, comme il le conjecture, que la première Edition est de 1555 ; mais Ghilini assure (*Theat. d'Uom. Lett.* Tom. I, pag. 103) que Porta avoit quinze ans, ainsi qu'il en convient lui-même ; il y ajouta beaucoup dans les Editions subséquentes. On trouvera dans le 43e vol. des Mém. de Niceron, le Catalogue des nombreux Ouvrages de Porta. Un de ceux qui fit le plus de bruit, fut son *Traité de la Physionomie humaine*, qu'il publia, en Latin, à Francfort, en 1591, & qui fut, quelques années après, traduit en Italien. Il le fut aussi en François, mais beaucoup plus tard. Rault le fit imprimer, en cette langue, à Rouen, en 1655, *in*-8°.

JEAN PORTHESIUS a écrit les Catholiques Démonstrations sur certains discours de la Doctrine Ecclésiastique, en suivant simplement la divine parole & sainte écriture canonique, avec l'universel consentement de l'Eglise Chrétienne ; imprimées à Paris, *in*-8°. par Guillaume Julien, 1567. De la vraie & fausse Astrologie contre les abuseurs de ce temps, imprimée à Paris, *in*-8°. par Gab. Buon, 1579. & à Poitiers, par François le Page, 1578. Intendits des Catholiques vrais & légitimes enfans de l'Eglise de Jesus-Christ, où sont déduits certains points & articles contre les modernes Hérétiques ; imprimés à Bordeaux *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean Porthais, Tom. I, pag. 476 & 577.

JEAN BAPT. POSSEVIN. Dialogues d'honneur, &c. Voy. CLAUDE BRUGET.

JEAN DU PRÉ, Seigneur des Bartes & des Janyhes en Quercy, a écrit en rime *, le Palais des nobles Dames, auquel a treize parcelles ou chambres principales : en chacune desquelles sont déclarées plusieurs Histoires, tant Grecques, Hébraïques, Latines que Françoises : ensemble fictions & couleurs poëtiques, concernant les vertus & louanges des Dames ; imprimé *in*-8°. sans date, ni nom de lieu, ni de l'Imprimeur.

* Outre les qualités que du Verdier donne à Jean du Pré, il prenoit encore celle d'*Homme d'Armes en la Compaignie de Monseigneur le grant Escuyer.* Il étoit de Quercy, & vivoit sous les règnes de Louis XII & de François I. Il se trouva même à la bataille de Pavie ; &, s'il n'y fut pas blessé, il y perdit tout son équipage ; perte dont il fut dédommagé par Madame la Régente, mère de François I. Le *Palais des Nobles Dames* est un Poëme qu'il entreprit, pour venger les femmes de tout ce qu'on publioit au désavantage de leur sexe. Ce *Palais* est composé d'une basse Cour, d'une Gallerie, & de neuf chambres, qu'habitent les femmes illustres des différens siècles, & de toutes les nations. — Il traite Virgile de *menteur*, d'avoir donné à Didon un caractère si porté à l'amour, elle qui fut toujours un modèle de chasteté & de fidélité conjugale. Il fait aussi de Virgile un espèce d'Amoureux fou :

Je veis Virgile dedans une corbeille
Estre pandu auprès d'une fenestre ;
Sa belle Dame l'avoit fait illec mettre,
Envers laquelle avoit sollicitude
Si très-ardant qu'il en laissoit l'étude. . .

On y trouve aussi l'Histoire des Sibilles, celle de sainte Catherine, & sa dispute avec douze Philosophes ; Jeanne d'Arc y raconte son Histoire ; Sapho & Clémence Isaure s'y font des complimens. Cet Ouvrage singulier est dédié à Marguerite de France, Reine de Navarre. — Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 359.

JEAN PREVOST, natif de Tholose, a écrit les subtiles & plaisantes Inventions, contenant plusieurs jeux de récréation & traits de soupplesse, par le discours desquels les impostures des Bateleurs sont découvertes ; imprimées à Lyon, *in*-8°. par Antoine Bastide, 1584.

JEAN DE PRUETIS, Religieux de l'Ordre de Premontré, & Docteur en Théologie à Paris, a écrit Réponse à certaine Épître de François Parrocely, Ministre, par laquelle il s'efforce révoquer quelques Gentilshommes d'ouir la Messe; imprimée à Lyon, par Michel Jove. Réponse en manière de Conférence à trente-sept argumens proposés par Jean de Spina, soi-disant Ministre de Montevrin, pour séduire quelques Catholiques; imprimée à Paris, *in*-8°. par Claude Fremy, 1566.

JEAN PYRRHUS, Lecteur & Professeur des Loix en l'Université d'Orléans, a écrit un Commentaire Latin sur le texte François des coutumes d'Orléans, où sur la fin est le procès-verbal des Commissaires députés, contenant ce que par eux a été fait à la correction & promulgation desdites coutumes, en ensuivant le mandement du Roi; imprimé à Orléans, *in*-4°. par Jaques Hoys, 1510. Les Œuvres Latines qu'il a faites outre les contenues en l'épitome de la Bibliothèque de Gesner, sont, *Homo, seu Philosophus, qui de divinâ humanâque justitiâ differit: & de ipsâ quoque juris civilis scientiâ. Sermo de fortunâ in Plutarchum ubi de Fortunâ Gallorum. Sermo de Pace. Sermo de Musicâ & saltatione ex Luciano. Panegyricus, Aureliæ ubi locus de jurisprudentiæ laudibus; hæc omnia Aureliæ impressa. Luc. Apuleii Floridorum, Lib. 4. ab Jo. Pyrrho, Anglebermeo, scholiis illustrati; excus. Parisiis, in-4°. apud Jod. Badium, 1518* [1].

[1] Le nom de famille de cet Auteur étoit D'ANGLEBERME, en Latin, *ANGLEBERMEUS*. Lui-même l'écrivoit ainsi; & le Maire, dans ses *Antiquités d'Orléans*, ne l'écrit pas autrement. Alciat néanmoins, qui l'avoit connu & pratiqué, parlant de lui, Chap. 7 du Liv. 2 de ses *Parerga*, écrit *ANGLIBERNÆUS*, & de mon temps, qu'en 1662, cette famille subsistoit encore à Orléans, je me souviens fort bien y avoir toujours oüi prononcer D'ANGLEBERNE. Pyrrhus avoit tâché de joindre les Humanités à l'étude de la Jurisprudence. Cela paroît dans ses notes sur les *Florides d'Apulée*, & dans ses trois Livres *de Magistratibus Romanis*, pour l'éclaircissement des trois derniers Livres du Code, dessein fort au dessus de sa portée, & réservé au grand Cujas. Ayant obtenu par son mérite une place de Conseiller au Sénat de Milan, il n'en jouit pas long-temps. La foudre étant tombée sur une tour de la Citadelle, en 1521, le feu qui prit au magasin des poudres, éleva aux

environons une si prodigieuse quantité de poussière, que Pyrrhus, en ayant eu la poitrine & les entrailles gâtées, peu de temps après en mourut. Ayant été nommé au baptême JEAN-PIERRE, il changea PIERRE en *PYRRHUS*, qui lui parut plus beau, comme d'autres l'ont changé en *PIERIUS*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN QUENTIN, Chanoine de Paris, a écrit Traité pour enflamber les ames en amour divine, intitulé le Cordial *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JEAN CANTIN, Tom. I, pag. 470.

JEAN QUINERIT, de Mousne, a écrit une nouvelle Manière d'écrire par réponse; & une manière de faire Testament pour laisser ses enfans paisibles avec ses adhérens, instituée par un Roi inspiré du Créateur: le tout imprimé à Lyon, par Jaques Moderne, sans date. Le Nouvellin ou cinquante Nouvelles traduites de l'Italien de Mazuccio [1] Salernitain, par ledit Jean Quinerit, non imprimé *.

[1] Il seroit à souhaiter que la version du Massuccio eût été imprimée. Voy. LA CROIX DU MAINE, Tom. I, pag. 475, au mot JEAN CHAPELAIN. La première Edition du Massuccio est de 1476, à Naples, *in-fol.* Il y en a deux, de Venise, aussi *in-fol.* l'une de 1503, avec des figures; l'autre, plus ancienne, en 1484, sans figures. La plus belle de toutes est celle de Venise, *in*-4°. 1523. J'en ai une du même lieu, *in*-8°. 1541. Le Massuccio étant ami de Jean Jovien Pontan, lui a dédié la troisième de ses *Nouvelles*. En reconnoissance, Massuccio étant mort, Pontan l'honora d'une Epitaphe. Le *Rébus du diamant faux*, dont on a cru Rabelais l'inventeur, est tiré de la quarante-unième Nouvelle du Massuccio, qui en est l'Original. Gesner, peu versé dans la connoissance des Livres Italiens, a dit, fol. 160, v°. de ses *Pandectes*, Col. 1, *Bertrutii Salernitani Novellæ*, au lieu de *Massuccii*. (M. DE LA MONNOYE).

* Les *Cinquante Nouvelles du Massuccio* sont à l'imitation de celles de Boccace. Cet Auteur mourut à la fin du quinzième siècle.

JEAN QUINTIER a écrit un Traité du régime de vivre & prendre médecines, imprimé à Paris.

JEAN RAOUL, Chirurgien, a recueilli & mis en François, les Fleurs du grand Guidon, c'est-à-dire, les sentences princi-

pales de certains chapitres dudit Guidon ; imprimées à Paris, *in*-16. par Jean Bonfons.

JEAN RAUFEL a écrit tristes Vers, ou Elégie sur la mort de feu Messire Jaques Minut, Chevalier, premier Président à Tholose ; imprimé à Tholose, 1537.

JEAN PIERRE DE RAVILLIAN, a écrit Instruction Chrétienne, contenant la déclaration du Symbole des Apôtres, des dix Commandemens de la Loi, de l'Oraison Dominicale, du Baptême, de la Confession, & de la Cene de notre Seigneur Jesus-Christ ; imprimée à Paris, *in*-16. avec l'A B C ou Instruction Chrétienne pour les petits enfans, par Lucas Breyer, 1576.

JEAN REGNARD, Angevin, a traduit du Latin, les cinq premiers Livres de l'Histoire de France de Paule Æmyle, imprimés à Paris, *in-fol.* par Claude Micard, en l'an 1373. pour laquelle Traduction, Dorat, Jodelle & Tahureau par leurs vers mis au commencement d'icelle, lui donnent louange non petite.

JEAN REGNIER*, Seigneur de Guerchy, Bailly d'Aufferre, a composé en rime, ses Fortunes & adversités, imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean de la Garde, 1526. Il n'y a rien de bon, excepté quelques proverbes servant de refrain de balade : assavoir,

Mais nul ne peut contre fortune.
Faute d'argent faict bailler gaige.
Maintesfois cognoissance nuyt :
Il a bien chassé qui a pris.
Vérité ne se doit celer.
Tel chante, qui au cœur soupire.
Il vainq tout, qui a patience.
Il n'est nulle belle prison.
Envié est qui a chevance.
Il n'est pas or quant qui reluit.
Un jour de respit cent sols vault :

Il n'est charrette qui ne verse.
Tant va le pot à l'eau qu'il brise.
Bonne parole bon lieu tient.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, a l'Article de JEAN REGNIER, Tom. I, pag. 580.

JEAN DE RELY *, Docteur en Théologie, Chanoine de notre Dame de Paris, a rédigé par écrit, la première Proposition faite devant le Roi Charles VIII & son Conseil, en l'assemblée de ses États généraux, tenus à Tours, au mois de Février 1483. Item seconde & dernière Proposition faite aussi & prononcée devant le Roi par ledit de Rely, député à ce faire par ceux des trois États. *En main.*

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au même Article, Tom. I, pag. 581.

En la première Proposition.

[Quand on parle du cœur du Roi en l'Ecriture Sainte, ce mot a deux significances, aucunesfois cela est à entendre de l'avis, propos & affection de sa personne, lequel, comme l'avis & propos de tous les autres hommes, jamais ne se tournera à bien sans la direction, aide & conduite du Créateur, ne à mal sans sa permission. *Proverbiorum 21. Cor Regis in manu Dei est, & quocumque voluerit inclinabit illud.* Et en autre manière, quand on parle du cœur du Roi, cela est à entendre de l'avis, propos & affection de son Conseil. *Ecclesiastici 37. Cor boni consilii statue tecum: dixit enim Plutarchus Senatum esse cor Regis & Regni, unde procedunt bona & mala Regi & Regno, &c.* Messeigneurs les Princes du sang, en cette signification, vous êtes le cœur, le sens, la vigueur, la force, dont procède tout le mouvement & la conduite du Roi, & du Royaume. Beni doncques soit Dieu, qui a mis au cœur du Roi, c'est en l'avis & au propos d'icelui notre souverain Seigneur & de vous, Messeigneurs les Princes qui êtes de son sang, cette volonté de nous appeler & communiquer les hautes affaires d'icelui Seigneur, & de son Royaume. Par quoi raisonnablement je puis dire ce que j'ai pris ci-dessus pour mon Thême, 1. *Esdra in-8°. Benedictus Deus, qui dedit hanc voluntatem in cor Regis.*

Et en un autre endroit.

Ce bien observa l'Empereur Théodose, le plus grand Empereur universel & Chrétien après Constantin, duquel le Poëte Claudien écrivit les vers qui s'ensuivent,

Neu dubiè suspectus agas, neu falsus amicis
Rumorive avidus, qui talia curat inanes

Horrebit strepitus, nullâ non anxius horâ.
Non sic excubiæ, nec circumstantia pila.
Quem tutatur amor, non extorquebis amori.
Hoc alterna fides, hoc simplex gratia donat.

C'est-à-dire, que pour la conservation, pour la sûreté, & pour la garde du Prince, il n'est rien qui vaille tant que l'amour du peuple, ne les Gensdarmes, ne leur vaillance, & que un Roi ne peut contraindre son peuple à l'aimer, mais aura l'amour du peuple par deux choses, c'est assavoir se il aime le peuple, & se il se fie en lui. Dit ainsi le Poëte, que se un Prince est soupçonné au regard de ses sujets, se il n'est véritable & certain à ses amis, se il est curieux de ouir rapportans de nouvelles; & que il ne se veuille informer publiquement & notoirement par gens de bien, il vivra toujours en crainte, & ne sera jamais sans auxpete & sans ennuyeux souci. Sire doncques puisque vous avez voulu que nous déliberions sans affection, nous vous prions aussi, que en ce qui sera délibéré, avisé, & consulté pour le bien de vous & de votre Royaume, il vous plaise pourvoir & conclure sans dissimulation, & sans affection particulière & personnelle : car, comme dit Saluste, en la personne de Jule César, les hommes qui se veulent conseiller & adviser qu'ils ont affaire pour leur bien & pour leur honneur, doivent éloigner & mettre hors toute passion, haïne, courroux, maltalent & crainte.]

JEAN DE REMY a écrit en rime, le Miroir de l'homme, imprimé à Paris, 1497.

JEAN BAPT. RICHARD. Plaidoyé de Jean Bapt. Richard, Avocat à la Cour de Parlement à Dijon, pour les habitans de Coulches, contre les Prieur & Baron de ce même lieu, au fait des priviléges de Committimus & garde gardienne en Parlement, le 22 Février 1581; imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1582 *.

* Voy. La Croix du Maine, & la note, au même Article, Tom. I, pag. 447.

JEAN RIVIERE a traduit du Latin de Pierre Gorry de Bourges, les Formes & Remèdes desquels les Médecins usent en toutes maladies, imprimés à Lyon, *in*-16. par Benoist Rigaud, sur la copie de Paris, 1570. Il a fait la Déclaration des incisions au Livre de la dissection des muscles, fait par Charles Estienne; imprimée par Simon de Colinez.

JEAN RIVIERE, Prêtre, a transcrit de Latin en François, la Réponse du peuple Anglois, à leur Roi Edouard, sur certains articles, qui, en son nom, leur ont été envoyés, touchant la Religion Chrétienne; imprimée à Paris, *in*-8°. par Robert Massellin, 1550. Le Psautier de Saint Augustin, à sa mère Monique, translaté de Latin en François, par Jean Riviere; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Réal, sans date.

JEAN ROBERT. Réponse aux calomnies & injures d'un certain Ministre, soi-disant Robert Masson, par Jean Robert, Docteur d'Orléans, traduite du Latin dudit Jean Robert, & imprimée à Paris, par Gabriel Buon, 1569 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 582.

JEAN ROBERT (Frere) a traduit de Latin, les Sermons & Instructions Chrétiennes de Raoul Ardens [1], quand vivoit, Docteur en Théologie, & de son temps, Prédicateur ordinaire du Duc d'Aquitaine, sur les Epîtres & Evangiles qui se lisent en l'Eglise par chacun jour de Dimanche, Fêtes & Commun des Saints de toute l'année; avec un Sommaire de la vie, mort & passion d'un chacun desdits Saints, à la fin des Sermons d'iceux; divisés en deux Tomes, imprimés à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau & Jean Poupy, 1575.

[1] RAOUL ARDENT, ici nommé, est le même que RAOUL L'AUMONIER, Moine Anglois, Bénédictin, mort à Westminster, vers l'an 1160. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE LA ROCHE, Baron de Florigny, a écrit la Vie & actes triomphans d'une Damoiselle nommée Catherine des Bas-souhaits de Bourdeaux; imprimée sur la copie de Nicole Paris, Imprimeur à Troyes, *in*-8°. sans date *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 583.

JEAN DE ROCHEFORT a écrit un Livre de la Cene, imprimé à Strasbourg, 1548. *Calvinique*.

JEAN

JEAN RODRIGUE. Le Triomphe des Dames, composé par un Gentilhomme Espagnol, nommé Jean Rodrigue de la Chambre, à la louange des Dames; auquel est montré par très-évidentes raisons, comme grande est l'excellence d'icelles sur les hommes, & lequel un nommé Vasquemade de Villelobes Portugalois, fit translater en François, & le dédia au Duc de Bourgogne, Comte de Flandres & d'Artois; imprimé à Paris, *in*-4°. par Pierre Sergent.

JEAN ROGIER, Docteur aux Arts & en Médecine, & Recteur de l'Université de Caen, a écrit [1] les Réceptions & Harangues composées & énoncées aux entrées du Roi & du Dauphin, en la très-fâmée Université de Caen, aux Féries de Pâques, l'an 1522. Item les Réponses faites par lesdits Seigneurs, aux Supposts d'icelle: ensemble un Traité d'entre les Rois de France & d'Angleterre, comment les filles ne peuvent succéder à la Couronne, & aussi comme le Roi d'Angleterre ne peut prétendre aucune chose au Royaume de France; imprimées à Caen, *in*-16. par Michel Anger, sans date.

[1] Ce JEAN ROGIER a échappé à la diligence de M. Huet, qui n'auroit pas manqué, s'il l'avoit connu, de lui donner place dans le 24[e] Chap. de ses *Origines de Caën*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN ROPITEL, Champenois, Minime, demeurant à Lyon, à écrit Oraisons & Prières (en nombre quatorze) fort dévotes & profitables, sur les pétitions & demandes contenues en l'Oraison de notre Seigneur, tirées des Saintes Ecritures; avec autres Oraisons de plusieurs anciens Pères Grecs, mises en François par ledit Ropitel; imprimées à Lyon, *in*-16. par Michel Jove, 1571. Questions proposées par Jean Ropitel, à Pierre Viret, &c.

JEAN LE ROY, Curé d'Escroue, en l'an 1456, a translaté de Latin en rime Françoise, la Vie & Miracles du glorieux

Confeſſeur & ami de Dieu, Monſieur Saint Lain, jadis Evêque de Séez [1], imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Treperel.

[1] La fête de S. Lain, en Latin *Latuinus*, ſecond Evêque de Séez, au cinquième ſiècle, ſe célèbre le 20 Juin *. (M. DE LA MONNOYE).

* S. Lain, ſelon quelques-uns, fut le premier Evêque de Séez, & c'eſt le rang que lui aſſignent les Auteurs de la nouvelle Edition de la *Gaule Chrétienne*, Tom. XI.

JEAN LE ROY, Prêtre, étudiant en l'Univerſité de Paris, a écrit Réſolution touchant la ſanctification du Saint Dimanche & des autres Fêtes; auquel il eſt clairement montré, qu'en tels jours, il faut que tous paroiſſiens oyent la Meſſe paroiſſiale, en leurs Egliſes, & non ailleurs, s'il n'y a cauſe & empêchement légitime, lequel n'eſt pour les choſes temporelles & corporelles, ou pour les récréations humaines; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1581.

JEAN DE SACROBOSCO *. La Sphere, &c. Voyez GUILLAUME DES BORDES, MARTIN PERER.

* Jean de Sacroboſco, Auteur de deux Ouvrages célèbres, *de Sphærâ*, & *de Computo Eccleſiaſtico*, né à Holywood, aujourd'hui *Holifax*, dans le Diocèſe d'Yorck, après avoir fait ſes premières études à Oxford, vint à Paris, où ſes connoiſſances Mathématiques lui firent beaucoup de réputation. Il y mourut en 1256.

JEAN SALMON [1] ayant laiſſé le nom propre, qui, par aventure, lui fâchoit à cauſe de ſa femme, prit pour nom propre Salmon, & Macrin pour ſurnom; pour autant que le grand Roi François l'appeloit Macrinus, de ce qu'il étoit maigre. C'eſt un fort bon Poëte Latin, ainſi que témoignent ſes Œuvres: & ſi a fait des Epigrammes François, bien trouſſés à l'imitation des Grecs, que j'ai vu écrits à la main au pouvoir d'un Libraire de Poitiers.

* Jean Salmon Macrin naquit à Loudun, en 1490. — Du Verdier ſe trompe en ce qu'il en dit ici: ce n'eſt pas le Roi François I qui lui donna le ſurnom de *Macrin*, puiſqu'il le portoit en 1516, ainſi qu'on le voit à la ſigna-

ture des *Hendécasyllabes*, qu'il fit pour le Poëme de *Valerandus Varanus*, Docteur de Sorbonne, *de Gestis Joannæ Virginis*, Paris, 1516, *in*-4°. qu'il signe *Salmonius Macrinus*. Salmon ne vint que quatre ans après à la Cour, & ne fut pas connu plutôt de François I : il avoit quitté le nom de *Jean* huit ou dix ans avant son mariage; ainsi sa femme n'eut aucune part à ce changement. Il épousa, en 1528, une fille de Loudun, nommée *Guillone Boursault*, qu'il aima beaucoup, & qu'il chanta dans ses vers, sous le nom de *Gelonis*, qui signifie *riante*. Salmon avoit pris d'abord le surnom de *Maternus*, qu'il changea ensuite en *Macrinus*, sans qu'on en sache la vraie raison. Ses vers Latins lui firent de la réputation. On n'en a point imprimé de François de sa façon. Il mourut à Loudun, en 1557, âgé de soixante-sept ans. Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXI. — Varillas (*Hist. de l'Hérés.* Tom. V, Liv. XXI, dit que Macrin, sortant du Louvre, se jeta dans un puits, où il se noya, intimidé par les menaces que le Roi venoit de lui faire, *qu'il le feroit pendre, s'il étoit convaincu d'avoir embrassé la nouvelle Religion*; mais ce Conte est sans aucun fondement. M. de Thou assure qu'il mourut à Loudun, dans sa maison, accablé de vieillesse. *Juliodunо natus... domi suæ, senio planè confectus fatis concessit.* (*Hist.* Lib. XIX, in fin.)

JEAN SAMBUCUS *. Les Emblêmes du Seigneur Jean Sambucus, traduits de Latin en François, imprimés en Anvers, *in*-12. par Christophle Plantin, 1567.

* Jean Sambucus, ou *Sambuc*, né à Tirnau, en Hongrie, en 1531, acquit de la réputation par ses connoissances & ses Ecrits. Il fut Médecin célèbre, & vécut avec distinction à la Cour des Empereurs Maximilien II & Rodolphe II. Il publia divers Ouvrages, une Histoire de Hongrie; des Traductions Latines d'Hésiode, d'une partie des Œuvres de Platon, de Xénophon, de Thucydide, & passa pour un très-savant homme. Il mourut à Vienne, en 1584. Cet Auteur fut *plus connu par les Ouvrages d'autrui, anciens & modernes, qu'il avoit fait imprimer, que par les siens propres.* C'est dans ces termes que M. de Thou a terminé l'éloge de cet Ecrivain: *alienâ, quàm suâ industriâ, clarior.* En effet, il s'illustra principalement par les soins qu'il prit de rassembler les Manuscrits des anciens Auteurs, & de les publier, à grands frais, *de sorte que* (ajoute M. de Thou) *à cet égard, il peut, malgré la disproportion d'état, être mis de niveau avec les Princes qui se sont signalés par des dépenses si utiles* (*Hist.* Lib. LXXX, in fin.) ce qui revient au jugement de Colomiez, qui dit que *Sambuc fut plus célèbre par la publication de plusieurs Manuscrits, que par son savoir* (Paul. Colom. *Opusc.* pag. 131). Il est cependant certain qu'il composa un assez grand nombre d'Ouvrages de tout genre, dont on trouvera la liste dans les *Eloges des Savans* de Teissier, Tom. II, pag. 32, Edition d'Utrecht. Mais il rendit plus de services aux Lettres, par les Ecrits des Anciens qu'il publia,

que par ses propres productions. Juste-Lipse, écrivant à un de ses amis, s'exprimoit ainsi sur Sambuc : *Humanissimum virum coram reperi, non pro opinione meâ (tecum hoc sit) litteratum.* Lips. Select. Epist. Cent. 1, Epist. 2.

Discors concordia.

[*Bien que la nature des choses*
Soit dissemblable, toutefois
Leur accordance tu cognois,
Lorsqu'ensemble tu les composes.
Y a-t-il choses plus contraires,
Que celles dont est composé
L'antidot dont l'on a usé
Contre les venins des vipères ?
Toutefois une médecine
En est faite, qui a vertu
De rendre un poison combattu
Par sa force qui est battue.

Res humanæ in summo declinant.

Lorsque Phébus est au plus haut des Cieux,
La neige fond soubs son œil radieux ;
Ainsi fortune, au plus haut advancée,
Sans y penser, est souvent renversée ;
Et tout cela, que la mort peut dompter,
N'est suffisant pour toujours persister.
Bien que les Rois, aux grands palais demeurent,
Si faut-il bien qu'à la parfin ils meurent.
La mort, égale à chacun, se conduit ;
Un riche Roi, comme un pauvre, elle suit,
Et vers chacun plus subit elle vole
Que ne fait pas une viste parole.
A chaque vent nous nous sentons poussés,
Et plus subit nous sommes renversés,
Qu'à la chaleur d'une grande lumière
Ne se flestrit la rose journalière.]

JEAN SAMXON, Licencié ès Loix, Lieutenant du Baillif de Touraine, au siége de Castillon sur Yndre, a translaté en prose Françoise & vieil langage, les vingt-quatre Livres de l'Iliade d'Homere ; avec les prémices ou commencemens de Guido Columpna [1]; imprimés à Paris, *in*-4°. par Jean Petit, 1515.

[1] Voyez ce qui a été dit dans La Croix du Maine, au mot JEAN SAMSON, Tom. I, p. 587 & 588. Ce qui est ajouté ici : *Avec les prémices ou commencemens de Guido de Columna*, est encore une version de l'Histoire, que, sur la fin du treizième siècle, Gui Colonne, Juge de Messine, donna en mauvais

Latin, grossissant de ses visions celles de Dictys & de Darès. Il y en a une Edition de Strasbourg, 1494, petit *in-fol.* (M. DE LA MONNOYE).

JEAN SCEVE, Lyonnois, Prieur de Montrotier, a écrit Epilogue autorisé de maintes sentences de la Sainte Ecriture, sur les Oraisons du *Confitemini*, adressé aux nobles Dames Lyonnoises; imprimé à Lyon, par Jaques Moderne. La Ruine & trébuchement de Mars, Dieu des Guerres, aux enfers, & de Discorde; pour la paix reçue entre les Princes Chrétiens; avec le Discours du grand triomphe, fait en la ville de Lyon, pour icelle paix, accorder entre les Rois très-Chrétiens & Catholiques, Henry & Philippes; imprimée à Lyon, par Jean Saugrain, 1559.

JEAN SERVIN. Chansons à quatre, cinq, six & huit parties, par Jean Servin, imprimées à Lyon, par Charles Pesnot, 1578.

JEAN SEVESTRE, Parisien, a écrit Chant Antérotique, sur une vision d'Amour & de Prudence, imprimé à Lyon, par Benoist Rigaud, 1578.

JEAN SLEIDAN. Histoire entière, déduite, depuis le Déluge jusques au temps présent, en vingt-six Livres, par Jean Sleidan; en laquelle est premièrement compris l'état des quatre Empires souverains: puis de la Religion & République, jusques à la mort de Charles V; avec les Argumens & sommaires sur chaque Livre. Plus deux Oraisons du même Sleidan, l'une à tous les Princes d'Allemagne, & les Etats de l'Empire; l'autre à l'Empereur Charles V. Au commencement y a une Apologie de l'Auteur, laquelle il fit un peu devant sa mort, pour rendre raison de son Histoire [1]: le tout traduit de Latin en François, par Robert le Prevost, & imprimé à Genève, *in-fol.* chez Jean Crespin, 1561.

[1] On ne distingue point ici son *Ecrit des quatre Monarchies* d'avec son *Histoire de l'Etat de l'Eglise, & de l'Empire*, comme si ce n'étoit qu'un seul

Ouvrage, qui commençât au déluge, & finit en l'an de Jesus-Christ 1556. Du Verdier * s'est mal expliqué, quand il a dit que cette Histoire finissoit à la mort de Charles-Quint; il est clair que, finissant au mois de Septembre 1556, elle finit deux ans avant la mort de cet Empereur, arrivée le 21 de ce même mois 1558. (M. DE LA MONNOYE).

* Le reproche que fait ici M. de la Monnoye, à du Verdier, ne paroît pas fondé. Du Verdier rapporte avec exactitude le titre d'un Recueil de deux Ouvrages Historiques de Sleïdan, traduits en François, qui sont très-bien distingués: son *Histoire des quatre Empires*, & ses *Mémoires sur l'Etat de la Religion & République sous Charles-Quint*. Il est vrai que tout cela forme 29 Livres, & non pas 26, comme on le lit dans du Verdier, par une erreur de chiffre. Il y en a 3 du premier Ouvrage, & 26 du second. Ce Recueil, imprimé d'abord à Genève, en 1561, fut publié de nouveau, en 1574. Quelques-uns ont soupçonné que Sleïdan étoit mort empoisonné (Pope Blount, *Censura Autor. celeber*. pag. 444). Le célèbre Courrayer vient de donner une nouvelle Traduction Françoise des *Mémoires sur l'état de la Religion*, &c. avec des notes. Cet Ouvrage de Sleïdan, est regardé comme un des meilleurs Ecrits Historiques de la Littérature moderne, soit par l'importance du sujet, soit par les sources où l'Auteur a puisé, soit même par la manière dont ce morceau est écrit.

JEAN SOLER, Agenois, a écrit en François, Isagoge de la prononciation des mots Latins, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Balthasar Arnoullet, 1551.

JEAN DE STARACH a mis de Grec en François, le Livre de Claude Galen, traitant des viandes qui engendrent bon & mauvais suc; icelle Traduction dédiée au Baron de Saint Plancard, Capitaine de Galeres; imprimé à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1553.

JEAN STOEFFLER. De l'Astrolabe. Voyez JEAN PIERRE DE MESMES & GUILLAUME DES BORDES.

JEAN FRANÇOIS STRAPAROLE [1]. Facécieuses Nuits, &c. Voyez JEAN LOUVEAU, PIERRE DE LA RIVEY.

[1] Les treize *Facétieuses Nuits* de Jean-François Straparole, né à Caravaggio, Bourg du Milanois, contiennent soixante-quatorze Fables, & autant d'Enigmes. Chaque Nuit, suivant le dessein de l'Auteur, auroit dû réglément contenir cinq Fables & cinq Enigmes; mais il y a deux Nuits, où cet ordre n'est

point obſervé ; ſavoir, la huitième, qui a ſix Fables & ſix Enigmes ; & la treizième, qui, parce que c'eſt la Nuit du Carnaval, ſe trouve plus ample de huit Fables & de huit Enigmes. Ces Nuits ſont diviſées en deux volumes, dont le premier, mis en François par Jean Louveau, d'Orléans, ne contient que cinq Nuits ; le ſecond a pour Traducteur Pierre de Larivey, Champenois, qui, ne goûtant pas quelques unes des Fables & des Enigmes de l'Original, y en a ſubſtitué d'autres, dans ſa verſion. La *Fable du Lion & de l'Ane*, ſurnommé *Brancalion*, qui eſt la ſeconde de la dixième Nuit, eſt, dit-on, rapportée dans un Manuſcrit du 12 au 13[e] ſiècle, un peu autrement qu'elle ne l'eſt par Straparole. Martin Luther prétendoit qu'elle contenoit une Morale fort inſtructive. Auſſi eſt-ce d'après lui qu'Adam Théodore Siber, Profeſſeur en Eloquence, à Wittemberg, a conté cette Fable, en beau Latin, ſous le titre de *Martini Lutheri Aſinus Rex*. C'eſt dans la ſeconde Partie de ſes *Dialexes Academiæ*, pag. 320. On peut voir auſſi Otho Melander, autre Luthérien, Chap. 81 du Tom. I de ſes *Joco-Seria*. — Le Straparole, dès 1508, s'étoit fait connoître par ſes Poëſies, imprimées chez *Giorgio Rusconi*, à Veniſe, *in*-8°. Elles conſiſtent en *Sonetti*, *Strambotti*, *Epiſtole* & *Capitoli*. Elles ſont, & méritent d'être dans l'oubli. Sa proſe auroit eu le même ſort, ſi, au défaut de l'agrément du ſtyle, le ridicule ne l'avoit ſoutenue. La variété des Contes, y eſt grande ; il y en a de puériles, il y en a de très-plaiſamment imaginés, quelques-uns de très-libres, non pas dans les paroles, mais dans la peinture des choſes & dans l'idée. J'ai remarqué dans le ſecond volume, juſqu'à 21 Fables tirées du Livre intitulé *Morlini Novellæ*, imprimé à Naples, *in*-4°. l'an 1520. Je ne penſe pas que le Straparole ait guère écrit au-delà de 1553. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN TAGAUT. Les Inſtitutions Chirurgiques de Jean Tagaut, Docteur en Médecine, traduites de Latin en François, par un ſavant Médecin, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Guill. Roville, 1549. & depuis par Eſtienne Michel.

JEAN DE LA TAILLE, de Bondaroy, Gentilhomme du pays de Beauce, frère de Jaques de la Taille, ci-devant nommé, a écrit Saül le Furieux, Tragédie, priſe de la Bible ; enſemble une Remontrance pour le Roi Charles IX, à ſes ſujets ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Federic Morel, 1572. La Famine, ou les Gabaonites, autre Tragédie tirée de la Bible : la mort de Pâris Alexandre & d'Œnone : le Courtiſan retiré : le Combat de fortune & de pauvreté : les Corrivaux & le Negromant, Comédies tirées de l'Italien d'Arioſto ; Poëmes, Hymnes, Elégies, Car-

tels, Epitaphes, Chanſons, Sonnets d'amour, Anagrammatiſmes, & autres Œuvres : le tout imprimé en un volume, *in*-8°. à Paris, par Federic Morel, 1573. Il a écrit en proſe, la Géomance abrégée, pour ſavoir les choſes paſſées, préſentes & futures : enſemble le Blaſon des pierres précieuſes, contenant leurs vertus & propriétés; imprimée à Paris, *in*-4°. par Lucas Breyer, 1574 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean de la Taille, Tom. I, pag. 589 & 590.

JEAN TALPIN, Docteur & Chanoine Théologal à Perigueux, a écrit Examen & Réſolution de la vérité & de la vraie Egliſe, imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1567. Remontrance à tous vrais Chrétiens qui ſe ſont ſéparés de l'Egliſe Romaine, par opinion qu'elle n'eſt point la vraie Egliſe, & qui, pour crainte ou honte & conſcience d'avoir fait le ſerment & profeſſion de la nouvelle Religion, n'oſent s'en retirer & retourner à l'Egliſe; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1567. La Police Chrétienne, diviſée en ſept Livres, contenant la doctrine, non-ſeulement générale, mais auſſi ſpéciale, pour l'inſtruction de toute particulière & Chrétienne Profeſſion : & autant ſalutaire à tous Gouverneurs de Républiques, pour heureuſement les régir & gouverner ſelon Dieu; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1568. Inſtruction à tous Chrétiens, pour entendre la préparation & preuve qu'ils doivent faire d'eux-mêmes, avant que ſe préſenter à la ſacrée table de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, pour dignement y communier, contenant treize chapitres; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1568. Réſolution & Accord des difficultés, leſquelles ſont aujourd'hui en controverſe, touchant la ſainte Meſſe : où Réponſes ſont faites, tant générales que ſpéciales, aux adverſaires qui ont écrit contre la Meſſe; imprimée à Reims, *in*-8°. par Jean de Foigny, 1568. Inſtructions & Enſeignemens des Curés & Vicaires, contenant briévement ce qui leur eſt néceſſaire, pour inſtruire leurs Paroiſſiens, quand ils

ils adminiſtreront les ſaints Sacremens; viſiteront les malades, mettront les morts en terre, conſoleront les parens & amis des trépaſſés : &, quand ils voudront, faire remontrances aux malvivans, & aux criminels, alors qu'on les va exécuter; avec trois manières de faire Prônes : le tout imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1573. De la Sacrificature ou Prêtriſe du nouveau Teſtament, là où eſt déclarée la dignité avec l'autorité & office de l'État Sacerdotal : & y eſt apertement montré le vrai & perpétuel Sacrifice, duquel les Prêtres ſont ſeuls Miniſtres; avec la réfutation de toutes les raiſons, argumens & calomnies des adverſaires qui ont impugné la Prêtriſe, & qui ont voulu perſuader que nous n'avions plus de Sacrifices, ni d'Autels, ni de Sacrificateurs; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1568. Des Ordres de l'Egliſe, &c. imprimés à Paris.

JEAN TAVERNIER, Docteur en la Faculté de Théologie, à Paris, a écrit de la Vérité du corps & ſang de Jeſus-Chriſt, en la ſainte Hoſtie, imprimée à Reims, *in*-8°. par Nicolas Bacquenois, 1560. *De Purgatorio animarum poſt hanc vitam expiandarum, per Jo. Tavernerium, doctorem Sorbonicum; Pariſiis, in-8°. apud Vivantium Gautherot, 1551.*

JEAN TEMPORAL, Libraire de Lyon, a traduit ou fait traduire d'Italien [1], Hiſtoriale Deſcription de l'Afrique, tierce partie du monde, contenant en neuf Livres, ſes Royaumes, Régions, Villes, Cités, Châteaux & Fortereſſes, Iſles, Fleuves, Animaux, tant aquatiques que terreſtres, Coutumes, Loix, Religion & façon de faire des habitans; avec pourtraits de leurs habits : enſemble autres choſes mémorables, & ſingulières nouveautés; écrite premièrement par Jean Léon, Africain, en langue Arabeſque, puis traduite en Toſcane, par Jean Baptiſte Rhamuſio, & de Toſcane miſe en Françoiſe, & imprimée à Lyon, *in-fol.* par ledit Jean Temporal, 1556. & depuis en Anvers, *in*-8°. par Barthelemy Berton, 1564.

[1] C'eſt Jean Léon lui-même, qui, ayant compoſé en Arabe ſa *Deſcription*

de l'Afrique, la traduisit depuis en Italien. Jean-Baptiste Ramusio n'a fait que la publier dans le premier volume de sa Collection Italienne de divers voyages. — Voy. ci-dessus le mot JEAN LÉON, avec les notes, pag. 449. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN RAVISIUS TEXTOR, Nivernois *. Les Epîtres morales. Voyez ANTOINE TYRON, Tom. III, p. 141.

* Jean Tixier, Seigneur de Ravisi, dans le Nivernois, l'un des meilleurs Humanistes, & Poëtes Latins de l'Université de Paris, dans le seizième siècle, étoit né à S. Saulge, en Nivernois. Il latinisa ses surnoms de *Tixier de Ravisi*, & se fit appeler, suivant l'usage de son temps, *Ravisius Textor*. Il enseigna les Belles-Lettres avec réputation au Collège de Navarre à Paris, & fut Recteur de l'Université, en 1500. Les Ouvrages Latins qu'on a de lui sont estimés. Baillet avoit fait une étrange faute sur la patrie de *Textor* (ou *Tixier*, en François) qu'il avoit cru de *Noyon*, au lieu de *Nevers*. Il avoit confondu le mot Latin *Noviodunum*, qui signifie *Nevers*, avec le mot *Noviomagus*, qui signifie *Noyon*. Il sçut que Ménage avoit relevé sa méprise dans son *Anti-Baillet*, & il se hâta de faire un carton, où *Nevers* fut substitué à *Noyon*. Ménage n'en laissa pas moins subsister sa critique. (Voy. *Anti-Baillet*, pag. 66.) Il est encore resté une inexactitude dans la correction de Baillet, car Textor n'étoit point de Nevers, mais de *S. Saulge*, en Nivernois. Textor ne vécut pas jusqu'en 1531, comme Baillet le croyoit. Il mourut le 3 Décembre 1524, selon la Remarque de M. de la Monnoye sur Baillet, Tom. II, pag. 262. M. de la Monnoye ajoute qu'*il mourut à l'Hôpital*. Ghilini en a fait un grand éloge (*Th. Uom. Lett.* Tom. II, pag. 152.) Mais il en faut beaucoup rabattre; & la mesure des louanges que mérite Textor, ou comme Poëte, ou comme Grammairien, doit être modérée.

JEAN THIBAUT, Médecin ordinaire du Roi Loys XII, a écrit la Physionomie des songes & visions fantastiques des personnes; avec l'exposition d'iceux, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jacques Moderne, sans date *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 592 & 593.

JEAN DU THIER, Chevalier, Conseiller du Roi, & Secrétaire d'Etat & des Finances dudit Seigneur, a traduit d'Italien, un Traité fort plaisant, en forme de Paradoxe, intitulé des Louanges de la folie, imprimé à Paris, *in*-8°. *

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à l'Article de JEAN DU THIER, Tom. I, pag. 594.

JEAN THIERRI, de Beauvoisis, a fait de doctes Annotations Françoises, sur les douze Livres de Columelle, traduits par Claude Cotereau; imprimées à Paris, *in*-4°. par Jacques Kerver, 1555. Il a corrigé & augmenté le Dictionnaire François-Latin, avec l'aide & diligence de gens savans; imprimé à Paris, par Jean Charron, 1572.

JEAN DU TILLET, Evêque de Meaux, a écrit Traité de l'antiquité & solennité de la Messe, imprimé à Paris, *in*-12. par Guillaume Morel. Du Symbole des Apôtres & douze Articles de notre Foi, imprimé à Paris, *in*-8°. par la Veuve Guillaume Morel, 1566. Réponse d'un Evêque aux Ministres des Eglises nouvelles, imprimée à Paris, *in*-8°. par la Veuve Guillaume Morel, 1566. La Chronique abrégée, autrement Recueil des Rois de France, depuis Pharamond jusques au Roi Henri II du nom, imprimée à Paris, *in*-8°. par Galliot du Pré, 1553 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 595.

JEAN DU TILLET, Greffier de la Cour de Parlement à Paris, frère du susnommé, a écrit pour la majorité du Roi très-Chrétien François II, contre les écrits des Rebelles; imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Morel, 1560. A ce Livre fut répondu, par un Huguenot, qui en publia un Livre imprimé ledit an. Institution du père Chrétien à ses enfans, imprimée à Paris, *in*-4°. par Guillaume Morel, 1563. Mémoires & Recherches contenant plusieurs choses mémorables, pour l'intelligence de l'état des affaires de France, imprimés à Rouen, *in-fol.* par Philippes de Tours *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 596 & 597.

JEAN TONNELLIER, Religieux de l'Ordre de Saint François, de l'Observance, au Couvent de Monts en Haynault, a traduit du Latin de Loys Blosius, Abbé de Liesses, Collyre

pour les Hérétiques, imprimé en Anvers, *in*-16. par Martin Nuyts.

JEAN DE TOURNES le fils, Imprimeur du Roi en sa ville de Lyon, a traduit d'Italien, le Capitaine de Jérome Cataneo, contenant, en neuf chapitres, la manière de fortifier places, assaillir & défendre; avec l'Ordre qu'on doit tenir pour asseoir un camp & mépartir les logis d'icelui: Œuvre ornée & enrichie de belles & convenables figures & pourtraits, imprimée à Lyon, *in*-4°. par ledit de Tournes, 1574. Le dernier Volume des Nouvelles de Bandel *, traduit d'Italien & imprimé à Lyon, *in*-8°. & *in*-16. par Alexandre Marsilli, 1574. & 1578. Ecuyrie de Marco de Pavari, Vénitien, imprimée à Lyon, *in-fol.* par ledit de Tournes, Traducteur, 1581. *Insignium aliquot virorum, seu Philosophorum Icones, cum eorumdem vita; excus. in*-8°. *ab eodem Tornesium, Collectore*, 1559.

* Les *Nouvelles de Mathieu Bandel* parurent en 4 vol. *in*-8°. Le dernier fut publié à Lyon, par Marsilli, en 1573. C'est celui dont la Traduction Françoise est attribuée ici, par du Verdier, à Jean de Tournes. Clément, dans sa *Bibliothèque Curieuse*, ne parle point de cette version, quoiqu'il soit entré dans de très-grands détails sur les versions Françoises des *Nouvelles* de Bandel.

JEAN TRENCHANT a écrit l'Arithmétique, départie en trois Livres; ensemble un Discours des changes, avec l'Art de calculer; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Michel Jove, 1571.

JEAN * TRIPAULT, Conseiller au Siége Présidial d'Orléans, a écrit l'Histoire au vrai du Siége qui fut mis devant la ville d'Orléans, par les Anglois, en l'an 1428, régnant lors Charles VII, contenant toutes les saillies, assauts, escarmouches, & autres particularités notables qui y furent faites; avec la venue de Jeanne la Pucelle, & délivrance du Siége, prise de mot à mot du langage vieil d'un exemplaire, écrit à la main, sur parchemin; imprimée à Lyon, *in*-4°. par Saturnin Hotot, 1576. Un autre Auteur, nommé Jean Micquel, a écrit ladite Histoire en Latin, dont le titre est tel, *Aureliæ urbis memora-*

bilis obsidio, anno 1428, & Joannæ, virginis Lotharingæ, res gestæ; excus. Parisiis, in-8°. apud Andr. Wechelum, 1560.

* Il se nommoit LÉON, & non pas JEAN. (Voyez l'Article de LÉON TRIPAULT dans La Croix du Maine, Tom. II, pag. 36.) L'*Histoire de la délivrance d'Orléans* par la Pucelle, fut publiée par Léon Tripault, d'après un ancien Manuscrit. On y trouve un Journal exact & intéressant du *Siége d'Orléans*, depuis le 12 Octobre 1428, jusqu'au 8 Mai suivant. Ce morceau a été réimprimé bien des fois. Quant à l'Ouvrage Latin de l'*Histoire du même Siége*, dont parle du Verdier, sous le titre d'*Aureliæ Urbis memorabilis*, &c. ce Bibliographe se trompe encore sur le nom de l'Auteur. Il ne s'appeloit pas seulement *Jean*, mais *Jean-Louis* Micqueau; le titre porte, *Auctore Joanne-Ludovico Micquello, juventutis Aureliæ moderatore.* Cet Ouvrage, dédié au Cardinal de Lorraine, fut composé sur des Mémoires manuscrits. Gentien Hervet fit part de ses recherches à l'Auteur, comme on le voit par une lettre de Hervet, dont on a mis un fragment à la tête de cet Ouvrage. La première Edition est de 1560. Il y en eut une seconde en 1631, à laquelle l'Editeur a joint un Supplément. Il en parut, la même année, une Traduction Françoise par le sieur du Breton. J'ajouterai que le nom Latin *Micquellus*, que du Verdier rend par *Micquel*, & d'autres par *Micquellet*, doit s'écrire en François *Micqueau.* Il y a toujours un très-grand inconvénient à latiniser les noms propres, & cette affectation ne sert guère qu'à multiplier les méprises.

JEAN TRITHEME *. La Polygraphie, &c. Voy. GABRIEL DE COLANGE.

* Jean Trithème, fils d'un Vigneron de Trittenheim, Village du Diocèse de Trèves, dont il prit le nom, naquit le premier Février 1462. Il avoit de l'inclination pour l'étude; mais sa mère, qui étoit restée veuve de bonne heure, & qui se remaria ensuite, n'ayant pas de quoi faire la dépense nécessaire pour faire étudier son fils, le jeune Jean *Heidenberg* (c'étoit le nom du père de Trithème) après avoir travaillé pendant le jour, alloit la nuit chez un de ses voisins, qui avoit autrefois fait quelques études. Il lui apprit en peu de temps à lire, & les principes de la langue Latine. Trithème s'échappa alors de la maison de sa mère, & alla à Trèves, ensuite à Heidelberg, où il trouva les moyens de continuer ses études, avec des progrès étonnans. En 1482, il entra dans l'Abbaye de Spanheim, où il prit l'habit de l'Ordre de S. Benoist. Il se distingua tellement parmi tous les autres Moines, que, quoiqu'il n'eût que huit mois de profession, il fut élu Abbé, au mois de Juillet 1483, étant alors dans sa vingt-troisième année. Il gouverna l'Abbaye de Spanheim pendant vingt-trois ans, y forma une Bibliothèque considérable, pour ce temps, y rétablit la discipline Monastique, & y fit refleurir

les études, qui y étoient tout-à-fait abandonnées. Le trouble s'étant mis dans son Abbaye, pendant une absence un peu longue, à laquelle il fut obligé, en 1505, & n'espérant pas d'y rétablir la paix, il accepta avec plaisir l'Abbaye de S. Jacques de Wirtzbourg, dont il prit possession en 1506, & où il vécut tranquillement, occupé à l'étude, jusqu'au 13 Décembre 1516, qu'il mourut. Dans la quantité d'Ecrits sur toutes sortes de sujets, qu'on a de lui, il ne faut chercher ni l'élégance, ni la politesse ; mais on y trouve de l'érudition, & souvent des faits assez bien discutés. Le meilleur & le plus important de ses Ouvrages est celui qui a pour titre : *Joannis Trithemii Annalium Hirsaugiensium Tomi duo, opus nunquam hactenùs editum, complectens Historiam Franciæ & Germaniæ, gesta Imperatorum, Regum, &c. nunc primùm ex Manuscriptis Bibliothecæ Monasterii sancti Galli publicæ luci datum. Typis ejusdem Monasterii*, 1690, *in-fol.* — Sa *Polygraphie Universelle*, sa *Stéganographie*, Ouvrage singulier, dans lequel il annonçoit l'art infaillible de faire connoître sa volonté aux absens, par le moyen d'une écriture inconnue, se présentoit avec un appareil si extraordinaire, qu'on le prit pour un Ouvrage de magie, imputation dont Trithème fit honte à ses détracteurs dans divers Ecrits qu'il leur adressa pour sa justification. Le titre Latin de ce Livre singulier étoit : *Steganographia, hoc est, ars per occultam scripturam animi sui voluntatem absentibus aperiendi certa. Auctore Joan. Trithemio. Præfixa est huic operi sua clavis, seu vera introductio, ab ipso Auctore concinnata.* Francof. *1606*, *in-4°.* On en a fait deux Editions à Darmstad, aussi *in-4°.* en *1606* & en *1621.* Cet Ouvrage lui fit donner le titre de *Salomon d'Allemagne.* — Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXXVIII.

JEAN TROTIER. Traité compilé par Maître Jean Trotier, en équivoques, lorsqu'il y eut division entre le Roi & autres Princes du sang, tenant le parti de M. d'Orléans, pour inciter tous ceux du Sang, à paix & service faire, honneur, foi & révérence porter au Roi très-Chrétien; imprimé à Paris, *in-8°.* Ledit Trotier a composé en rime, la Description du beau Château d'Amboise, imprimée à Paris, *in-16.*

JEAN DE LA VACQUERIE *. Remontrance Catholique aux Rois & Princes Chrétiens, à tous Magistrats & Gouverneurs de Républiques, touchant l'Abolition des Héréfies, troubles & schismes, qui régnent aujourd'hui en la Chrétienté; écrite premièrement en Latin, par Maître Jean de la Vacquerie, Docteur de la Sorbonne, mise en François, par Traducteur

incertain; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1560.

* Il étoit Licentié de Sorbonne, en 1546.

JEAN DE VALDESSO, Secrétaire du Roi de Naples [1]. Cent Considérations. Voy. CLAUDE DE KERQUIFINEN. Charon & Mercure, Dialogues dudit Valdesso, mis en François, par Traducteur incertain.

[1] Cet Auteur, Espagnol de nation, tant loué par le Bonfadio, dans une lettre au Carnesecchi, s'appeloit JEAN VALDÈS, qui mourut à Naples vers 1542. Ses Œuvres ont été condamnées non-seulement par les Catholiques, mais par les Protestans, à quelques-uns près, qui penchoient vers le parti des Anabaptistes & des Anti-Trinitaires. La lecture de ses *Considérations*, au sentiment de Bèze, Epîtres 4 & 59, est très-dangereuse. Elles sont au nombre de cent dix, comme les avoit mieux comptées du Verdier, au mot CLAUDE KERQUIFINEN, Tom. III, pag. 350, qu'il ne les compte ici. Ses *Dialogues*, l'un intitulé *de Mercure & de Charon*, l'autre *de Lactance & d'un Archidiacre*, furent imprimés a Venise, *in*-8°. sans date, mais apparemment l'an 1529, ou 1530. Ils ont l'un & l'autre été défendus comme Hérétiques. Quelques-uns croient qu'ils ont été traduits de l'Espagnol, en Italien, par *Nicolo Franco*. Du Verdier nomme au plurier *Dialogues*, celui de Mercure & de Charon, à cause de plusieurs ames qui surviennent & se mêlent dans la conversation. Jovien Pontan, qu'on voit bien que Jean Valdès a imité, en a usé de la sorte dans son Dialogue, intitulé *Charon*, qui, de même que celui-ci, a été mis à l'*Index*. Bayle, dans son *Dictionnaire*, a parlé d'un autre *Jean Valdès*, qui n'est connu, que par ce qu'en a dit Piérius. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN VANDERNOOT, Patrice d'Anvers, a mis en lumière, Figures très-belles & artificielles, tirées de son Olympiade, tant en son Brabanson, qu'en François & Latin; imprimées en Anvers, *in-fol.* 1577.

JEAN VAUQUELIN, de la Fresnaye, a écrit Discours pour la Monarchie de la France, contre la division, dédié à la Roine, mère du Roi, & dont le commencement est tel,

Voyant, Madame, au milieu de la France
D'affections se couvrir l'ignorance,
J'ay tousiours cru, & tant que je vivray,
Jusqu'à l'extrême, à jamais je croiray

Qu'après son Dieu, & la foy qui est mise
Par Jesus-Christ en l'ordre de l'Eglise,
On doit aimer le saint gouvernement,
Qui est soubs Dieu régi premièrement,
Puis sous un Roi, qui, seul en sa Province,
Comme aux subjécts, commande à chacun Prince. &c.

Il a été imprimé à Paris, *in*-8°. par Federic Morel, 1570 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Jean Vauquelin, Tom. I, pag. 600 & 601.

JEAN DE VEPRIA a composé & écrit un Livret de Proverbes François, lesquels ont été traduits en vers Latins, la plupart Léonins & disposés selon l'ordre de l'Alphabet, par Gilles de Nocere [1], imprimé à Paris, Latin-François, par Josse Badius, 1519. L'Ordinaire du Service Divin, selon l'Ordre de Citeaux, extrait du Latin & mis en François, pour les Religieuses dudit Ordre de Citeaux : lequel fut fait & accompli à Clairvaux, par Frère Jean de Vepria, Prieur dudit lieu de Clairvaux, l'an 1495 ; imprimé à Paris, par Estienne Janot.

[1] Le Traducteur Latin des *Proverbes* de Jean de la Véprie étant appelé en Latin *Joannes Ægidius Nuceriensis*, devoit par son nom propre, celui de sa famille, & celui de son pays, être nommé, en François, *Jean Gilles des Noyers*. — Voy. La Croix du Maine, & les notes, à l'Article Jean de la Véprie, Tom. I, pag. 603 & 604. (M. de la Monnoye).

JEAN DE VERDELEY a traduit d'Italien, l'Art de Chiromance, pratique d'Andrea Corvo; avec figures des mains & leurs linéamens, utile à tous ceux qui desirent avoir connoissance des complexions des hommes; imprimé à Lyon, par Jacques Moderne, sans date.

JEAN DE VERNOY, Prevôt de Lorriz, a écrit Epitome du Droit civil, des quatre Livres des Institutions Impériales & des neuf Livres du Code, imprimé à Paris, *in*-8°. par Pierre Thierry & Antoine le Clerc, 1554.

JEAN LE VESGUE, Greffier de la Chambre des Comptes, a translaté du Latin de Messire Léonard Arétin [1], la Bataille punique,

punique, divisée en deux parties, avec une Epître dudit Translateur, au Roi Charles VII; non imprimée, & est écrite à la main, en la Librairie de Monsieur le Comte d'Urfé.

[1] Cette vieille Traduction de l'Ouvrage de Léonard Aretin, *de Bello Punico*, n'a jamais été imprimée; le Manuscrit est à la Bibliothèque du Roi. Pour ce qui est de l'Ouvrage de Léonard, il fut imprimé a Ausbourg, *in*-4°. 1537. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN VEZOU a écrit Déploration & Oraison funèbre sur le trépas du Roi Henri II du nom, imprimée à Paris, par Durand Gerlier, 1559.

JEAN de Saint VICTOR, Clerc Régulier, a traduit du Latin de Huguet de Saint Victor, l'Arrhe de l'Ame, qui est du gage d'Amour Divin; ensemble le cœur navré d'amour, Traité du vénérable Docteur Richard de Saint Victor; imprimé à Paris, *in*-8°. par Ponce Roffet, sans date *.

* Ce Jean de S. Victor a vécu dans le quinzième siècle.

JEAN DE VIGNAY, Moine, a translaté de Latin en François, à la requête de très-haute Princesse Jeanne de Bourgogne, Roine de France, le Miroir Historial de Vincent, Evêque de Beauvais, de l'Ordre de Saint Dominique, réduit en trente-deux Livres contenus en cinq volumes, imprimé à Paris, *in-fol.* par Nicolas Couteau, 1531. Il a translaté aussi la Légende dorée des Saints, imprimée à Lyon, *in-fol.* par Estienne Gueynard & Jean de Vingle, 1504 *.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au même Article, Tom. I, pag. 605.

JEAN VINCENT. Receptes pour guérir chevaux de toutes maladies, Auteur Jean Vincent, Gentilhomme Néapolitain, Maître de l'écuirie du feu Pape Paul, traduites d'Italien; imprimées en Anvers, *in*-8°. par Christophle Plantin, 1557.

JEAN LOYS VIVES *. Voyez GEOFFROY DE BILLY, GUIL-

LAUME PARADIN, JAQUES DE CHANGY, LOYS TURQUET, PIERRE DE LENCRAU, JAQUES GIRARD.

* Il naquit, en 1492, à Valence, Capitale du Royaume de ce nom, en Espagne. Ses études faites à Paris, il enseigna les Belles-Lettres à Louvain, avec tant de succès, qu'il fut appelé en Angleterre, pour enseigner le Latin à la Princesse Marie, fille de Henri VIII. Ce Roi retint Vivès en prison pendant six mois, parce qu'il lui avoit parlé trop librement sur le divorce qu'il vouloit faire avec Catherine d'Arragon. Sa liberté lui ayant été rendue, il repassa en Espagne, où il fut pendant quelque temps Précepteur de Philippe, fils de Charles-Quint. Il se maria ensuite à Burgos, & revint en Flandres, où il mourut à Bruges, en 1541, âgé d'environ 49 ans. Ses Œuvres, recueillies en 2 vol. *in-fol.* furent imprimées à Basle, l'an 1555, dans lesquelles on ne fit entrer, ni son *Commentaire sur S. Augustin, de la Cité de Dieu*, ni ses Epîtres. — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXI.

JEAN JAQUES WECKER. Les Secrets & Miracles de nature, recueillis de divers Auteurs, redigés en bon ordre, & divisés en dix-sept Livres, par Jean Jaques Wecker, de Basle, Médecin de Comer, traduits en François; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Barthelemy Honorat, 1584.

JEAN WIER [1]. De l'Imposture des Diables. Voyez JAQUES GREVIN.

[1] Il naquit à Grave, dans le Brabant. La première Edition de son Ouvrage, *de præstigiis Dæmonum*, ne contenoit que cinq Livres, traduits en François par Jacques Grevin. Il en publia depuis une seconde plus exacte, augmentée d'un sixième Livre, & c'est de celle-ci que Simon Goulart donna une nouvelle Traduction. Wier se vantoit d'avoir eu pour maître Agrippa. Il mourut le dernier Février 1588, âgé de soixante-treize ans. Toutes ses Œuvres furent imprimées, l'an 1660, *in*-4°. à Amsterdam. Gohorri & Bodin ont écrit fort impertinemment contre lui *. (M. DE LA MONNOYE).

* Wier, après avoir voyagé en Europe, & même en Afrique, fut Médecin du Duc de Clèves, pendant trente ans. Il étoit, dit-on, si robuste, qu'il pouvoit passer trois jours sans boire, ni manger, & sans en être incommodé. Dans son Livre *de Præstigiis*, il dit, avec raison, que ceux qu'on accuse de sortilège, sont des personnes à qui la mélancolie a troublé le cerveau, & qui s'imaginent mal-à-propos avoir commerce avec le Diable; qu'ainsi ils sont plus dignes de compassion, que de châtiment. Après une réflexion si sage, on est étonné de trouver tant de fables dans ce même Ouvrage.

JEAN YSSANDON, natif de Lesart, en la Comté de Foix, a extrait de plusieurs Auteurs Latins, & mis en langue Françoise, Traité de la musique pratique, divisée en deux parties, contenant en bref les règles & préceptes d'icelle ; ensemble les tables musicales : avec divers exemples, pour plus facile intelligence de l'art ; imprimé à Paris, *in-fol.* par Adrian le Roy & Robert Ballard, 1582.

JEAN ZONARE [1]. Voyez JEAN MILLET, JEAN DE MAUMONT.

[1] Son Traducteur Jean Millet, n'ayant fait sa version que sur le Latin de Volfius, divisa en trois Parties, conformément à celui-ci, les Annales de Zonare, que Zonare lui-même n'avoit divisées qu'en deux. Du Cange, dans la belle Edition Grecque-Latine qu'il donna de cet Auteur, en *1686*, a rétabli le tout dans son ordre. Zonare écrivoit environ l'an 1120 *. (M. DE LA MONNOYE).

* Après avoir exercé des emplois considérables à la Cour de Constantinople, il se fit Moine de S. Basile.

JEANNE D'ALBRET [1], très-illustre Roine de Navarre, s'est plu grandement en la poësie, & imitant sa vertueuse & savante mère, composoit souvent en rime Françoise. Vous trouverez de ses vers, parmi les Œuvres de Joachim du Bellay, & ailleurs, sans une infinité qu'elle en a faits, qui ne sont imprimés *.

[1] Les vers de cette Reine, imprimés parmi ceux de du Bellay, consistent en quatre Sonnets. Le P. Garasse, pag. 124 de sa *Doctrine Curieuse*, parle des Contes de la Reine Jeanne, comme d'un Livre imprimé, en quoi il est aisé de voir que, prenant la fille pour la mère, il attribue à la Reine Jeanne les Contes de la Reine Marguerite. (M. DE LA MONNOYE).

* Nous remarquerons ici, au sujet du fameux Garasse, qu'aucun Auteur n'a peut-être été plus impudent que lui, & n'a avancé plus de faussetés, & avec plus d'assurance. Quant aux Ouvrages de la Reine de Navarre, j'observerai qu'indépendamment de ses *Vers*, dont il n'y a qu'un très-petit nombre d'imprimés, elle a écrit *diverses Lettres*, que Prosper Marchand a rassemblées à la fin de son *Dictionnaire Critique*. Les sept premières avoient été publiées ailleurs ; mais les deux dernières, écrites aux Genevois, en 1564, étoient *Anecdotes*. Voyez aussi ce même Dictionnaire, à l'Article LICARRAGUE (Tom. II, pag. 18.) Elle vint à bout de faire traduire, en langue Basque, le *Nouveau Testament*, pour l'usage de ses Sujets.

(De Thou, *Hist.* Liv. LI.) Elle employa à cette Traduction JEAN DE LICARRAGUE. Cet Ouvrage est fort rare, & peu connu, même de plusieurs célèbres Bibliographes.

JEANNE FLORE a écrit Contes amoureux, touchant la punition que fait Vénus de ceux qui méprisent le vrai amour, imprimés à Lyon, *in*-8°. à la marque d'Icarus, & à Paris, par Poncet le Preux, 1532.

JEANNE GAILLARDE, Lyonnoise, a composé quelques rimes, desquelles je n'ai rien plus vu qu'un rondeau qu'elle a fait pour réponse à un autre, que Marot a écrit à sa louange, & dont j'ai bien voulu mettre ici les deux.

A Jeanne Gaillarde, Lyonnoise. Clém. Marot.

[D'avoir le prix en science & doctrine,
Bien mérita de Pise la Christine,
Durant ses jours ; mais ta plume dorée
D'elle seroit à présent adorée,
S'elle vivoit par volonté divine.

Car, tout ainsi que le feu l'or affine,
Le temps a fait notre langue plus fine,
De qui tu as l'éloquence asseurée
D'avoir le prix.

Donques, ma main, rends toy humble & benigne,
En donnant lieu à la main féminine ;
N'escry plus rien en rime mesurée,
Fors que tu es une main bien-heurée
D'avoir touché celle qui est tant digne
D'avoir le prix.

Réponse de ladite J. Gaillarde.

De m'acquitter je me trouve surprise
D'un foible esprit, car à toy n'ay sçavoir
Correspondant, tu le peux bien sçavoir,
Vu qu'en cet art plus qu'autre l'on te prise.
Si j'estoy tant éloquente & apprise,
Comme tu dis, je ferois mon devoir
De m'acquitter.

Si veux prier la grace en toy comprise,
Et les vertus, qui tant te font valoir,

De prendre en gré l'affectueux vouloir,
Dont ignorance a rompu l'entreprise
De m'acquitter.]

JEREMIE THRIVERIS BRACHELIUS. Épitome sur tous les 3 Livres des tempéramens de Galien, par Jérémie Thriveris Brachelius, traduit en François, & imprimé avec les aphorismes de Jean de Damas, à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1555.

IGNACE [1] (Saint). Les Epîtres de Saint Ignace, Evêque d'Antioche, translatées en François, imprimées à Paris, *in*-8°. par Simon Vostre, en l'an 1500. Voy. GUILL. MOREL.

[1] S. Ignace naquit à Nora, aujourd'hui *Nura*, Ville de Sardaigne. Il a été le troisième Evêque d'Antioche, & Martyr, l'an de Jesus-Christ 116, à Rome, où il fut exposé aux bêtes, la dix-septième année de l'Empire de Trajan. Il nous reste de lui sept Epîtres Grecques*; les autres sont, ou supposées, ou au moins très-suspectes; les trois Latines, qu'on lui a attribuées, sont universellement rejetées. La meilleure Edition de ces Epîtres est celle d'Amsterdam, 1697, *in-fol.* avec les Dissertations d'Usserius & de Pearson. (M. DE LA MONNOYE).

* Il y a une Edition Grecque-Latine des *Lettres de S. Ignace* (j'entends de celles qui ne sont pas suspectes) *avec des Notes non encore publiées* de Pearson & de Thosmith, en 1709, *in*-4°. à Oxford.

INNOCENT ESGARÉ (L') *, Auteur qui prend ce nom supposé, a écrit la Généalogie des Dieux Poëtiques, en cinquante-un chapitres, colligée des anciens Auteurs Grecs & Latins; avec la Description d'Hercules de Gaule, traduite du Grec de Lucian; impr. à Poitiers, *in*-16. par de Marnef, 1545 *.

* C'est le même que GILLES D'AURIGNI, dit LE PAMPHILE.

INNOCENT RINGHIER. Dialogue de la vie & de la mort. Voyez JEAN LOUVEAU. Cinquante jeux divers, &c. Voyez HUBERT, PHILIPPE DE VILLIERS. Il en reste encore autres cinquante à traduire: car il en a écrit cent. Le même Ringhier a écrit aussi un fort docte Livre, intitulé *Il sole*, qui mérite bien d'être vu & mis en François *.

* Tout ce qu'a fait INNOCENTIO RINGHIERI, Siénois, qui écrivoit au milieu du seizième siècle, est fort ennuyeux.

JOACHIM DU BELLAY, Gentilhomme Angevin, & Poëte excellent, n'a été moins regretté après sa mort, qu'il a été renommé, honoré & admiré durant sa vie: car ceux qui l'ont connu, l'ont trouvé prompt & aigu en inventions, discret & modeste en paroles, subtil en ses discours, doux en sa conversation; prévoyant ès choses soupçoneuses, ouvert en celles qui étoient assurées, juste & entier en ses promesses, & au surplus toujours garni d'un si bon nombre de considérations, qu'il étoit autant difficile aux mauvais de le tromper, comme aux bons, chose facile de s'en aider: avec toutes lesquelles & autres bonnes parties, joint sa bonne érudition assez témoignée en ses Œuvres, il eût pu se rendre le premier de ceux qui ont depuis couru en la carrière des Muses, si une mort inopinée n'eût mis fin à sa vie, lorsqu'il étoit en la fleur de son âge, & en la force de son étude. Il avoit reçu cet honneur du feu Roi Henri II de ce nom, d'être couché sur son état, au rang de ses affectionnés & agréables serviteurs, & non sans cause: car s'étant trouvé de cette famille tant de notables personnages au service des Rois de France; même les deux frères & un neveu de cet Auteur, dont les deux, en leur jeunesse, étoient Capitaines de Chevaux-Legers, & l'autre étoit employé en Allemagne, pour y entretenir les intelligences encommencées par feu Messire Guill. du Bellay, sieur de Langey, qui depuis fut Lieutenant-Général du défunt grand Roi François I de ce nom, de là les monts, & bon nombre d'autres Seigneurs & Gentilshommes, issus ou alliés de la même maison du Bellay. La poësie de cetui-ci a été grandement recommandable d'elle-même, & encore plus agréable à son Prince, pour être issu d'une famille du tout vouée & consacrée au service de Sa Majesté. Il a écrit selon que le temps le requéroit; assavoir au désavantage des Princes & Nations qui étoient adversaires à son Roi & à sa Nation, lorsqu'il écrivoit, & à l'honneur de ceux qui ont honoré & entretenu la confédération & alliance Françoise: ce qu'homme quelconque, ni ceux-mêmes auxquels tels écrits touchent, ne pourront trouver

mauvais, s'ils considèrent l'entière affection dont les bons sujets sont redevables à leur Roi; & la haine dont ils doivent persécuter les ennemis de leur couronne: ses Œuvres ont été imprimées à Paris, *in*-4°. par Federic Morel, & depuis à Lyon, *in*-8°. par Antoine de Harsy: & encore cette année 1584, à Paris, *in*-12. l'ordre desquelles s'ensuit. La Défense & Illustration de la langue Françoise, en deux Livres; le premier contenant douze chapitres, & le second, autres douze en prose. L'Olive contenant cent treize Sonnets: la Musagnéomachie; Ode à Salmon Macrin, sur la mort de sa Gelonis: autre contre les envieux Poëtes, à Pierre de Ronsard. Description de la Corne d'adondance, présentée à une Mommerie. Vers Lyriques; assavoir les Louanges d'Anjou, au fleuve de Loyre; Ode 1. Des misères & fortunes humaines; Ode 2. Les Louanges d'Amour; Ode 3. De l'inconstance des choses, 4. A deux Damoiselles, 5. Du premier jour de l'an, 6. Du jour des Bacchanales, 7. Du retour du Printemps, 8. Chant du Désespéré, 9. Au Seigneur P. de Ronsard, 10. A une Dame cruelle & inexorable, 11. De porter les misères & la calomnie, 12. De l'Immortalité des Poëtes, 13. Louange de la France & du Roi très-Chrétien Henri II. Discours au Roi sur la poësie. Le Poëte courtisan. Recueil de poësie; assavoir Prosphonématique au Roi très-Chrétien Henri II. Chant triomphal sur le voyage de Boulogne, 1549. Odes, en nombre vingt. Sonnets à la Roine de Navarre. Les deux Marguerites. Elégie. Chanson au Seigneur de Lansac. Etrennes. Dialogue d'un Amoureux & d'Echo. Discours au Roi sur la trêve de l'an 1555. Hymne sur la prise de Calais. Evocation des Dieux tutélaires de Guynes. Exécration sur l'Angleterre. Les Furies contre les infracteurs de foi. La Complainte du désespéré. A Phebus. Discours sur la louange de la Vertu & sur les diverses erreurs des hommes. Deux Sonnets. La Lyre Chrétienne. Hymnes Chrétiens 2. IX. Sonnets. Deux Livres de l'Enéide de Virgile, le quatrième & sixième: ensemble plusieurs autres Traductions du même Joachim du Bellay.

Divers Poëmes, partie inventions, partie traductions. A savoir sur le Papat de Paul IV. Sonnets 5. La Monomachie de David & Goliath. Hymne de santé. Ode au Prince de Melphe, divisée en treize pauses. Ode à Madame la Duchesse de Valentinois. Chanson. Réponse faite par la Roine de Navarre, à Pierre de Ronsard. Les Amours, contenant vingt-huit Sonnets. Treize Sonnets de l'honnête Amour. Vingt-trois Sonnets à diverses personnes. Les tragiques regrets de Charles V, Empereur. Complainte sur la mort du Duc Horace Farnese. Epitaphes. Les Regrets de l'Auteur étant à Rome, en 183 Sonnets: ensemble trente-deux Sonnets des Antiquités de Rome, contenant une générale Description de sa grandeur, & comme une déploration de sa ruine. Plus un Songe ou vision sur le même sujet, en dix-sept Sonnets. Divers jeux Rustiques; assavoir le Moretum de Virgile. Vœux Rustiques du Latin de Naugerius, d'un Vanneur de bled, aux vents, à Cerès, à Bacchus & à Pales. Le Combat d'Hercule & d'Achelois, pris d'Ovide. Chant de l'Amour & du Printemps. Chant de l'Amour & de l'Hyver. A Olivier de Magny, sur les perfections de sa Dame, contre les Pétrarquistes. Deux Elégies d'Amour. Chanson. Baiser. Complainte des Satyres, aux Nymphes, prise du Bembo. Epitaphe d'un petit chien. Autre d'un chat. Epitaphe de l'Abbé Bonnet. Epitaphe d'un flambeau. Contre une vieille. L'Antérotique de la vieille & de la jeune Amie. La Courtisanne repentie, du Latin de P. Gillebert. La Contre-repentie, traduite du même Gillebert. La vieille Courtisanne. Métamorphose d'une Rose. Hymne de la surdité, à P. de Ronsard. Satyre de Maître Pierre du Cuignet, sur la Pétromachie de l'Université de Paris. Epithalame sur le Mariage d'Emanuel, Duc de Savoie, & Marguerite de France, sœur unique du Roi Henri II. Entreprise du Roi Dauphin, pour le Tournoy, sous le nom des Chevaliers aventureux, à la Roine & aux Dames. Entreprise de Monsieur de Lorraine, aux Dames. Inscriptions. Le tombeau du Roi Henri II Discours au Roi François II, sur le fait des quatre états de son Royaume,

Royaume, contenant une salutaire Instruction pour bien & heureusement régner, écrit premièrement en vers Latins, par Messire Michel de l'Hospital, lors premier Président des comptes, puis Chancelier de France; & mis en vers François par ledit du Bellay. Epitaphes & autres poësies Françoises & Latines de divers Poëtes, sur la mort dudit du Bellay. *Joachimi Bellaii, Andini, Poëtæ clarissimi, Xenia seu Illustrium quorumdam nominum Allusiones. His accessit Elegia ad Janum Morellum Ebredun. Pyladem suum; Parisiis, in-4°. apud Federicum Morellum,* 1569.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JOACHIM DU BELLAY, Tom. II, pag. 1 & 2.

En une Ode au Cardinal de Guyse:

[Le sentier de la vertu
N'est un grand chemin batu,
Où tous viateurs arrivent;
C'est un sommet hault & droit,
Espineux & fort estroit,
Aussi peu de gens le suivent.
Heureux qui, pour y monter,
Tout labeur peut surmonter,
Quelque danger qu'il y voye:
Celuy qui jadis naquit
D'Alcmene, le Ciel acquit,
Ayant éleu cette voye.

En une autre Ode au Cardinal son oncle:

L'homme seul, en sa naissance,
Par gémissemens & pleurs,
Témoigne son impuissance,
Présage de ses malheurs.
Il ne faut pourtant que l'homme
Entre tous les animaux,
Seul misérable se nomme
Esclave de tant de maux.
Ayant de raison l'usage,
Qui n'est en autre animal,
Fait que l'homme qui est sage,
Discourt le bien & le mal.
Voilà pourquoy nous ne sommes
D'un mesme desir domptés:
Autant que nous voyons d'hommes,
Autant sont de volontés.

En un autre endroit:

Tout ce qui est hors de l'homme,
L'homme le desire, à fin
De parvenir à la fin,
Que suffisance l'on nomme:
Mais la vertu estimable,
Plus que tout l'indique honneur;
Pour elle-mesme est aymable,
Et non pour autre bon-heur.

En une autre Ode à Salmon Macrin:

L'homme vertueux est riche.
Si sa terre tombe en friche,
Il en porte peu d'ennuy;
Car la plus grande richesse,

Dont les Dieux luy font largesse,
Est tousiours aveques luy.
Il est noble, il est illustre,
Et si n'emprunte son lustre
D'une vistre, ou d'un tombeau,
Ou d'une image enfumée,
Dont la face consumée
Rechine dans un tableau.
Sil n'est Duc, ou s'il n'est Prince
D'une & d'une autre Province,
Si est-il Roy de son cœur;
Et de son cœur estre maistre,
C'est plus grand' chose que d'estre
De tout le monde vainqueur.
La richesse naturelle,
C'est la santé corporelle;
Mais si le Ciel est donneur
D'une ame saine, & lavée
De toute humeur dépravée,
C'est le comble de bon-heur.

En la Lyre Chrétiennne:

L'homme rusé par long usage
N'est follement aventureux;
Mais qui par son péril est sage;
Celuy est sage malheureux.

Aux Traductions.

De Pontan aux Météores:

Pour le commencement tout cela que nous sommes
De poissons & d'oiseaux, & de bestes & d'hommes,
Toute herbe florissant, tout autre arbre croissant,
Est des quatre élémens en ce monde naissant.
Aussi tous animaux de-là prennent leurs vies;
Et là, quand par la mort les ames sont ravies,
Se réduisent encor; mais leurs commencemens
Demeurent éternels ès premiers élémens;
Ou soit que leursvertus ès choses ils répandent,
Soit qu'ils cedent leurs droicts, ou qu'ils les redemandent;
Ou soit que, rechangés d'un desir mutuel,
Ils varient entr'eux leur cours perpétuel.
De-là toute semence est, au monde, éternelle,
Eternelle, d'autant que la cause en est telle.
L'homme des élémens tient ses complexions,
Comme donnant la loi à nos affections;
Eux sont subjects au Ciel, & cela qu'ils nous donnent,
Comme leurs Souverains, les Astres leur ordonnent.

En un autre endroit des mêmes Météores:

Car les Astres errans font cinq cours tous divers,
Par l'oblique rondeur de ce grand univers,
Et roulent opposés par les Astres insignes,
Qui sont vulgairement nommés les douze Signes:

Ils ont pour gouverneur le Soleil radieux,
Le Soleil souverain des hommes & des Dieux,
Des longs siècles auteur, de toutes choses père,
Qui ciel, & terre, & mer de ses rayons esclere.
La Lune l'accompaigne, ornement de la nuit,
Qui d'une autre clarté douteusement reluit,
Dont le père Océan, & Thétis la chenue
Revèrent, estonnés, la puissance connue
Sur toute la grand mer, qui ses tours & retours
Règle selon la Lune au variable cours.
De-là prennent leur suc les semences des choses,
Et de-là les humeurs, dans nos veines encloses,
Coulent par tout le corps : de-là le sang épars,
Par les membres mollets, discourt de toutes parts;
Attendrissant les corps d'une influence humide,
Pour autant que la Lune aux corps humains préside.
Le Soleil donne vie, agite, & sa chaleur
Distille dans les os sa céleste vigueur :
Bref, le Soleil sur nous fait office de père,
Comme la Lune aussi fait office de mère,
Qui d'un char vagabond errant deçà delà,
Or' s'attache à ceux-cy, ores laisse ceux-là. &c.

De Manilius au 4. de son Astronomique:

Nature désormais ne nous est plus cachée,
Toute en tout & par-tout nous l'avons recherchée;
Nous jouissons du monde ainsi que l'ayant pris,
Nous avons en esprit notre père compris,
Comme étant une part de l'essence divine,
Et retournons au Ciel, qui est notre origine.
Qui doute ce grand Dieu en nos cœurs séjourner?
L'ame venir du Ciel, & au Ciel retourner?
Et comme en ce grand corps, dont est basti le monde,
Parmi le feu & l'air, parmi la terre & l'onde
Est un esprit mouvant, qui, par commandement
Du souverain Auteur, régit le firmament;
Ainsi estre nos corps d'une terrestre masse,
Et notre esprit de feu, qui gouverne & compasse
Toutes nos actions. S'il est donques ainsi
Que le monde est en nous, quel miracle est-ce aussi,
Que nous le cognoissions? veu mesme que l'image
De Dieu se voit en nous, qui sommes son ouvrage:
Faut-il croire d'ailleurs que du Ciel l'homme né,
Tout autre animal est en la terre tourné,

Ou caché dessous l'onde, ou d'aile balancée,
Est pendu parmi l'air. Une mesme pensée,
Qui est de se nourrir, est en eux, & leur soin
Repose dans le ventre, & ne s'étend plus loin,
Pour ce que de raison ils n'ont aucun usage,
Comme privés du tout de sens & de langage:
Le seul homme discourt, seul s'explique & s'entend,
Et à divers métiers son industrie étend.
Ce gentil animal, qui régit toute chose,
En la terre habitable a sa demeure enclose,
L'a domptée au labeur, les animaux a pris,
S'est fait chemin sur mer; &, pour n'être surpris;
S'est retiré au chef, comme en la forteresse,
Ou dessus tous les sens la raison est maistresse,
Lève les yeux au Ciel, ces deux célestes yeux,
Et de plus près encor regarde dans les Cieux.
Il cherche Jupiter, & si ne se contente,
Sans plus du front des Dieux, que le Ciel représente;
Il fouille jusqu'au fond, & tousiours s'approchant,
Comme venu du Ciel, au Ciel se va cherchant.

Aux Regrets:

SONNET CXLI.

Vous dictes (Courtisans) les Poëtes sont fouls.
Et dictes vérité; mais aussi dire j'ose,
Que, tels que vous soyez, vous tenez quelque chose
De ceste douce humeur, qui est commune à tous.
Mais celle-là (Messieurs) qui domine sur vous,
En autres actions diversement s'expose:
Nous sommes fouls en ryme, & vous l'estes en prose,
C'est le seul différent qu'est entre vous & nous.
Vray est que vous avez la Cour plus favorable,
Mais aussi n'avez-vous un renom si durable;
Vous avez plus d'honneurs, & nous moins de soucy.
Si vous riez de nous, nous faisons la pareille;
Mais cela qui se dit, s'envole par l'oreille,
Et cela qui s'écrit, ne se perd pas ainsi.

CXLIV.

Si mes escrits, Ronsard, sont semés de ton los,
Et si le mien encor' tu ne dédaignes dire,
D'estre enclos en mes vers ton honneur ne desire,
Et par-là je ne cherche en tes vers estre enclos.

Laissons donc, je te pry, laissons causer ces sots,
Et ces petits galans, qui, ne sachant que dire,
Disent, voyant Ronsard & Bellay s'entr'écrire,
Que ce sont deux mulets qui se grattent le dos.
Nos louanges, Ronsard, ne sont tort à personne :
Et quelle loi défend que l'un à l'autre en donne,
Si des amis entre eux des présens se font bien ?
On peut, comme l'argent, trafiquer la louange,
Et les louanges sont comme lettres de change,
Dont le change & le port, Ronsard, ne coustent rien.

CXLV.

On donne les degrés au sçavant Ecolier,
On donne les Etats à l'homme de Justice,
On donne au Courtisan le riche bénéfice,
Et au bon Capitaine on donne le collier ;
On donne le butin au brave aventurier,
On donne à l'Officier les droits de son office,
On donne au serviteur le gain de son service,
Et au docte Poëte on donne le laurier.
Pourquoy donc fais-tu tant lamenter Calliope
Du peu de bien qu'on fait à sa gentille troppe ?
Il faut, Jodelle, il faut autre labeur choisir,
Que celuy de la Muse, à qui veut qu'on l'avance :
Car, quel loyer veux-tu avoir de ton plaisir,
Puisque le plaisir mesme en est la récompense.

Aux Antiquités de Rome.

SONNET II.

Le Babylonien ses hauts murs vantera,
Et ses vergers en l'air, de son Ephésienne,
La Grèce décrira la fabrique ancienne,
Et le peuple du Nil ses pointes chantera :
La mesme Grèce encore vanteuse publira
De son grand Jupiter l'image Olympienne ;
Le Mausole sera la gloire Carienne,
Et son vieux labyrinth la Crète n'oublira.
L'antique Rhodien élevera la gloire
De son fameux Colosse, au Temple de mémoire,
Et si quelque œuvre encor digne se peut vanter
De marcher en ce rang, quelque plus grand faconde
Le dira ; quant à moy, pour tous je veux chanter
Les sept costeaux Romains, sept miracles du monde.

III.

Nouveau venu, qui cherches Rome en Rome,
Et rien de Rome en Rome n'apperçois,
Ces vieux Palais, ces vieux arcs que tu vois,
Et ces vieux murs, c'est ce que Rome on nomme.
Voy quel orgueil, quelle ruine, & comme
Celle qui mist le monde sous ses loix,
Pour dompter tout, se dompta quelquefois,
Et devint proye au temps, qui tout consomme.
Rome de Rome est le seul monument,
Et Rome Rome a vaincu seulement.
Le Tybre seul, qui vers la mer s'enfuit,
Reste de Rome. O mondaine inconstance!
Ce qui est ferme, est par le temps détruit,
Et ce qui fuit, au temps fait résistance.

IV.

Celle qui de son chef les Etoiles passoit,
Et d'un pied sur Thétis, l'autre dessous l'Aurore;
D'une main sur le Scythe, & l'autre sur le More,
De la terre & du ciel la rondeur compassoit:
Jupiter ayant peur, si plus elle croissoit,
Que l'orgueil des Géans se relevât encore,
L'accabla sous ces monts, ces sept monts qui sont ore
Tombeaux de la grandeur qui le Ciel menaçoit.
Il luy mit sur le chef la croppe Saturnale,
Puis dessus l'estomach assit la Quirinale,
Sur le ventre il planta l'antique Palatin:
Mit sur la dextre main la hauteur Célienne,
Sur la senestre assit l'eschine Exquilienne,
Viminal sur un pied, sur l'autre l'Aventin.

V.

Qui voudra voir tout ce qu'ont pu nature,
L'art, & le ciel (Rome) te vienne voir:
J'entends s'il peut ta grandeur concevoir
Par ce qui n'est que ta morte peinture.
Rome n'est plus, & si l'Architecture
Quelque ombre encor de Rome fait revoir,
C'est comme un corps, par magique sçavoir,
Tiré de nuit hors de sa sépulture.
Le corps de Rome en cendre est dévallé,
Et son esprit rejoindre s'est allé

Au grand esprit de cette masse ronde.
Mais ses ecrits, qui, son loz le plus beau,
Malgré le temps, attachent du tombeau,
Font son idole errer parmi le monde.

VI.

Telle que dans son char la Bérécynthienne,
Coronnée de tours, & joyeuse d'avoir
Enfanté tant de Dieux, telle se faisoit voir
En ses jours plus heureux cette ville ancienne.
Cette ville, qui fut, plus que la Phrygienne,
Foisonnante en enfans, & de qui le pouvoir
Fut le pouvoir du monde, & ne se peut revoir
Pareille à sa grandeur, grandeur sinon la sienne.
Rome seule pouvoit à Rome ressembler,
Rome seule pouvoit Rome faire trembler;
Aussi n'avoit permis l'ordonnance fatale,
Qu'autre pouvoir humain, tant fust audacieux,
Se vantast d'égaler celle qui fit égale
Sa puissance à la terre, & son courage aux cieux.]

JOACHIM BLANCHON. Les premières Œuvres poëtiques de Joachim Blanchon; assavoir les Amours de Dione, premier Livre, contenant cent & onze Sonnets. Complaintes; Stances; Chansons; Elégies; Vœu. Les Amours de Pasithée, Livre second, contenant quatre-vingt-huit Sonnets; Stances; Chansons; Complaintes; Elégies, Antre. Meslanges, troisième Livre, contenant cinq Sonnets de l'Amour Divine; Ode Chrétienne. Oraison prise d'Esdras & autres Oraisons & Prières; Sonnets; Stances de la vertu; de la libéralité; Discours au Roi sur la paix. A Monsieur sur ses victoires; Epithalame Royal; le Trophée des Dames, en trente-sept Sonnets, à la Roine mère; Stances du mariage, par Antithese à celles de Philippes des Portes; Stances de la beauté, à la Roine; la marguerite à la Roine de Navarre; l'Hymen de la fille; Antithese de l'Hymen de la veuve; Trente-un Sonnets, adressés à divers personnages, vers féminins pour la défense du sein découvert des Damoiselles. Epitaphes; l'Adieu aux muses; Ode à Jean Dorat; Trésor des

sentences, en cinquante-deux Sonnets : le tout imprimé en un volume, *in*-12. par Thomas Perier, 1583 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Joachim Blanchon, Tom. II, pag. 3.

JOACHIM DU CHALARD, Avocat au grand Conseil du Roi, natif de la Souteraine, en Lymosin, a écrit Sommaire exposition des Ordonnances du Roi Charles IX, sur les plaintes des trois États de son Royaume, tenus à Orléans, l'an mil cinq cens soixante; imprimée à Paris, *in*-8°. & depuis à Lyon, *in*-16. par Benoist Rigaud, 1567 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 3 & 4.

En l'Exposition du premier article du chapitre des Ecclésiastiques, les vers suivans sont insérés.

[*Au temps passé l'Esprit saint élisoit*
Ceux dont souloit l'Eglise être servie.
En ce temps-là Vertu fruit produisoit,
Car les Elus étoient de sainte vie.
Mais maintenant les mondains, par envie,
Ont usurpé la sainte élection,
Dont s'en ensuit l'humaine affection,
Et par ainsi tous vices procédés
Sont des Pasteurs, qui nous sont concédés
Par les chevaux, par la poste, & par dons :
Trop mieux vaudroit les élire à trois dez;
Car, à l'hasard, ils pourroient estre bons.

Item;

Au temps passé, en l'âge d'or, | *En ce temps sont autres les loix,*
Crosse de boys, Evesque d'or; | *Crosse d'or, Evesque de bois.*]

JOACHIM DE COIGNAC, natif de Chasteauroux en Berry, a écrit en rime, le Bastion & Rempart de chasteté, à l'encontre de Cupido & de ses armes; avec plusieurs Epigrammes; imprimé à Lyon, *in*-16. par François & Claude Marchand, frères, en l'an 1550. Tragédie de la déconfiture du Géant Goliath; imprimée à Lausanne, *in*-8°.

JOACHIM

JOACHIM DES PORTES, Chartrain, frère de Philippes des Portes, a écrit Discours sommaire du régne de Charles IX du nom, Roi de France, imprimé à Paris, par Jean de Lastre.

* Voy. La Croix du Maine, au même Article, Tom. II, pag. 5.

JOACHIM PERION *. Vies des Patriarches. Voyez Jean de la Fosse. Vies des Apôtres. Voyez Jean de la Fosse.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom II, p. 4.

JONGLET fut un Ménestrier bien appris, fort renommé & estimé, comme principal en ce métier, près l'Empereur Conrad.

Un sien vielor qu'il a,
Qu'on apelle acort Jonglet,
Fit apeler par un varlet.
Il ert sage & grant apris,
Et s'avoit oi & apris
Mainte chanson & maint biau conte.

Il se trouve un Fabliau de la moquerie que lui fit une épousée; au mari de laquelle (qui étoit un riche villageois, si niais, que ce Jonglet ne lui avoit jamais su ôter son ramage) il avoit persuadé que pour se tenir plus honnêtement, il ne devoit, le jour de ses nôces, décharger son ventre : de manière que le pauvre sot endurant une extrême douleur de tranchées, pour avoir mangé trop de poires crues, ne put la première nuit accoler sa femme; jusques à ce qu'elle, advertie du fait, l'eut pressé de se lever, lui persuadant aller perfumer Jonglet, couché en une chambre voisine. Ce qu'il fit, enduisant les chausses, pourpoint & estuy du Menestrier, qui n'eut occasion de se moquer *.

* Ceci est tiré de Fauchet, Chap. 81.

JOSEPH DU CHESNE, sieur de la Violette, Conseiller & Médecin ordinaire de Monseigneur, frère unique du Roi, a écrit Traité de la Cure générale & particulière des Arcbusades; avec l'Antidotaire spagyrique, pour préparer & composer les médicamens; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Lertout, 1576. La Morocosmie, ou de la folie, vanité & inconstance du monde,

en cent octonaires; avec deux Chants Doriques, de l'Amour céleste & du souverain bien; imprimée à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes, 1583. *Josephi Quercetani Apologia pro Chimicis; Lugduni*, *in*-8°. 1575.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JOSEPH DU CHESNE, Tom. II, pag. 5.

JOSEPH GAUCHIER, Avalonnois; a traduit Traité de Saint Augustin, de la vie Chrétienne, avec les Traités de charité & de la vanité de ce siécle & monde inférieur d'obédience & d'humilité; & l'échelle de Paradis; imprimé à Paris, *in*-16. par Jean Foucher, 1542 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au mot JOSEPH GAUCHER, Tom. II, pag. 7.

JOSEPH DE NAGERIO, Condomois, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Montaulban, a écrit Sermon de la vérité du corps de Jesus-Christ au saint Sacrement de l'Eucharistie; imprimé à Thoulouse, *in*-4°. par Jaques Colomiès, 1565.

JOSEPHE LE JUIF. Voyez FRANÇOIS BOURGOIN, NICOLAS DE HERBERAY *.

* Voy. le mot FLAVE JOSEPH, Tom. III, pag. 576.

JOSIAS SIMLER *. La République des Suisses, comprise en deux Livres, contenant le Gouvernement de Suisse, l'État public des treize cantons & de leurs confédérés, en général & en particulier, leurs bailliages & jurisdictions, l'origine & les conditions de toutes leurs alliances, leurs batailles, victoires, conquêtes & autres gestes mémorables, depuis l'Empereur Raoul de Habspourg, jusques à Charles le Quint, décrite en Latin, par Josias Simler de Zurich, & mise en François par Traducteur incertain; imprimée à Paris, *in*-8°. par Jaques du Puis, 1579.

* Ce savant Ministre de Zurich naquit en Suisse, le 6 Novembre 1530, & mourut à Zurich, en 1576, âgé de quarante-cinq ans. — Son *Abrégé de*

la Bibliothèque de Conrad Gesner est estimé. Le Traducteur du Livre de la *République des Suisses* est SIMON GOULART. — Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXVIII.

JOSUÉ autrement dit JESU, fils de Syrach, a écrit en Hébrieu, le Livre de l'Ecclésiastique, divisé en cinquante-un chapitres, où sont contenues plusieurs sentences morales *. Voyez-le en la Bible traduite en François.

* JESUS l'Ancien, fils de Sirac, écrivit en Hébreu le Livre de l'*Ecclésiastique*, que les Grecs appelèrent πανάρετον, parce qu'il donne des préceptes sur toutes les vertus; les Latins, *Ecclésiastique*, ou *Prêcheur*. Un autre Jesus, petit-fils du premier, le traduisit en Grec. Cette Traduction tient lieu de l'Original, que S. Jérôme dit cependant avoir vu; la version Latine de la *Vulgate* a été faite sur la Traduction Grecque, & l'Eglise la reconnoît pour Canonique. Si l'ancien Jesus a été l'un des 70 Interprètes, comme quelques Auteurs le prétendent, il a vécu 285 ans, avant Jesus-Christ.

JOSSE BADIUS *. La Nef des folles, selon les cinq sens de nature; composée selon l'Évangile de saint Matthieu, des cinq Vierges, qui ne prirent point d'huile avecque elles, pour mettre en leurs lampes; écrite premièrement en Latin, par Josse Badius & translatée en François; imprimée à Paris, *in*-4°. par Enguilbert de Marnef, sans date.

* Sebastien Brant, de Strasbourg, Professeur en Droit, & grand Humaniste, pour son temps & pour son pays, ayant fait, en vers Latins & Allemands, la *Nef des Fous*, donna occasion à Badius de faire la *Nef des Folles*, en prose Latine, avec des vers Elégiaques Latins, par lesquels ces Folles, partagées en cinq bandes, autant qu'il y a de sens corporels, invitent, comme des espèces de Sirènes, les voluptueux à entrer dans leur barque. L'intention de Badius étoit que le tout seroit traduit en François: *Prætereà hæc eâ intentione conscripsi, ut in vernaculam Gallis linguam verterentur.* Ce sont les termes par où il finit le compliment dont il accompagne ce petit Ouvrage, qu'il envoyoit de Lyon, le 10 Septembre 1498, à Enguilbert de Marnef. Outre cette *Nef des Folles*, le même Badius publia, en 1513, *in*-4°. une *Nef des Fous*, en diverses sortes de vers Latins, Ouvrage très-différent de celui dont je viens de parler, & qui n'est pas tiré non plus de Sebastien Brant, comme l'a cru Bayle, mais qui est une composition particulière de Badius, Voyez sur ces deux Ouvrages la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 191 & 201.

JOSSE CLICTOVE [1]. Traité de toute vraie Noblesse, tra-

duit du Latin de Jodocus Chlictoveus; imprimé à Lyon, par Thibaud Payen, 1533. Le Doctrinal de la mort, extrait de ce que jadis en avoit écrit feu Maître Josse Clictove *, Docteur en Théologie, Chanoine de Chartres; imprimé à Rouen, *in*-16. par Robert & Jean du Gort.

[1] Il naquit à Nieuport, en Flandres. On a prétendu qu'il étoit Docteur de la Maison de Navarre, mais on ne doute plus qu'il ne le fut de celle de Sorbonne, après les preuves qu'en a produites Chevillier, dans son *Origine de l'Imprimerie de Paris*, depuis la pag. 413 jusqu'à la pag. 419. Le vrai nom de ce Docteur n'étoit ni CLICTOVÉ, ni CLICTOVÉE, mais CLICTHOVE, qui se prononçoit comme PAUL JOVE, quoiqu'on prononce aujourd'hui CLITOU. Il fut un des premiers qui écrivirent contre les erreurs de Luther, & il étoit pour lors Curé à Tournay, où il prêchoit avec éloquence; il devint ensuite Chanoine & Théologal de Chartres, où il mourut le 22 Septembre 1543. (M. DE LA MONNOYE).

* Il fut choisi par Jacques d'Amboise, Evêque de Clermont, pour être le Précepteur de deux de ses neveux, *Geoffroi* & *Jacques*, vers 1512. L'aîné des deux se fit Moine à Cluny, & le dernier prit le parti des armes. Clictove leur fit ses adieux, en leur adressant à chacun un Traité relatif à la profession qu'ils avoient embrassée. Il dédia à *Geoffroi*, en 1513, un Traité *de Laude Monasticæ Religionis*, comme il avoit dédié à *Jacques*, en 1512, le Traité *de verâ Nobilitate*, dont parle du Verdier. Je ne connois point la Traduction Françoise citée par ce Bibliographe, mais j'en connois une, donnée en 1751, par l'Abbé de Mery. . . . Le nom de *Jacques d'Amboise*, que Clictove appelle en Latin *Jacobus Ambasianus*, est rendu dans cette nouvelle version Françoise par *Jacques Ambasien*. Si le Traducteur avoit fait quelques recherches sur la vie de Clictove, il auroit aisément reconnu, qu'il s'agit du dernier des fils de *Jean* d'Amboise, Seigneur de Bussy, & neveu du célèbre Cardinal d'Amboise.

JOSSE DE DAMHOUDERE, natif de Bruges, Chevalier, Docteur ès Droits, jadis Conseiller & Commis des Domaine & Finances du feu Empereur Charles V, comme du Roi Catholique son fils, Roi d'Espagne, en ses Pays-bas, a écrit [1] la Pratique judiciaire ès causes civiles, très-utile & nécessaire à tous Baillifs, Prevôts, Chastellains, Sénéchaux, Escouettes, Maires, Drossarts, Légistes, Praticiens, & à tous autres Justiciers & Officiers; faite premièrement en Latin, par ledit Damhoudere & par lui-même mise en François; imprimée en Anvers, *in-fol.*

par Jean Bellere, 1572. Le Refuge & garant des pupilles, orphelins & prodigues, Traité fort utile & néceſſaire à tous Légiſtes, Praticiens, Juſticiers & Officiers; avec des ſommaires à chacun chapitre, contenant en outre, commentaires ſur la reddition des comptes des Tuteurs & Curateurs, du temps d'icelle reddition, & la manière & forme, & en outre commentaires ſur le titre de l'intérêt des pupilles mineurs & prodigues; imprimé en Anvers, *in*-4°. par Jean Bellere, 1567.

[1] On écrit plus correctement *Damhauder*. Ce célèbre Juriſconſulte, né à Bruges, en 1507, fut élevé par l'Empereur Charles-Quint, & Philippe II, ſon fils, aux premières charges de Judicature. Il mourut à Anvers, le 22 Janvier 1581, dans ſa ſoixante-quatorzième année. (M. DE LA MONNOYE).

ISAAC HABERT, Pariſien, Valet de Chambre du Roi, a écrit Œuvres Poëtiques; aſſavoir premier & ſecond Livres des Amours de Diane, contenant Sonnets, Oraiſons, Dialogues, Elégies, Deſcription d'une Fontaine, Odes; imprimées à Paris, *in*-4°. par Abel l'Angelier, 1582 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 8.

ISABELLE SFORCE [1]. De la vraie tranquillité de l'eſprit, Œuvre très-utile, compoſée premièrement en Tuſcan, par très-illuſtre Dame Iſabelle Sforce, imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1549.

[1] Le Livre d'Iſabelle Sforce, *della Tranquillita dell' animo*, fut imprimé à Veniſe, par Paul Manuce, l'an 1544. Le Doni, dans ſa *Segonda Libraria*, rapporte un Traité de la même Dame, non imprimé, dont le titre étoit *dello Stato Feminile*. Parmi les Lettres qu'Ortenſio Lando, qui les avoit toutes compoſées, publia, en 1548, à Veniſe, ſous le titre de *Lettere di molte valoroſe Donne*, il en a ſuppoſé pluſieurs à *Iſabella Sforza*, entr'autres, une à la louange de la Poëſie, où, pour relever le mérite de cet art, il lui fait dire, *Fogl. 12*, que Dieu même dans le Ciel ne dédaigna pas d'employer les paroles de Térence contre Paul, quand il lui dit: *Dura coſa ti è il calcitrar contra lo ſtimolo?* Ce qui revient à cet endroit du Phormion, Act. 1, Sc. 2: *Nam quæ inſcitia eſt, advorsùm ſtimulum calces?* Mauvaiſe ſubtilité, priſe de Boccace, Chap. 18 du XIVe Liv. de ſa *Généalogie des Dieux*, où Térence eſt ſi ridiculement cité comme le premier Auteur qui ait uſé de ce proverbe, qu'on

trouve cependant & dans Pindare, & dans Eschyle, anciens de près de 400 ans plus que Térence. (M. DE LA MONNOYE).

ISOCRATES *. Voy. GUY DE LA GARDE, JEAN BRECHE.

* Il nous reste d'Isocrate vingt-un Discours, qui nous prouvent qu'il fut l'un des plus excellens Orateurs de la Grèce, pour la composition seulement, & non pour l'élocution, car il ne réussit jamais à haranguer en public, mais il forma des disciples. Il étoit né à Athènes, & y mourut, âgé de 98 ans, de chagrin de la perte de la bataille de Chéronée. On dit qu'il s'abstint de manger pendant quatre jours, & qu'il expira de douleur, 338 ans avant Jesus-Christ. — On peut voir, sur les Ouvrages d'Isocrate, & les Traductions Françoises qui en ont été publiées, le Tome I des *Vies des anciens Orateurs Grecs*, par M. de Bréquigny, de l'Académie Françoise & de celle des Belles-Lettres, imprimé à Paris, en 1750.

JUCQUEL ROUGEART, Gentilhomme de Cornouaille, en basse Bretagne, a écrit divers Poëmes Latins & François; assavoir Ode à Madame Renée de Rohan, les Amours de Mars & de Vénus, Poëme de la douceur & humanité, prise d'une Oraison de saint Jean Chrisostome; Complainte de tous les Dieux, sur la mort du Seigneur de Goulaine, Odes, Elégies & Sonnets, entremêlés parmi lesdits Poëmes; imprimés à Paris, *in*-4°. par Léon Cavellat, 1578.

JUDE (SAINT) *. Saint Jude, Apôtre de Jesus-Christ, & frère de saint Jaques, a écrit une petite Épître, qui est du nombre des sept appelées Catholiques, contenues au nouveau Testament.

* Il a eu trois noms, JUDE, LEBBÉ, & THADÉE, ou LE ZÈLÉ. Celui de JUDE a prévalu sur les deux autres. Il étoit frère de S. Jacques le Mineur, & l'on croit que c'est le dernier des Apôtres qui ait écrit, excepté S. Jean l'Evangéliste; mais, après la prise de Jérusalem, & la destruction du Temple par les Romains, on a douté de l'autorité de l'Epître Catholique de S. Jude, parce que le Livre Apocryphe d'Enoch y est cité; mais il en est de cette citation, comme de celles des Auteurs Profanes, qui sont rapportées par S. Paul, dans ses Epîtres, & qui n'ont jamais préjudicié à leur authenticité. On croit que S. Jude mourut pour la foi, dans la ville de Beryte, vers l'an de Jesus-Christ 80.

JULE CÆSAR. Voyez ROBERT GAGUIN, BLAISE DE VIGENERE, ESTIENNE DE L'AIGUE *.

* Voy. au mot CAÏE JULE CÆSAR, Tom. III, pag. 280.

JULES OBSEQUENT *. Des Prodiges. Voyez GEORGE DE LA BOUTIERE.

* Il n'y a que 262 ans, que Jule Obſequent eſt connu. Jean Joconde de Véronne, Religieux Dominicain, en ayant trouvé le Manuſcrit, le mit entre les mains d'Alde Manuce, qui l'imprima en 1508. On conjecture que cet Ecrivain a vécu peu avant l'Empire d'Honorius, vers l'an de Jeſus-Chriſt 395, car il eſt difficile de juger, à ſon ſtyle, en quel temps il a fait ſa Collection des *Prodiges*, puiſqu'il ſe ſert preſque par-tout des expreſſions de Tite-Live, d'où il a tiré ſes Hiſtoires. Il ne nous reſte qu'une partie de cette compilation, à laquelle Conrad Wolfhart, dit *Lycoſthènes*, ſavant Littérateur Allemand du ſeizième ſiècle, qui mourut Miniſtre & Profeſſeur de Logique à Baſle, en 1561, a fait des additions, pour ſuppléer à ce qui manque à l'Original. Les meilleures Editions de Julius Obſequent ſont celles où les Additions de Lycoſthènes ſont diſtinguées du texte.

JULE CÆSAR PATAVIN [1]. Petit Livre d'Arithmétique de Jule Cæſar Patavin, autrement dit l'Allemand, en aide de ceux qui ſont état de marchandiſe; imprimé à Lyon, 1581.

[1] Il étoit de Paſſau, en Latin, *Patavia*, d'où il avoit pris ſon nom de *Patavin*, ayant néanmoins raiſon de ſe faire appeler *l'Allemand*, de peur que, ſur le mot *Patavin*, on ne crût qu'il étoit *Patavinus*, de Padoüe. (M. DE LA MONNOYE).

JULES CÆS. SCALIGER *, iſſu de la race des Princes & Seigneurs ſouverains de Vérone, dits de la Scale & fils de Benoiſt de l'Eſcale, lequel ſe vint rendre à refuge, vers Mathias, Roi d'Hongrie, ſurnommé Coruin, ſon parent, ne commença d'étudier & d'apprendre les bonnes lettres que ſur les trente ans de ſon âge; mais il y prit telle peine, qu'avec l'aide de ſon grand & prompt eſprit il s'y rendit un des plus conſommés qui fût auparavant lui : & devint excellent Philoſophe & Poëte Grec & Latin [1], ainſi que témoignent ſes doctes Œuvres qu'il écrivit en France : & demeura long-temps à Agens, en Agenois, où il finit ſes jours. Heureuſe terre de tenir les os d'un ſi grand perſonnage! Il a écrit en rime Françoiſe, un Livre intitulé les cent Dixains de l'homme vertueux : que ce miracle de Nature Joſeph Scaliger, ſon fils, Homme d'incomparable doctrine, m'a

montré écrits de la main de l'Auteur, & dont le premier vers du premier Dixain commence ainsi,

Pays fertil & terre plantureuse.

* Scaliger le père naquit à Ripa, dans le territoire de Vérone, en 1484. Il vint assez jeune en France, où il fit de bonnes études. Cujas, qui avoit été un de ses maîtres, l'introduisit chez l'Evêque de Valence, Montluc, à la suite duquel il alla en Pologne. Il passoit alors, quoiqu'il n'eût que trente-quatre ans, pour un des hommes les plus habiles de son temps. Dans les Lettres de Naturalité, qu'il obtint en France en 1528, il se qualifie seulement *Julius Cæsar Scaliger de Burdonis, Medicus Veronensis*, ce qui prouve qu'il n'étoit pas de la famille des l'Escale, ou Scala, Princes de Vérone, & que s'il chercha à le faire croire, ce fut par une vanité ridicule. Cependant c'étoit un homme d'un mérite distingué, qui avoit encore plus d'esprit que d'étude, qui écrivoit parfaitement bien en Latin, d'un style moyen, entre celui de Cicéron & celui de Sénèque. M. Huet, bon juge en ces matières, trouvoit son style excellent, & c'est à la faveur de sa diction qu'il a fait passer tant de balivernes contre Cardan. On ne doit faire aucun cas de ses jugemens sur les Poëtes Grecs, qu'il connoissoit peu; mais sa vanité ne lui permettoit pas de laisser soupçonner qu'il ignorât quelque chose; il en est de même de ce qu'il dit sur quelques Auteurs Latins, où le desir de se singulariser, & de montrer des vues plus fines, une critique plus pénétrante, lui a fait hasarder des décisions bizarres. Il mourut à Agen, le 21 Octobre 1558, âgé de soixante-quinze ans.

[1] Voici à quoi reviennent les Poësies de Jule Scaliger. Les Latines ne valent toutes rien; les Françoises, si elles avoient paru, n'auroient pas été meilleures; les Grecques sont inconnues, à huit vers près, savoir, quatre ïambiques, & quatre élégiaques, imprimés dans la *Confutatio Fabulæ Burdonum*, mais qui m'ont toute la mine d'être de Joseph Scaliger*. (M. de la Monnoye).

* Ce jugement est sévère; &, s'il est vrai, il prouve qu'on peut avoir beaucoup d'esprit & d'érudition, sans être bon Poëte. — Voy. le *Borboniana*, & les Mémoires de Niceron, Tom. XXIII.

JULIAN (Frère) Docteur en Théologie, de l'Ordre des Augustins, au Convent de Lyon, a translaté de Latin en François, le Miroir de la rédemption de l'humain lignage, corrigé par Guillaume le Menand, de l'Ordre des Frères Mineurs, imprimé à Lyon, l'an 1488.

JULIAN BAUDON, Angevin, a traduit de Latin, trois Livres

Livres des Charmes, &c. Voyez en LEONARD VAIR, Auteur.

JULIAN L'EMPEREUR, dit l'Apostat *. Voy. B. GRANGIER.

* Julien, né à Constantinople, en 331, de Jule Constance, frère du grand Constantin, reçut une éducation excellente, par les soins d'Eusèbe de Nicomédie. Julien fut reçu jeune dans le Clergé, où il exerça l'office de Lecteur; mais on remarquoit déjà en lui son inclination au Paganisme. A l'âge de vingt-quatre ans, il alla étudier à Athènes, sous le Philosophe Maxime, qui lui annonça qu'il seroit Empereur, & on prétend que c'est la curiosité de savoir si cette prédiction seroit accomplie, qui le jeta dans toutes les absurdités de l'Astrologie Judiciaire & du Paganisme. A la fin de 355, il fut fait César, il eut le commandement général des troupes dans les Gaules, & séjourna assez à Paris, pour y faire bâtir un Palais, dont on voit encore les restes. Il en sortit à la fin de 361, après la mort de Constance, pour aller en Orient se faire reconnoître Empereur, comme il l'avoit été en Occident. Ce fut alors que, par un Edit général, il rétablit le Paganisme, exerçant lui-même les fonctions de Souverain Pontife. Il fut tué dans la guerre qu'il avoit entreprise contre les Perses, & mourut le 26 Juin 363, âgé de trente-deux ans. M. l'Abbé de la Bletterie a donné la vie de cet Empereur. M. de Spanheim a fait une bonne Traduction des douze Césars de Julien, Ouvrage satirique, très-curieux & bien écrit. M. Fleuri, dans son *Histoire Ecclésiastique*, a dit, avec raison, qu'il y avoit dans cet Empereur un tel mêlange de bonnes & de mauvaises qualités, qu'on pouvoit également le louer & le blâmer, sans altérer la vérité.

JULIAN DU ROSAY, Carme, a écrit le Relief de l'ame pécheresse, qui est une paraphrase & compendieuse explication du Psalme *De profundis*; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean André, 1542.

JULIAN TABOUET. La Généalogie des Princes de Savoie, faite en prose & vers Latins, par Julian Tabouet & depuis traduite en prose & vers Heroïques François, par P. T. A. imprimée à Lyon, *in*-4°. par Nicolas Edouard, 1560 *.

* Ces trois lettres initiales pourroient bien signifier PIERRE TABOUET, Avocat, fils de JULIEN. — Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JULIEN TABOUET, Tom. II, pag. 14 & suiv.

JULIUS POGIANUS. Oraison funèbre, prononcée à

Rome, aux obséques & funérailles de très-illustre & très-magnanime Prince François de Lorraine, Duc de Guyse, par commandement de notre saint Père le Pape Pie IV, par Julius Pogianus, & mise en François & imprimée à Reims, par Jean de Foigny, 1563.

JUSTIN, Historien [1]. Voyez CLAUDE DE SEISSEL, GUILLAUME MICHEL.

[1] On le met d'ordinaire au II[e] siècle, sur la foi de la Préface, où, dans les Editions vulgaires, l'Ouvrage est adressé à l'Empereur Antonin; mais les mots, *Imperator Antonine*, ne se trouvant point dans les anciens Manuscrits, les meilleurs Critiques aiment mieux avouer, qu'ils ne savent pas précisément ni qui étoit Justin, ni en quel temps il a vécu*. (M. DE LA MONNOYE).

* Voici ce qu'on lit à ce sujet dans le *Longueruana*, p. 49: « On s'est avisé » d'imprimer des notes que j'avois faites sur les Prologues de Justin. Que je » suis en mauvaise humeur contre ces Abréviateurs, qui nous ont fait perdre » des Ouvrages entiers »! On voit dans les Prologues de Justin, qu'il y avoit dans Trogue Pompée des Histoires entières & importantes, que Justin a passées; par exemple, celle des Rois des Parthes. On préféroit les Abrégés, parce que les Ouvrages étoient longs à transcrire, & chers à acheter. M. de Tillemont prétend que Justin doit être lu en entier, & que l'on y voit la jonction de l'Histoire Grecque avec l'Histoire Romaine.

JUSTIN, Martyr *. Voyez JEAN DE MAUMONT.

* Il naquit à Sichem, aujourd'hui *Naplouze*, dans la Palestine, l'an 89, & souffrit le Martyre à Rome, l'an de Jesus-Christ 167, suivant Baillet. La meilleure Edition des Œuvres de S. Justin, est celle de 1742, *in-fol.* On en avoit déjà de bonnes, telles que celle de Morel, 1656; celle de Commelin, 1593.

JUSTINIAN *. Le Livre des Institutions des Droits, appelé Institutes de l'Empereur Justinian, translaté de Latin en rime Françoise, & corrigé, en diligence, par plusieurs Docteurs & souverains Légistes. J'en ai vu un exemplaire imprimé d'une fort vieille lettre, *in-fol.* sans nom de lieu, ne d'Imprimeur, & sans date, duquel j'ai voulu mettre ici le commencement:

Qui de rien ne se veut grever,
Il ne pourra pas achever
Chose de quoy honneur luy vienne;
Droict est que chacun se souvienne
Qu'homme, qui est plein de paresse,
N'aura jà lods de grand prouesse:

Et qui volontiers ne travaille,
Jà ne fera chose qui vaille,
Ne de quoy il soit honoré.
J'ay, par paresse, demouré
Trop longuement à commencer
Pour Institutes romancer;
Or, n'y mettray plus de délay,
Puisqu'ainsi proposé je l'ay,
Que maintenant la main n'y mette,
Et que je ne m'en entremette.
Si les translateray en rime,
Ou consonnante, ou léonine,
S'il plaît à Dieu me donner grace
De vivre tant que je parfasse.
Nous lisons que Justinian
Fut jadis moult bon Chrestian,
Et religieux & preud'homme,
Et si fut Empereur de Rome.
Il vit que le droit, dit Citain,
Dont usoit le peuple Romain,
Etoit confus, désordonné:
Si voulut qu'il fust ramené
Par luy à droicte concordance.
Il commanda donc sans doubtance
A Tribonien le Questor,
Qui des droits étoit grand doctor,
Et à compagnons qu'il avoit,
Auxquels loyaument se fioit,
Car bien les avoit éprouvés,
Et en tous points loyaux trouvés,
Que pour lui tant se travaillassent,
Que tout le vieil droict ramenassent
A concordance & à droict ordre,
Que nul vivant n'en peust remordre,
Et de ce qu'il eust commandé,
Onques n'y eust contremandé,
Qu'ils n'accomplissent ses requestes.
Ils ordonnèrent les Digestes,
En cinquante livres les mirent.
Maintenant au Code se prirent,
Et tost firent, sans paresser,
Les loix aux Princes adresser,
Car de bon cœur y entendirent,
Et à Justinian rendirent
Le Code si bien ordonné,
Qu'homme ne fut de mère né,
Tant y sçeut-il bien garde prendre,
Qui de rien les y peust reprendre.
Quand Justinian eust le cors
Du droict, il se pourpensa lors
Qu'il feroit institutions,
Qui sont les introductions,
Et la voye des loix sçavoir,
Et lors commença-t-il pourvoir
Institutes, & les partit,
Et en quatre livres les mit,
Justinian, en son vivant,
Qui mit le Prologue suivant.

Prologue.

La majesté de l'Empereur,
Qui du monde est le Gouverneur;
Doit estre d'armes honorée,
Et de loix garnie & armée,
Si qu'en temps de paix & de guerre
Soit bien gouvernée la terre,
Et que par l'Empereur de Rome,
Qui de l'Empire tient la somme,
Soyent trestous ses ennemis,
Par force d'armes dessoubs mis,
Si que plus fort de luy ne truisse,
Et par les loix refrener puisse,
Et ramener à esgaulté
Des mauvais la desloyauté,
Qui les bons du tout exilassent,
Se la justice ne doubtassent.
Et ainsi seroit l'Empereur,
En ces deux manières vainqueur,
Par armes Prince glorieux,
Par loix saige, religieux.
De ces deux choses sans doubtance,
Par souveraine pourveance,
Par nous durement travailler,
Et par les longues nuicts veiller,
Avons-nous la voye trouvée,
Et notre vertu éprouvée.

Nos batailles & nos sueurs
Par barbarins & par plusieurs,
Que nous avons en tel manière
Réduits dessoubs notre bannière.
En Afrique avons-nous montrées,
Et en innombrables contrées,
Après long-temps notre victoire,
Par le plaisir au Roy de gloire,
Car ramenez nous les avons
Soubs notre jurisdiction, &c.

* L'Empereur Justinien I s'est rendu plus célèbre par le soin qu'il a pris de faire rédiger le droit Romain en différens corps d'Ouvrages, que par la fantaisie qu'il eut de faire parade de science, en se mêlant des affaires Ecclésiastiques. C'est lui qui fit bâtir le fameux Temple de sainte Sophie, à Constantinople. — Il mourut le 14 Novembre 566, à quatre-vingt-quatre ans, dont il en avoit régné trente-huit. Voy. ci-dessous le mot INSTITUTIONS.

J. CONSTANT [1] a traduit l'Histoire Romaine, sommairement comprise en quatre Livres, par Lucius Julius Florus, depuis la fondation de Rome jusques à l'Empereur Auguste, & en dix Livres par Eutropius, jusques au temps de l'Empereur Valens; imprimée à Genève, *in*-8°. par Jaques Berjon, 1580.

[1] La Croix du Maine met ce Traducteur à la fin de la lettre L (Tom. II, pag. 68) comme si c'étoit LUC, LÉON, LOUIS, ou tel autre nom propre, commençant par une L. J'inclinerois plutôt à croire que ce seroit JEAN CONSTANT, Ministre, en 1562, à Montauban, dont parle Bèze, pag. 852 du Tom. I de son *Hist. Eclésiast.* & ailleurs. (M. DE LA MONNOYE).

J. D. DU PERRON [1], Professeur du Roi aux langues, aux Mathématiques & en la Philosophie, a écrit Avant-discours sur l'un & l'autre curieux de Pontus de Tyard; imprimé à Paris, *in*-8°. par Mamert Patisson, 1578.

[1] C'est JAQUES DAVY DU PERRON, comme l'explique du Verdier luimême, au mot PONTUS DE TYARD, où il est dit que l'*Avant-discours*, ici marqué, est de Jaques du Perron. Balzac, Lettre 17 du XXVII[e] Liv. pag. 979 du premier volume *in-fol.* dit « qu'on n'auroit pas fait plaisir au Cardinal du » Perron de le faire souvenir de son *Traité du pesant & du léger*, & de quel» ques autres Ouvrages de sa jeunesse ». — Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JAQUES DAVY DU PERRON, Tom. I, pag. 403 & suiv. (M. DE LA MONNOYE).

J. C. T. La Muse Chrétienne, ou Recueil des Poësies Chrétiennes, tirées des principaux Poëtes François; avec un Discours en prose, de l'influence des Astres, du destin, ou fatalité, de l'interprétation des Fables & pluralité des Dieux introduits par

les Poëtes, contenu en l'avant-propos de l'Auteur dudit recueil; Gervais Mallot, *in*-16. 1582.

J. L. P. Docteur en médecine, a écrit Traité de la Nature & curation des plaies de pistolet & arquebuse, imprimé à Paris, par G. de Nyverd, 1569 *.

* Voy. La Croix du Maine, & la Remarque, à l'Article J. le Paulmier, Tom. II, pag. 18.

J. S. Parisien, a écrit Hymne sur la naissance de Madame de France, fille du Roi très-Chrétien Charles IX; imprimée à Paris, par Maturin Martin *.

* Voy. La Croix du Maine, aux lettres J. S. P. Tom. II, pag. 20.

LIVRES D'AUTEURS INCERTAINS.

LE JARDIN de Plaisance, contenant la fleur de Rhétorique, Ballades, Rondeaux, & autres vieilles rimailles; esquelles je n'ai trouvé chose qui mérite qu'on s'amuse à y lire, excepté une sentence, assez bien dite, au Quatrain suivant:

Erreur n'est pas vice sçavoir,
Mais erreur est qui de vice use:
Et fait bon cognoissance avoir
De vice, à fin qu'on n'en abuse.

Ce Livret a été imprimé à Lyon, *in*-4°. par Martin Bouillon, sans date *.

* Le *Jardin de Plaisance* est un Recueil, dont le rédacteur ne se fait connoître que par le sobriquet de l'*Infortuné*. La pièce, qui a pour titre *La doléance de Mégère*, a dû être composée vers la fin de 1469. L'Infortuné y parle de l'institution de l'Ordre de S. Michel, comme d'un fait très-récent. On trouve dans ce Recueil, un Roman allégorique & moral, dans le goût de la plupart des compositions de ce temps, qui a pour titre *le Chief de joyeuse destinée*, dans lequel l'Auteur paroît avoir eu dessein de montrer que l'amour est la source de tout bien & de tout mal; aussi, dans les différentes pièces de ce Recueil, les unes sont à la louange des Dames, les autres sont à leur blâme. A en juger par quelques dates éparses dans les différentes pièces, elles étoient toutes composées en 1500. On connoît trois Editions du *Jardin de Plaisance*, la première rapportée par du Verdier; la seconde, de Paris, 1547, *in*-4°. par

la veuve de feu Jehan Trepperel, & Jehan Jehannot; la troisième, encore de Paris, *in-fol.* sans date, avec figures, plus belle & plus complette que les autres. — Voy. la Bibliothèque Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 396 & suiv.

Le plaisant JARDIN des Receptes, cultivé par Médecins très-experts en Physique, traduit d'Italien; ensemble la Médecine de Maître Grimache, en rime fort récréative; imprimé à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1546.

Le JARDIN de santé, autrement dit *Hortulus sanitatis*, traîtant des herbes, bêtes, oiseaux, poissons & pierres précieuses, avec les pourtraits; translaté de Latin en François; imprimé à Paris, *in-fol.* par Philippes le Noir, 1539.

Le Roman de JASON & Médée, imprimé à Paris, *in*-4°.

La différence de l'IDOLATRIE, contenant la différence qui est entre les superstitions & idolâtrie des anciens, Gentils & Payens: & les erreurs & abus qui sont entre ceux qui s'appellent Chrétiens: & de la vraie manière d'honorer Dieu, & la Vierge Marie, & les Saints; imprimée sans nom d'Imprimeur ni de lieu. *Censuré.*

La Vie & Mystère de Monseigneur S. JEAN Baptiste, par personnages, imprimée à Lyon, *in*-4°. par Olivier Arnoullet.

Le Roman de JEAN de Pâris, imprimé à Lyon, *in*-8°.

Histoire mémorable de la conversion de JEAN GUY [1], parricide, natif de Chastillon sur Loing, exécuté audit lieu: & de la constance de sa mort; imprimée à Orléans, *in*-8°. par Eloy Gibier, 1567. *Calvinique.*

[1] Jean Guy étoit de la Religion. Le Ministre qui le voyoit, pour l'exhorter à bien mourir, est celui qui a écrit cette Histoire. Henri Etienne en parle assez au long, Chap. 18 de son *Apologie d'Hérodote.* (M. DE LA MONNOYE).

Traité par manière de Chronique, concernant le siége mis par les Anglois, devant la Cité d'Orléans, & les saillies, assauts,

& escarmouches, qui durant le siége y furent faites de jour en jour, la venue & vaillans faits d'armes de JEANNE LA PUCELLE, sa prise, & le discours de tout son procès; écrit en main, en un fort gros volume, sur parchemin, en la Librairie de la Bastie.

Le Livre de JESUS & la Doctrine des Chrétiens, imprimé à Paris, *in*-16. par Jean Janot.

Exhortation à la louange du saint nom de JESUS & des bénéfices reçus par icelui : & des Trois, qui, anciennement nommés Jesus, ont préfiguré le vrai Jesus, qui vaut autant à dire comme notre Sauveur : le tout extrait tant du vieil que du nouveau Testament, & mis en rime, par un Religieux de l'Ordre saint François, du Convent de Troyes ; imprimée à Troyes, *in*-8°. sans date.

Les douze dévotes Contemplations, prérogatives, excellences & graces indicibles du triomphant & victorieux nom de JESUS; imprimées à Bourges, *in*-8°. par Barthelemy Berthaud, sans date.

Quatorze IMAGES de vraie & parfaite consolation, représentées comme en deux tableaux, dont le premier est de la considération des maux qui nous adviennent, l'autre des biens que nous recevons; traduites de Latin, & imprimées *in*-16. l'an 1552. *Censuré.*

IMAGES de la mort avec Quatrains au dessous d'icelles, auxquelles sont ajoutées dix-sept figures: plus la médecine de l'Ame: la Consolation des malades: un Sermon de patience par saint Jean Chrisostome: le tout imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Frellon, l'an 1562. & a été ce Livre traduit de François en Latin, Italien, Espagnol, Allemand & Anglois.

Nouveaux Avis de l'État du Christianisme ès INDES Orientales & Jappon, envoyés au R. P. Général de la Compagnie

du nom de Jesus; imprimés à Lyon, par Benoist Rigaud, 1582.

INDICE des principales matières contenues en la Bible, nouvellement corrigé & augmenté de plusieurs titres & allégations, par l'Acteur d'icelui, 1546; imprimé à Genève. *Censuré.*

INFORMATION du différend qui est entre Scipion Vimercal, & Ludovic Birague: un conseil sur ladite matière du très-excellent Docteur Alciat: Avis du feu Duc d'Urbin, Francisco Maria, au Marquis de Polignano, de la disparité de la naissance, race & degré: ensemble neuf questions en matière de chevalerie, extraites du premier Livre des Avis de Fausto de Longiano: le tout traduit d'Italien en François, & imprimé à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes.

L'INNOCENCE * de la très-illustre & très-chaste Princesse Madame Marie Roine d'Escosse; où sont amplement réfutées les calomnies fausses, & imputations iniques, publiées par un Livre, secrètement divulgué en France, l'an 1572, touchant tant la mort du Seigneur d'Arley, son époux, que autres crimes dont elle est faussement accusée; imprimée *in*-8°. le même an 1572.

* L'*Innocence... de Madame Marie, Reine d'Ecosse.* C'est une Réponse à l'Ecrit de Buchanan, qui parut vers l'an 1571, sans date de lieu, ni d'année. Il fut publié d'abord, en Latin, sous ce titre: *De Mariâ, Scotorum Reginâ, totâque ejus contrà Regem conjuratione fœdo cum Bothewellio adulterio.* Il fut ensuite traduit & publié en François, en 1572. L'Auteur de la Réponse à ce libelle, attribue cette Traduction, *à un Gentilhomme Poitevin, Avocat de vocation, CAMUZ, soy-disant Gentilhomme, & un des plus remarqués séditieux de France.* La Réponse dont il s'agit, a été réimprimée dans le Recueil de toutes les pièces, concernant la Reine d'Ecosse, qui fut donné à Londres, en 1725, 2 vol. *in-fol.* La Croix du Maine, Tom. I, pag. 206, attribue cette Réponse à BELLEFOREST, quoiqu'il n'y ait pas mis son nom.

INSTITUTIONS Impériales de Justinian, ou Institutions de Droit [1], &c. Voyez NICOLE DE L'ESCUT, GUY DE LA ROCHE.

[1] Ménage, Chap, 3 de la première Partie de ses *Observations sur la Langue Françoise*,

Françoise, pour prouver qu'au lieu d'*Institutions*, l'ancien mot étoit *Institutes*, rapporte le vers :

Pour institutes romancer.

allégué ci-dessus par du Verdier, au mot JUSTINIAN. Personne aujourd'hui ne dit *Institutions*. L'usage ordinaire, quand on écrit, est de dire *Institutes*. Les Etudians disent communément *Instituts*. — Voy. ci-dessus GUY DE LA ROCHE, p. 160, & la Remarque, au mot CODE, Tom. III, p. 418. (M. DE LA MONNOYE).

INSTITUTION de la fille Chrétienne, en laquelle sont contenues les mœurs & manière de vivre qu'elle doit tenir tout le temps de sa vie, tant envers Dieu que ses parens ; traduite d'Espagnol, & imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean d'Ogerolles, 1560.

INSTRUCTION & Récréance des Chrétiens. *Censuré.*

INSTRUCTION Chrétienne, vue & approuvée par le Révérendissime Cardinal d'Armaignac, pour être baillée à ses Diocésains; imprimée à Thoulouse, par Jaques Colomiés, 1562.

INSTRUCTION faite par manière de lettre missive, pour se confesser en vérité. *Censuré.*

INSTRUCTION & Confession de Foi, dont l'on use en l'Église de Genève. *Censuré.*

INSTRUCTION pour les enfans. *Censuré.*

L'INSTRUCTION aux jeunes Dames, en forme de Dialogue, écrite premièrement en Italien, par laquelle elles sont apprises comme il se faut bien gouverner en Amour; imprimée à Lyon, *in*-16. sans nom, ni date. C'est le Livre intitulé en Italien, *La bella creanza delle donne*, très-pernicieux & à faire brèche en la pudicité & chasteté des filles & des femmes *.

* Voy. à la fin de la lettre D, Tom. III, p. 475 & 476, le mot DIALOGUE & DEVIS.

INSTRUCTION à la jeunesse, pour se conduire en l'Art de l'Écriture; savoir tailler la plume, gouverner l'encre, choisir

le papier & autres beaux secrets : le tout en forme d'exemples propres pour les enfans ; imprimée à Paris, par Mathiel du Boys, Tailleur d'Histoires, 1582.

Quatre INSTRUCTIONS fidèles, pour les simples & les rudes : la première, l'homme fidèle visitant : la seconde, l'homme fidèle catéchisant : la tierce, l'homme fidèle introduisant à l'Évangile : la quarte, l'homme fidèle psalmodiant. *Censuré.*

L'INTERNELLE CONSOLATION, Œuvre divisée en deux parties, & nécessaire à tout esprit Chrétien ; imprimée à Lyon, *in*-16. chez Estienne Doler, 1542. *Censuré.*

Discours des INTERROGATOIRES faits en la présence de Messieurs de la Cour de Parlement, par les Docteurs Régens en la Faculté de Médecine, en l'Université de Paris, à Roc le Baillif, surnommé la Rivière, sur certains points de sa doctrine ; imprimés à Paris, *in*-8o. par Pierre l'Huillier.

INTRODUCTION des bons enfans, translatée de Latin en François. *Censuré.*

INTRODUCTION familière, à facilement & en peu de temps apprendre la Grammaire Latine, faite en forme de Dialogue, auquel sont introduits les personnages A. B.

De l'orgueil & présomption de l'Empereur JOVINIEN [1], Histoires extraites des gestes des Romains, lequel fut déconnu de tout son peuple, par le vouloir de Dieu, & après remis en son Empire, à dix-neuf personnages ; imprimé à Lyon, *in*-8o. par Benoist Rigaud, sur une vieille copie, 1584.

[1] Cette Fable *, plaisamment imaginée, se trouve, Chap. 59 du Livre Monacal, intitulé, en Latin, *Gesta Romanorum Moralizata* ; en François, *le Violier des Histoires*. Au commencement du siècle dernier, un Poëte, dont j'ai oublié le nom, la mit par scènes, en vers Hexamètres. (M. DE LA MONNOYE).

* Le Livre d'où M. de la Monnoye dit que cette Fable est tirée, a été

imprimé bien des fois, à la fin du quinzième siècle. Cependant toutes les Editions en sont fort rares, & la plupart des Bibliographes, qui ont traité des Livres, dont la rareté fait le prix, ont eu soin de citer celui-ci. J'en ai sous les yeux une Edition *in*-4°. sans date ni de lieu, ni d'année, en caractères Gothiques, sous le titre de *Gesta Romanorum, cum applicationibus moralisatis & Mysticis*. Cet Exemplaire appartient à M. DE BRÉQUIGNY, qui a bien voulu me le communiquer. Personne, je crois, n'a remarqué qu'on trouve dans ce Recueil d'Histoires, ou de Fables, le petit *Roman d'Apollonius de Tyr*, que le savant Marc Velser crut publier, pour la première fois, en 1595, ainsi que je l'ai dit dans ma Remarque, à la fin de la lettre A, sur le *Roman d'Apollonius*, à laquelle je renvoie le Lecteur. (Voy. Tom. III, pag. 192 & 193). — On me saura peut-être gré de donner une idée de l'Ouvrage singulier, intitulé *Gesta Romanorum*, &c. L'Auteur feint dans le Chap. 59e, fol. 27. recto, que l'Empereur Jovinien, enflé d'orgueil de sa dignité suprême, se croyoit un Dieu. Un jour il part pour la chasse avec tous ses Officiers. La chaleur étoit si excessive ce jour-là, que l'Empereur, ne pouvant la supporter, cherche des yeux une fontaine où il puisse se rafraîchir. Il en découvre une au loin, ordonne à ses Officiers de l'attendre, pique des deux, arrive à la fontaine, saute à bas de son cheval, se déshabille, se plonge dans l'eau, & y demeure jusqu'à ce qu'il soit entièrement raffraîchi. Dans l'intervalle arrive un homme ressemblant parfaitement en tout à Jovinien; il endosse les habits, monte sur le cheval, & retourne vers l'endroit où les Officiers étoient restés. Ils le reçoivent comme l'Empereur, &, la chasse finie, l'accompagnent jusqu'à son Palais. Enfin Jovinien sort de l'eau; mais quelle est sa surprise de ne retrouver ni ses habits, ni son cheval! Honteux de se voir nud, il songe en lui-même comment il se tirera d'affaire; &, après avoir réfléchi, il se détermine à aller trouver un Officier, qu'il avoit depuis peu élevé à un grade Militaire; mais l'Officier, le voyant ainsi nud, le traite d'imposteur, le fait fouetter d'importance; pour avoir eu l'impudence de se dire l'Empereur, & le met à la porte. Jovinien, ainsi chassé & fustigé, pleure amèrement. « Quoi, dit-il, cet homme que j'ai placé, il y a deux jours, ne » me reconnoît pas, & par-dessus le marché me fait fouetter! Voyons si je » serai mieux reçu d'un autre de mes sujets, que j'ai fait Général, &, depuis » peu, mon Conseiller d'Etat »; mais le Conseiller d'Etat, étrangement étonné de voir un homme nud, & qui a l'audace de se dire l'Empereur, ordonne qu'on mette en prison l'imposteur, & qu'il soit fouetté. L'ordre est exécuté. Jovinien, se voyant ainsi maltraité, gémit, soupire. « Hélas! que » ferai-je, dit-il, devenu l'opprobre de mon peuple! Retournons à mon » Palais: les miens me reconnoîtront; s'ils ne me reconnoissent pas, au » moins ma femme me reconnoîtra à certains signes ». Dans cette pensée, il marche vers son Palais, arrive, frappe à la porte. On ouvre. Le Portier lui demande: *Qui es-tu? — Quoi! tu ne me reconnois pas*, dit Jovinien, *toi qui me sers depuis si long-temps? — Tu es un imposteur*, répond le Portier; *je n'ai*

pas quitté mon maître d'aujourd'hui. — Hé bien ! c'est moi, replique Jovinien: *si tu ne m'en crois pas, pour l'amour de Dieu, va trouver l'Impératrice ; aux signes que tu vois, & qui ne sont connus que d'elle & de moi, elle me renverra mes habits Impériaux.* A ce propos, le Portier traite Jovinien d'insensé, & cependant va avertir l'Impératrice, & lui raconte ce qu'il vient d'entendre. A ce récit, l'Impératrice se retourne toute triste vers son Seigneur, & lui dit : *O Monseigneur, écoutez quelque chose d'admirable ! les signes particuliers que nous portons l'un & l'autre, un effronté, qui est là bas à la porte, m'envoie dire par mon portier qu'il a ces mêmes signes, & qu'il est l'Empereur & mon Seigneur.* Alors l'Empereur ordonne qu'on fasse entrer Jovinien. Il est introduit nud devant toute la Cour. *Son chien favori, loin de le reconnoître, lui saute à la gorge, & alloit l'étrangler, si on ne l'en eût empêché.* Jovinien interrogé, est convaincu d'imposture. Ensuite l'Empereur, adressant la parole à l'Impératrice : *Affirmez, Madame*, lui dit-il, *par la foi que vous m'avez jurée, si vous connoissez cet homme, qui se dit l'Empereur & votre Maître ? — O mon bon Seigneur, pourquoi me faites-vous une pareille question ? il y a plus de trente ans que nous sommes en ménage, & que j'ai eu des enfans de vous ! Une seule chose m'étonne : c'est que cet imposteur soit parvenu à pénétrer des secrets qui ne sont connus que de vous & de moi.* Alors l'Empereur, après avoir défendu, sous peine de mort, à l'imposteur de se dire l'Empereur, ordonne à ses Soldats de l'attacher à la queue d'un cheval, & de l'exposer ainsi, sans le tuer, à la vue du peuple. Enfin, après mille traitemens honteux, Jovinien, se voyant méconnu de sa femme, de ses enfans, de toute sa Cour, va trouver un Hermite, qui logeoit non loin de son Palais. Arrivé à la porte de l'Hermite, il frappe : *Ouvrez, mon Père*, lui dit-il, *je suis l'Empereur Jovinien.* L'Hermite aussitôt ouvre sa fenêtre ; mais à peine a-t-il apperçu Jovinien, qu'il la referme brusquement, en lui disant : *Vas loin de moi, maudit, tu n'es pas l'Empereur, mais le Diable, sous la forme d'un homme.* A ces terribles paroles, Jovinien tombe par terre, s'arrache les cheveux ; il se ressouvient alors qu'il a dit autrefois dans son cœur qu'*il étoit un Dieu*, &, se frappant la poitrine, il prie humblement l'Hermite de rouvrir sa fenêtre, confesse & déteste son péché. Ce repentir sincère, ce retour sur lui-même lui fait trouver grace devant l'Hermite qui l'absout, lui donne des habits, & le renvoie à son Palais, en l'assurant qu'il sera reconnu & reçu de toute sa Cour comme l'Empereur. A peine en effet est-il dans la Cour de son Palais, que tout le monde s'incline devant lui ; il monte à son appartement, d'où sort un Officier, qui, dans le moment même, quittoit l'Empereur. Il voit Jovinien, & n'en croit point ses yeux. Cet Officier rentre précipitamment dans l'appartement, & dit à l'Empereur & à l'Impératrice ce qu'il vient de voir. L'Empereur ordonne qu'on fasse entrer Jovinien. *O Monseigneur, je ne sais lequel des deux*, dit l'Officier, *de vous, ou de cet homme, est l'Empereur ! — Puisque cela est ainsi*, répond l'Empereur, *je vais découvrir la vérité.* Il prend Jovinien par la main, le fait asseoir près de lui ; appelle ensuite tous

les Officiers de sa Cour avec l'Impératrice, & leur demande lequel des deux ils ont élu Empereur. Tous prennent à témoin le Ciel qu'il est impossible de le dire. Alors le faux Jovinien leur parle ainsi : *Mes amis, écoutez-moi : cet homme, que vous voyez, est votre Empereur & votre Maître ; mais, comme il s'est élevé contre Dieu, Dieu l'a humilié, à cause de son orgueil, & lui a ôté toute marque qui pût le faire reconnoître des hommes. Je suis son Ange-Gardien, qui ai pris soin de son Empire, pendant qu'il faisoit pénitence. A présent qu'il a reconnu sa faute, & qu'il a satisfait à Dieu, obéissez-lui. Je vous recommande à Dieu.* A l'instant l'Ange disparut, & laissa l'Empereur & toute sa Cour dans l'admiration. L'Empereur devint humble, & jouit de la paix le reste de sa vie. — On peut juger par cette Histoire de l'heureuse simplicité des premiers temps.

JOURDAN de BLAVES [1], Roman, imprimé à Paris, & à Lyon.

[1] Du Cange, *Indice des Auteurs*, au-devant de son Glossaire Latin, pag. CXCIV, l'appelle JORDAIN DI BLAYE. Il est appelé JOURDAIN DE BLAIVES, au commencement & à la fin du Roman de *Miles & Amys*, dont il est parlé ci-après, à la fin de la lettre M. On y voit de plus que ce Roman a été tiré de celui de *Jourdain de Blaives* (que je crois la même chose que *Blaye*) & qu'il avoit été traduit, de vers en prose, par un Auteur qui ne se nomme point. (Président BOUHIER).

Le Livre de JOUVENCE [1], traitant de diverses matières belliques, imprimé à Paris, *in*-4°. par Philippes le Noir.

[1] Naudé l'a oublié dans sa *Bibliothèque Polémique*, insérée au second Livre de son Traité *de Studio Militari.* J'en ai vu le Manuscrit en vélin. C'est proprement un Traité de l'éducation d'un Gentilhomme. Il est divisé en trois Parties. Le *Jouvencel*, c'est-à-dire, le jeune homme pour lequel il a été fait, étoit de la maison de Beuil. *Voyez* le Catalogue, imprimé en 1724, des Manuscrits de Madame la Princesse, pag. 14. (M. DE LA MONNOYE).

JOSIAS *, Tragédie de Messer Philone, traduite d'Italien, en vers François, imprimée à Genève, *in*-4°. par François Perrin, 1556.

* Ce *Messer Philone*, qu'on ne connoît point d'ailleurs, *pourroit bien être*, suivant Beauchamps, dans ses *Recherches sur les Théâtres* (Premier âge du Théâtre François, pag. 26, Edition *in*-4°.) *Louis des Mazures*, qui se seroit caché sous ce nom. En effet du Verdier lui attribue une Tragédie de *Josias*, imprimée à Genève. Ajoutons que l'Imprimeur de Genève, qui publia *Josias*, en 1556, est le même, qui, dix ans après, publia les Œuvres de Des Ma-

zures. Il y a une autre Edition de cette Tragédie, en 1585, sans nom de lieu, sous ce titre : *JOSIAS, Tragédie de Messer Philone, vrai miroir des choses advenues en notre temps.* Ce titre fait assez soupçonner les raisons qui purent déterminer l'Auteur à cacher son vrai nom, & à supposer que sa pièce n'étoit qu'une Traduction d'un Ouvrage Italien. — Voyez ci-après, à la lettre L, l'Article de LOUIS DES MAZURES, & la Bibliothèque de La Croix du Maine, Tom. II, pag. 52 & 53.

ISAIE le Triste, fils de Tristan de Léonnois, Roman, imprimé à Lyon, *in*-4°. par Olivier Arnoullet.

Exemples notables des JUGEMENS de Dieu, en la mort de plusieurs, pour avoir abandonné l'Évangile, imprimé par Jean Saugrain, 1564. *Calvinique.*

Les grands & redoutables JUGEMENS & punition de Dieu, advenus au monde, principalement sur les grands, à cause de leurs meffaits, contrevenant aux Commandemens de la Loi de Dieu : le tout mis en deux Livres, suivant la distinction des deux tables de ladite Loi ; imprimés à Morges, *in*-8°. par Jean le Preux, 1581. *Calvinique.*



L A C.

LACTANCE FIRMIAN *. Divines Institutions, & autres Œuvres. Voyez RENÉ FAME [1], JEAN BRECHE, JEAN GARDET, ESTIENNE FORCADEL.

* *Lucius Cælius Lactantius Firmianus*, célèbre Auteur Ecclésiastique du commencement du quatrième siècle. Baronius dit qu'il étoit Africain; d'autres, en plus grand nombre, prétendent qu'il étoit de *Fermo*, dans la Marche d'Ancone, d'où il prit le surnom de *Firmianus*. Il étudia la Rhétorique sous Arnobe; &, suivant toutes les apparences, sa principale occupation fut de se perfectionner dans l'Eloquence. Il y réussit. Son style est élégant & pur, quoique décousu & trop rempli de citations; mais il n'est pas de la même force dans le raisonnement, & il n'établit pas avec autant d'avantage les dogmes de la Religion Chrétienne, qu'il attaque les erreurs du Paganisme. L'Édition la plus complette de ses Œuvres, est celle de Paris, 1748, 2 vol. *in*-4°. On doute que le *Traité de la mort des persécuteurs*, que Baluze a le premier fait connoître au public, soit de lui; le Manuscrit de cet Ouvrage en dit *Lucius Cæcilius* Auteur, que l'on prétend être un autre que Lactance. L'Abbé de Longuerue apporte en preuve la différence du style, qui est fort au-dessous de celui de Lactance, & celui d'un Auteur outré & peu instruit. Il dit encore que si les Protestans ont tant fait valoir le Livre *de Mortibus persecutorum*, c'est que tout le monde sait qu'ils s'imaginoient voir dans la maladie de l'Empereur Galerius, persécuteur de l'Eglise, une image de la maladie de Louis XIV, qui les avoit chassés de France.

[1] De savans hommes croient que, vers l'an 320, Lactance étant venu par l'ordre de Constantin à Trèves, pour y être Précepteur de Crispe, fils de l'Empereur, y mourut, dans cette fonction, l'an 326. Touchant René Fame, son Traducteur, voyez, en son rang, RENÉ FAME, à la lettre R, & la fin de la note sur du Verdier, au mot CHARLES FONTAINE, Tom. III, pag. 299 & 300. (M. DE LA MONNOYE).

LAMBERT LI CORS (c'est-à-dire le Court) natif de Châteaudun, Prêtre, Écolier, ou Homme de robe longue, qui sait les lettres: car ainsi faut-il interpréter le nom du Clerc qu'il prend. Cetui-ci translatant les faits d'Alexandre le Grand, Roi de Macédoine, donna commencement au Roman d'Alexandre, où l'on trouve en un endroit,

*La * verté de l'histoir' si com li Roy la fit,* — * vérité.

Un clers de Chasteaudun Lambert li Cors l'escrit,
Qui de Latin la trest, & en Romans la mit.

Avec lequel s'étant joint Alexandre de Paris [1], ils firent ensemblement le commencement du Roman d'Alexandre : car en un endroit de l'Œuvre il est dit,

Alexandre nos dit qui de Bernai fu nez,
E de Paris resu ses surnoms appelez
*Qui cy à les siens vers * o les Lambert jetez.* *avec.

Ce dernier vers me fait dire qu'ils ont été compagnons, & possible associés en leur Jonglerie. Ces deux poursuivirent les gestes dudit Roi jusques à sa mort : & leur Livre commence,

Qui vers de riche histoir' veut sçavoir & oïr,
Por prendre bon exemple de proesse accueillir,
De conoistre raison, d'amer & de haïr,
De ses amis garder & cherement tenir,
Des ennemis grever qu'on n'en puisse élargir,
De laidures venger & des bons faits merir,
*De haster quant * leus est & à terme s'offrir,* *lieu.
Oez donc le premier bonnement à loisir.
Ne l'orra guieres hom, qui ne doie plaisir :
Ce est dou milleur Roy qui onq poist morir,
D'Alexandre je veuil l'histoire refraichir.

J'ai voulu transcrire ces vers du commencement de leur Œuvre, pour montrer que l'intention des Trouverres étoit d'animer les Seigneurs, & les encourager à la vertu, mais sur-tout à la libéralité. Le testament dudit Roi, a été fait par Pierre de S. Cloot, ainsi qu'on peut deviner par ces vers mêlés audit testament.

Pierres de saint Cloot si trouve en l'escriture,
*Que maunez est li arbre dont li fruits ne * meure.* *meurit.

[1] Du Verdier s'étant réservé à parler d'ALEXANDRE DE PARIS, lorsqu'il en seroit à LAMBERT LI CORS, rassemble ici les Articles que Fauchet a donnés séparément de ces deux Poëtes. — Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à l'Article de LAMBERT LI CORS, Tom. I, pag. 21. (M. DE LA MONNOYE).

Alexandre de Bernay, dit *de Paris*, a fait de plus le Roman d'*Athys* & de *Prophylias*, & celui d'*Elène, mère de S. Martin, & Brison*, & ce dernier, par le commandement de Louise, Dame de Créqui-Canaples. — Voyez le *Discours* de M. Galland aux Mém. de l'Académie des Inscriptions, Tom. II, pag.

pag. 677. — Sur ce Poëme d'Alexandre, & sur l'Auteur du même nom, voyez M. l'Evêque de la Ravalliere, *Poësies du Roi de Navarre*, Tom. I, pag. 158 & suiv. (Président Bouhier).

LAMBERT DANEAU, de Gian sur Loyre, a écrit les Sorciers, Dialogue très-utile & nécessaire pour ce temps, auquel sont traités & résolus sept points qui tombent en dispute aujourd'hui sur les Eriges & Sorciers: le premier, que signifie ce mot de Sorcier en notre langue Françoise: le second, s'il y a des Sorciers au monde, & gens tels: le troisième, sur quelles choses les Sorciers ont puissance: le quatrième, par quel moyen les Sorciers besognent & empoisonnent: le cinquième, quels passages & autorités condamnent les Sorciers, & de quelle peine ils sont dignes: le sixième, s'il est licite de s'aider des Sorciers en la maladie: le septième, quel moyen il y a pour se pouvoir garder des Sorciers; imprimés *in*-8°. par Jacques Bourgeois, 1574. Remontrance sur les jeux de sort ou de hasard, & principalement de dez & de cartes: en laquelle, le premier inventeur desdits jeux, & les maux infinis qui en adviennent, sont déclarés; & y sont traités dix points: le premier, s'il est permis à l'homme Chrétien de jouer: le second, s'il est permis de jouer à l'argent pour embourser: le troisième, touchant les jeux publics & prix qui s'y font: le quatrième, de ceux qui jouent pour boire: le cinquième, qui sont les jeux illicites: le sixième, qui sont les jeux de sort & de hasard défendus: le septième, que les jeux de hasard sont condamnés par les Payens mêmes: le huitième, par les saints Pères anciens: le neuvième, par l'Écriture sainte: le dixième, Réponse aux objections de ceux qui maintiennent tels jeux. Ladite Remontrance imprimée *in*-8°. par ledit Jaques Bourgeois, 1575. Traité de l'Antechrist, revu & augmenté en plusieurs endroits, en cette Traduction Françoise, par l'avis de l'Auteur Lambert Daneau, qui l'a écrit en Latin, duquel il a été traduit en François, par J. F. S. M. imprimé à Genève, *in*-8°. chez Eustace Vignon, 1577. Traité des danses, auquel est amplement résolue la question; assavoir

s'il est permis aux Chrétiens de danser, contient vingt chapitres; imprimé *in*-8°. par François Estienne, 1579. La Physique Françoise, comprenant treize Livres ou Traités, assavoir un d'Aristote, onze de saint Basile, & un de Damascene; le Discours des choses naturelles, tant célestes que terrestres, selon que les Philosophes les ont décrites, & les plus anciens Pères ou Docteurs les ont puis après considérées & mieux rapportées à leur vrai but; traduite de Grec en François, par Lambert Daneau; imprimée à Genève, *in*-8°. par Eustace Vignon, 1581. Ledit Daneau a traduit de Grec en François, les trois Livres d'Hésiode, intitulés les Œuvres & les Jours; imprimés *in*-8°. par Antoine Chuppin, 1571 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à l'Art. LAMBERT DANEAU, Tom. II, pag. 21.

LANCELOT DE CARLE, Évêque de Riez, a mis en vers François, les Cantiques de la Bible, avec deux Hymnes, imprimés à Paris, *in*-8°. par Adrian le Roy, 1560. & par Vascosan, 1562. Exhortation ou Parenese en vers Héroïques, à Jean de Carle, son neveu, imprimée à Paris, *in*-8°. par Vascosan, 1560. L'Ecclésiaste de Salomon, paraphrasé en vers François; imprimé à Lyon, par Nicolas Edoard, 1561. Eloge ou Témoignage d'honneur, du feu Henri II, très-Chrétien, Roi de France, traduit du Latin de Pierre Paschal, par ledit Lancelot de Carle; imprimé à Paris, *in-fol.* par Michel Vascosan, 1560. Lettre au Roi Charles IX, contenant les actions & propos de Monsieur de Guyse, depuis sa blessure jusques à son trépas; imprimée à Paris, par Jacques Kerver. Traité de l'expresse parole de Dieu, traduit du Latin de Stanislaüs Hosius, Évêque de Varme, en prose Françoise, par le même de Carle; imprimé à Paris, *in*-8°. par Michel Vascosan, 1562 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 22 & 23.

LANCELOT DUVŒSIN, Seigneur de la Popeliniere, a

écrit l'Hiſtoire des troubles & choſes mémorables, advenues tant en France, qu'en Flandres, & pays circonvoiſins, depuis l'an mil cinq cens ſoixante-deux, compris en quatorze Livres; avec les conſidérations ſur les guerres civiles des François; imprimée à la Rochelle, *in*-8o. & *in-fol.* & depuis à Paris, *in-fol.* par Jean Poupy, 1583. ſous le titre ſuivant, Hiſtoire de France, contenant les plus notables occurrences & choſes mémorables, advenues en ce Royaume de France & pays bas de Flandres, juſques à préſent, ſoit en paix, ſoit en guerre, tant pour le fait Séculier que Eccléſiaſtique, ſous le régne des Rois très-Chrétiens Henri & François II, Charles IX & Henri III, recueillie de divers Mémoires, inſtructions & harangues d'Ambaſſadeurs, négociations d'affaires, expéditions de guerres & autres avertiſſemens particuliers. Les trois Mondes, imprimés à Paris, *in*-4o. & *in*-8°. par Pierre l'Huillier, 1582: pour le ſujet de ces trois Livres, l'Auteur dit qu'il ne ſe faut arrêter au titre, qui porte les trois Mondes: car il ſait & croit, dès le premier âge de connoiſſance, qu'il n'y en a qu'un: il parle ici en matelot & comme entre mariniers, leſquels ayant découvert ſi nouvelles terres de ſi grande étendue, tant chargées de divers peuples, pourvues de tant de ſortes de richeſſes, & d'exquiſes ſingularités de nature, ne les eſtimoient qu'un autre & nouveau Monde, qu'ils ont ainſi appelé pour le mieux différenteir du vieil, aſſez connu ſous le répartement de l'Europe, Afrique & l'Aſie. Il a traduit de l'Italien du Seigneur Bernardin Roque de Plaiſance, les Entrepriſes & Ruſes de guerres, & des fautes qui par fois ſurviennent ès progrès & exécution d'icelles, ou le vrai portrait d'un parfait Général d'Armée: le tout diviſé en cinq Livres; avec les ſommaires ſur chacune entrepriſe: & y ſont donnés les moyens de bien faire la guerre; ſoit pour façonner les ſoldats à la dévotion du Chef, pour aſſiéger ou défendre une place, pour bien régler, conduire & faire camper une armée: ſoit pour emporter l'avantage tant ès eſcarmouches, ſurpriſes, rencontres, que batailles aſſignées: le tout enrichi de ſi graves ſentences &

notables exemples anciens & modernes, que le Discours en est autant profitable que plaisant; imprimé à Paris, *in*-4°. par Nicolas Chesneau, 1571. L'Amiral de France, & par occasion, de celui des autres Nations, tant vieilles que nouvelles, où est traité en seize chapitres, du lit naturel, forme, mouvement, & admirables effets de la Mer, selon que la pratique & lecture des anciens en ont pu apprendre à l'Auteur; avec un Avant-discours, pour montrer pourquoi l'Auteur écrit en François, plutôt qu'en autre langue: & que le devoir de bon patriote est d'enrichir, & faire connoître par beaux écrits, à tous les peuples, le langage de son pays naturel, par le sieur de la Popeliniere; imprimé à Paris, *in*-8°. par Thomas Perier, 1584 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Lancelot Voisin, Tom. II, pag. 23 & suiv.

L'ANTEAUME DE ROMIEU, Gentilhomme d'Arles, a traduit de Latin en vers François, le Pegme de Pierre Coustau, contenant plusieurs Emblêmes; avec les Narrations Philosophiques en prose, sur iceux; imprimé avec figures, à Lyon, *in* 8°. par Macé Bonhomme, 1560. Voyez un Emblême qu'il y a sur l'accord de Glaucus & Diomedes, par lequel est montré qu'il faut quelquefois acheter la paix:

Entre Glaucus & le fort Diomède
Etoit déjà le combat ordonné;
Mais sur le point l'expédient remède,
De bon accord, fut par eux moyenné;
Car par Glaucus de bon cœur fut donné
Un Harnois d'or au vaillant Diomède,
Lequel aussi courtoisement lui cède
Le sien d'airain, en tous points beaucoup moindre.
Pour quelque prix, tant soit grand, ou excède,
Se fault par paix aux ennemis conjoindre.

En la Narration Philosophique dudit Emblême:

lequel Glaucus, encore qu'il n'eut faute de bon cœur & hardiesse, laquelle incite communément les grands esprits à combattre; toutefois il estima être convenable à sa dignité & non abhorrent

de l'art militaire, s'il parlementoit de la paix avec son ennemi; même avec conditions iniques. Pourtant, comme dit Homere, hardiment il changea avec Diomedes, armes d'or pour armes de bronze, & les cent parts aux neuf; & par ce bel otage fit la paix avec son ennemi. Car, outre que tout événement de guerre est incertain, la bataille apporte un autre dommage avec soi, que souvent les vainqueurs ont la victoire avec grandes pertes. Donc sagement admonestent ceux, qui, des deux moyens de contention, desquels l'un se fait par dispute, l'autre par force, disent qu'il ne faut jamais user du dernier, sinon quand il n'y a plus d'espoir de pratiquer le premier. Car les anciens ont estimé qu'il ne falloit jamais entreprendre guerre, sinon pour avoir paix: pour laquelle un homme magnanime ne doit refuser de se mettre en hasard de défense. D'où vient qu'ils appeloient Force, Vertu bataillante pour l'équité *.

*Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Lantbosme de Romieu, Tom. II, pag. 26.

LAURENS DE BOURG, Lyonnois, a écrit Elégie, contenant les misères & calamités advenues à la Cité de Lyon, durant les guerres civiles; imprimée à Paris, par Jean Hulpeau, 1569 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 28.

LAURENS L'ESPRIT. Le Passetemps de la fortune des Dez, inventé par Laurens l'Esprit, Italien; & translaté en François; imprimé à Paris & à Lyon, *in*-4°. par diverses fois *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 29.

LAURENT DE LA GRAVIERE a traduit de Latin, les première, seconde, troisième, quatrième & sixième Eclogue de Frère Baptiste Mantuan, de l'Ordre des Carmes: la première traitant de l'honnête amour & heureuse issue d'icelui: la seconde, de l'amour folle & enragée: la troisième, de la malheureuse

mieux instruit là-dessus que du Verdier. — Voy. aux mots JEAN MARQUIS, JEAN-PAUL ZANGMAISTRE & LOUIS PAPON. Voy. aussi LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 29 & suiv. (*idem*).

LAURENS DES MONS a écrit en prose Françoise, Remontrance à une Religieuse, sur le débauchement de plusieurs abusées, par les nouveaux Evangéliques; imprimée à Paris, *in*-8°. par Thomas Richard, 1552. Il a écrit aussi en vers, Lamentation de l'Église, sur le désastre & merveilleux excès des ennemis de notre Foi Catholique; imprimée à Paris, *in*-4°. par Thomas Richard, 1553.

LAURENS DES MOULINS a composé en rime, le Catholicon des maladvisés, autrement dit le Cymetière des malheureux; imprimé à Lyon, par Olivier Arnoullet, 1534. Epitaphe d'Anne Duchesse de Bretagne, Roine de France; imprimée à Paris *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 31 & suiv.

LAURENS DE PREMIER-FAICT a translaté en vieil langage François, le Décaméron de Boccace, autrement dit les cent Nouvelles; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Petit, 1534. Il avoit été imprimé auparavant *in-fol.* Les Offices de Cicero, imprimés à Lyon, par Pierre Mareschal, 1536. Quelques Épîtres & autres Opuscules de Sénèque, imprimés à Paris, *in-fol.* par Antoine Verard, sans date *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot LAURENT DE PREMIER, Tom. II, pag. 32 & 33.

LAURENS RUSÉ. La Mareschalerie [1], contenant cent quatre-vingt chapitres, traduite du Latin de Laurens Rusé, en laquelle sont contenus remèdes très-singuliers, contre les maladies des chevaux; avec figures de mors, pour subvenir à tous vices de bouche qu'auroit le cheval. Item un Traité des signes des chevaux, enseignant à les choisir, tant pour être étalons, que pour s'en servir à la guerre & ailleurs; avec autre Traité de Remèdes

remèdes pour plusieurs maladies des chevaux ; imprimée à Paris, *in*-4°. par Charles Perier, 1560.

[1] C'est une Traduction Anonyme du Livre Latin, que Chrétien Vechel imprima, l'an 1531, à Paris, *in-fol.* sous le titre d'*Hippiatria, sive Marescalia*, plus de deux cens ans après la composition de l'Original. Son Auteur, *Lorenzo Rusio*, que je trouve aussi nommé *Russio*, & même *Ronzino*, natif d'Orviète, le dédia, vers l'an 1320, au Cardinal Néapoléon des Ursins, mort l'an 1347. Il y en a une version Italienne, imprimée à Venise, 1543. La Traduction Françoise, ici rapportée, a été retouchée d'après l'ancienne, faite peu de temps après l'Original, & de laquelle on voit des Manuscrits. (M. DE LA MONNOYE).

LAURENS SURIUS *, Chartreux, a écrit en Latin, en six grands Tomes, l'Histoire de la vie, mort, passion & miracles des Saints, desquels principalement l'Église Catholique fait Fête & Mémoire par toute la Chrétienté, ès douze mois de l'an, les vies de la plûpart desquels ont été traduites en François, par plusieurs, & imprimées à Paris, *in-fol.* chez Nicolas Chesneau. Histoire ** ou Commentaires de toutes choses mémorables, advenues depuis soixante-dix ans en çà, par toutes les parties du monde ; tant au fait Séculier que Ecclésiastique, composés premièrement en Latin, par Laurens Surius, & mis en François, par Jaques Estourneau ; imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1573.

* Il naquit, l'an 1522, à Lubec, fit ses études à Cologne, & prit l'habit Religieux, dans la Chartreuse de cette Ville, en 1542, & y mourut le 23 Mai 1578, âgé de cinquante-six ans. Il étoit savant, très-laborieux ; mais il manquoit absolument de critique, & adoptoit les Fables les plus absurdes. On a une Edition des *Vies des Saints* qu'il a composées, en 7 vol. *in-fol.* Cologne, 1618 ; un *Recueil des Conciles*, en 4 vol. *in-fol.* — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXVIII.

** L'Histoire, dont parle ici du Verdier, composée en Latin, par Surius, & publiée, pour la première fois, en 1566, à Louvain, sous ce titre : *Commentarius rerum in orbe gestarum, ab anno Salutis 1500 usque ad annum 1566*, avoit été entreprise par cet Auteur, pour réfuter celle de Sléidan ; mais, avec toute la bonne foi que lui attribue M. de Thou, il avoit, comme je viens de le dire, peu de critique & de jugement. On prétend que ses Supérieurs même le forcèrent de discontinuer son travail. (Voy. *Elog*. de Teissier,

Tom. III, pag. 152.) Les Ecrivains Proteſtans ont accablé Surius des injures les plus groſſières. On les trouvera preſque toutes raſſemblées, dans une note du *Dictionnaire* de Proſper Marchand, ſur l'Article de LOUIS DE BOURBON, Prince de Conty (Tom. I, pag. 128). L'Hiſtoire, compoſée par Surius, n'en fut pas moins traduite en François. Comme elle ne s'étendoit que juſqu'en 1566, Jacques Eſtourneau, qui la traduiſit, y ajouta un Supplément juſqu'en 1570, & la publia à Paris, *in-fol.* en 1571; ainſi l'Edition, citée par du Verdier, n'eſt pas la première. Ghilini (*Theatr. d'Uom. Lett.* Tom. II, pag. 185) s'eſt trompé, en diſant que Surius mourut à cinquante-deux ans; il en avoit cinquante-ſix, s'étant fait Chartreux à vingt, &, ſelon Ghilini même, ayant vécu trente-ſix ans dans cet Ordre.

LAURENS [1] VALLE, Poëte & Orateur Romain *. De la fauſſe Donation de Conſtantin, contenant cinq chapitres; Livre mis de Latin en François, par Tranſlateur incertain; imprimé *in*-8°. ſans date & nom de lieu ni d'Imprimeur. Les menus Propos fabuleux de Laurens Valle, envoyés à ſon ſingulier ami, Arnauld de Fovelle, leſquels ſont moraliſés ſur les inconſtances des gens du monde; mis auſſi du Latin en François, par autre Tranſlateur incertain; imprimé à Paris, *in*-8°. à l'Eſcu de France.

[1] Du Verdier donne la qualité de *Poëte* à Laurent Valle, dont nous n'avons qu'une ſeule petite Epigramme de quatre vers Latins, ſur l'invention de l'Imprimerie; encore doute-t-on qu'ils ſoient de lui. Les Fables, qu'il a traduites du Grec de Planudès, ne ſont qu'au nombre de trente-trois. Il les envoya de Gayette, le premier jour de Mai 1438, à un Eſpagnol, nommé *Arnoldo Fovelleda.* Elles ne ſont point dans le Recueil *in-fol* de ſes Œuvres, imprimées à Baſle, 1543, non plus que ſon *Hiſtoire de Ferdinand, Infant de Caſtille, Roi d'Arragon.* (M. DE LA MONNOYE).

* Laurent Valle étoit de Rome, ſuivant le *Supplément de la Bibl. Latine du moyen-âge* de Fabricius. *Patriâ Romanus, Patricius & Canonicus S. Joannis Lateranenſis,* & on y lit qu'il étoit né en 1415, & qu'il mourut en 1465. Ce fut à Rome, & il fut enterré à S. Jean de Latran. Il contribua beaucoup à renouveler la beauté de la langue Latine, & fut l'un des premiers qui osèrent mépriſer ouvertement les ſubtilités barbares d'Ariſtote. Son talent, pour enſeigner les Belles Lettres, le fit rechercher avec empreſſement, dans les plus célèbres villes d'Italie. Sa liberté de penſer ſur la plupart des prétentions de la Cour de Rome, & ſur les points de doctrine, qui ſéparoient alors les Proteſtans des Catholiques, fit qu'il eut toujours beſoin de protections puiſſantes pour ſe ſouſtraire aux recherches de l'Inquiſition. Je ne ſais en quelle année il publia

ſa Diſſertation, où il prouve la *fauſſeté de la prétendue donation de Conſtantin aux Papes*; mais je ſais qu'il en parut une Edition à Baſle, en 1566. Elle avoit déjà paru dans le Recueil de ſes Œuvres, publié à Baſle, en 1540 & 1543, & auparavant dans le Recueil, intitulé *Faſciculus rerum expetendarum ac fugiendarum* (Edit. 1538, fol. 64.) avec une Préface d'Ulric Hutten, pleine d'émportement contre les Papes. Elle a été auſſi inſérée, avec la même Préface, dans le Recueil de Schardius, *de Imperiali Juriſdictione & Poteſtate Eccleſiaſticâ*, publié à Baſle, en 1557.

LAURENS VIDEL a écrit [1] Déclaration des abus, ignorance & ſéditions de Michel Noſtradamus; imprimée en Avignon, *in*-8°. par Pierre Roux.

[1] Naudé, Chap. 16 de ſon *Apologie des grands hommes ſoupçonnés de Magie*, n'auroit pas manqué, dans l'endroit où il parle contre Noſtradamus, de citer ce LAURENT VIDEL, s'il l'avoit connu. (M. DE LA MONNOYE).

LAURE, iſſue de l'illuſtre famille de Sade, Gentillefemme d'Avignon, tant célèbrée par François Pétrarque, Poëte Tuſcan, & par aucuns Poëtes Provençaux, fleuriſſoit en Avignon, environ l'an 1341, pour laquelle ils ont rendu leur mémoire immortelle & recommandable: car le nom de cette Dame Laure, a été tellement illuſtré par Pétrarque, qu'il ſemble qu'elle ſoit encore vivante: fut appriſe aux bonnes lettres par la curioſité & & induſtrie de Phanette des Gantelmes, ſa tante, Dame de Romanin, qui ſe tenoit de ce temps en Avignon, qui étoit auſſi une noble Dame. Ces deux Dames étoient humbles en leur parler, ſages en leurs œuvres, honnêtes en converſation, floriſſantes & accomplies en toutes vertus, admirables en bonnes mœurs & forme élégante, & tant bien nourries, que chacun étoit convoiteux de leur amour; toutes deux romanſoient promptement, en toute ſorte de rime Provençale, les Œuvres deſquelles rendent ample témoignage de leur doctrine: & tout ainſi que par le paſſé Stéphanette, Comteſſe de Provence, Adalazie, Vicomteſſe d'Avignon, & autres Dames illuſtres de Provence, eſtimées en ſavoir; ainſi étoient ces deux Dames en Provence, dont la renommée étoit épandue par tout le pays, tellement qu'on ne parloit que de leur ſavoir. Elles étoient

accompagnées de Jeanne, Dame des Baulx, Huguette de Forcalquier, Dame de Trects : Briande d'Agoult, Comtesse de la Lune : Mabile de Villeneufve, Dame de Vence : Beatrix d'Agoult, Dame de Sault : Ysoarde de Roquefueilh, Dame d'Ansoys : Anne, Vicomtesse de Tallard : Blanche de Flassans, surnommée Blankaflour : Doulce de Monstiers, Dame de Clumane : Antonette de Cadenet, Dame de Lambesc : Magdalene de Sallon, Dame dudit lieu : Rixende de Puyverd, Dame de Trans : & plusieurs autres Dames illustres & généreuses de Provence, qui florissoient de ce temps, en Avignon, lorsque la Cour Romaine y résidoit, qui s'adonnoient à l'étude des lettres, tenant Cour d'amour ouverte, & y définissoient les questions d'amour qui y étoient proposées, & envoyées ; au moyen desquelles, & de leurs belles & glorieuses Œuvres, leur renommée s'épandit par tout, jusques en France, en Italie, & Espagne, & Bertrand de Allamanon, Bertrand de Borme, Bertrand du Puget, Rostang d'Entrecasteaulx, Bertrand Feraud, Olivier de Lorgues, de Dons d'Istre, Peyre de Soliers, Jean de Lauris, Isnard de Demandolz, Bertrand de Castillon, & une infinité d'autres Poëtes Provençaux, ont écrit de gros volumes de Chansons, & de beaux & plaisans Romans, en langue Provençale, à leur honneur & louanges. Guillen & Pierre Balbz & Loys de Lascaris, les Comtes de Vintimille, de Tende & de la Brigue, Personnages de grand renom, étant venus de ce temps, en Avignon, visiter Innocent VI du nom, Pape, furent ouir les définitions & sentences d'amour prononcées par ces Dames, lesquels émerveillés & ravis de leurs beautés & savoir, furent surpris de leur amour ; mais peu de temps après trépasserent en Avignon, du temps d'une grande peste, qui dura trois ans, laquelle plusieurs nommèrent *Lou flagel mortal de Dieu*, pour les usures, rapines & malédictions qui y régnoient, qui fut environ l'an 1348 *.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au mot LAURE, Tom. II, pag. 26 & suiv.

LAZARE DE BAYF, Maître des Requêtes du Roi Fran-

çois I de ce nom, a traduit de Grec en rime Françoiſe, ligne pour ligne, ou vers pour vers, en faveur & commodité des Amateurs de l'une & l'autre langue; la Tragédie de Sophocles, intitulée Electra, contenant la vengeance de l'inhumaine mort d'Agamemnon, Roi de Mycenes; faite par ſa femme Clytemneſtra & ſon adultère Egyſtus; imprimée à Paris, *in*-8°. par Eſtienne Roffet, 1537. Premier il mit la main à la Traduction des vies de Plutarque, & en fit les quatre premières, qui ſont en la Librairie Royale de Fontainebleau. En l'endroit de la Tragédie où Oreſtes tue Clytemneſtra, pour dénoter la vengeance que le ſang répandu crie contre les meurtriers, un chorus dit ainſi:

Ceux qui ſont ſoubs la terre
Aux vivans ſont la guerre,
Car les morts, des meurtriers veulent le ſang avoir,
Un chacun de cela peut exemple icy voir.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Lazare de Baif, Tom. II, pag. 33 & ſuiv.

LEGER BONTEMPS, Religieux de ſaint Benigne à Dijon, a écrit [1] la Vérité de la Foi Chrétienne, contenant douze proteſtations ſuivant l'ordre des douze articles d'icelle, imprimée à Rouen, *in*-16. par Jean du Gord. Conſolatoire des affligés, imprimé à Paris, *in*-16. par Vincent Sertenas, 1555. Le Miroir de parfaite beauté, contenant cinq Méditations ſur la ſalutation Angélique; imprimé à Paris, *in*-16. par Guillaume Guillard, 1557. Narration contre la vanité & abus d'aucuns, pluſque trop fondés en l'Aſtrologie judiciaire & devinereſſe, & de ceux qui y croyent trop de léger; imprimée à Lyon, *in*-16. par Benoiſt Rigaud, 1558 L'Adreſſe de vertu, en laquelle ſont contenus pluſieurs beaux exhortemens à bien & vertueuſement vivre & contemner les vanités du monde; traduite du Latin de ſaint Euchaire, Évêque de Lyon; imprimée par Jean Saugrain, 1558. Les Principes & premiers Elémens de la Foi Chrétienne, contenant ſept méditations ſur l'Oraiſon Dominicale; cinq autres ſur la Salutation Angélique, & douze proteſtations ſur les douze

articles de la Foi; imprimés à Lyon, *in* 16. par Benoist Rigaud, 1558. Réponse aux objections & points principaux de ceux qui se disent vouloir réformer l'Église, recueillie en partie d'une Épître d'Erasme de Roterdam, par lui écrite au peuple de la basse Allemagne; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1562. La Règle des Chrétiens, contenant les doctrines & enseignemens que les Curés & Vicaires doivent, selon le devoir des bons Pasteurs, faire en leurs Prônes & ailleurs, à tous leurs paroissiens: ce que les peres, meres, maîtres & maîtresses, & tous ceux qui ont charge principalement de la jeunesse, sont tenus selon Dieu, faire à tous ceux desquels ils ont charge & conduite, pour l'observation des Commandemens de Dieu; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1568. De l'Autorité & puissance du Pape, Vicaire de notre Seigneur Jesus-Christ; contre ceux, qui, par moquerie, appellent les bons Chrétiens, Papistes; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1562.

[1] Claude Mignault (*Claudius Minos*) dans la Préface de ses *Commentaires sur les Emblêmes d'Alciat*, dit naïvement que, son indigence le mettant hors d'état d'acheter les Livres nécessaires pour l'intelligence de ces Emblêmes, il avoit recours à ce bon & savant Religieux, qui lui en expliquoit toutes les difficultés: *Sciscitabar ex Leodegario Agathochronio* (il le nomme ainsi à la Grecque) *Benedictino Divionensi, homine verè pio, & in Hebraâ, Græcâ, Latinâque linguâ non mediocriter versato, undè mihi omnes nodi & scrupi dissolvi possent.* Paul Colomiès, dans sa *Gallia Orientalis*, pag. 26, a cité cet endroit. (M. DE LA MONNOYE).

LEON BAPTISTE ALBERT *. La Déiphire du Seigneur Léon Baptiste Albert, Florentin, qui enseigne d'éviter Amour mal commencé, mise d'Italien en François; imprimée à Paris, & à Lyon, *in*-16. Latin-François.

* Ce célèbre Mathématicien de Florence, vivant au seizième siècle, a écrit dix Livres sur l'Architecture, si estimés, qu'on les regarde comme l'un des meilleurs Ouvrages qui aient été faits depuis Vitruve. Il a aussi donné trois Livres sur la Peinture. Politien, Lett. 7 du Liv. X, & Paul Jove ont fait son éloge. Son surnom étoit *Alberti de Albertis.* Il mourut à la fin de 1484.

LEON [1] HEBRIEU *. Philosophie d'amour. Voyez Denys Sauvage, Pontus de Tyard.

[1] Il étoit Médecin, fils du fameux Juif Portugais *Isaac Abarbanel*, & a été nommé, par cette raison, *Mestre Léon Abarbanel*, dans le titre de sa Traduction Espagnole de sa *Philosophie d'Amour*, *in*-4°. à Venise, 1568. Ce Livre, plein de spéculations cabalistiques, fut imprimé, pour la première fois, en 1545, *in*-8°. chez les Manuces. Le titre porte que l'Auteur se fit Chrétien, & la Préface, qu'il étoit mort, avant que le Livre fût imprimé. Les deux Traductions Françoises qu'en firent Pontus de Tyard & Denis Sauvage, furent imprimées en même temps & dans la même Ville, savoir, à Lyon, 1551, celle de Pontus de Tyard, chez Jean de Tournes, & celle de Denis Sauvage, chez Guillaume Rouillé. (M. de la Monnoye).

* Il écrivit en Italien ses *Dialogues d'Amour*; car c'est ainsi qu'il intitule l'Ouvrage que du Verdier nomme *la Philosophie d'Amour*, *Dialogi d'Amore*. M. de la Monnoye n'a pas connu la première Edition de cet Ouvrage, qui fut publié à Rome, en 1535, *in*-4°. & ensuite à Venise, chez Alde, en 1541, *in*-8°. Ces Editions sont très-rares. Il y a deux Traductions Espagnoles, l'une, dont parle du Verdier, en 1568, par Jean Costa, d'Aragon, qui enseignoit la Rhétorique à Salamanque; l'autre, en 1584, par Charles Montesa. (Voyez *Nic. Ant. Biblioth. Hisp. nova*, Tom. I, pag. 181 & 517). Il y en a aussi une version Latine, par J. Ch. Saracenus, imprimée à Venise, en 1564, *in*-8°. & dans le *Recueil des Ecrivains Cabalistiques* de Pistorius (Tom. I, pag. 331).

LEON LADULFI, Champenois, a écrit Propos rustiques & Discours facécieux & de singulière récréation; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, & à Paris, *in*-16. par Estienne Groulleau, 1554. Les Baliverneries d'Eutrapel, Livre facécieux, imprimées à Paris, par Guillaume Nyverd, & depuis à Lyon, *in*-16. par Pierre de Tours, 1549 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 35.

LEON TRIPPAUT, Conseiller du Roi au Siége Présidial d'Orléans, a écrit Dictionnaire François-Grec, imprimé à Orléans, *in*-8°. par Eloy Gibier, 1579 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 36.

LEONARD ARETIN *. Voyez CLAUDE GRIVEL, JEAN LE VESGUE.

* Le vrai nom de famille de Léonard étoit *Bruni*; il eut le surnom d'*Arétin*, d'Arezzo, Ville de Toscane, où il naquit en 1370, & qu'il préféra à celui de *Bruni*, alors très-obscur. Il fit de bonnes études à Florence, à la suite desquelles le Poge, Secrétaire Apostolique du Pape Innocent VII, plein d'amitié & d'estime pour Léonard Aretin, obtint du Pape qu'il seroit son Collégue dans cette charge, qu'il exerça encore sous les trois Pontificats suivans, ce qui ne l'empêcha pas de se marier avec une jeune Florentine, dont il eut un fils, qui lui survécut. On trouve dans le troisième Livre du Recueil de ses Lettres, ce qu'il écrivit au Poge à ce sujet; sur la dépense que ce mariage lui occasionna, & sur les plaisirs qu'il y trouva, qui y sont décrits avec une liberté cynique. Sous le Pontificat de Jean XXIII, *Léonard* quitta sa charge de Secrétaire Apostolique, pour venir exercer celle de Secrétaire de la République de Florence, à laquelle il avoit été nommé, & qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie. Lorsqu'il se mit à écrire l'*Histoire de Florence*, il reçut le droit de Bourgeoisie, pour lui, & pour ses descendans. Il en jouit pendant vingt ans environ, avec beaucoup de considération de la part de ses Concitoyens. Il mourut à Florence, en 1444. Ses funérailles solennelles furent faites aux dépens de la République. On le porta au tombeau, couronné de laurier, avec son *Histoire de Florence* entre les mains. On voit sa statue dans l'Eglise de sainte Croix, où il est enterré. Il écrivit assez élégamment en Latin & en Italien, & il contribua à rétablir la langue Grecque dans sa pureté. Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XLI.

LEONARD BOTAL *. Traité de la manière de saigner, scarifier & appliquer les sangsues, très-utile à tous Barbiers & Chirurgiens, tiré & traduit des Œuvres de M. Leonard Botal, Conseiller & Médecin ordinaire du Roi; imprimé à Lyon, par Jean Huguetan.

* Il naquit, dans le seizième siècle, à Asti, dans le Milanois; fut Médecin de François, Duc d'Alençon, & ensuite de Henri III. Il introduisit à Paris la pratique de la fréquente saignée, dont il établit l'utilité dans son Livre, qui a pour titre *de Curatione per sanguinis missionem*; remède facile, dont l'usage est peut-être trop général.

LEONARD FIORAVANTI. Miroir universel des Arts & Sciences en général, de Léonard Fioravanti, Boulognois, Docteur en médecine; divisé en trois Livres: au premier est traité de tous les Arts libéraux & méchaniques, & se montrent

tous

tous les Secrets qui ſont en iceux de plus grande importance : au ſecond, de diverſes Sciences, Hiſtoires & contemplations des Philoſophes anciens : au troiſième, ſont contenus pluſieurs Secrets & notables Inventions; traduit d'Italien par Gab. Chapuis ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Pierre Cavellat, 1584 *.

* L'Auteur vivoit en 1564, temps auquel ſon *Specchio* fut imprimé à Veniſe, *in*-8°.

LEONARD FOUSCHS. Receptes & Remède contre la peſte, traduites du Latin de Léonard Fouſchs, par l'Amateur de ſanté publique; imprimées à Paris, *in*-16. par Michel Buffet, 1580. Le Tréſor de Médecine, tant théorique que pratique; contenant deux Traités par chapitres, compoſé par M. Léonard Fouſchs & Jean Goy, Médecins ordinaires de l'Empereur Charles V, & du très-Chrétien Roi de France, François I de ce nom : Œuvre fort ſingulier pour le ſecours du corps humain; imprimé à Poitiers, *in*-8°. par Nicolas Peletier, 1560. L'Hiſtoire des Plantes. Voyez ELOY MAIGNAN, GUILLAUME GUEROULT.

LEONARD JANIER, Curé de ſaint Eſtienne de Furan, en Foreſt, a écrit Sermon du Jugement final, univerſel & général de Jeſus-Chriſt, colligé des Oracles Prophètiques, Sermons Évangéliques, Épîtres Apoſtoliques, propres & pures Sentences des ſaints Docteurs Grecs & Latins; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Pierre Merant, 1567. Probation des ſaints Sacremens de l'Égliſe Catholique & Romaine, inſtitués par Jeſus-Chriſt notre Sauveur; avec un Diſcours des Prônes & Exhortations; imprimée à Paris, *in*-8°. par Gilles Gourbin, 1577. Sermons Évangéliques & Apoſtoliques ſur les Dimanches & Fêtes Solennelles de toute l'année; où ſont contenues pluſieurs belles Sentences tirées de la ſainte Écriture, Tome premier, depuis l'Avent, juſques à la Pentecôte; imprimés à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1571. Second Tome de Sermons, à ſavoir depuis la Pentecôte, juſques à l'Avent, imprimé de même. ...

LEONARD VAIR. Trois Livres des charmes, sorcelages, ou enchantemens, esquels toutes les espèces & causes des charmes sont méthodiquement expliquées, selon l'opinion tant des Philosophes que des Théologiens; avec les vrais contrepoisons pour rabattre les impostures & illusions des Démons; & par même moyen les vaines bourdes qu'on met en avant, touchant les causes de la puissance des sorcelleries, y sont clairement réfutées; faits en Latin par Leonard Vair, Espagnol, Docteur en Théologie, & mis en François par Julian Baudon, Angevin; imprimés à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1583. Voyez JULIEN BAUDON.

LEONARD DE LA VILLE, Charrolois, Écrivain, a écrit Complainte & Cérémonie de l'Église, à son époux Jesus-Christ, contre les Hérétiques & Turcs, sur *Da pacem Domine, in diebus nostris*. Ensemble une Déploration de la France, à Jesus-Christ, sur le Psalme, *Deus, venerunt gentes in hereditatem tuam*; imprimée à Lyon, *in*-8°. par François Didier, 1567. Traité de la Prédestination, contre Calvin, imprimé à Lyon, *in*-8°. par François Didier. Dacrygélasie spirituelle, &c. imprimée à Lyon, *in*-8°. par Benoist Rigaud, 1572 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 37.

LEVINUS LEMNIUS [1]. Les occultes Merveilles & Secrets de nature; avec plusieurs Enseignemens des choses diverses tant par raison probable, que par conjecture artificielle; exposées en deux Livres Latins, par Levin Lemne, Médecin Zirizéen, & traduits en François, par Jaques Gohory; imprimées à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1574.

[1] Il naquit à Xiriczée, en Zélande, l'an 1505. Jaques Gohori & Antoine du Pinet, ayant, à l'insçu l'un de l'autre, traduit ses deux premiers Livres *de occultis Naturæ miraculis*, chacun d'eux, à l'insçu l'un de l'autre aussi, publia, en 1567, sa Traduction : Gohori, chez Pierre du Pré à Paris; du Pinet, à Lyon, chez un Libraire, que La Croix du Maine n'a pas nommé, & que je crois être *Gabriel Cotier*. La nouvelle Edition de l'Ouvrage de Levinus

Lemnius, augmentée de deux Livres, parut ensuite, l'an 1571, à Gandin, *in*-8°. — Levinus Lemnius exerça la Médecine avec succès. Après la mort de sa femme, il se fit Prêtre, & eut un Canonicat à Ziriczée. On place sa mort en 1568, ce qui peut être douteux, attendu que Guillaume Lemnius son fils, aussi Médecin, périt cette année-là avec son maître Eric XIV du nom, Roi de Suède, détrôné & mis à mort par Jean, Duc de Finlande, son frère (M. DE LA MONNOYE).

LISSET BENANCIO a écrit Déclaration des abus & tromperies que font les Apothicaires, fort utile à un chacun, studieux & curieux de sa santé; imprimé à Lyon, *in*-16. par Michel Jove, 1556 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 39.

LE LIEUR [1] (son nom propre m'est incertain) a écrit le Blason de la cuisse, contenu au Livre des Blasons des parties du corps féminin, faits par divers Auteurs, & imprimé.

[1] Du Verdier ayant fait mention ci-dessus, p. 60 & 61, au mot GUILLAUME ALEXIS, d'un JAQUES LE LIEUR & d'un PIERRE LE LIEUR, qui avoient l'un & l'autre présenté des pièces au Palinod de Rouen, auroit dû en conséquence dire ici, qu'il ne savoit auquel des deux, à PIERRE, ou à JAQUES, appartenoit le *Blason de la cuisse*. Je connois fort peu l'un & l'autre; je dirai seulement que Jean Bouchet, dans son Epître 98e, adressée à Jaques le Lieur, de Rouen, le remercie de trois Chants Royaux qu'il avoit reçus de sa part, & le prie de le dispenser d'en faire, à quoi le Lieur répond par l'Epître immédiatement suivante. Bouchet lui adresse encore deux autres Epîtres; la 108e, du 16 Septembre 1537, & la 114e, ne parlant absolument nulle part de PIERRE LE LIEUR *. (M. DE LA MONNOYE).

* Ce JAQUES LE LIEUR est celui que La Croix du Maine nomme mal JAQUES LE LIEVRE (Voy. Tom. I, p. 422) & auquel il attribue un *Chant Royal à l'honneur de la Vierge*. On n'en sait pas davantage sur ce Poëte, que Bouchet comparoit à Marot. — Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 352.

LION JAMET, grand ami de Clément Marot, a écrit quelques Rimes que j'ai vues, entr'autres, une Épître à Marot, aucuns Épigrammes, & l'Épitaphe dudit Marot, qui est insculpée en marbre dans l'Église de saint Jean de Thurin.

LONGUS. Les Amours Pastorales de Daphné & Chloé, écrites en Grec par Longus, ancien Auteur, & mises en François par Jaques Amyot [1].

[1] Jaques Amyot, quelque onze ou douze ans avant que d'être Evêque, donna sa version de Longus. Feu M. Huet, comme nous l'apprend, d'après lui, l'élégant Auteur de son *Eloge Historique*, en fit, à dix-huit ans, une Latine, qui apparemment demeurera toujours manuscrite, si tant est qu'elle existe. La Françoise d'Amyot a reparu de nos jours, dans un grand lustre *, imprimée à faire honte aux caractères des Elzevirs, embellie sur-tout de figures véritablement de main de *Maître*, parmi lesquelles il y en a une, qui peut servir de Commentaire au *Tollunturque pedes* de Martial, dans sa 72e Epigramme du Liv. XI. Comme c'est une des plus belles de ce Poëte, & qu'une Traduction littérale l'auroit gâtée, on a cru pouvoir lui donner un nouveau tour, qui ne laisse pas de conserver le goût de l'Original :

Couchée auprès de son vieillard,
Claire se plaint du mal de mère ;
Luc, Médecin jeune & gaillard,
Fait offre de service à Claire :
Moi, dit-elle, plustôt mourir !
Tout est permis pour se guérir,
Dit l'époux, plein d'un zèle extrême :
Ha, dit Claire, quel crève-cœur !
Si je m'y résous, c'est de peur
D'être homicide de moi-même. (M. DE LA MONNOYE).

* L'Edition dont parle M. de la Monnoye, est celle de 1718, *in*-12. avec trente figures, dessinées par Philippe, Duc d'Orléans, Régent de France, & gravées par Benoît Audran. Cette Edition est fort rare. On n'en tira que deux cens cinquante Exemplaires, dont le Prince fit des présens. L'Edition de 1731, *in*-8°. avec six figures, est bonne & recherchée. Comme les Auteurs anciens n'ont point parlé de *Longus*, on ne peut dire en quel temps il a vécu.

LOYS ARIOSTE *. *Voyez* Jean des Goutes, Mellin de saint Gelais, Loys d'Orléans, Jean Fornier, Jean de la Taille, Jean Pierre de Mesmes, Philippes des Portes, Gilles Fumée, Anthoine Mathé de la Val, Jean Antoine de Bayf, Claude Taillemond, Jean de Boissieres, P. de Brach, Berenger de la Tour.

* Le célèbre LUIGI ARIOSTO naquit, en 1474, à Regio, dont le Comte NICOLO ARIOSTO, son père, étoit Gouverneur. Il fit paroître son Poëme de *Roland Furieux*, pour la première fois, en 1515, & le dédia au Cardinal

Hyppolite d'Est : chef-d'œuvre comparable, en bien des choses, à ce que les meilleurs Poëtes de l'Antiquité ont produit de plus excellent ; la variété du style en est admirable, & peut-être unique. L'Arioste a composé encore des Satires, des Sonnets, des Madrigaux, des *Capitoli*, cinq Comédies, *la Cassaria*, *i Suppositi*, *la Léna*, *il Négromante*, & *la Scolastica*. Toutes ces productions sont dignes de l'Auteur du *Roland Furieux*. Ce Poëme, tel que l'Auteur l'a donné, est en quarante-six Chants ; les cinq qu'on y a ajoutés depuis, ne sont que des rebuts, rejetés par l'Arioste, qui craignoit, dit-on, que son Poëme ne fût trop long. Nous ne nous arrêterons pas davantage sur cet Auteur si connu. Il mourut à Ferrare, au mois de Juin 1533, âgé de cinquante-neuf ans.

LOYS, Roi de France, onzième de ce nom. Le Rosier des guerres, compilé par le Roi Loys XI, contenant plusieurs bonnes conclusions & advertissemens pour la défense & gouvernement du Royaume ; imprimé à Lyon, *in*-4°. par Olivier Arnoullet *.

* Voy. *La Croix du Maine*, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 39 & 40.

LOYS D'AVILA *. Guerre d'Allemagne. Voyez Gilles Boyleau, Mathieu Vaulcher. Déploration sur le trépas de très-illustre & excellente Princesse Isabeau de Valois, Roine d'Espagne, traduite de l'Espagnol de Loys d'Avila, en vers François ; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Michel Jove, 1569.

* Gentilhomme Espagnol, né à *Placentia*, Général de la Cavalerie, au Siège de Metz, entrepris par Charles-Quint. Il a écrit des Mémoires Historiques de la guerre de Charles-Quint, contre les Protestans d'Allemagne, intitulés *Los Commentarios de la guerra del Emperador Carlos V, contra los Protestantes de Alemania*, imprimés à Madrid, en 1546. Il a écrit d'autres Mémoires de la Guerre d'Afrique. De Thou, *Hist.* Liv. IV, le taxe d'avoir été partisan outré de l'Empereur.

LOYS DE BALSAC, natif de Rhodès, en Rouergue, Disciple de Jean Dorat, a écrit quelques Poësies Françoises, qui sont mêlées parmi trois Livres, en vers Latins qu'il a faits ; imprimées à Paris, *in*-8°. par Guillaume Julian, 1578.

LOYS DE BAR, Sous-dataire de notre S. Père Gregoire XIII, a traduit de l'Italien de l'excellent Docteur & Prédicateur

Séraphin de Fermo, deux Traités ſpirituels; le premier intitulé Miroir intérieur, auquel chacun deſirant plaire à Dieu, peut clairement voir & connoître tous ſes défauts & imperfections, & toutes les taches de ſon ame, & trouver le remède contre icelles: & le ſecond, de la connoiſſance & victoire de ſoi-même, contenant dix chapitres; imprimé à Paris, *in-16.* par Guillaume Chaudiere, 1378. Autre Traité dudit Séraphin, de l'Oraiſon intérieure, vrai moyen pour préparer nos ames à recevoir les dons de Dieu; avec un autre Traité de la converſion & fructueuſe pénitence, traduits par le même Loys de Bar; imprimé à Paris, *in-16.* par G. Chaudiere, 1573.

LOYS BISSON a réduit de quatre parties, en *Duo*, ſans rien changer de la muſique du ſuperius, excepté quelques pauſes, pluſieurs excellentes Chanſons imprimées à Paris, par Nicolas du Chemin, 1567. Trente Chanſons, à deux parties, par E. Gardane & A. de Villiers, imprimées en deux volumes: le ſecond parfait, par Loys Biſſon, à Paris, par Nicolas du Chemin, 1567.

LOYS BLOSIUS *. Inſtitution ſpirituelle, fort utile à ceux qui tâchent à perfection de vie; avec un exercice de dévotes Oraiſons & une Apologie pour Jean Tauler; Auteur Loys de Blois **, Abbé du Monaſtère de Lieſſe, & traduit de Latin en François, par un Religieux du même Monaſtère, Ordre de ſaint Benoiſt; imprimée à Louvain, *in-12.* par Pierre Joſſé, 1570. Régle pour l'apprenty ſpirituel, &c. traduite par Jean Bouillon. Miroir ſpirituel, &c. traduit par Jean de Billy. Table ſpirituelle, &c. traduite par Charles de Simon. Collyre pour les Hérétiques, &c. traduit par Jean Tonnelier.

*Louis Bloſius (*de Blois*) illuſtre par ſa naiſſance & par ſes vertus, mourut le 7 Janvier 1566, âgé de cinquante-neuf ans, au Monaſtère de Notre-Dame de Lieſſe, en Hainaut, dont il étoit Abbé. Il refuſa l'Archevêché de Cambray, pour ne pas quitter ſon état.

** Loys de Blois étoit de la branche des Seigneurs de Jumigny, iſſue puînée de celle des Seigneurs de Trelon, laquelle étoit iſſue de Jean de Blois, fils naturel de Jean de Chaſtillon II du nom, Comte de Blois. (Voyez

Duchesne, *Hist. Généal. de la Maison de Chastillon*, pag. 187 & suiv.) Il étoit né vers l'an 1507, & il fut fait Abbé de l'Abbaye de Liesse, en 1530, âgé au plus de vingt-quatre ans. Aubert le Mire (*Elog. Belgic.* pag. 51) & Duchesne (*ubi suprà*, pag. 197) en ont fait un grand éloge. Le Mire a rapporté son Epitaphe. (Voyez la nouvelle Edition de la *Gaule Chrétienne*, Col. 126.)

LOYS LE BOULENGER. Calculation, Description & Géographie vérifiée du Royaume de France, tant du tour, du large, que du long d'icelui, déchifrée par le menu jusques aux arpents & pas de terre, en icelui compris; avec la computation, valeur & somme des deniers qui se peuvent libéralement exiger sur ledit pays, sans molestation des habitans: ensemble la Description du bien spirituel & Ecclésiastique, & dénombrement des Archevêchés, Évêchés & Abbayes dudit Royaume; avec le taux du vacant d'icelles: le tout calculé & sommé, par Maître Loys Boulenger, très-expert Géométrien & Astronome; imprimée à Lyon, 1525 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 45.

De la grandeur du Royaume de France.

[Depuis S. Jean de Luz, près des monts Pyrénées, jusqu'à Genève, près des monts S. Bernard, il y a deux cens lieues: & depuis Boulogne, assise sur la mer Océane, tirant vers le Septentrion, jusques à Marseille, assise sur la mer Méditerranée, tirant sur le midi, traversant le Royaume de France, sont deux cens lieues. Or audit Royaume y a quarante mille lieues, & chacune lieue est carrée de tous quartiers; & en chacune d'icelles lieues sont cinq mille arpens de terre, qui sont en tout deux cens millions d'arpens. Et pource qu'il y a plusieurs forêts, rivières & chemins, & pays infertiles, il en faut rabattre la moitié; & reste cent millions d'arpens bons & fertiles. Item audit Royaume sont douze Archevêchés, quatre-vingt-douze Evêchés, dix-huit Duchés, quatre-vingt-six Comtés, six cens mille Villes & Villages bien habités & fertiles, ayant environ vingt-cinq millions de feux.

LOYS BOURGEOIS, Parisien, a mis quatre-vingt-trois Pseaumes de David, en musique (fort convenable aux instrumens) à quatre, cinq & six parties, tant à voix pareilles qu'autrement: dont la Bassecontre tient le sujet, afin que ceux qui

voudront chanter avec elle, à l'unison, ou à l'octave, accordent aux autres parties diminuées: plus le Cantique de Siméon, les Commandemens de Dieu, les Prières devant & après le repas; & un Canon à quatre ou à cinq parties, & un autre à huit; imprimés à Paris, par Antoine le Clerc, 1561. Il a écrit le droit Chemin de musique, contenant douze chapitres; imprimé à Genève, l'an 1550.

LOYS LE CARON * autrement dit CHARONDAS, Parisien. Comme la connoissance de la Philosophie naturelle, est grandement requise au Médecin; aussi est la morale à celui qui fait profession de la science du droit, laquelle appartient aux mœurs, & guide les hommes à la vertu. Dequoi porte le témoignage le divin Platon, Prince des Philosophes, en ce qu'il a écrit des Loix; comme de même a fait Ciceron, &, à leur imitation. Loys le Caron n'a moins embrassé l'étude des Loix que la Philosophie, parmi la sérieuse occupation desquelles sciences, il a mêlé la poësie, qui est des dépendances de la Philosophie morale: & épris d'une fureur divine, a chanté des vers tant sur le sujet de l'amour que autres; mais s'il a été Poëte, il n'a été moindre Orateur. Ses Écrits en font foi, qui sont: la Poësie contenant cent Sonnets; le Démon d'Amour; Odes; le Ciel des graces, &c. imprimé à Paris, *in*-8°. par Gilles Robinot, 1554. La Clarté amoureuse, contenant soixante-dix-neuf Sonnets, imprimée avec la Claire de la Prudence de droit.

Ses Œuvres en Prose.

La Claire ou de la Prudence de droit, Dialogue, imprimé à Paris, *in*-8°. par Gilles Corrozet, 1554. La Philosophie; premier & second Livre, imprimée à Paris, *in*-4°. par Jean Longis, 1555. Les Dialogues, premier Livre, contenant cinq Dialogues; assavoir le Courtisan premier, ou que le Prince doit philosopher: le Courtisan second, ou de la vraie sagesse & des louanges de la Philosophie: Valton, de la tranquillité de l'esprit

ou

ou du ſouverain bien : Ronſard, ou de la poëſie : Claire, ou de la beauté ; quatre Dialogues, deſquels le premier eſt comme l'argument ou épitome des autres ; imprimés à Paris, *in*-8°. par Jean Longis, 1556. Commentaires ſur l'Édit des ſecondes Nôces fait par le Roi François II du nom ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1560. Panégyrique ou Oraiſon de louange au Roi Charles IX, préſenté à la Roine, mère du Roi ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Robert Eſtienne, 1566. Panégyrique ſecond ; ou de l'amour du Prince & obéiſſance du peuple envers lui ; au Roi Charles IX, imprimé de même par ledit Robert Eſtienne, 1567. Panégyrique troiſième, du devoir des Magiſtrats, au Roi Charles IX ; imprimé de même. Remerciement ou reconnoiſſance de graces, à la Roine, mère du Roi ; imprimé de même. Réponſes du Droit François, confirmées par Arrêts des Cours ſouveraines de France ; avec un Avant-propos contenant pluſieurs graves Diſcours de la prudence civile & Hiſtoire Françoiſe ; Livres premier & ſecond ; imprimées à Paris, *in*-8°. par Vincent Normant, 1576. Livre troiſième des Réponſes du Droit François ; avec une Réponſe politique ſur les moyens pour empêcher ou appaiſer les troubles & ſéditions, pleine d'éloquence & ſingulière doctrine ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Vincent Normant, 1577. Queſtions diverſes & Diſcours en nombre quinze ; imprimés à Paris, *in*-4°. par Vincent Normant, 1579. Le Droit civil, ou Coutume réformée & rédigée par écrit de la Ville, Vicomté & Prevôté de Paris ; avec les Annotations de Loys Charondas, & un Avant-propos au Sénat & peuple Pariſien ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Pierre l'Huillier, 1582. Livre quatrième des Réponſes du Droit François ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Vincent Normant, 1582. *Idem* le cinquième Livre des Réponſes du Droit François ; imprimé de même, 1584. Nous attendons de lui les Pandectes du Droit François, qu'il promet mettre en lumière. *Ludovici Charondæ* Γειθανῶν, *ſeu veriſimilium Libri tres. Scripſit etiam ſuper* 1°. *ff. novi in titul. de verb. oblig. ſcholia. Ejuſdem de juriſdictione & imperio Libellus. Item, de reſti-*

tuenda, & in artem redigenda Jurisprudentia. Annotationes in leges antiquas à Zasio collectas.

* Depuis l'an 1584 que du Verdier & La Croix du Maine écrivoient; jusqu'en 1617, année où le Caron mourut, cet Auteur publia divers Ouvrages de Jurisprudence, entr'autres, ses *Mémorables Observations du Droit François*, imprimées à Paris, en 1601, *in*-4°. —Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Louis le Charon, Tom. II, pag. 46 & 47.

En la Prudence de Droit.

¶ Vous savez Droit être appelé ce qui ne s'oblique, n'incline ne çà ne là, ains est de toutes parts également élevé. De laquelle signification est descendu le nom de Droit. Car si nous considérons que c'est que Droit, & en quoi il gît, nous connoîtrons qu'il ne pourroit être extrait de plus naïve & propre origine, que de celle que nous disons: parce que le Droit est une égalité, qui rend à chacun ce qui lui appartient, ne fléchissant à la faveur, ou haine de l'un plus que de l'autre: & rémunère les justes de si droite balance, que selon le devoir & office de chacun, les bienfaits sont récompensés; & les injustes, de la peine par eux méritée raisonnablement, punis. Cette égalité est la règle des choses justes & honnêtes: c'est celle qui doit première dominer ès contrats, jugemens & autres affaires & commerces; c'est celle qui est le vrai fondement de Justice. Et dit très-élégamment Ciceron au second Livre des Offices, que le Droit a toujours été dit juste & égal: car autrement il ne seroit Droit. Les Jurisconsultes, Orateurs & autres Latins, nomment le Droit *jus*, lequel mot Ulpian dit être appelé de Justice, comme si Justice étoit dite quasi Droit sistant.

En la Philosophie.

Il n'est rien plus excellent, plus royal, plus divin, que la Philosophie, qui embrasse toutes les sciences. C'est elle qui rend l'homme digne de l'honneur qu'il a sur tous les autres animaux. Qui est plus noble, que reluire entre les hommes, aussi clairement qu'ils excellent sur les bêtes? Qui est plus utile & nécessaire à la vie humaine, que cette vertu? Laquelle résistante à l'impitoyable injure du temps, ne se trouble de la cruauté, qu'il s'efforce lui faire: laquelle ne tremble aux menaces & injustes voleries des tyrans, laquelle est tant puissante de soi-même, qu'elle dédaigne les inconstantes faveurs? Que pourroit-on trouver, ou penser plus convenable à la dignité de l'homme, plus vertueux, pour fléchir les affections corporelles à l'obéissance de l'ame, pour retirer l'homme de l'abîme d'ignorance? &c.

Au Dialogue le Courtisan.

Qui voudroit nombrer les diverses sentences des hommes & les comprendre toutes, ne trouveroit à laquelle lui seroit meilleur de s'arrêter. Car depuis

que la raiſon ne gouverne les études & conſeils de l'homme, infinies conceptions le tirent en contraires penſées: tellement que rien ne lui peut plaire, rien ne lui ſemble devoir être dit ne penſé, que ce qui convient & accorde à ſes imaginations. Je ne m'ébahi donc ſi la Philoſophie n'eſt eſtimée tant gracieuſe, qu'on veut être la gentilleſſe des courtiſans, deſquels elle ne peut flater les voluptés. Mais ſi tu conſidéres avec moi combien elle eſt excellente, je te penſe ſi bien né, que la jugeras toute royale & digne des plus vertueux Princes, &c.

Au Dialogue Valton.

Nature (laquelle aucuns des anciens appellent Dieu, les autres une puiſſance divine, diſperſée par l'univers, & incomprenable par le ſens) eſt réputée celle qui comprend & entretient toutes les choſes créées de Dieu, & entre les autres l'homme libre, franc & vrai Seigneur des bêtes, plantes, métaux, & de tout ce que le Ciel environne; mais ſujet à Dieu, le ſouverain Roi du monde. En l'homme, le corps eſt conjoint à l'ame, non comme partie d'elle, ou étant enſemblement mêlés & confus; car l'ame retient toujours ſon eſſence, & par elle ſeule, il eſt (que je parle ainſi) ennaturé, tellement qu'on la peut dire la forme, non du corps, qui de ſoi n'eſt rien, ains de l'homme, lequel ſans elle n'a nulle vie, force ne connoiſſance. Ainſi donc il moyenne de la vertu céleſte & de l'état mortel. Nous voyons, ès hommes principalement de noble & vertueux eſprit, que l'ame ne s'adonne tant aux baſſes choſes, qu'aux plus excellentes & éloignées du corps, qui nous fait aſſurer, qu'un plus divin entendement gouverne tout l'homme; lequel Platon écrit Dieu avoir donné à chacun de nous, comme un Démon.

Au Dialogue Ronſard.

Quand les Poëtes décrivent quelques choſes horribles, quelques faits triſtes & miſérables, quelques mœurs & affections véhémentes, il ne faut tant regarder au ſujet, qu'à la bienſéance de l'art, qui l'a diligemment exprimé. Quelle grace auroit ou la peinture, ou le diſcours de la choſe laide, ſi elle n'étoit peinte ou décrite ſelon ſon naturel? On doit conſidérer en la poëſie, ou les excellentes & admirables ſentences, deſquelles elle eſt toute pleine, ou l'agencement & convenance des perſonnes & des choſes accommodées à l'argument propoſé. Quand le Poëte décrit le mol & laſcif Pâris fuyant de la bataille au lit, que nous déclare-t-il autre choſe que les mœurs d'un homme voluptueux & efféminé? Toutefois il ne le propoſe à imiter, ains plutôt à fuir & déſeſtimer.

Au Dialogue la Claire ou de la beauté.

La beauté n'eſt autre choſe, que la naïve grace du corps convenablement proportionné, & en lui tout, & en ſes parties, & orné de bienſéantes couleurs. Cette deſcription eſt tirée de la commune raiſon de nature, & peut être au-

cunement accommodée à toutes les choses, lesquelles sont appelées belles. Car nature ne se propose, que rendre parfait & accompli ce qu'elle procrée, & partant elle s'efforce de composer chacune chose, en tel ordre & convenance de ses parties, qu'on ne puisse trouver quelque défaut ne messéance, en sa disposition & agencement.

Au même Dialogue il décrit une beauté de ses vives couleurs comme s'ensuit.

La disposition de tout le corps sera de droite & bien convenable hauteur, la couleur blanche d'elle-même, décorée d'un lustre naïvement vermeil, le chef bien composé, au regard des autres parties du corps, représentant une grave modestie; les cheveux blonds comme le plus fin or, le front bien poli, la face pure, les sourcils élevés & distants ensemble convenablement, les yeux clairs, reluisans, agréables à voir, ne trop haussés ne trop demis, le nez droit, séparant également la face, de juste proportion & bien-flérante odeur, la bouche formée de telle grace, qu'entre les deux lèvres vermeilles, médiocrement ouvertes, se montrent les dents blanches comme le fin yvoire ou les perles exquises, & tout le reste du visage embelli d'une gracieuse douceur & humanité; les bras biens joints, ne trop serrés ne trop étendus, les mains & les doigts de même convenance, & de couleur rosine: bref tout le corps de telle élégance, que rien ne soit en lui que bienséant, digne d'être regardé, & de tel port, geste & maintien, que nul se puisse promettre quelque attente impudique, ains plutôt que chacun admire, & admirant honore la honte virginale; le premier ornement de la beauté, laquelle aussi doit être accompagnée d'une benigne & amiable parole, ne trop molle & trop délicate, ne trop âpre & fière; mais toujours enrichie de quelque honnête devis, non indigne des doctes oreilles.

Au premier Livre des Réponses.

La fin de l'homme, en cette vie mortelle, après la connoissance de Dieu, est de bien & heureusement vivre: en quoi git la profession de la jurisprudence. Mais quand je dis heureusement, je n'entends parler d'un plaisir, duquel les richesses ou voluptés mondaines & fortuites chatouillent l'homme imprudent; ains d'une honnête tranquillité, qui a son contentement en l'honneur & vertu, & accompagne toujours l'homme d'une joyeuse espérance, que Pindare appelle la bonne nourrice de la vieillesse.

En la Réponse Politique.

Mais nul des trois ordres ne veut recevoir les financiers, parce qu'ils sont cause en partie de la nécessité en laquelle la France est tombée, s'étant enrichis durant les troubles & guerres civiles, & auparavant, dès-lors que le Royaume a commencé d'apauvrir, des dépouilles, larmes & calamités de toutes espèces de gens, qui ont passé par leurs mains ravissantes. Et au lieu que les autres

Citoyens ont perdu, ces subtils financiers ont gagné. Ne vous fiez à eux, hommes François, d'autant qu'ils ne desirent qu'une confusion & désordre, &, à l'exemple de Pericle conseillé par Alcibiade, qui étoit d'esprit violent, ne cherchent que les moyens pour ne rendre compte de leurs charges & administrations : je ne dis tel compte qu'ils rendent avec les officiers de la chambre des comptes, qui les traitent en Cour souveraine; mais comme les Etats assemblés du temps du Roi Charles VI, proposèrent & requirent, assavoir de les rechercher des biens qu'ils avoient, quand ils sont venus à leurs Offices, comme ils se sont gouvernés en iceux, quelles possessions ils ont acquises, combien ils sont braves & magnifiques en meubles, & les grands édifices qu'ils ont faits.]

LOYS CHOQUET a mis en rime Françoise par personnages, les Actes [1] des Apôtres & l'Apocalypse * saint Jean; avec les cruautés de Domitian l'Empereur : le tout à Paris, en l'Hôtel de Flandres, l'an 1541. & imprimé *in-fol.* par Arnoul & Charles les Angeliers.

[1] Bayle parle fort au long des *Actes des Apôtres*, & du *Mystère de l'Apocalypse*, le tout mis en rime, & accommodé au Théâtre, pour l'instruction, ou plutôt pour le divertissement du peuple. Mais, en observant que dans le gros *in-fol.* de ces rimes, le nom de *Maître Louis Choquet, Prêtre*, n'est qu'à la tête du *Mystère de l'Apocalypse*, il devoit, ce semble, conclure de-là, contre du Verdier, qu'on pouvoit fort bien douter que les *Actes des Apôtres* fussent de la composition de Louis Choquet. Cette petite remarque critique auroit seule fait plus d'honneur à Bayle, que tout ce grand étalage d'extraits burlesques, dont il y a lieu de croire que du Verdier s'est abstenu par un motif de respect pour sa religion. —Voyez SIMON GRÉBAN. (M. DE LA MONNOYE).

* LOUIS CHOQUET, ou CHOCQUET, vivoit au milieu du seizième siècle. Son *Mystère de l'Apocalypse* fut représenté, en 1541, à l'Hôtel de Flandres, à Paris, par les Confrères de la Passion. Ce Poëme contient environ 9000 vers, dont on trouve l'Analyse dans l'*Histoire du Théâtre François*, Tom. III, pag. 50 & suiv.

LOYS DE CORBIERES, de Liuron en Valentinois de Dauphiné, a traduit de Latin, la Chiromance d'Antiochus Tibertus, rédigée en art, contenue en trois Livres *.

* Voyez *ANTIOCHUS TIBERTUS*, Tom. III, pag. 89.

LOYS DE CREIL a traduit d'Italien, Lettre Pastorale du Révérendissime Cardinal Borroméo, Archevêque de Mylan,

écrite à son peuple, en laquelle est déclaré, que c'est que l'année sainte du Jubilé, le pardon qu'on y gagne, & comment on se doit préparer pour le prendre avec profit spirituel; imprimée à Paris, *in*-8o. par Guillaume Chaudiere, 1574.

LOYS CYANEUS a traduit de Latin en François, l'Histoire Ecclésiastique, nommée Tripartite, divisée en douze Livres, contenant les nobles & illustres faits tant des hommes que des femmes de la primitive Eglise, fidèles en Jesus-Christ, depuis le temps de Constantin le Grand, jusques au temps de Théodose le jeune; écrite premièrement en Grec par trois Auteurs, assavoir Théodoritus, Evêque de Tyr; Sozoménus & Socrate; tournée jadis en Latin par Epiphanius Scholasticus, & rédigée en un bref Recueil par Aurel. Cassiodorus, Sénateur. La Traduction Françoise imprimée à la diligence de Jean Ferrier, Piémontois, après le décès du Traducteur, son ancien ami, à Paris, *in-fol.* par Gilles Gourbin, 1568.

LOYS DE GRENADE *. Le Mémorial de la Vie Chrétienne, &c. La première partie traduite par Geofroy de Billy, & la seconde par Nicole Colin. La Guyde des pécheurs à vertu, &c. mise en François par Paul du Mont, & encore par ledit Nicole Colin, qui a aussi traduit du même Auteur les lieux communs; ensemble les Prédications. Le vrai chemin pour acquérir & parvenir à la gloire de Dieu, traduit par Belleforest; comme aussi les dévotes Contemplations sur la vie, mort & passion de notre Seigneur. L'arbre de vie, &c. Traducteur Nicolas Dany. Sermons du dernier jugement, tournés en notre langue, par Gabriel de Saconnay. Le Miroir de la vie humaine, &c. traduit par Jean Chabanel.

* Louis, Dominicain célèbre du seizième siècle, naquit à Grenade, en 1504. Les Rois de Portugal & de Castille, qui eurent pour lui une estime particulière, voulurent en vain l'élever aux plus hautes dignités; il les refusa constamment, par de vrais sentimens d'humilité. Il mourut à Lisbonne le 31 Décembre 1588, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Ses *Œuvres Spirituelles* sont écrites avec une éloquence admirable, & contiennent les plus solides ins-

tructions. Guillaume Girard, dont nous avons la *Vie du Duc d'Epernon*, a donné une bonne Traduction Françoise des *Œuvres Spirituelles* de Louis de Grenade, Paris, 1667, *in-fol.*

LOYS GUICCIARDIN [1]. Description * de tout le Pays-bas, autrement dit la Germanie inférieure, ou basse Allemagne, par Loys Guicciardin, Gentilhomme & Patricien Florentin; avec diverses Cartes Géographiques dudit pays, aussi le pourtrait d'aucunes villes principales: & un ample Discours sur le fait de la négociation & trafique de Marchandise qui se fait audit pays; traduit d'Italien en François, imprimée en Anvers, *in-fol.* par Guillaume Sylvius, 1567. & par Christophle Plantin, 1581. Les Heures de récréation.

[1] Du Verdier, en parlant ici de deux Ouvrages de Louis Guichardin, traduits en François, savoir, sa *Description des Pays-Bas*, & ses *Heures de récréation*, devoit ajouter que Belleforest en étoit le Traducteur. Louis, neveu du célèbre Historien François Guichardin, mourut à Anvers, le 22 Mars 1589, âgé de soixante-six ans. — Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XVII. Les *Mémoires de l'Europe* du même Auteur contiennent ce qui s'est passé de plus remarquable depuis 1529, jusqu'en 1560. (M. DE LA MONNOYE).

* La *Description des Pays-Bas* parut, en Italien, sous le titre *Descrittione di tutti i Paësi Bassi, altrimentè ditti Germania inferiore.* La seconde Edition (en 1582) vaut mieux que la première; mais la troisième, qu'il publia en 1588, est encore préférable. Son Ouvrage est d'autant plus exact, qu'il avoit visité la plupart des lieux dont il parle, & qu'il avoit même fixé sa demeure à Anvers. Ce Livre fut traduit en François aussitôt qu'il parut. Cette Traduction fut réimprimée plusieurs fois entr'autres, en 1612, avec les Additions de Pierre Dumont. Regnier Vitellius en donna aussi, cette même année, une Traduction, souvent réimprimée & augmentée. Si nous en croyons le Ghilini (*Theat. d'Uom. Lett.* Tom. I, pag. 150) cette Traduction fut faite sur une version Françoise, mais c'est une méprise. Le Traducteur Latin assure lui-même, qu'il a traduit sur l'Italien. Belleforest traduisit aussi en François, *les Heures de récréation, & Après-dînées de Louis Guichardin*, imprimées à Paris, en 1571, *in-16.* & assez souvent depuis. On en a donné, en 1709, une nouvelle version Françoise, imprimée à Paris *in-12.* (Voyez l'Article de LOUIS GUICHARDIN dans le *Dictionnaire* de Prosper Marchand, note C.) Aubert le Mire écrivit en 1609 dans ses *Eloges Belgiques*, pag. 195, que Louis Guichardin mourut à soixante-quatre ans, & fut enterré à Anvers, sans Epitaphe; mais plusieurs autres Ecrivains disent qu'il mourut à soixante-six ans, & se fondent sur son Epitaphe qu'ils rapportent. Il faut croire

d'une part qu'Aubert le Mire étoit mal informé de l'âge de Louis Guichardin, & d'autre part que l'Epitaphe de Guichardin ne fut mise sur son tombeau, que plus de vingt ans après sa mort. Peut-être le Mire contribua-t-il à lui procurer cet honneur funèbre, car il avoit dit au lieu cité ci-dessus : *Conditus jacet... sine elogio sepulchrali, quod Florentini suo civi, Belgæ præconi certè debent.* Ajoutons que la Traduction Latine que fit Vitellius de la *Description des Pays-Bas*, n'est pas la première. Il dit lui-même qu'il ne faisoit que l'achever, quand elle parut en 1612; & dès 1582, la *Description* de Guichardin avoit paru dans les trois langues Italienne, Françoise & Latine, à Anvers, chez Plantin, *in-fol.* On fit, en François, un Abrégé de cet Ouvrage, qui fut publié, en 1596, à Arras, *in-8°.* sous ce titre : *Sommaire de la Description générale de tous le Pays-bas de M. L. Guiciardin*, par B. Rohault.

LOYS LE JARS a écrit en prose Françoise, Lucelle, Tragicomédie, disposée en actes & en scenes, suivant les Grecs & Latins, imprimée à Paris, *in-8°.* par Robert le Maigner, 1576.

LOYS LASSERRE, Chanoine & Granger en l'Eglise saint Martin de Tours, a translaté de Latin, la vie de saint Hiérome, extraite de plusieurs Auteurs, imprimée à Paris, *in-4°.* par Josse Badius, 1529, & depuis de beaucoup plus amplifiée par ledit Lasserre, & imprimée à Paris, *in-4°.* chez Charlotte Guillard *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, sur cet Article, Tom. II, pag. 49 & 50.

LOYS LAVATER *. Trois Livres des Apparitions des esprits, fantomes, prodiges & accidens merveilleux qui précèdent souventefois la mort de quelque personnage renommé, ou un grand changement ès choses de ce monde; composés par Loys Lavater, Ministre de Zurich; traduits d'Allemand en François : plus, trois Questions proposées & résolues par Pierre Martyr, Florentin, lesquelles conviennent à cette matière; traduites aussi de Latin en François; imprimés à Genève, *in-8°*, par François Perrin, 1571.

* Il naquit à Kibourg, dans le canton de Zurich, en 1527, de Rodolphe Lavater, l'un des plus vaillans hommes qu'aient eu les Suisses. Après avoir

fait

fait ses études, & voyagé en Europe, il revint à Zurich, où il fut Chanoine, Professeur en Théologie, & Ministre. Il mourut le 15 Juillet 1586; dans sa cinquante-neuvième année. Ses Ouvrages les plus estimés sont, l'*Histoire des Sacramentaires* & le *Traité des Spectres*.

LOYS DE LAUNAY, Médecin à la Rochelle, a écrit Réponse au Discours de Jaques Grevin, Docteur de Paris, qu'il a écrit contre son Livre de la Faculté de l'Antimoine; imprimée à la Rochelle, *in*-4°. par Barthelemy Berton, 1566.

LOYS LAZAREL [1]. Dialogue de Loys Lazarel, Poëte Chrétien, à Ferdinand, Roi, intitulé le Bassin d'Hermès; auquel il traite la manière de connoître Dieu & soi-même. *Prose*. Traduit de Latin en François; imprimé à Paris, *in*-8°. par Estienne Groulleau, 1577.

[1] Le Roi Ferdinand, introduit dans ce Dialogue, est, je pense, Ferdinand, Roi de Naples, mort le 25 Janvier 1494. Tout ce que je sais de l'Ouvrage, c'est qu'il est intitulé, en Latin, *Crater Hermetis*, & qu'Henri Estienne l'Ancien, l'imprima en 1505, à Paris, *in*-4°. Simler, de qui j'apprends ceci, dans son *Abrégé de la Bibliothèque de Gesner*, ne fait nulle mention des *Fastes*, dont Lazarel se dit Auteur, à la fin de l'Extrait produit ici par du Verdier; il marque seulement dans la suite, au lieu de *Lazarellus*, un *Ludovicus Zazarellus*, dont il est dit que le *Bombyx*, apparemment un petit Poëme sur le ver-à-soie, a été imprimé à Basle. (M. de la Monnoye).

[Pour autant doncques, ô Roi, que vous me contraignez à éplucher la vraie intelligence de ce qui a été, sans aucune parfaite décision, délaissé de ceux qui ont divinement parlé (car de fait aussi, au regard des choses divines, l'humaine considération est coutumièrement deceue) je veux que ceci, & ce qui en suivra puis après, ne soit de nous autrement acertené, qu'il est de notre mère Sainte Eglise & Assemblée des fidèles, approuvé, & maintenu pour vérité. Car si ainsi est que Platon, en ses loix, prohibe de rien innover ou ajouter à ce qu'on a reçu de l'oracle de Delphy, de Dodon, ou d'Ammon, à moindre raison ne doit-on rien innover de ce qui nous a été baillé par les Saints Prophètes & élus du Dieu vivant, & même par JesusChrist notre Sauveur, vrai Dieu & vrai homme. Et davantage, si ainsi est (comme le récite Platon en son Timée) qu'il faille de nécessité ajouter foi à ceux qu'il appelle fils des Dieux, encore que leur dire ne soit confermé & de vraisemblable opinion, à plus forte raison convient-il avoir foi indubitable aux oracles & enseignemens du vrai Dieu Jesus-Christ, & aux Commandemens de ses Prophètes & Elus. Il n'est donc pas, ô Roi, que vous n'ayez oui, & lu ès divins oracles, Dieu avoir, pour l'amour de l'homme, fait & créé toutes choses,

& l'homme pour l'amour de lui. Or après qu'il eut créé l'homme pour l'amour de lui, afin qu'il le reconnût à Seigneur & Créateur, & qu'il obéit à sa divine volonté, il lui donna une portion de sa divine intelligence, à celle fin, que par le discours d'icelle, il s'élevât en divine contemplation, & en contemplant Dieu, attirât à soi les substantiels rayons de sa splendeur, & par ce moyen acquît sapience, & finalement la vie éternelle. Ce qui a été signifié par la parabole de ceux qui sont ravis en la contemplation de leur ame, & de ce que Moyse appelle bois de vie. LE ROI. Tu veux doncques conclure par cela, ô Lazarel, que le bois de vie dénote l'élevation d'esprit ès choses divines? LAZAREL. Je le pense ainsi, Sire, & (pour mieux dire) je n'en fais doute. LE ROI. Quel profit & émolument revenoit-il à l'homme de telle contemplation, sinon la tranquillité & l'heureux repos de son esprit? LAZAREL. Cela n'est pas de peu de conséquence, car outre l'heur & tranquillité de l'esprit, laquelle procéde de là, pour acquérir sapience, il se préparoit davantage à être le digne temple où l'esprit de Dieu fit son séjour, & avoit par ce moyen les Anges de Dieu toujours en sa compagnie, pour guides & protecteurs. Au moyen dequoi il devoit à perpétuité, Dieu aidant, éviter la mort qu'il avoit encourue par nature, & avecques ce, obtenir incontinent, tout ce qui lui viendroit à gré; de là finalement lui provenoient maints autres biens & prérogatives. LE ROI. C'étoient choses de grande efficace, Lazarel, & dignes d'être de tous desirées; mais vu que par le goût du bois de science de bien & de mal, nous les avons perdues, j'ai maintenant vouloir d'entendre, qui est ce bois, dont est ensuivie la ruine du genre humain. LAZAREL. Puisqu'ainsi est, que vous entendez que signifie le bois de vie, vous pouvez aussi par ce moyen, entendre facilement de vous-même, que peut être le bois de science de bien & de mal; car par la déclaration d'un des contraires, l'autre est déclaré. LE ROI. Je le comprends par quelque conjecture, mais j'attends l'entendre plus apertement. LAZAREL. Vous devez savoir, que tout ainsi que l'amour, contemplation, & science des choses divines, est signifiée par le bois de vie, aussi conséquemment que l'affection ès choses caduques & matérielles, se peut appeler le bois de science de bien & de mal. LE ROI. Cela ne me satisfait pas encore assez: & si ne le peux comprendre en mon esprit. Car il m'est fort difficile à croire que Dieu ait prohibé de considérer ce qu'il a fait, au moyen qu'il n'est aucun ouvrier qui empêche de voir & affecter son ouvrage. Et m'est encore plus difficile à croire que, par telle considération, l'homme ait encouru la mort. LAZAREL. L'excellent & parfait ouvrier, Dieu, ô Roi, n'a pas défendu la contemplation de ses œuvres, mais trop bien a défendu de trop s'y arrêter, & comme le haut & suprême bien, les affecter, ainsi que quelques anciens ont fait, lesquels recevant le loyer, qu'ils méritoient, de leur iniquité, sont tombés en tel malheur & forvoyement d'esprit, qu'ils ont appelé & pris pour leurs Dieux le Ciel, le Soleil, la Lune, les Etoiles, & les quatre Eléments, & d'abondant quelques bêtes brutes. Mais l'Eternel & tout puissant Dieu, veut & commande, toutes telles choses, être comme par quelque discours,

vues & considérées, tellement que quasi par quelque degré, notre entendement se replie en lui, & que l'humain esprit se repose toujours sur la considération de sa Divinité. Car les choses invisibles de Dieu, ainsi que dit l'Apôtre, à savoir sa puissance éternelle, & sa divinité, apparoissent par la création du monde, en les considérant par les œuvres d'icelui. Et Hermès: quand tu voudras voir, dit-il, & connoître Dieu, éleve ta vue contre-mont, & regarde le Soleil, le cours de la Lune, finalement l'ordre de tous les autres astres. Saint Denis, au livre qu'il a écrit des noms de Dieu, s'accorde à ceci, quand il dit: Nous dirons cela, & peut-être, à la vérité, à savoir que ne connoissons point Dieu, quant à sa nature & substance, car au regard de ce, il nous est inconnu, à raison qu'il surpasse toute humaine appréhension; mais le connoissons-nous, par la bien ordonnée disposition de toutes ses créatures, qu'il a tirées hors de ses investigables secrets, & mis en lumière de connoissance humaine, démontrant en cela, & représentant devant nos yeux, quelques images & semblances de ses divins exemplaires; de manière que, par ce moyen, nous montons, en tant qu'il nous est loisible, jusques à celui qui excelle & surpasse toutes choses. En cette manière doncques, le souverain ouvrier veut que ce qu'il a fait soit de nous considéré. Parquoi nous devons, par toutes ces choses, garder & maintenir tel ordre, pour contempler ce que j'ai dit; car le souverain Dieu a fait toutes choses, pour l'amour de l'homme, & l'homme pour l'amour de lui. LE ROI. Je t'entends maintenant, & consens à ton dire. Mais je vousisse bien en outre, que tu m'apportasses quelques certains témoignages des sages, si en as en main, lesquels s'accordent à cela, à celle fin, que ce que tu as dit, fût en mon esprit plus fermement empreint. LAZAREL. Nous en avons plusieurs, Sire, mais sous paraboles enveloppés, lesquelles, à cause de leur prolixité, vous pourroient ennuyer, si je m'arrêtois beaucoup à les réciter, ni le jour même ne suffiroit à les raconter par le menu. Si n'ai-je toutefois délibéré d'outre passer, sans en referer quelques-uns. Salomon en ses Proverbes, traitant de la sapience divine, dit en cette façon: C'est le bois de vie, à ceux qui l'appréhendront, & seront heureux ceux qui le retiendront; & de rechef, en la nommant la femme de notre adolescence: Fais, dit-il, que ta venue soit bénite, & t'esjouis avecques la femme de ton adolescence. Car dès le commencement, tout ainsi que l'homme conjoint avec sa femme, prenoit plaisir avec elle: au cas pareil l'homme conjoint avec divine Sapience, après avoir trouvé qu'en elle consistoit le moyen de parvenir à la vie éternelle, se délectoit en elle. Et à ce propos, dit encore Salomon: Mon fils, dis à Sapience: Tu es ma sœur, & appelle Prudence ton amie, afin qu'elle te sauve & garde de la femme étrangère, & de celle qui appartient à autrui, laquelle farde ses paroles. Et ailleurs: Mets peine de te délivrer de la femme qui est à autrui, & de l'Etrangère, laquelle adoucit ses paroles, & délaisse le guide de sa jeunesse, & met en oubli l'alliance de son Dieu. Car sa maison tend à la mort, & ses sentes ès enfers. Et en même livre lit-on, que Sapience a édifié une maison, a entaillé sept colonnes, a immolé des bêtes, a sacrifié pour la victoire, a brassé le vin, a dressé la table & aprêté le

festin, & finalement, qu'elle a dit en cette façon: Venez, mangez mon pain, & buvez le vin que je vous ai brassé. Délaissez votre enfance, & vivez. Et un peu plus bas: La femme fole, & criarde, & pleine d'attraits voluptueux, & ne sachant rien, s'assied à l'huys de sa maison sur une chaise, en un haut lieu, pour appeler ceux qui passent par la voie, & qui vont leur chemin. Quiconque est petit, dit-elle, vienne à moi. Et a parlé ainsi à l'insensé. Les eaux furtives, sont plus douces que les autres, & le pain dérobé, est plus doux que n'est l'autre. Et n'a pas connu le poure malheureux qu'il y a céans des Geans, & ceux qui à ce festin sont invités, habitent au profond d'enfer. Celui qui s'ajoindra d'elle, descendra ès enfers; au contraire celui qui l'évitera, sera sauvé. Tout ainsi donc que Salomon par tout ceci, appelle le bois de vie, & la femme de notre adolescence, Sapience divine: aussi au contraire appelle-t-il prudence de la chair, & application de l'esprit aux choses terriennes, la folle femme criarde, pleine d'attraits voluptueux, ne sachant rien du tout, la paillarde étrangère, & adultère. Dont vient, que Saint Paul nous admoneste en cette manière: Si vous vivez de la concupiscence de la chair, vous mourrez: si par l'esprit vous mortifiez ses faits, vous vivrez. Hermès pareillement assure l'amour du corps, être cause de la mort. Car celui, dit-il, qui d'un amour illicite, & désordonné, aime son corps, il erre ès ténèbres, en lui-même appercevant assez les misères de la mort. Parquoi il faut savoir & entendre, que Sapience qu'induit Salomon avoir édifié une maison, & l'avoir appuyée de colomnes, n'est autre chose, que l'amour & élevation d'esprit ès choses divines. Ce qu'il appelle autre part la femme de notre adolescence, & Moyse le bois de vie. Pour cette cause est-elle dite, avoir à haute voix crié: délaissez votre enfance, & vivez. Mais la folle femme & criarde, laquelle est alléguée, en la parabole de Salomon, crier à haute voix devant tous, en un haut lieu de ville, signifie l'application d'esprit aux choses caduques & transitoires. Et par la paillarde, adultère & étrangère est dénotée la prudence de la chair, dont parle l'Apôtre. La prudence de la chair, dit-il, est envers Dieu réputée pour folie. Ce que, certes, est ce que Moyse veut signifier par le bois de science de bien & de mal. Dont fut dit à Adam: en quelque jour tu en mangeras, tu mourras de mort. Et Salomon: Qui d'elle se r'allira, il trébuchera ès enfers. Et David en ses Psalmes. Tous ceux qui de toi s'éloignent, ô Seigneur, périront. Tu as perdu tous ceux qui suivent autre que toi. LE ROI. Tu fais assez commodément revenir le sens des écritures au propos, que tu as entamé au dessus, d'où vient que je sois jà en icelui assuré & confermé, sans y faire doute. Mais je voudrois bien entendre, que veulent signifier les eaux furtives, dont tu as touché un peu au dessus, & le pain dérobé, & pourquoi la folle femme est dite crier à haute voix devant tous, à l'huis de sa maison. LAZAREL. Je le ferois très-volontiers, Sire, selon ma petite capacité, n'étoit que nous nous éloignerions par trop de notre intention. LE ROI. Non point trop; donne dedans tant plus hardiment que nous sommes oisifs. Et bien que soyons un peu tombés du premier propos, nous retournerons tantôt à notre dessein. Réponds doncques à la

demande que je t'ai faite. LAZAREL. Premièrement, Sire, Salomon en ses Proverbes, nous admoneste persister en divine sapience, par ces paroles. Boi l'eau de ta citerne, & les ruisseaux de ta fontaine. Car attendu que la science des choses divines, est notre femme, & notre citerne, s'il advient que nous allions à quelque autre étrangère, elle nous fournira, sans en avoir appercevance, d'eaux dérobées, & de pain emblé. Car tous adulteres, sont communément appelés larcins, choses fausses, & contrefaites, & bâtardes. L'eau doncques de notre citerne, signifie l'intelligence de sapience divine: comme au contraire les eaux furtives, l'intelligence de charnelle prudence; lesquelles deux significations, sont ailleurs figurées par le vin. Le vin de divine sapience, est celui, duquel le Messie nous fournit, ainsi que Zacharie dit en sa Prophétie. Qu'est-ce que le bien de Dieu? Qu'est-ce que sa beauté, sinon le froment de ses Elus, & le vin engendrant les vierges? Car après que par lui nous aurons été faits vierges, sans aucune souillure & corruption féminine, lors suivrons-nous l'agneau par tout où il ira, & pourront seuls chanter l'hymne & cantique des vierges, comme le dit S. Jean, ès mystères de sa révélation. Au regard de celui qui dénote la prudence charnelle, l'Apôtre le défend en cette sorte. Donnez-vous garde de vous enivrer du vin, où git luxure. Car tout ainsi que nous sommes faits vierges, sans corruption, par le vin de sapience (car la chaste génération est celle de ceux qui cherchent Dieu) aussi sommes-nous faits adultères & fornicateurs, par celui de l'Etrangère; laquelle est, à cette cause, dite crier à haute voix à l'huis de sa maison, d'autant que la prudence charnelle, est toujours ambitieuse d'honneur. Et encore qu'elle ne sache rien du tout, si est-ce néanmoins qu'elle appéte être toujours vue, & réputée docte, & expérimentée en tout savoir. Elle crie donque à haute voix devant tous, & dispute par les rues, étant garnie d'obscurités de paroles, propos ambigus, sottes subtilités, & conclusions sophistiques. Mais celui qui parle par cavillatoire argument, dit le Sage, est coutumièrement haï & ennuyeux aux autres: & si sera en toutes choses défraudé, au moyen qu'il ne lui est donné aucune grace du Seigneur, qui fait qu'il soit de toute sagesse dénué. Mais, je vous supplie, Sire, que ne sortions plus si loing hors de notre propos & premiere intention, ains retournons à notre entreprise. Car j'ai bon vouloir de vous révéler à la fin de ce propos, quelque grand secret, touchant le dernier fruit du bois de vie, voire qui est, en toute vertu, tant parfait & accompli, que celui qui en aura une fois goûté, ne pourra onques jamais autre chose appéter ne souhaiter, en cette mortelle vie. LE ROI. Celà sera bon, & cuide bien qu'il n'est pas de petite estime, puisque tu le dis, dont ai vouloir de l'entendre. Mais afin que ne laissions manqué & imparfait ce peu qui reste en cette notre dispute, expliquons-le, premier qu'entamer autre chose; à savoir qui sont les Géans, desquels parle Salomon, qui fréquentent cette paillarde: conséquemment, qui sont les femmes avecques lesquelles ne se souillent ceux qui sont vierges. LAZAREL. Ceux qui suivent divine Sapience, sont communément dits Pigméans, c'est-à-dire, Nains,

selon l'interprétation de Saint Hiérome. Pigmeans, dit-il, vallent autant à dire, comme connus du Seigneur, ou connoissant le Seigneur; desquels parle le Sauveur: laissez venir à moi les petits: car c'est à eux, à qui appartient le Royaume des cieux. Et à ce propos, est écrit ès Psalmes de David: La déclaration de tes paroles, Seigneur, donne clairté & entendement aux petits. Mais au rebours, ceux qui s'appliquent aux choses fragiles & mondaines, sont les Géans. Et pource, est-il dit ès Proverbes de Salomon: L'homme qui forvoira en la voie de doctrine, demeurera en la compagnie des Géans. Géans sont ceux qui ont édifié, & puis muni de hautes tours la ville de Babylon. Sont ceux qui, amoncelant montagne sur montagne, sont dits par les Poëtes avoir affecté une fois le Royaume céleste; lesquels finalement, ont été accablés sous les montagnes, & du tout éteints; desquels est écrit en l'Ecclésiastique; les anciens Géans n'ont point prié pour les offenses, parquoi ont été détruits, d'autant qu'ils se confioient en leur force & vertu. Et Isaïe: Notre Seigneur, dit-il, autres Seigneurs nous ont possédés que toi, fais seulement que, par toi, ayons souvenance de ton nom. Fais que ceux qui meurent ne vivent jamais, & que les Géans ne ressuscitent plus. Parquoi tu les as visités & détruits, & réduit toute leur mémoire à néant. Qui est la cause pour laquelle les feint-on avoir les pieds comme serpens, à l'occasion que employant tout leur sens & astuce aux choses sensibles & matérielles, ne se traînent seulement que par choses viles & abjectes de ce monde, sans jamais s'élever ès divines, ne croyant plus la vérité des choses, qu'autant qu'elles s'éprouvent par les persuasions des sens. LE ROI. Certes je m'y accorde maintenant. Non-seulement j'entends au vrai que c'est que les Géans, & pourquoi sont appelés pieds de serpens; mais davantage m'est faite ouverture, par ce moyen, à entendre la fiction du Poëte Hésiode, de la femme Pandora; laquelle il décrit avoir fort inconsidérément ouvert la boîte, que Jupiter lui avoit envoyée pour singulier présent; qui fut cause que tous les biens & vertus s'envolèrent au ciel, fors espérance seule, laquelle demeura au bord du vaisseau. Car que dénote autre chose Pandora, qui vaut autant à dire, comme le don de toutes choses, sinon la science de toutes choses matérielles, & sensibles? Laquelle ouvrant le vaisseau de notre entendement, & faisant en icelui sa demeure, fait que tous les biens le délaissent, & qu'ils se départent de lui, & s'envolent autre part, fors espérance seulement. Car continuellement nous espérons que tout bien nous advienne, jamais toutefois ne voyons, que par ce moyen, ce que nous espérons pouvoir obtenir, s'ensuive, au moyen que par telle espérance, nous sommes recul[illegible] du bois de vie. LAZAREL. C'est très-bien interprété à vous, Sire, encore qu'il me semble avoir autrefois chanté le contraire au livre de mes fastes, en cette sorte,

Bien qu'il soit dit par fabuleux mensonges,
Que Promethée fut cause de la mort;
Si toutesfois apert-il que sont songes;
Car Eve fut, qui nous causa ce tort.]

LOYS MARCHANT, Secrétaire de l'Évêque d'Arras, a traduit de Latin, la Vie de Caton le jeune, que l'on nomme en Latin, *Cato Uticensis*, écrite premièrement en Grec par Plutarque; imprimée à Lyon, *in*-16. par George Poncet, 1554 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 52.

LOYS DES MASURES, Tournaisien, a écrit Œuvres poëtiques, contenant vers Lyriques, Epitaphes, Odes, la Fable de Biblis & Caunus & autres choses; imprimées *in*-4°. à Lyon, par Jean de Tournes, en l'an 1557. Chant Pastoral sur le partement de France, & la bien-venue en Lorraine, de Monseigneur Charles Duc de Lorraine & de Madame Claude de France, son épouse; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1559. Tragédies saintes; David combattant; David fugitif; David triomphant; imprimées *in*-4°. par François Perrin, 1566. Bergerie spirituelle, Interlocuteurs; Vérité; Religion; Erreur; Providence divine; imprimée de même. Josias, Tragédie, imprimée à Genève. Hymne sur la Justice de Metz: de la prise de saint Quentin & de la conquête de Calais, au Roi; imprimée à Tholose, *in*-4°. par G. Boudeville, 1558. Vingt Pseaumes de David; traduits en rime Françoise, selon la vérité Hébraïque; imprimés *in*-4°. à Lyon, par Jean de Tournes & Guillaume Gazeau, 1557. Eclogue sur l'enfance de Henri, Marquis du Pont, fils premier né de Charles, Duc de Lorraine; imprimée par François Perrin, 1566. Les douze Livres de l'Eneïde de Virgile, traduits en vers François; imprimés à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes, 1560. & à Paris, avec toutes les Œuvres dudit Virgile. *in*-16. par Claude Micard, 1576. les carmes Latins, correspondant verset pour verset au François. Le Jeu des échecs, translaté en François, du Latin de Hiérome Vida, Crémonnois, par ledit des Masures; imprimé à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes, 1557. & dont le commencement est tel,

Je chante en jeu une guerre pourtraite;
D'un fier combat la semblance je traite;

Tirée au vray, une feinte en buy d'armes,
Le jeu d'un règne, & d'un camp de Gendarmes.
Comme deux Roys l'un à l'autre s'opposent,
Et pour l'honneur au combat se disposent.
L'un marche blanc, l'autre noir sur les rengs,
Ainsi armés de harnois différens.
Déclarez-moy, Muses, & Nymphes gentes,
Ces durs efforts & rencontres urgentes,
Qu'aucun Poëte encor, en écrivant,
N'a onc osé toucher par cy devant.
Chemin n'y a; mais d'aller j'ai envie
Où mon ardeur me ravit & convie;
Et faut que (brave) entreprendre on me voye
D'entrer aux lieux qui n'ont trace, ne voye.

Vasquin Philiere a aussi traduit ledit Opuscule du Jeu des Eschecs *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Louis des Masures, Tom. II, pag. 52 & 53.

LOYS DE MATHA a traduit les Epîtres d'Isocrates, Orateur Grec, très-profitables à gouverner une République; imprimées à Paris, *in*-4°. par Chrestien Wechel, 1547.

LOYS MEIGRET, Lyonnois, a écrit le Traité de la Grammaire Françoise, imprimé à Paris, *in*-4°. chez Chrestien Wechel, en l'an 1550. La Réponse à la désespérée replique de Glaomalis de Vezelet, transformé en Gyllaume des Autels. Ce sert d'Apologie pour les Meigretistes & leur Ortographe blâmée par Guillaume des Autels; & a été imprimée à Paris, *in*-4°. par Chrestien Wechel, l'an 1551. La Réponse à l'Apologie de Jaques Pelletier, imprimée en même forme, lieu & maison que dessus, l'an 1550. Discours dudit Meigret, touchant la création du monde, & d'un seul créateur, par raisons naturelles; imprimé à Paris, *in*-4°. par André Wechel, 1554. Traité touchant le commun usage de l'Écriture Françoise, auquel est débatu des fautes & abus en la vraie & ancienne puissance des lettres; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Longis, & Vincent Sertenas. Il a traduit le second Livre de Pline sur l'Histoire des

œuvers

œuvres de nature, imprimé à Paris, *in*-8°. par Chrestien Wechel, 1352. Les cinq premiers Livres des Histoires de Polybe Megalopolitain, imprimés à Paris, *in*-8°. par Estienne Groulleau, 1552. & *in-fol.* par Jean de Tournes, à Lyon, 1538. avec trois extraits des 6. 7. 8. & 16 Livres dudit Auteur, qui en a écrit quarante, dont ne sont restés entiers que les cinq premiers, où est déduite l'entreprise des Romains, contre les Chartageois, pour la conquête de la Sicile (durant laquelle se sont faites rencontres & batailles cruelles tant par mer que par terre) les combats furieux des Gaulois contre les Romains, la guerre d'entre Cléomene & Antigone pour la Morée, que par après Philippe, fils de Démétrie, a reprise: & les conquêtes qu'a fait Hannibal en l'Espagne; avec son presque incroyable voyage en Italie, fait en ses premiers ans. Ce qui suffit pour déclarer l'argument & sujet, traité par Polybe, lequel, dès l'entrée de son premier Livre, comme il est par tout fort sententieux, dit qu'il n'est point de voie plus assurée pour amender les hommes, que la connoissance des choses passées: ce que son gentil Traducteur François s'efforce aussi de confirmer, par vives raisons, en l'Épître qu'il adresse à la Noblesse de France, où, outre autres bons & élégans propos concernant cette matière, il écrit disertement & sententieusement ce qui s'ensuit:

[« Quoiqu'on dise que les finances sont les nerfs de la guerre, j'estime toutefois leur force sans conduite, telle qu'est celle du plus nerveux homme » du monde, assouvi d'un profond sommeil, & auquel le sens a fait sa retraite pour son repos. Aussi n'est-il rien si fort, ne si vif en ce monde, que » le sens de l'homme; ne chose si puissante & terrible, que l'entendement » enfin ne maîtrise & dompte. Et pourtant disons-nous communément » qu'engin vaut mieux que force. Je sais bien toutefois que hardiesse est un » avantage grand, & nécessaire à l'homme de guerre, & mêmement au » chef; mais je crains qu'à faute de considération bonne, & de sens, elle ne » les rende quelquefois outrecuidés & nonchalans du péril. Dont il advient » souvent qu'elle donne occasion à l'ennemi foible & couard d'entreprendre une victoire, & faire le métier d'un hardi. Parquoi la hardiesse sans » conduite & sans vigilance, est à toutes heures au danger d'embûches, » de surprises & de honteuses fuites, qui sont inconvéniens desquels bien sou-

» vent se contregarde le couard, d'autant que la peur & crainte rend l'homme » vigilant ».]

Il dit un peu après :

[« Il faut avoir, pour vaincre, cette pièce de harnois bien acérée, que nous » appelons bon sens, ou bonne conduite. Croyez que tout ainsi qu'un cheval, » lorsqu'il a pris son frein aux dents, forçant son maître, se jette sans crainte » à travers bois, rochers & baricaves, au danger de sa vie, comme plus il est » gentil, vif & courageux, que l'homme de guerre aussi, fort & hardi, pour- » chasse aisément sa défaite, à faute de conduite & de sens. Or, tout ainsi » que le corps requiert l'exercice pour se conserver en santé, & pour être » dispos, & endurci à porter la peine & le travail, que l'entendement au » semblable desire être exercité & dressé, ou par considération des choses » passées, ou bien par celles qui se font à l'œil ».]

Les quatre Livres d'Albert Durer, Peintre & Géométrien très-excellent, de la proportion des parties & pourtraits des corps humains; traduits de Latin, auxquels en l'Épître que ledit Meigret a mis au commencement, il dit;

[« Parquoi est évident que l'artifice des images n'est pas de soi vicieux, & » que la défense faite de Dieu de ne les faire, se doit refreindre, en tant que » son honneur, ou ses loix y sont offensées. Confessons donc que le seul » abus des hommes, en la révérence due à Dieu, qu'ils portent aux images » & statues, est réprouvé de lui, & non pas l'artifice. Et combien que, par » aventure, on me pourra mettre en avant, qu'icelles statues donnent occa- » sion de cette façon d'idolâtrie, si est-ce toutefois que la faute ne provient » pas de l'image, mais plutôt de la fausse opinion qu'un aveuglement d'en- » tendement cause en l'homme, par une négligence en la recherche de la » connoissance d'un vrai Dieu. Au surplus, si nous voulions attribuer la » coulpe aux choses dont les hommes abusent, il ne se trouvera rien en ce » monde, tant soit-il nécessaire à la vie de l'homme, & même pour son » salut, qui ne donne quelque occasion d'abus & de méchanceté ».]

Lesdits Livres ont été imprimés en un volume, *in-fol.* à Paris, par Charles Perier, en l'an 1557. Le Livre du monde, fait par Aristote, & envoyé à Alexandre le Grand, traduit par Meigret; imprimé à Paris, *in* 8°. par Denys Janot, 1541. L'Histoire de C. Crispe Saluste, de la conjuration de L. Serge Catilin, avec la première Harangue de M. T. Ciceron contre icelui : ensemble la guerre Jugurtine, avec l'invective de Portius Latro, contre

ledit Catilin; imprimée à Paris, *in-fol.* par Chrestien Wechel, & depuis à Lyon, *in-16.* par Jean de Tournes, 1556. Les troisième & quatrième Livres de Lucius Moderatus Columella, traitant du labeur des vignes, imprimés à Paris, *in-8°.* par Denis Janot & Jean Longis, en l'an 1542. La troisième Oraison d'Isocrates, faite en la personne de Nicocles, Roi de Chipre, touchant le devoir des sujets à leur Prince; imprimée *in-8°.* à Paris, par Chrestien Wechel, 1544. Les trois Livres de Marc Tulle Ciceron, des Offices, ou devoir de bien vivre; imprimés à Paris, *in-8°.* par Chrestien Wechel, 1547. Les douze Livres de Robert Valturin, touchant la discipline militaire; imprimés à Paris, *in-fol.* par Charles Perier, 1555. Le Menteur ou l'incrédule de Lucian, traduit de Grec; avec une écriture quadrant à la prolation Françoise, & les Oraisons; imprimé à Paris, *in-4°.* par Chrestien Wechel, 1548 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Louis Meigret, Tom. II, pag. 50 & 51.

LOYS DE MONJOUZIOU, Gentilhomme de Rouergue, a écrit un Traité des Semaines de Daniel & des paroles du Prophète Ezéchiel, dédié au Roi; imprimé à Paris, chez Jaques du Puis, 1582. Item un autre Traité de la nouvelle Cosmographie, auquel il montre les erreurs des Astronomes quant aux triplicités & signes. Item deux Livres de la doctrine de Platon, & de l'explication des Nombres Platoniques; Œuvre excellent, & de grande érudition. Il a écrit aussi en Latin, un Livre très-utile *De re nummaria & ponderibus.* Item les Préceptes de Rhétorique, mis exactement en table par une singuliere méthode *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Louis de Montjosieu, Tom. II, pag. 55 & 56.

LOYS MUSSET, Baillif de saint Verain, Alligny, Cosme & Bohy, a écrit Discours sur les Remontrances & réformations de chacun état, & déclaration de l'obéissance du peuple aux

Rois & Princes : & de l'amour & dilection, charge & devoir desdits Seigneurs envers le peuple, par toutes les nations Chrétiennes ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1582.

LOYS D'ORLÉANS, Parisien, a écrit Renaud, Imitation de l'Arioste ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Lucas Breyer, 1572. Cantique de victoire obtenue par le Roi Charles IX, en Mars 1569, contenant quarante-six couplets ; imprimé par Benoist Rigaud. Sonnets sur le tombeau du sieur de la Chastre, dit de Sillac, gravé d'inscriptions de divers Poëtes ; imprimés à Paris *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot LOUIS D'ORLÉANS, Tom. II, pag. 56.

LOYS PAPON a traduit du Latin de Laurens Joubert, le premier & second Livre du Ris & de ses parties, imprimé par Jean de Tournes *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 57.

LOYS DE PAS a écrit Histoire de Virginie [1], imprimée à Paris, *in*-8°. par Robert Estienne *.

[1] Le titre de ce Livre est équivoque, parce que, encore que vraisemblablement ce soit une relation du pays nommé *Virginie*, dans l'Amérique Septentrionale, on peut douter néanmoins si ce n'est pas l'Histoire Tragique de Virginie, fille de Lucius Virginius, si indignement traitée par le Décemvir Appius Claudius, d'autant plus que ce sujet a fourni la matière d'un Poëme Elégiaque, sous le titre de *Virginia*, en deux Livres, à Pacificus Maximus d'Ascoli, contemporain de Politien. Samuel Chappuzeau, pag. 110 de son *Théâtre François*, cite une pièce de Théâtre, intitulée *Virginie*, de Michel le Clerc, de l'Académie Françoise. (M. DE LA MONNOYE).

* Jean Meiret avoit donné, en 1628, la *Virginie*, Tragicomédie froide & ennuyeuse, quoique ce fût la pièce de prédilection de cet Auteur. En 1683, Campistron fit représenter au Théâtre François sa Tragédie de *Virginie*, pièce assez bien conduite, mais dont le style est foible, & le dénouement sans vraisemblance.

LOYS DE PERUSIIS, Ecuyer, de Cumons, a écrit Discours des Guerres advenues en Provence & Comté d'Avignon, entre

les Catholiques, & ceux qui se disent Huguenots, en l'an 1562, dédié aux Dames & Damoiselles d'Avignon & de la Comté de Venaiscin: & au commencement y a une Épître en Italien du sieur Fabrice Serbellon; imprimé en Anvers, *in*-8°. par Antoine Tiletis, 1564.

* Ce que Du Verdier & La Croix du Maine disent de cet Ecrivain, aussi-bien que la note de M. de la Monnoye, que j'ai rapportée (Bibliothèque de La Croix du Maine, Tom. II, pag. 57 & 58, au même Article) a besoin d'éclaircissement, & même de corrections. Louis de Perussis (car c'est ainsi que s'écrit son nom) étoit d'une famille illustre, dont on trouve la Généalogie dans l'*Histoire de la Noblesse du Pays Venaissin*, par Pithon-Curt, (Tom. II, pag. 371). Il mourut en 1584, à l'âge de soixante ans. Il écrivit l'*Histoire des Guerres contre les Huguenots*, en Provence, & dans le Comté Venaissin. Il a divisé son Ouvrage en trois Livres. Le premier, qui s'étend depuis 1560 jusqu'en 1562, parut à Avignon, *in*-4°. en 1563, & à Anvers, *in*-8°. en 1564. Ce n'est point un Abrégé, comme le dit le P. le Long, &, après lui, M. de la Monnoye; mais un Ouvrage complet. L'Epître Italienne, qui se trouve à la tête, n'est point, comme le dit du Verdier, de *Fabrice Serbellon*; c'est une Epître Dédicatoire de l'Auteur, écrite en langue Italienne, & adressée à *Fabrice Serbelloni*, Général des Troupes du Pape, dans le Comté Venaissin. Il y a aussi une autre Epître, en François, adressée aux Dames & Demoiselles d'Avignon & du Comté. Le second Livre de cet Ouvrage parut à Avignon, en 1564, sous ce titre: *Le second Livre des Discours des Guerres de la Comté de Venaissin, & quelques observations de notre Sainte Eglise, avec autres incidens, par le Seigneur Loys de Caumont*. Il contient les événemens qui se sont passés jusqu'au 7 Février 1564. Cette Edition est extrêmement rare. On a cru communément que ce second Livre étoit demeuré manuscrit. (Voyez la nouvelle Edition de la *Bibliothèque Historique de la France*, Tom. III, pag. 550.) Mais c'est le troisième Discours qui n'a point été jusqu'ici imprimé. Il commence au 22 Février 1564, & finit en 1581. Il passa, en 1614, à M. de Peiresc, de-là dans les mains de M. le Président de Mazaugues. Il fait aujourd'hui partie de la Bibliothèque publique de Carpentras, M. de Mazaugues ayant communiqué ce Manuscrit, en 1719, à un de ses amis, qui en fit faire une copie exacte, M. le M. Daubais en fit l'extrait sur cette copie. Comme ces *Discours* sont écrits d'une manière fort diffuse, & d'un style fort singulier, M. le M. Daubais a cru ne devoir publier que l'Extrait qu'il en a fait, & qui a été imprimé, avec un grand nombre de notes, dans le premier volume des *Pièces fugitives pour servir à l'Histoire de France*, Paris, 1759, *in*-4°.

LOYS DU PUY, natif de Romans, en Dauphiné, a traduit

de Grec, les Épîtres de Diogenes, Philosophe Cynique, imprimées à Lyon, *in*-16. par Jean Saugrain, 1557 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Louis du Puis, Tom. II, pag. 58.

LOYS LE ROY, dit Régius, savant homme, a écrit & traduit plusieurs beaux Livres en François, en bon & pur langage, & non aucunement affété: aussi sont-ils beaucoup estimés des plus Doctes, & se sont rendus d'eux-mêmes si recommandables, qu'ils seront à jamais, avec leur Auteur, immortels. En voici les titres: le Phédon de Platon, traitant de l'immortalité de l'Ame: le dixième Livre de la République, en ce qu'il parle de l'immortalité & des loyers & supplices éternels: deux passages du même Auteur, de l'Ame divine & humaine, de leurs actions & affections, l'un du Phédon, l'autre du Gorgias. La Remontrance que fit Cyrus, Roi des Perses, à ses enfans & amis, un peu auparavant que mourir: le tout imprimé à Paris, *in*-4°. par Sébastien Nyvelle, 1553. Le premier, second & dixième Livres de Justice ou de la République de Platon: plus Sermon de Théodorit, Évêque de Cyropoli, ancien Philosophe & Théologien; de la Providence & Justice divine; imprimés à Paris, *in*-4°. par Sébastien Nyvelle, 1555. L'Exhortation d'Isocrates, à Démonique: Oraison du règne & de la manière de bien régner: le Symmachique ou du devoir du Prince: le premier Livre de l'institution de Cyrus, ou du Prince parfait, par Xénophon: les Louanges d'Agésilas, Roi des Lacédémoniens, par le même Xénophon: le tout imprimé à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1560. Considération sur l'Histoire Françoise & universelle de ce temps, dont les merveilles sont succintement récitées. Discours très-élégant sur le grand & jadis tant renommé Royaume des Perses, & la nourriture de leurs Rois; aussi sur la modération de liberté & de servitude qu'on doit garder ès Etats publics, à l'exemple desdits Perses & Athéniens; dont les uns, pour avoir trop asservi leurs sujets en Monarchie,

les autres, pour avoir trop pris de liberté en Démocratie, furent corrompus & ruinés; extrait du troisiéme Livre des Loix de Platon & traduit de Grec; imprimé à Paris, *in*-8°. par Federic Morel, 1562. Traité des troubles & différends advenans entre les hommes par la diversité des Religions; ensemble du commencement, progrès & excellence de la Religion Chrétienne; imprimé à Paris, *in*-8°. par Federic Morel, 1568. Le Sympose de Platon, ou de l'amour & de beauté, traduit du Grec; avec trois Livres de Commentaires d'icelui Régius, sur ledit Sympose; extraits de toute Philosophie & recueillis des meilleurs Auteurs tant Grecs que Latins; imprimé à Paris, *in*-4°. par Jean Longis & Robert le Maignier, 1559. Du bien advenant aux Princes, freres, de leur amitié mutuelle & bonne intelligence entre eux: par le grand Cyrus, à Cambyses & Taoxares, ses fils; traduit du Grec de Xénophon; imprimé à Paris, *in*-8°. par Federic Morel, 1575. Exhortation aux François, pour vivre en concorde & jouir du bien de la paix, imprimée à Paris, *in*-8°. par Federic Morel, 1570. Projet ou Dessin de France, pour en représenter en dix Livres, l'État entier, sous le bon plaisir du Roi; imprimé de même. Les Monarchiques de Loys le Roi, ou de la Monarchie, & des choses requises à son établissement & conservation; avec la conférence des Royaumes & Empires plus célèbres du monde, anciens & modernes, en leurs commencemens, progrès, accroissemens, étendues, revenus, forces par mer & par terre; diversité de guerroyer; Trains & Cours de Princes, Conseils souverains, Polices, Judicatures, Loix, Magistrats, durées, décadence & ruines; à Paris, *in*-8°. de l'Imprimerie de Federic Morel, 1570. De l'excellence du Gouvernement Royal; avec Exhortation aux François, de persévérer en icelui, sans chercher mutations pernicieuses, ayant le Roi présent digne de cet honneur, non-seulement par le droit de légitime succession; mais aussi par le mérite de sa propre vertu, & le Royaume réglé d'ancienneté, par meilleur ordre que nul autre que l'on sache, étant plus utile qu'il soit hérédi-

taire qu'électif, & administré par l'autorité du Roi & de son Conseil ordinaire, que par l'avis du peuple, non entendu ni expérimenté aux affaires d'État; imprimée à Paris, *in*-4°. par Federic Morel, 1576. L'Oraison du Seigneur Jean de Zamoscie, Gouverneur de Belzs & de Zamech, l'un des Ambassadeurs envoyés en France par les Etats du Royaume de Pologne, & du grand Duché de Lithuanie, au Sérénissime Roi élû de Pologne, Henri, fils & frère des Rois de France, Duc d'Anjou, sur la déclaration de son élection, & pourquoi il a été préféré aux autres compétiteurs, où l'état présent d'icelui Royaume est proposé au vrai; traduite de Latin en François, par Loys le Roy, dit Régius, à la requête desdits sieurs Ambassadeurs; & imprimée à Paris, *in*-4°. par Federic Morel, 1574. Sept Oraisons de Démosthene, Prince des Orateurs; trois Olynthiaques & quatre Philippiques, pleines de matière d'Etat & de Gouvernement; traduites du Grec, & imprimées à Paris, *in*-4°. par Federic Morel, 1575. Les Politiques d'Aristote, esquelles est montrée la science de gouverner le genre humain en toutes espèces d'états publics, traduites de Grec; avec expositions prises des meilleurs Auteurs, spécialement d'Aristote même & de Platon, conférées ensemble; où les occasions des matières par eux traitées s'offroient: dont les observations & raisons sont éclaircies & confirmées par innumérables exemples anciens & modernes; recueillis des plus illustres Empires, Royaumes, Seigneuries & Républiques qui furent onques & dont on a pu avoir la connoissance par écrit, ou par le fidèle rapport d'autrui: plus du commencement, progrès & excellence de la Politique: le tout imprimé à Paris, *in-fol.* par Michel Vascosan, 1576. Deux Oraisons Françoises, prononcées par Loys le Roy, à Paris, avant la lecture de Démosthene, au mois de Février 1576: l'une, des langues doctes & vulgaires, & de l'usage de l'éloquence: l'autre, de l'état de l'ancienne Grece depuis son commencement jusques à ce qu'elle fut asservie par les Macédoniens, nécessaire à savoir pour l'intelligence des meilleurs Auteurs

Grecs

Grecs, & utile pour la considération des troubles & changemens qui advinrent lors, conformes à ceux du temps présent; imprimées à Paris, *in*-4°. par Federic Morel, 1576. Douze Livres de la Vicissitude ou variété des choses en l'univers, & concurrence des armes & des lettres par les premières & plus illustres nations du monde, depuis le temps où a commencé la civilité, & mémoire humaine jusques à présent. Plus s'il est vrai ne se dire rien, qui n'ait été dit auparavant, & qu'il convient, par propres inventions, augmenter la doctrine des anciens, sans s'arrêter seulement aux versions, expositions, corrections & abrégés de leurs écrits; imprimés à Paris, *in-fol.* par Pierre l'Huillier, 1577. *Ludovici Regii Constantini ad præstantissimos clarissimosque hujus ætatis viros Epistolarum Liber. Ejusdem Selectiores aliquot Epistolæ; Parisiis in*-4°. *apud Federicum Morellum*, 1559. *Ad illustriss. Reginam D. Catharinam Medicem Franc. II. Franciæ Regis potentiss. matrem, Consolatio in morte Henr. Regis, ejus mariti, ubi per occasionem exitus ejus notabilis exponitur, quâ quæ antecesserunt aut consecuta sunt mirabilia narrantur. Ejusdem L. Regii Corollarium quòd omnia infra Lunam præter animos cœlitùs demissos, mortalia & caduca, perpetuæque mutationi obnoxia & quod &c. Parisiis in*-4°. *apud Federicum Morellum*, 1560. *Prolegomena Politica : prima est oratio ab eo habita Parisiis initio professionis Regiæ, in enarratione Politicorum Aristotelis; impressa in*-4°. *à Federico Morello*, 1575. *Ejusdem Lud. Regii Orationes duæ, habitæ Parisiis anno* 1575. *Prima est de motu Franciæ, & casibus aliarum gentium, nationum, civitatum, urbium, regum & regiarum familiarum, qui in hanc ætatem incurrerunt. Altera, de jungenda sapiendi & sentiendi scientia cum ornatè dicendi facultate. Lutetiæ ex officina Federici Morelli*, 1576. *Gul. Budæi, Parisiensis, viri clariss. & suæ ætatis doctissimi, vita, per Lud. Regium. Ejusdem Regii de Francisco Connano, Jurisconsulto, &c. Lutetiæ, in*-4°. *anno Domini* 1577 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Louis le Roi, Tom. II, pag. 59 & suiv.

En l'Exhortation aux François. ¶.

[Or est Sédition, dissention des Citoyens. Si elle est des sujets envers leurs Supérieurs & Seigneurs, se nomme Rebellion : entre égaux, faction : entre privés, pour cas particulier, noise : entre Ecclésiastiques, schisme. Proprement Sédition est entre gens de même pays, guerre contre l'étranger, &c. Jamais inimitiés & mécontentemens ne défaillent entre partialités & différences de sectes, mœurs, langues, seigneuries, lesquels augmentent par moqueries, outrages, & injures procédantes de telles dissimilitudes tant que par succession de temps, deviennent la plupart irréconciliables, si sont les hommes incités à sédition, par espérance de profit & honneur, ou par crainte du dommage & infamie : plus, par l'avarice, orgueil, rudesse des Seigneurs, ou par mépris & haine qu'on leur porte : par envie ou avancement indigne d'aucuns & accroissement déproportionné qu'on apperçoit en eux, plus grand que les forces de l'état ne peuvent supporter : lesquels aussi, étant outrageux de nature, & rendus puissans, entreprennent facilement contre leurs Princes & Républiques. Or naissent communément les séditions de petits commencemens : mais si elles ne sont promptement éteintes, tantôt croissent infiniment, n'infectant seulement les maisons, bourgs & villes ; mais aussi les provinces entières, Parquoi il les faut assoupir dès le commencement, & en retrancher les causes, avec prévoyance & prudence politique, &c. Si les sages étoient crus, l'on n'immueroit ou innoveroit jamais rien sans urgente nécessité, & très-évidente utilité, à cause des grands troubles qui en viennent en public & en privé. De manière qu'il est plus expédient tolérer quelques imperfections des Loix, & fautes des grands, si elles ne sont trop préjudiciables, qu'en les cuidant corriger, renverser tout l'Etat, selon le proverbe ancien, qui admoneste, n'émouvoir le mal bien reposant, & jà connu, & auquel l'on est accoutumé. Hipocrates même, en sa médecine, advertit que les choses accoutumées, jaçoit que soient pires, nuisent moins que les non accoutumées. Certes mutation en toutes choses, fors ès mauvaises, est très-dangereuse, ès saisons de l'année, ès nourriture du corps, mœurs de l'ame, &c. Quand donc la nécessité presse changer, afin que nouvelle mutation ne soit trop griève, il convient la faire peu à peu doucement, non rompre tout à une fois impétueusement. Car le changement qui se fait par le menu est plus facile à supporter, & moins sensible : ainsi que Dieu même nous advertit par ses œuvres, lequel nous mène petit à petit des grandes chaleurs aux fortes gelées, & des gelées & froidures aux chaleurs ; ayant ordonné le printemps entre l'hyver & l'été, & l'automne entre l'été & l'hyver, saisons moyennes & plus tempérées. Aussi ne voyons-nous point nature faire mutation quelconque, pour passer d'une extrémité en une autre, sans moyen mutuel & reciproque. Combien donc que nouvelleté soit agréable aux curieux, toutefois elle est dangereuse à introduire, signamment ès cas concernant l'Etat & la Religion, &c. Il n'y a en tout le monde région mieux située que la France, plus belle, & plus saine, commode, fertile, & abondante en toutes choses convenables.

à l'entretennement de la vie humaine. Car où le chaud n'est trop ardent, ne le froid âpre & long, où n'y a pluies démesurées, ni vents beaucoup violents: ains persévèrent les parties de l'année en disposition modérée, là se trouve agréable tempérie de l'air, salubrité d'eaux, fertilité de terres; moyennant lesquelles choses le pays est rendu plaisant, sain, propre à produire tous bleds & légumes, nourrir toutes plantes domestiques & sauvages, portant fruits abondamment en leurs saisons, les animaux mêmes y sont mieux formés; plus grands & fertiles qu'ailleurs, sans jamais y défaillir les habitans par famines & pestes trop cruelles; mais où le chaud & froid, sec & humide excédent, ils offensent toutes choses, & les rendent pires. La température que je dis se voit en la France: laquelle étant située entre Midi & Septentrion, & bien orientée, est très-salubre. Ici n'y a solitudes vagues, ne déserts sablonneux, ne bruières ou landes inutiles, ne montagnes inaccessibles, ne bois déshabités, ne s'y trouvent serpens venimeux, ou bêtes cruelles, & monstres horribles; mais se voyent belles campagnes labourables, claires fontaines, ruisseaux & rivières coulans de toutes parts, vertes prairies, gras herbages, forêts ombrageuses, coustaux & collines couvertes de vignes, & tout le pays vêtu de fleurs, herbes, arbres, bleds: fourni de bétail, poissons, oiseaux, laines & cuirs, beurres & fromages d'un côté, huiles de l'autre. Et comme la vie humaine soit substantée par trois choses, par le manger & le boire, & par l'air que nous spirons & respirons incessamment, les plus convenables à la nourriture des personnes sont les froments & les vins, que la France produit en telle abondance, que non-seulement, elle demeure fournie suffisamment; mais en aide à tous ses voisins, qui ne s'en peuvent bonnement passer. Davantage le sel qui donne goût & saveur à la plupart des viandes, & sert aux autres de confiture & conserve, vient presque naturellement ès deux mers la costoyant; qu'il est le meilleur qu'on puisse trouver, duquel se fournissent les étrangers de tous côtés, signamment les Septentrionaux, qui le viennent querir en Brouage avec grosses flottes de hourques & navires, telle fois cinq ou six cens ensemble. C'est chose incroyable du lin & du chanvre qui y croissent, & des toiles qu'on en tire pour porter en Espagne, en Barbarie, ès Indes Orientales & Occidentales; des antennes & cordages qu'on y aprête, dont tout le navigage est équipé; de la grande drapperie, du papier, & imprimerie qui s'y font, du pastel pour la teinture, du safran qui y vient. L'on ne penseroit jamais en quelle quantité sont recueillis les fruits de toutes sortes, & envoyés dehors; retenant du naturel de la terre qui les produit, exquis en bonté & singulière perfection; & partant requis de toutes parts. Les autres contrées ont certaines graces & singularités distribuées particulièrement à chacune par nature, regardant au bien commun de l'univers, qui ne peut persévérer en sa perfection sans telle variété, & afin que les uns ayant besoin des autres, communiquent ensemble, entretenant la société du genre humain par secours mutuel & aide réciproque. Mais la France n'est heureuse en une chose singulière & une commodité seulement, ains abonde presque en toutes naturellement, ou par industrie; recevant une douce humeur, tant par les

rosées & pluies qui y tombent souvent, que par les ruisseaux & rivières qui l'abreuvent de tous côtés. Et ayant plusieurs fleuves navigables, courant les uns en la mer méditerranée, les autres en l'océan, esquels descendent plusieurs autres moindres : elle recouvre, par le moyen du navigage, facilité & commodité du commerce, ce qui est excellent ailleurs, servant plus à l'ornement, délices & superfluités, qu'à la nécessité. Davantage elle est embellie en toutes ses parties de plusieurs beaux édifices, châteaux, villages, bourgs, villes & cités bien peuplées, riches & fortes, signamment celles des frontières, entre lesquelles Paris est la Capitale du Royaume, estimée comme le premier miracle du monde, à cause de sa grandeur, multitude, industrie & richesse des habitans, affluence de vivres, & commodité d'autres choses, autorité de Parlement, & l'Université florissante en toutes sciences, &c. Au monde y a toujours quelque bien mêlé parmi le mal, & vont par-tout la vertu & le vice, passant de pays en pays, & regnant plus en un temps qu'en l'autre; car étant les affaires humaines en perpétuel mouvement, elles montent & descendent sans cesse, amendant, ou empirant alternativement. Une cité, ou province, instituée par quelque excellent législateur, prospère quelque temps, par la vertu de son gouvernement, & va de bien en mieux, tirant de droit fil vers le milieu, ou le faîte de son vrai cours politique, puis décline de haut en bas, ou du milieu en extrémité, &c. Je retourne à nos François, lesquels jaçoit que par trois fois aient changé de familles royales : toutefois ils ont cela propre, qu'ils n'eurent jamais Prince étranger, ordonnant sagement du commencement que le royaume iroit continuellement par succession de mâle en mâle, & ne sortiroit de son sang. Car les royaumes héréditaires sont moins sujets à dissentions civiles, que les électifs, pour auxquels parvenir, se font toutes pratiques & menées, en y ajoutant souvent la force. Avant qu'établir certaine forme de gouvernement, ils travaillèrent grandement à chasser les Romains restant en Gaule, à dompter les Allemands, leurs compétiteurs; à repousser les Hunnois qui y étoient arrivés en nombre de cinq cens mille, sous Attila, soi-disant Fléau de Dieu, à supplanter le royaume des Bourguignons & des Visigots, d'Austrasie & Neustrie, de Bretagne, d'Aquitaine; à débeller les Sarrasins, chasser les Anglois. Mais, après qu'ils furent délivrés de tels ennemis, ils réglèrent leur monarchie par trop meilleur ordre, que nulle des autres dont nous ayons connoissance à présent, & & dont peut-être il soit mémoire par les histoires. Je tais l'institution des Pairs, érection des Parlemens & Chambre des Comptes, renouvellement de la loi Salique, introduction d'appanage aux fils des Rois, interdiction de dons, & aliénation du domaine de la couronne sans connoissance publique, alliances & confédérations avec les Etrangers, fortifications ès frontières, gendarmerie ordinaire, état de l'artillerie, marine de Levant & Occident, maniement & administration des finances, ordre de tous Magistrats, offices, dignités, capitaineries; appellations comme d'abus, pour brider, sans aucun scandale, la puissance des Prélats entreprenant sur l'autorité Royale; Régale des Archevêchés & Evêchés, sermens de fidélité, pragmatique-sanction,

concordats & privilèges de l'Eglise Gallicane, & autres telles considérations par eux observées, qui montrent assez leur prudence & prévoyance à la conduite, conservation & augmentation de l'Etat. Ils choisirent le gouvernement Royal comme le plus juste, plus modéré, plus supportable & durable, plus paisible, puis réglèrent l'autorité des Rois par bonnes loix & coutumes, afin qu'elle ne fût totalement absolue, ne trop astreinte, lesquels, de leur part, se sont montrés tant faciles envers leurs sujets, que, pour se faire obéir, ils n'ont eu besoin d'être servis à genoux & têtes nues, comme les Rois d'Angleterre, ni qu'on baissât les yeux devant eux, quand ils marchent en public, comme les Empereurs des Turcs; ne qu'ils se fissent adorer, comme Alexandre le Grand & Auguste; ne qu'ils se montrassent au peuple le visage couvert, comme le Prêtre Jean; ou enclos en une tour de fin ivoire, comme le grand Cham de Cathay; ne qu'ils entretinssent armée Prétoriane, comme les Empereurs Romains; mais, par leur seule bonté, ont été mieux servis & suivis que tous les autres, trouvant leurs sujets toujours prêts d'exposer, avec singulière affection, non-seulement les biens, mais aussi les vies, pour leur dignité & majesté. Davantage ils établirent les principales parties du Royaume, en sorte qu'ayant les sujets, les biens, honneurs & charges publiques distribuées proportionnément entr'eux, ils n'eussent occasion de se mécontenter du Roi, ou de contendre ensemble, cherchant nouvelletés & mutation en l'Etat. Les Nobles jouissent de plusieurs grandes prérogatives & prééminences, pourtant qu'ils défendent le demourant du peuple au danger de leurs vies. Ils sont exempts de toutes gabelles, aides, tailles, impositions & subsides; tiennent les premiers honneurs du Royaume. Ils possédent en haute, basse & moyenne justice, villages, bourgs, villes, châteaux & forteresses, avec vassaux tenant & relevant d'eux, obligés par foi & hommage; laquelle justice dépend néanmoins du Roi, & répond en dernier ressort à ses Cours souveraines. Les Princes sont honorés comme collatéraux des Rois; les Pairs assistent premiers ès cérémonies & sacres des Rois habillés à l'antiquité, ayant leurs causes commises en première instance au Parlement de Paris, dont ils sont membres, en ce qui concerne leur pairie, & ne peuvent être jugés que par leurs frères pairs. Et à eux tous portent tant de fiance les Rois, qu'ils en semblent être domestiques, leur étant loisible de les aborder sans soupçon, & de porter armes jusques en leur chambre, ce qui n'est permis aux autres. Outre ce, y a gendarmerie ordinaire, plus grande & mieux entretenue qu'en nul autre Royaume, laquelle est introduite, tant pour la défense du pays, que pour l'entretenement des Gentilhommes. Tel est le traitement de la Noblesse, autant honorable & favorable qu'il en puisse être. Au regard du peuple, il a occasion de se contenter, exerçant librement toutes choses convenantes à sa condition : il laboure, marchande, fait tous métiers mécaniques, tient fermes, ce qui est défendu aux Nobles, participe de plusieurs honneurs & émolumens communs avec les Nobles : assavoir, de bénéfices grands, petits & moyens, offices de judicature, finances, comptes, secrétaireries, qui lui est un grand avantage, tant pour l'autorité que

le profit. Encore peuvent-ils parvenir à l'état de noblesse, auquel ils aspirent toujours, comme au plus digne, par grace & privilège, en faisant quelque recommandable service à la République : par ainsi n'ont occasion de se mécontenter & machiner contre la noblesse, sachant que, par bons moyens & licites, ils y peuvent parvenir, étant en cette manière entretenus les états de la noblesse & du peuple, & jouissant chacun de ses droits & libertés : à peine peut l'un opprimer l'autre, ne les deux ensemble conspirer contre leur chef & monarque. Si la noblesse, qui a les armes, veut opprimer le peuple, la justice l'en garde & la châtie, laquelle a autorité, moyennant le congé du Roi, de metre la force sus contre les rébelles, de sorte qu'il n'y a si grand, soit Prince, ou autre, qui ne soit contraint y obéir. Pareillement si le populaire, qui est le plus grand en nombre, se vouloit rebeller, la noblesse est si puissante avec la justice, & icelui peuple tant débile au fait des armes, qu'il peut être aisément remis en son devoir, &c. Les François ont fait par le passé tant d'actes héroïques, tant d'expéditions militaires par-tout, & voyages d'outre-mer contre les Infidèles, qu'en mémoire de leur ancienne vertu, tous Chrétiens d'Europe sont nommés François par les Asiens, Africains, Indiens, Abyssins, Perses, Tartares, Mores, Sarrasins, pour n'avoir les gens de par-delà guère senti les armes d'autres Chrétiens que des François, & la Chrétienté Latine, appelée France, comme de la plus noble région qui soit en Occident. Et s'ils eussent recouvert Historiens savans & éloquens, comme les Grecs & Romains, leurs gestes seroient plus célèbres, attendu que l'on estime autant la vertu, que les excellens entendemens la peuvent illustrer de paroles. Le malheur a été, qu'il n'y a eu que Moines ignorans, ou Etrangers envieux qui en aient écrit. Les meilleurs d'entr'eux s'employoient aux négoces, aimant mieux faire que dire, & qu'on louât leurs beaux faits, plutôt qu'ils récitassent ceux d'autrui. Comme toutes nations en leurs commencemens sont pauvres, elles ne se soucient des lettres, & plusieurs trouvent d'hommes ayant loisir d'étudier & écrire : à cette cause, les origines & antiquités en sont ignorées : mais s'avancent par les armes : puis, enrichies, délaissent le dur exercice de la guerre, & avec opulence & oisiveté s'appliquent aux arts & sciences qui y viennent lors en réputation, après qu'elles ont pourvu aux choses nécessaires à la vie, non auparavant. La raison pourquoi la vertu des Gaulois n'est connue, est d'autant qu'ils n'écrivoient rien, & que, tombant sous l'obéissance des Romains, ils laissèrent perdre leur langue, en recevant la Latine. Et les François faisant leur principal exercice des armes, ne se sont souciés de recommander leurs faits à la postérité par histoires élégantes & fidèles, &c. Quant aux dissentions qui adviennent au fait de la police, elles se font en quatre manières : la première, pour changer d'une forme de gouvernement en autre différente, comme jadis à Rome l'on vint de la monarchie des Rois au gouvernement de dix hommes, & après au populaire, auquel les Romains furent longuement gouvernés par les Consuls & le Sénat, sous l'autorité du peuple, puis de rechef à la monarchie des Empereurs, par longues séditions avec force & violence. N'aguères les Républiques de Flo-

rence & de Sienne ont été muées en Duché. Les Suisses qui avoient été sous les Rois de France, puis sous l'Empire d'Allemagne, par l'insolence, cruauté & avarice des Gouverneurs qu'on leur envoyoit, se rébellèrent & firent ligues ensemble, signamment contre les Ducs d'Autriche, qui les infestoient, & dressèrent la Démocratie, divisée par cantons, en laquelle ils persévèrent. La seconde, où les séditieux ne cherchent changer la forme du gouvernement; ains, en entretenant le même état, ils veulent qu'il soit administré par eux, comme en Angleterre les maisons de l'Encastre & d'Iorck débattoient, non pour ruiner le Royaume, mais à qui en auroit l'administration. Les mutations advenues en France des trois familles Royales, ont été semblables. La monarchie donc demeure souvent, changeant seulement de famille, ou ville, ou province, ou en la forme d'y parvenir. De ville en ville, l'Empire de Rome à Constantinople, celui des Turcs de Bursie en Adrianopoly & à Constantinople. De province en province, le Royaume d'Assyrie en Médie, & de Médie en Perse, l'Empire Romain d'Italie en Grèce, puis en France, quand l'aigle commença avoir deux têtes, & en Allemagne, où d'héréditaire il a été fait électif. Tiercement, quand les formes de gouverner ne sont changées, ains varient par plus ou moins; comme en rendant la monarchie plus ou moins absolue & rigoureuse, ainsi qu'on dit du Roi Loys XI, qu'il rendit l'autorité Royale plus absolue qu'elle n'étoit auparavant; le Roi Louis XII, plus modérée. Quartement, on ne tâchent à muer l'Etat totalement, ains en une partie, comme ès principaux Magistrats, en la manière de conseil & judicature, administration des finances, & au fait de la guerre. Anciennement tenir le Parlement en France, n'étoit autre chose qu'assembler les Etats du Royaume, & communiquer par le Roi avec ses Sujets, ou aucuns leurs députés, de ses plus grandes affaires; prendre leur avis & conseil, ouir aussi leurs plaintes & doléances, & y pourvoir, dont le nom est demeuré en Angleterre & Ecosse. Mais d'autant que par même moyen les Rois connoissoient tant des plaintes générales, qui concernoient l'universel, que des privées, qui regardent le particulier, le nom de Parlement est demeuré ès audiences privées, tenues par certain nombre de Présidens & Conseillers établis à Paris, Tholose, Bordeaux, Rouen, Dijon, Grenoble, Aix, Bretaigne. Les audiences publiques, réservées par le Roi, ont pris le nom d'Etats. Et le Parlement de Paris d'annuel est devenu ordinaire, & d'ordinaire semestre, & de semestre retourné ordinaire. La Dictature à Rome fut érigée avec puissance absolue à temps, pour remédier aux urgentes affaires de l'Etat, & depuis supprimée, d'autant que Sylla premièrement l'avoit retenue outre le temps préfix, & Jule César l'avoit faite perpétuelle. Sylla n'ôta du tout le tribunat, mais lui diminua l'autorité, en empêchant qu'on n'appelât plus aux Tribuns, & qu'ils ne fissent nouvelles loix; mais voulut qu'ils eussent seulement pouvoir de s'opposer, & de faire assembler le Sénat. Pompée depuis restitua entièrement cette autorité. Le Maire du Palais a été supprimé. Autrefois le Connétable a eu d'état ordinaire quatre cens hommes d'armes, dont lui-même étoit Commissaire, & en faisoit la monstre. La Judicature à

Rome fut ôtée au Sénat par les Gracques, & baillée au peuple ; & par Sylla ôtée aux Chevaliers & au peuple, qui la restitua toute au Sénat ; depuis par Pompée, remise aux Chevaliers. Le maniement des finances de France a souvent mué, en y changeant de temps en temps plusieurs Officiers. En la discipline militaire, la Gendarmerie ordinaire, mise sus par le Roi Charles VII, & les légions par le Roi François I, tous lesquels changemens n'arrivent communément sans tumulte, ou, pour le moins, sans crierie & grands mécontentemens, jusqu'à ce que l'on y soit accoutumé. Thucidide, Historien Grec, singulièrement recommandé entre tous, comme très-véritable & très-élégant, a gravement décrit une dissension universelle, qui advint en son temps par la Grèce, procédant de la diversité des gouvernemens, voulant les uns être gouvernés en Démocratie, c'est-à-dire, par le peuple ; les autres en Oligarchie, ou par petit nombre de personnages plus apparens en noblesse, richesse, vertu, dont advindrent plusieurs maux, & adviendront toujours, tant que les gens seront de telle nature & inclination, & bien plus grands, moindres, ou d'autre sorte, selon que les cas des mutations écherront. « Dès » qu'on entendoit (dit-il) avoir été faite en un lieu quelque insolence, les » autres prenoient courage de faire encore pis, pour attenter quelque cas de » nouveau, ou pour montrer qu'ils étoient plus diligens qne les autres, ou » plus insolens & ardens à eux venger. Et tous les maux qu'ils faisoient, ils » les appeloient par noms nouveaux & inusités ; car ils nommoient la témé- » rité magnanimité, tellement que les téméraires étoient nommés défenseurs » vertueux de leurs amis ; & la tardité & froideur, ils nommoient une hon- » nête crainte ; & la modestie, pusillanimité couverte ; l'indignation préci- » pitée, virilité & hardiesse ; la consultation & délibération prudente, tergi- » versation palliée : parainsi celui qui se montroit toujours furieux, étoit » réputé loyal ami, & le contredisant tenu à suspect : qui exécutoit bien ses » entreprises & vengeances, étoit réputé sage & savant, & encore plus le » prévoyant celles de son ennemi, ou pourvoyant que, de son côté, n'y eût » homme qui se départît de la faction, ou eût crainte des ennemis. Somme » toute, qui plus promptement nuisoit à l'autre, étoit loué, & encore plus » qui à ce faire induisoit un autre n'y pensant pas. Laquelle faction étoit plus » grande entre gens étrangers qu'entre parens ; d'autant qu'ils étoient plus » prêts à faire toute entreprise sans aucune excusation. Aussi ces assemblées » & conspirations ne se faisoient point par autorité des loix, ne pour le bien » de la République, ains par avarice contre toute raison ; & la foi qu'ils » gardoient entre eux n'étoit pour religion qu'ils eussent, mais pour entre- » tenir celle peste & ce crime en la République. Si quelqu'un de faction » contraire disoit chose bonne & honnête, ne l'acceptoient comme telle, ne » comme venant de cœur généreux, ains si elle étoit à leur profit, & aimoient » mieux venger quelqu'un, qu'il ne fût outragé. S'ils faisoient quelque ap- » pointement, avec serment solennel, il duroit jusqu'à ce que l'une des » Parties fût la plus forte : après, à la moindre occasion qu'ils trouvoient les » adversaires à leur avantage, ils étoient plus joyeux de les surprendre sous

» couleur

» couleur d'icelui appointement, que s'ils les eussent défiés paravant, tant
» pource que cela étoit le plus sûr, comme aussi qu'il sembloit grande pru-
» dence d'avoir vaincu le combat par malice; car aussi est-il plus commun
» que les mauvais (dont le nombre est infini) soient appelés industrieux,
» que les simples & innocens, bons : ainsi les gens sont honteux d'être ainsi
» simples, & se glorifient d'être mauvais. Lesquelles choses procédoient d'ava-
» rice & convoitise du bien d'autrui, d'où s'allumoient les factions & partia-
» lités. Car ceux qui étoient chefs des bandes par les Cités, prenoient cha-
» cun une honnête occasion de leur partialité : à savoir les soutenans l'état
» populaire, que c'étoit civile équalité; & les soutenans le petit nombre de
» gens particuliers, que c'étoit le régime des plus gens de bien, qui est à
» préférer. Parainsi chacun débatoit pour défendre la République quant aux
» paroles; mais la fin de leur question, & l'effet de leur victoire, étoit d'en-
» treprendre toutes choses cruelles l'un contre l'autre, par violence, ou par
» forme de justice & de punition, non ayant regard au bien commun, ne
» à ce que la justice vouloit, mais au plaisir qu'ils avoient de voir le mal les
» uns des autres, fust par fausses condamnations, ou par violentes oppres-
» sions, étant toujours prêts à exécuter soudainement leur malice, sans porter
» aucun respect à la religion des Dieux, en cas qu'ils fissent, ne qu'ils con-
» tractassent : ains qui, sous couleur de paroles frauduleuses, pouvoit mieux
» decevoir l'autre, étoit le plus estimé; & si quelqu'un y avoit, qui voulût
» être neutre, sans tenir l'un parti, ne l'autre, il étoit affolé de toutes les
» deux parts, fust parce qu'il ne tenoit leur parti, ou par envie qu'ils avoient
» de le voir en repos, & exempt des maux que les autres souffroient. Aussi
» la simplicité, dont la générosité principalement participe, étoit exterminée
» & persécutée avec grande dérision, & étoit tenu à chose excellente de pré-
» venir les grands assauts, & les entreprises les uns des autres. Si quelque-
» fois se réconcilioient ensemble, n'y avoit aucune sûreté à leurs paroles,
» n'aucune crainte & révérence à serment qu'ils fissent. Mais par la défiance
» qu'ils avoient généralement les uns des autres, aimoient mieux eux tenir
» sur leur garde, craignant d'être surpris, que d'ajouter foi aucunement aux
» promesses de leurs ennemis. Mêmement les plus terribles & rudes gens,
» plus pauvres d'esprit, ou moins habiles, souvent pourvoyoient mieux à
» leurs affaires, que les plus habiles; car, connoissant l'imbécillité de leurs
» entendemens, & l'habileté des autres, &, par ce moyen, craignant être
» abusés de leurs paroles, & surpris de leurs subtilités, prévenoient témérai-
» rement aux œuvres de fait, là où les plus fins, pour la petite estime qu'ils
» avoient des autres, eux confiant que, par leur subtilité, ils préverroient les
» affaires de loin, & aussi voulant exécuter leurs entreprises, plutôt par con-
» seil & par art, que par force, étoient souvent surpris & affolés ». En telle
manière, par le moyen des factions, tout le pays de la Grèce endura toutes
sortes de maux; comme aussi depuis fit Rome, par même occasion du gou-
vernement, étant presque continuellement bandé le peuple contre le Sénat

& la Noblesse, d'autant que le Sénat tâchoit dominer sans mesure, & le peuple à étendre sa liberté; laquelle dissention fut le vrai venin & peste de leur Cité, qui confondit tous droits divins & humains, & jamais ne cessa qu'avec la ruine d'Italie. « Ceux (dit Saluste) qui troubloient la République, » le faisoient sous honnêtes titres; aucuns, comme défendant les droits du » peuple; les autres, pour rendre l'autorité du Sénat plus grande, & feignant » que c'étoit pour le bien public; néanmoins chacun débattoit pour sa puis- » sance particulière, sans modestie & mesure, exerçant cruellement la » victoire. Alors la Noblesse commença à tourner sa dignité en arrogance, » & le populaire, user de liberté, à son appétit; chacun prendre, ravir, & » tirer à soi. Ainsi, étant le tout divisé en partialité, la République, qui étoit » moyenne, fut lacérée. Si étoit la Noblesse plus puissante en faction, & la » force du peuple moindre, comme éparse en multitude. La République, en » paix & en guerre, se manioit à l'appétit de quelques-uns qui disposoient » des finances, provinces, magistrats, honneurs & triomphes; le peuple étoit » pressé de guerre & pauvreté, les capitaines emportoient tout le butin. Ce- » pendant les parens, ou enfans des gens d'armes, selon qu'ils se rencon- » troient voisins des plus puissans, étoient chassés de leurs habitations, telle- » ment que l'avarice, avec la puissance, sans mesure & modestie, usurpoit, » corrompoit & gâtoit tout, ne faisant respect, ou conscience de rien, jus- » qu'à ce qu'elle se précipita soi-même ». Il est certain qu'il n'y eut jamais lieu où les partialités, pleines de toute sorte de maux, fussent tant fréquentes & longues, ni les factions & guerres civiles plus cruelles qu'à Rome, dont Appian Alexandrin a fait une narration sommaire telle: « Le » Sénat & le peuple Romain eurent plusieurs contentions & dissentions » ensemble, quelquefois pour la promulgation des loix, autrefois pour » l'abrogation & rémission des dettes, autre pour la division des terres, » ou quand ils étoient assemblés ès comices, pour élire les officiers; » mais cette dissention civile ne se faisoit point par main armée, ains » leurs questions se vuidoient entre eux, selon la loi, doucement & paisi- » blement. A cette cause, s'étant le menu peuple, pour semblables diffé- » rends, quelquefois assemblé, ne prit pas soudainement les armes, ains se » retira au mont Aventin, qui, pour raison de ce, fut depuis appelé Sacré; » & là, sans mouvoir aucune guerre, créa un Magistrat de soi-même, qu'il » appela Tribunat, principalement pour résister à l'autorité des Consuls, que » le Sénat élisoit, afin qu'ils n'eussent pas entièrement la puissance absolue au » gouvernement de la République. Dont il advint que ces deux dignités, » qui commencèrent à continuer en contention & fureur l'une de l'autre, » se croyoient, par le Sénat, & par le peuple, en grande division & partialité; » car, par ambition & avarice, l'une tâchoit à diminuer l'autorité de l'autre. » A l'occasion de quoi Martius Coriolanus étant, en ces dissentions, contre » droit & raison, chassé de la Cité, se retira devers les Volsques, & avec » eux mena la guerre contre son pays, lequel on pourroit dire avoir été le

» premier qui prit les armes contre la Cité, étant exilé. Et de fait, ni au » Conseil, ni en la Cité, n'avoit jamais été dégainé glaive, ni homme tué » en sédition civile, jusqu'à ce que Tibère Gracque, en favorisant le peuple, » & prononçant les loix en sa faveur, fut occis, & avec lui plusieurs, qui » furent trouvés au Capitole, près le Temple : à raison de quoi, non étant » refrenées, ains croissant les haines & rancunes entre eux ouvertement, & » eux portant armes, tant aux temples & lieux saints, comme aux assemblées » & lieux publics, s'en ensuivirent les meurtres d'aucuns des Principaux de » la Cité même ; quelquefois, par succession de temps, des Tribuns, autre- » fois des Ducs & conducteurs, & autre des Consuls, ou de ceux qui avoient » été élus auxdites dignités ; dont advinrent questions très-deshonnêtes, & » sans aucun ordre, & de-là s'en ensuivit le mépris des loix & des jugemens. » Et renforçant journellement ce mal, se commencèrent à faire entreprises » manifestes contre la République, & les grands exercites être menés par » force dedans le pays, qui étoient assemblés de gens fugitifs, ou condamnés, » ou de ceux qui débattoient ensemble, pour avoir quelque charge, ou office » de gens d'armes. A l'occasion de cela, se mirent sus les princes & les chefs » des séditions, pource que les aucuns refusoient de laisser les exercites qui » leur avoient été baillés par le peuple ; autres, sans autorité publique, » assembloient grand nombre de gens mercenaires contre leurs ennemis par- » ticuliers, & contendoient entre eux, lequel obtiendroit & gagneroit le » premier la Cité. Et jaçoit qu'à leur dire, cela se fît contre leurs adversaires, » toutefois, à la vérité, c'étoit contre la République, pource qu'ils envahis- » soient la Cité comme ennemis, & cruellement tuoient ceux qu'ils ren- » controient, ou les persécutoient par bans & proscriptions abominables. » Dont plusieurs étoient contraints s'enfuir, & supporter maux innuméra- » bles ; & autres étoient, par haine, questionnés & tourmentés. Et, en effet, » aucun outrage détestable n'y étoit oublié, jusqu'à ce que Sylla, un des » mutins & séditieux, voulant remédier au mal par autre mal, environ cin- » quante ans après le Tribunat de Gracque, se constitua Prince sur les autres » en plusieurs choses, en prenant l'office de Dictateur, lequel, ancienne- » ment, se souloit créer aux plus grands dangers de la République par six » mois tant seulement, mais par bien long-temps on avoit cessé de le faire. » Toutefois Sylla, élu à cet office perpetuel, par force & par nécessité (comme » il disoit) apres qu'il eut usé de sa puissance bien largement, fut le pre- » mier, comme il semble, qui se démit de sa tyrannie, disant qu'il vouloit » porter la peine de ceux, pour la mort desquels il seroit condamné. Et, » comme homme privé, se promena par le Palais & par le Marché, à la » vue d'un chacun, & après s'en alla en sa maison, sans que personne lui » fit outrage ; tant étoit grande la crainte & la révérence que ceux qui le » voyoient, avoient de lui : fust pour l'admiration qu'ils avoient de ce qu'il » s'étoit ainsi déposé de son autorité, ou pour la honte qu'ils avoient de punir » un tel homme, ou pour autre leur bénignité, comme si tyrannie étoit

» utile à la République. Tantôt après, étant les dissentions faillies en la per-» sonne de Sylla, s'ensuivit la vengeance depuis sa mort, des cruautés qu'il » avoit commises, jusqu'à ce que Jule César occupa la seigneurie & princi-» pauté, après qu'il eut acquis grande gloire au pays de Gaule; car, lui étant » commandé par le Sénat, qu'il laissât l'exercite, il s'excusa, disant que ce » n'étoit pas le Sénat qui le commandoit, mais Pompée, son ennemi, qui » vouloit assembler ledit exercite sous sa charge, en Italie, pour se faire Roi. » Si offrit les conditions de la paix, ou que tous deux retinssent les exercites » qu'ils avoient, pour se pouvoir garder l'un de l'autre, ou que Pompée laissât » semblablement le sien, & que, par ce moyen, tous deux vêquissent sous » l'obéissance des loix. Lesquelles choses lui étant refusées, il s'en partit de Gaule, » avec son armée, contre Pompée & contre le pays de Rome, & le poursuivit » jusques à tant qu'en Thessalie le vainquit par une glorieuse bataille; & de-là » le suivit jusqu'en Egypte; &, établis les Rois, s'en revint à Rome. Ainsi » persécuta son capital ennemi Pompée (qui, par la grandeur de ses faits, » étoit appelé le Grand) si vivement, ne se trouvant aucun qui lui osât ré-» sister, qu'il fut le second, qui, après Sylla, fut créé Dictateur perpétuel, » &, par ce moyen, appaisa les séditions civiles. Mais Brute & Crasse, pour » envie de dominer, ou pour amour de la liberté publique, l'occirent au » Sénat. Et pourtant qu'il étoit moult populaire, & expérimenté à dominer, » le peuple le commença à regreter plus que tous les autres, & à enquérir ses » occiseurs. Et au surplus fit apporter son corps emmy le marché, & lui » édifia un temple près le bucher où il fut brûlé, & l'adora comme Dieu. » Si furent les séditions plus grandes que jamais n'avoient été, & furent » plusieurs citoyens occis, proscrits & chassés de toutes les parties, tant Sé-» nateurs, que Nobles & Chevaliers Romains. Tellement que les séditieux » se donnoient les ennemis les uns aux autres, sans avoir regard à frères, » parens, ni amis, tant avoit la charité naturelle été vaincue par la conten-» tion civile. Et finalement ces trois chefs, Antoine, Lépide, & Octave, se » départirent l'Empire Romain. Octave fut institué héritier par César en son » testament, &, par ce moyen, prit le nom de César. Mais, en cette di-» vision de l'Empire, ces trois se tournèrent l'un contre l'autre, tellement » que César ôta à Lépide la Seigneurie de Lybie, qui lui étoit advenue par » sort. Après vainquit Antoine emprès Actie, auquel pareillement il ôta » l'Empire qu'il tenoit depuis Syrie jusqu'à la mer Ionique. Et puis, avec » une armée si grande & si merveilleuse, que tout le monde en étoit ébahi, » alla en Egypte, & prit la Province, laquelle étant d'antiquité & de richesse, » depuis le temps d'Alexandre le Grand, très-excellente, sembloit rester seule-» ment pour la sûreté & félicité de l'Empire Romain. Pour ces raisons, Octave, » jaçoit qu'il fût encore vivant, fut néanmoins surnommé Auguste, lequel » titre lui fut attribué le premier, & se montra aux Romains encore plus » puissant que Jule César, son oncle; car il étendit son Empire sur toutes » gents, sans plus avoir besoin d'élection, de création, ne d'aide. Et étant,

» par temps, venu à la monarchie, heureux en toutes choſes, & épouvantable » à tous, laiſſa des héritiers de ſa lignée, pour régir l'Empire après lui. Au » moyen de quoi la République, après beaucoup de diſſentions, revint à » grand concorde, & à la monarchie du monde ».]

LOYS SAUNIER, Provençal, Docteur ès droits, a écrit Hiéropoëmes, ou ſacrés Sonnets, en nombre cent cinquante-huit; Odes, Huitains & Quatrains; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Benoiſt Rigaud, 1584.

LOYS TAGAUT a traduit de Grec, l'Hiſtoire [1] d'Hannibal; Carthaginois, écrite par Appian *; imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean Saugrain, 1559.

[1] Philippe des Avenelles donna une Traduction de ce même Livre d'Appien, en 1560. (M. DE LA MONNOYE).

* L'*Hiſtoire d'Annibal*, que Louis Tagaut a traduite d'Appien, eſt l'Hiſtoire des Guerres des Romains contre Annibal, qui formoit le ſixième des vingt-quatre Livres de l'Hiſtoire Romaine, écrite par Appien. Ce VI[e] Livre avoit été apporté d'Italie, & publié en Grec par H. Etienne, en 1557. Je crois qu'il n'y en eut point d'autre Traduction, imprimée avant la Traduction Latine, qui parut en 1592. Ainſi la verſion Françoiſe fut la première, & long-temps la ſeule Traduction que l'on eût de cet Ouvrage d'Appien. Odet des Marais donna, en 1660, une Traduction complette de tout ce qui nous reſte d'Appien.

LOYS TURQUET, Lyonnois, a traduit de Latin, la Déclamation de H. Corn. Agrippe, de la vanité des ſciences; imprimée par Jean Durant, 1582. Plus l'Inſtitution de la femme Chrétienne, tant en enfance, mariage, que viduité; enſemble le devoir du mari: Auteur Jean Loys Vives; imprimée par Jean de Tournes, *in*-16. en l'an 1580 *.

* Voy. les mots ANTOINE DE GUÉVARRE, Tom. III, p. 323, & ci-deſſus, à l'Art. de HENRY CORNEILLE AGRIPPA, pag. 175 & 176.

LOYS VARTOMAN [1]. La Navigation de Loys Vartoman, aux terres inconnues, a été miſe d'Italien en François par Traducteur incertain: de même la Navigation de Vincentian

Pinzon, imprimée avec celles de Loys Cadamoste & Christophle Colomb.

[1] Il acheva son voyage en 1508, témoignant sur la fin de son septième & dernier Livre, qu'il avoit une grande envie de revoir son pays natal, *Solum Patrium*. C'est ainsi qu'il appelle Rome, quoique la Préface de sa *Navigation* porte : *Præfatio Ludovici Vartomanni, Boloniensis, qui & Patritius Romanus*; par où il paroît qu'il étoit Boulonnois de naissance, & qu'il ne pouvoit appeler Rome sa patrie, que parce qu'il avoit le droit de se dire Citoyen Romain. Vossius le père, qui ne divise le voyage de Vartoman qu'en six Livres, se trompe; il y en a sept. (M. DE LA MONNOYE).

LOYS VASSE *. Anatomie, Voyez JEAN CANAPPE.

* Le nom de VASSE est JEAN, & non pas LOUIS.

LOYS VERNEREY, Prêtre, lisant en sainte Écriture au Collége Canonical de sainte Magdelene de Bezanson, a écrit Instruction & institution du Chrétien, enseignant comme il doit sanctifier les Dimanches; imprimée à Lyon, *in*-16. par George Poncet, 1558.

LOYS VIVANT, Angevin, a traduit du Latin de Henry Corneille Agrippe, Traité de l'excellence de la femme, imprimé à Paris, *in*-16. par Jean Poupy, 1578.

LOYSE LABÉ, Courtisane Lyonnoise (autrement nommée la belle Cordiere, pour être mariée à un bon homme de Cordier) piquoit fort bien un cheval, à raison dequoi les Gentilshommes qui avoient accès à elle, l'appeloient le Capitaine Loys, femme, au demeurant, de bon & gaillard esprit & de médiocre beauté : recevoit gracieusement en sa maison, Seigneurs, Gentilshommes & autres personnes de mérite avec entretien de devis & discours; musique tant à la voix qu'aux instrumens où elle étoit fort duite, lecture de bons Livres Latins & vulgaires, Italiens & Espagnols, dont son cabinet étoit copieusement garni, collation d'exquises confitures; enfin leur communiquoit privement les pièces plus secretes qu'elle eût, & pour dire en un mot, faisoit part de son corps à ceux qui fonçoient :

non toutefois à tous, & nullement à gens méchaniques & de vile condition, quelque argent que ceux là lui eussent voulu donner. Elle aima les savans hommes sur tous, les favorisant de telle sorte, que ceux de sa connoissance, avoient la meilleure part en sa bonne grace, & les eût préférés à quelconque grand Seigneur, & fait courtoisie à l'un plutôt gratis, qu'à l'autre pour grand nombre d'écus: qui est contre la coutume de celles de son métier & qualité. Ce n'est pas pour être courtisanne, que je lui donne place en cette Bibliothèque, mais seulement pour avoir écrit en prose Françoise, Débat de Folie & d'Amour, Dialogue. Et en vers, trois Elégies; vingt-quatre Sonnets, dont y en a un en Italien: le tout imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1555; avec Ecrits de divers Poëtes, à la louange d'icelle Loyse Labé, tant en vers Grecs, Latins, Italiens que François. Elle dédia ledit Dialogue à Damoiselle Clémence de Bourges, dont l'argument est tel: Jupiter faisoit un grand festin, où étoit commandé à tous les Dieux se trouver. Amour & Folie arrivent en même instant sur la porte du Palais: laquelle étant jà fermée, & n'ayant que le guichet ouvert, Folie voyant Amour ja prêt à mettre un pied dedans, s'avance & passe la première: Amour se voyant poussé, entre en colère; Folie soutient lui appartenir de passer devant. Ils entrent en dispute sur leurs puissances, dignités & préséances. Amour ne la pouvant vaincre de paroles, met la main à son arc, & lui lâche une flèche, mais en vain: pource que Folie soudain se rend invisible: & se voulant venger, ôte les yeux à Amour. Et pour couvrir le lieu où ils étoient, lui mit un bandeau fait de tel artifice, qu'impossible est lui ôter. Vénus se plaint de Folie; Jupiter veut entendre leur différend. Apollon & Mercure débatent le droit de l'une & l'autre Partie. Jupiter les ayant longuement ouis, en demande l'opinion aux Dieux: puis prononce sa sentence. Jaques Peletier a fait une Ode à la louange de cette Loyse, qui dit *,

*Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot LOUISE LABÉ, Tom. II, pag. 41 & suiv.

[*Mon heur voulut qu'un jour Lyon je visse,*
Afin qu'à plein mon desir j'assouvisse,
Altéré du renom.
J'è vu le lieu où l'impétueux Rone,
Dedans son sein prenant la calme Sone,
Lui fèt perdre son nom.
J'è vu le siege où le Marchand étale
Sa soie fine e perle orientale,
E laborieus or :
J'è vu l'écrin dont les Roes qui conduisent
Leur grand' armee, à leur besoin épuisent
Un infiny thrésor.
J'è contemplé le total édifice,
Que la nature, aveques l'artifice,
A clos e a muré,
J'è vu le plom imprimant meint volume
D'un brief labeur, qui, sous les trez de plume,
Ut si long tans duré.
J'è vu enfin Damoeseles e Dames,
Plesir des yeux e passion des ames,
Aux visages tant beaus ;
Mais j'en è vu sus toutes autres l'une,
Resplandissant comme de nuit la Lune
Sus les moindres flambeaus.
E bien qu'el soet en tel nombre si bele,
La beauté ét le moins qui soit en ele,
Car le savoer qu'ele a,
E le parler qui soevemant distile,
Si vivement animé d'un dous stile,
Sont trop plus que cela.
Sus donq, mes vers, louez cette Louise :
Soyez, ma plume, à la louer soumise,
Puisqu'ele a mérité,
Maugré le temps fuitif, d'être menée
Dessus le vol de la Fame ampannée
A l'immortalité.

Epigramme d'un autre Poëte.

Louise est tant gracieuse & tant belle,
Louise à tout est tant bien avenante,
Louise a l'œil de si vive étincelle,
Louise a face au corps tant convenante,
De si beau port, si belle & si luisante,

Louise

Louise a voix que la Musique avoue,
Louise a main qui tant bien du luth joue,
Louise a tant ce qu'en toutes on prise;
Que je ne puis que Louise ne loue,
Et si ne puis assez louer Louise.

Au premier Discours du débat de Folie & d'Amour.

Les effets & issues des choses les font louer, ou mépriser.

Au quatrième Discours.

En ce, se montre la grandeur d'Amour, quand on aime celui dont on est maltraitee.

Au cinquième Discours.

Si tout l'univers ne tient que par certaines amoureuses compositions, si elles cessoient, l'ancien abîme reviendroit. Ostant l'amour, tout est ruiné. C'est donc celui qu'il faut conserver en son être; c'est celui qui fait multiplier les hommes, vivre ensemble, & perpétuer le monde, par l'amour & sollicitude qu'ils portent à leurs successeurs.

Apollon plaidant pour Amour.

Les hommes sont faits à l'image & semblance de nous, quant aux esprits; leurs corps sont composés de diverses complexions, & entre eux si différens, tant en figure, couleur & forme, que jamais, en tant de siècles qui ont passé, ne s'en trouva que deux ou trois paires qui se ressemblassent: encore leurs domestiques les connoissoient particulièrement l'un d'avec l'autre. Etant ainsi en mœurs, complexions & forme dissemblables, sont néanmoins ensemble liés & assemblés par une bénivolence, qui les fait vouloir bien l'un à l'autre, & ceux qui en ce sont les plus excellens, sont les plus révérés entre eux. De-là est venue la première gloire entre les hommes; car ceux qui avoient inventé quelque chose à leur profit, étoient estimés plus que les autres. Mais faut penser que cette envie de profiter en public, n'est procédée de gloire, comme étant la gloire postérieure en temps. Quelle peine, croyez-vous, qu'a eue Orphée, pour détourner les hommes barbares de leur accoutumée cruauté, pour les faire assembler en compagnies politiques, pour leur mettre en horreur de piller autrui? Estimez-vous que ce fût pour gain, duquel ne se parloit encore entre les hommes, qui n'avoient fouillé ès entrailles de la terre? La gloire ne le pouvoit mouvoir; car, n'étant point encore de gens politiquement vertueux, il n'y pouvoit être gloire, ni envie de gloire. L'amour qu'il portoit en général aux hommes, le faisoit travailler à les conduire à meilleure vie. C'étoit la douceur de sa Musique, que l'on dit avoir adouci les Loups, Tigres, Lions, attiré les arbres, & amolli les pierres. Et quelle pierre ne s'amolliroit, entendant le doux prêchement de celui, qui,

amiablement la veut attendrir, pour recevoir l'impression de bien & honneur? Combien estimez-vous que Prométhée soit loué là-bas pour l'usage du feu qu'il inventa ? Il le vous déroba, ô Dieux, & encourut votre indignation. Étoit-ce qu'il vous voulût offenser? Je crois que non; mais l'amour qu'il portoit à l'homme, que tu lui baillas, ô Jupiter, commission de faire de terre, & l'assembler de toutes pièces ramassées des autres animaux. Cet amour, que l'on porte en général à son semblable, est en telle recommandation entre les hommes, que, le plus souvent, se trouvent entre eux, qui, pour sauver un pays, leur parent, & garder l'honneur de leur Prince, s'enfermeront dedans lieux peu défensables, bourgades, colombiers; &, quelque assurance qu'ils aient de la mort, n'en veulent sortir, à quelque composition que ce soit, pour prolonger la vie à ceux que l'on ne peut assaillir qu'après leur ruine. Outre cette affection générale, les hommes en ont quelque particulière l'un envers l'autre, & laquelle, moyennant qu'elle n'ait le but de gain, ou de plaisir de soi-même, n'ayant respect à celui que l'on se dit aimer, est en telle estime au monde, que l'on a remarqué soigneusement par tous les siècles ceux qui se sont trouvés excellens en icelle, les ornant de tous les plus honorables titres que les hommes peuvent inventer. Même ont estimé cette seule vertu être suffisante, pour d'un homme faire un Dieu. Ainsi les Scythes déifièrent Pylade & Oreste, & leur dressèrent Temples & Autels, les appelant les Dieux d'amitié. Mais, avant iceux, étoit Amour, qui les avoit unis ensemble. Il me semble que les Grecs, d'un seul surnom qu'ils t'ont donné, Jupiter, t'appelant amiable, témoignent assez que plus ils ne pouvoient exaucer Amour, qu'en te faisant participant de sa nature. Le commun populaire le prise aussi & estime, pour les grandes expériences qu'il voit des commodités qui proviennent de lui. Celui qui voit que l'homme languit en sa maison, sans l'amiable compagnie d'une femme, qui fidèlement lui dispense son bien, lui augmente son plaisir, ou le tient en bride doucement, de peur qu'il n'en prenne trop pour sa santé, lui ôte les fâcheries, & quelquefois les empêche de venir, l'appaise, l'adoucit, le traite sain & malade, le fait avoir deux corps, quatre bras, deux ames, ne confessera-t-il que l'amour conjugal est digne de récommandation, & n'attribuera cette félicité au mariage, mais à l'amour qui l'entretient, lequel, s'il défaut en cet endroit, vous verrez l'homme forcené, fuir & abandonner sa maison ? La femme, au contraire, ne rit jamais, quand elle n'est en amour avec son mari. Ils ne sont jamais en repos. Quand l'un veut reposer, l'autre crie. Le bien se dissipe, & vont toutes choses au rebours. Et est preuve certaine, que la seule amitié fait avoir en mariage le contentement, que l'on dit s'y trouver. Qui ne dira bien de l'amour fraternelle, ayant vu Castor & Pollux, l'un mortel, être fait immortel à moitié du don de son frère? Ce n'est pas être frère, qui cause cet heur (car peu de frères sont de telle sorte) mais l'amour grande qui étoit entre eux. Il seroit long à discourir comme Jonathas sauva la vie à David, dire l'histoire de Pythias & Damon, de celui qui quitta son épouse à son ami,

la première nuit, & s'enfuit vagabond par le monde. Mais, pour montrer quel bien vient d'amitié, j'alléguerai le dire d'un grand Roi, lequel, ouvrant une grenade, interrogé de quelles choses il voudroit avoir autant, comme il y avoit de grains dans la pomme, répondit, De Zopires. C'étoit ce Zopire, par le moyen duquel il avoit recouvré Babylone. Un Scythe demandant en mariage une fille, & sommé de bailler son bien par déclaration, dit qu'il n'avoit autre bien que deux amis, s'estimant assez riche, avec telle possession, pour oser demander la fille d'un grand Seigneur, en mariage. Et pour venir aux femmes, ne sauva Adriadne la vie à Thesée? Hypermnestre à Lyncée? Ne se sont trouvées des armées en danger en pays étranges, & sauvées par l'amitié que quelques Dames portoient aux Capitaines? Des Rois remis en leurs principales Cités, par les intelligences que leurs amies leur avoient pratiquées secrètement? Tant y a de poures soudars, qui ont été élevés par leurs amies ès Comtés, Duchés, Royaumes qu'elles possédoient. Certainement tant de commodités, provenant aux hommes par amour, ont bien aidé à l'estimer grand. Mais, plus que toute chose, l'affection naturelle, que nous avons à aimer, nous le fait exalter; car nous voulons faire paroître, & être estimés ce à quoi nous nous sentons enclins. Et qui est celui des hommes, qui ne prenne plaisir, ou d'aimer, ou d'être aimé? Je laisse ces Mysantropes, & Taupes cachées sous terre, & ensevelis de leurs bisarreries, lesquels auront par moi tout loisir de n'être point aimés, puisqu'il ne leur chaut d'aimer. S'il m'étoit licite, je les vous dépeindrois, comme je les vois décrire aux hommes de bon esprit. Et néanmoins il vaut mieux en dire un mot, afin de connoître combien est misérable la vie de ceux qui se sont exemptés d'amour. Ils disent que ce sont gens mornes, sans esprit, qui n'ont grace aucune à parler, une voix rude, un aller pensif, un visage de mauvaise rencontre, un œil baissé, craintifs, avares, impitoyables, ignorans, & n'estimant personne, Loups garous. Quand ils entrent en leur maison, ils craignent que quelqu'un les regarde. Incontinent qu'ils sont entrés, barrent leur porte, serrent les fenêtres, mangent sallement sans compagnie, la maison mal en ordre; se couchent en chapon, le morceau au bec. Et lors à beaux gros bonnets gras de deux doigts d'épais, la camisole attachée avec épingles enrouillées jusqu'au-dessous du nombril, grandes chausses de laine venant à mi-cuisse, un oreiller bien chauffé, & sentant sa graisse fondue, le dormir accompagné de toux, & autres tels excrémens, dont ils remplissent les courtines; un lever pesant, s'il n'y a quelque argent à recevoir; vieilles chausses repetassées, souliers de paysan, pourpoin de drap fourré, long saye mal attaché devant; la robe qui pend par derrière jusqu'aux épaules, plus de fourrures & plisses; calottes & larges bonnets, couvrant les cheveux mal peignés; gens plus fades à voir, qu'un potage sans sel à humer. Si tous les hommes étoient de cette sorte; y auroit-il pas peu de plaisir de vivre avec eux? Combien plutôt choisiriez-vous un homme propre, bien en point, & bien parlant, tel qu'il ne s'est pu faire, sans avoir envie de plaire à quel-

qu'un ? Qui a inventé un doux & gracieux langage entre les hommes ? & où premièrement a-t-il été employé ? A-ce-été à persuader de faire guerre au pays ? élire un Capitaine ? accuser, ou défendre quelqu'un ? Avant que les guerres se fissent, paix, alliances & confédérations en public ; avant qu'il fût besoin de Capitaines, avant les premiers jugemens que vous fîtes faire en Athènes, il y avoit quelque manière plus douce & gracieuse que le commun, de laquelle usèrent Orphée, Amphion, & autres. Et où en firent preuve les hommes, sinon en amour ? Par pitié on baille à manger à une créature, encore qu'elle n'en demande. On panse un malade, encore qu'il ne veuille guérir. Mais qu'une femme, ou homme d'esprit, prenne plaisir à l'affection d'une personne, qui ne la peut découvrir, lui donne ce qu'il ne peut demander, écoute un barbare langage ; & tout tel qu'il est, sentant plus son commandement, qu'amoureuse prière, cela ne se peut imaginer. Celle qui se sent aimée, a quelque autorité sur celui qui l'aime : car elle voit en son pouvoir, ce que l'Amant poursuit, comme étant quelque grand bien & fort desirable. Cette autorité veut être révérée en gestes, faits, contenances, & paroles. Et de ce vient que les Amants choisissent les façons de faire, par lesquelles les personnes aimées auront plus d'occasion de croire l'estime & réputation que l'on a d'elles. On se compose les yeux à douceur & pitié, on adoucit le front, on amollit le langage, encore que de son naturel l'Amant eût le regard horrible, le front dépité, & langage sot & rude ; car il a incessamment au cœur l'objet de l'amour, qui lui cause un desir d'être digne d'en recevoir faveur, laquelle il sait bien ne pouvoir avoir sans changer son naturel. Ainsi, entre les hommes, Amour cause une connoissance de soi-même. Celui qui ne tâche à complaire à personne, quelque perfection qu'il ait, n'en a non plus de plaisir, que celui qui porte une fleur dedans sa manche ; mais celui qui desire plaire, incessamment pense à son fait, mire & remire la chose aimée : suit les vertus, qu'il voit lui être agréables, & s'adonne aux complexions contraires à soi-même, comme celui qui porte le bouquet en main, donne certain jugement de quelle fleur vient l'odeur & senteur qui plus lui est agréable. Après que l'Amant a composé son corps & complexion à contenter l'esprit de l'aimée, il donne ordre que tout ce qu'elle verra sur lui, ou lui donnera plaisir, ou pour le moins elle n'y trouvera à se fâcher. De là a eu source la plaisante invention des habits nouveaux. Car on ne veut jamais venir à ennui, qui provient de voir toujours une même chose. L'homme a toujours même corps, même tête, mêmes bras, jambes & pieds ; mais il les diversifie de tant de sortes, qu'il semble tous les jours être renouvelé. Chemises parfumées de mille & mille sortes d'ouvrages ; bonnet à la saison, pourpoint, chausses jointes & serrées, montrant les mouvemens du corps bien disposé ; mille façons de bottines, brodequins, escarpins, souliers, sayons, casaquins, robbes, robbons, cappes, manteaux : le tout en si bon ordre, que rien ne passe. Et que dirons-nous des femmes, l'habit desquelles, & l'ornement de corps dont elles usent, est fait pour plaire, si jamais rien fut fait ? Est-il possi-

ble de mieux parer une tête, que les Dames font & feront à jamais? Avoir cheveux mieux dorés, crêpés, frisés? Acoutrement de tête mieux séant, quand elles s'acoutreront à l'Espagnole, à la Françoise, à l'Allemande, à l'Italienne, à la Grecque? Quelle diligence mettent-elles au demeurant de la face? Laquelle, si elle est belle, ils contregardent tant bien contre les pluies, vents, chaleurs, temps & vieillesse, qu'elles demeurent presque toujours jeunes. Et si elle ne leur est du tout telle qu'elles la pourroient desirer, par honnête soin la se procurent; & l'ayant moyennement agréable, sans plus grande curiosité, seulement avec vertueuse industrie la continuent, selon la mode de chacune nation, contrée & coutume. Et avec tout cela, l'habit propre comme la feuille autour du fruit. Et s'il y a perfection du corps, ou linéament qui puisse, ou doive être vu & montré, bien peu le cache l'agencement du vêtement; ou, s'il est caché, il l'est en sorte que l'on le cuide plus beau & délicat. Le sein apparoît de tant plus beau, qu'il semble qu'elles ne le veuillent être vu; les mamelles, en leur rondeur relevées, font donner un peu d'air au large estomac. Au reste, la robbe bien jointe, le corps étréci où il le faut; les manches serrées, si le bras est massif; sinon, larges & bien enrichies; la chausse tirée; l'escarpin façonnant le petit pied (car le plus souvent l'amoureuse curiosité des hommes fait rechercher la beauté jusques au bout des pieds) tant de pommes d'or, chaines, bagues, ceintures, pendans, gans parfumés, manchons; & en somme tout ce qui est de beau, soit à l'acoutrement des hommes ou des femmes, Amour en est l'auteur. Et s'il a si bien travaillé pour contenter les yeux, il n'a moins fait aux autres sentimens; mais les a tous emmiellés de nouvelle & propre douceur. Dirai-je que la musique n'a été inventée que par Amour? Et est le chant & harmonie l'effet & signe de l'Amour parfait. Les hommes en usent, ou pour adoucir leurs desirs enflammés, ou pour donner plaisir: pour lequel diversifier tous les jours, ils inventent nouveaux & divers instrumens de Luths, Lyres, Citres, Doucines, Violons, Espinettes, Flutes, Cornets; chantent tous les jours diverses chansons; & viendront à inventer madrigalles, sonnets, pavanes, passemeses, gaillardes, & tout en commémoration d'Amour: comme celui, pour lequel les hommes font plus que pour nul autre. C'est pour lui que l'on fait des serenades, aubades, tournois, combats tant à pied qu'à cheval: entre toutes lesquelles entreprises ne se trouvent que jeunes gens amoureux: ou si autres mêlés parmi, ceux qui aiment emportent toujours le prix, & en remercient les Dames, desquelles ils ont porté les faveurs. Là aussi se rapporteront les Comédies, Tragédies, Jeux, Montres, Masques, Moresques. Dequoi allége un voyageur son travail, que lui cause le long chemin, qu'en chantant quelque chanson d'Amour, ou écoutant de son compagnon quelque conte & fortune amoureuse? L'un loue le bon traitement de s'amie: l'autre se plaint de la cruauté de la sienne. Et mille accidens qui interviennent en amours; lettres découvertes, mauvais rapports, quelque voisine jalouse, quelque mari qui revient plutôt que l'on ne voudroit: quelquefois s'appercevant de ce qui se fait; quelquefois n'en

croyant rien, se fiant sur la preudhommie de sa femme ; & à fois échaper un soupir avec un changement de parler ; puis force excuses. Bref, le plus grand plaisir qui soit après amour, c'est d'en parler. Ainsi passoit son chemin Apulée, quelque Philosophe qu'il fût. Ainsi prennent les plus sévères hommes plaisir d'ouir parler de ces propos, encore qu'ils ne le veuillent confesser. Mais qui fait tant de Poëtes au monde en toutes langues ? N'est-ce pas Amour ? Lequel semble être le sujet, duquel tous les Poëtes veulent parler. Et qui me fait attribuer la poësie à Amour : ou dire, pour le moins, qu'elle est bien aidée & entretenue par son moyen ? C'est qu'incontinent que les hommes commencent d'aimer, ils écrivent vers. Et ceux qui ont été excellens Poëtes, ou en ont tout rempli leurs Livres, ou quelque autre sujet qu'ils ayent pris, n'ont osé achever leur œuvre, sans en faire honorable mention. Orphée, Musée, Homere, Lin, Alcée, Saphon, & autres Poëtes & Philosophes ; comme Platon, & celui qui a eu le nom de Sage, a décrit ses plus hautes conceptions en forme d'amourettes. C'est Cupidon qui a gagné ce point, qu'il faut que chacun chante ou ses passions, ou celles d'autrui, ou couvre ses discours d'Amour, sachant qu'il n'y a rien qui le puisse faire mieux être reçu. Ovide a toujours dit qu'il aimoit. Pétrarque, en son langage, a fait sa seule affection aprocher à la gloire de celui qui a représenté toutes les passions, coutumes, façons, & natures de tous les hommes, qui est Homere. Qu'a jamais mieux chanté Virgile, que les amours de la Roine de Carthage ? Ce lieu seroit long, qui voudroit le traiter comme il mériteroit ; mais il me semble qu'il ne se peut nier, que l'Amour ne soit cause aux hommes de gloire, honneur, profit, plaisir ; & tel, que sans lui, ne se peut commodément vivre. Pource est-il estimé entre les humains, l'honorant & aimant, comme celui qui leur a procuré tout bien & plaisir. Ce qui lui a été bien aisé, tant qu'il a eu ses yeux. Mais aujourd'hui qu'il en est privé, si Folie se mêle de ses affaires, il est à craindre, & quasi inévitable, qu'il ne soit cause d'autant de vilainie, incommodité & déplaisir, comme il a été par le passé, d'honneur, profit, & volupté. Les grands, qu'Amour contraignoit aimer les petits & les sujets qui étoient sous eux, changeront ensorte qu'ils n'aimeront plus que ceux dont ils penseront tirer service. Les petits qui aimoient leurs Princes & Seigneurs, les aimeront seulement pour faire leurs besognes, en espérance de se retirer quand ils seront pleins. Car où Amour voudra faire cette harmonie entre les hautes & basses personnes, Folie se trouvera près, qui l'empêchera ; & encore ès lieux où il se sera attaché, quelque bon & innocent qu'il soit, Folie lui mêlera de son naturel ; tellement que ceux qui aimeront, feront toujours quelque tour de fol. Et plus les amitiés seront étroites, plus s'y trouvera-t-il de désordre, quand Folie s'y mettra. Il retournera plus d'une Sémiramis, plus d'une Biblis, d'une Mirrha, d'une Canace, d'une Phédra. Il n'y aura lieu saint au monde. Les hauts murs & treillis garderont mal les Vestales. La vieillesse tournera son vénérable & paternel amour, en fols & juvenils desirs. Honte se perdra du tout. Il n'y aura discrétion entre noble, paysan, infidèle, ou More, Dame, Maîtresse,

servante. Les parties seront si inégales, que les belles ne rencontreront les beaux, ains seront conjointes le plus souvent avec leurs dissemblables. Grandes Dames aimeront quelquefois ceux dont ne daigneroient être servies. Les gens d'esprit s'abuseront autour des plus laides. Et quand les poures & loyaux amans auront langui de l'amour de quelque belle : lors Folie fera jouir quelque afolé, en moins d'une heure, du bien où l'autre n'aura pu ateindre. Je laisse les noises, & querelles, qu'elle dressera par-tout, dont s'en ensuivra blessures, outrages, & meurtres. Et ai belle peur, qu'au lieu, où Amour a inventé tant de science, & produit tant de bien, qu'elle n'amene avec soi quelque grande oisiveté accompagnée d'ignorance : qu'elle n'empêche les jeunes gens de suivre les armes, & de faire service à leur Prince ; ou de vaquer à études honorables ; quelle ne leur mêle leur amour de paroles détestables, chansons trop vilaines, yvrognerie & gourmandise ; qu'elle ne leur suscite mille maladies, & mette en infinis dangers leurs personnes. Car il n'y a point de plus dangereuse compagnie que de Folie. Voilà les maux qui sont à craindre, si Folie se trouve autour d'Amour, &c.]

Vous pourrez voir la conclusion d'Apollon pour Amour, & après, la défense de Folie, prononcée par Mercure.

LUC (SAINT) [1], Médecin d'Antioche, a écrit l'Evangile en Grec, tout ainsi qu'il l'avoit oui de saint Paul & des autres Apôtres, ayant accompagné saint Paul en tous ses voyages. Il a rédigé aussi par écrit, en même langage, les Actes des Apôtres, ainsi qu'il l'avoit vu : le tout traduit en François & contenu au nouveau Testament de notre Seigneur Jesus-Christ.

[1] La tradition, que S. Luc étoit Médecin, n'est fondée que sur ces termes de S. Paul, à la fin de son Epître aux Colossiens, Ἀσπάζεται ὑμᾶς Λυκᾶς ὁ ἰατρὸς, où, selon Erasme, l'Article ὁ semble au contraire marquer qu'il s'agit là d'un autre Luc. Il est bien moins sûr encore qu'il ait été Peintre ; & ces deux professions, qu'on lui attribue, sans bonne preuve, sont toutes propres à faire souvenir de cette Epigramme :

Ζωγράφος ὢν τὸ πρῶτον, ἔπειτ' ἰητρὸς ἀνέστη,
Καλλείψας τέχνην εὖ μάλα τὴν προτέρην.
Ἥλιος πρὶν γάρ σε κακῶς γράψαντα πέφηνε ;
Νῦν δ' ἰητροῖο σφάλματα γῆ κατέχει.

c'est-à-dire,

Mutatâ, qui pictor eras, fis Clinicus, arte ;
Non poteras meliùs consuluisse tibi.
Cum malè pingebas, oculis id quisque notabat.
Nunc tegit errores, Clinice, terra tuos. (M. DE LA MONNOYE).

LUC DE COP a mis en François, l'Histoire de la Confession d'Ausbourg *, &c. imprimée en Anvers, *in*-4°. par Arnould Conninx, 1582.

* Sa Traduction Françoise de la *Confession d'Ausbourg* a été faite sur l'Edition Latine de l'an 1531, *in*-4°. & fait partie de l'*Histoire de la Conféssion d'Ausbourg*, par David Chitreus. Je fais cette remarque, à cause des variations qu'éprouve cette *Confession*. La version de cette *Confession*, par Luc de Cop, passe pour assez exacte, à la réserve de l'Article X, qui a paru à quelques-uns favoriser la Communion sous une espèce. (Voy. *Bibliothèque* de Clément, Tom. II, pag. 231). Il y avoit déjà une version Françoise de la *Confession d'Ausbourg*. La première Edition, de 1561, *in*-8°. est extrêmement rare. Elle fut réimprimée en 1566. On l'accuse de rendre fort mal le sens du texte. (Préface de la version de 1582). Le Traducteur se désigne par les lettres S. E On cite encore deux autres versions Françoises de la *Confession d'Ausbourg*; l'une dans les *Heures Chrétiennes* de Jean Baltazar Ritterus, 1686, *in*-12. (Fabric. Centifol. Luther. Part. II, pag. 589) l'autre, par Jean Dalechamps, *in*-8°. sans date & nom de lieu.

LUC DE LA PORTE, Parisien, Docteur ès Droits & Avocat, a mis en François, les Œuvres de Q. Horace Flacce, Venusin, Prince des Lyriques Latins; imprimées à Paris, *in*-12. par Claude Micard, 1584 *.

* Cette Traduction, publiée par LUC DE LA PORTE, à Paris, en 1583 & 1584, en 2 vol. *in*-12. n'étoit pas entièrement de lui. Elle est précédée par deux vies d'Horace, écrites en Latin, & traduites en prose Françoise par l'Editeur. On trouve ensuite les quatre Livres des Odes, les Epodes & l'Hymne Séculaire, mis en vers François par le même LA PORTE. — Dans le second volume, la Traduction des deux Livres des Satires est de François Habert: la version des deux Livres des Epîtres est d'un Traducteur que l'Editeur ne nomme point; l'Art Poëtique est mis en rime Françoise par Jacques Pelletier, du Mans. On ne doit pas se faire une grande idée de ces Traducteurs Gothiques: cependant, dans l'Epître Dédicatoire de cette Collection, adressée à Guillaume Rose, nommé à l'Evêché de Senlis, Luc de la Porte prétend qu'Horace doit lui savoir gré de l'avoir fait parler François, quoiqu'il avoue qu'en lisant ses Traductions, on pourra croire qu'*il étoit plus versé dans les Jurisconsultes, que familiarisé avec Horace*. Ajoutons ici la réflexion de M. de la Monnoye sur cet Article: « Quoique Suétone, dans la vie d'Horace, ait dit que » le vice de ce Poëte n'étoit pas l'obscurité, je ne sache pourtant pas » d'Auteur qui ait été plus tourmenté de Traducteurs & de Commenta-
» teurs

» que lui ». — Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. V, pag. 311.

LUCAN *, Suétone & Saluste, translatés en prose Françoise, imprimés à Paris, *in-fol.* par Pierre le Rouge & Antoine Verard, 1490.

* Il y a tout lieu de présumer que ce n'est pas LUCAN, comme on le disoit autrefois, ou le Poëte LUCAIN, qu'on a joint ici à Suétone & Saluste ; on n'auroit pas mis ensemble un Poëte & deux Historiens. Il est plus vraisemblable qu'il y a faute d'impression, & que l'Auteur avoit écrit *Luc. An. Lucius Annæus*, voulant peut-être indiquer *Florus*, auquel on a donné ces prénoms. Nous avons déjà parlé de *Suétone* & de *Saluste* ; nous dirons plus bas un mot de *Florus*.

LUCO ou LUCAS DE GRIMAULD, Poëte Provençal, fut amoureux d'une Damoiselle de Provence, de la maison de Villeneuve, laquelle lui donna le Breuvage amatoire, si qu'en peu de jours lui-même se priva de vie de ses propres mains, âgé de trente-cinq ans, en l'an 1308, dont elle cuida recevoir la mort des reproches qu'on lui faisoit d'avoir fait cruellement mourir un si savant & fameux Poëte. Après sa mort furent trouvées plusieurs Chansons qu'il avoit faites à la louange de cette gentille femme, & maintes Comédies, pleines de maudissons contre Boniface VIII du nom, Pape, dont il avoit été aigrement repris par les Magistrats, & en fut contraint les mettre au feu ; mais étant depuis mû de juste furie, les ayant toutes en sa mémoire, les remit par écrit, & amplifia plus que n'avoient été, & en fit un présent à de Gambateza, Lieutenant du Roi en Provence. On a trouvé, en une vieille pancharte, que ce Luco étoit natif de Gennes : mais saint Cezari tient qu'il étoit de Grimauld en Provence *.

* Tiré de Jean de Notre-Dame, Chap. 55.

LUCAS OSIANDER *. Institution de la Religion Chrétienne, écrite principalement pour l'usage des Eglises de France

& du pays bas, par Lucas Osiander, traduite de Latin; imprimée à Tubinge, *in*-8°. l'an 1582. *Calvinique.*

* Il y a plusieurs Théologiens Protestans de ce nom. Celui dont il est question dans cet Article, mort le 17 Septembre 1604, outre les *Institutions sur la Religion Chrétienne*, a donné des Commentaires Latins sur la Bible, un Abrégé des Centuriateurs de Magdebourg, & quelques Ouvrages de Controverse. Il fut père d'André Osiander, Ministre & Professeur de Théologie à Wittemberg, qui a beaucoup écrit. — Il y a eu un autre Luc Osiander, Chancelier de l'Université de Tubinge, mort en 1638, âgé de soixante-huit ans, qui a aussi composé beaucoup d'Ouvrages de Controverse.

LUCAS TREMBLAY, Parisien, Professeur des sciences Mathématiques, à Orléans, a écrit Traité en vers Héroïques, du présage de la Comete apparue au mois de Novembre, jour de saint Martin 1577; imprimé à Paris, par Antoine Houic, 1578. Six Cantiques sur la Nativité de notre Seigneur Jesus-Christ, imprimés à Paris, par Jean de l'Astre, 1580.

LUCIAN *. *Voyez* Geoffroy Tory, Jean des Goutes, Antoine Crappier, François Blaisot, Blaise de Vigenere, Claude du Puys, Philibert Bretin, Loys Meigret, Estienne Forcadel, Simon Bourgoin.

* Lucien de Samosate, célèbre Rhéteur Grec du second siècle, mourut à quatre-vingt-dix ans, sous le règne de Marc-Aurèle. C'est, de tous les Philosophes de l'Antiquité, celui qui a su rendre le vice plus ridicule, & toujours d'une manière plus plaisante que sérieuse, avec une finesse & des graces qui n'appartiennent qu'à lui, & qui sont vraiment dans le goût Attique. Il y a long-temps que l'on a abandonné les vieilles Traductions qu'indique Du Verdier, pour s'en tenir à celle de Perrot d'Ablancourt, qu'on lira toujours avec plaisir, quoiqu'elle soit peu fidèle.

LUCIUS APULEIUS. [1] *Voyez* Guillaume Michel, George de la Boutiere, Jean Louveau.

[1] Apulée, natif de Madaure, vivoit dans le second siècle. Lucien & lui ont emprunté de ce Lucius de Patras, dont parle Photius, leur métamorphose d'un homme en âne, embellie par Apulée de plusieurs Episodes, entr'autres, de celui des *Amours de Cupidon & de Psyché*, ce qui n'a pas peu contribué à faire appeler cet Ane, l'*Ane-d'or* par excellence. La première version Françoise qu'on en ait eue, est celle de Guillaume Michel, dit *de Tours*, en

1522. Elle fut suivie, en 1553 & 1558, de celles de George de la Boutiere, & de Jean Louveau. Il y a long-temps qu'elles ont toutes trois vieilli. Voyez ci-dessus au mot JEAN LOUVEAU, pag. 453, & la Biblioth. de La Croix du Maine, au même Article de JEAN LOUVEAU, Tom. I, pag. 350. (M. DE LA MONNOYE).

LUCIUS JULIUS FLORUS *. Histoire Romaine. *Voyez* J. Constant.

* Florus vécut environ 200 ans après Auguste. Il est appelé dans quelques Editions de son Histoire *Lucius Julius*, ou *Lucius Anneus Florus*. Il est probable que cette dernière dénomination est la meilleure, car il étoit Espagnol, & parent de Sénèque & de Lucain, qui portoient les mêmes noms. — Son *Abrégé de l'Histoire Romaine* est un chef-d'œuvre d'élégance & de netteté. On a prétendu qu'il n'avoit fait qu'abréger Tite-Live; mais on se détrompe, en le lisant; il lui est souvent opposé, & il paroît n'avoir eu d'autre dessein que de donner une Histoire fidèle, courte, & dès-lors aisée à retenir. M. Saboureux de la Bonneterie vient de donner une fort bonne Traduction Françoise des douze Livres de l'*Economie Rurale* de cet Auteur. Elle remplit le troisième & quatrième Tome de ses Traductions des anciens Ouvrages Latins, relatifs à l'Agriculture, Paris, 1771, *in*-8°.

LUCIUS JUNIUS MODERATUS COLUMELLA *. *Voyez* Claude Cotereau, Loys Meigret.

* LUCIUS JUNIUS MODERATUS COLUMELLA, né à Cadix, en Espagne, est un de ces Auteurs excellens, qui ont écrit de manière à être utiles dans tous les temps. Ses Livres, *de Re Rusticâ*, devroient encore aujourd'hui servir de Manuel à tous les Agriculteurs Italiens. Rien de plus sensé, de plus intelligible, & de plus aisé à mettre en pratique que tout ce qu'il dit sur l'Economie Rustique. Il vivoit dans le premier siècle de l'Ère Chrétienne, sous l'Empereur Claude.

LUCIUS ANNEUS SENECA * le Philosophe. *Voyez* Laurens de Premier-fait, Sauveur Acaurat, Antoine du Verdier, Ange Cappel, le sieur de Preissac, Claude de Seissel.

* Sénèque le Philosophe mourut l'an 65 de Jesus-Christ. Ses Ouvrages, son génie, son style sont si connus, que l'on ne peut rien dire de nouveau à ce sujet. On l'a accusé d'avoir corrompu le premier la belle Latinité, en affectant d'écrire d'une manière sententieuse, coupée, pleine de saillies & de bons mots. On a fait le même reproche relativement à la langue Françoise, à un Ecrivain célèbre de notre siècle (FONTENELLE) dont les connoissances étoient aussi variées, & le style aussi agréable & aussi léger; on ne peut pas dire qu'il fut aussi grave.

L. ANN. SENECA le Poëte Tragique [1]. *Voyez* Charles Toustain, Robert Garnier.

[1] De dix Tragédies qui paroissent sous le nom de SÉNÈQUE, il y en a neuf que les Critiques attribuent, en partie, au Philosophe, en partie au Rhéteur son père. L'*Octavie* est la seule, qu'avec raison, ils jugent ne pouvoir pas même être du Philosophe *. (M. DE LA MONNOYE).

* Encore pourroit-on ajouter que toutes ces Tragédies sont écrites d'un style si enflé, d'un si mauvais goût, qu'elles sont probablement de différens Auteurs inconnus, fort au-dessous des deux Sénèques.

LUDOLPHE DE SAXONIE, Chartreux. *Voyez* Guillaume le Menand, Jean l'Anglois

LYSIAS *. Apologie & défense de Lysias, Orateur Grec, sur le meurtre d'Eratosthene surpris en adultère; traduit de Grec en François, par Jaques de Vintemille, Conseiller au Parlement de Dijon; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Benoist Rigaud, 1576.

* Lysias, célèbre Orateur Grec, contemporain de Socrate. Il composa pour lui une excellente Apologie, que le plus sage des Philosophes trouva belle, mais au-dessous de la fermeté que devoit inspirer la Philosophie. Il nous reste de Lysias trente-quatre Discours, écrits avec une pureté de style, une élégance & une douceur admirables... Cicéron, parlant de son style (*in Bruto*) dit: *Lysias gracile dicendi genus sectatus est: quanquam in eo sunt sæpè lacerti, sic ut fieri nihil possit valentiùs, verumtamen est genere toto strigosior. Habet tamen suos laudatores, qui hâc ipsâ subtilitate delectentur.* — Quintilien reconnoît en Lysias, une éloquence douce & recherchée, mais non la force qui convient à un grand Orateur: *Lysias subtilis atque elegans, & quo nihil (si Oratori satis sit) dicere queas perfectius: nihil est inane, nihil accersitum, puro tamen fonti quàm flumini propior.* Lysias étoit originaire de Syracuse, mais il étoit né à Athènes, où Cephale, son Bisayeul, s'étoit établi. La naissance de Lysias est placée, par Plutarque, vers la 2e année de la 82e Olympiade; mais, puisqu'il ajoute que ce fut sous l'Archonte Philoclès, il faut lire *la 80e Olympiade*; car il est plus probable qu'il y a eu de l'altération dans le chiffre qui désignoit le nom de l'Olympiade, que dans le nom de l'Archonte. Selon ce calcul, Lysias naquit 459 ans avant Jesus-Christ. Il passa la plus belle partie de sa vie à Sybaris, où il alla s'établir dès l'âge de quinze ans, lorsque les Athéniens y envoyèrent une Colonie. Les troubles de la Grèce l'obligèrent d'en sortir. Réfugié à Athènes, il fut la victime des dissentions intestines, qui déchirèrent sa patrie. Dépouillé de ses biens, exilé, rappelé

enfin, lorſque le parti auquel il s'étoit attaché devint le plus puiſſant, il finit ſes jours à Athènes, en ſimple particulier ; & l'obſcurité du reſte de ſa vie a été telle, qu'on ignore la date de ſa mort, enſorte que les uns ſuppoſent qu'il mourut à ſoixante-ſeize ans, d'autres à quatre-vingt-trois, & quelques-uns à quatre-vingt-dix ans. Taylor a publié une excellente Edition Grecque-Latine de cet Orateur, avec de ſavantes remarques.

... LAMBERT. Sermons pour les jours & Dimanches du Carême, &c. par L. Lambert &c. imprimés *in*-8°. à Paris (me ſemble) chez G. Chaudiere.

L. DE LASKARIS, ou de Laſcars, fut de cette noble & ancienne race de Laſcaris, ſieur des Comtés de Vintimille, de Tende, & de la Brigue, perſonnage de grand renom : car ces terres-là (ainſi que l'a écrit le Monge des Iſles d'Or) ſe glorifient de lui, comme d'un Poëte très-excellent : ſon eſprit a été ſi heureux en la poëſie Provençale, & ès autres langues vulgaires, que nul ne l'a pu imiter ne en ſa douceur, ne en ſes inventions. En ſa jeuneſſe il avoit pris les ordres de Prêtriſe ; mais ſurpris de l'amour d'une ſienne voiſine, gentille femme, ſœur du grand Iſnard de Glandeves, après l'avoir épouſée, en eut de beaux enfans. De ce temps, la Roine Jehanne de Naples, Comteſſe de Provence, avoit une puiſſante armée en Provence, pour en expulſer les Bretons & Anglois, qui étoient jà entrés bien avant dans ſes terres. Il eut la charge de cette armée : car il étoit un vaillant homme au fait de guerre, laquelle finie, par envie & maltalent d'aucuns ſiens mal-veillans, fut pourſuivi par le Pape, de rentrer au Monaſtère, où il avoit pris ſa profeſſion : il répondit qu'il aimeroit mieux mourir, que d'obéir en cet endroit au Pape. Et voyant que les pourſuites continuoient contre lui, s'en alla trouver la Roine Jehanne à Naples, en fort beau & magnifique équipage, laquelle ayant entendu, & étant acertenée des ſervices faits à Sa Majeſté, par le Poëte, le voyant ſi beau Gentilhomme, d'un eſprit tout gaillard, conſidérant qu'il étoit encore en état de lui pouvoir faire ſervice, tant en ſon Royaume de Naples, qu'en ſa Comté de Provence,

envoya lettres au Pape Urban V du nom, qui résidoit en Avignon, & impétra, par Prières, de sa Sainteté à sa faveur, que ce Poëte eût temps d'avis à se retirer en son Monastère, dans vingt-cinq ans, laquelle licence fut confirmée par Grégoire Pape, XI du nom, qui succéda après ledit Urban : & avant que le terme échût, trépassa l'an 1376. Il a fait un Traité intitulé *De las miserias d'aquest Monde*, & un autre intitulé *De la Paurilha*.

L. T. a écrit en vers François, Complainte lamentable de la mort d'illustre Prince François de Lorraine, Duc de Guyse, où sont introduits Entreparleurs le Passant & les Naréides; imprimée à Paris, *in*-4°. par Thomas Richard, 1553.

LIVRES D'AUTEURS INCERTAINS.

LAMENTATION & Complainte d'un Prince d'Albanie, à l'encontre d'Amour & sa Dame, contenant, en soi, la parfaite amitié de deux vrais Amans; imprimée *in*-16. à Lyon, par Jean Saugrain, 1559.

Le Roman de LANCELOT du Lac, en six volumes [1].

[1] Les six volumes *in*-4°, ici mentionnés, furent imprimés l'an 1520. La première Edition est d'Antoine Vérard, en 3 vol. *in-fol.* 1494. Le P. Labbe, pag. 309 de sa *Nova Biblioth. Manuscript.* rapporte, sous cote 18, le Roman de Lancelot du Lac, *mis en François par Robert de Borron, par le commandement de Henri, Roi d'Angleterre.* On croit que c'est Henri II, mort l'an 1189, & que ce Robert de Borron, qualifié *Messire*, à la fin du Livre, a traduit en François, non-seulement *Lancelot*, mais aussi le *Roman de Saint Graal*, le tout du Latin de Gautier Mappe, ce qui a très-grand besoin d'interprétation, parce qu'en cet endroit, *Latin* ne signifie qu'*Italien*, & que par ce prétendu Latin de Gautier Mappe, il faut entendre les versions Angloises qu'il avoit faites des Romans *Latins*, c'est-à-dire, *Italiens*, tant de Lancelot, que du Saint Graal. Ceux pourtant qui nous ont donné le Catalogue des Œuvres de Gualterus Mappus, n'y rapportent point ces sortes de versions, lesquelles auroient depuis été traduites en François, suivant le témoignage d'un vieux Manuscrit François, qui commence par dire, « qu'après que Maître Gautier » eut translaté les Aventures du Saint Graal, le Roi Henri, son Seigneur, lui dit » que ce n'étoit pas assez d'avoir raconté les *prouesses* de tant de braves Che-

» valiers ; qu'il falloit encore y ajouter l'Histoire de leur mort, ce qui obligea » Mappe à entreprendre un nouvel Ouvrage, appelé *la Mort du Roi Artus*, » dernière Partie des Romans de la Table ronde ». (M. DE LA MONNOYE).

Le LAZ d'Amour, Dialogue en rime, où sont introduits parlant Jesus-Christ, l'Ame, Charité, Vérité, Bonne Inspiration, les Pécheurs, imprimé à Paris, *in*-4°. par Felix Balligaud, sans date, & depuis *in*-16.

Les Faits merveilleux, ensemble la Vie du gentil LAZARE de Tormes & les terribles Aventures à lui advenues en plusieurs lieux ; Livre fort délectable & facécieux : traduit d'Espagnol, & imprimé à Paris, *in*-16. par Vincent Sertenas, & depuis à Lyon, par Jean Saugrain *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au mot JEAN SAUGRAIN, Tom. I, p. 588.

LEGENDES DE PLUSIEURS SAINTS, tant imprimées qu'écrites à la main, étant ès Librairies de quelques Convens, Monastères & Colléges.

LA LÉGENDE * des Flamens : Chronique abrégée, en laquelle est fait succinct Recueil de l'origine des Peuples & États de Flandres, Artois, Haynot & Bourgogne, & des guerres par eux faites à leurs Princes & à leurs voisins : semblablement y sont traitées les descentes & généalogies des Rois de Naples & de Sicile, & des Princes & Ducs de Mylan, & quel droit ont les Rois de France, auxdits Royaume & Duché ; imprimée à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1558.

* Cette Légende s'étend depuis Clovis jusqu'en 1478. La première Edition parut à Paris, en 1522, *in*-4°. Il y en eut une seconde en 1536, *in*-8°. Celle que cite du Verdier est la troisième. Les Auteurs de la *Biblioth. Hist. de la France* préfèrent la première Edition, quoiqu'en lettres Gothiques. (Voy. *Biblioth. Histor. de la France*, nouvelle Edition, n°. 39377.

Familière Institution pour les LÉGIONAIRES [1], imprimée à Lyon, *in*-12. par François Juste, 1536.

[1] L'usage du mot *Légionaires* fut introduit en France, sous François I, qui, en 1533, fut conseillé d'établir dans ses Provinces des Légions, cha-

cune de 6000 hommes, que commanderoient six Gentilshommmes, ayant chacune, par mille hommes, deux Lieutenans, savoir, 500 hommes sous chaque enseigne. Cette institution, touchant laquelle François I lui-même composa quelques Traités, ne dura pas, & ce fut en vain que la Noue, cinquante ans après, dans un Chapitre de ses *Discours Politiques & Militaires*, en proposa le rétablissement. Gabriel Syméon, Florentin, dans ses *Observations Antiques*, imprimées à Lyon, *in*-4°. chez de Tournes, avoit fait aussi, en 1558, ce qu'il avoit pu, pour remarquer l'utilité de cette Milice. (M. DE LA MONNOYE).

En l'Epître aux Lecteurs.

[Les deux plus sûrs moyens qui soient, pour maintenir, sans péril, tout Prince ou République en sa vertu, sont par le jugement des plus doctes, le bien de la loi, & la force des armes : l'un qui nous apprend ce qui est dû à chacun, faisant petits & grands ranger au vrai point de raison, & vivre sous justice, & l'autre qui repousse l'effort de ceux qui veulent outrager les foibles, ou venger une injure reçue ; sert aussi pour défendre les propres biens, aucunefois pour les retirer des mains de ceux, qui, sans droit, les occupent, finalement les deux tendent à ce qu'ils fassent le Seigneur craint des voisins, aimé des siens, & qu'avecque son peuple il puisse mener une vie paisible. De leur recommandation ne faut dire, puisque la paix & union, entre les sujets du Roi, nous fait voir clairement le bien qui vient des loix, & que les gens nouvellement ordonnés, déclareront un jour l'utilité qui vient d'assurer son état par la vertu des armes. Vrai est que pour faire issir d'elles le fruit qu'en espère, convient les députés à ce non moins diligemment s'y exerciter, que voyons la plus grande part des François s'étudier après la connoissance des loix qui nous gouvernent; esquelles encore que le profit soit vu consister assez grand, celui qui peut venir des armes n'est en rien moindre, s'il n'est de tous estimé meilleur, vu que celui, est tenu le plus fort, qui ordonne les loix, & que les vaincus sont ceux qui les acceptent.]

LETTRES du Jappon, Perou & Brezil, envoyées au Général de la Société de Jesus, par ceux de ladite Société, qui s'employent en ces Régions, à la Conversion des Gentils ; imprimées à Paris, *in*-8°. par Thomas Brumen, 1578.

LE LIBERA du défunt Roi François, avec les Laudes chantées par tous les États de France ; imprimé à Paris, par Nicolas Buffet.

Traité de la LOI de Dieu ; comment la Loi est abolie, & toutesfois doit être accomplie : traduit d'Allemand en François, & imprimé en Anvers, par Dirick Uriman, 1559.

Les

Les LOIX d'Amour & Rhétorique de la gaie ſcience, pour les trois prix qui ſe jugent & ſe délivrent toutes les années le jour de ſainte Croix de Mai, dans la maiſon commune de la Cité de Tholoſe, en enſuivant le Teſtament de feue Madame Clémence, laquelle, pour ce faire, a laiſſé de beaux biens à ladite Cité, pour exerciter les eſprits des jeunes gens : pour leſquelles Loix & Rhétorique faire, ont été aſſemblés tous les bons Rhétoriciens & Savans de tout ce Royaume, tant en Théorique que Pratique, & l'ont bien montré en leur Œuvre. Tel eſt le titre (& bien long) d'un Livre écrit en main, qui eſt gardé dans ladite maiſon commune. Or je ne me puis tenir de rire de ce que ces bonnes gens du ſiécle dernier paſſé, appeloient Art de Rhétorique la ſcience de faire des vers, qui ſont deux choſes contraires ; car même la rime en oraiſon ſolue, c'eſt-àdire, en proſe, eſt un vice. Gratian du Pont en a fait un autre Livre de l'Art & Science de Rhétorique, qu'il appelle métrifiée, où il dit qu'au ſuſdit Livre intitulé les Loix d'Amour, eſt faite mention d'un vice, dit au langage de Tholoſe, Cays Petas, & auſſi de Petas, qui eſt une ſuperfluité de langage qui rien ne ſert au ſens, miſe à cauſe de la rime, comme, je m'en vois acheter de l'orge, je le vous jure par ſaint George. En beſogne alla franchement, Oui certes par mon ſerment. Ces mots par ſaint George & par mon ſerment, ne ſervent de rien au ſens, & n'y ſont que par faute d'autres termes, ſeulement pour rimer. Petas eſt une autre ſuperfluité comme quand on diroit, Je ſuis celui qui naquis ſans doutance ; & autres ſemblables. On appelle maintenant cela des chevilles qu'il fait auſſi mauvais voir en cet endroit, que des Petas ou pièces aux robes, manteaux, bonnets & en autres vêtemens honêtes ; & partant on en doit éviter l'uſage.

Les LOUANGES des Rois de France, en rime, imprimées à Paris, *in*-8°. par Euſtace de Brie, 1507.

L'Abrégé des faits dignes de mémoire, du Roi LOYS XI

de ce nom, imprimé à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1558.

Remontrances faites au Roi LOYS XI de ce nom, sur les priviléges de l'Eglise Gallicane, & les plaintifs & doléances du peuple : plus l'Institution & Ordonnance des Chevaliers de l'Ordre des très-Chrétiens Rois de France ; avec la Forme & Ordre des trois États tenus à Tours, sous le règne de Charles VIII, & ce qui y fut remontré & décidé ; imprimées à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1561 *.

* Voyez cet Article, & le précédent, pag. 67 de la *Biblioth. Histor. de France* d'André Duchesne, seconde Edition.

La LUNETTE des Chrétiens, par laquelle ils pourront facilement voir les raisons pour lesquelles moult de misères & calamités adviennent journellement en ce monde, contre la fausse opinion de plusieurs disant icelles misères & calamités être ès choses qui véritablement sont ordonnées de Dieu ; imprimée en vieille lettre, *in*-16. sans nom ni date. *Luthérique*.

Fin du quatrième Volume.



DE L'IMPRIMERIE DE MICHEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près S. Côme.

61626261

BRITISH MUSEUM - DEPT. of MSS.
Sold from the Departmental Reference
Library by authority of the Trustees, 1961.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Tome quatrième des Bibliothèques Françoises de La Croix du Maine & de du Verdier, Sieur de Vauprivas*, avec les notes de Messieurs *de la Monnoye, Falconet & Rigoley de Juvigny*, & n'y ai rien trouvé qui m'ait paru en empêcher l'impression. A Paris, ce 3 Avril 1773. *Signé*, CRÉBILLON.





